

ARTHUR BUTZ

**LA MYSTIFICATION  
DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**

LA SFINGE

La présente traduction a été réalisée à partir de l'édition de 1993 de l'ouvrage original, intitulé *The Hoax of the Twentieth Century*, publié par l'Institute of Historical Review. (Onzième édition américaine). Signalons la parution de la dernière édition, Theses & Dissertations Press, Chicago, septembre 2003, visible sur l'internet à l'adresse suivante:

<<http://aaargh-international.org/fran/livres3/HoaxV2.pdf>>

**© La Sfinge, Roma, 2002**

**Finito di stampare nel mese di dicembre 2002**

**Première traduction française: Internet, 2001, 2002**

**Troisième édition sur Internet:**

**Editions de l'AAARGH**

**octobre 2003**

**<<http://aaargh-international.org>>**

**Conforme à l'édition de la Sfinge, sauf pour le cahier photographique qui n'est pas reproduit ici.**

**Première édition originale: 1976**

## L'AUTEUR

Né et élevé à New York, Arthur Robert Butz obtient une licence et une maîtrise en électrotechnique au MIT (Massachusetts Institute of Technology) de Boston et, en 1965, un doctorat en génie électrique à l'université du Minnesota. En 1966, il intègre la Northwestern University d'Evanston (Illinois), – où il est à présent professeur d'électrotechnique et d'informatique. Il est l'auteur de nombreuses publications techniques. Depuis 1980, il appartient au comité consultatif de rédaction du *Journal of Historical Review*, publié par l'Institute for Historical Review (Newport Beach, Californie).

**L I S E Z  
S I V O U S  
L ' O S E Z**

## PRÉSENTATION

**P**our l'auteur de *The Hoax of the Twentieth Century (La Mystification du XX<sup>e</sup> siècle)* la prétendue extermination physique des juifs européens pendant la seconde guerre mondiale constitue ce qu'on peut indifféremment appeler un mensonge historique, un mythe, une imposture ou, comme c'est ici le cas, une mystification (le mot de "*hoax*" se traduit indifféremment par "mystification" ou par "canular"). En France et en bien d'autres pays cette mystification est devenue une vérité officielle qui, ayant aujourd'hui force de loi, est protégée par la police, par l'appareil judiciaire et, surtout, par l'omnipotence des grands médias. Elle a pris les caractères d'une croyance religieuse, d'un interdit social, d'un tabou. "La version casher de la seconde guerre mondiale", comme on peut encore l'appeler, est la seule autorisée à l'école, dans l'Université, dans le commerce des livres, au tribunal, dans la presse et à la télévision. L'"Holocauste" ou la "Shoah" sont devenus une religion, un commerce, une industrie.

On appelle révisionnistes les auteurs selon lesquels, dans la réalité, les Allemands n'ont jamais exterminé ni cherché à exterminer les juifs. Pour ces auteurs, les Allemands n'ont ni fabriqué ni utilisé de chambres à gaz ou de camions à gaz en vue de tuer les juifs. Enfin, les révisionnistes concluent de leurs recherches que le nombre des juifs européens qui, de 1939 à 1945, sont morts, en réalité par tous faits de guerre ainsi que par suite de la faim ou des épidémies, notamment de typhus (à cette époque, le typhus était quasiment endémique en Europe de l'Est), n'a certainement jamais atteint le chiffre extravagant de six millions mais, plus probablement, celui de un million, et cela dans un conflit qui, par ailleurs, a causé de gigantesques boucheries et fait des dizaines de millions de victimes. Comme en toute guerre moderne, les civils ont été aussi durement touchés que les militaires. Les enfants ont payé un lourd tribut. Beaucoup d'enfants juifs sont morts tandis que beaucoup d'enfants allemands ou japonais, eux, ont été atrocement tués au phosphore ou par le feu nucléaire. On a pris l'habitude de dire que les enfants juifs, parfaitement innocents, ont été déportés *parce que juifs*; à ce compte, et pour reprendre cette formulation, il faudrait ajouter que, parfaitement innocents, les enfants allemands et japonais ont été tués *parce que allemands* ou *japonais*.

Au siècle dernier, dans les années cinquante et soixante, le plus connu des révisionnistes a été le Français Paul Rassinier. Ses ouvrages et son combat sont dignes d'admiration mais P. Rassinier, s'il a étudié certains aspects du Grand Mensonge, n'a pas eu la volonté ou le temps de présenter une synthèse. Il est mort en 1967.

\* \* \*

C'est en 1976 que l'Américain Arthur Robert Butz a publié la synthèse attendue. Cette synthèse est si puissante qu'aujourd'hui encore elle dissuade tout auteur révisionniste d'écrire à son tour une somme qui pourrait se comparer au

“ coup de maître ” que représente *The Hoax of the Twentieth Century*. Ajoutons, pour faire bonne mesure, que le premier des successeurs d'A. R. Butz est A. R. Butz lui-même. En effet, les textes qu'il a, par la suite, publiés sur certains aspects particuliers de la question complètent, pièce par pièce, son chef-d'œuvre. Au fond, l'une des meilleures preuves que *The Hoax* était, dès 1976, une juste synthèse tient au fait que chacun des essais ultérieurs vient tout naturellement prendre place dans l'édifice d'ensemble ; aucun de ces ajouts n'a obligé à une modification de la structure générale, soit de la thèse, soit du livre.

Pour affronter et terrasser le monstrueux tabou, il fallait un esprit et un caractère d'exception.

A. R. Butz a l'esprit à la fois d'un scientifique, d'un analyste des textes et d'un historien. De formation, il est un scientifique ; sa spécialité est l'informatique de haut niveau. De l'analyse des textes, il n'est pas vraiment un spécialiste, encore qu'un informaticien soit souvent conduit à analyser des textes ou des documents. Enfin, il n'est pas un historien professionnel (il tient à le souligner) mais l'expérience prouve que, sur le terrain périlleux qu'il a choisi, il peut faire honte ou envie à tous ceux, universitaires ou non, qui se trouvent être des historiens professionnels et qui, pour la plupart, se sont tus et ont laissé l'imposture historique se propager.

Quant au caractère d'A. R. Butz, il est celui, assez particulier, d'un homme capable de se lancer dans une entreprise des plus hardies mais avec modération, prudence et sagesse.

À elle seule, la somme des connaissances qu'il a accumulées en l'espace d'environ cinq ans pour réaliser son ouvrage est impressionnante. Dans cette riche matière il a su mettre de l'ordre. Il a le talent d'exposition. Il possède l'art de convaincre. Ce n'est pas pour rien qu'à son propos Pierre Vidal-Naquet écrit qu'A. R. Butz est “ le principal et le plus habile révisionniste ”, ajoutant :

[...] s'il faut donner un prix au mensonge, je dirai que le livre de Butz [...] représente par moments une réussite assez effrayante : le lecteur est conduit persuasivement par la main et amené peu à peu à l'idée qu'Auschwitz est une rumeur orientée, dont d'habiles propagandistes ont fait peu à peu une vérité. C'est de cette “ bonne nouvelle ” que Faurisson s'est fait l'évangéliste maladroit. C'est Butz et non pas lui qui pourrait être défini dans les termes de Zola comme “ l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire ”. Réfuter Butz ? Cela est possible, bien entendu, cela est même facile, à condition de connaître le dossier, mais cela est long, cela est fastidieux. [...] Quand un récit fictif [comme celui de Butz] est convenablement fait, il ne contient pas en lui-même les moyens de le détruire en tant que tel<sup>1</sup>.

On est tenté de comparer A. R. Butz au meilleur des guides possibles pour une exploration à mener en un monde particulièrement hostile. Il connaît le terrain. Néanmoins il n'avance qu'avec précaution, à pas comptés, comme si, progressivement, il découvrait ce terrain à nos côtés. Souvent il interrompt sa marche et fait le point. Avant de repartir, il consulte à nouveau carte et boussole. Une fois de plus, il inspecte les alentours, prévoit les embûches, va au-devant de nos appréhensions, jamais n'élude nos questions ou nos objections que, d'ailleurs, il avait manifestement prévues. À celles-ci il apporte une réponse soit immédiate, soit différée ; dans ce dernier cas, il nous promet qu'il répondra plus tard et, en effet, la réponse viendra en son temps et en son heure. À la fin de chaque étape — de chaque page ou ensemble de pages —, il nous semble entendre sa voix qui nous glisse à l'oreille : “ J'ai l'impression que nous avançons. Retournez-vous sur l'obstacle qui paraissait menaçant. Nous l'avons surmonté. Vous pensiez être dans la nuit et le brouillard ; voyez comme le brouillard se dissipe et comme l'horizon se dégage ! ” À la fin, au terme de l'aventure — ou de la lecture —, c'est avec sobriété que ce guide, plein de science et de circonspection, prend congé de nous. En quelques phrases le bilan est fait et nous pouvons alors constater que la promesse a été tenue.

---

1. *Les Assassins de la mémoire*, La Découverte, Paris, 1987, p. 13, 74.

Au commencement de l'aventure, dans une brève déclaration sans apprêt, il nous avait annoncé ce que nous allions découvrir ; à la fin, il nous rappelle d'un mot cette entrée en matière et se contente d'y ajouter un trait. C'est tout. Mais voyons cela de plus près.

Le titre et, dans des éditions ultérieures, le sous-titre de son ouvrage<sup>2</sup> ont la même franchise américaine qu'une phrase du chapitre III : "*The thesis of that book is that the story of Jewish extermination in World War II is a propaganda hoax*" (La thèse de ce livre est que le récit de l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale est une mystification imputable à la propagande). Sur un ton tout aussi direct il avait écrit : "La plus simple des bonnes raisons d'être sceptique au sujet de l'allégation d'une extermination est aussi la raison la plus simple à concevoir : à la fin de la guerre, ils étaient toujours là."

D'emblée, dès les premières lignes, l'auteur nous avait annoncé la couleur et, à la fin de son livre, le voici qui nous la rappelle. Il nous déclare en quelque sorte : " Cette version si populaire de la seconde guerre mondiale est mensongère. Elle n'est qu'une variante des extravagantes histoires juives dont est tissé le Talmud." Dans la version rabbinique de l'histoire de la seconde guerre mondiale on ose présenter le sort des juifs comme celui d'un peuple exceptionnel que son dieu, incroyablement pervers, aurait choisi de soumettre à des souffrances exceptionnelles ; pour cela, ce dieu pervers aurait décidé de livrer son "peuple d'élection" à des forces sataniques, celles du national-socialisme allemand. Ces talmuderies ne sont que délires. Ce n'est pas de l'histoire, ce sont des histoires. Plus précisément, ce sont là des histoires comme on en découvre déjà à profusion dans l'Ancien Testament. Et avec de pareilles inventions, même en l'absence de toute intention sordide, il est rare qu'on ne se fasse pas de l'argent et de la publicité.

À la dernière page A. R. Butz évoque le "traité du Luxembourg" (1952) fixant les colossales "réparations" financières consenties aux juifs par le gouvernement de Bonn en raison des "actes criminels indicibles" censément commis par le III<sup>e</sup> Reich contre les enfants d'Israël ; ces "réparations", soit dit en passant, sont prévues pour durer jusqu'à l'an 2030 et ne constituent qu'une fraction de ce que le contribuable allemand et les entreprises allemandes versent à Shylock. A. R. Butz conclut que son ouvrage a montré que ces prétendus crimes sont "en grande partie une mystification et, en particulier, une mystification sioniste". Il n'est pas homme à penser "juif" et à écrire "sioniste". S'il veut mettre en cause "les juifs", il dira "les juifs" et, s'il veut dire "les sionistes", il écrira "les sionistes". Or — c'est là l'une de ses plus précises démonstrations — il nous prouve que le mythe de l'"Holocauste" a été largement forgé et lancé par des milieux spécifiquement sionistes. Il démontre également que la mascarade judiciaire du procès de Nuremberg est une création bien moins du gouvernement des États-Unis ou du procureur Jackson que d'influents personnalités qui étaient sionistes et non simplement juives. Notre Américain en conclut logiquement que, puisqu'il y a eu mystification sioniste suivie d'escroquerie, l'État d'Israël doit beaucoup d'argent à l'Allemagne : "*a lot of money*", écrit-il en homme qui pratique la litote.

On conçoit qu'un Français, un Européen, juge un peu abrupte cette franchise américaine mais, dans le cas d'A. R. Butz, ce ton-là n'est perceptible qu'au début et à la fin du discours qu'il nous tient. Presque tout le reste porte, au contraire, la marque d'une démonstration lente et sereine.

L'œuvre de notre révisionniste est une entreprise de démolition et de construction.

A. R. Butz tue le mythe de l'"Holocauste" et même, pour reprendre le mot anglais d'"*overkill*", il le "sur-tue". Il rase, jusque dans ses fondations, un édifice de mensonges qui sont tous plus absurdes et plus dangereux les uns que les autres. Mais aussi, il songe à dresser dans ses grandes lignes le tableau de ce que les juifs

2. *The Case Against the Presumed Extermination of European Jewry* (Le procès de l'extermination présumée des juifs d'Europe).

européens ont réellement vécu et souffert. Il rappelle les mesures prises par les Allemands à l'encontre d'une minorité que, souvent avec raison, ils jugeaient hostile ou tenaient même parfois pour belligérante et dont les moyens sur le plan international étaient pour eux redoutables. Il dépeint la réalité d'une politique qui visait à une "solution finale territoriale" (*territoriale Endlösung*) de la permanente "question juive" (*Judenfrage*). Cette solution visait à trouver pour les juifs du monde entier, à défaut de Madagascar, un territoire (qui ne fût pas la Palestine); au terme des épreuves subies, elle devait permettre un "renouveau juif"; mais cette solution fut rendue impossible par le déroulement de plus en plus tragique de la guerre mondiale. Il évoque la réalité des solutions "provisoires" constituées par l'enfermement de juifs dans des ghettos ou, parfois, dans des camps de concentration, dans des centres de transit ou dans des camps de travail forcé. Constamment il garde à l'esprit une vérité si élémentaire qu'on tend à l'oublier: "Pendant la guerre, il y avait une guerre." La formule, intentionnellement tautologique, est riche de sens. C'est, en effet, pour avoir fait abstraction de la guerre et de ses nécessités que les Reitlinger, Hilberg et Dawidowicz ont donné une image complètement faussée du traitement des juifs par les Allemands de 1939 à 1945. Ces auteurs shoatiques n'ont pas vu ou pas voulu voir que les autorités du III<sup>e</sup> Reich avaient eu pour premier souci de gagner la guerre économique et militaire et non de s'en prendre aux juifs. Les principales mesures adoptées à l'endroit des juifs s'expliquaient par la nécessité d'assurer la sécurité du soldat allemand ou du civil allemand en temps de "guerre totale" et par le besoin vital d'acquérir une main-d'œuvre aussi abondante que possible. Par la suite, si, dans les camps où étaient ces juifs, mêlés à des non-juifs, on avait édifié des crématoires, c'était à cause des épidémies qui frappaient à la fois les Allemands et leur main-d'œuvre, juive ou non juive. Il est incroyable que ces auteurs orthodoxes n'aient pas même fait mention des épidémies comme motif de construction des crématoires. Enfin, qui dit guerre dit "horreurs de la guerre". De cette guerre, de cette croisade, que tant d'entre eux avaient voulue, et de ces horreurs, les juifs ont payé leur part. Comme ils n'ont pas été les seuls à souffrir des effets de la seconde guerre mondiale, il est absurde, pour un historien de l'"Holocauste", de ne pas réellement évoquer cette guerre de 1939-1945, qui a fait tant d'autres victimes, y compris, dans le cas des vaincus, encore longtemps après leur défaite. Juger "Auschwitz", ce n'est pas l'isoler comme si ce camp s'était trouvé sur la planète Mars, mais c'est replacer ce camp dans l'histoire de la guerre et aussi dans l'histoire de tous les camps de concentration allemands, anglais, français, américains, soviétiques et autres, avant, pendant et après les années 1939-1945. Une vision judéocentrique et fixiste de l'histoire des juifs ne permettra jamais de comprendre cette partie-là de l'histoire des hommes.

Chez A. R. Butz, les capacités d'analyse sont certes évidentes mais ce qui frappe par-dessus tout est son esprit de synthèse. Jamais l'arbre ne lui cache la forêt. Toujours le texte à étudier est replacé dans son contexte. Le sens du mot "contexte", malheureusement si galvaudé, a fini par prendre une telle extension qu'aujourd'hui il désigne trop souvent des considérations particulièrement floues et fort éloignées du mot ou du sujet qui est à l'étude. Par "contexte" notre auteur, lui, entend d'abord ce qui est le plus proche de l'objet de son analyse. En premier lieu, il s'agit pour lui du contexte immédiat (par exemple les mots qui flanquent le mot à étudier); puis, de proche en proche, il s'agit aussi, en un dénombrement complet, des faits, des personnages et de l'époque à considérer. À ce titre, on lira, par exemple, l'éblouissante Annexe E sur "Le rôle du Vatican". Un flot d'études ont été publiées dans le cadre de la controverse touchant ce qu'on appelle "le silence de Pie XII" sur l'"Holocauste". Invitons les auteurs de telles études à lire cette annexe. Ils prendront conscience de ce qu'ils n'ont pas eu, de leur côté, les capacités d'analyse et l'esprit de synthèse qui ont permis à A. R. Butz, historien non professionnel, de résoudre la fausse énigme de ce silence. Car, si Pie XII s'est tu, pendant la guerre et même après la guerre, sur l'extermination des juifs et sur les chambres à gaz, c'est que celles-ci n'ont pas existé et qu'à tout le moins le Pape avait des doutes sur leur existence, ce qui suffit à en faire un "révisionniste" à sa



façon. Sur ce qui n'a pas existé, et même sur ce qui n'a pas *pu* exister, il est normal de se taire. Si un crime est sûrement ou probablement de l'ordre de la fiction, on ne va pas le dénoncer comme s'il s'était réellement produit. Car accuser quelqu'un d'un crime qui n'a pas existé, c'est mentir et calomnier, et, quand l'accusé est un vaincu, c'est se déshonorer. Pie XII, sur ce sujet, n'a voulu ni mentir, ni calomnier, ni se déshonorer.

Dans la manière dont il conduit parfois son raisonnement A. R. Butz s'emploie à mettre une lenteur si savante que certains lecteurs peuvent en être déconcertés. Où nous mène-t-il ? vont-ils penser. Que signifie ce passage qui a toutes les apparences d'une pure digression ? Quand retrouverons-nous le fil du discours ? Le lecteur américain va renâcler, s'il est habitué à des lectures confortables de "*digests*". Le lecteur français, qui aime qu'on soit preste, va grincher. L'un et l'autre auront tort. Notre homme, lui, sait que "qui va lentement va sûrement". Par ailleurs, A. R. Butz est doté de ce puissant humour anglo-saxon qui s'accommode assez bien d'une certaine lenteur insupportable aux esprits latins.

Prenons un exemple de ce long et lent raisonnement qui, en 1975-1976, a mené l'auteur à une conclusion particulièrement hardie et voyons sous quelle forme providentielle un événement survenu quelques années plus tard, en 1979, est venu fournir une spectaculaire confirmation du génie dialectique d'A. R. Butz.

Vers la fin du chapitre II, une section du livre est consacrée au rôle industriel d'Auschwitz. L'auteur s'attarde à des considérations techniques sur l'essence synthétique et le caoutchouc synthétique. Quand il ne nous parle pas "polymérisation" ou "vulcanisation", il nous entretient de "butadiène" et de "sodium". Le lecteur peut s'en inquiéter. Il s'interroge : a-t-il affaire à un cuistre ? Rencontre-t-il là cette forme ultime de sottise qu'est la bêtise universitaire ou polytechnicienne ? Est-ce celle de l'âne bête ? Se trouve-t-il soudain nez à nez avec l'un de ces pédants qui sont si peu maîtres de leur sujet qu'il leur faut étaler une science d'emprunt ? Comme on va le voir, il n'en est rien.

Le début du chapitre suivant traite de la crise du caoutchouc aux États-Unis en 1942. Le 7 décembre 1941, à Pearl Harbour, la plus grande partie de la flotte américaine du Pacifique a été soudain détruite. Du coup, l'océan Pacifique est devenu comme une mer japonaise. Du jour au lendemain, les Américains se voient couper la route du caoutchouc en provenance de la Malaisie et des Indes orientales. D'urgence, il leur faut entreprendre des recherches en vue de fabriquer du caoutchouc synthétique. Or quel est, à cette époque, le pays du monde le plus avancé en ce domaine ? La réponse est l'Allemagne. Et, s'interroge l'auteur, en quel point d'Allemagne cette recherche se développe-t-elle le plus ? La réponse est, cette fois-ci, Auschwitz. C'est à Auschwitz, ville de Haute-Silésie (qui sera, après la guerre, annexée par la Pologne), que se situe un important complexe industriel où l'on fabrique de l'essence synthétique et où l'on cherche à mettre au point une industrie de ce type de caoutchouc synthétique qu'on appelle "buna" (mot composé de "butadiène" et de "Na", symbole chimique du sodium).

C'est alors qu'A. R. Butz a l'audace de conclure que les Américains ont certainement porté la plus grande attention à Auschwitz aussi bien pour la production d'essence synthétique que pour les tentatives de production de caoutchouc synthétique. Poussant encore plus loin l'audace, il consacre tout un développement à la surveillance ou à l'espionnage par voie de photographie aérienne. Il avance que, vu la qualité des photographies aériennes de l'époque, les services de renseignements américains, désireux de savoir ce qui se passait réellement à Auschwitz, ont normalement dû recourir à cette source d'information en plus de tous les moyens de renseignement à leur disposition. Il ajoute que, jusqu'à présent (1975), ces photographies n'ont pas été rendues publiques. Il en conclut que, si, dans ce camp, en 1942, on avait réellement mis en œuvre une abomination dépassant toutes les normes de l'horreur et si on y avait conduit une entreprise aussi extraordinaire qu'un programme industriel d'extermination physique des juifs, les

services de renseignements de l'armée américaine n'auraient pas manqué de le savoir. Pour compléter la pensée de l'auteur sur ce point, précisons que ce qu'il dit, ici, de 1942 s'applique a fortiori aux années 1943 et 1944. Si, pendant la guerre, les photographies aériennes avaient corroboré la rumeur de l'existence et du fonctionnement d'énormes "usines de mort", elles auraient été immanquablement publiées. Si, encore trente ans après la guerre on les gardait secrètes, c'est qu'elles ne corroboreraient pas la rumeur.

En février 1979, soit près de trois années après la parution de son livre, qui avait suscité de sérieux remous, notamment dans la communauté juive américaine, A. R. Butz avait la satisfaction de voir la CIA publier enfin... des photographies aériennes d'Auschwitz<sup>3</sup> ! Ces photographies prouvaient qu'Auschwitz n'avait jamais été qu'un ensemble de camps de concentration à côté desquels les Allemands avaient développé un vaste complexe industriel. Les bâtiments des crématoires n'avaient rien que de banal. Ils étaient entourés d'espaces verts en bon état, bien dessinés et sans aucune trace de piétinements par ces foules qui, paraît-il, auraient attendu à l'extérieur pour pénétrer dans les bâtiments des crématoires afin d'y être gazées, puis incinérées. On ne voyait pas de file d'attente à leur proximité. Il n'y avait pas non plus la moindre montagne de ce charbon ou de ce coke qui aurait été nécessaire pour incinérer, à ce qu'on dit, des milliers de victimes par jour. En particulier, deux de ces bâtiments, loin d'être dissimulés, se trouvaient tout proches du terrain de football des internés. Les photographies montraient quand et comment la vaste zone industrielle avait été bombardée par l'aviation alliée et pourquoi les camps eux-mêmes n'avaient pas été pris pour cibles. Si ces camps avaient été intentionnellement bombardés, les internés auraient été tués en grand nombre précisément parce qu'ils étaient "concentrés" et les survivants n'auraient plus disposé de dortoirs, de latrines, de douches, de lavoirs, de cuisines, d'infirmeries, ni d'abri. Les crématoires une fois détruits, les cadavres seraient restés sur place dans une zone où, la nappe phréatique étant très élevée, les inhumations étaient impraticables. Le typhus alors aurait redoublé ses ravages. (On découvrira, en fin de compte, que le nombre des missions aériennes des Alliés au-dessus d'Auschwitz entre le 27 décembre 1943 et le 14 janvier 1945 s'était élevé à trente-deux.)

Cette publication des photographies aériennes confirmait la thèse d'A. R. Butz. Et cela d'autant plus qu'en 1979 les deux auteurs de la publication adornaient lesdites photographies de flèches indiquant les emplacements des "vestiaires" (*sic*) et des "chambres à gaz" (*sic*). N'importe quel lecteur doté d'un minimum de sens critique ne pouvait que s'esclaffer devant tant de naïveté ou de roublardise de la part de ces deux employés de la CIA. En définitive, A. R. Butz avait tellement eu raison que ses adversaires, pour lui répliquer, en étaient réduits, on le voit, à de purs enfantillages.

Sur bien d'autres sujets l'auteur a manifesté la même clairvoyance. En 1982, il a prononcé une conférence dont on trouvera ici la transcription<sup>4</sup>. En un vaste exposé il y énumère une série de simples constatations qui se trouvent renforcer sa thèse. Mais, en préambule, il a l'idée judicieuse d'évoquer, à titre de précédent dans l'histoire des grandes mystifications, le texte de la "donation de Constantin", prétendument découvert au IX<sup>e</sup> siècle. Il le fait pour décrire comment, dans le passé, une énorme supercherie, d'une importance capitale pour les intérêts de la papauté, avait pu être enfin dévoilée par Laurent Valla au XV<sup>e</sup> siècle. L'empereur Constantin, auteur, en 313, de l'édit de Milan, n'avait, en réalité, jamais fait donation de l'empire romain à la papauté. Le texte de la donation n'était qu'un faux, au demeurant parfaitement grossier. Les mensonges historiques de ce genre ne devraient abuser personne de sensé, mais ils se maintiennent durablement parce qu'un type de

3. Dino A. BRUGIONI et Robert G. POIRIER, *The Holocaust Revisited: Analysis of the Auschwitz-Birkenau Extermination Complex*, Central Intelligence Agency, Washington, DC, 19 p.

4. Voy., *infra*, "Contexte historique et perspective d'ensemble dans la controverse sur l' "Holocauste"" , p. 517-560.

pouvoir ou de société en a besoin ; dès que leur nécessité ne se fait plus sentir, ils peuvent disparaître. Par ailleurs, A. R. Butz rappelle que, souvent, celui qui s'efforce de dévoiler un tel mensonge accumule une masse d'arguments de valeur inégale alors que quelques arguments précis auraient suffi. Après ce long préambule, il revient au cœur de son sujet. Il énumère alors les simples raisons, au nombre de huit, pour lesquelles la prétendue extermination des juifs n'a pas pu avoir lieu. Résumons : si, en pleine Europe, en l'espace de trois ans, les Allemands avaient tué tant de millions de juifs, un phénomène aussi extraordinaire n'aurait pu passer inaperçu. Or le Vatican n'a pas vu ce prodige. Le Comité international de la Croix-Rouge ne l'a pas noté. La Résistance allemande ne l'a pas mentionné. Les juifs européens ne disposaient d'aucun renseignement sur le sujet et ne croyaient pas vraiment aux rumeurs vagues, absurdes et cacophoniques qui couraient çà et là sur une extermination physique de proportion industrielle. Les juifs du dehors (États-Unis, Palestine, organismes juifs internationaux, etc.) ne se comportaient pas comme s'ils ajoutaient foi aux récits alarmants qu'ils propageaient. Les gouvernements alliés se comportaient de même. C'est là qu'A. R. Butz place ce qu'on peut appeler son histoire de l'éléphant miraculeux. Elle mérite d'être citée :

Ce qu'on *exige* de nous, c'est que nous allions croire que ces " événements de la dimension d'un continent au point de vue de la géographie, d'une durée de trois ans au point de vue du temps et de plusieurs millions au point de vue du nombre des victimes " ont tous pu se passer sans qu'aucune des parties en cause en ait eu connaissance. Autant me raconter que, alors que je n'avais aperçu aucun éléphant en regardant dans ma cave, il s'y trouvait quand même un éléphant. Et puis, alors que j'étais assis dans mon salon, je n'ai pas remarqué que l'éléphant avait trouvé le moyen de monter à l'étage et de s'y ébattre un moment : les escaliers à emprunter, les ouvertures des portes, les parquets étaient soudain devenus, par miracle, compatibles avec de telles activités. Puis l'éléphant s'était précipité dehors dans un quartier commerçant en pleine activité, en plein midi, et ensuite, à quelques kilomètres de là, il avait réintégré son zoo, mais personne ne s'en était aperçu.

En conclusion, si le génocide des juifs avait existé, au moins huit instances n'auraient pas manqué de s'en apercevoir ; or aucune ne s'en est aperçu ; donc ce génocide n'a pas pu exister. S'obstiner néanmoins à croire en sa réalité serait comme ajouter foi aux huit énormités contenues dans l'histoire de cet éléphant. Une courte histoire qui en dit plus qu'un long discours !

\* \* \*

*The Hoax* souffre d'imperfections. Pour commencer, la première édition s'était présentée sous une apparence rébarbative. Faute d'argent, il avait fallu choisir un papier de mauvaise qualité et imprimer le texte sous une forme trop compacte et en trop petits caractères typographiques. La masse en paraissait d'autant plus indigeste que les intertitres étaient trop rares. Rien ne venait éclairer le lecteur par des signes ou des indications qui lui auraient permis d'avancer plus facilement dans la démonstration. Le style était sans grâce et le vocabulaire sans recherche ; l'auteur en convient, d'ailleurs, comme on va le voir dans sa préface de l'édition française qui, elle, est la première à se voir doter d'assez nombreux intertitres.

A. R. Butz qualifie son analyse d'" horizontale " par opposition à l'analyse " verticale " conduite par d'autres révisionnistes. Il veut dire, à juste titre, qu'il a tenu sous son regard l'ensemble du sujet tandis que d'autres révisionnistes n'ont pris en considération que certains aspects du même sujet. Prenant l'exemple de la prétendue chambre à gaz nazie, il admet que, dans son livre, cet aspect-là de l'" Holocauste " n'a pas beaucoup retenu son attention. Il va jusqu'à dire que celui

qui s'intéresse à cette question pourrait se passer de lire son livre. En même temps, il n'imagine pas qu'une personne sérieuse puisse s'aventurer dans la controverse sur les chambres à gaz sans avoir au préalable pris, dans son livre, une vue générale de l'interprétation révisionniste de l' "Holocauste".

Cette distinction entre analyse "horizontale" et analyse "verticale" est un peu trop abstraite. Quand son auteur analysait le type de caoutchouc synthétique que cherchaient à fabriquer les Allemands, quand il nous entretenait de polymérisation ou de vulcanisation, quand il nous expliquait la combinaison, dans le buna, du butadiène et du sodium, n'était-il pas plutôt dans le "vertical" que dans l' "horizontal" ? Ne serait-il pas juste de dire que, dans toute l'étendue de son livre, qui constitue une synthèse sans égal, l'auteur n'en conduit pas moins une série d'examen particuliers qualifiables de "verticaux" ? À l'inverse, le chercheur qui décide d'aborder le vaste sujet de l' "Holocauste" sous l'angle, avant tout, de la seule chambre à gaz nazie, ne travaille-t-il vraiment que dans le "vertical" ? Ne serait-il que l'analyste d'un aspect particulier ? N'aurait-il pas, lui aussi, à sa façon, une vue "horizontale" et synthétique de l' "Holocauste" ? Si j'en juge par mon propre cas, je n'ai pris connaissance de la synthèse de notre Américain (1976) qu'après avoir lu Rassiner au début des années soixante et après avoir décidé, considérant la masse gigantesque du Grand Mensonge, que j'attaquerais celui-ci sous son angle le plus fragile : celui de la magique chambre à gaz. Pour moi, *The Hoax* n'a pas joué le rôle d'une lecture d'initiation ; il n'a eu que la valeur d'une providentielle confirmation. Apercevant ce colosse qu'est le Grand Mensonge, j'ai vite noté qu'il avait des pieds d'argile et c'est donc sur ce point faible que j'ai décidé de concentrer mes attaques. Assurément, dans ce combat, le spectateur qui, lui, n'a pas vu les pieds d'argile, va s'étonner de mon acharnement à porter mes coups comme au ras du sol. Il va me croire la vue basse. Il n'en est rien. J'avais bel et bien pris la totale mesure du monstre. Et, d'ailleurs, comment ses formidables proportions m'auraient-elles échappé ? En vérité, discernant ce que j'ai pensé être son point faible (ces fumeuses "chambres à gaz"), c'est à ce point que, pour commencer, j'ai réservé mes coups. Qui affronte Achille doit, tel Pâris, le viser au talon.

Mais trêve d'images et de comparaisons ! A. R. Butz a voulu prouver que "*le crime sans précédent*" (le génocide) imputé au vaincu par le vainqueur n'avait pas existé tandis que d'autres révisionnistes, choisissant une voie différente, ont voulu démontrer que "*l'arme du crime sans précédent*" (la "chambre à gaz") n'avait pas existé. Si *ce crime* est imaginaire, il s'ensuit qu'on n'a même plus besoin d'ajouter que *l'arme* l'est aussi. À l'inverse, si *cette arme* est imaginaire, *le crime* l'est également. Le résultat est identique et seules les méthodes pour l'atteindre ont été différentes.

La puissante intelligence d'A.R. Butz est peut-être trop abstraite. Le seul camp de concentration que l'auteur de *The Hoax* ait jamais visité de sa vie est celui de Dachau. Au sujet de la prétendue chambre à gaz homicide de ce camp, il n'a écrit à peu près rien sinon que, de l'avis même des accusateurs, celle-ci, "camouflée en salle de douches", n'aurait pas été achevée et, par conséquent, n'aurait pas servi.

Cette même indifférence pour certaines contingences matérielles (pas toutes !) se notait ailleurs. Parmi les arguments essentiels qu'on peut invoquer pour dire que les chambres à gaz nazies n'ont pu exister qu'en imagination, il y a, me semble-t-il, l'argument de l'existence, bien réelle celle-là, de la chambre à gaz d'exécution des pénitenciers américains. Il suffit de voir une chambre à gaz américaine et d'en étudier le fonctionnement pour se rendre compte que la supposée chambre à gaz nazie et son supposé fonctionnement ne sont que vues de l'esprit. Or A. R. Butz est américain. Comment se fait-il qu'il n'ait pas utilisé cet argument ? Pourquoi, non content de n'étudier de près aucune prétendue chambre à gaz "nazie", ne s'est-il renseigné sur aucune chambre à gaz d'un pénitencier de son pays ? S'il l'avait fait, il se serait tout de suite rendu compte à quel point il est redoutable d'avoir à

exécuter un détenu avec du gaz cyanhydrique (cas du pesticide Zyklon B) sans se gazer soi-même. Il aurait vu que rien n'est dangereux comme de pénétrer dans la chambre à gaz américaine après l'exécution et combien le cadavre est devenu intouchable à moins de précautions draconiennes. Il aurait constaté que seule une machinerie sophistiquée peut éviter le pire au médecin et aux deux aides, qui, gantés, bottés de caoutchouc, pourvus de masques à filtre spécial, vont avoir à pénétrer dans la chambre à gaz pour y manipuler un cadavre resté dangereux. Il aurait vu que les récits de membres du *Sonderkommando* pénétrant dans les chambres à gaz " nazies " pour y manipuler négligemment, sans masques à gaz, des centaines ou des milliers de cadavres cyanurés sont grotesques. Du même coup, les " confessions " de Rudolf Höss à ses geôliers s'effondraient et, avec elles, bien d'autres " confessions " ainsi que des " témoignages ", des " mémoires ", des " preuves ", des " procès ", bref, tout ce qui constituait la base de l'édifice du Grand Mensonge.

Revenons à la " donation de Constantin ". Les " révisionnistes " à la Laurent Valla avaient donc cru nécessaire d'invoquer cent arguments afin de prouver la supercherie. Or, un seul argument aurait suffi, mais si modeste, si dérisoire, si basement matériel que c'est à peine si l'on ose en faire état : en effet, une seule piécette de monnaie romaine suffisait à prouver qu'après Constantin l'empire romain avait eu à sa tête d'autres empereurs et non un pape quelconque. En réalité, des amas de numéraire à l'effigie des successeurs véritables de Constantin prouvaient que le texte de la trop fameuse donation, " découvert " au IX<sup>e</sup> siècle, ne pouvait être qu'une supercherie. Le plus humble des numismates tenait en ses mains la preuve, matérielle et irréfutable, de la mystification tout entière. Aucune de ces pièces n'était à l'effigie d'un pape ; toutes l'étaient à l'effigie d'un empereur. De la même façon, aujourd'hui, il suffit de ses yeux et d'un minimum de connaissances pratiques pour voir que la prétendue chambre à gaz, qu'à Auschwitz, capitale de l' " Holocauste ", on fait visiter à des foules de touristes et de pèlerins, n'est qu'une chambre à gaz Potemkine. Quant aux autres prétendues chambres à gaz " nazies ", ou bien elles ne se visitent plus, ou bien on nous explique qu'inachevées elles n'ont pas eu le temps de servir. Aucun historien n'ose plus nous montrer un dessin, une maquette, une représentation quelconque de cette arme diabolique. Parfois, Candide s'imagine apercevoir au loin l'introuvable " chambre à gaz " en question ; il s'en approche ; elle disparaît à sa vue : ce n'était qu'un mirage. La prétendue chambre à gaz " nazie " est en quelque sorte l'Arlésienne de l'historiographie juive. Je dirais donc, pour conclure, qu'A. R. Butz, n'avisant pas le précieux argument qu'il avait à portée de main, me fait, en la circonstance, songer à un Laurent Valla qui n'aurait pas vu la pièce de monnaie romaine qu'il tenait en sa main et qui lui permettait pourtant de tuer et même de " sur-tuer " (*overkill*) le mensonge historique qu'il cherchait à combattre.

\* \* \*

On se doute que ces réserves n'entament pas mon estime pour l'œuvre et pour l'homme. Bâtie à chaux et à ciment, l'œuvre survivra indubitablement à son auteur. Sera-t-elle ce que Thucydide appelait un " acquis pour toujours " (*ktêma es aei*) ? Elle mériterait de l'être. En plus d'un quart de siècle il ne s'est trouvé aucun historien pour en tenter la réfutation. Dans l'interminable flot des publications antirévisionnistes, pas un ouvrage, pas un article ne fournit la parade à cet exceptionnel ouvrage de référence qu'est devenu, pour l'étude du révisionnisme historique, *The Hoax of the Twentieth Century*.

Malheureusement, la mystification à laquelle se sont attaqués les révisionnistes est assurée de connaître encore de beaux et sinistres jours au XXI<sup>e</sup> siècle. On voit mal

comment un puissant cerveau, fût-ce celui de l'Américain A. R. Butz, pourrait venir à bout d'une aussi colossale imposture que celle du prétendu "Holocauste" des juifs. Des événements qui ne dépendront ni de la volonté des chercheurs ni de la qualité de leurs travaux décideront seuls du moment où cette imposture prendra fin.

Encore peut-on se demander si une croyance de ce type prendra jamais fin. Sa nature est de plus en plus religieuse. La religion de l'"Holocauste" ou de la "Shoah" tend, chez les juifs d'aujourd'hui, à prendre le relais de la Torah et du Talmud. Elle est sacrée. Elle sert à la fois Dieu, Mammon, le Veau d'or, l'éternelle colère des juifs et leur inextinguible soif de vengeance. La société de consommation et sa quête du profit s'en accommodent idéalement. Ni cette société ni cette religion ne donnent, pour l'instant, le moindre signe d'essoufflement.

Vingt-six ans. Il aura fallu attendre vingt-six ans (1976-2002) pour que paraisse en français *The Hoax of the Twentieth Century*. Ce n'est pas faute d'avoir tenté, pendant plus d'un quart de siècle, de mettre à la disposition du public de langue française l'œuvre magistrale de l'Américain Arthur Robert Butz. À chaque fois, le manque d'argent et de moyens matériels, sans compter les vicissitudes de la répression, ont entravé ces efforts. Aujourd'hui, enfin, l'œuvre nous parvient en français, mais il a fallu la publier à l'étranger. La nouvelle Inquisition est là qui veille au créneau. "Une insupportable police juive de la pensée" (Annie Kriegel) monte la garde. Chaque année, avec l'apparition de nouveaux écrits révisionnistes, elle allonge les listes de son *Index Librorum Prohibitorum*.

Le révisionnisme historique est décidément la grande aventure intellectuelle de notre temps.

*Robert Faurisson, octobre 2002*

## PRÉFACE À L'ÉDITION FRANÇAISE

Mes recherches sur ce qu'on appelle "l'Holocauste" juif ont commencé en 1972 et vingt-six ans se sont écoulés depuis la première publication de ce livre en Grande-Bretagne, en 1976, sous le titre de *The Hoax of the Twentieth Century*, "La Mystification du XX<sup>e</sup> siècle". Il s'est écoulé vingt-cinq ans depuis la sortie, en 1977, d'une deuxième édition britannique, légèrement révisée, et d'une première édition américaine dont la présente édition française est la traduction. S'y ajoutent en annexe trois conférences que j'ai prononcées en 1979, 1982 et 1992.

J'éprouve une certaine satisfaction à voir que ce livre offre encore quelque intérêt un quart de siècle après sa publication. Néanmoins, étant donné, d'une part, l'ancienneté de ce texte et, d'autre part, les progrès substantiels accomplis depuis par le révisionnisme, spécialement en France, un bref commentaire s'impose ici sur la valeur que peut avoir mon livre pour le lecteur d'aujourd'hui. Comment peut-il se faire qu'un ouvrage vieux d'un quart de siècle ne soit pas aujourd'hui périmé ? Que peut-on en retirer de nos jours ? Ne vaudrait-il pas mieux en réviser la teneur pour tenir compte de l'évolution survenue depuis les années 1976-1977 ?

Dans la perspective qui est aujourd'hui la nôtre, ce livre présente des défauts, si bien que des personnes, au nombre desquelles je me compte, pourraient faire mieux à présent. Alors même que je reconnais ces défauts, je plaiderai ma cause en faisant remarquer que j'étais un homme isolé, qui travaillait sans presque aucun secours. À l'exception de Wilhelm Stäglich, les correspondants que j'avais avant la sortie du livre en 1976 ne jouaient pas de rôle important dans le révisionnisme et ce rôle ne s'est pas non plus accru par la suite. Les textes à tendance révisionniste étaient rares. Certains ne valaient rien, ce qui était gênant mais sans plus. En revanche, il y avait Paul Rassinier, Thies Christophersen et Wilhelm Stäglich. À cette époque-là, les écrits de Paul Rassinier, ancien déporté politique à Buchenwald, présentaient le double intérêt de constituer une source directe, à savoir un récit d'expériences personnelles, et un exposé de caractère historique (l'intérêt de Rassinier se limite aujourd'hui à sa qualité de source directe). Christophersen et Stäglich, deux Allemands qui avaient stationné dans la région d'Auschwitz, ne valaient que comme sources directes, bien que Stäglich ait plus tard écrit un livre de caractère historique. Mais, même si on prend en considération ces trois auteurs, l'édifice historique, dans sa complexité, manquait encore. Je m'en explique.

Le style de mon livre est à coup sûr dépourvu d'élégance. Je crois que mon style s'est sensiblement amélioré par la suite mais, comme chez la plupart de ceux qui ont reçu une éducation technique, il demeure, dans le meilleur des cas, sec et sans grâce. Il a cependant suffi pour faire le travail.

Il n'est pas présomptueux de ma part de dire que mon livre est le meilleur dans son genre puisque, aussi bien, il est le seul de son genre. Si je devais le comparer aux autres, je dirais que mon approche est horizontale tandis que la leur est verticale. Les chercheurs qui m'ont succédé ont choisi des sujets précis et les ont plus approfondis que je ne l'ai fait. Ces approches verticales s'opposent donc à mon approche, laquelle est horizontale. J'ai tâché de couvrir tous les aspects raisonnablement

significatifs du problème. La question des chambres à gaz n'était qu'un aspect parmi nombre d'autres. J'ai essayé de montrer aussi bien ce qui s'est passé que ce qui ne s'est pas passé. J'ai souligné l'importance du sionisme et des mouvements qui lui étaient liés. J'ai examiné les politiques suivies par les Alliés et les influences juives qui se sont exercées sur elles. L'utilisation de certaines sources (par ex. les procès de Nuremberg, les rapports de la Croix-Rouge, les documents du Vatican, les articles de presse du moment) semble aller de soi aujourd'hui mais, à l'époque, ce n'était pas le cas. Afin d'aider à comprendre les premiers procès pour crimes de guerre, j'ai eu recours au précédent, fort utile, constitué par les procès de sorcellerie.

Je revendique également un autre apport du livre qu'on pourra me contester car, de prime abord, il peut aujourd'hui sembler ridicule. J'ai considéré les camps de concentration comme des institutions spécifiques qui existaient en des lieux spécifiques et j'ai considéré les événements qui s'y seraient, paraît-il, déroulés, dans un espace réel et en un temps réel. Par "espace réel", j'entends un espace dans lequel nous évoluons tous, dans lequel ce qui se passait à Auschwitz se passait au moment même où le président Roosevelt tenait des réunions à Washington, où j'allais à l'école, etc.

Il y a là une telle évidence qu'il pourrait sembler saugrenu de ma part de vouloir présenter cela comme une perspective originale, mais qu'on m'écoute jusqu'au bout. À l'époque, la littérature sur le sujet me donnait l'impression que les événements décrits comme réels, à supposer qu'ils eussent existé, auraient tout aussi bien pu se produire en imagination sur la planète Mars, tant on s'abstenait de les inscrire dans un plus large contexte. Comme je le rappelle au lecteur dans le chapitre V, "Une guerre faisait rage pendant la seconde guerre mondiale".

Prenons la présentation que je fais d'Auschwitz, le principal camp que l'on dit "d'extermination". J'ai commencé par décrire Auschwitz comme un camp qui remplissait toutes les fonctions que remplissaient les autres camps allemands typiques que l'on ne qualifiait pas de camps d'extermination; j'ai esquissé la nature de ces fonctions et j'ai présenté une carte montrant où se trouvaient ces camps. Ensuite, j'ai décrit les aspects uniques que présentait Auschwitz et les raisons pour lesquelles les Alliés devaient forcément s'intéresser à ce qui en transpirait. J'ai publié des photographies des fours crématoires d'Auschwitz et d'autres camps. J'ai publié une carte de la région d'Auschwitz et un plan de la partie "Birkenau" du camp d'Auschwitz. Ce plan et les différentes cartes montraient au lecteur les endroits exacts en Europe, en Pologne, à Auschwitz, où les grandes chambres à gaz étaient censées s'être trouvées. J'ai pris ensuite le cas d'un groupe particulier de juifs, les juifs hongrois, que j'ai examiné non seulement du point de vue de ce qui se disait sur les camps allemands mais aussi du point de vue de ce qui se passait en Hongrie. Pour moi, le problème des juifs hongrois se présentait comme le problème à la fois de ce qui était arrivé en Hongrie et de ce qui était arrivé à Auschwitz. Et même dans l'examen des événements d'Auschwitz, j'avais choisi un angle de vue différent, celui des Alliés, qui, à cette époque-là, s'intéressaient beaucoup à Auschwitz en tant que zone industrielle, donc comme une cible à bombarder, et qui auraient nécessairement photographié le camp dans ce but.

Les photographies ont été rendues publiques près de trois ans après la sortie de mon livre et ont confirmé mes conclusions, mais là n'est pas le point sur lequel je désire insister maintenant. Ce qui importe ici est ma méthode qui, si invraisemblable que cela puisse paraître, était la seule à cette époque-là à replacer Auschwitz dans son contexte historique. Certes, une partie de ce que j'ai dit à ce sujet se trouvait déjà dans des ouvrages plus anciens qui cherchaient à expliquer comment avait transpiré le secret des "exterminations", mais c'étaient des bribes et des morceaux qu'on trouvait généralement à la marge de ces récits. Il fallait quand même aller les chercher et les recueillir de-ci de-là à différentes sources. Ainsi, alors qu'il semble évident de joindre une carte de la région et un plan de Birkenau à un examen du problème d'Auschwitz, j'ai dû établir la carte à partir de plusieurs sources et



emprunter le plan, non pas à l'un des ouvrages classiques sur l' "Holocauste", comme ceux de Hilberg ou Reitlinger, mais à un livre allemand consacré au procès des gardiens d'Auschwitz qui s'est tenu en Allemagne en 1963-1965. Hilberg, Reitlinger et les autres auteurs de la même école étaient très avares de cartes et de photographies, sauf dans les livres uniquement destinés à montrer des photographies. On pourrait dire, en simplifiant à peine, qu'ils vous vendaient ou bien un livre d'images, ou bien un livre de texte, mais aucun ouvrage qui mêlât utilement les deux.

Je crois que mes analyses ont suscité des enquêtes sur certains sujets précis, même dans des cas où personne n'a voulu le reconnaître. Le scepticisme que j'ai laissé transparaître à propos de la réalité du mystérieux "industriel allemand" qui, d'après le Congrès juif mondial, aurait passé des informations en 1942 selon lesquelles on avait discuté de l'extermination des juifs au quartier général de Hitler, a peut-être suscité les enquêtes lancées par la suite pour déterminer l'identité du personnage. Walter Laqueur et Richard Breitman, dans *Breaking the Silence* (1986), ont proposé le nom d'Eduard Schulte, mais sans convaincre. J'avais aussi insisté sur l'inertie des Alliés face à Auschwitz, ce que Laqueur (*The Terrible Secret*, 1980) et Martin Gilbert (*Auschwitz and the Allies*, 1981) ont essayé, mais en vain, d'expliquer.

C'est dans mon livre, pour autant que je sache, qu'on a parlé pour la première fois de la nécessaire existence de photographies de reconnaissance aérienne en 1944 et de leur éventuelle utilité pour notre sujet<sup>5</sup>. Je crois également que mon livre a provoqué, peut-être par le biais de quelque intermédiaire, la publication de ces photographies par la CIA en 1979, mais une fois encore ce n'est pas une influence qu'on voudra bien reconnaître.

J'ai analysé les aspects spécifiques du prétendu processus d'extermination à Auschwitz. J'ai montré que tous les faits matériels spécifiques nécessitaient une explication seconde pour des faits relativement ordinaires, comme les transports, les sélections, les douches, la tonte des cheveux, le Zyklon B, les crématoires, etc., toutes choses réelles et relativement ordinaires auxquelles on a donné une interprétation seconde. Cette idée mérite à peine qu'on la signale aujourd'hui mais, à l'époque, elle avait sa valeur. Elle a fortement inspiré toutes les recherches révisionnistes qui, par la suite, ont porté sur le problème d'Auschwitz.

Je considère que mon livre a généralement "raison" même encore aujourd'hui, en ce sens que les différentes parties historiques s'accordent parfaitement entre elles, sans laisser place à aucun mystère sur des points importants ou fondamentaux. Voyez au contraire les tergiversations des historiens conventionnels qui n'ont rien à nous présenter que des mystères de toutes sortes : comment et quand l'ordre d'extermination a-t-il été donné ? Un tel ordre a-t-il même été donné ? Pourquoi les Alliés ne se sont-ils pas rendu compte de ce qui s'est passé — de ce qui est censé s'être passé — à Auschwitz ? Pourquoi le Pape n'a-t-il pas condamné ouvertement l'extermination physique, même après que les Allemands eurent été chassés de Rome ? Pourquoi la presse alliée n'a-t-elle pas donné plus d'importance aux informations faisant état de l'extermination des juifs au lieu de les enterrer dans les pages intérieures des grands journaux ?

Cette analyse horizontale reste la seule de son genre dans la production révisionniste. Le livre présentait une structure historiographique qui reste valable aujourd'hui. Il a facilité les études spécialisées parce que les chercheurs n'avaient plus à se préoccuper de se replacer dans un contexte plus large ; ils n'avaient qu'à renvoyer à mon livre le lecteur désireux d'en savoir davantage. Sans être parfait,

5. Certains affirment, sans en apporter la preuve, que le capitaine de l'armée américaine Jakob Javits, devenu plus tard sénateur, a utilisé ces photographies en 1944 pour demander que l'on bombarde Auschwitz. Voy. les lettres publiées dans l'hebdomadaire juif new-yorkais *Forward*, 23 février 2001, p.10, et 6 avril 2001, p.16. Si cette affirmation est véridique, ces photographies sont tombées dans l'oubli jusqu'à ce que j'en postule l'existence dans mon livre de 1976. J'incline à penser que cette affirmation n'est pas véridique.

mon travail a au moins permis cela. La preuve en est que parmi les révisionnistes, qui aperçoivent certainement les défauts du livre, il ne semble pas, malheureusement, qu'il existe une forte demande pour un ouvrage complet qui soit meilleur et d'une ampleur comparable, et il ne se profile aucun candidat pour en entreprendre la rédaction.

Un exemple : vous voulez discuter la question des chambres à gaz à Auschwitz. Mon livre est trop ancien pour qui veut connaître le dernier point de la question et on pourrait se dispenser de le citer. Il existe des écrits beaucoup plus récents et plus concluants, notamment ceux de Faurisson, mais je n'imagine pas que l'on puisse s'aventurer de façon assurée dans une controverse de ce genre sans avoir connaissance du contexte historique général, tel qu'il est fourni par mon livre. Par conséquent, je ne peux imaginer l'existence actuelle d'un révisionnisme de l'Holocauste sans un livre tel que le mien, même s'il n'est jamais nécessaire d'y faire référence aujourd'hui.

Il est toujours le seul livre de ce type. Il serait bon d'en avoir un meilleur mais il me semble qu'il se poserait alors deux problèmes. Tout d'abord, un tel livre, s'il fallait l'écrire en tenant compte de tout ce que nous savons maintenant, ne tiendrait pas en un seul volume. C'est pourquoi je repousse l'idée de mettre mon livre à jour. On passerait vite d'une "mise à jour" à un travail entièrement nouveau. Vouloir conserver le contenu d'origine et l'organisation de l'ouvrage affaiblirait le projet de mise à jour. Le meilleur instrument pour tenir le lecteur au courant des dernières recherches révisionnistes est un recueil de textes de divers auteurs, et non un ouvrage rédigé par une plume unique<sup>6</sup>.

En second lieu, il y a un paradoxe : une faiblesse du livre explique en partie sa force. Du point de vue qui est le nôtre aujourd'hui, il semble que le livre présente beaucoup de points de façon maladroite. Cela tient à ce que je n'ai pas écrit ce livre en expert. Je l'ai écrit comme un ouvrage de recherche normal : j'étais moi-même en train de tâcher de comprendre, comme le ferait tout lecteur cherchant à se renseigner sérieusement. Par conséquent, ce livre porte la marque, entre l'auteur et le lecteur, d'une relation commune et d'une entente mutuelle qu'on ne saurait trouver aujourd'hui dans un nouvel ouvrage rédigé par un expert s'adressant à un néophyte. C'est la seule relation qui soit possible aujourd'hui. Elle explique, je crois, l'effet parfois chaleureux qu'exerce mon livre. De ce point de vue, il reste contemporain, il continue à "avoir raison" et il ne convient pas de lui faire subir de révision importante.

Le fait que ce livre soit encore valable aujourd'hui est dû aux déformations et aux fausses représentations que les médias n'ont cessé d'imposer. Le résultat en est que des millions de gens sont tellement peu informés qu'un point de vue daté de 1976 a pour eux, en 2002, la valeur d'une formidable révélation.

Je considère que ce livre a eu autant de succès qu'on pouvait raisonnablement l'espérer, dans les circonstances où nous nous trouvons, mais il faut le voir aussi comme l'un des succès du phénomène du révisionnisme de l'"Holocauste", que personne ne peut s'attribuer en particulier. Je le vois juste comme un phénomène qui devait survenir, se développer et au développement duquel j'ai seulement pris part. J'ai abordé le sujet lors d'une conférence dont le texte est reproduit dans le Supplément A. Mais, pour être plus clair, je voudrais insister sur le fait que les juifs ont joué un rôle très important dans ce développement ; une partie du mérite doit leur en revenir. Ce sont eux qui, en 1977, ont choisi de révéler aux quatre coins de l'univers l'existence de cet obscur ouvrage. Qui aurait pu imaginer une publicité aussi massive pour un livre écrit par un auteur inconnu, publié par un éditeur

---

6. Ernst GAUSS (éd.), *Dissecting the Holocaust: The Growing Critique of "Truth" and "Memory"*, Theses and Dissertation Press [PO Box 64], Capshaw [Alabama 35742, États-Unis d'Amérique], 2000. Il s'agit d'une version augmentée du texte originellement publié sous le titre de *Grundlagen für Zeitgeschichte: Ein Handbuch über strittige Fragen des 20. Jahrhunderts*, Grabert, Tübingen, 1994, livre saisi et détruit par les autorités allemandes.

inconnu, et à peine disponible aux États-Unis ? Ils ont utilisé les positions de pouvoir qu'ils occupent dans les médias pour rendre prioritaire dans l'esprit de la masse des gens le sujet de "l'Holocauste" ; on nous le sert au petit-déjeuner, au déjeuner et au dîner. Les lecteurs les plus jeunes peuvent s'imaginer que cette "holocaustomanie" est un élément permanent de notre vie publique depuis la seconde guerre mondiale alors qu'honnêtement on peut dire qu'elle n'a commencé qu'en 1978, avec la sortie du "docudrame" *Holocaust* sur la chaîne de télévision NBC. Il ne s'est trouvé que les groupes juifs (officiellement tels ou rassemblant surtout des juifs) pour maintenir, sur le campus de la Northwestern University (Illinois), l'intérêt des étudiants à l'endroit de mon travail sur l'"Holocauste". Ce genre de dépendance mutuelle ne se produit et ne se maintient que lorsque arrive ce qui devait arriver.

À l'époque où je rédigeais ce livre, il existait peut-être une demi-douzaine de chercheurs sérieux, que je connaissais ou que je ne connaissais pas, pour travailler sur le révisionnisme de l'"Holocauste". Ils sont aujourd'hui trop nombreux pour que j'essaie d'en dresser la liste ; quant aux lecteurs de la littérature révisionniste sur l'"Holocauste", dans toutes les langues, ils se comptent certainement par centaines de milliers, peut-être par millions.

On a rendu de nombreux hommages involontaires à notre succès. Le plus spectaculaire d'entre eux est sans doute la création du musée mémorial de l'Holocauste à Washington. En février 1992, un appel de fonds, signé de Miles Lerman, "président de la Campagne nationale", citait les "révisionnistes" parmi ceux que le musée allait "contrer". Le musée a ouvert solennellement ses portes en avril 1993 "dans le but de réfuter les tentatives révisionnistes visant à réduire la dimension de l'Holocauste"<sup>7</sup>. Comme si cela ne suffisait pas, la 104<sup>e</sup> session du Congrès a voté, sans opposition, une résolution qui porte exclusivement sur deux points : elle "déploie" le révisionnisme et "approuve l'œuvre vitale entreprise par [...] le musée"<sup>8</sup>. L'ironie veut que ce stupide musée soit ainsi un monument qui rend hommage au révisionnisme de l'Holocauste<sup>9</sup>.

Le musée ne sera pas le dernier monument de ce genre. En 1996, les sénateurs juifs Barbara Boxer et Arlen Specter remettaient un chèque d'un million de dollars de subvention de l'État au réalisateur juif Steven Spielberg pour sa "Fondation d'histoire visuelle des survivants de la Shoah" (un projet consistant à enregistrer sur bandes vidéo les récits des "survivants", "Shoah" étant le mot hébreu utilisé à la place d'"Holocauste"). Specter a expliqué que cette subvention devait servir à faire front au succès considérable des révisionnistes<sup>10</sup>.

Le projet de mémorial de l'"Holocauste" à Berlin fournit un exemple encore plus récent. La campagne publicitaire lancée en juillet 2001 et destinée à collecter des fonds évoquait le danger du révisionnisme<sup>11</sup>.

7. *Chicago Tribune*, 23 avril 1993, section 1, p. 18.

8. Résolution 193 du Sénat, votée le 9 novembre 1995 et Résolution 316 de la Chambre des représentants votée le 16 avril 1996.

9. Détail peut-être le plus révélateur : ce musée, qui a fait tant de publicité et dépensé tant de millions de dollars, n'a pas réussi à donner la description d'une chambre à gaz. Robert Faurisson a commenté ce fait et relaté sa piquante rencontre avec le directeur du musée, Michael Berenbaum. Voy. "Pas de chambre à gaz nazie à l'*Holocaust Memorial Museum* de Washington !" (30 août 1994), dans : Robert FAURISSON, *Écrits révisionnistes (1974-1998)*, R. Faurisson, Vichy, 1999, vol.IV (De 1993 à 1998), p. 1606-1607.

10. *Boston Globe*, 24 juillet 1996, p.A6. Spielberg est entré dans le "Shoah business" (formule calquée sur l'expression américaine "*There is no business like show business*") par le biais de son film *La Liste de Schindler*, qui n'a pas été en mesure non plus de représenter une chambre à gaz. À en juger par ses autres films et d'autres scènes de ce film, je n'attribuerais pas cet échec à un surcroît de délicatesse de la part de Spielberg. Il est assez homme de spectacle pour s'être rendu compte qu'une description complète d'un gazage avec du Zyklon B, en accord avec la légende et les possibilités physiques, aurait été beaucoup trop absurde, y compris pour lui. L'épisode de l'ouvrière juive exécutée pour avoir dépassé son quota de travail relève des âneries habituelles, mais la séance de gazage aurait passé la mesure.

11. *New York Times*, 18 juillet 2001, p.A6.

Chez les révisionnistes, rares ont été les cas d'apostasie. Les cas les plus voyants ont été ceux de personnages publics qui n'étaient pas en réalité des révisionnistes mais qui avaient publiquement fait des remarques dans un sens favorable au révisionnisme. On en a eu l'exemple, en 1996, avec l'abbé Pierre qui, malgré la rapidité avec laquelle il est revenu sur ses propos favorables aux révisionnistes, ne sera jamais pardonné par ses anciens amis<sup>12</sup>. Cet épisode parmi beaucoup d'autres illustre les contraintes qui ont pesé sur les révisionnistes.

On trouvera une preuve décisive, s'il en faut encore une, de notre succès dans le fait que, dans ces récentes années, plusieurs pays européens ont voté des lois qui transforment en délit la publication des points de vue révisionnistes sur l'"Holocauste". Ce genre d'écrits circulaient librement en Europe jusqu'à ce que l'actuel mouvement révisionniste commence à marquer des points à la fin des années soixante-dix. Le lecteur de la présente édition française en est réduit, en raison de la tristement célèbre loi Fabius-Gayssot, à lire, soit une "édition privée hors commerce" sur papier, soit une version disponible sur Internet, stockée sur un serveur qui se trouve aux États-Unis, hors de portée de la loi française. Le plus candide des lecteurs lui-même en saisira la raison: ils ne veulent pas que l'on connaisse ces publications ! Ils tentent d'arrêter le vent.

Notre succès est incontestable mais il nous reste un long chemin à parcourir car la force du monstre agonisant demeure considérable.

*Evanston, Illinois, janvier 2002*

---

12. *New York Times*, 1<sup>er</sup> mai 1996, p. A6; *Boston Globe*, 23 juillet 1996, p. A5.

## REMERCIEMENTS

**L**e texte de cet ouvrage tient compte des précieuses suggestions et critiques formulées par un certain nombre de personnes, mais j'entends, bien entendu, assumer seul et en totalité la responsabilité d'éventuelles erreurs de faits ou d'interprétation. Je désire également être seul à faire face aux éventuels ennuis provenant des réactions que ce livre pourrait susciter et c'est la raison pour laquelle je m'abstiendrai de remercier ici nommément, comme l'usage l'aurait voulu, ceux qui m'ont apporté leur aide.

Pour ce qui est des institutions, je remercie les Archives nationales des États-Unis, l'U.S. Army Audio-Visual Agency, le Foreign Affairs Document and Reference Center du Département d'État américain (Washington), le Panstwowe Museum d'Oswiecim (Auschwitz, Pologne), la bibliothèque de l'université de Chicago et le Center for Research Libraries de Chicago.

Je voudrais remercier plus particulièrement les membres du personnel de l'Imperial War Museum de Londres, du Bureau national de la Croix-Rouge néerlandaise à La Haye et de la bibliothèque de la Northwestern University (notamment le service des prêts interbibliothécaire) à Evanston. Tous m'ont apporté leur aide davantage qu'ils n'étaient tenus de le faire, sans connaître, bien entendu, la nature exacte de mes recherches.

*Arthur R. Butz*



## AVANT-PROPOS

Comme presque tous les Américains dont l'opinion s'est forgée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, j'admettais, il n'y a pas très longtemps encore, que l'Allemagne avait donné au monde, entre 1939 et 1945, l'exemple d'un déchaînement de violence particulièrement meurtrier. Telle a été la conviction générale de l'opinion occidentale depuis 1945 et dans les années qui ont précédé ; en la partageant pour l'essentiel, je ne faisais pas exception à la règle.

J'insiste, c'est important, sur les mots " pour l'essentiel " car le catalogue des crimes dont les Allemands se seraient rendus coupables pendant la seconde guerre mondiale diminue rapidement à mesure que l'on examine les preuves et les arguments réunis dans les ouvrages " révisionnistes " facilement disponibles. Un examen critique élémentaire montre que la plupart des crimes que les " intellectuels " eux-mêmes tiennent pour réels (par exemple, les abat-jour fabriqués par des Allemands à partir de la peau d'êtres humains tués dans ce but dans les camps de concentration) ne possédaient manifestement aucun fondement dans la réalité. Il en va de même des accusations de mauvais traitements à l'encontre de prisonniers de guerre américains et britanniques. Ce problème général des " crimes de guerre " se complique en outre singulièrement lorsqu'on prend en considération, comme le font les révisionnistes, les brutalités effroyables commises par les Alliés occidentaux pendant et après la guerre.

Une recherche minutieuse de ce type ne détruit cependant pas la légende de l' " Holocauste " si bien que le meurtre de " six millions " de juifs, principalement dans des " chambres à gaz ", peut apparaître comme un fait indiscutable. Les ouvrages révisionnistes qui remettent en cause quelques-unes des erreurs les plus communément admises semblent accepter la réalité de l'existence des chambres à gaz. Tous les gens d'une certaine éducation auxquels on demande leur avis acceptent la thèse de l' " extermination ". Les professeurs spécialistes de l'Allemagne, si on leur pose la question, paraissent considérer l'accusation comme aussi bien fondée que l'existence de la Grande Pyramide. Les journalistes américains, tant progressistes que conservateurs, bien qu'ils adoptent des positions très différentes concernant la seconde guerre mondiale et l'entrée en guerre de l'Amérique et bien qu'ils se querellent à propos de presque tous les autres sujets, serrent les rangs sur la réalité de l' " Holocauste " .

Ayant noté l'exploitation évidente qui est faite de cette légende par les hommes politiques contemporains, notamment pour ce qui est de l'appui totalement illogique accordé à Israël par les États-Unis, j'avais eu pendant longtemps des doutes persistants sur cette question. Il y avait également le fait qu'un petit nombre d'observateurs respectés, dont les opinions ne s'étaient pas constituées entièrement après la seconde guerre mondiale, déniait jusqu'au moindre fond de vérité à la légende, par les moyens d'expression très limités qui leur étaient ouverts, et cela d'une manière plus ou moins nette et explicite. John Beaty en est un bon exemple. Cet Américain érudit et distingué fut mobilisé juste avant l'entrée en guerre des États-Unis dans le service de renseignements militaires de l'état-major général du ministère de la Guerre. Il était colonel à la fin de la guerre. Il était aussi, notamment, l'un des deux rédacteurs du rapport secret quotidien, nommé " G-2 Report ", publié

à midi chaque jour pour fournir à de hautes instances, y compris la Maison-Blanche, un aperçu de la situation dans le monde telle qu'elle était perceptible quatre heures auparavant. Dans son livre, *Iron Curtain Over America*, publié en 1951, il tourne en ridicule la légende des six millions par quelques remarques, malheureusement succinctes et peu concluantes, mais qui, provenant d'un homme qui était l'un des mieux informés dans le monde pendant la guerre, possèdent un certain poids.

Une recherche élémentaire sur le sujet, comme le fait habituellement quelqu'un qui n'est pas historien, ne me mena nulle part. Les publications en anglais, faibles en nombre, qui réfutaient la légende n'étaient pas seulement peu convaincantes ; elles étaient également si peu dignes de foi et si peu scrupuleuses dans l'utilisation des sources, lorsqu'il arrivait que des sources fussent utilisées, qu'elles avaient un effet négatif, de sorte que l'essentiel de la légende en semblait renforcé (abstraction faite des problèmes statistiques, comme de savoir s'il s'agissait de six, de quatre ou de seulement trois millions). J'appris, à cette époque, qu'il existait d'autres publications, en français et en allemand, mais, n'étant pas du tout habitué à lire des textes dans ces langues, excepté en de rares occasions, lors de la consultation d'un article dans une revue française ou allemande de mathématiques, je ne cherchai pas à me procurer des exemplaires de ces ouvrages étrangers. Je supposai du reste que, s'ils avaient eu plus de valeur que ce qui avait été publié en anglais, quelqu'un en aurait publié des traductions.

Toujours en proie à mes doutes persistants, j'entrepris de lire, au début de 1972, quelques livres consacrés à l'"Holocauste" et admettant son existence, mais d'une manière plus systématique qu'auparavant, afin de voir au juste ce que les auteurs affirmaient à cet égard et quelles preuves ils avançaient. Heureusement, l'un de mes premiers choix se porta sur *The Destruction of the European Jews* de Raul Hilberg. L'expérience fut pour moi un choc et provoqua un réveil brutal : le livre de Hilberg réussit ce que la littérature adverse n'aurait jamais pu faire. Je devins alors non seulement convaincu que la légende des millions de juifs gazés était une imposture, mais je parvins aussi à acquérir la capacité de "sentir" de manière assez sûre la mentalité cabalistique remarquable qui avait donné au mensonge sa forme spécifique (ceux qui veulent faire l'expérience de ce "réveil brutal", un peu comme je l'ai faite, voudront bien interrompre leur lecture et consulter l'ouvrage de Hilberg aux pages 567-571).

Mon scepticisme ancien concernant la légende ne me mettait plus sur la défensive ; toutefois, mes informations ne pouvaient pas, au début de 1972, être tenues pour concluantes et ma connaissance du sujet n'était pas complète, de sorte que j'entrepris, d'abord pendant mon temps libre, d'étudier la question avec la minutie requise.

Le lecteur aura deviné que mon "temps libre" s'étendit en fin de compte de façon considérable. Plusieurs découvertes, pour moi saisissantes, me rendirent le sujet irrésistible, d'un point de vue purement intellectuel. Je me procurai la littérature en langue étrangère. Je passai finalement tout l'été de 1972 à la rédaction d'un exposé sur la mystification car j'en avais, entre-temps, compris et démonté le mécanisme. De sorte que, tandis que le présent ouvrage diffère considérablement, pour ce qui est de la somme des faits et de la qualité d'ensemble, de l'image que je m'étais faite à l'été de 1972, cette image, dont on peut retrouver ici l'essentiel, était en contradiction si flagrante avec les mensonges que la société occidentale m'avait inculqués que je ne pouvais me détourner du sujet malgré tous les appels à la prudence et en dépit de toute autre considération pratique. Étant donné que, dès le début de l'été de 1972, il m'était devenu évident que mes recherches m'avaient permis de faire de substantiels progrès par rapport à la littérature existante, je ressentais l'exigence intellectuelle et l'obligation impérative de présenter au public, afin qu'il puisse en juger par lui-même, ce que je savais de cette très pernicieuse mystification. Il devint rapidement manifeste que seul un livre ferait l'affaire ; le sujet ne pouvait pas, vu les années de propagande, être traité dans le cadre d'un article de revue ou d'une brochure et, *a fortiori*, il ne pouvait l'être sous la forme d'une conférence.



La substance du texte fut écrite pendant l'été de 1972 et j'améliorai ensuite progressivement mon manuscrit au cours des deux années suivantes. Un voyage en Europe pendant l'été de 1973 se révéla très fructueux, de même qu'un voyage à Washington, plus tard la même année. Le livre était terminé, pour l'essentiel, à la fin de 1974.

Certains diront que je ne suis pas qualifié pour entreprendre un travail de ce genre et certains diront même que je n'ai pas le droit de publier une telle matière. Soit. Si un intellectuel, quelle que soit sa spécialité, se rend compte que la science accepte, pour une raison quelconque, un mensonge monstrueux, il est du devoir de cet intellectuel de dénoncer ce mensonge, quelles que soient ses propres compétences. Peu importe qu'il aille contre toute la science "établie" en ce domaine. Ce n'est d'ailleurs pas le cas ici puisque les historiens universitaires ont évité de procéder à un examen critique de l'"Holocauste" sous tous les rapports, et non pas seulement sous l'angle abordé dans ce livre. Alors que, pour ainsi dire, tous les historiens apportent, au moins en apparence, leur caution au mensonge, quand il en est question dans des ouvrages et des articles consacrés à d'autres sujets, aucun n'a rédigé une étude historique démontrant, documents à l'appui, la thèse que les exterminations avaient bien eu lieu ou qu'elles n'avaient pas eu lieu. Si elles ont bien eu lieu, il devrait alors être possible de produire un livre montrant comment elles ont commencé et pourquoi, par qui elles ont été organisées, quelles étaient les sphères du pouvoir participant aux opérations de tuerie, quels étaient les moyens techniques utilisés et si ces moyens techniques ne pourraient pas faire l'objet d'une explication plus anodine (voy. l'exemple des fours crématoires). L'on devrait pouvoir fournir la liste des techniciens impliqués, connaître le nombre des victimes des différents pays et les dates de leur exécution, présenter les preuves sur lesquelles s'appuient ces affirmations tout en indiquant les raisons pour lesquelles on devrait admettre l'authenticité de tous les documents produits lors de procès illégaux. Aucun historien n'a rien entrepris de semblable; seuls des gens qui ne sont pas historiens se sont consacrés, partiellement, à ce travail.

Ces remarques préliminaires étant faites, je vous convie à l'étude de la mystification du siècle.

*Evanston, Illinois, août 1975*



## CHAPITRE PREMIER

### LES PROCÈS, LES JUIFS ET LES NAZIS

#### PROCÈS ET DOUTES

Les “ procès des criminels de guerre ” menés par les vainqueurs de la seconde guerre mondiale, contre des Allemands principalement, mais aussi contre de nombreux Japonais, constituèrent un précédent d’une portée incalculable et une manifestation de la volonté affichée par les puissances victorieuses de créer une sorte de compétence juridique, relativement à des lois et à des accords qui n’existaient pas au moment où ces lois et ces accords avaient, prétend-on, été violés par les puissances de l’Axe. Ainsi, au mépris des conventions d’honneur européennes qui avaient été respectées pendant des siècles, des prisonniers allemands, civils et militaires, dont nombre du grade le plus élevé, connurent, lors de leur captivité aux mains des Alliés, des morts violentes en “ conclusion ” de ces procès d’exception.

L’on n’avait jamais rien vu auparavant qui ressemblât aux procès qui furent organisés, entre 1945 et 1949, par les ennemis que l’Allemagne avait eus pendant la guerre. Le cas de Jeanne d’Arc vient à l’esprit mais il s’agissait d’une prisonnière isolée et non de tout un État. De plus, les Anglais qui furent, en dernière analyse, responsables du procès firent l’impossible pour qu’il apparaisse comme un procès d’hérésie et de sorcellerie, deux crimes déjà formellement proscrits, qui devait être entendu par une Église impartiale et universelle selon des règles préexistantes de procédure et d’administration des preuves.

Aux États-Unis, lesquels furent les véritables inspirateurs des procès, l’opinion a toujours été divisée quant au bien-fondé de tels procès, mais les avis ont varié. Dans l’immédiat après-guerre, les Américains étaient généralement en faveur des procès, à l’exception, toutefois, de quelques opposants d’importance. Au plus fort de la campagne électorale de 1946, juste avant que ne soient pendus les principaux dirigeants nazis (Göring, Ribbentrop et d’autres), le sénateur Robert A. Taft prononça un discours dans lequel il s’en prenait à la fois à la base juridique des procès et aux peines qui avaient été prononcées ; il semble que son discours ait nui à son parti, le Parti républicain, lors de ces élections.

Dix ans plus tard, l’opinion avait semble-t-il quelque peu évolué puisque John Kennedy, alors manifestement sur la voie d’une candidature à la présidence, publia un livre intitulé *Profiles in Courage* (série de portraits de diverses personnes que le sénateur Kennedy tenait pour courageuses), dans lequel il louait Taft d’avoir adopté

cette position, ajoutant qu'elle était "partagée aujourd'hui [...] par un nombre considérable de citoyens américains"<sup>13</sup>.

L'enlèvement d'Eichmann en 1960, son "procès" et la publicité faite ensuite tout autour de l'affaire semblèrent relancer un lent mouvement d'opinion en faveur des procès. On peut avancer maintes raisons de ce renversement spectaculaire d'opinion, mais il me semble que ce qui s'est passé c'est que, dans l'ambiance d'une période de paix, généralement dépourvue d'une atmosphère d'hystérie, l'attention du monde avait été polarisée autour d'une histoire particulièrement macabre, à savoir l'assassinat, principalement dans des "chambres à gaz", de plusieurs (chiffre habituellement avancé : six) millions de juifs de tous âges et de toutes conditions par les nazis pendant la guerre, assassinat faisant partie d'un programme visant à débarrasser l'Europe de ses juifs. Le livre de Gerald Reitlinger, *The Final Solution* (2<sup>e</sup> édition, 1968), est généralement reconnu comme présentant de la manière la plus détaillée et la plus utile cette allégation et l'ouvrage de Raul Hilberg, *The Destruction of the European Jews* (1961), raconte essentiellement la même histoire. Comme autres ouvrages, citons *The Holocaust* (1968), de Nora Levin, plusieurs livres de Léon Poliakov et le tout récent *The War Against the Jews, 1933-1945* (1975), de Lucy S. Dawidowicz.

Pour en revenir au bien-fondé des procès pour crimes de guerre, chacun serait d'accord pour reconnaître le peu de solidité (c'est un euphémisme) des fondements juridiques de ces procès. Cependant, il semble que de nombreuses personnes les considéreraient comme justifiés dans la mesure où on ne jugeait pas des excès tels qu'il s'en commet habituellement en temps de guerre : la nature extraordinaire du crime — l'extermination des juifs européens — exigeait des poursuites extraordinaires. Une telle cruauté, selon cette argumentation, ne devait pas seulement être punie mais devait être aussi démontrée, documents à l'appui.

Mon but n'est pas, dans cet ouvrage, d'établir le degré de cruauté qui justifierait tel ou tel degré d'irrégularité. Je désire plutôt insister sur un point rarement soulevé et qui relève au moins du débat ; il est un fait que, sans les éléments fournis au cours de ces procès, il n'existerait pas de preuves importantes que le programme d'extermination des juifs ait jamais existé. Il suffit d'examiner les sources utilisées par Hilberg et par Reitlinger pour s'en convaincre. Si les procès ne s'étaient pas tenus, celui qui affirmerait l'existence du programme d'extermination ne pourrait, mis au défi de le prouver, fournir aucune preuve, mis à part quelques ouvrages (sans compter Hilberg et Reitlinger) dont les allégations sont tout aussi dénuées de fondement que son affirmation initiale. Aussi, la décision d'organiser ou non des procès pour juger l'extermination des juifs ne revenait pas au simple problème de savoir s'il fallait ou non juger le meurtre de masse ; à la différence d'une affaire de meurtre ordinaire, des doutes légitimes et très sérieux existaient quant à la réalité de l'acte lui-même.

Le lecteur en sera peut-être surpris s'il considère l'histoire de l'extermination des juifs comme une quasi-certitude ; mais ce n'est tout bonnement pas le cas. Il existe de nombreux arguments pour soutenir qu'il n'y a pas eu d'extermination des juifs et certains sont si simples qu'ils peuvent surprendre encore davantage le lecteur. La plus simple des bonnes raisons d'être sceptique au sujet de l'allégation d'une extermination est aussi la raison la plus simple à concevoir : à la fin de la guerre, ils étaient toujours là.

Cette affirmation ne doit être que légèrement nuancée. Imaginons qu'un observateur d'Europe de l'Ouest, qui était familier de la situation des juifs européens avant la guerre, procède à une étude sur les juifs d'Europe de l'Ouest, disons vers la fin de 1946 (les juifs d'Europe de l'Est étant hors d'atteinte). Il aurait trouvé les communautés juives italiennes, françaises, belges et danoises intactes pour l'essentiel (ces points seront abordés plus complètement dans d'autres chapitres). Il aurait

---

13. KENNEDY, p. 216-219 ; p. 236-239 dans l'édition de 1964, chez Memorial Edition. [Les références des ouvrages et articles cités dans les notes sont données dans la bibliographie, p. 491-498 — NDT.]

constaté d'autre part qu'il manquait un grand nombre de juifs, une majorité peut-être, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Tchécoslovaquie (alors accessible depuis l'Ouest). La situation des juifs d'Allemagne et d'Autriche était confuse car, bien que la plupart aient émigré avant la guerre, il est difficile d'être précis quant au nombre des émigrants et à leurs pays de destination. Dans tous les cas, beaucoup de ceux qui étaient restés, la majorité peut-être, ne résidaient plus à l'endroit où ils demeuraient précédemment.

Cependant, les absences étaient compensées par le fait évident que les camps de personnes déplacées en Allemagne étaient remplis de juifs (un chiffre de plus de 250 000 a été donné<sup>14</sup>) et par le fait que de nombreux juifs européens avaient émigré aux États-Unis, en Palestine ou ailleurs depuis le début de la guerre. Les éléments à la disposition de l'observateur d'Europe de l'Ouest, en cette fin d'année 1946, constituaient de très puissants arguments contre les allégations d'extermination, qui avaient reçu une si large publicité pendant la guerre et lors du récent procès de Nuremberg.

En dépit de changements superficiels, le quart de siècle qui s'est écoulé depuis a progressivement renforcé cette perception de l'histoire de l'extermination, bien qu'il n'y ait eu pendant de longues années qu'un seul auteur sérieux dans ce domaine, l'historien français, aujourd'hui disparu, Paul Rassinier. En 1949, il publia *Passage de la ligne*, livre sur sa vie de prisonnier politique de gauche à Buchenwald [et à Dora] de 1943 à 1945, qui, "quoique généralement accueilli avec sympathie, ne provoqua que des grincements de dents sourds, sans conclusion d'un certain côté". Il publia ensuite, en 1950, *Le Mensonge d'Ulysse*, étude critique de la littérature concentrationnaire dans laquelle, mettant en doute l'existence des chambres à gaz, il écrivait : "Il est encore trop tôt pour prononcer un jugement définitif sur les chambres à gaz." L'ouvrage provoqua une violente campagne de presse qui entraîna finalement des procès où l'auteur, le préfacier et l'éditeur furent tout d'abord relaxés, puis condamnés à des amendes, dommages et intérêts et peines de prison avec sursis, et enfin de nouveau relaxés. En 1955, les deux livres réunis furent publiés sous le titre *Le Mensonge d'Ulysse* (2<sup>e</sup> édition) dans lequel avaient été ajoutés des matériaux de plus en plus critiques concernant les chambres à gaz. L'édition la plus courante aujourd'hui (mais qu'il n'est pas très facile de se procurer) est la cinquième (voy. la bibliographie), publiée en 1961, année où Rassinier publia également un petit volume "complémentaire", *Ulysse trahi par les siens*, composé de trois essais montrant qu'il avait adopté des positions de plus en plus négatives au sujet des chambres à gaz. Le dernier chapitre est le texte d'une conférence prononcée dans plusieurs villes allemandes et autrichiennes, au début du printemps de 1960 (juste avant l'affaire Eichmann). En 1962 fut publié *Le Véritable Procès Eichmann*, étude de toute la série des prétendus crimes de guerre allemands dans leurs contextes historiques et politiques. À cette date, Rassinier était parvenu à une conclusion définitive concernant le récit de l'extermination des juifs : "Un mensonge historique : la plus tragique, la plus macabre imposture de tous les temps<sup>15</sup>." Pour aboutir à cette conclusion, Rassinier avait adopté deux méthodes fondamentales : la méthode matérialiste et l'étude démographique. Par méthode matérialiste, il faut entendre l'analyse des preuves selon lesquelles des exécutions massives de juifs, par gazages ou par d'autres moyens spécifiques, furent réellement pratiquées par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale. La méthode matérialiste revient pour ainsi dire à analyser les preuves présentées lors des procès pour crimes de guerre ou ces preuves telles qu'elles sont interprétées par Hilberg et par Reitlinger et telles qu'elles sont complétées par des éléments de preuve similaires. Rassinier ne fit qu'une tentative d'exploration de l'aspect démographique dans *Le Véritable Procès Eichmann*, mais, dans son ouvrage final d'ensemble sur le

14. GRAYZEL, p. 792.

15. RASSINIER (1961), p. 9, 175 ; RASSINIER (1962), p. 112.

problème de l'extermination des juifs, *Le Drame des juifs européens* (1964), il présenta une longue analyse de la question d'un point de vue démographique. En 1965, il publia *L'Opération "Vicaire"*, critique de la pièce de Rolf Hochhuth, *Le Vicaire*. Il convient de préciser qu'il est nécessaire de contrôler la manière dont Rassinier interprète les sources ; certaines d'entre elles ne peuvent être identifiées et, de plus, il utilise en divers endroits des sources nettement sujettes à caution. Il commet aussi quelques erreurs de fait manifestes, mais qui n'ont guère de conséquences, comme lorsqu'il présente Hanson Baldwin, du *New York Times*, comme un "expert en matière de population juive" (nous ne pensons pas que le *New York Times* ait jamais compté parmi son personnel quelqu'un qui puisse être ainsi qualifié), et quand il affirme que la majorité des juifs américains sont antisionistes et soutiennent les idées de l'American Council for Judaism (organisation antisioniste qui n'a jamais eu de réelle importance politique). Rassinier fut néanmoins un pionnier courageux dans un domaine méconnu et, malgré les diverses imperfections de son œuvre, toute personne impartiale ne peut le lire sans devenir à tout le moins sceptique à propos des "exterminations". Rassinier est mort en juillet 1967. Ses livres avaient été traduits en allemand, en espagnol et en italien, mais il fallut attendre plusieurs années avant qu'ils ne connaissent une traduction anglaise.

Les livres de Rassinier furent suivis par trois livres de Josef Ginsburg publiés sous le pseudonyme de J. G. Burg : *Schuld und Schicksal* (1962), *Sündenböcke* (1967) et *NS-Verbrechen* (1968). Les ouvrages de Ginsburg ne sont pas le fruit d'une recherche particulièrement fouillée car ses opinions s'appuient principalement sur ce qu'il a lu dans les journaux, à quoi il faut ajouter son expérience personnelle de juif déporté pendant la guerre, avec sa famille, vers les territoires orientaux occupés par les nazis et les Roumains. Après la guerre, Ginsburg emmena sa famille en Israël, mais il finit par devenir très antisioniste et revint en Europe où il s'établit comme relieur à Munich. Bien qu'il croie que de nombreux juifs ont péri en raison des effets combinés de la politique nazie et des conditions qui étaient celles de la guerre, il nie que le gouvernement allemand ait jamais envisagé l'extermination des juifs d'Europe et traite avec beaucoup de mépris le chiffre de six millions. Il n'est pas certain de l'existence des chambres à gaz mais croit que de nombreux juifs périrent à la suite d'épidémies, de pogromes, de raids aériens et d'exécutions de partisans. Il donne une estimation d'environ trois millions de victimes comme un maximum possible, tout en pensant que le chiffre exact est très inférieur. Pour prix de ses efforts en vue de parvenir à la vérité, Ginsburg, homme de petite taille et d'un certain âge, fut violemment battu par des nervis juifs un jour où il s'était rendu sur la tombe de sa femme, au cimetière israélite de Munich.

En 1969 était publié aux États-Unis un petit livre, *The Myth of the Six Million*, attribué à un auteur anonyme. Bien qu'on puisse parler favorablement de ce livre (c'est grâce à lui, par exemple, que j'ai appris l'existence de Rassinier), il contient également tant d'erreurs factuelles qu'il devient par lui-même la démonstration qu'il ne suffit pas que la thèse d'un livre soit correcte. Des personnes qui l'ont utilisé lors de controverses publiques ont eu l'occasion de s'en mordre les doigts.

L'étape suivante fut la publication en Allemagne du livre d'Emil Aretz, *Hexen-Einmal-Eins einer Lüge* dont seule la troisième édition (Munich, 1973) semble avoir connu une diffusion importante. La critique que fait Aretz des exterminations ne va que peu au-delà de Rassinier. Il s'appuie beaucoup sur Rassinier à cet égard, bien qu'il fournisse de nouveaux éléments. L'intérêt majeur de son livre est qu'il constitue un plaidoyer remarquablement hardi et franc en faveur de la nation allemande.

La continuation absurde des procès pour crimes de guerre en Allemagne de l'Ouest et l'absence de toute prescription pour les crimes de guerre présumés des Allemands ont eu une conséquence qui a rarement été notée : les gens qui "y étaient" ont eu peur de se faire connaître et de raconter ce qui, selon eux, s'était

réellement passé. Ils préféreraient ne pas appeler l'attention sur le fait qu'ils "y étaient". Néanmoins, il était inévitable que quelques individus courageux se fassent tout de même connaître. Le plus important parmi eux a été à ce jour Thies Christophersen, auteur de la brochure *Die Auschwitz Lüge*. Christophersen était à Auschwitz de janvier à décembre 1944 et c'est en 1973 qu'il publia ses souvenirs en exprimant sa conviction qu'il n'y avait jamais eu là-bas d'extermination. Une traduction anglaise de la brochure de Christophersen, à laquelle furent ajoutées quelques proclamations claironnantes, fut publiée en 1974. Christophersen fut suivi de Wilhelm Stäglich, détenteur d'un doctorat en droit, à présent juge à Hambourg, qui avait été versé dans une unité antiaérienne près d'Auschwitz au cours de l'année 1944 et avait visité le camp à diverses occasions<sup>16</sup>.

À la fin de 1973, Austin J. App, un professeur d'anglais du Maryland en retraite, publia une courte brochure, *The Six Million Swindle*. Au début de 1974, Wolf Dieter Rothe publia le premier volume de son étude, *Die Endlösung der Judenfrage*, et, plus tard la même année, Richard Harwood publia en Angleterre sa brochure *Did Six Million Really Die?* La brochure de Harwood est assez convaincante, bien qu'elle recèle quelques points faibles et qu'on y prie le lecteur de se reporter à Rassinier pour disposer d'un traitement définitif du sujet. Colin Wilson en fit un compte rendu favorable dans le numéro de novembre 1974 de l'influent mensuel britannique *Books and Bookmen*, déclenchant, dans les pages de cette revue, une controverse qui se prolongea plusieurs mois.

Au début de 1975, la traduction par Harry Elmer Barnes d'un des livres de Rassinier, *The Drama of the European Jews*, fut publiée aux États-Unis par un petit éditeur.

## COMBIEN DE JUIFS ?

Dans ce chapitre d'introduction, nous passons rapidement en revue les principaux problèmes qui se présentent lorsqu'il est question de démographie. Nous indiquons ensuite de quelle manière les problèmes démographiques sont ici résolus, mais la solution elle-même doit être reportée à la fin du livre.

Les problèmes inhérents à une étude démographique sont redoutables. En premier lieu, toutes les sources des données primaires d'après-guerre sont des sources privées juives ou communistes (exclusivement communistes pour les cas si importants de la Russie et de la Pologne). Ensuite, il apparaît que l'on peut obtenir tous les résultats que l'on désire en consultant des sources convenablement choisies d'avant la guerre et d'après la guerre. Examinons la population juive mondiale. Selon l'étude réalisée en 1939 par Arthur Ruppin, professeur de sociologie juive à l'Université hébraïque de Jérusalem, il y avait 16 717 000 juifs dans le monde en 1938<sup>17</sup>. Étant donné que Ruppin (qui est mort en 1943) était considéré comme l'expert le plus compétent en la matière, en raison des nombreux écrits qu'il avait consacrés pendant des années à ce sujet, les estimations d'autres sources d'avant-guerre ont tendance à coïncider avec les siennes. C'est ainsi que l'estimation de l'American Jewish Committee pour 1933, publiée dans le *World Almanac* de 1940, était de 15 315 359. Le chiffre du *World Almanac* pour 1945 est de 15 192 089 (p. 367) ; aucune source n'est indiquée mais ce chiffre repose manifestement sur une sorte de recensement religieux. Le *World Almanac* de 1946 l'a porté à 15 753 638, chiffre qui a été conservé dans les éditions de 1947 (p. 478), de 1948 (p. 572) et de 1949 (p. 289). Le *World Almanac* de 1948 (p. 249) donne également l'estimation de l'American Jewish Committee pour 1938 (*sic*), soit 15 688 259, tandis que le

16. *Nation Europa*, vol.23, octobre 1973, p. 50; vol.25, août 1975, p. 39. L'agression de Ginsburg est bien connue et se trouve mentionnée par APP, p. 20.

17. RUPPIN, p. 30-33.

*World Almanac* de 1949 (p.204) rapporte de nouveaux chiffres de l'American Jewish Committee, calculés en 1947-1948: 16 643 120 en 1939 et 11 266 600 en 1947. Cependant, Hanson Baldwin, expert militaire du *New York Times*, dans un article écrit en 1948 à propos de la guerre qui était sur le point d'éclater entre juifs et Arabes, indique, sur la base d'informations disponibles à l'ONU et ailleurs, le chiffre de 15 à 18 millions pour la population juive mondiale ainsi que des chiffres pour les juifs de Palestine, les juifs au Moyen-Orient, les Arabes de Palestine, les chiffres de tous les Arabes, de tous les musulmans, etc.<sup>18</sup>

Cet aperçu donne une idée de certaines des plus simples incertitudes qui existent dans une étude démographique. Si l'on approfondit le sujet, on constate que le chiffre de 11 à 12 millions pour la population juive mondiale d'après-guerre, qu'il est nécessaire de soutenir afin de maintenir la thèse de l'extermination, est, en deux points, très vulnérable. Le premier est l'ensemble de statistiques offert pour les États-Unis et le second l'ensemble offert pour l'Europe orientale. Tous deux, et en particulier le second, se caractérisent par des incertitudes insurmontables. Considérons tout d'abord les États-Unis. Les chiffres du recensement de la population totale des États-Unis sont les suivants<sup>19</sup> :

tandis que les chiffres de la population juive des États-Unis, tels qu'ils sont fournis par le Jewish Statistical Bureau (une filiale de l'American Jewish Committee ou de la Synagogue of America), dont le directeur est H. S. Linfield, sont les suivants<sup>20</sup> :

ANNÉE	POPULATION
1920	105 710 620
1930	122 775 046
1940	131 669 275
1950	150 697 361
1960	179 300 000

ANNÉE	POPULATION JUIVE
1917	3 388 951
1927	4 228 029
1937	4 770 647
1949	5 000 000
1961	5 530 000

Il est important de noter que tous les chiffres de la population juive des États-Unis proviennent de la même source (Linfield).

L'accroissement de la population juive des États-Unis résultant des données précédentes est de 40,8 % de 1917 à 1937, tandis que l'accroissement de la population totale des États-Unis est de 24,6 % de 1920 à 1940. Ce contraste est concevable d'une manière générale car l'immigration juive a été assez forte pendant la période prise en considération. Toutefois, l'immigration juive aux États-Unis soulève certains problèmes qui lui sont propres. L'*American Jewish Yearbook* indique, pour les années 1938-1943 et 1946-1949 (incluses), une immigration juive nette de 232 191 personnes<sup>21</sup>. Il ne semble pas qu'on dispose de chiffres pour 1944 et 1945. Soit dit en passant, c'est pendant ces deux années qu'un nombre indéterminé de juifs furent admis aux États-Unis "en dehors des procédures

18. *New York Times*, 22 février 1948, p. 4.

19. *World Almanac* (1931), p. 192; (1942), p. 588; (1952), p. 394; (1962), p. 251.

20. *World Almanac* (1931), p. 197; (1942), p. 593; (1952), p. 437; (1962), p. 258.

21. *World Almanac* (1952), p. 438.



régulières d'immigration". On a prétendu qu'il y avait seulement un millier de ces juifs, logés dans un camp près d'Oswego (État de New York), qui n'étaient pas susceptibles d'être acceptés aux États-Unis. Il s'agissait, disait-on, d'une contribution des États-Unis à l'allègement du problème des réfugiés. Tout cet épisode semble cependant extrêmement étrange et suspect<sup>22</sup>.

Plutôt que d'essayer de résoudre le problème de l'ampleur de l'immigration juive, supposons que le taux d'accroissement de la population juive, de 1937 à 1957, a été au moins égal à celui de la population juive des États-Unis de 1917 à 1937, ce qui semble pour le moins raisonnable, eu égard à divers faits. Parmi ceux-ci, il y a les raisons qui ont poussé 1,5 million de juifs à aller en Palestine pendant et après la seconde guerre mondiale et qui ont également motivé leur immigration aux États-Unis ; il y a aussi le fait qu'aucun quota national ou racial d'immigration n'était applicable aux juifs en tant que tels. Dans ce cas, il devrait y avoir au moins 6 678 000 juifs aux États-Unis en 1957 et non 5 300 000 comme indiqué. Il manque environ 1 400 000 juifs aux chiffres interpolés pour 1957 et nous considérons qu'il s'agit là d'un chiffre qui est en deçà de la vérité, pour la raison que nous avons donnée. Pendant les années 1937-1957, les juifs ont connu des déplacements de population sans précédent dans leur histoire.

D'un autre côté, nous pouvons adopter des statistiques basses et supposer que les 4 770 647 juifs de 1937 se sont accrus au même rythme que la population des États-Unis de 1940 à 1960. Selon cette hypothèse, les juifs devaient être au nombre de 6 500 000 aux États-Unis en 1957. Si l'on ajoute le chiffre raisonnable de 300 000 juifs supplémentaires dû à l'immigration, nous obtenons un total de 6 800 000 en 1957. Ainsi, par l'une ou l'autre méthode d'extrapolation, il manque au moins, pour 1957, à peu près 1,5 million d'individus dans les chiffres de la population juive des États-Unis d'après-guerre.

Le principal défaut des statistiques de la population juive des États-Unis est le taux d'accroissement inexplicablement faible de 1937 à 1939, en dépit de mouvements records de la population juive et de la politique d'immigration très libérale des États-Unis.

C'est l'Europe orientale, néanmoins, qui est au cœur du problème démographique. Afin d'éviter de sérieuses confusions, il faut avoir à l'esprit que l'Europe orientale a connu, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, des changements de frontières considérables. Notre Illustration n° 1 représente une carte de l'Europe à la veille de la première guerre mondiale (1914-1918). L'Illustration n° 2 représente l'Europe de janvier 1938, c'est-à-dire, pour l'essentiel, l'Europe du traité de Versailles, avant que Hitler ne commence ses acquisitions territoriales, et l'Illustration n° 4 montre la carte de l'Europe de l'après-guerre. Le principal changement de frontières à la fin de la seconde guerre mondiale a été le déplacement vers l'ouest de la frontière soviétique, avec l'annexion des trois pays baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie) et de parties de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne et de la Prusse orientale. La Pologne reçut en échange le restant de la Prusse orientale et ce qu'on avait coutume de considérer comme l'Allemagne orientale, de sorte que la Pologne a opéré un glissement massif vers l'ouest.

H. S. Linfield et l'American Jewish Committee, dans le *World Almanac* de 1948 (*sic*) (p. 249), ont offert des estimations pour l'avant-guerre (1938) de la population juive pour l'Europe orientale. Des chiffres pour l'après-guerre (1948) furent publiés dans le *World Almanac* de 1949 (p. 204) :

22. US-WRB (1945), p. 64-69 ; *New York Times*, 10 juin 1944, p. 1 ; 13 juin 1944, p. 1 ; 10 août 1944, p. 5 ; 24 octobre 1944, p. 14 ; 25 octobre 1944, p. 13 ; MEYER, p. 108-123.

	1938	1948
<b>BULGARIE</b>	48 398	46 500
<b>HONGRIE</b>	444 567	180 000
<b>POLOGNE</b>	3 113 900	105 000
<b>ROUMANIE</b>	900 000	430 000
<b>URSS</b>	3 273 047	2 032 500
<b>TOTAUX</b>	7 779 912	2 794 000

Les pertes juives pour l'Europe orientale auraient donc été de 4 985 912. Les chiffres pour l'URSS comprennent, dans les deux cas, les trois pays baltes et les juifs d'Asie soviétique. Les chiffres pour 1938 s'accordent de près, dans tous les cas, avec les chiffres que Ruppin publia peu avant la guerre. Dans la mesure où la légende de l'extermination s'appuie sur des statistiques de population, c'est précisément sur ces statistiques ou sur des statistiques équivalentes qu'elle s'appuie.

L'ennui est que ces chiffres sont absolument dépourvus de signification. Il n'existe aucun moyen, pour un observateur occidental, de contrôler la vraisemblance, sans parler de l'exactitude, de tels chiffres. Cet observateur doit être disposé à accepter les affirmations juives ou communistes (il s'agit surtout de ces dernières) concernant la population juive d'Europe orientale, ou bien il doit rejeter tous les chiffres proposés parce qu'ils ne sont pas sérieusement fondés.

Il est possible de renforcer notre objection sur ce point si important et, en même temps, de prendre en considération une réserve que pourrait formuler le lecteur. Il pourrait sembler extrêmement audacieux d'affirmer la quasi-disparition des juifs polonais si tel n'avait pas été essentiellement ou approximativement le cas, ou si quelque chose de semblable ne s'était pas produit. Cela semble être une solide objection, mais l'on doit se rappeler qu'une grande partie du territoire qui était considéré comme polonais en 1939 était soviétique en 1945. Il était possible pour les juifs polonais de disparaître, pour ainsi dire, si, pendant l'occupation russe de la Pologne orientale, de 1939 à 1941, les Soviétiques avaient dispersé de nombreux juifs polonais à l'Est, nombre d'entre eux étant finalement absorbés par l'Union soviétique et ceux qui ne désiraient pas demeurer en Union soviétique émigrant, principalement vers la Palestine et les États-Unis, mais également, dans une certaine mesure, vers la nouvelle Pologne et vers d'autres pays. Tel est, en fait, ce qui est arrivé aux juifs qui avaient résidé en Pologne avant la guerre.

Quoi qu'on puisse dire de la politique soviétique à l'égard des juifs après, disons, 1950, il est clair qu'au début les autorités soviétiques n'ont pas persécuté les juifs et ont encouragé leur intégration en Union soviétique. On sait que de nombreux juifs polonais furent intégrés pendant et immédiatement après la guerre mais, bien entendu, il est difficile de fixer des chiffres. Reitlinger examine ce problème et parvient à un chiffre de 700 000, sans donner les raisons pour lesquelles le chiffre exact ne pourrait pas être beaucoup plus élevé. Il fait ensuite remarquer que les preuves dont il fait usage à propos de l'extermination de juifs en Russie (des documents supposés être allemands) indiquent environ le même nombre de juifs soviétiques exterminés, à partir de quoi il déduit, correctement, que, entre 1936 et 1946, la population juive soviétique a pu réellement augmenter<sup>23</sup>. Cette importante concession, venant de l'auteur de *The Final Solution*, montre que notre réticence à accepter les chiffres communistes ne doit pas être considérée comme étant motivée uniquement par les nécessités de notre thèse. Ces chiffres sont, sans conteste, sujets à caution. Les Soviétiques affirment que leur population juive a baissé de 38 %, malgré l'acquisition de territoires comprenant de nombreux juifs. Étant donné que l'URSS est l'un des pays où tout juif peut bénéficier d'une nationalité légalement reconnue, les Soviétiques possèdent bien, effectivement, des chiffres précis sur le

23. REITLINGER, p. 534, 542-544.

nombre de juifs qu'ils ont mais ils ont choisi (selon l'opinion de Reitlinger, si vous choisissez de ne pas accepter celle de l'auteur) d'annoncer une perte totalement mythique de 38 % pour la population juive.

Comme le rapportait le *Jewish Chronicle* [Londres] du 15 février 1980, l' " American Jewish Committee lui-même conteste les chiffres du recensement soviétique " et affirme " que les autorités soviétiques ont un intérêt matériel à alléguer une population juive réduite " .

Il en va de même pour la valeur qu'il convient d'accorder aux autres chiffres présentés.

La recherche la plus pertinente qui ait été faite par un démographe semble être celle de Leszek A. Kosinski, de l'université d'Alberta [Canada] (*Geographical Review*, vol. 59, 1969, p. 388-402 et *Canadian Slavonic Papers*, vol. 11, 1969, p. 357-373), qui a étudié les changements de toute la structure ethnique de la partie centrale et orientale de l'Europe (c'est-à-dire à l'exclusion de l'Allemagne et de la Russie) pour la période qui va de 1930 à 1960. Il explique de la façon suivante les difficultés extrêmes qu'on rencontre avec la statistique de base :

Les critères utilisés pour la compilation diffèrent d'un pays à l'autre et ne sont pas toujours précis. En principe, deux types de critères sont utilisés: les critères objectifs tels que la langue, l'appartenance culturelle et la religion, et les critères subjectifs, qui s'appuient sur les déclarations des personnes elles-mêmes. Chaque critère a ses avantages et ses défauts. Les critères objectifs ne déterminent la nationalité qu'indirectement et sont difficiles à appliquer dans les cas marginaux (les personnes bilingues, par exemple). La même critique s'applique davantage encore aux critères subjectifs. Des pressions extérieures et l'opportunisme peuvent influencer les résultats, en particulier quand le sentiment national n'est pas pleinement développé ou quand une réponse honnête peut entraîner des conséquences indésirables. Des données officielles ne sont donc pas toujours dignes de foi, même quand elles ne sont pas falsifiées, comme cela est également arrivé. Cependant, les données officielles ne méritent pas la même dose de scepticisme pour tous les pays et leur véracité est pour beaucoup fonction de la politique nationale.

Les juifs sont, bien entendu, l'un des groupes auxquels s'intéresse Kosinski qui présente divers chiffres, comparables généralement à ceux qui ont été donnés plus haut, pour la population juive avant la guerre. Néanmoins, ses données pour l'après-guerre sont si peu fiables qu'il n'essaie même pas de fournir de chiffres précis pour ce moment-là à propos des juifs, bien qu'il le fasse pour d'autres groupes, les Tziganes par exemple, en donnant des chiffres moins significatifs, statistiquement, que le nombre de juifs qui, selon les mythologues de l'extermination, survécurent en Europe orientale. Il est vrai qu'il accepte la légende de l'extermination d'une manière générale et présente un graphique qui indique une diminution considérable des populations juives de Pologne, de Hongrie, de Roumanie et de Tchécoslovaquie. Il fait également observer que les pertes combinées de population, dues à la guerre, des Yougoslaves, des juifs, des Polonais et des Allemands de l'Est étaient d'environ 12,5 à 14 millions, mais il ne décompose pas ce total et renvoie le lecteur au relevé statistique *Population Changes in Europe Since 1939*, de Gregory (Grzegorz) Frumkin, dont les chiffres concernant les juifs proviennent de l'American Jewish Congress, de la Zionist Organization of America et du Centre de documentation juive contemporaine de Paris. Toutefois, il convient de noter que Kosinski ne parvient à aucun chiffre pour ce qui concerne les juifs, ce qui, manifestement, est logique étant donné les problèmes qu'il a signalés. Les chiffres des groupes ethniques provenant de la Hongrie communiste se fondent sur la langue et ceux provenant de la Pologne communiste, de la Tchécoslovaquie communiste et de la Roumanie communiste se fondent sur la " nationalité ", quel que soit le sens donné

à ce terme dans les divers cas. Naturellement, Kosinski s'excuse d'utiliser "des statistiques officielles, aussi imparfaites soient-elles".

Nous reviendrons sur les problèmes démographiques, en particulier ceux qui concernent les juifs polonais, au chapitre VII.

Nous devons aussi nous rappeler que le problème du recensement des juifs dans les pays occidentaux comporte d'énormes difficultés en l'absence de toute base légale, raciale ou religieuse permettant de définir ce qu'est un "juif". Par exemple, les statistiques dont dispose Reitlinger lui indiquent qu'il y avait 300 000 juifs en France, parmi lesquels des juifs allemands réfugiés, au début de la seconde guerre mondiale<sup>24</sup>. Les nazis, en revanche, pensaient qu'il y en avait 865 000 et je ne vois pas la raison qui les aurait poussés à gonfler délibérément ce chiffre; d'autres chiffres utilisés par les nazis n'étaient pas exagérément grossis en comparaison des chiffres d'autres sources<sup>25</sup>. Je dois ajouter que je n'ai vraiment aucune idée du nombre des juifs vivant aux États-Unis. Le *World Almanac* m'apprend qu'il y en a environ 6 000 000 mais il ne m'est pas possible de vérifier comment l'on est parvenu à ce chiffre, ce qui fait qu'il ne m'inspire guère confiance. Pour autant que je sache, le chiffre exact pourrait tout aussi bien être de 9 000 000. Il doit y en avoir au moins 4 000 000 dans la seule agglomération new-yorkaise.

Pour résumer ce qui a été dit au sujet des statistiques de la population juive, disons que le problème consistant à établir ces statistiques est prodigieusement complexe, même sans interférence ou pression politique. De plus, dans l'argument démographique d'une perte de cinq ou six millions d'individus dans la population juive mondiale, les chiffres proviennent de sources et d'autorités communistes et juives et, par conséquent, vu la nature du problème que nous examinons, doivent être considérés pour l'essentiel comme inutilisables. De surcroît, les chiffres d'après-guerre pour les États-Unis sont, dans une large mesure et comme on peut le démontrer, inférieurs à la réalité.

Il ne faudrait pas croire qu'il est essentiel pour ma thèse que le lecteur accepte les conclusions démographiques auxquelles nous avons semblé aboutir. Nous avons seulement montré le genre de problèmes qui se posent lorsqu'on adopte une approche démographique trop directe; il n'est pas possible d'établir quoi que ce soit de cette façon. En dernière analyse, la difficulté est que les chiffres disponibles ne reviennent à rien de plus qu'à affirmer, à partir de sources juives et communistes, que des millions de juifs ont été tués. L'on doit s'attendre à de telles affirmations mais celles-ci ne doivent certainement pas nous empêcher d'approfondir la question. Nous aborderons le problème démographique vers la fin du livre, puisque la nature du problème est telle que des conclusions démographiques raisonnablement utilisables ne seront possibles qu'après avoir compris ce qui est arrivé aux juifs d'une manière générale.

L'étude démographique de Rassinier, en fait, ne tente pas même réellement de régler le problème, strictement parlant. Sa méthode de base consiste à analyser les déductions qui ont été tirées de deux séries différentes de données, celle du Centre de documentation juive contemporaine et celle de Hilberg, toutes les deux concluant de leurs données à un chiffre compris entre cinq et six millions de victimes juives des nazis. La conclusion de Rassinier est que le CDJC ne peut revendiquer que 1 485 292 victimes à partir de ses données et Hilberg 896 892<sup>26</sup>. Rassinier accepte la réalité d'environ un million de juifs *victimes de la politique nazie*, tout en rejetant la thèse de l'*extermination*. On sait, par exemple, que certaines populations d'Europe de l'Est profitèrent des conditions générales politiques et militaires pour persécuter les juifs. De même, de nombreux juifs qui furent déportés de leurs foyers périrent sans

24. REITLINGER, p. 327.

25. NG-2586-G in TMN, vol. 13, p. 212.

26. RASSINIER (1964), p. 220.

doute à la suite des conditions généralement chaotiques qui accompagnèrent la seconde moitié de la guerre.

Puisque je crois que la tâche n'est pas possible, je n'offrirai ici aucune estimation précise des pertes juives. Cependant, je ne vois aucune raison majeure de contester l'estimation de Rassinier.

## MÉTHODE, ARGUMENTATION ET CONCLUSION

Comme on l'a vu, nous élargirons ici l'examen "matériel" et nous "introduirons" en outre un examen "historique et politique". Il s'agit juste d'une façon plaisante de dire que deux puissances politiques sont impliquées dans le problème, et non une seule. Ce qui revient à dire que nous avons le récit d'une extermination et que nous devrions examiner les circonstances de sa naissance. Une chose est claire : il y a deux États impliqués dans l'affaire. L'Allemagne a mené une politique antijuive qui comportait, dans de nombreux cas, des déportations de juifs de leurs domiciles et de pays dont ils étaient citoyens. C'est certain. La politique de Washington pendant la guerre a été d'affirmer l'existence d'une extermination et sa politique d'après-guerre a été de mettre sur pied des procès au cours desquels ont été produites les seules preuves que nous possédions aujourd'hui que ces allégations de la période de guerre aient eu un quelconque fondement. Cela, également, est certain. Les politiques menées par ces deux États, l'Allemagne et les États-Unis, offrent nécessairement un intérêt et, s'il est un point où ce livre innove peut-être de manière radicale, c'est par son insistance à considérer Washington comme un agent actif dans la formation de l'histoire de l'extermination. C'est pourquoi nous nous intéressons non seulement à ce que Hitler, Himmler, Göring, Goebbels et Heydrich faisaient pendant la guerre, mais également à ce que Roosevelt, Hull, Morgenthau, le *New York Times* et d'autres moyens d'information faisaient à la même époque et à ce que les différents tribunaux contrôlés ou dominés par Washington ont fait après la guerre. Cette méthode historique est non seulement bonne mais elle est aussi éclairante.

La conclusion est que Washington a fabriqué une mise en scène à propos de l'accusation d'extermination des juifs. Une fois qu'on en a pris conscience, on entrevoit la véritable nature de la politique allemande à l'égard des juifs.

## LES PROCÈS POUR CRIMES DE GUERRE

Avant d'examiner les détails de l'histoire, il convient de noter qu'il existe d'excellentes raisons *a priori* de s'attendre à une mise en scène. Il y a bien entendu l'argument très général suivant lequel une hostilité politique poussée à un degré tel qu'elle a provoqué un conflit armé entre deux États exclut nécessairement, de la part de l'un d'eux, l'impartialité qui est indispensable pour un procès équitable et auquel rien d'autre ne saurait se substituer. Les juges avaient poursuivi des carrières politiques dans les puissances alliées hostiles à l'Allemagne et, après les procès, ils retourneraient à leurs carrières, en supposant qu'ils n'aient rien commis de hautement improbable lors de ces procès pour crimes de guerre. De surcroît, ils n'avaient entendu, pendant plusieurs années, que le point de vue anti-allemand. Ils étaient, en siégeant dans les tribunaux militaires, les délégués politiques appropriés. De pareilles considérations excluent une impartialité même approximative.

Il existe cependant des raisons bien plus spécifiques de s'attendre à une mise en scène. Pour cela, il suffit d'examiner les faits, dont il est facile de prendre connaissance, concernant les divers tribunaux en question.

Il y eut tout d'abord le "grand procès" conduit par le tribunal militaire international (TMI) à Nuremberg, immédiatement après la guerre. Ce fut le procès des hauts dignitaires nazis Göring, Hess, Ribbentrop et tous autres qui dura de novembre 1945 à octobre 1946. Les juges et les procureurs étaient américains, britanniques, français et russes. Comme dans tous les tribunaux "militaires", il n'y avait pas de jury. Il y eut trois acquittements, sept peines de prison et onze condamnations à mort. Ces dernières furent appliquées presque immédiatement après le procès, excepté que Göring échappa à la corde en avalant une capsule de cyanure de potassium, juste avant les pendaisons. L'on n'a jamais pu déterminer où Göring avait obtenu le poison ni comment il était parvenu à le dissimuler d'une façon continue. Cet épisode connut une suite exceptionnelle lorsque le premier psychiatre de la prison de Nuremberg, le Dr Douglas M. Kelley, spécialiste du traitement des troubles psychiatriques au moyen de médicaments, publia peu de temps après un ouvrage sur ce qu'il avait vécu à Nuremberg et dans lequel il a, pour Göring et son acte ultime, des paroles élogieuses :

Il supporta stoïquement son long emprisonnement pour pouvoir tenir tête au tribunal allié et battre à leur propre jeu les représentants du ministère public [...]. Son suicide [...] fut une habile et même brillante touche finale, parachevant l'édifice que les Allemands pourraient admirer dans l'avenir [...]. Il se pourrait bien que l'histoire montre que Göring remporta en fin de compte la victoire, en dépit de sa condamnation par la haute cour des puissances alliées.

Dix ans plus tard, le Dr Kelley allait imiter Göring en avalant l'une des capsules de cyanure de potassium qu'il possédait et qui étaient, dit-on, des "souvenirs" pris sur le corps de Göring<sup>27</sup>.

Le procès du TMI fut le seul qui bénéficia d'une très large publicité. Ce fut un procès important en ce sens que les puissances alliées donnèrent leur caution à une version spécifique de l'extermination, mais peu de preuves de nature concluante relatives à l'extermination des juifs furent présentées. Il s'agissait presque entièrement de témoignages et d'affidavits qu'il n'était pas du tout difficile pour les puissances victorieuses de produire dans les circonstances de l'époque. Le seul mérite relatif du procès du TMI, pour ce qui nous occupe, est que la transcription intégrale et une sélection assez complète des documents invoqués à titre de preuves sont facilement accessibles dans de nombreuses bibliothèques sous la forme d'un ensemble de 42 volumes avec un index très complet des matières et des noms.

De 1946 à 1949, les Américains ont mené devant le tribunal militaire de Nuremberg (TMN) une série de douze procès, en apparence moins importants. Ces procès sont désignés en fonction de leur numéro, du nom de l'accusé principal ou d'un titre plus descriptif :

AFFAIE N°	ÉTATS-UNIS CONTRE	DESCRIPTION	VOLUMES DU TMN
1	Brandt	Procès des médecins	1, 2
2	Milch	Procès Milch	2
3	Altstötter	Procès de la justice	3
4	Pohl	Procès des camps de concentration	5, 6
5	Flick	Procès des hommes d'affaires	6
6	Krauch	Procès de l'IG-Farben	7, 8
7	List	Procès des otages	9
8	Greifelt	Procès du RuSHA	4, 5
9	Ohlendorf	Procès des Einsatzgruppen	4
10	Krupp	Procès Krupp	9
11	Weizsäcker	Procès de la Wilhelmstrasse	12-14
12	von Leeb	Procès du haut commandement	10, 11

27. KELLEY, p.76-77 ; *New York Times*, 2 janvier 1958, p. 18 ; ROBERTSON, p.266.

Plusieurs sentences de mort furent prononcées au terme de ces procès mais la plupart des accusés furent condamnés à des peines de prison, assez longues dans nombre de cas. Néanmoins, presque tous étaient libres au début des années cinquante.

Les seules affaires qui nous concerneront ici, de quelque façon, sont l'affaire n° 1, c'est-à-dire le procès du personnel médical impliqué dans le programme d'euthanasie et les expériences médicales, l'affaire n° 4, procès de l'administration des camps de concentration, les affaires n° 6 et n° 10, l'affaire n° 8, concernant la politique allemande de réimplantation, l'affaire n° 9 (les *Einsatzgruppen* étaient chargés en Russie d'assurer la sécurité de l'armée allemande sur ses arrières) et l'affaire n° 11, procès de fonctionnaires de divers ministères. Le gouvernement américain a publié une série de 15 volumes (désignée ici sous le sigle TMN) comprenant des "résumés" des affaires ainsi qu'une "sélection" très restreinte des documents présentés comme preuves. Les numéros des volumes correspondant aux différentes affaires sont indiqués dans le tableau ci-dessus.

Le chercheur se heurte ici à une difficulté importante car, comme on peut le constater à la lecture de Hilberg et de Reitlinger, la quasi-totalité des preuves invoquées à l'appui de l'allégation d'extermination ont été présentées devant le TMN et non devant le TMI. Ce qui veut dire que les documents importants, ceux qui, pour le meilleur ou pour le pire, constituent l'ensemble essentiel de sources qui permette d'écrire une histoire de l'Allemagne nazie, sont ceux des séries NG, NI et NO, documents qui furent invoqués à titre de preuves lors des procès du TMN. Si l'on considère les circonstances légales et politiques irrégulières qui prévalaient à l'époque, les preuves documentaires ont infiniment plus de poids que des témoignages, ainsi que nous l'avons laissé entendre. Les documents fournis comme preuves devant le TMN consistent en certains types de pièces qui corroboreraient les accusations d'extermination : documents concernant l'administration des camps de concentration, la construction des crématoires, les déportations, certaines usines de Farben et de Krupp qui utilisaient la main-d'œuvre des prisonniers, la politique générale du gouvernement allemand à l'égard des juifs, etc. Il n'y a, bien entendu, aucun document prouvant directement un programme d'extermination. Comme le Dr Kubovy du Centre de documentation juive de Tel-Aviv l'a reconnu en 1960, "il n'existe aucun document signé par Hitler, Himmler, Heydrich parlant d'exterminer les juifs et [...] le mot extermination n'apparaît pas dans la lettre de Göring à Heydrich concernant la solution finale de la question juive<sup>28</sup>".

La difficulté, pour celui qui dispose de moyens financiers limités, est que seuls de courts fragments des témoignages et des documents du TMN sont largement accessibles en version anglaise (dans la série TMN en quinze volumes). En outre, comme nous le verrons, on ne peut pas toujours se fier à ces traductions. Aussi bien, les extraits qui sont publiés ont été sélectionnés selon des critères inconnus. Enfin, on ne peut espérer trouver les quinze volumes du TMN que dans les villes d'une certaine dimension.

La situation est meilleure si l'on vit dans une très grande ville car il existe dans certaines bibliothèques des collections assez complètes de documents avec les transcriptions polycopiées des procès (presque toujours en allemand). Cependant, il se peut que la personne qui dispose de moyens financiers limités rencontre des difficultés lorsqu'elle désirera y examiner un ouvrage particulier. Dans certains cas, en effet, le personnel enseignant des universités lui-même n'est pas autorisé à feuilleter librement les livres. De plus, aucun index des matières ou des noms n'existe pour les procès du TMN (les volumes du TMN comprennent des index de dépositions de témoins, truffés d'erreurs).

---

28. RASSINIER (1962), p. 83. Voy. également DAWIDOWICZ, p. 121.

Les procès du TMI et du TMN sont presque les seuls qui aient ici de l'importance. Les Britanniques ont conduit une série de procès qui ont une importance générale. Parmi eux, seuls les procès de Belsen et celui du Zyklon B présentent quelque intérêt pour nous. Les Polonais, les Russes, les Français, les Néerlandais et les Italiens ont tous organisé des procès sans importance, excepté pour les victimes. Le gouvernement de Bonn a organisé des procès de faible intérêt, par exemple le "procès d'Auschwitz" (1963-1965), dont Langbein, Latenser et Naumann ont chacun rendu compte.

La manière dont se sont constitués le TMI et le TMN peut être décrite d'une façon suffisamment complète pour notre propos. Depuis l'automne 1943, il existait une Commission des Nations unies pour les crimes de guerre qui avait son siège à Londres. Toutefois, cette Commission ne fit jamais vraiment quoi que ce fût sinon qu'elle se rendit compte, à un moment donné, que, si quelque chose devait être fait, ce serait par chaque gouvernement allié.

Les premières dispositions sérieuses furent prises aux États-Unis. En août 1944, l'état-major interarmées examina un projet sur la conduite à tenir pour les crimes de guerre. La proposition avait été approuvée par le procureur militaire général de l'armée américaine. Elle le fut également le 1<sup>er</sup> octobre 1944 par l'état-major et, à peu près à la même date et conformément aux directives du ministère de la Guerre, un "Bureau des crimes de guerre" fut créé dans les services du parquet militaire. Ce Bureau des crimes de guerre, dirigé par le général John M. Weir et son adjoint le colonel Melvin Purvis, était chargé de traiter tous les dossiers de crimes de guerre pour les ministères des Affaires étrangères, de la Guerre et de la Marine.

La proposition qui avait été approuvée par l'état-major ne connut pas une très longue existence. Elle possédait un caractère assez traditionnel en ce sens qu'elle prévoyait, à la base, le jugement de personnes ayant enfreint les lois communément admises de la guerre en campagne. Ainsi, les délits commis avant la guerre ou les actes des autorités ennemies contre leurs propres ressortissants ne devaient pas être soumis à la juridiction alliée. Toutes les mesures prises, par exemple, contre les juifs allemands ne devaient pas relever de la juridiction des tribunaux qui avaient été prévus pour juger les crimes de guerre. Le concept de crime de guerre était, à ce moment-là, fortement influencé par le principe, jamais contesté, qu'un belligérant peut juger des soldats ennemis pour les mêmes types de délits pour lesquels il jugerait ses propres soldats.

Stimson, le ministre de la Guerre, eut le 21 novembre 1944 un entretien avec le président Roosevelt qui lui fit comprendre qu'il se faisait une idée beaucoup plus étendue des crimes de guerre et que les propositions approuvées par l'état-major n'étaient absolument pas satisfaisantes. En conséquence, Roosevelt désigna en janvier 1945 le magistrat Samuel Rosenman comme son représentant personnel dans les discussions sur les problèmes relatifs aux crimes de guerre. Une réunion, le 18 janvier, entre Stimson, Rosenman, le ministre de la Justice Francis Biddle et d'autres personnes aboutit à un accord général en faveur d'une conception très élargie des crimes de guerre qu'on allait avoir à juger<sup>29</sup>.

Biddle devait plus tard siéger comme juge au TMI, bien qu'il eût écrit en janvier 1945, à l'usage de Roosevelt pour la conférence de Yalta, que "les principaux dirigeants allemands sont bien connus" et que "la preuve de leur culpabilité n'offrira pas de grandes difficultés". Le "juge" russe du TMI, Nikitchenko, fut un peu plus direct en déclarant avant le procès: "Nous avons affaire ici aux principaux criminels de guerre qui ont déjà été reconnus coupables<sup>30</sup>."

Au début de mai 1945, le président Truman ratifia les propositions révisées et nomma Robert H. Jackson, juge assesseur à la Cour suprême, conseiller juridique du gouvernement dans le procès à venir et donc aussi représentant des États-Unis dans les négociations avec les gouvernements étrangers relatives à l'organisation du procès. Le 6 juin 1945, Jackson remit un rapport provisoire au président et, vers la

29. TAYLOR, 15 août 1949, p. 1-3; *New York Times*, 1<sup>er</sup> février 1945, p. 4.

30. DAVIDSON, p. 6, 18, 21n.



fin du mois, il s'installa avec son équipe à Londres où fut effectuée une grande partie du travail préliminaire pour le TMI.

Un membre clé de l'équipe londonienne de Jackson fut le colonel Murray C. Bernays, l'un des premiers à s'être préoccupé des problèmes posés par les crimes de guerre. Diplômé de Harvard en 1915, il avait fondé un cabinet d'avocat à New York. Il fut nommé officier dans l'armée en 1942 et, en octobre 1943, chef du bureau des projets spéciaux, dans la division du personnel, auprès de l'état-major général de l'armée. À ce poste, son activité principale consistait dans la préparation des procès des "criminels de guerre" allemands. Après chaque étape des négociations avec la Maison-Blanche et d'autres personnalités, il apportait les corrections nécessaires aux plans examinés bien que, à l'en croire, ce soit lui qui fut l'auteur du plan choisi en fin de compte. Toujours est-il que, peu après la nomination de Jackson, Bernays se vit décerner la Légion du Mérite, avec la citation suivante (extrait) :

Ayant reconnu de bonne heure la nécessité d'une base solide pour traiter le problème des criminels de guerre et des crimes de guerre, il formula le concept de base d'une telle politique et entreprit en temps utile une action appropriée qui assura son adoption comme fondement de la politique nationale.

Bernays rentra aux États-Unis en novembre 1945 et démissionna aussitôt de l'armée. Ainsi que nous l'avons vu, il existait d'intenses discussions aux plus hauts niveaux concernant les plans en vue des procès pour crimes de guerre. Il est douteux que l'on puisse prendre pour argent comptant les affirmations de Bernays mais sans doute a-t-il joué un grand rôle dans l'élaboration des plans pour les procès. En outre, il avait certainement été un bon choix pour réaliser une chose aussi originale que la formulation de la structure "juridique" des procès pour crimes de guerre car sa conception de la justice était tout aussi originale. Rentré aux États-Unis, il eut un entretien avec plusieurs rédacteurs de journaux (qui le surnommaient "l'homme au marteau d'ivoire") auxquels il déclara, en réponse à leurs questions concernant " la manière dont on allait pêcher le menu fretin <sup>31</sup> " :

Il y a pas mal de criminels nazis qui vont se tirer d'affaire si les arrestations ne sont pas faites efficacement. Mais si nous établissons que la SS, par exemple, était une organisation criminelle et que le fait d'en avoir été membre est une preuve en soi de criminalité, les Alliés vont pouvoir mettre le grappin sur beaucoup plus de criminels d'un seul coup. Vous savez, bon nombre de gens ici ne se rendent pas compte que c'est nous qui sommes à présent le gouvernement de l'Allemagne dans notre zone et qu'il ne peut exister d'autre système judiciaire que celui que nous approuvons. Nous sommes la loi. Si nous le voulions, nous pourrions par exemple faire passer des Allemands en jugement pour des crimes vieux de vingt, trente ou quarante ans. Mais nous serons trop occupés par la moisson actuelle de criminels de guerre pour avoir le temps de prendre en considération d'anciens méfaits.

À Londres, Jackson négocia avec les Alliés au sujet des procès et son rapport intérimaire du 6 juin fonda l' " accord de Londres " du 8 août, signé par les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie et la France. Une " inculpation " fut prononcée contre vingt-quatre personnes et six organisations (la SS, l'état-major général, etc.) le 18 octobre et le procès s'ouvrit à Nuremberg le 20 novembre 1945. Parmi les accusés, trois ne comparurent pas. Martin Bormann ne fut jamais retrouvé, Robert Ley se suicida avant le procès et Gustav Krupp était trop malade et trop vieux pour comparaître. L'accusation tenta de lui substituer son fils mais c'était aller trop loin, même pour ce tribunal, et le procès d'Alfred Krupp dut attendre jusqu'au TMN.

Il convient de noter au passage que le juge Jackson, outre qu'il fut le procureur général américain lors du procès, avait été officiellement l'artisan des

---

31. *New York Times*, 21 juin 1945, p.6; 16 décembre 1945, sec.4, p. 8; *New Yorker*, 17 novembre 1945, p.24; *Survey Graphic*, janvier 1946, p. 4-9; *Reader's Digest*, février 1946, p.56-64.

négociations de Londres relatives à l'élaboration du système juridique dans le cadre duquel il devait opérer au procès. Occasion rare pour un procureur et probablement totalement inédite dans le cadre des poursuites judiciaires que des gens civilisés ont sérieusement considérées comme des procès. Les derniers statuts du TMI contenaient d'autres particularités de ce genre et stipulaient que la compétence du tribunal ne se limitait pas aux actes commis en rapport avec la guerre mais s'étendait à toute la durée d'existence du parti nazi, que les accusés ne pouvaient invoquer l'excuse d'ordres supérieurs et que l'accusation pouvait contraindre les accusés à déposer.

Le Bureau des crimes de guerre, qui avait été établi en 1944, ne cessa pas ses activités car, pour le procès du TMI, Jackson s'était " assuré le concours et la participation du Bureau des crimes de guerre du parquet général". En outre, durant les premiers mois du procès du TMI (et peut-être aussi plus tard), l'équipe régulière de l'accusation, à l'exception de Jackson, " émargeait aux listes du parquet <sup>32</sup>".

Il était des plus naturel qu'un rôle important fût dévolu, en ces circonstances, au parquet général car il s'agissait du service juridique de l'armée. Or l'appareil administratif américain en Allemagne, immédiatement après la guerre, était celui de l'armée américaine. Le rôle traditionnel du parquet général avait été l'administration de la justice militaire : les cours martiales et les affaires annexes. Cependant, au cours de la seconde guerre mondiale, l'action du parquet s'était étendue à tous les domaines de l'activité militaire comportant un aspect juridique ; il eut même à s'occuper de litiges portant sur des contrats liés à la production de guerre. En mai 1945, le procureur militaire général, le général Myron C. Cramer, avait prononcé un discours dans lequel il déclarait que la poursuite et l'inculpation des nazis allaient mobiliser à l'extrême les moyens du Bureau des crimes de guerre et devenir l'activité principale du parquet dont il s'engageait à mettre toutes les ressources au service de Jackson. Ce n'était pas là, on peut en être certain, une vaine promesse car l'organisation dirigée par Cramer avait davantage de consistance que celle que dirigeait Jackson. Bien que ne soient pas précisées exactement quelles étaient les activités du Bureau des crimes de guerre concernant le TMI, il est plus que probable que c'est lui qui supervisa efficacement le choix et le filtrage des avocats de l'accusation et de la défense ainsi que de leurs adjoints, le choix des autres employés, comme les traducteurs, et les interrogatoires. Bien entendu, Jackson détenait officiellement une grande partie de cette autorité, mais l'on peut être raisonnablement certain que ces attributions furent, en fait, exercées par le Bureau des crimes de guerre <sup>33</sup>.

L'implication du Bureau des crimes de guerre dans les procès fut cependant beaucoup plus profonde. Tandis qu'étaient conduits les procès du TMI et du TMN, plusieurs procès moins importants avaient lieu. Il y eut notamment les procès, tenus au camp de Dachau (dans la banlieue de Munich et donc pas très loin de Nuremberg), de gardiens de certains camps de concentration (Buchenwald, Flossenbourg, Dachau) qui avaient été capturés par les Américains et de soldats allemands accusés d'avoir tué 83 prisonniers américains à Malmédy, pendant la bataille des Ardennes. Ces procès étaient supervisés par le Bureau des crimes de guerre <sup>34</sup> et constituèrent peut-être l'épisode le plus honteux de l'histoire des États-Unis.

Tout le répertoire des méthodes du troisième degré fut joué à Dachau : violents coups de poing et coups de pied, au point d'entraîner des lésions aux testicules dans 137 cas, dents cassées, privation de nourriture, isolement carcéral, torture au moyen d'éclats de bois enflammés enfoncés dans la peau, enquêteurs se faisant passer pour des prêtres afin d'inciter les prisonniers à se " confesser". Aux prisonniers de rang inférieur, on affirmait ne rechercher que la condamnation des officiers haut gradés

32. TAYLOR, avril 1949, p. 248-255 ; Select Committee, p. 1536.

33. *New York Times*, 17 octobre 1943, sec. 6, p. 10 ; 20 mai 1945, p. 15.

34. KOLANDER ; TAYLOR, 15 août 1949, p. 4, 10, 13, 14.

et l'on assurait qu'ils n'avaient absolument rien à perdre en coopérant et en faisant les déclarations souhaitées. Ces "preuves" étaient ensuite utilisées contre eux lorsqu'ils rejoignaient leurs supérieurs dans le box des accusés. En revanche, on avait dit à leurs supérieurs qu'en "avouant", ils avaient pris sur eux-mêmes toute la responsabilité et soustrait, de ce fait, leurs hommes au procès. Un des stratagèmes favoris, quand un prisonnier refusait de coopérer, était d'organiser un simulacre de procès. Le prisonnier était conduit dans une pièce où des enquêteurs civils, revêtus d'uniformes américains, étaient assis autour d'une table recouverte d'un drap noir, avec un crucifix en son centre et deux bougies pour toute lumière. Ce "tribunal" procédait alors à un semblant de procès au terme duquel était prononcée une sentence de mort fictive. On promettait ensuite au "condamné" de commuer sa peine s'il coopérait avec l'accusation en témoignant. Parfois, les enquêteurs menaçaient les prisonniers de les livrer aux Russes. Dans de nombreux cas, ils menacèrent de retirer à leur famille ses cartes d'alimentation ou de leur faire subir d'autres privations si l'on n'obtenait pas leur coopération.

Les procès officiels furent également un simulacre, apparemment délibéré, de toutes les idées qu'on peut se faire d'un procès en bonne et due forme. Ce simulacre commençait avec le "réquisitoire" qui ne faisait allusion que de manière générale à des catégories très étendues de crimes censés avoir été commis de 1942 à 1945 (dans le cas du personnel des camps de concentration) et entreprenait de donner une longue liste d'inculpés, accusés d'être des criminels dans le sens extrêmement général qu'on vient de voir. Le réquisitoire ne mentionnait pas de crimes précis commis par des personnes précises à des dates précises (voy., par exemple, le document PS-3590).

Dans certains cas, l'"avocat de la défense" était un Américain, dépourvu de formation juridique, qui ne savait pas l'allemand. On ne fournit pas d'interprètes qualifiés au cours des procès. L'"accusation" manquait également de formation juridique, de même que la "cour", composée de dix officiers de l'armée américaine. Une seule personne possédant une formation juridique était présente et toutes ses décisions quant à l'admissibilité des preuves furent sans appel. Il y eut 1 416 condamnations, dont 420 à mort, sur 1 672 cas jugés.

Alors que l'accusation pouvait parcourir l'Europe entière à la recherche de témoins et, si nécessaire, torturer les Allemands ou les soumettre à d'autres contraintes pour obtenir des "preuves", les accusés, coupés du monde extérieur et sans ressources financières, étaient rarement en mesure de citer quelqu'un à la barre pour leur défense. En outre, l'"Association des personnes persécutées par les nazis", par une campagne de propagande, empêcha les anciens détenus des camps de concentration de témoigner en faveur de la défense.

George A. McDonough, homme de loi américain, qui eut l'occasion assez singulière d'avoir fait partie du ministère public et d'avoir été avocat de la défense dans les procès pour crimes de guerre et qui, plus tard, fut membre d'une commission de révision et arbitre des recours en grâce, écrivit au *New York Times* en 1948 pour se plaindre de l'absence de base légale des procès, faisant remarquer que, dans "neuf problèmes sur dix, les autorités et les manuels ne pouvaient fournir de réponses" aux questions juridiques qui se posaient régulièrement et logiquement pour toute personne sérieusement préoccupée de légalité. Pour McDonough, le problème principal était de savoir si l'on devait ou non accepter, dans les procès pour crimes de guerre, que les accusés se retranchent, pour leur défense, derrière le devoir d'obéissance à des ordres supérieurs. En ce qui concerne les procès de Dachau, il écrivait :

Aux procès de Dachau, l'allégation de l'accusé selon laquelle il aurait été fusillé s'il n'avait pas obéi à l'ordre de son supérieur de commettre un acte, ordre que, par ignorance, il aurait pu croire légal ou qu'il savait illégal, sembla être considérée par les tribunaux comme une question de fait. La recevabilité de cet argument de la défense sembla dépendre de l'âge et du grade de l'accusé et de sa situation au combat au moment du délit. De plus, il pourrait

paraître présomptueux de penser qu'un simple soldat ait connaissance de l'illégalité d'un acte donné quand les autorités internationales elles-mêmes ne s'accordent pas sur son illégalité ou n'en ont jamais donné une définition quelconque.

[...] On a, sans discrimination, admis des dépositions fondées sur le oui-dire et les déclarations sous serment de témoins étaient recevables sans que l'on se préoccupe de savoir si quelqu'un connaissait la personne qui avait fait la déclaration ou celle qui l'avait recueillie. Si un représentant du ministère public estimait qu'une déposition écrite d'un témoin pouvait faire plus de tort à l'accusé que s'il venait déposer en personne devant le tribunal, il conseillait au témoin de rentrer chez lui, puis soumettait comme preuve la déposition écrite et toute objection de la part de l'avocat de la défense était immédiatement rejetée.

Un incident qui mérite d'être signalé se produisit lorsque l'enquêteur Joseph Kirschbaum fit comparaître un certain Einstein pour témoigner du fait que l'accusé Menzel avait assassiné le frère d'Einstein. Quand l'accusé fit observer que le frère en question était bien vivant et se trouvait, en fait, assis dans la salle, Kirschbaum fut profondément embarrassé et tança le pauvre Einstein : " Comment pouvons-nous faire pendre ce porc si tu es bête au point d'amener ton frère au tribunal ? "

Les autorités militaires américaines responsables reconnurent certaines de ces choses. Quand le colonel A. H. Rosenfeld, chef du Bureau des crimes de guerre de Dachau, quitta son poste en 1948, des journalistes lui demandèrent s'il y avait du vrai dans ces histoires de procès fictifs où avaient été prononcées de fausses condamnations à mort. Il répondit : " Oui, bien entendu. Sans cela, nous n'aurions pas pu faire parler ces types. [...] C'était une ruse et elle a marché à merveille<sup>35</sup>. "

Les accusés du procès de Malmédy eurent un défenseur compétent en la personne du lieutenant-colonel Willis M. Everett, Jr. Ce sont les appels répétés d'Everett, auprès de la Cour suprême des États-Unis notamment, ajoutés à un concert de protestations, en Allemagne, de la part de pasteurs et d'autres personnes et au fait que des détails sur ce qui se passait parvinrent, par divers canaux, à la connaissance de la presse, qui persuadèrent le général Lucius D. Clay, gouverneur militaire américain, de diligenter une enquête sur les procès de Dachau. Le 29 juillet 1948, le ministre de l'Armée de terre nomma une commission composée de deux juges américains, Gordon Simpson, du Texas, et Edward Van Roden, de Pennsylvanie, tous deux colonels de réserve du parquet général. Ils bénéficièrent de l'assistance du lieutenant-colonel Charles Lawrence, Jr, lui aussi du parquet. La commission remit son rapport au ministre en octobre 1948 et des extraits choisis furent rendus publics en janvier 1949. Toute l'affaire éclata définitivement à la suite de remarques publiques formulées ultérieurement par Van Roden et également, dans une certaine mesure, par Simpson, et à la suite d'une enquête indépendante menée par une commission de révision nommée par Clay, au point que les partisans des procès ne purent qu'ergoter sur le nombre de prisonniers allemands qui avaient été soumis à des brutalités. La commission de révision confirma ce que Van Roden avait affirmé, sauf en ce qui concerne la fréquence des sévices<sup>36</sup>. Curieusement, Clay nie les sévices dans son livre *Decision in Germany* mais il est contredit par sa propre commission de révision.

Ces affaires, en particulier celle de Malmédy, retinrent fortement l'attention au cours de l'année 1949 et une enquête fut conduite par une sous-commission dirigée par le sénateur Baldwin. Un témoin, auparavant sténographe du tribunal lors des procès de Dachau, déclara qu'il était si dégoûté par ce qui s'était passé qu'il démissionnait. Il dit que les " plus brutaux " avaient été le lieutenant Perl, Frank Steiner et Harry W. Thon. Il expliqua que Perl et sa femme avaient été détenus dans

35. UTLEY, p. 185-200; *Chicago Tribune*, 30 avril 1948, p.12; 13 février 1949, p.3; 14 février 1949, p.3; 17 février 1949, p.8; *New York Times*, 31 octobre 1948, sec. 4, p.8.

36. *New York Times*, 30 juillet 1948, p.5; 7 octobre 1948, p.15; 7 janvier 1949, p.1, 9; 2 mars 1949, p.1, 14; 5 mars 1949, p.1, 4; 5 mai 1949, p.8.

des camps de concentration nazis et que les nazis avaient tué la mère de Steiner. Le juge Gordon Simpson (qui, à la différence de Van Roden, essayait de donner la meilleure interprétation possible, fût-elle très alambiquée, aux faits regrettables qui étaient apparus au grand jour) admit que, vraisemblablement, l'on avait affaire à "une piètre équipe"; il expliqua que la pénurie d'avocats et d'interprètes américains parlant allemand avait obligé l'armée à "mettre certains réfugiés allemands à contribution". Steiner, Kirschbaum et Thon (qui devint plus tard chef du service d'évaluation de l'administration civile du gouvernement militaire américain) comparurent par la suite et nièrent tout en bloc, mais ils furent ébranlés par la déposition de l'enquêteur Bruno Jacob qui reconnut quelques faits. Devant la presse, les enquêteurs Dwight Fanton et Morris Elowitz nièrent également tout en bloc. Le colonel Rosenfeld nia presque tout. Il accusa le lieutenant-colonel Harold D. McGown, commandant des soldats américains massacrés à Malmédy, d'avoir fraternisé avec le colonel SS Joachim Peiper, le commandant allemand, ce qui expliquait, selon lui, pourquoi McGown avait comparu à Dachau comme témoin à décharge pour Peiper et avait déclaré que Peiper s'était entretenu avec lui et avait sauvé la vie d'un certain nombre d'Américains. Comme preuve de cette fraternisation, Rosenfeld prétendait que McGown et Peiper avaient eu "des rapports bien trop amicaux pendant ces nuits qu'ils ont passées à parler ensemble" et que, lorsque Peiper et ses hommes parvinrent plus tard à briser un encerclement de l'armée américaine, "McGown était avec eux". McGown, naturellement, était le prisonnier de Peiper<sup>37</sup>.

Bien entendu, on soutiendra que ces "procès" cauchemardesques de Dachau ont peu de chose à voir avec notre sujet, car les normes observées lors des procès de Nuremberg n'étaient pas comparables et parce que les tenants de la légende de l'extermination ne citent aucune des "preuves" produites au cours de ces procès. Ces affirmations contiennent une part de vérité; les brutalités et les contraintes ne furent pas, de loin, autant employées lors des grands procès de Nuremberg qu'elles le furent au cours des procès de Dachau et l'on n'insista pas, lors de ces derniers procès, sur les exterminations de masse (bien qu'il fût parfois question des chambres à gaz dans certains témoignages). Il n'est pas possible, cependant, d'écarter si facilement les procès de Dachau car l'agence gouvernementale en charge de ces procès, le Bureau des crimes de guerre, fut également profondément impliquée dans les procès de Nuremberg, ainsi que nous l'avons noté et comme nous en aurons bientôt une nouvelle confirmation sur un point particulièrement saisissant. En outre, des moyens de contrainte furent, de fait, employés lors des procès de Nuremberg pour l'obtention de preuves, mais nous reviendrons sur ce sujet dans un chapitre ultérieur.

Aucune des quatre puissances ne fut satisfaite de l'accord conclu autour du TMI et, après le "grand procès", chacune reprit son indépendance pour monter les procès qui l'intéressaient. Les procès britanniques présentèrent un intérêt général mais sur des points d'importance relativement mineure. Le seul procès français majeur fut celui d'Hermann Röchling, magnat de l'industrie sarroise, que les Français avaient déjà jugé, par contumace, après la première guerre mondiale. La préparation des procès américains du TMN avait en réalité commencé en 1945 et un département des services de Jackson, dirigé par Telford Taylor, avait été créé dans ce but en mars 1946.

Il est bon de noter que, dans tous ces procès de nazis, du TMI au "procès d'Auschwitz" de 1963-1965 (auquel le gouvernement de Bonn interdit à Rassinier d'assister en tant qu'observateur), en passant par le "procès" Eichmann de 1961 (où les témoins à décharge ne furent pas admis), les avocats de la défense ne possédaient pas d'équipe de collaborateurs exercés pour dépouiller les documents, et que, en outre, presque tous les documents dont ils pouvaient disposer étaient

37. *New York Times*, 5 mars 1949, p. 4; 30 avril 1949, p. 2; 6 septembre 1949, p. 9; 7 septembre 1949, p. 9; 8 septembre 1949, p. 9.

contrôlés par l'accusation<sup>38</sup>. Quelle que soit la valeur légale que l'on accorde à un tel état de fait, il peut donner naissance à une image très déformée de l'histoire si on ne l'examine pas avec scepticisme.

Dans le cadre judiciaire de l'occupation, une contrainte importante pesait sur le TMN et sur les autres tribunaux de chaque nation :

Dans ses jugements, le Tribunal militaire international a établi [...] que des invasions, actes d'agression, guerres d'agression, crimes, atrocités ou actes inhumains ont été organisés ou perpétrés ; les tribunaux institués à sa suite seront liés par ses décisions, lesquelles ne seront pas contestées sauf dans la mesure de la participation, pour chaque individu, à ces crimes ou de sa connaissance de ces crimes. L'énoncé des faits par le Tribunal militaire international dans son jugement [...] constitue la preuve des faits énoncés, en l'absence de tout élément de preuve substantielle du contraire.

Deux organisations administrativement distinctes ont fonctionné au TMN. La première était la série de "tribunaux militaires", les juges, dépendant administrativement d'un secrétariat dirigé par un secrétaire général ; les juges étaient recrutés aux États-Unis "par le ministère de l'Armée de terre" ; il y avait trois juges ou davantage à chaque procès.

La seconde organisation était le Bureau du chef de parquet pour les crimes de guerre (Telford Taylor), créée le 24 octobre 1946, immédiatement après que Ribbentrop et les autres condamnés eurent été exécutés. Il lança sa première inculpation le lendemain. Malgré la légère différence qui existait entre leurs titres, Taylor, qui avait été procureur adjoint au TMI, était vraiment le successeur de Jackson dans les procès qui allaient se tenir dans le palais de justice de Nuremberg<sup>39</sup>.

Nous aurons beaucoup à dire, dans cet ouvrage, sur les procès du TMN. Le lecteur peut néanmoins saisir une bonne partie de l'ambiance de ces procès, y compris grâce à des remarques formulées par certains des juges américains qui avaient été recrutés par l'armée américaine pour servir à Nuremberg. Comme on peut le comprendre, il était normal que ces personnes aient été très peu enclines à raconter et dénoncer franchement et publiquement ce qu'elles avaient observé. Ainsi, la remarque de l'un des juges au procès Farben selon qui il y avait "trop de juifs dans l'accusation" était une allusion, exprimée en privé, à l'attention de l'accusation et n'était certainement pas destinée à publication. Cependant, le juge qui présidait la cour lors de l'affaire n° 7 (procès de généraux allemands pour le meurtre présumé d'un grand nombre d'otages), Charles F. Wennerstrum, s'exprima de manière franche, publiquement et avec force, immédiatement après le prononcé des sentences<sup>40</sup> :

Si j'avais su, il y a sept mois, ce que je sais aujourd'hui, je ne serais jamais venu ici.

Le vainqueur d'une guerre n'est manifestement pas le meilleur juge de la culpabilité en matière de crimes de guerre. Malgré tous vos efforts, il est impossible de faire croire aux inculpés, à leurs avocats et aux gens du pays que la cour essaye de représenter l'humanité toute entière plutôt que le pays qui a désigné ses membres.

Ce que j'ai dit à propos du caractère nationaliste des tribunaux s'applique à l'accusation. Les idéaux élevés qui avaient présidé, disait-on, à la création de ces tribunaux ne se sont pas manifestés avec évidence.

L'accusation n'a pas réussi à conserver une objectivité éloignée de tout esprit de vengeance et des ambitions personnelles en vue d'obtenir des condamnations. Elle ne s'est pas efforcée d'établir de précédents qui auraient pu aider le monde à éviter de futures guerres.

38. ARENDT, p. 201, 251 (p. 221, 274 dans l'édition de 1964); ARETZ, p. 28-29.

39. TAYLOR, avril 1949, p. 272-276.

40. DUBOIS, p. 182. *Chicago Tribune*, 23 février 1948, p. 1, 2 ; 24 février 1948, p. 3 ; 25 février 1948, p. 4 ; 26 février 1948, p. 1, 8 ; 28 février 1948, p. 4, 8 ; 29 février 1948, p. 2 ; *New York Times*, 23 février 1948, p. 5 ; 25 février 1948, p. 10 ; 29 février 1948, p. 10 ; 6 mars 1948, p. 6.

Il règne ici une atmosphère malsaine. Il fallait des personnes qui sachent plusieurs langues et, comme chacun sait, ce n'est généralement pas le cas des Américains. On a employé des avocats, des greffiers, des interprètes et des enquêteurs qui étaient des Américains de fraîche date et dont les origines étaient profondément ancrées dans les haines et les partis pris qui existent en Europe.

Les procès auraient dû convaincre les Allemands de la culpabilité de leurs dirigeants. Ils ne firent que les convaincre que leurs dirigeants avaient perdu la guerre face à des vainqueurs impitoyables.

La plupart des preuves présentées lors des procès étaient des documents sélectionnés parmi les tonnes d'archives saisies par les Alliés. C'est l'accusation qui opéra le tri. La défense n'avait accès qu'aux documents considérés par l'accusation comme se rapportant à l'affaire.

Notre tribunal introduisit une règle de procédure selon laquelle, si l'accusation présentait un extrait d'un document, la totalité du document devrait être mise à la disposition de la défense. Le parquet protesta vigoureusement. Le général Taylor essaya d'organiser, en dehors du tribunal, une réunion des juges qui présidaient afin d'annuler cet ordre. Ce n'était pas l'attitude digne d'un magistrat consciencieux, en quête d'une entière justice.

Un autre élément qui s'opposait à la conception américaine de la justice, outre les interrogatoires répétés hors la présence d'un avocat, était que l'accusation se fiait à des déclarations faites par des accusés après plus de deux ans et demi de captivité et dans lesquelles ils s'accusaient des faits qui leur étaient reprochés. Une incarcération de deux années et demie est en elle-même une forme de contrainte.

L'impossibilité de faire appel me laisse le sentiment d'un déni de justice.

[...] Vous devriez aller à Nuremberg. Vous y verriez un palais de justice où 90 pour cent des gens sont du côté de l'accusation.

[...] Le peuple allemand devrait être mieux informé sur ces procès et les accusés allemands devraient obtenir le droit de faire appel auprès des Nations unies.

L'ironie a voulu que la justesse des attaques de Wennerstrum concernant les normes d'intégrité très faibles voire absentes chez les membres de l'accusation à Nuremberg fût confirmée par la nature même de la réaction de Telford Taylor aux déclarations de Wennerstrum, lesquelles avaient été faites en privé à Nuremberg pour être publiées par le *Chicago Tribune*. Hal Foust, le journaliste du *Tribune*, envoya le message à Berlin pour qu'il fût transmis aux États-Unis par une liaison radio censée être à l'abri des indiscretions. L'accusation parvint cependant, manifestement par une ruse, à obtenir une copie du message. Ernest C. Deane, l'officier de presse de Taylor, téléphona immédiatement à Foust "pour tenter de le dissuader d'envoyer son article". L'article avait cependant déjà été envoyé et Foust répliqua que "Taylor ne pouvait pas avoir eu connaissance, par des voies régulières, de l'article avant sa publication". Taylor prépara alors une réponse aux observations de Wennerstrum, réponse qui fut en fait rendue publique avant que le *Chicago Tribune* n'eût publié l'article de Foust contenant les critiques de Wennerstrum. Taylor accusait le juge, entre autres choses, de formuler des remarques "contraires aux intérêts et à la politique des États-Unis". Wennerstrum, qui arriva aux États-Unis peu après la publication de la "réponse" de Taylor et de l'article du *Tribune*, maintint ses déclarations et, de nouveau, attaqua Taylor.

Cet incident fut l'un des cas notables d'"espionnage gouvernemental" de l'année 1948. L'armée publia un ordre condamnant ce genre d'espionnage et l'éventualité d'une comparution de Taylor devant une cour martiale donna lieu à bien des conjectures. Lorsque les journalistes demandèrent à Taylor son opinion sur la légalité de son action, on assista à l'échange suivant :

"Je ne sais pas si c'était légal ou non", répondit-il.

"N'avez-vous pas été conseiller juridique de la Commission fédérale des communications pendant deux ans avant d'être nommé dans l'armée?"

"Oui, mais qu'est-ce que cela a à voir?"

Taylor refusa obstinément d'exprimer une opinion sur la légalité de son action mais,

en confidence, indiqua qu'il était aussi satisfait de sa personne que l'officier sur un champ de bataille (ce qu'il n'avait jamais été) qui vient de marquer des points contre l'ennemi, grâce à une ruse contraire aux lois de la guerre telles qu'elles figurent dans la convention de Genève de 1907.'

Cette citation est tirée de l'article de Foust sur la conférence de presse de Taylor. Foust prétendait que c'était la seconde fois que l'armée interceptait les messages qu'il envoyait à son journal et que, la première fois, des agents de l'armée étaient venus le chercher pour l'interroger après l'envoi de son article.

### **QUI ÉTAIENT LES RESPONSABLES ?**

Dans notre examen des procès de Nuremberg, nous nous intéressons naturellement à ceux qui ont supervisé le déroulement du TMN. Formellement, c'est Taylor qui supervisa tout, à l'exception de la nomination des juges, car les attributions explicites du chef du parquet ne se bornaient pas à de simples poursuites judiciaires. Son Bureau était également chargé de déterminer qui devait être jugé et qui ne devait pas l'être (il n'y avait pas de procédure séparée pour la formulation des inculpations, comme avec un jury des mises en accusation), de quoi devaient être inculpés les premiers et comment se débarrasser des seconds. Le Bureau assumait également les fonctions du personnel du procès de Nuremberg et l'on peut donc supposer qu'il prit la succession, tout au moins sur le papier, du personnel (élargi) lui-même de Nuremberg. Ce Bureau était par conséquent responsable des interrogatoires, des enquêtes sur le terrain, de l'examen des documents, de la sténographie, du travail des traducteurs et des interprètes<sup>41</sup>.

Nous avons donné les raisons pour lesquelles l'on est fondé à croire que ce personnel de Nuremberg avait été placé sous la direction effective du Bureau des crimes de guerre, et nous verrons bientôt que, quels qu'aient été les pouvoirs officiels de Taylor, ses fonctions réelles ne lui permettaient pas de diriger effectivement le personnel de Nuremberg. Le Bureau des crimes de guerre, malgré son siège situé, loin de là, à Washington, reste présent dans notre étude des procès de Nuremberg.

Le 12 juin 1948, on put lire dans la presse américaine qu'un officier de l'armée des États-Unis, le colonel David "Mickey" Marcus, diplômé de West Point et opérant sous le nom d'emprunt de "Mickey Stone", avait été tué au combat alors qu'il était commandant en chef du secteur de Jérusalem pendant la guerre entre juifs et Arabes pour le contrôle de la Palestine (en réalité, Marcus avait été abattu par erreur par l'une de ses propres sentinelles). Le *New York Times* publia une notice biographique. Avant la guerre, Marcus avait été commissaire chargé de l'application des peines dans l'État de New York puis, officier dans l'armée, il avait prêté son concours à la rédaction des termes de la reddition des armées allemande et italienne. Il fut conseiller juridique lors de la conférence de Potsdam (été 1945). Après quoi, si l'on en juge uniquement par l'article élogieux du *New York Times*, sa carrière prit fin car il n'est pas fait mention d'autres activités de Marcus jusqu'à ce qu'il réapparaisse, en janvier 1948, au sein de la Haganah, en Palestine, se rende aux États-Unis en avril pour y recevoir une médaille au cours d'une cérémonie à l'ambassade britannique de Washington (sans doute une couverture pour préparer des négociations sur les détails de la capitulation finale des Britanniques), et, au bout de trois semaines, retourne en Palestine pour prendre le commandement de Jérusalem. La seule allusion que nous possédions à une activité quelconque pendant la période

---

41. TAYLOR, avril 1949, p. 272-276.



qui va d'août 1945 à janvier 1948 est un article du 24 juin 1948, p. 15, rapportant que le *Daily Telegraph* de Londres du même jour disait qu'

au moment de sa mort, il était colonel dans le cadre de réserve du parquet militaire général [...]. Bien que n'étant pas soumis à la discipline militaire, il avait accepté de pouvoir éventuellement être rappelé.

Marcus avait été, en fait, le successeur de Weir à la tête du Bureau des crimes de guerre. Immédiatement après la guerre, il avait été le "numéro trois de la politique américaine" en Allemagne occupée, mais on le retira de ce poste, au début de 1946, pour qu'il s'occupe des crimes de guerre. Sa nomination fut effective dès le 18 février 1946, mais il passa quelques mois au Japon après avoir quitté l'Allemagne et c'est en juin qu'il entra au service du Bureau des crimes de guerre à Washington. Il demeura chef du Bureau jusqu'en avril 1947, date à laquelle il quitta l'armée pour ouvrir un cabinet d'avocats<sup>42</sup>.

Nos précédentes observations montrent clairement que c'était en réalité le Bureau des crimes de guerre qui exerçait les fonctions décisives au sein du TMN. C'est bien ce qui ressort d'une lecture attentive du rapport final officiel de Taylor sur les procès du TMN, bien que le fait n'y soit pas mis en évidence<sup>43</sup>. Il est confirmé par le livre remarquable de Josiah E. DuBois, qui conduisit l'accusation du TMN lors du procès de l'IG-Farben, et le livre de Berkman sur Marcus fournit quelques bribes d'information sur cet aspect de la carrière de Marcus<sup>44</sup>.

Marcus fut nommé à la tête du Bureau des crimes de guerre essentiellement pour "mener à bien la tâche gigantesque de sélection de centaines de juges, procureurs et avocats", pour le TMN et pour les procès de Tokyo. DuBois avait été convoqué, en décembre 1946, dans le bureau de Marcus à Washington pour discuter de la possibilité de se voir confier les poursuites contre les dirigeants de l'IG-Farben, la grande firme allemande de produits chimiques. DuBois s'était montré indécis et c'est la raison pour laquelle il consulta longuement Marcus au sujet des problèmes liés à ces procès, l'un de ces problèmes étant de savoir s'il existait ou non des preuves suffisantes pour accuser l'IG-Farben de conspiration en vue d'une "guerre d'agression" et, si cette accusation était retenue, quelles en seraient les répercussions politiques. Ils débattirent des avantages généraux qu'il y aurait à faire passer en jugement les dirigeants de l'IG-Farben. Marcus fit remarquer qu'un procès permettrait de montrer comment l'IG-Farben était parvenu à mettre au point certaines armes dans un secret absolu. De plus, si les hommes de Farben étaient laissés en liberté, il se pourrait qu'ils se mettent au service des Russes. Marcus fit montre d'une grande connaissance de Farben. Il signala qu'il existait dans la ville proche d'Alexandria, en Virginie, un "plein entrepôt" de dossiers de l'IG-Farben, détail que DuBois oublia jusqu'à ce que des événements ultérieurs ne l'obligent à s'en souvenir et à en tenir compte pendant l'instruction.

Marcus et DuBois parvinrent à se mettre d'accord sur la durée nécessaire à cette instruction. "En ce qui me concerne, déclara Marcus, vous pouvez y consacrer le temps que vous voulez." DuBois suggéra qu'il lui faudrait environ quatre mois et Marcus répliqua: "Je n'ai rien à objecter. Dans quelques jours, quand vous serez rentré chez vous, vous devriez recevoir un télégramme de Telford Taylor vous signifiant son accord."

Taylor, bien entendu, était en Europe en sa qualité de procureur en chef. DuBois rappelle quelles étaient les activités de Taylor dans le cadre du procès Farben. Il accueillit favorablement la suggestion de l'un de ses collaborateurs (qui avait travaillé, pendant la guerre, sous les ordres de DuBois au ministère des

42. MARCUS; *Encyclopedia Judaica*, vol. 11, p. 945; BERKMAN, p. 44-45; *Saturday Evening Post*, 4 décembre 1948, p. 179.

43. TAYLOR, 15 août 1949, p. 13, 14, 34, 35.

44. DUBOIS, p. 19-22, 31, 53, 63, 69-70, 74-75; BERKMAN, p. 195-199, 157-159.

Finances) pour que DuBois fût désigné afin de poursuivre Farben en justice. Il transmit la recommandation à Washington. Quand DuBois eut reçu le poste, il essaya d'obtenir le feu vert de Taylor pour adjoindre un autre homme, désigné par DuBois, aux côtés de l'accusation. Le feu vert fut accordé. Taylor se rendit à Paris pour demander au gouvernement français l'extradition d'un membre important de l'IG-Farben. Taylor prononça le discours d'ouverture au procès Farben puis disparut des débats. Taylor n'était pas intervenu dans l'instruction qui avait précédé le procès ni dans la formulation des charges spécifiques retenues par l'accusation.

Tout cela indique assez nettement que le rôle de Taylor se bornait aux relations publiques et qu'il ne s'occupait pas sérieusement des détails du déroulement des procès, dont il était officiellement responsable. Une ou plusieurs autres personnes devaient en assumer les responsabilités effectives. De telles situations ne sont pas inhabituelles dans des entreprises de grande échelle.

Les faits montrent que les véritables organisateurs des procès du TMN n'étaient pas aussi visibles, pour le public, que Taylor. En fait, et c'était probablement voulu, Taylor était un homme de façade. Il est certain que Marcus, en sa qualité de chef du Bureau des crimes de guerre, exerça un contrôle effectif sur une grande partie du personnel de Nuremberg et c'est lui qui choisissait les juges et les avocats pour les procès (à quelques exceptions près). Le livre de DuBois montre que Taylor n'intervenait pas dans la marche des procès, d'où il faut inévitablement conclure que les pouvoirs réels du service de Taylor étaient en fait exercés soit par le Bureau des crimes de guerre, soit par des personnes subordonnées à Taylor. Parmi ces dernières, l'on trouve Robert M. W. Kempner, dont il sera question au chapitre V.

Marcus semble avoir eu une importance réelle tout à fait disproportionnée par rapport à son grade assez ordinaire de colonel car on nous dit que, pendant la guerre, il avait "favorablement impressionné F. D. Roosevelt [...] il faisait partie de cette poignée de collaborateurs anonymes qui, dans la coulisse, dressaient les plans de la politique américaine". La carrière du général J. H. Hilldring, qui dirigea la Division des affaires civiles de l'armée de terre (DAC), à laquelle Marcus fut affecté en 1943, fut liée de façon assez remarquable à celle de Marcus. La DAC avait été créée en 1943 au sein de l'état-major général de l'armée de terre en vue de disposer d'un groupe de spécialistes qui s'occuperaient de la politique à suivre dans les territoires occupés. On avait pensé que Fiorello La Guardia dirigerait la DAC mais le poste revint à Hilldring. Marcus devint membre et, plus tard, chef du service de planification de la DAC. C'est grâce à ses activités au sein de la DAC qu'il laissa son empreinte ; son affectation dans le gouvernement militaire en Allemagne était une conséquence directe de ses responsabilités au sein de la DAC. C'est Hilldring qui, quelques mois plus tard, le détacha de son poste au gouvernement militaire et le nomma chef du Bureau des crimes de guerre (qui fut transféré du parquet général à la DAC le 4 mars 1946). Hilldring passa ensuite immédiatement au ministère des Affaires étrangères comme secrétaire d'État adjoint pour les Zones occupées ; à ce titre, il dirigea un secrétariat qui coordonnait les politiques menées en Allemagne par les ministères de l'Armée, de la Marine et des Affaires étrangères. Il quitta en septembre 1947 le ministère des Affaires étrangères pour devenir conseiller de la délégation américaine aux Nations unies où se livrait une bataille diplomatique entre les sionistes et les Arabes. Hilldring "fut, dès le début, un pion important [...] ; vrai chaînon dans les échanges d'informations avec les représentants juifs, il eut de fréquents entretiens avec les stratèges sionistes". Ensuite, à peu près à la date à laquelle Marcus fut nommé commandant en chef à Jérusalem, Hilldring réintégra le ministère des Affaires étrangères en tant que secrétaire d'État adjoint pour la Palestine. Les sionistes se vantèrent par la suite de ce que ces deux nominations, celle aux Nations unies et celle au ministère des Affaires étrangères, avaient été le résultat

direct de l'intervention du lobby sioniste<sup>45</sup>. Bref, Marcus et Hilldring faisaient la paire.

Que la direction du Bureau des crimes de guerre ait été occupée par un sioniste fanatique, “le premier soldat à détenir le grade de général dans l’armée d’Israël depuis les temps bibliques”, n’a pas seulement de l’importance relativement à ce que ce sioniste pouvait entreprendre à ce poste mais permet également de voir, de manière simple, la nature des forces politiques à l’œuvre lors des procès. Là est le point essentiel. Il est tout bonnement impossible d’imaginer à ce poste une personne qui eût pu rendre ces procès davantage suspects.

Dans des conditions politiques de ce type, il est tout simplement stupide de s’attendre à autre chose qu’à des procès truqués. La légende de l’“ extermination ” qui leur est associée sera réfutée de manière parfaitement claire dans les pages qui suivent.

## LES NAZIS

Ce livre s’adresse à des personnes qui savent déjà ce qui s’est passé en Europe pendant la seconde guerre mondiale et dans les années qui l’ont immédiatement précédée. Il n’est pas dans nos intentions d’étudier la nature de l’État national-socialiste, les rôles joués par Göring, Himmler, Goebbels et autres, ni les mesures adoptées contre les juifs avant la guerre, sauf que ces sujets seront parfois abordés quand cela se révélera nécessaire. Les principaux événements et les dates approximatives concernant la guerre sont supposés connus du lecteur.

Lorsque l’Europe était sous la domination des Allemands, elle n’était pas organisée selon le plan du traité de Versailles. L’Illustration n° 3 reproduit une carte de l’Europe à l’automne 1942, à l’apogée de la puissance de Hitler. L’Allemagne avait annexé l’Autriche, l’Alsace-Lorraine, une partie de la Tchécoslovaquie et une bonne partie de la Pologne (pour l’essentiel, la partie qui avait été détachée de l’Allemagne après la première guerre mondiale). La partie restante de la Pologne fut appelée “Gouvernement général” et possédait le statut d’une province conquise, gouvernée par les Allemands, de même que les trois États baltes de Lituanie, de Lettonie et d’Estonie. La Biélorussie, l’Ukraine, la Bohême-Moravie (auparavant la partie occidentale de la Tchécoslovaquie) et le Banat (qui fut longtemps une partie de la Hongrie dominée par une majorité de souche allemande) se trouvaient sous le même statut de dépendance. La partie orientale de la Tchécoslovaquie était devenue l’État indépendant de Slovaquie et la Yougoslavie avait été réorganisée en deux États, la Croatie et la Serbie, correspondant aux deux nationalités dominantes parmi les cinq qui avaient constitué la Yougoslavie. L’Italie avait également un intérêt dans cette zone de l’Europe, contrôlant l’Albanie et exerçant, avec son allié allemand, une influence sur les pays voisins. La Finlande, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie étaient également alliées avec l’Allemagne et les Waffen SS (unités militaires régulières au sein de la SS) recrutaient des troupes dans toute l’Europe, en particulier dans les pays baltes, en Ukraine, en Scandinavie, aux Pays-Bas et en Belgique.

La Norvège, le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et une grande partie de la France (plus tard la France toute entière) étaient occupés par les Allemands. La Suède, la Suisse, l’Espagne et le Portugal restèrent neutres tout au long de la guerre.

Il convient d’examiner à présent certaines données concernant la SS, bureaucratie singulière qui avait la responsabilité de certaines combinaisons improbables de fonctions. Seules trois de ces fonctions, la sécurité, l’administration

---

45. MARCUS ; BERKMAN, p. 191-193, 199 ; JOHN & HADAWI, vol.2, p. 209n, 367 ; ZINK, p. 209, 210 ; *New York Times*, 8 avril 1943, p. 12 ; 16 avril 1943, p. 10 ; 17 mars 1946, p. 15 ; 16 septembre 1947, p. 10 ; 29 avril 1948, p. 16 ; BLUM, p. 383.

des camps de concentration et la politique de réinstallation de populations présentent un intérêt pour notre étude.

Le service le mieux connu de la SS était le RSHA, Office central de sûreté du Reich, qui comprenait la Gestapo (Police secrète d'État, dirigée par le général Müller), le SD (Service de sécurité, dirigé par le général Schellenberg), la Kripo (Police criminelle, dirigée par les généraux Nebe et, plus tard, Panzinger) et d'autres fonctions du même ordre. Le premier chef du RSHA avait été le général Reinhard Heydrich, un homme jeune, ambitieux et impitoyable, dont les méthodes lui avaient valu de nombreux ennemis.

Depuis l'élimination de Röhm, lors de la purge de 1934, les ambitions considérables de la SS dans le domaine militaire avaient entraîné des conflits croissants entre la SS et l'institution militaire traditionnelle, la Wehrmacht, et Heydrich n'eut guère de scrupules, pour dire le moins, dans les méthodes dont il usa pour mener ce combat. En 1938, il avait acculé à la démission le ministre de la Guerre, le général Blomberg, en révélant que la nouvelle femme de celui-ci était une ancienne prostituée. Le général von Fritsch devant manifestement lui succéder, Heydrich monta une cabale contre lui à partir de fausses accusations d'homosexualité. Von Fritsch fut finalement lavé de tout soupçon mais c'en était terminé de sa carrière et sa rancœur à l'égard de Heydrich ne fit que croître.

Il existait un second motif de rivalité entre la SS et l'institution militaire. Les services de renseignements allemands étaient l'Abwehr, service d'espionnage militaire allemand, relevant du haut commandement militaire et dirigé, depuis 1935, par l'amiral Wilhelm Canaris, et le SD, service d'espionnage politique, dépendant de Heydrich et de Himmler. Ces deux types d'activité de renseignement ne pouvant être rigoureusement séparés, il était inévitable que Canaris et Himmler deviennent des rivaux. Il semble que Heydrich ait essayé, au début tout au moins, de s'entendre avec Canaris ; peut-être était-ce dû à son passé d'ancien officier de renseignement dans la marine où, au cours des années vingt, il avait servi et été formé sous les ordres de Canaris, auquel il rendait même fréquemment visite chez lui.

Fait plus significatif, l'amiral Canaris était un traître ; il compte parmi les mystères troublants de la seconde guerre mondiale. Pendant, et même avant la guerre (il était en contact avec Churchill dès 1938), Canaris a trahi l'Allemagne chaque fois qu'il l'a pu. Un fonctionnaire britannique a exprimé des plus succinctement le rôle de Canaris : " L'amiral Canaris était des nôtres." Les motivations de l'homme demeurent aussi mystérieuses que sa personnalité et ses antécédents. Ian Colvin, qui est une autorité en ce qui concerne les opérations d'espionnage pendant la seconde guerre mondiale, a consacré un ouvrage complet à Canaris sans parvenir, cependant, à le percer à jour :

Les lecteurs devront juger par eux-mêmes si l'amiral Wilhelm Canaris était un patriote allemand ou un espion britannique, un homme d'État européen ou un intrigant cosmopolite, un agent double, un opportuniste ou un prophète. Il ne leur sera pas facile de trancher.

Il n'est peut-être pas sans importance de savoir qu'Otto John, l'homme que Colvin, dans son ouvrage publié en 1951, désigne comme l'un des " amis intimes " de Canaris et qui fut pendant la seconde guerre mondiale en poste à Lisbonne, capitale neutre extrêmement importante, à la tête de l'Abwehr, devint plus tard chef de la Sécurité d'État du gouvernement de Bonn avant d'être dénoncé par la suite (en 1956) comme agent soviétique<sup>46</sup>.

On accroît parfois la confusion à propos de Canaris en l'associant aux auteurs du coup d'État manqué du 20 juillet 1944. Il s'agit d'une erreur totale car Canaris fit tout ce qu'il put pour trahir l'Allemagne, alors que les hommes du 20 juillet ne

---

46. COLVIN, p. VII, 1-6 ; *New York Times*, 23 décembre 1956, p. 1 ; 6 juillet 1969, p.11. VOY. STURDZA, p. 161-162, pour quelques épisodes de l'activité de Canaris.

trahissaient que Hitler et n'auraient jamais trahi l'Allemagne. Aucun Anglais, après la guerre, n'aurait pu dire sans mentir : "Erwin Rommel était des nôtres." Tout ce qu'on peut dire sur l'implication de Canaris, c'est qu'il était sans doute au courant de la conspiration dès ses premières heures et que, naturellement, il donna l'impression à ses participants qu'il était avec eux. Canaris était passé maître dans l'art de donner des impressions de ce genre.

Pour en revenir au jeune général SS Heydrich, sa grande ambition lui avait valu d'être nommé protecteur de Bohême-Moravie vers la fin de 1941 ; il commençait par conséquent à détenir visiblement plus de pouvoirs que son supérieur, le Chef de la SS Heinrich Himmler. Il pourrait également être intéressant d'imaginer que, à peu près au même moment, Heydrich avait peut-être commencé à saisir le jeu de Canaris ; en tant que chef du RSHA et ancien collaborateur de Canaris, nul homme n'était mieux placé et motivé que Heydrich pour pénétrer son secret. Quand on prend en considération l'antagonisme larvé qui existait depuis longtemps avec l'armée, il semble que Heydrich ait accumulé, jusqu'en ce début de l'année 1942, une très longue liste d'ennemis puissants en Allemagne. Il est par conséquent remarquable que ce soit à cet instant de la carrière de Heydrich que les Anglais, dit-on, l'aient supprimé par hasard, en mai 1942, en parachutant deux tueurs (en Tchécoslovaquie). Conformément au scénario trop courant des assassinats politiques (voy., par exemple, les assassinats d'Abraham Lincoln et de John F. Kennedy), on déclara que les assassins présumés avaient été tués avant qu'on ait pu les faire parler.

À la surprise générale, le successeur de Heydrich fut, au début de 1943, Ernst Kaltenbrunner, personnage relativement obscur et beaucoup moins ambitieux. Manifestement désireux d'éviter la répétition de la situation qui s'était développée avec Heydrich, Himmler exerça sur la Gestapo et le SD un contrôle sensiblement plus direct qu'auparavant. Les deux services continuèrent cependant de dépendre, à titre officiel, du chef du RSHA, qui était à présent Kaltenbrunner. Himmler chargea également Kaltenbrunner d'une tâche spéciale : développer le service de renseignements du SD. Il s'agissait d'une décision particulièrement opportune de la part de Himmler car Canaris fut privé de son pouvoir (sans avoir été entièrement démasqué) en février 1944 et, par un décret spécial de Hitler, toutes les fonctions de l'espionnage militaire et politique furent assurées par le RSHA, concentrant ainsi toute les activités de renseignement entre les mains du chef du SD Schellenberg. Canaris fut arrêté après le coup d'État manqué du 20 juillet et exécuté peu avant la fin de la guerre.

L'administration des camps de concentration était confiée au WVHA, Office central des affaires économiques et administratives, dirigé par le général SS Oswald Pohl. Comme son nom l'indique, le WVHA s'occupait du rôle économique joué par la SS et qui provenait, pour l'essentiel, de l'existence d'une main-d'œuvre disponible dans les camps de concentration. Les commandants des camps de concentration rendaient compte au Service d'inspection des camps, dirigé par le général SS Glücks, lequel rendait compte à Pohl. Pohl rendait compte à Himmler et avait officiellement le même grade que Kaltenbrunner et Heydrich.

Il convient de préciser maintenant, en termes très généraux, quel fut le sort des juifs d'Europe pendant la durée du régime nazi. Avant la guerre, le gouvernement allemand avait employé tous les moyens pour encourager l'émigration des juifs d'Allemagne et la plupart des juifs du Reich avaient quitté l'Allemagne avant que la guerre n'éclate. Les problèmes persistants liés à ce programme d'émigration furent, tout d'abord, la désorganisation de l'économie entraînée par le départ des juifs et, en second lieu, la difficulté de leur trouver des pays d'accueil. À partir de l'été 1941, l'Allemagne étant en guerre avec la Russie, un nombre considérable de juifs, c'est-à-dire la majeure partie de tous les juifs d'Europe, se retrouvèrent dans la sphère d'influence allemande. Cependant, la guerre avait temporairement ouvert aux Allemands de nouveaux et vastes territoires et, conséquemment, un programme de réinstallation de la population juive fut mis en route à l'automne 1941. Tout au long

de la guerre, aussi longtemps que l'Allemagne contrôla d'importantes portions des territoires orientaux, les juifs européens furent réinstallés à l'Est. Un certain nombre de jeunes adultes juifs furent également enrôlés pour le travail.

En raison de certains problèmes politiques et de la priorité accordée aux exigences de la guerre, le programme de réinstallation ne fut que partiellement exécuté et, bien entendu, il n'y eut jamais près de six millions de juifs concernés. À l'exception des juifs polonais et roumains, peut-être 750 000 juifs firent-ils l'objet d'une réinstallation, principalement en Ukraine, en Biélorussie et en Lettonie. Les juifs de Pologne ne tombèrent pas tous sous la domination allemande. En dehors de ceux qui parvinrent à fuir avant ou après l'occupation allemande, plusieurs centaines de milliers, voire peut-être un million, de juifs avaient été déportés de Pologne par les Russes en 1940 et avaient été dispersés en Union soviétique. Pour la plupart, les juifs polonais qui tombèrent entre les mains des Allemands furent entassés dans des ghettos dans l'est de la Pologne (frontières de 1939).

Le sort de tous ces gens ne peut être établi que d'une manière très générale car la totalité du territoire où les juifs avaient été installés devint, après la guerre, territoire soviétique et parce que les vainqueurs se sont efforcés de faire disparaître, dans une mesure considérable, les données disponibles. Il reste néanmoins suffisamment d'indices qui nous permettent de voir de manière approximative ce qui s'est passé. Il est très probable qu'un bon nombre ont péri dans les conditions confuses et chaotiques qui accompagnèrent la retraite des troupes allemandes, mais il est certain qu'un nombre considérable de juifs, qui étaient en majorité de nationalité polonaise avant la guerre, furent intégrés dans l'Union soviétique et que les autres juifs qui avaient été déportés se sont finalement réinstallés en Palestine, aux États-Unis, en Europe et ailleurs.

Ces remarques d'ordre général sont destinées à servir de toile de fond au lecteur et à l'aider à interpréter l'analyse des allégations d'"extermination" qui est l'objet des prochains chapitres. Toutefois, les éléments principaux montrant ce qui est réellement arrivé aux juifs ne seront pas fournis avant le chapitre VII.

Le RSHA était responsable de l'application de la plupart des aspects de la politique allemande à l'égard des juifs. Il existait au sein de la Gestapo le service "B 4", qui désignait "la division des religions et des cultes – subdivision religion juive", dirigé par un certain Karl Adolf Eichmann dont le plus haut grade fut celui de lieutenant-colonel ou colonel<sup>47</sup>. Eichmann effectuait le travail de routine découlant de la politique du gouvernement allemand concernant l'émigration et la réinstallation des juifs; il passait la majeure partie de son temps à prendre contact avec les divers conseils juifs, pour qu'ils dressent des listes de convois de juifs, et à pourvoir aux moyens de transport des déportés. Rien ne prouve qu'Eichmann ait jamais participé à l'élaboration de la politique à adopter envers les juifs et, comme il n'a pas pris part à l'administration des camps de concentration, il n'a pu jouer aucun rôle direct dans tout ce qui a pu se passer dans ces camps.

Il est par conséquent assez ridicule de voir qu'il a été possible de pousser tant de gens à se passionner pour l'affaire d'un personnage comme Eichmann qui n'avait exercé, dans l'Allemagne nazie, que des fonctions de pure routine. Ces fonctions furent accomplies conformément aux ordres précis que lui transmettaient ses supérieurs. Il ne fit sa déposition devant le tribunal de Jérusalem qu'"après lecture [des ouvrages] de Reitlinger et de Poliakov, [et produisit] dix-sept tableaux multicolores, qui ne contribuèrent que peu à une meilleure compréhension de la machinerie bureaucratique du III<sup>e</sup> Reich<sup>48</sup>". Je suis bien obligé de ne voir dans le procès Eichmann qu'un coup publicitaire de la part d'un État habitué à ne tenir aucun compte des règles que les autres États estiment devoir respecter. Le lecteur

47. REITLINGER, p. 28; Croix-Rouge (1947), p. 99; Eichmann, séance 75, V1, W1.

48. ARENDT, p. 136 (p. 152 dans l'édition de 1964).

trouvera dans un chapitre ultérieur un bref exposé de l'affaire Eichmann et de la déposition de ce dernier à Jérusalem.

Parmi les autres services de la SS chargés des opérations de transfert de population figurent le RKFDV (Commissariat du Reich pour le renforcement de la germanité, dirigé par le général SS Ulrich Greifelt), le RuSHA (Office central pour la race et la colonisation, dirigé par le général SS Otto Hofmann et, plus tard, le général SS Richard Hildebrandt) et le VoMi (Office de liaison pour les Allemands de souche, dirigé par le général SS Werner Lorenz). La responsabilité la plus importante assumée par ces services résidait dans la réinstallation des Allemands de souche dans les territoires conquis. Greifelt était le personnage principal de ce programme. Il était toutefois inévitable que ces services fussent associés, jusqu'à un certain point, au programme de réinstallation des juifs.





## CHAPITRE II

### LES CAMPS

#### SCÈNES D'HORREUR ET CAMPS D'“EXTERMINATION”

Au moment de l'écroulement de l'Allemagne, au printemps 1945, il y avait longtemps qu'une campagne de propagande des Alliés prétendait avec insistance que des personnes, principalement des juifs, étaient tuées de façon systématique dans des “camps” allemands. Quand les Britanniques s'emparèrent du camp de Bergen-Belsen, dans le nord de l'Allemagne, ils trouvèrent de nombreux cadavres sans sépulture qui jonchaient le sol. C'est la raison pour laquelle des photographies, comme l'Illustration n° 10, et celle qui représente des gardiennes aux visages ingrats, comme l'Illustration n° 12, furent reproduites dans le monde entier.

Je crois que c'est Belsen qui a toujours constitué la “preuve” efficace des exterminations pour la propagande de masse et, aujourd'hui encore, il arrive de temps en temps que des scènes de ce genre soient brandies à titre de “preuve”.

En fait ces scènes, qui se répétèrent à divers degrés dans d'autres camps allemands, à Dachau et à Buchenwald par exemple, avaient beaucoup moins de rapport avec une “extermination” que le spectacle qu'offrait Dresde après les raids aériens des Britanniques et des Américains de février 1945, où bien davantage encore de cadavres jonchaient les rues de la ville<sup>49</sup>. Les morts de Bergen-Belsen étaient le résultat d'une perte totale de contrôle et non d'une politique délibérée. Des scènes équivalentes auraient pu aisément se produire dans n'importe quel pays envahi de tous côtés par des armées ennemies, paralysé par de puissants bombardements “stratégiques” qui auraient entraîné toutes sortes de pénuries et des conditions chaotiques.

La cause principale des morts à Belsen était une épidémie de typhus. Chacun s'accorde pour reconnaître que le typhus fut une menace constante dans tous les camps allemands et dans les opérations militaires sur le front de l'Est ; il existait pour cette raison une peur réelle que le typhus ne se propageât à travers l'Allemagne et c'est pourquoi on prit de vigoureuses contre-mesures<sup>50</sup>. Le problème du typhus jouera un rôle extrêmement important dans notre histoire car ce n'est pas seulement à la fin de la guerre qu'il se manifesta. Les scènes rencontrées à la fin de la guerre s'expliquent par l'effondrement total de toutes les mesures de lutte contre une

---

49. VEALE, p. 133-136 ; MARTIN, p. 121.

50. REITLINGER, p. 122, 402 ; HILBERG, p. 570-571 ; DUBOIS, p. 127.

maladie qui avait frappé les camps de concentration allemands dès le début de la guerre. Le genre de typhus dont il est question est transmis par le pou de corps et c'est la raison pour laquelle les mesures de défense consistaient à tuer les poux dont la propagation était principalement due au trafic ferroviaire incessant avec l'Est. Ainsi, dans tous les ouvrages, sincères ou de fiction, de la "littérature des survivants", et quel que soit le type de camp, on retrouve la même description des opérations effectuées à l'entrée d'un camp allemand : le détenu se déshabillait, on lui rasait la tête, on lui faisait prendre une douche puis on lui faisait revêtir de nouveaux vêtements ou les siens après désinfection<sup>51</sup>.

À Belsen, les ennuis avaient commencé en octobre 1944, à la suite d'un arrêt complet de ces mesures. Voici le récit d'un prisonnier politique de Belsen :

Vers la fin de février 1945, ma situation personnelle changea complètement. Le typhus était devenu alors un danger sérieux pour tout le camp. Il s'agissait du typhus qui est transmis par les poux. Auparavant, tous les transports qui arrivaient à Belsen devaient passer par une "blanchisserie humaine" et cette désinfection semble avoir été suffisamment efficace pour préserver le camp des poux jusqu'à l'automne 1944.

À la fin du mois d'octobre, un gros transport avait été pour la première fois admis dans le camp sans avoir été désinfecté, l'installation des douches ayant été endommagée. Malheureusement, les personnes qui composaient ce transport étaient porteuses de poux et, à partir de ce jour, les poux se propagèrent peu à peu dans tout le camp. [...] Le typhus éclata au Camp I vers la fin du mois de janvier. Il n'y eut tout d'abord que quelques cas mais, un mois plus tard, une douzaine étaient apparus et il devint impossible d'enrayer la maladie [...]<sup>52</sup>.

Une autre complication sérieuse résulta du fait que, dans les derniers mois, Belsen était considéré comme un *Krankenlager*, un camp pour malades, de sorte qu'une grande partie des personnes qui y entraient étaient déjà malades<sup>53</sup>. Les Britanniques ne purent pas maîtriser la situation immédiatement et plus du quart des détenus qui étaient vivants lorsqu'ils prirent le camp en charge devaient périr au cours des quatre premières semaines<sup>54</sup>.

Malgré une propagande fort efficace dans l'exploitation des scènes de Belsen, nul parmi ceux qui sont avertis des faits, très facilement disponibles, ne soutient que des exterminations ont eu lieu à Belsen. Le tribunal militaire britannique qui eut à juger le commandant, le capitaine SS Kramer, ne l'a d'ailleurs jamais accusé d'avoir dirigé un camp d'extermination à Belsen<sup>55</sup>. En fait, aucune personne sérieuse ne prétend aujourd'hui qu'il y ait eu des exterminations dans l'un quelconque des camps de concentration situés sur le territoire allemand. Belsen, Buchenwald, Dachau, etc., n'étaient pas des camps d'extermination. Les camps d'extermination, à savoir ceux d'Auschwitz, de Belzec, de Kulmhof (Chelmno), de Lublin (Maidanek), de Sobibor et de Treblinka, sont tous censés avoir été situés dans la Pologne occupée<sup>56</sup>. On affirme également que les exterminations des juifs furent effectuées en Russie par les *Einsatzgruppen*, au moyen de fusillades en masse ou à l'aide de "camions à gaz". De même, on soutient que les camps de Pologne ont utilisé des "chambres à gaz" qui, à l'exception de Chelmno, étaient fixes et non pas mobiles.

Ainsi, les exterminations n'eurent lieu, dit-on, que dans des endroits qui avaient été abandonnés par les Allemands avant d'être occupés par les Russes et non dans les camps qui fonctionnaient encore, bien que dans des conditions désastreuses, quand ils furent investis par les troupes anglo-américaines.

---

51. BURNEY, p. 9; BUBER, p. 188; LENZ, p. 31; COHEN, p. 120-122.

52. SINGTON, p. 117-118.

53. FYFE, p. 152.

54. SINGTON, p. 48.

55. FYFE, p. 17.

56. HILBERG, p. 561-564; REITLINGER, p. 94, 147-150, 154.

Bien que l'on soutienne qu'il y eut six camps d'extermination, c'est Auschwitz qui est la clé de toute l'histoire. C'est pour Auschwitz que des quantités de preuves, dont nombre de nature documentaire, sont fournies ; ce n'est guère le cas pour les autres camps. Comme nous le verrons plus loin, c'est à Auschwitz que Washington s'intéressa tout particulièrement, longtemps avant la fin de la guerre. C'est pour cette raison qu'une bonne partie de ce livre s'intéresse, inévitablement, à l'allégation selon laquelle des juifs ont été exterminés à Auschwitz pendant la seconde guerre mondiale.

## LES CAMPS ET LEUR FINALITÉ

Le sujet du présent ouvrage est de savoir si les Allemands ont ou non essayé d'exterminer les juifs européens. Il n'est pas dans nos intentions d'examiner de manière tant soit peu détaillée la question générale des violences de tous genres que les nazis auraient commises, ni de présenter un tableau complet du fonctionnement des camps allemands. Cependant, beaucoup de personnes ont une vision si déformée de ces camps que, puisqu'il y avait plusieurs camps à Auschwitz, il est difficile de détacher dès le début Auschwitz et de l'examiner séparément des autres camps. C'est pourquoi il convient de dire quelques mots d'ordre général à propos des camps. L'illustration n° 23 représente une carte (frontières de janvier 1938) qui indique les emplacements de quelques-uns des camps les plus fréquemment cités, ainsi que les emplacements de quelques grandes villes.

Il existait de nombreux types de camps allemands et seule une partie d'entre eux étaient appelés "camps de concentration". Il y avait treize camps de concentration, chacun étant en réalité un ensemble de camps proches les uns des autres. Seuls deux des six "camps d'extermination" présumés, Auschwitz et Lublin, étaient des "camps de concentration". Un tableau des nombreux types de camps allemands, qui comprend de nombreuses prisons ordinaires, est donné par Aronéanu (p.203-251) qui dresse la liste d'environ 1400 "camps" avec leur emplacement et leurs "particularités". Bien que ce tableau donne une idée de l'étendue et de la diversité du système allemand des prisons et des camps, il contient d'importantes erreurs, comme celle qui consiste à mettre au nombre des "particularités" de Birkenau les "expériences médicales".

Le camp d'Oranienburg, près de Berlin, avait de l'importance surtout parce que c'est là que se trouvait le Service d'inspection des camps de concentration et qu'il était, de ce fait, en relation directe avec tous les camps de concentration.

Le détenu type d'un camp de concentration allemand était une personne emprisonnée après condamnation à une peine ou pour des raisons de sécurité. Il existait cinq grandes catégories de détenus, reconnaissables à l'insigne de couleur cousu sur leurs uniformes<sup>57</sup> :

- Vert, pour les criminels
- Rouge, pour les prisonniers politiques (principalement communistes)
- Rose, pour les homosexuels
- Noir, pour les asociaux (vagabonds, ivrognes, etc.)
- Violet, pour les personnes considérées comme déloyales en raison de leurs convictions religieuses (principalement des témoins de Jéhovah)

À Auschwitz et dans d'autres camps, un triangle de la couleur appropriée était fixé sur l'uniforme. Si le prisonnier était juif, un triangle jaune était superposé sur le

---

57. COHEN, p.26-28.

premier triangle, formant ainsi une étoile de David. C'est ce qu'on a appelé le "système des étoiles" d'Auschwitz.

Les conditions économiques étant ce qu'elles étaient, le gouvernement allemand fit tout ce qu'il put pour utiliser la main-d'œuvre que représentaient les détenus des camps de concentration. Les prisonniers de guerre furent également utilisés, lorsque cette utilisation n'entraînait pas en conflit avec les conventions, telles que les Allemands les interprétaient. C'est ainsi que les prisonniers de guerre russes furent abondamment utilisés, étant donné que la Russie ne respectait pas les conventions. L'emploi de prisonniers de guerre occidentaux était limité aux cas où certaines "transformations" légales en travailleurs civils étaient possibles (voy. l'exemple de nombreux prisonniers de guerre français<sup>58</sup>) ou aux cas où le travail n'était pas considéré comme exclu par les conventions, par exemple dans le cas de certains prisonniers de guerre britanniques employés dans certaines conditions.

Le nombre des détenus dans l'ensemble des camps de concentration allemands était d'environ 224 000 en août 1943 et 524 000 un an plus tard<sup>59</sup>. Ces chiffres concernent uniquement les camps désignés par les Allemands comme camps de concentration et n'incluent pas les camps de transit ou les camps désignés sous d'autres termes, comme le ghetto de Theresienstadt, ou d'autres lieux destinés à recevoir des familles.

Dans l'ensemble, il est exact de dire qu'il n'existait pas de "camp de concentration" pour les juifs en tant que tels mais il convient de préciser le sens de cette remarque. Il faut distinguer à cet égard trois catégories distinctes de juifs.

Premièrement, une fraction de ceux qui étaient internés suite à des condamnations et pour des raisons de sécurité étaient des juifs et il était naturel, dans le système national-socialiste, de les séparer des détenus "aryens". Ainsi, certaines parties des camps pouvaient, en ce sens, être considérées comme étant "pour les juifs".

Deuxièmement, il existait une législation spécifique concernant la conscription des juifs au travail et un grand nombre de ceux qui furent sélectionnés précisément pour le travail se retrouvèrent pour cette raison dans des camps de concentration.

La troisième catégorie était celle des familles juives mais celles-ci n'ont connu des "camps de concentration" que les *Durchgangslagern*, camps de transit qui, parfois, étaient des camps indépendants, comme Westerbork aux Pays-Bas<sup>60</sup> et d'autres (que nous mentionnerons); dans d'autres cas, il s'agissait de blocs séparés à l'intérieur de certains camps de concentration, par exemple à Belsen, peut-être à Dachau<sup>61</sup> et dans d'autres camps (que nous mentionnerons). Comme son nom l'indique, le camp de transit servait uniquement de logement temporaire dans l'attente du transport vers une autre destination.

En plus des camps de transit, il y avait des "camps" pour certaines familles juives, comme Theresienstadt en Bohême-Moravie et d'autres, loin à l'Est, mais le terme le plus péjoratif qui pourrait leur être appliqué serait celui de "ghetto" et non celui de "camp de concentration". En outre, comme nous le verrons, à mesure que les Russes se rapprochaient sur le front de l'Est, les Allemands mirent dans des ghettos, pour des raisons de sécurité, de nombreux juifs qui étaient libres jusque-là.

L'histoire complète de la situation des juifs dans les camps de tout genre sous contrôle allemand est assez compliquée. Plutôt que d'essayer de dire ici avec exactitude ce qu'était cette situation, disons que le sujet sera abordé à maints endroits du livre et que le lecteur sera en mesure de s'en forger une image assez complète.

Il est inutile d'examiner ici le système des camps allemands dans son ensemble. Pour notre propos, il suffira d'étudier les trois camps dont il est le plus souvent question (à l'exclusion d'Auschwitz): Belsen, Buchenwald et Dachau

58. Croix-Rouge (1948), vol. 1, p. 546-547.

59. PS-1469 et NO-1990 in TMN, vol. 5, p. 382, 389.

60. COHEN, p. XIII.

61. ARONÉANU, p. 212.

(nombre respectif de détenus en août 1943 : 3 000, 17 600 et 17 300<sup>62</sup>). Nous passerons ensuite à la discussion préliminaire concernant le prétendu “camp d’extermination” d’Auschwitz en Pologne.

Belsen n’eut qu’une très brève histoire. Il s’agissait à l’origine d’un camp de la Wehrmacht pour des prisonniers de guerre blessés. Vers le milieu de l’année 1943, la SS prit en charge la moitié du camp afin d’en faire, entre autres destinations, un “camp d’échange”, c’est-à-dire un camp de transit par lequel transiteraient des ressortissants étrangers et des juifs que les Allemands prévoyaient d’échanger contre des Allemands détenus à l’étranger. On ajouta également au camp de nouveaux terrains et de nouveaux bâtiments. Des juifs de Salonique, en Grèce, détenteurs de passeports espagnols, furent les premiers juifs arrivés (on espérait les envoyer en Espagne) mais ce furent les juifs néerlandais qui prédominèrent par la suite (environ 5 000). Une partie des juifs néerlandais étaient là sur une base semi-permanente car il y avait parmi eux de nombreux ouvriers de l’industrie — essentielle — de la taille des diamants d’Amsterdam et c’est pourquoi leurs activités de taille des diamants avaient simplement été démenagées à Belsen. Les baraquements réservés aux juifs à Belsen formaient ce qu’on appelait le “camp de l’étoile”, lequel était rigoureusement séparé du reste du camp et fut pour l’essentiel épargné par l’épidémie de typhus des derniers mois<sup>63</sup>.

Les juifs néerlandais furent, en particulier, fortement touchés par les déportations ; les raisons en seront données plus loin. On dit que c’est à Belsen, en mars 1945, qu’Anne Frank est morte du typhus<sup>64</sup>. Étant donné qu’il y avait de nombreux juifs néerlandais à Belsen et qu’il y avait une épidémie de typhus, il se pourrait bien que ce soit vrai. Cependant, ce n’était pas une situation caractéristique ou ordinaire pour les juifs du camp car, comme nous l’avons noté, le “camp de l’étoile” était éloigné de l’épidémie de typhus. Si le *Journal* d’Anne Frank est authentique, il est certainement bien spécial en son genre. Par exemple, dès la page 2, on lit un développement sur les raisons que pouvait avoir une fillette de treize ans de commencer un journal, puis la page 3 présente brièvement l’histoire de la famille Frank et passe ensuite rapidement en revue les mesures antisémites prises par les Allemands après l’occupation des Pays-Bas en 1940. Le reste du livre est rédigé dans la même veine historique. Quoi qu’il en soit, nul ne prétend qu’Anne Frank ait été “gazée” ou “exterminée”.

L’autre partie du camp de concentration de Belsen comprenait le lot habituel de détenus et nous avons vu quel a été le sort du camp. Bergen-Belsen n’a jamais eu une fonction économique et industrielle importante, à l’exception de la taille des diamants.

Buchenwald avait une grande importance d’un point de vue industriel ; ses camps satellites de Beuchow, Dora, Ellrich, Elsing, Gandersheim et Halberstadt existaient principalement pour les besoins d’une usine d’avions souterraine qui employait l’habituelle main-d’œuvre des camps de concentration et des étrangers en plus des travailleurs allemands ordinaires<sup>65</sup>. Il y avait cependant deux autres aspects : les expériences médicales menées au camp principal de Buchenwald et les activités du commandant Koch ; nous avons là de parfaits exemples de la manière dont a été déformée la signification de certains faits, lorsqu’il est question de ces camps. Nous avons la chance de disposer du livre de Christopher Burney, un ancien détenu. Certes, ce livre n’est pas à l’abri d’une certaine tendance à la déformation, mais il contient aussi des faits ou des indications qui nous permettent de voir au-delà de cette déformation. Le livre de Burney devrait montrer, à tous ceux qui lisent des ouvrages de cette sorte qui font le récit d’une “expérience personnelle”, la

62. PS-1469 in TMN, vol.5, p.382.

63. REITLINGER, p.364-365, 406 ; HILBERG, p.377-379, 632-633.

64. A. FRANK, p.285.

65. ARONÉANU, p.207, 213, 214, 217, 220.

nécessité d'établir une distinction nette et rigoureuse entre les scènes dont l'auteur affirme effectivement avoir été le témoin ou ce qu'il a vu ou entendu, d'une part, et les conclusions qu'il en a tirées ou qu'il prétend en tirer, d'autre part. Les différences sont souvent des plus considérables. Voici comment il décrit le commandant Koch :

Aucune cruauté ne lui était étrangère et il n'est pas une seule cellule de son cerveau qui n'ait, à un moment ou à autre, contribué à l'invention de nouveaux raffinements d'angoisse et de mort pour les rats pris à son piège<sup>66</sup>.

Burney explique ensuite que, Koch étant homosexuel, sa femme avait l'habitude de se consoler avec les prisonniers, "qui étaient ensuite envoyés au crématoire", après qu'on eut prélevé, pour la confection d'abat-jour, les peaux qui portaient des tatouages très précieux. À cet endroit du livre de Burney, les choses semblent vraiment aller mal pour lui, surtout s'il est tatoué et que Frau Koch le rencontre mais, heureusement, tout cela s'était passé avant qu'il n'arrive, au début de 1944. Koch avait été arrêté en 1943 pour détournement de fonds et avait été remplacé par Pister, qui fut "l'un des commandants de camp de concentration les plus doux de l'histoire", de sorte que,

pendant la dernière année de son existence, quelqu'un qui serait venu au camp et aurait porté sur lui un regard d'ensemble, sans en explorer les recoins, aurait vu peu ou pas de coups administrés aux prisonniers, un grand nombre d'hommes n'accomplissant aucun travail, un nombre plus grand encore travaillant avec l'indolence que les Russes leur avaient apprise [...], des blocs d'habitation qui étaient propres, des cuisines avec d'énormes et monstrueuses marmites modernes pour la soupe et un hôpital qui aurait été presque acceptable à première vue.

L'arrestation de Koch avait, en fait, mis fin à un réseau de corruption qui s'était étendu à travers le système des camps de concentration allemands et avait entraîné le meurtre de certains détenus qui en savaient trop. Ce réseau fut découvert grâce aux efforts du juge SS Konrad Morgen. Koch fut exécuté par la SS<sup>67</sup>.

L'histoire des peaux tatouées provient indiscutablement du rôle joué par Buchenwald dans les expériences médicales. Comme Burney le fait remarquer, lorsqu'un détenu de Buchenwald mourait, les médecins du camp examinaient son cadavre et, s'ils trouvaient quelque chose d'intéressant, le conservaient<sup>68</sup>. Il est à peu près certain que la collection de spécimens anatomiques ainsi réunie fut à l'origine de la peau tatouée et de la tête humaine présentées lors du TMI comme des "pièces à conviction" relatives à des personnes "assassinées" à Buchenwald. On peut voir sur l'illustration n° 32 ce qui constitue probablement la plus grande partie de la collection. La tête est représentée normalement, sans aucune explication, en compagnie d'un savon (Illustration n° 24) qui aurait été fabriqué à partir de cadavres humains. Ce savon fut présenté à titre de preuve par les Russes qui, quand ils apprirent qu'il allait y avoir un procès, se mirent manifestement à lire ce dont les Allemands avaient été accusés au cours de la première guerre mondiale<sup>69</sup>. Au moment où le TMI était en train de "révéler" l'existence de la peau tatouée découverte à Buchenwald, une déposition officielle fut faite en ces termes :

En 1939, tous les prisonniers portant des tatouages durent se présenter à l'infirmerie. Nul n'en connaissait la raison mais, après que les prisonniers tatoués

66. BURNEY, p. 10-14.

67. HÖHNE, p. 383-387 (434-436 en livre de poche).

68. BURNEY, p. 10.

69. PS-3420; PS-3422. Pour des illustrations, voy., par exemple, ANDRUS, photographies. Une "macabre collection" de spécimens de Buchenwald figure également dans PÉLISSIER, en regard de la p. 64

eurent été examinés, ceux qui avaient les spécimens les plus beaux et les plus artistiques furent gardés à l'infirmerie puis tués par des injections [...] les morceaux de peaux tatouées étaient enlevés des corps et traités. Les produits achevés étaient remis à la femme de Koch qui faisait alors confectionner des abat-jour et d'autres objets décoratifs pour son intérieur. J'ai moi-même vu des peaux tatouées de ce genre avec différents dessins et inscriptions, comme "Hänsel et Gretel", qu'un prisonnier avait sur son genou, et des dessins de bateaux provenant de la poitrine de prisonniers<sup>70</sup>.

Frau Koch fut reconnue coupable de ces crimes lors de son procès devant un tribunal militaire américain. Mais, en 1948, le gouverneur militaire de la zone américaine, le général Lucius Clay, révisa son affaire et déclara que, malgré les témoignages présentés à son procès, Frau Koch n'avait rien à voir avec les abat-jour et les autres objets qui avaient été "découverts" (c'est-à-dire placés à dessein) dans la maison du commandant de Buchenwald, au moment de la capture du camp en 1945. La première raison était qu'elle n'y avait pas vécu depuis l'arrestation de son mari, et sa propre arrestation, en 1943. En outre, son "journal de famille", qu'on disait relié en peau humaine et qui constituait l'une des principales pièces à conviction contre elle, ne fut jamais retrouvé et n'avait manifestement jamais existé. Clay commua donc sa condamnation à vie en quatre années d'emprisonnement, pour des brutalités de type ordinaire.

Ce qui arriva après la commutation de la peine fournit l'un des nombreux épisodes qui, avec les révélations faites en 1948 et 1949 au sujet de ce qui s'était passé lors des "procès" de Dachau, mettent en évidence de façon tout à fait saisissante l'absence de respect des lois qui régnait dans les procès pour crimes de guerre. Le rabbin Wise et d'autres personnages influents protestèrent si violemment contre la commutation qu'il y eut une enquête du Sénat sur cette affaire, dont la conclusion fut la suivante :

les autorités militaires disent qu'elles ont été incapables de trouver la preuve d'un autre crime commis par Ilse Koch, pour lequel on pourrait la juger sans violer la règle *non bis in idem* [qui interdit de juger deux fois une personne pour les mêmes faits]. Cependant [...] puisque le procès mené par le tribunal spécial de notre gouvernement militaire s'appuyait sur des accusations de mauvais traitements infligés par les différents accusés à des "ressortissants non allemands", les tribunaux allemands pourraient peut-être juger Ilse Koch en vertu de leurs lois pour crimes commis sur des citoyens allemands [...]. Si le peuple allemand décidait de faire passer Ilse Koch en jugement en vertu de tels chefs d'inculpation, la sous-commission est convaincue qu'il serait alors du devoir de nos autorités militaires d'apporter leur concours total aux autorités allemandes.

Cette distinction entre des crimes commis contre des Allemands et des crimes commis contre des non-Allemands était tout bonnement un argument spécieux débité pour la circonstance. Non seulement les affaires de crimes présumés contre des juifs allemands avaient toujours été de la compétence des tribunaux américains ayant à juger des crimes de guerre, mais la distinction n'était de toute façon pas pertinente car la commutation de la peine d'Ilse Koch par Clay s'appuyait sur la conclusion qu'elle n'était pas coupable des principales charges qui pesaient sur elle et qui concernaient les abat-jour et autres objets semblables, indépendamment de la nationalité des victimes présumées. Clay ne modifia pas sa position tout au long de la longue controverse publique sur les efforts déployés en vue de rejuger Frau Koch, essentiellement pour les mêmes chefs d'inculpation, controverse qui, selon le *New York Times*, "a secoué les États-Unis et l'Europe". Clay maintint fermement sa décision dans l'affaire Ilse Koch et expliqua que

---

70. PS-3421; TMI, t. III, p. 521-522; cité par SHIRER, p. 984.

l'examen du dossier, qui s'appuie sur des rapports que j'ai reçus des avocats, indiquait que les charges les plus sérieuses reposaient sur de simples rumeurs et non sur des preuves réelles. C'est pour cette raison que la peine a été commuée.

Je n'éprouve aucune sympathie pour Ilse Koch. C'est une femme dépravée dont la réputation est douteuse. Elle avait indiscutablement commis beaucoup de choses répréhensibles et punissables au regard de la loi allemande. Nous ne l'avons pas jugée pour cela. Nous l'avons jugée en tant que criminelle de guerre et en fonction de charges précises.

Malgré cette attitude énergique de la part du gouverneur militaire américain, des pressions venant des États-Unis amenèrent les autorités allemandes à agir contre Frau Koch après qu'elle eut été libérée par les Américains en octobre 1949. Elle passa une nouvelle fois en jugement pour les fameux "abat-jour". Bien que la défense eût été en mesure de prouver que les dépositions de deux des témoins à charge contredisaient des déclarations faites lors de procès antérieurs, obligeant ainsi le tribunal allemand à supprimer ces témoignages du dossier, Ilse Koch fut reconnue coupable et condamnée à la détention à perpétuité. Elle se pendit dans sa cellule en 1967<sup>71</sup>.

Burney rapporte pour Buchenwald des scènes semblables à celles de Belsen, mais principalement parmi les prisonniers qui arrivaient, évacués d'endroits situés plus à l'est, dans les dernières semaines chaotiques de la guerre. Voilà pour Buchenwald<sup>72</sup>.

Dachau était l'un des plus anciens camps de concentration nazis et recevait surtout des prisonniers politiques autrichiens, des prêtres catholiques (internés pour des raisons que nous n'avons pas besoin d'examiner ici) et des personnes de toutes sortes, âgées et partiellement aptes au travail. Le camp avait également son groupe de criminels ordinaires. Le travail se faisait principalement dans des usines à l'extérieur du camp mais une plantation d'herbes médicinales était en voie de réalisation dans le camp et certains prisonniers travaillaient à l'assèchement des marais<sup>73</sup>.

Il n'est pas inutile d'approfondir ici la manière dont, à la fin de la guerre et immédiatement après, Dachau fut présenté comme un camp d'extermination doté de chambres à gaz. En montrant que de tels événements ne se sont jamais produits à Dachau, nous ne contredisons pas, bien entendu, la version qui est proposée à présent par les tenants de la légende de l'extermination, qui n'utilisent pas Dachau sous ce rapport et bâtissent leur histoire autour des camps de Pologne, Auschwitz occupant une place centrale à cet égard. L'intérêt qu'il y a à explorer ces détails relatifs à Dachau, c'est qu'ils réduisent à néant la crédibilité des forces d'occupation américaines. La propagande américaine avait soutenu que des exterminations avaient eu lieu dans les camps situés sur le sol allemand et Dachau fut le principal camp capturé par les Américains (Buchenwald fut plus tard livré aux Russes). On s'efforça donc de déformer et de dénaturer ce qui s'était passé dans le camp de Dachau. Lorsque le lecteur aura saisi la nature grossière et maladroite des "preuves" avancées, il sera tout à fait prêt à nous suivre lorsque nous analyserons la partie centrale de la mystification, à savoir le mensonge d'Auschwitz.

Les conditions qui régnaient dans les camps avaient contraint en mars 1945 le gouvernement allemand à prendre le contre-pied de la politique suivie précédemment et qui avait consisté à exclure totalement le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) des camps de concentration (les conventions existantes protégeaient les prisonniers de guerre, mais non les détenus des camps de concentration). Le 29 mars 1945, le général SS Kaltenbrunner autorisa le CICR à placer un délégué dans chaque camp pour assurer la distribution de vivres et de

71. *New York Times*, 24 septembre 1948, p.3; 1<sup>er</sup> octobre 1948, p. 11; 8 octobre 1948, p.10; 22 octobre 1948, p.5; 27 décembre 1948, p. 1, 12; 20 décembre 1950, p. 15; 16 janvier 1951, p. 1; 3 septembre 1967, p. 1.

72. BURNEY, p. 106-109.

73. LENZ, p. 32, 42, 78; PS-1063.



médicaments, à la condition que les délégués y restassent jusqu'à la fin de la guerre<sup>74</sup>. Le CICR organisa des transports de vivres par la route (l'utilisation des chemins de fer étant exclue) mais leur efficacité dépendit, dans une certaine mesure, de l'attitude de chaque commandant de camp. C'est ainsi qu'il se heurta tout d'abord à un refus en arrivant à Mauthausen, les 23 et 30 avril, le lieutenant-colonel SS Ziereis prétendant n'avoir pas eu connaissance de l'ordre de Kaltenbrunner<sup>75</sup>.

À Dachau, le CICR avait reçu un accueil relativement bienveillant le 27 avril (après une certaine froideur le 26 avril) et un délégué fut autorisé à s'installer dans le camp. Le dimanche 29 avril, on constata que la plupart des officiers allemands, des gardiens et des membres du personnel du camp avaient fui et que le commandement effectif du camp avait échoué à un certain Wickert, lieutenant SS, qui avait également l'intention de s'enfuir avec les gardiens qui étaient restés. En raison des multiples dangers qu'aurait pu entraînés cet abandon, notamment la violence exercée par des prisonniers contre les civils allemands de la région et la diffusion d'épidémies, le délégué persuada Wickert de rester. Ils parvinrent à un accord concernant la reddition du camp, que le délégué s'efforcera de faire respecter de son mieux. Tout d'abord, les gardes resteraient dans les miradors pour empêcher l'évasion de prisonniers. Ensuite, les soldats qui ne seraient pas de garde se rassembleraient, sans armes, dans l'une des cours. Enfin, la garnison serait autorisée à rejoindre ses propres positions après le transfert du camp aux Américains.

Le délégué du CICR attacha alors une serviette blanche à un manche à balai et, emmenant un officier allemand avec lui, quitta le camp à la recherche des Américains. Au bout d'un certain temps, ils rencontrèrent une unité motorisée américaine et le délégué se présenta au général américain, qui n'est pas nommé dans le rapport du délégué. Celui-ci, apprenant l'identité de ses nouveaux hôtes, demanda immédiatement au délégué et à l'officier allemand de les accompagner dans le but de prendre, au camp, quelques photos pour la presse, en particulier d'un train rempli de cadavres. Bien qu'il se fût trouvé au camp depuis deux jours, le délégué de la Croix-Rouge avait apparemment été trop occupé pour entendre parler de ce train et c'est de la bouche du général qu'il apprit son existence.

Sa mission ayant été ainsi définie, la colonne se mit en route en direction du camp. Au cours du trajet, le délégué demanda à un certain major Every de faire connaître au général l'accord qui avait été conclu pour le transfert du camp mais cette tentative pour entrer en rapport avec le général échoua.

En arrivant au camp, ils constatèrent que d'autres Américains étaient déjà sur place, que les gardes avaient été remplacés et que la totalité des Allemands s'étaient rendus. Les détenus étaient très indisciplinés et certains étaient armés; des coups de feu furent tirés sur des gardes SS et il y eut des morts des deux côtés. Le délégué parvint finalement à présenter au général le plan pour le transfert du camp. Le général donna son approbation au plan mais les prisonniers allemands ne furent pas autorisés à partir et nombreux furent ceux qui subirent des sévices aux mains de détenus avides de vengeance. Les Américains désarmèrent le plus grand nombre possible de détenus mais cela ne mit pas fin aux désordres. Certains détenus embrassaient les soldats américains tandis que d'autres arrachaient les clôtures de fil de fer barbelé et s'échappaient. Des coups de feu furent tirés par les Américains au-dessus de la tête des détenus et l'on parvint enfin à un calme précaire vers 10 h du soir. Il y eut cependant des coups de feu tirés au cours de la nuit. Le lendemain 30 avril, il fut possible d'assurer un ravitaillement convenable et le jour suivant, le mardi 1<sup>er</sup> mai, des membres de la délégation du CICR arrivèrent et, selon le délégué, allèrent voir non seulement les tas de cadavres mais visitèrent "également la chambre d'exécution, la chambre à gaz, les fours crématoires, etc."<sup>76</sup>

74. Croix-Rouge (1948), vol. 1, p. 620; vol. 3, p. 83, 184; Croix-Rouge (1947), p. 82-84.

75. Croix-Rouge (1947), p. 134-137.

76. Croix-Rouge (1947), p. 144-146, 149-152.

Ce qui précède est un résumé du rapport du délégué de la Croix-Rouge. Il ne contient pas d'affirmations semblables à celles qui furent plus tard avancées, indépendamment l'une de l'autre, par les anciens détenus J. M. Lenz et Nerin E. Gun, qui prétendent tous les deux que les Américains, à leur arrivée au camp, se mirent à tuer tous les gardes SS qu'ils rencontrèrent (ce qui est sans aucun doute une exagération). Gun soutient que ce comportement s'étendit même aux chiens dans leur chenil tandis que Lenz affirme que le général américain ordonna de bombarder pendant deux heures la ville de Dachau, qui était sans défense (on parvint finalement à l'en dissuader), en représailles pour les cadavres qui avaient été découverts un peu partout<sup>77</sup>. S'il existe dans ces allégations un élément de vérité, le délégué du CICR a commis une assez sérieuse omission dans son rapport.

Il est très important de se rendre compte de ce à quoi faisait allusion le délégué de la Croix-Rouge en parlant de la "chambre à gaz" dans son rapport. Le ton de ce rapport est ironique et méprisant en divers endroits car son auteur, se tenant sur la défensive, était conscient de toutes les sottises auxquelles la presse donnait une circulation massive. Ainsi, il note, à propos des cadavres découverts sur le train à Dachau, que "beaucoup d'entre ces hommes avaient été tués tandis que d'autres étaient probablement morts de faim". De même, alors qu'il se fait un plaisir de citer les noms du lieutenant Wickert, du major Every et d'autres personnes, il refuse de mentionner le nom du commandant américain (Linden ou Patek, semble-t-il), qu'il se contente d'appeler "le général".

Deux types de pièces ont été qualifiées de chambres à gaz par la propagande américaine après la capture du camp et Gun reproduit les photographies qui s'y rapportent. Voy. ici les Illustrations n<sup>os</sup> 16 et 22. La première montre une salle de douches ordinaire que les propagandistes américains eurent l'audace de présenter comme une chambre à gaz camouflée en salle de douches. L'illustration n<sup>o</sup> 19 montre l'entrée de ce *Brausebad* ("bain-douche").

Le second type de pièce qualifiée de chambre à gaz était vraiment une chambre à gaz et nous en voyons la porte dans l'illustration n<sup>o</sup> 22. Il semble certain que cette porte est authentique et n'a pas été fabriquée pour la propagande. Pour voir de quoi il s'agit, examinons l'illustration n<sup>o</sup> 13. Sur la gauche, on peut apercevoir cette même porte et, près de la porte, un tas de vêtements sales appartenant aux prisonniers. Cette "chambre à gaz" était manifestement une chambre pour la désinfection des vêtements. Une installation de ce genre était nécessaire et existait dans tous les camps de concentration allemands. L'intérieur de la pièce de désinfection est reproduite dans l'illustration n<sup>o</sup> 6.

Le bâtiment de l'illustration n<sup>o</sup> 13 comprenait des chambres de désinfection, la salle de douche de l'illustration n<sup>o</sup> 16 et les crématoires de l'illustration n<sup>o</sup> 17. Ce bâtiment a été conservé et les touristes le visitent régulièrement. Il est éloigné de la partie principale du camp et situé à un endroit relativement isolé. Il était parfaitement logique d'installer la chambre de désinfection et le crématoire de façon à ce que les détenus ne se retrouvent pas trop fréquemment en contact avec ces installations (pour des raisons d'hygiène, en ce qui concerne la chambre de désinfection, et pour une question de moral, en ce qui concerne le crématoire). La douche était manifestement nécessaire pour désinfecter les personnes qui travaillaient dans ce bâtiment avant qu'elles ne retournent dans la partie principale du camp. Je ne sais pas si cette douche servait également aux prisonniers qui arrivaient dans le camp ou s'il existait dans ce but des douches séparées. Comme le suggère l'illustration n<sup>o</sup> 16, et comme cela est confirmé par les ouvrages sur le sujet, c'était presque toujours la salle de douche, de préférence à la chambre de désinfection, qui servait de "chambre à gaz" pour la propagande<sup>78</sup>. La chambre de désinfection était probablement considérée comme trop petite pour qu'on puisse la présenter comme une chambre à gaz ayant servi à l'assassinat d'innombrables victimes.

77. LENZ, p. 270; GUN, p. 63-64.

78. M. J. SMITH, p. 94-95.

Naturellement, lors des “procès pour crimes de guerre”, des témoins vinrent affirmer à la barre l’existence de gazages à Dachau (par exemple Franz Blaha, témoin du TMI, qui parla également de peaux tatouées, comme à Buchenwald<sup>79</sup>). Bien entendu, on prétendait toujours que les personnes dont les cadavres avaient été trouvés dans le camp lors de sa capture, en particulier ceux du train, avaient été assassinées.

Le nombre de cadavres du train de Dachau était d’environ 500. Il n’était pas inhabituel de trouver des morts dans les trains en Allemagne vers la fin de la guerre, y compris dans des trains de voyageurs ordinaires. En janvier 1945, on découvrit 800 Allemands, morts de froid, dans un train qui était arrivé à Berlin<sup>80</sup>. Le système ferroviaire allemand était totalement désorganisé et les conditions qui régnaient en avril 1945 sont difficiles à imaginer ; il faudrait néanmoins tenter de replacer certains de ces trains remplis de cadavres dans le contexte de l’époque. On peut également penser à l’état dans lequel pouvaient se trouver les personnes au moment où elles commençaient leur voyage dans ces trains. Il est parfaitement possible que le commandant type de camp de concentration, à qui on avait donné l’ordre, qu’il jugeait aberrant, de “transférer” un nombre  $n$  de détenus au camp  $x$ , se soit dit que mettre dans un train ceux qui étaient à moitié morts avait le double mérite de faire baisser le nombre des morts et de se débarrasser de certains des mourants. Ce genre de problèmes ne présente néanmoins pas ici un intérêt essentiel ou central.

La vérité à propos de Dachau ne fut pas longue à se faire jour mais elle ne bénéficia pas d’une large publicité. Les causes des décès des cadavres qui furent découverts dans le camp après sa capture ont été décrites dans une publication de 1948 de l’American Association for the Advancement of Science (Association américaine pour le progrès de la science). Au fur et à mesure de son avance en Allemagne, l’armée américaine rencontrait le genre de conditions que ses services de santé avaient prévues et pour lesquelles ils avaient préparé des contre-mesures :

L’Allemagne offrait, pendant les mois d’avril et de mai, un épouvantable spectacle, un mélange de gens faisant route dans un sens ou dans l’autre, sans foyer, souvent affamés et véhiculant avec eux les germes du typhus [...]. Plus on découvrait de territoire, plus grand était le nombre de cas rapportés ; l’Allemagne occidentale, dans la zone de l’armée américaine, est assez uniformément envahie par le typhus. Assurément, il y avait des groupes humains fortement touchés et d’autres qui l’étaient faiblement. Il y avait une grande accumulation de cas dans les camps de concentration et dans les prisons et dans de petites collectivités voisines.

On estime qu’il y avait de 35 000 à 40 000 prisonniers à [Dachau] au moment de la libération du camp, vivant dans des conditions mauvaises, même pour un camp allemand de ce genre, et pires que celles qui existaient dans n’importe quel autre camp tombé aux mains des Américains. Une saleté extrême régnait dans les bâtiments surpeuplés du camp et les détenus étaient infestés de poux. On découvrit des cadavres entassés dans plusieurs wagons à bestiaux sur des voies attenants au camp, vestiges d’un convoi de prisonniers venant de camps situés plus au nord et qui avaient été transférés à Dachau dans les derniers jours de la guerre pour échapper à l’avance des troupes américaines.

On ne connaîtra jamais le nombre de malades atteints du typhus au moment de la capture du camp. Plusieurs jours s’écoulèrent avant qu’on ait pu procéder à un recensement des malades. On en découvrit plusieurs centaines dans l’hôpital de la prison [du camp], mais leur nombre était faible en comparaison des malades qui continuaient de vivre avec leurs camarades dans les baraques du camp, alités et sans soins, dans des lits superposés à 4 niveaux, à 2 et parfois 3 hommes sur la même couchette étroite ; les malades et les bien portants ensemble, entassés au-delà de toute description, puant la saleté et le manque de soins — et partout l’odeur de la mort<sup>81</sup>.

79. TMI, t. V, p. 170-177 ; RASSINIER (1962), p. 78.

80. BURNEY, p. 107 ; Croix-Rouge (1947), p. 151.

81. GORDON, p. 23-25.

Il n'est pas surprenant que Dachau ait connu une situation catastrophique très similaire à celle de Belsen. Depuis le début de 1945, on estime qu'il y eut 15 000 décès de prisonniers dus au typhus, principalement dans les deux derniers mois de la guerre<sup>82</sup>.

Les Américains placèrent le camp sous leur autorité et l'utilisèrent, comme nous l'avons vu, pour leur armée et comme centre destiné aux "procès pour crimes de guerre". Stephen F. Pinter, un avocat américain, qui y fut en poste et qui désapprouvait manifestement ce qui s'y était passé au nom des États-Unis, écrivait en 1959 :

J'ai été moi-même à Dachau pendant 17 mois après la guerre, en tant que délégué du ministère de la Guerre des États-Unis, et je peux attester qu'il n'y avait pas de chambres à gaz à Dachau. Ce que l'on montrait aux visiteurs et aux touristes et que l'on présentait à tort comme une chambre à gaz était un crématoire. Il n'y avait pas non plus de chambre à gaz dans aucun des camps de concentration en Allemagne. On nous a dit qu'il y avait une chambre à gaz à Auschwitz, mais comme cela se passait dans la zone russe d'occupation nous n'avons pas eu l'autorisation d'enquêter, parce que les Russes ne l'auraient pas permis. [Le journaliste V. S. Pritchett] fait également usage du vieux mythe de la propagande selon lequel des millions de juifs ont été tués par les nationaux-socialistes. D'après ce que j'ai été en mesure d'établir pendant les six années passées après guerre en Allemagne et en Autriche, il y a eu de nombreux juifs tués, mais le chiffre d'un million n'a certainement jamais été atteint. J'ai interrogé des milliers de juifs, anciens internés des camps de concentration en Allemagne et en Autriche, et je considère que je suis aussi qualifié que quiconque sur ce sujet<sup>83</sup>.

En 1960, l'Institut für Zeitgeschichte (Institut d'histoire contemporaine) de Munich, "parangon de l'hostilité et de la résistance au nazisme", déclara que

La chambre à gaz de Dachau n'a jamais été complètement terminée et mise en service [...]. L'anéantissement massif des juifs par le gaz commença en 1941-1942 et n'eut lieu qu'en de rares points choisis à cet effet et pourvus d'installations techniques adéquates, avant tout en territoire polonais occupé (mais nulle part dans l'Ancien Reich) [...]<sup>84</sup>.

Tel est pour l'essentiel le mythe de Dachau tel qu'il existe aujourd'hui. Au cours de l'été 1973, dans les renseignements fournis aux touristes visitant Dachau, la chambre de désinfection est correctement présentée comme telle, sans qu'on essaye de la faire passer pour une chambre à gaz destinée à l'extermination. En ce qui concerne la salle de douche, le prospectus expliquait que :

Cette chambre à gaz, camouflée en salle de douches, n'a pas été utilisée. Les prisonniers sélectionnés pour le gazage étaient emmenés au château de Hartheim, près de Linz (en Autriche) ou dans d'autres camps.

Voilà pour Dachau. Un examen minutieux était nécessaire afin d'évaluer la crédibilité générale de la propagande américaine.

## LE RÔLE INDUSTRIEL D'AUSCHWITZ

82. Croix-Rouge (1947), p. 150.

83. Lettre de Pinter à l'hebdomadaire catholique américain *Our Sunday Visitor*, 14 juin 1959, p.15.

84. *Die Zeit*, 19 août 1960, p. 14 (lettre de M. Broszat) ; RASSINIER (1962), p. 79.

Les camps d'Auschwitz faisaient, bien entendu, partie du même système de camps de concentration que les camps dont nous venons de parler. Néanmoins, les installations désignées sous le terme "Auschwitz" étaient réellement uniques, à divers égards. C'est si vrai qu'il est nécessaire, pour bien comprendre le rôle joué par Auschwitz, de remonter considérablement en arrière. Il est, hélas, également nécessaire d'aborder des questions qui pourront sembler au départ excessivement techniques.

La cause principale de la défaite allemande en 1918 avait été les pénuries provoquées, avant tout, par le blocus britannique. Le manque de pétrole et de caoutchouc avait peu à peu paralysé l'armée tandis qu'un état de quasi-famine en Allemagne avait rendu la situation politique intérieure incertaine et instable. L'Allemagne capitula, victime, entre autres raisons, de la première "crise énergétique" du XX<sup>e</sup> siècle.

L'industrie chimique allemande s'était, bien entendu, rendu compte de l'extrême vulnérabilité de l'Allemagne, pendant la guerre, en ce qui concerne les matières premières et, après la guerre, la popularité de la notion d' "autarcie", qui consiste à ne pas compter sur les importations ou sur une aide étrangère, s'appuya en partie sur l'expérience du premier conflit mondial. Les seules matières premières qui nous intéressent ici sont le pétrole et le caoutchouc, pour ainsi dire inexistantes en Allemagne. En Europe, seule la Roumanie disposait de ressources importantes de pétrole et, nulle part en Europe, il n'existait de caoutchouc naturel. En revanche, il existait d'immenses réserves de charbon en Allemagne et ailleurs en Europe.

En 1918, il existait six sociétés dans le domaine de la chimie industrielle qui fusionnèrent en 1925 pour donner l'IG-Farben. La principale d'entre elles, la Badische Anilin und Soda Fabrik de Ludwigshafen-am-Rhein, avait lancé un programme de recherches, dès le début de la Grande Guerre, pour trouver le moyen de produire du pétrole et du caoutchouc synthétiques à partir du charbon. Ces recherches se poursuivirent après la constitution de Farben et également après l'arrivée de Hitler au pouvoir en 1933. Le gouvernement nazi adopta bientôt une politique de subventions de ces travaux, orientés vers une perspective autarcique<sup>85</sup>. C'est pourquoi, en raison des aides du gouvernement, du besoin réel de produits de synthèse et de la position scientifique et technologique de pointe occupée par les Allemands à l'époque, en particulier dans la chimie et ses applications industrielles, l'Allemagne était considérablement en avance sur le reste du monde dans ces domaines.

Le pétrole synthétique constituait de loin le plus facile des deux problèmes à résoudre. Le charbon est composé principalement de carbone; le principe général est que du charbon traité avec de l'hydrogène, à des pressions et à des températures élevées (c'est l' "hydrogénation"), donnait du pétrole. À partir de ce pétrole, on pouvait obtenir la gamme habituelle de produits chimiques: colorants, explosifs, médicaments, etc. Une autre phase de l'hydrogénation produisait de l'essence. L'idée était simple à la base, bien que le procédé en soi fût coûteux, et l'on comprend que les recherches aient surtout consisté à trouver les catalyseurs les plus efficaces. Il existait, pendant la seconde guerre mondiale, de nombreuses usines de pétrole synthétique en Allemagne et dans les pays voisins; elles produisaient environ 75 % du pétrole utilisé par les Allemands, le reste venant surtout de Roumanie<sup>86</sup>.

Il en allait autrement pour le caoutchouc synthétique et les problèmes techniques pour la mise au point d'un caoutchouc synthétique suffisamment économique et qui fût adapté aux pneus étaient extrêmement difficiles à résoudre; ce n'est que vers le commencement de la guerre qu'on put véritablement les surmonter.

85. HOWARD, p. 3, 11-22, 44, 60-62; TMN, vol. 7, p. 79-80.

86. CRAVEN, p. 172.

Les étapes essentielles dans la fabrication du caoutchouc sont d'abord la création de longues chaînes de molécules (polymérisation) et consistent ensuite à relier entre elles ces chaînes en divers endroits (vulcanisation). Il fallait une molécule qui fût propre à la polymérisation et à la vulcanisation et l'on découvrit que le butadiène convenait particulièrement. Vers la fin des années vingt, on avait découvert que le sodium était un excellent catalyseur pour la polymérisation du butadiène, et c'est la raison pour laquelle le caoutchouc synthétique fabriqué à partir du butadiène, le sodium (Na) servant de catalyseur, fut appelé "buna". Le sodium avait été abandonné à partir de 1935 mais le terme "buna" était resté. En remplaçant 25 pour cent du butadiène par du styrène, on obtint le caoutchouc "buna-S", lequel convenait particulièrement pour les pneus<sup>87</sup>.

La toute première usine allemande, et la plus grande, à produire le buna-S fut l'usine de Schkopau, commencée en 1937 et achevée en 1939. Elle avait une capacité de production de 6 000 tonnes par mois. La construction d'une seconde usine fut lancée à Huels en 1938 ; cette usine entra en service en août 1940 avec une capacité de 4 000 tonnes par mois. On commença la construction d'une troisième usine en janvier 1941 à Ludwigshafen, siège du centre de recherches de Farben, et l'usine se mit à produire du buna à partir de mars 1943 ; sa capacité était de 2 500 tonnes par mois. La construction de la quatrième usine, à Auschwitz, démarra en 1941. Elle était conçue pour produire 3 000 tonnes par mois.

Pendant toute la construction de ces usines, les recherches concernant de nouveaux procédés se poursuivirent et les différences entre les procédés de fabrication utilisés dans les quatre usines en étaient le reflet. Tout partait du charbon mais, à Schkopau, le butadiène était produit par une chaîne classique carbure de calcium-acétylène-butadiène ; à Huels, la phase du carbure de calcium était remplacée par une opération utilisant des gaz hydrocarbures. À Ludwigshafen, on revint à la chaîne classique mais en introduisant le procédé Reppe, supérieur, pour la phase de l'acétylène-butadiène. L'usine de buna d'Auschwitz utilisait également une version de la chaîne classique<sup>88</sup>.

La raison pour laquelle Auschwitz apparaît dans ce contexte est très simple : Auschwitz était un énorme complexe industriel.

Quand l'Allemagne annexa une grande partie de la Pologne, après le partage de ce pays en 1939 par l'Allemagne et la Russie, elle entra en possession des grands bassins houillers de la Haute-Silésie. Il fut naturellement décidé de les exploiter et l'on étudia les possibilités d'y installer une usine d'hydrogénation et de fabrication du buna. L'on constata que la petite ville d'"Oswiecim" (13 000 habitants), en allemand "Auschwitz" (un ancien duché de l'Empire des Habsbourg avant la première guerre mondiale), était située de manière idéale car les trois rivières qui y confluaient pouvaient fournir l'énergie nécessaire tandis qu'il existait également une quatrième rivière à proximité pour l'évacuation des déchets. En outre, Auschwitz se trouvait à la lisière sud des bassins houillers de Silésie, la région minière de Pologne autour de Kattowitz (Katowice<sup>89</sup>).

Au début de 1941, la décision fut prise de construire une usine d'hydrogénation et de fabrication de buna à Auschwitz avec de la main-d'œuvre libre et avec celle de prisonniers. Par un pur hasard, il existait déjà, près de la ville, un camp pour les partisans prisonniers de guerre qui comptait 7 000 prisonniers (il s'agissait d'une ancienne caserne d'artillerie polonaise) ; ce camp devint l'embryon de l'expansion future, par agrandissement et par la construction de camps supplémentaires. Il fut rapidement transformé en un camp pour prisonniers politiques astreints au travail et il le demeura jusqu'au bout. Il est habituellement

---

87. HOWARD, p. 35-37.

88. DUNBROOK, p. 50 ; NAUNTON, p. 107.

89. DUBOIS, p. 154-155.

désigné sous le nom d'Auschwitz I. On utilise parfois également les termes de "camp principal", *Hauptlager* et *Stammlager*<sup>90</sup>.

Au cours de l'année 1941, on avait commencé à construire un second camp, Auschwitz II, appelé généralement Birkenau. Il se trouvait à environ deux kilomètres au nord-ouest d'Auschwitz I et ce devait être, initialement, un camp de prisonniers de guerre. Une partie en fut achevée en avril 1942 et ce furent des prisonniers de guerre russes qui participèrent à la construction du camp. Nous étudierons en détail quelles étaient ses fonctions.

On fit partir quelque 4 000 juifs de la ville d'Auschwitz vers une autre ville afin de laisser la place aux travailleurs libres des diverses industries. Le 16 novembre 1941, on décida la construction d'un troisième camp, appelé en général Monowitz, à 4,8 km à l'est de la ville et proche de l'usine Farben, pour loger la main-d'œuvre qui travaillait à la construction de l'usine et celle qui y travaillait déjà. On utilisa de nouveau des prisonniers de guerre russes pour construire le camp<sup>91</sup>. On peut voir sur l'illustration n° 5 les emplacements respectifs de ces trois camps<sup>92</sup>.

Il existait également un large nombre de camps plus petits aux environs, la plupart dans un rayon de 40 km. Ces "camps extérieurs", dont "Rajsko" et "Harmense", relativement proches, étaient gérés par l'administration du camp d'Auschwitz. On en a dénombré de 13 à 39, selon la définition qu'on donne du mot camp. Les camps plus petits ou extérieurs étaient destinés surtout à ceux qui travaillaient aux cinq hauts fourneaux ou dans les cinq mines de charbon. Monowitz et l'ensemble de tous les camps extérieurs sont parfois désignés sous le nom d'Auschwitz. L'ensemble de tous les camps, Auschwitz I, Birkenau (Auschwitz II) et Auschwitz III, ainsi que les industries qui employaient les détenus, est habituellement désigné sous le terme général d'"Auschwitz"<sup>93</sup>.

Les prisonniers d'Auschwitz III n'avaient rien d'exceptionnel si ce n'est qu'il y avait parmi eux un nombre non négligeable de prisonniers de guerre britanniques<sup>94</sup>. Selon le jugement du TMN, l'emploi de prisonniers de guerre britanniques n'était pas contraire à la convention de Genève étant donné que la destination finale de l'usine de buna était pacifique<sup>95</sup>. La Croix-Rouge était apparemment du même avis car, tout en étant informée avec précision de la situation, elle ne mentionna pas l'emploi de prisonniers de guerre britanniques dans son rapport ultérieur sur les problèmes qu'elle avait rencontrés au cours de la guerre concernant l'emploi de prisonniers de guerre britanniques dans des travaux ayant trait à la guerre<sup>96</sup>.

Les effectifs ordinaires des camps étaient de 20 000 pour Auschwitz I, de 35 000 pour Birkenau (dont 30 à 60 % de femmes) et de 15 000 pour Auschwitz III. Auschwitz était de loin le plus vaste complexe de camps de concentration du système allemand; en août 1943, Sachsenhausen se classait au second rang avec 26 500 détenus<sup>97</sup>. De nombreux ouvriers libres travaillaient et vivaient également dans la région. C'est ainsi que moins de trente pour cent des ouvriers de l'usine Farben appartenaient à la catégorie des prisonniers, plus de la moitié étaient des ouvriers étrangers libres qui s'étaient engagés volontairement pour le travail et le restant, environ vingt pour cent, était des employés allemands ordinaires<sup>98</sup>.

Auschwitz I était le centre administratif de tous les services de la SS d'Auschwitz qui s'occupaient de la garde, de la nourriture, de l'habillement, du logement, des distractions et de la discipline parmi les détenus ainsi que des services

90. REITLINGER, p. 110, 128; NO-034 in TMN, vol. 5, p. 385.

91. REITLINGER, p. 114-115; DUBOIS, p. 156.

92. Central Commission, Illustrations n°s 2 et 4; LANGBEIN, p. 929.

93. Central Commission, p.30; REITLINGER, p. 492; NO-021 in TMN, vol. 5, p. 385.

94. DUBOIS, p. 217-218, 223-227; REITLINGER, p. 115.

95. TMN, vol. 8, p. 1183-1184.

96. Croix-Rouge (1947), p. 92; Croix-Rouge (1948), vol. 1, p. 546-551.

97. Central Commission, p.31; REITLINGER, p. 123, 492; PS-1469 et NO-021 in TMN, vol. 5, p. 382, 385.

98. NI-11412-A in TMN, vol. 8, p.311-312.

de santé qui leur étaient destinés. La norme pour les heures de travail à Auschwitz était la même que pour les autres camps de concentration allemands : onze heures par jour, six jours par semaine, avec un surcroît de travail les dimanches matin en cas “ d’urgence<sup>99</sup> ”. Il existait à Auschwitz diverses activités de divertissement : concerts, music-hall, cinéma et compétitions d’athlétisme. Il y avait même un bordel pour les prisonniers dont les prostituées étaient des professionnelles recrutées à cette fin<sup>100</sup>. Nous reparlerons plus loin des services de santé.

Le fait que la SS ait fourni des services aussi étendus signifie naturellement que les compagnies utilisant le travail des prisonniers les “louaient” à la SS ; le tarif ordinaire semble avoir été de 4 à 6 marks par jour et plus, soit un à un dollar et demi<sup>101</sup>. Les prisonniers constituaient ainsi la base de l’empire bureaucratique et économique de Himmler et cette ressource, ajoutée aux fonctions annexes concernant la nourriture, l’habillement, etc., était, en conséquence, jalousement gardée. Farben avait eu néanmoins assez d’entregent pour obtenir un arrangement spécial pour les prisonniers de Monowitz. On lui accorda de s’occuper entièrement du soin des prisonniers et, dès lors, les versements d’argent à la SS diminuèrent. Il en résulta les querelles auxquelles on pouvait s’attendre entre la SS et Farben. La SS se plaignit de ce que les détenus étaient battus et subissaient d’autres mauvais traitements, évoquant les médiocres conditions d’hygiène de l’hôpital de Monowitz. Aussi, quand le cinquième des détenus qui avaient été immatriculés dans cet hôpital fut envoyé à Birkenau, les crédits consacrés à leurs soins par l’IG-Farben cessèrent immédiatement et la SS en devint responsable, elle qui, déjà blessée dans son orgueil de n’avoir pu bénéficier de ses droits d’usage concernant les prisonniers aptes au travail, fut exaspérée de ne recevoir en retour que les inaptes de Monowitz. La SS demanda donc que l’hôpital de Monowitz, qui ne contenait que 300 lits, fût agrandi mais, bien entendu, la réponse fut que, “s’ils ne sont pas assez robustes pour travailler, ils n’ont pas leur place dans l’usine<sup>102</sup>”.

Birkenau, comme Auschwitz I, devait fournir de la main-d’œuvre à Farben et à ses sous-traitants. Il alimentait également en main-d’œuvre d’autres entreprises comme la fabrique de fusées d’obus de Krupp et l’usine électrique de Siemens. De plus, les détenus déblayaient les bâtiments démolis, asséchaient des terres marécageuses, construisaient des routes, cultivaient des plantes spéciales (Rajsko), édifiaient et exploitaient une ferme modèle (Harmense), travaillaient à la confection de vêtements, etc.<sup>103</sup> Ainsi que nous le verrons, Birkenau avait d’autres fonctions. Il nous faudra examiner en particulier l’allégation selon laquelle on appliquait à Birkenau un programme de meurtres en masse des juifs à l’aide de chambres à gaz, les juifs ayant été, dit-on, acheminés vers Auschwitz principalement dans ce but<sup>104</sup>.

Les chiffres approximatifs qui ont été donnés plus haut concernant les effectifs des camps ne l’ont été qu’à titre d’exemple ; en réalité, la population de Birkenau a connu de considérables variations et le camp de Birkenau ne fut, en outre, jamais achevé. Il semble qu’on avait prévu de loger 200 000 prisonniers à Birkenau tandis qu’Auschwitz I se serait agrandi pour pouvoir en héberger environ 30 000, puis se serait stabilisé<sup>105</sup>. Ainsi, c’est en raison de son ancienneté et également parce que les services de l’administration SS d’Auschwitz y étaient installés qu’Auschwitz I était véritablement le “camp mère”. Birkenau, cependant, conçu pour répondre aux besoins spécifiques des activités d’Auschwitz, était manifestement destiné à être le “ principal camp ” en termes de capacités de logement pour les détenus.

99. NO-1290 in TMN, vol. 5, p. 371.

100. COHEN, p. 180 ; CHRISTOPHERSEN, p. 34. Voy. également GUN, p. 38-40, pour un examen du bordel de Dachau.

101. TMN, vol. 9, p. 121 ; Central Commission, p. 37.

102. DUBOIS, p. 164, 220-224.

103. DUBOIS, p. 141 ; TMN, vol. 6, p. 207, 223 ; TMN, vol. 9, p. 120 ; US-WRB (1944), partie I, p. 1-2 ; CHRISTOPHERSEN, p. 23-25.

104. REITLINGER, p. 115, 157 ; HILBERG, p. 565, 574.

105. Central Commission, p. 31.



Alors que la région d'Auschwitz-Kattowitz était idéale d'un point de vue technique, d'un point de vue humain elle était exécrable. Le sol était extrêmement plat sans possibilité, la plupart du temps, d'évacuer les eaux ; il était parsemé de marécages qui empoisonnaient l'air et rendaient la région continuellement boueuse. La malaria et le typhus constituaient dans cette région des dangers naturels qui n'étaient pas dus à la guerre mais celle-ci aggrava la situation. Il s'est dit que "les automobiles étaient désinfectées après chaque transport de prisonniers ou de leurs habits<sup>106</sup>".

Après 1942, l'usine d'hydrogénation d'Auschwitz produisait du pétrole et de l'essence et d'autres produits chimiques mais, lorsque le camp fut évacué en janvier 1945, elle n'avait pas encore obtenu de buna ; elle en était seulement à la production d'acétaldéhyde à partir de l'acétylène<sup>107</sup>. Cette relative lenteur dans la construction de l'usine fut certainement imputable au caractère sous-industrialisé de la région, à l'emploi de prisonniers comme main-d'œuvre et au mauvais état de santé de nombreux détenus. Ce dernier point eut d'autres implications que nous examinerons dans le contexte approprié.

Je ne sais pas si l'usine de buna d'Auschwitz devait être, pour l'essentiel, identique à celle de Ludwigshafen, ou si elle devait en être une version améliorée, ou si elle devait représenter une nouvelle génération dans la construction d'usines de buna. Quoi qu'il en soit, si elle avait été achevée, il n'y aurait pas eu, dans le monde, à ce moment-là, d'usine de caoutchouc synthétique plus perfectionnée.

---

106. Central Commission, p.27-29 ; DUBOIS, p. 130 ; FRIEDMAN, p. 33.

107. DUBOIS, p. 341 ; NAUNTON, p. 107 ; BEBB & WAKEFIELD, p. 945.



## CHAPITRE III

### WASHINGTON ET NEW YORK

#### LA CRISE DU CAOUTCHOUC EN 1942

En apparence, la situation militaire des Alliés en 1942 était désespérée. Après l'hiver 1941-1942, les armées allemandes continuaient leur progression en Russie. La destruction à Pearl Harbour, le 7 décembre 1941, de la majeure partie de la flotte américaine du Pacifique avait pour ainsi dire fait de l'océan Pacifique un lac japonais. L'Amérique dut soudainement faire face à un problème qui, pour elle, était singulier : l'absence d'une matière première cruciale sans laquelle aucun effort de guerre ne paraissait possible. Le Japon contrôlait ce qui avait été la source de quatre-vingt dix pour cent du caoutchouc de l'Amérique, à savoir la Malaisie et l'Insulinde, et les dix pour cent qui restaient et qui provenaient d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud étaient désespérément insuffisants<sup>108</sup>.

La manière dont l'Amérique se sortit de cette grave situation restera comme l'une des grandes ironies de l'histoire. On aurait pu s'attendre à ce qu'elle ne puisse pas résoudre ce problème car personne n'avait réfléchi, aux États-Unis, en termes d' " autarcie " .

La Standard Oil du New Jersey connaissait les principales étapes du processus de fabrication de l'IG-Farben pour le caoutchouc buna. Les deux compagnies avaient en effet conclu une série d'accords qui avaient débuté en 1927 et qui concernaient une coopération technique et une entente pour la concession mutuelle de licences. La Standard était très intéressée par le caoutchouc buna car il pouvait être également fabriqué (plus facilement) à partir du pétrole. Cette coopération se poursuivit, avec le consentement du gouvernement allemand, jusqu'au début de la guerre et même, dans une certaine mesure, après le début de la guerre. Du côté américain on en retira d'immenses avantages mais elle ne rapporta presque rien aux Allemands<sup>109</sup>.

Le déclenchement des hostilités en septembre 1939, entre l'Allemagne d'une part et l'Angleterre et la France d'autre part, entraîna dans les accords entre Farben et la Standard une certaine confusion de nature juridique qu'il n'est pas nécessaire d'étudier ici. Farben voulut clarifier cette situation confuse et une réunion se tint le 22 septembre à La Haye où l'on procéda à certains arrangements juridiques. Frank A. Howard, de la Standard, en fut déconcerté :

---

108. HOWARD, p.4-7, 216 ; U.S. Special Committee, p.24.

109. HOWARD, chapitres 2 à 9.

Je ne pouvais me défendre de la conviction que les Allemands étaient les seuls à avoir intérêt, d'un point de vue militaire, à laisser les relations entre la Standard et l'I.G. dans l'état où la guerre les avaient mises<sup>110</sup>.

Les accords conclus à La Haye se révélèrent bientôt insuffisants et l'on décida donc, au printemps 1940, qu'une nouvelle réunion était nécessaire. Howard voit une autre raison à cette nouvelle rencontre :

[...] nous avons également l'intention de leur demander de nous fournir certains de leurs plans détaillés du matériel et de la technique de fabrication du buna. Nous espérons que l'IG-Farben obtiendrait de son gouvernement l'autorisation de nous vendre les plans des installations de polymérisation du buna qui avaient été construites en Allemagne dans le cadre du programme gouvernemental.

Ces espoirs furent réduits à néant lors de la réunion entre les représentants de Standard et de Farben qui eut finalement lieu à Bâle, en Suisse, à la mi-avril 1940, pendant l'invasion de la Norvège par les Allemands, laquelle marqua la fin du *Sitzkrieg*. Les nouvelles conditions politiques nées de la prise de conscience, par les Allemands, de la gravité de la situation mirent un terme définitif aux relations entre Farben et Standard. Naturellement, il n'était plus question d'acheter des plans d'usines. Cependant, comme l'explique Howard :

Il y avait un autre point qui nous préoccupait fort. Nous voulions si possible nous assurer que les Allemands n'avaient apporté, depuis le début de la guerre en Europe, aucun changement radical à leurs procédés ou à leurs formules de fabrication du buna. Il n'était pas question d'interroger directement les délégués de l'IG-Farben car ils ne pouvaient pas discuter des étapes de l'effort de guerre industriel de l'Allemagne. Mais, au cours du règlement des transferts de brevets et lors des discussions autour de la définition des licences nécessaires pour la mise en œuvre de l'accord de La Haye, nous obtînmes suffisamment de données pour être sûrs que toutes les étapes fondamentales de la fabrication du buna étaient demeurées inchangées. Cette conclusion fut pleinement confirmée par la suite.

Ce fut le "dernier contact direct de la Standard avec les Allemands à propos du caoutchouc buna<sup>111</sup>".

Toute la connaissance qu'avaient les Américains des procédés de fabrication du buna et qui rendit possible l'effort de guerre américain provenait de ces relations avec l'IG-Farben. C'est un fait admis dans l'industrie du caoutchouc<sup>112</sup>. La Standard fit néanmoins par la suite l'objet de critiques assez stupides et même d'une action en justice du fait de ces relations<sup>113</sup>.

La disparition soudaine, en 1942, de la source principale d'approvisionnement en caoutchouc déclencha aux États-Unis une grave crise politique. Un programme de fabrication de buna existait depuis la création, au milieu de 1940, de la Rubber Reserve Corporation, au sein de la Reconstruction Finance Corporation. Cette agence, dirigée par Jesse H. Jones, contrôlait le stockage de réserves du caoutchouc brut et finançait la construction d'usines de buna, qui commença en 1941. Cependant, comme personne, dans les sphères dirigeantes, n'avait prévu la perte totale du caoutchouc d'Extrême-Orient, le programme de fabrication du caoutchouc synthétique était des plus modestes. En conséquence, l'expérience pratique de

---

110. HOWARD, p. 82-83.

111. HOWARD, p. 104-108.

112. NAUNTON, p. 104.

113. DUBOIS, p. 284.

l'utilisation sur une large échelle des procédés de Farben était, en 1942, quasi inexistante.

Le gouvernement américain s'était immédiatement rendu compte du caractère critique de la situation après l'attaque sur Pearl Harbour. Trois jours plus tard, il avait en effet interdit la vente de pneus neufs pour des usages civils. Le rationnement général du caoutchouc suivit rapidement. Au début de 1942, les responsables comprirent que, si l'Amérique voulait poursuivre la guerre, il leur faudrait créer en un temps record une gigantesque industrie du caoutchouc synthétique. Les perspectives apparemment sombres concernant la réalisation d'un tel projet provoquèrent une certaine panique et l'on rechercha naturellement des boucs émissaires. Jesse Jones représentait une cible idéale et l'on se moqua de lui lorsqu'il affirma qu'on produirait 300 000 tonnes de caoutchouc synthétique en 1943 et 600 000 tonnes en 1944 (la consommation de caoutchouc des États-Unis était, en 1940, de 648 500 tonnes). La Standard Oil se vit également dénigrée de façon scandaleusement injuste par des personnes qui interprétaient les accords Farben-Standard comme une conspiration en vue de retarder la fabrication du caoutchouc synthétique aux États-Unis. C'est lors de cette crise du caoutchouc de 1942 que Harry S. Truman, président d'une commission d'enquête sénatoriale sur les problèmes liés à la production de guerre, fit pour la première fois son apparition sur le devant de la scène.

La crise provoqua également des conflits politiques internes. Les grandes compagnies pétrolières dirigeaient depuis longtemps la production du buna-S mais le lobby des agriculteurs dominait au Congrès. Or, le buna peut non seulement être fabriqué à partir du charbon et du pétrole, mais aussi à partir de l'alcool, produit éminemment agricole. Prévoyant la naissance d'une nouvelle industrie majeure, le lobby des agriculteurs se mit à avancer des arguments en faveur de la production de buna à partir de l'alcool (méthode la plus coûteuse). Il rappela que les Russes, qui s'intéressaient depuis longtemps au caoutchouc synthétique, partaient de l'alcool. Il présenta un réfugié polonais qui, disait-on, avait une invention révolutionnaire touchant à la fabrication du buna à partir de l'alcool.

Il y avait un autre bloc politique, lié à des intérêts sud-américains, qui demandait des subventions pour des plantations. Il existait également un petit lobby agricole qui insistait pour que l'on étende les plantations de guayule dans le sud-ouest des États-Unis. Ces luttes politiques internes eurent pour effet d'engendrer une totale confusion et retardèrent le déroulement du programme américain de fabrication de buna.

La crise du caoutchouc fut très souvent abordée par la presse en 1942 et ce fut, en fait, la plus grave crise relative à la guerre que connurent les États-Unis. On se lamentait sans cesse de la plus grande avance de l'Allemagne par rapport aux États-Unis ainsi que du manque d'expérience, expérience indispensable que possédaient les Allemands, dans l'application des procédés. On cita les méthodes utilisées en Allemagne dans les discussions sur les perspectives du programme américain<sup>114</sup>.

Le lobby des agriculteurs remporta temporairement, en juillet 1942, une grande victoire sur ce qu'il appelait les "intérêts pétroliers" lorsque le Congrès adopta la singulière loi dite "Rubber Supply Act". Cette loi prévoyait la création d'une nouvelle agence chargée de la production du caoutchouc, entièrement sous le contrôle du Congrès et indépendante du War Production Board, de l'armée de terre, de la marine et de toute agence administrative du gouvernement. La loi précisait, bien entendu, que le caoutchouc devait être fabriqué à partir de l'alcool de grain. Le

114. Comme nous l'avons dit, la crise du caoutchouc fut très souvent abordée par la presse mais il semble que les articles suivants résumant bien la crise: *Business Week*, 31 janvier 1942, p. 22 sq.; 14 mars 1942, p. 15 sq.; 30 mai 1942, p. 15 sq.; 20 juin 1942, p. 15 sq.; 15 août 1942, p. 15 sq.; 19 septembre 1942, p. 15 sq.; 19 décembre 1942, p. 28 sq.; *Newsweek*, 6 avril 1942, p. 46 sq.; 13 avril 1942, p. 56 sq.; 1<sup>er</sup> juin 1942, p. 46 sq.; 21 septembre 1942, p. 58 sq.; *New York Times*, 11 janvier 1942, sec. 7, p. 6 sq.; 26 juillet 1942, sec. 7, p. 3 sq.; *Fortune*, juin 1942, p. 92 sq.; *Nature Magazine*, mai 1942, p. 233 sq.; *Harper's*, décembre 1942, p. 66 sq.

6 août, le président Roosevelt mit son veto à cette loi et annonça la désignation d'une commission chargée d'étudier le problème du caoutchouc et de rendre ses avis sur l'organisation d'un programme américain de fabrication du caoutchouc synthétique. Il s'est vraisemblablement agi de "l'action [qui a été] le plus largement applaudie sur le front intérieur dans l'histoire du programme de guerre". Les membres de la commission étaient James D. Conant, président de l'université de Harvard, Karl T. Compton, président du Massachusetts Institute of Technology, et Bernard M. Baruch, financier et leader politique, qui présidait la commission, couramment désignée sous le nom de commission Baruch<sup>115</sup>.

Ces trois hommes furent choisis notamment parce qu'on ne les considérait pas comme liés à l'une ou l'autre des parties en conflit et également en raison de leurs compétences en la matière. La désignation de Baruch à la tête d'un groupe à vocation aussi technique peut sembler bizarre à première vue, mais ce n'est pas le cas. Outre que c'était un homme aux talents divers, qui possédait d'importantes relations dans le monde financier, industriel et politique, Baruch avait présidé le War Industries Board (Bureau des industries de guerre) au cours de la première guerre mondiale. Il s'était en outre intéressé, pendant plus de trente ans, à des entreprises industrielles se rapportant au caoutchouc et, au printemps 1941, pensant aux besoins qu'entraînerait une guerre, il avait dressé, de manière indépendante, l'inventaire des stocks de caoutchouc dont disposeraient les États-Unis en cas de guerre. C'est pour cette raison qu'il avait eu maille à partir avec diverses personnes, principalement Jesse H. Jones. De plus, à la différence du président habituel d'une commission spéciale qui est désigné par Washington et qui porte le nom de son président, Baruch mit toute son énergie au service de la commission. Son adjoint Sam Lubell fut également affecté à la tâche qui avait été assignée à la commission. Même après la publication du rapport final, Baruch continua de s'intéresser à la question car Howard signale qu'il exprima ultérieurement le désir de s'entretenir avec les responsables de la Standard et qu'une réunion eut lieu au cours de laquelle furent abordés les principaux problèmes techniques et économiques<sup>116</sup>.

Le travail de la commission Baruch fut achevé avec une remarquable célérité et le rapport final fut publié le 10 septembre 1942. La meilleure explication qu'on puisse donner de cette rapidité semblerait être le fait que Baruch se soit penché auparavant sur le problème à titre personnel.

Nous devons essayer de voir ce problème tel que la commission a dû le voir en 1942. Il s'agissait en premier lieu d'un problème politique nécessitant la réconciliation des diverses parties en lutte pour le contrôle du marché du caoutchouc synthétique. Le rapport final de la commission conseillait ainsi la création d'installations capables de produire 378 000 000 litres d'alcool de grain par an en plus du reste de la production. Un second problème était le manque d'expérience pratique des Américains quant aux procédés de fabrication du buna. On disposait de la documentation technique mais il restait de nombreuses questions sur de nombreux détails et il y avait pas mal de possibilités pour la mise en œuvre des procédés. Pour accélérer le programme américain de caoutchouc synthétique, la commission Baruch estima donc qu'il fallait collecter le plus de renseignements possibles sur l'expérience des autres, notamment en s'efforçant, dans l'immédiat, de prendre connaissance de l'expérience des Russes dans la production du caoutchouc synthétique et d'en tirer profit dans le cadre du programme américain (c'est Jesse Jones qui fut chargé d'étudier cette possibilité). Des efforts furent accomplis en ce sens mais sans résultat appréciable<sup>117</sup>. Dans ces conditions, il est nécessaire de supposer que quelqu'un, en Amérique, a dû chercher à savoir quelles étaient à l'époque les nouveautés en Allemagne. Il y avait, en 1942, un fait nouveau en ce qui

115. NAUNTON, p. 108 ; HOWARD, p. 210-213.

116. HOWARD, p. 221-222 ; COIT, p. 120-121, 162-222, 513-520.

117. HOWARD, p. 227-228 ; U.S. Special Committee, p. 13, 18, 50-51 ; DUNBROOK, p. 40-46.

concerne le caoutchouc : il s'agissait d'Auschwitz, site, à ce moment-là, des plus modernes installations de fabrication de caoutchouc buna.

## LE GRAND INTÉRÊT D'AUSCHWITZ POUR LES AMÉRICAINS

De notre examen de la crise du caoutchouc aux États-Unis en 1942, il ressort que les services de renseignements américains devaient certainement savoir ce qui se passait à Auschwitz cette année-là. Il serait évidemment merveilleux de pouvoir apprendre exactement ce que l'espionnage militaire américain savait des événements qui se déroulèrent pendant la guerre en Allemagne et dans les pays voisins. Néanmoins, chacun le sait, les services de renseignements répugnent à divulguer des informations de ce genre, y compris de nombreuses années après les événements. On connaît quelques épisodes sensationnels de l'espionnage pendant la seconde guerre mondiale mais, dans l'ensemble, le contenu des dossiers de l'espionnage allié n'a pas été divulgué. Les données relatives à Auschwitz ne seront pas rendues publiques avant bien longtemps, si elles le sont jamais.

En essayant, par conséquent, de déterminer quelles étaient les informations dont disposaient les agences de renseignements alliées, il faut surtout faire appel au bon sens. La difficulté est que mon bon sens personnel peut différer grandement du bon sens d'autrui et qu'il peut être extrêmement difficile de parvenir à un accord. Or, mon bon sens me dit que, tout à fait indépendamment de la crise du caoutchouc, le renseignement allié devait savoir, au milieu de l'année 1942, ce qui se passait dans le plus grand camp de concentration allemand. Si, par ailleurs, comme l'affirment toutes les versions de la légende de l'extermination, il avait existé à Auschwitz, à l'été 1942, une entreprise aussi extraordinaire qu'un programme d'extermination systématique des juifs, alors mon bon sens me dit qu'il est certain que les services de renseignements militaires des États-Unis en auraient eu connaissance.

Si le bon sens du lecteur ne l'amène pas à la même conclusion, il est très peu probable que ce désaccord puisse être tranché par la discussion. Cependant, en ce qui concerne Auschwitz, nous savons que cet endroit intéressait les Américains non seulement parce qu'il s'agissait d'un grand camp de concentration (et aussi, si ce qu'on prétendait était exact, d'un camp d'extermination), mais également parce que c'est là que se trouvaient les installations les plus modernes pour la production du caoutchouc synthétique. En 1942, aucun autre endroit du Reich allemand ne pouvait intéresser davantage les autorités américaines et aucune activité industrielle ne revêtait une plus grande importance stratégique. Si, par conséquent, l'on désire prétendre que l'espionnage américain (ou l'espionnage britannique, qui lui était étroitement associé) ne savait pas ce qui se passait à Auschwitz pendant l'été 1942, alors j'ai bien peur qu'il faille logiquement conclure à la complète ignorance et incompetence de ces agences de renseignements.

C'est vers le milieu de l'année 1942 qu'Auschwitz présentait le plus grand intérêt pour les États-Unis, en raison de son énorme importance stratégique. Nous avons vu plus haut que Howard s'intéressait beaucoup, en 1940, à toute information sur de nouveaux progrès susceptible d'être obtenue de façon directe ou indirecte. On peut supposer que les Américains manifestaient toujours le même intérêt en 1942. Il est certain que les services de renseignements avaient découvert les données essentielles sur l'activité industrielle d'Auschwitz, à savoir l'existence d'une usine d'hydrogénation et d'autres procédés chimiques destinés à la production d'essence et de caoutchouc. Nous avons vu que chaque usine allemande de caoutchouc buna employait des procédés présentant entre eux d'importantes différences dans les détails et que les procédés mis en œuvre à Auschwitz devaient bénéficier de l'expérience accumulée par l'emploi de plusieurs techniques différentes. Nous sommes donc fondés à supposer, étant donné l'urgence particulière du problème du caoutchouc et la place particulière occupée par Auschwitz par rapport à cette

urgence, que l'espionnage était entré dans le détail en ce qui concerne Auschwitz, probablement en en faisant photographier chaque centimètre carré par des avions de reconnaissance, et que diverses personnes aux États-Unis disposaient des informations ainsi recueillies. Parmi ces informations figuraient probablement de nombreux détails sans grand rapport avec le problème du caoutchouc, comme l'utilisation de la main-d'œuvre des prisonniers et des prisonniers de guerre.

Bien que la rétention des informations soit la règle dans le domaine de l'espionnage militaire, nous pouvons néanmoins supposer que les moyens utilisés pour la collecte de données relatives à Auschwitz incluaient plus ou moins les méthodes conventionnelles : exploitation des contacts avec les représentants commerciaux de Farben en poste dans des pays neutres (Portugal, Espagne, Turquie, Suède, Suisse), photographies aériennes (les avions utilisés dans ce but peuvent avoir de plus longs rayons d'action que les bombardiers car ils ne transportent pas d'armements), connaissance générale de l'industrie et de l'économie allemandes, espions et informateurs dans l'industrie allemande et au sein du gouvernement allemand (l'amiral Canaris par exemple) et informateurs recrutés dans des organisations neutres bien placées (comme les corps diplomatiques suisse et suédois et également des entreprises étrangères travaillant en Allemagne). Bien que tous ces moyens aient certainement joué un rôle, les photographies aériennes eurent probablement une importance particulière. Les techniques de la photographie aérienne avaient atteint en 1942 un niveau spectaculaire au point qu'il était possible de repérer un être humain sur des photographies aériennes agrandies d'emplacements puissamment défendus. Il existait d'autres canaux d'information dont la nature et l'existence ont ici une importance spéciale. Nous en parlerons le moment venu.

N'étant pas suffisamment instruit des problèmes techniques touchant au buna à l'époque, nous n'avons aucune idée des informations que les Américains recherchaient ni de la manière dont elles pouvaient être déduites des données fournies par l'espionnage, pas plus que nous n'avons connaissance des questions qu'avaient en tête les délégués de la Standard lors de la réunion de Bâle ou que nous ne connaissons la façon dont des réponses partielles pourraient être déduites du rituel juridique de cette réunion. Nous pouvons cependant proposer un exemple, sans prétendre que ce soit un cas d'espèce.

Nous avons vu que la première usine allemande de buna à Schkopau employait le procédé carbure de calcium-acétylène-butadiène et qu'à l'usine de Huels, la chaîne était : hydrocarbure-acétylène-butadiène. La nouvelle usine de Ludwigshafen, en voie d'achèvement au moment où se réunissait la commission Baruch, était revenue à la fabrication de l'acétylène à partir du carbure de calcium et avait modernisé le passage de l'acétylène au butadiène. Comme les procédés à base de carbure ou d'hydrocarbures pouvaient, l'un ou l'autre, être appliqués aux procédés qui devaient être utilisés aux États-Unis (qui auraient pu partir du pétrole ou de l'alcool de grain), il était sans doute d'un grand intérêt pour les Américains de savoir si Auschwitz allait utiliser un procédé à base de carbure (comme ce fut le cas), indiquant par là un abandon du procédé aux hydrocarbures sur la base de l'expérience acquise à Huels, ou bien allait utiliser le procédé aux hydrocarbures ou d'autres procédés, indiquant ainsi que le procédé à base de carbure de calcium ne serait pas adopté. Du reste, il était possible, si nécessaire, d'avoir recours aux photographies aériennes pour disposer peut-être de la réponse à cette question.

Quelle fut, en définitive, pour la solution des problèmes auxquels les Américains étaient confrontés, la valeur des informations obtenues sur les progrès réalisés par l'Allemagne dans la fabrication du buna, informations qui, nous en sommes certain, furent scrutées avec attention vers le milieu ou la fin de 1942 ? Nulle peut-être, comme ce fut le cas avec la plupart des informations ; mais les Américains étaient en réalité prêts à tout tenter dans la situation où ils se trouvaient en 1942, relativement au problème du caoutchouc.



La prise en considération de ces questions techniques s'est révélée ici nécessaire car c'est d'abord dans un contexte technique qu'Auschwitz devint important à Washington. Cependant, notre but n'était pas de traiter des questions techniques par elles-mêmes ; nous avons seulement voulu savoir dans quelle mesure Auschwitz avait de l'importance pour les cercles dirigeants des États-Unis pendant l'été 1942. C'est le seul point qui relève de notre sujet. Nous n'en avons pas de preuves directes mais nous avons examiné les raisons pour lesquelles on doit supposer qu'Auschwitz avait bien attiré l'attention de ces gens-là. Il reste à montrer que ce qui se passait à Auschwitz à l'époque était de nature à inciter certains membres des cercles politiques américains, qui cherchaient à rassembler des éléments apparemment réels pour servir de base à des histoires d'atrocités, à prétendre que ce camp était une "usine d'extermination". Nous verrons au chapitre suivant, dans un autre contexte, ce qui s'est passé à Auschwitz vers la fin de 1942 et au début de 1943, et c'est la raison pour laquelle nous n'en parlons pas pour le moment.

À l'heure où se réunissait la commission Baruch, Auschwitz a dû présenter l'aspect surnaturel d'une usine fantôme, la fabrique de buna ayant été fermée depuis le 1<sup>er</sup> août. On ne pouvait y voir aucune activité, à l'exception, peut-être, du passage d'un gardien. Cela a dû grandement exciter la curiosité des Américains et, sans nul doute, des dispositions spéciales furent prises pour découvrir ce qui s'y passait.

Notre vieil et horrible ami le typhus avait pris possession d'Auschwitz. Une épidémie avait entraîné la fermeture de l'usine de buna pour deux mois et le travail ne reprit qu'à la fin septembre. Le nombre de morts devait être à ce moment-là de quelques milliers, encore qu'il existe ici une bonne dose d'incertitude. Les Allemands avaient pour ligne de conduite d'incinérer les corps des détenus du camp qui mouraient, mais l'épidémie mit en évidence l'insuffisance des installations de crémation. Il existait un petit crématoire à Auschwitz I mais des installations plus grandes, dont les plans existaient dès janvier 1942, étaient en cours de construction à Birkenau en 1942 et le premier crématoire neuf complet, composé de quinze fours conventionnels, n'était prévu pour fonctionner qu'en janvier 1943. Il semble qu'un grand nombre de victimes de l'épidémie furent brûlées immédiatement dans des fosses, mais il est possible que de nombreux cadavres aient été enterrés, au moins provisoirement. Que les Allemands étaient en train de construire des crématoires à Birkenau ne pouvait manifestement échapper à la surveillance aérienne permanente des Alliés (qui, supposons-nous, existait) à l'automne 1942. Ces bâtiments, où étaient situés les fours de Birkenau, possédaient certaines salles, pièces ou caves qui étaient, selon l'accusation, des "chambres à gaz".

Plusieurs livres offrent des versions différentes de l'illustration n° 7 qui serait une photographie, prise en 1944 par un détenu d'Auschwitz, de victimes gazées sur le point d'être brûlées dans des fosses<sup>118</sup>. Nous n'avons aucun moyen de savoir quand, où et par qui elle a été prise. Quoi qu'il en soit, des scènes de ce genre étaient courantes à Auschwitz en 1942 quand le camp prit, comme il y a lieu de le croire, de l'importance pour les services de renseignements alliés. De fait, vu la piètre qualité de l'image, j'ai d'abord cru qu'il s'agissait d'une photographie aérienne. L'angle réduit sous lequel elle a été prise n'exclut pas cette possibilité car, même avec des lieux fortement protégés, on parvenait à obtenir des angles de ce type<sup>119</sup>. De plus, les versions de cette photographie que j'ai examinées dans différents ouvrages ne comportent pas cet encadrement à l'avant-plan dont l'existence tend à soutenir l'idée selon laquelle elle a été prise depuis le sol. Notre illustration n° 7 est la reproduction d'une épreuve qui nous a été fournie en 1973 par le musée d'Auschwitz, administré par le gouvernement polonais, et au sujet de laquelle il reste un certain nombre de mystères à élucider. La version reproduite ici est la seule, à ma

118. La photographie figure dans SCHÖNBERNER, p. 162 (p. 206 en livre de poche), et dans Central Commission, Illustration n° 39.

119. C. B. SMITH, p. 166-171 et photographies.

connaissance, qui n'est pas manifestement falsifiée dans une certaine mesure. Cependant, cette observation ne règle pas le problème, en raison du fait étrange que les versions falsifiées (ou, tout au moins, retouchées) offrent plus de détails, apparemment authentiques, de l'arrière-plan (par exemple, la clôture et les arbres).

En tout cas, Birkenau était, en un sens très réel, un "camp de la mort" : on y envoyait les morts, les mourants et les malades et c'est là, après la construction des crématoires, qu'on se débarrassait des cadavres. Si l'on veut soutenir l'existence d'un "camp d'extermination" qui n'existe pas, quel meilleur choix que celui d'un "camp de la mort" ?

Ce qui précède indique suffisamment la manière dont est né le mensonge d'Auschwitz mais ne concerne pas les circonstances de la naissance de la légende plus générale de l'extermination. L'allégation selon laquelle les juifs étaient exterminés ne tire pas son origine des informations fournies par les renseignements alliés mais de l'activité du Congrès juif mondial dont les dirigeants étaient au début indifférents à ce qui se passait à Auschwitz ou n'en étaient pas informés.

À cet égard, l'on doit repousser deux hypothèses possibles mais erronées. La première est que la propagande alliée se serait efforcée d'amplifier au maximum la propagande à propos d'Auschwitz après s'être rendu compte des excellentes possibilités de propagande. La seconde est que les allégations de la propagande alliée relatives à Auschwitz n'auraient eu, pour ainsi dire, aucune base réelle.

Si, comme nous l'affirons ici, il n'y a eu aucun programme allemand d'extermination mais seulement des propagandistes, aux États-Unis, désirant que fût donnée créance à cette thèse, les propagandistes auraient commis une grave erreur s'ils avaient concentré leurs accusations sur Auschwitz ou sur un autre camp présenté comme un camp d'extermination car cela aurait constitué une accusation précise à laquelle les Allemands auraient été en mesure de répliquer. Si de hauts dirigeants américains, comme Roosevelt ou les membres de son cabinet, avaient fait des commentaires précis sur les exterminations, en donnant le nom des lieux où il s'en produisait, dans des circonstances où leurs observations auraient reçu l'attention qui est normalement accordée aux déclarations publiques de personnalités de leur rang, les Allemands et les Alliés auraient été alors mis au pied du mur et la vérité n'aurait pas été longue à se manifester. En réalité, comme nous le verrons dans un chapitre ultérieur, la première période où circulèrent des affirmations persistantes, apparues d'ailleurs dans des circonstances obscures, selon lesquelles Auschwitz était un camp d'extermination, se place immédiatement après le 6 juin 1944, à un moment où personne ne prêtait attention à de telles histoires. Plus tard, au cours de l'été 1944, l'intérêt se porta sur le camp de Lublin dont les Russes venaient de s'emparer. C'est à la fin du mois de novembre 1944, après que les exterminations se seraient achevées, qu'apparut la première déclaration parlant d'exterminations à Auschwitz, en provenance d'une source gouvernementale américaine assez haut placée pour qu'on ne puisse l'ignorer<sup>120</sup>. Des personnes comme Roosevelt et Churchill et leurs ministres ne parlaient des exterminations qu'en termes moralisateurs très généraux. C'est seulement si ces personnes avaient cru que des exterminations avaient réellement lieu à Auschwitz et si elles avaient voulu les arrêter qu'elles auraient lancé une accusation précise concernant Auschwitz, à laquelle les Allemands se seraient sentis dans l'obligation d'apporter une réponse. Rien de tel ne se produisit. Bien que, dans toutes les versions de la légende de l'extermination, les exterminations aient certainement commencé à Auschwitz à la fin de l'été 1942 et bien que les services du renseignement militaire américain aient dû savoir ce qui se passait à Auschwitz à cette époque, ce n'est que bien plus tard que des accusations précises au sujet des exterminations furent lancées par des sources haut placées.

La seconde hypothèse erronée est que la propagande américaine relative à Auschwitz ne se serait appuyée sur presque aucun fait. Nous avons déjà indiqué que

---

120. HILBERG, p. 631 ; REITLINGER, p. 493-495.

cela ne devrait pas être le cas. Washington disposait d'informations excellentes et précises sur Auschwitz, comme sur tous les secteurs importants de l'activité industrielle allemande, et nous avons noté plus haut que les données concernant Birkenau semblaient inviter à une interprétation déformée.

## LES PREMIÈRES ALLÉGATIONS D'“EXTERMINATION” ET WASHINGTON

Les premiers épisodes “internes” relatifs à la propagande de l'extermination se déroulèrent dans le cadre d'un conflit impliquant le Département d'État, le Département du Trésor américain et le Congrès juif mondial (ainsi que le Congrès juif américain) dirigé par le rabbin Stephen S. Wise. Les principaux personnages de l'histoire sont le secrétaire au Trésor Morgenthau, qui fut par la suite l'auteur du tristement célèbre “plan Morgenthau” pour la spoliation de l'Allemagne, le secrétaire d'État Cordell Hull et le sous-secrétaire d'État Sumner Welles, qui hésitaient quelque peu à se laisser entraîner par la propagande, et le secrétaire d'État adjoint J. Breckenridge Long, qui offrit une forte résistance à la propagande. Également concernés sont les représentants en Suisse du Congrès juif mondial, Gerhard Riegner et le professeur Paul Guggenheim, qui transmirent des récits, censés être d'origine européenne, à Wise ou à d'autres personnes aux États-Unis, notamment au Département d'État, par l'intermédiaire de Leland Harrison, ambassadeur des États-Unis en Suisse, ou de Paul C. Squire, consul des États-Unis à Genève. Le principal ouvrage à avoir relaté les événements entourant la naissance de la légende de l'extermination est *While Six Million Died* d'Arthur D. Morse, livre qui se trouve complété, dans une certaine mesure, par *The Politics of Rescue* de Henry L. Feingold. D'autres éléments ont été apportés par les récits ou travaux d'après-guerre de Morgenthau, des historiens J. M. Blum et Anthony Kubek (annotateurs des écrits personnels de Morgenthau, Kubek pour le *Morgenthau Diary*, publication du Sénat américain), de l'historien F. L. Israel (qui a résumé les écrits de J. Breckenridge Long) et de J. DuBois, qui fut d'abord premier conseiller juridique de l'agence pour le contrôle des fonds étrangers, dépendant du Trésor, et qui intervint dans cette affaire principalement en relation avec les efforts entrepris pour étendre l'assistance aux réfugiés<sup>121</sup>.

La première allégation d'extermination semble avoir été lancée en juin 1942 par la section londonienne du Congrès juif mondial. On affirmait qu'un million de juifs avaient été tués dans un “énorme abattoir pour juifs”, qu'on ne désignait ni ne situait et qui avait été installé en Europe orientale. La seule tentative faite pour prouver cette allégation fut de dire que le gouvernement polonais en exil à Londres avait reçu des informations qui la confirmaient. L'allégation fut reprise par le *New York Times* dans un article que nous examinerons plus loin.

Les preuves à l'appui de cette allégation en provenance de Londres étaient de toute évidence trop peu convaincantes pour pouvoir servir de propagande efficace et c'est pourquoi l'on s'efforça d'améliorer un peu les choses. Le 8 août 1942, Riegner et Guggenheim prirent contact avec le consulat des États-Unis à Genève, qui collaborait avec le Congrès juif mondial au point de lui permettre d'utiliser ses canaux diplomatiques pour envoyer des messages, afin de lui faire savoir qu'un industriel allemand anonyme les avait informés qu'il avait appris que la décision avait été prise de tuer tous les juifs non soviétiques se trouvant sous contrôle allemand. Des discussions, que l'industriel avait surprises, avaient eu lieu au quartier

121. Sauf exception signalée, notre étude des premières phases de la propagande relative à l'extermination, des événements survenus à Washington et à New York et des conflits entre le Département d'État d'une part et les sionistes et le Département du Trésor d'autre part, ainsi que les faits ayant conduit à la création du War Refugee Board, s'est appuyée sur MORSE, p. 3-99; FEINGOLD, p. 167-247; DUBOIS, p. 183-189; BLUM, p. 207-227; ISRAEL, p. 173-174, 216- 217, 306-337; MORGENTHAU.

général du Führer concernant les méthodes à employer. L'une des méthodes envisagées était le gazage à l'acide prussique (acide cyanhydrique) après le regroupement des juifs dans des camps, en Europe orientale. Cette histoire fut transmise par le consulat à Washington par la voie diplomatique américaine et à Londres par la voie diplomatique britannique. L'“ industriel ” en question est demeuré anonyme jusqu'à aujourd'hui.

Quand le Département d'État américain reçut le message, il décida, après examen,

qu'il n'apparaît pas opportun, vu la [...] nature fantastique de ces allégations et l'impossibilité dans laquelle nous nous trouverions d'apporter une aide quelconque si une telle action était entreprise, de transmettre l'information au Dr Wise, comme cela a été suggéré.

Le message fut en conséquence supprimé mais Wise eut de toute façon connaissance de son contenu. On dit qu'il en fut informé par Londres mais il est possible également qu'il ait fabriqué le message lui-même et qu'il ait été mis au courant de sa transmission et de sa suppression par ses divers informateurs.

Wise se mit immédiatement en rapport avec Welles, qui avait approuvé la décision de supprimer le message, pour protester contre la manière dont le Département d'État avait traité cette affaire. Welles répondit que l'“ information ” manquait quelque peu de substance pour qu'on puisse la prendre au sérieux et qu'il faudrait obtenir une confirmation avant qu'une annonce publique ne soit faite. Welles chargea alors le représentant des États-Unis auprès du Vatican d'essayer de vérifier les allégations grâce aux sources du Vatican. À l'époque, presque personne à Washington ne voulait prendre ces allégations au sérieux et le président Roosevelt lui-même assura au juge Félix Frankfurter que les juifs qui avaient été déportés à l'Est étaient simplement employés pour la construction de fortifications.

En septembre 1942, deux personnes anonymes firent leur apparition à Genève, affirmant s'être échappées de régions contrôlées par les Allemands. Elles firent état de l'extermination des juifs polonais et de l'utilisation de leurs cadavres pour la fabrication d'engrais. Cette information fut transmise à Washington par la voie diplomatique et l'on essaya une nouvelle fois d'en obtenir confirmation par le Vatican (qui, jusque-là, n'avait pas répondu à la première demande de confirmation). À peu près à la même date, Wise avait reçu un message d'un membre du Congrès juif mondial en Europe parlant de la “ fabrication de savon et d'engrais artificiels ” à partir des cadavres des juifs.

À la fin du mois de septembre, Riegner présenta deux nouveaux documents. Le premier, disait-il, avait été établi par un officier (anonyme, naturellement) détaché auprès du haut commandement allemand et était parvenu à Riegner par plusieurs intermédiaires. L'officier anonyme affirmait qu'il existait au moins deux usines qui fabriquaient du savon, de la colle et des lubrifiants à partir de cadavres de juifs et qu'on avait déterminé que chaque cadavre de juif valait 50 Reichsmarks. Le second document se composait de deux lettres chiffrées qui avaient été écrites, disait-on, par un juif suisse résidant à Varsovie. Ce juif anonyme faisait état de tueries massives de juifs de Varsovie déportés à l'Est. Tous ces messages furent transmis à Washington et classés.

Il conviendrait de noter entre parenthèses la ressemblance de ces allégations avec la propagande de la première guerre mondiale et le terrible manque d'originalité et d'esprit inventif de la part du Congrès juif mondial. Il est à peine besoin de dire que les fabriques de savon et de colle furent un phénomène très passager dans la propagande et que les seules accusations de même nature qui furent produites à Nuremberg le furent par les Russes. Il n'en fut presque pas tenu compte, même à ce moment-là, et personne, à ma connaissance, n'a depuis lors précisé l'emplacement de ces fabriques, l'identité des personnes qui les dirigeaient, etc.

Reitlinger n'affirme pas l'existence de telles usines et Hilberg (p. 624) ne croit pas qu'elles ont existé.

Le 10 octobre 1942, le Vatican informa finalement le représentant américain qu'il n'avait pas été en mesure de confirmer les nombreux rapports dont il avait eu connaissance au sujet de mesures de rigueur prises contre les juifs.

Le 22 octobre, Riegner rencontra l'ambassadeur Harrison et lui présenta d'autres "preuves" du même genre, parlant cette fois-ci d'"informations" fournies par un informateur allemand, lui aussi anonyme (mais dont le nom se trouvait, paraît-il, dans une enveloppe cachetée remise à Harrison et qui n'aurait jamais été révélé à quiconque, sauf à l'OSS), ainsi que par un fonctionnaire anonyme de la Croix-Rouge internationale. Harrison transmet ces documents à Washington mais écrit également deux lettres personnelles à Welles à la fin du mois d'octobre, affirmant qu'il connaissait le nom de l'industriel allemand et que le fonctionnaire anonyme de la Croix-Rouge était Karl Jacob Burckhardt, humaniste distingué, spécialiste de Voltaire et de Goethe, qui occupait un poste important au sein de la Croix-Rouge internationale pendant la guerre. Il joignit une déclaration sous serment, faite par Guggenheim devant Squire le 29 octobre, dans laquelle Guggenheim affirmait avoir obtenu d'un informateur allemand anonyme des informations confirmant les allégations de Riegner. L'informateur allemand anonyme tenait ses renseignements d'un fonctionnaire anonyme du ministère allemand des Affaires étrangères et d'un fonctionnaire anonyme du ministère allemand de la Guerre. En outre, un informateur suisse anonyme, résidant à Belgrade, avait également donné des renseignements corroborant les allégations précédentes.

Pour confirmer ces allégations, Squire organisa une rencontre avec Burckhardt, qui eut lieu à Genève le 7 novembre 1942. Le 9 novembre, Squire fit parvenir à Harrison son mémorandum sur cet entretien dans lequel il écrivait que, d'après Burckhardt, Hitler avait signé un ordre pour que l'Allemagne fût débarrassée de tous ses juifs avant la fin de 1942. Squire explique, dans son compte rendu de l'entretien :

Je lui demandai alors si le mot *extermination*, ou son équivalent, avait été employé, ce à quoi il répondit qu'on avait utilisé les mots *doit être Juden-frei* (débarrassé des juifs). Il expliqua alors que, puisqu'il n'y a pas d'endroits où envoyer ces juifs et puisque le territoire doit être débarrassé de cette race, le résultat net de cette politique est manifeste<sup>122</sup>.

Cette mention d'une remarque ambiguë, faite par un citoyen suisse imparfaitement informé, rapportée par un intermédiaire qui était en bons termes avec le Congrès juif mondial et désireux de découvrir une interprétation sinistre à tous les faits disponibles, n'est guère plus solide que ce qu'elle rapporte. À ma connaissance, Burckhardt ne fit jamais de déclaration publique, pendant ou après la guerre, en rapport avec cette affaire. Il répondit à des questions écrites qui lui furent posées par les avocats de Kaltenbrunner pendant le procès du TMI, mais ces questions, qui concernaient les efforts entrepris par Kaltenbrunner pour permettre à la Croix-Rouge d'entrer dans les camps allemands vers la fin de la guerre, n'avaient pas de rapport avec notre sujet. Personne n'interrogea Burckhardt sur les exterminations<sup>123</sup>.

À la fin de novembre 1942, le Département d'État reçut des "informations" d'une source vaticane anonyme sous la forme d'un récit de trois pages, en français,

122. L'affidavit de Guggenheim se trouve dans la dépêche n° 49 du 29 octobre 1942, des dossiers retirés du consulat américain à Genève, qui sont dans les archives du Foreign Affairs Document and Reference Center, Département d'État, Washington. Le mémorandum de Squire sur son entretien avec Burckhardt est joint à la lettre personnelle du 9 novembre 1942 de Squire à Harrison qui se trouve dans le même dossier.

123. Les questions posées à Burckhardt ainsi que les réponses de ce dernier constituent le document du TMI coté Kaltenbrunner 3 (TMI, t. XL, p. 306-318).

des événements qui étaient censés se passer en Pologne. Le document ne porte pas de signature et l'on n'y découvre pour toute mention de source que l'annotation manuscrite "de la part de M. F. à la Cité du Vatican", rédigée par une main inconnue à la première page. Le document dit, entre autres choses :

On organise, en Allemagne, des fermes d'élevage humain, où des femmes et des jeunes filles de Pologne sont amenées afin d'en faire naître des enfants, qui leur sont ensuite enlevés, pour être élevés dans des établissements nazis. [...] Les exécutions en masse des juifs continuent. [...] On les tue au moyen de gaz asphyxiant dans des chambres spécialement préparées à cet effet, (et souvent dans des wagons), et au moyen de mitraillement, après lequel on recouvre de terre les morts et les demi-morts ensemble. [...] Des bruits circulent sur l'utilisation par les Allemands de leurs cadavres dans des fabriques de produits chimiques (savonneries<sup>124</sup>).

À la fin de l'été et pendant l'automne 1942, Wise avait mené une campagne ininterrompue pour que les gouvernements alliés prennent position publiquement et condamnent de manière directe les exterminations présumées des juifs en Europe. Le 8 décembre, Wise conduisit une délégation à la Maison-Blanche et remit au président Roosevelt un document de vingt pages, intitulé *Blue Print for Extermination*, qui s'appuyait sur le genre d'"informations" que nous venons d'examiner. Les pressions exercées conjointement par certains milieux juifs sur les Alliés les amenèrent finalement à capituler devant Wise à propos des mythiques exterminations. Le 17 décembre 1942, les Alliés, sous la houlette de Washington, publièrent une déclaration qui les condamnaient. Une seconde déclaration, rendue publique deux jours plus tard, affirmait que des exterminations avaient lieu à Belzec et à Chelmno, mais Auschwitz n'était pas cité. Les articles de la presse à ce sujet sont examinés plus loin.

Malgré cette déclaration publique, le groupe à la tête duquel se trouvait J. Breckenridge Long continuait de résister à la propagande. Le 19 janvier 1943, Riegner communiqua à Harrison l'"information" selon laquelle "6 000 juifs sont tués quotidiennement en un certain endroit de Pologne". Le 21 janvier, Harrison fit parvenir cette information au Département d'État ainsi qu'à certaines "agences privées juives" non précisées, ce qui signifiait apparemment Wise. Le message fut tout bonnement classé et le Département d'État n'en fit pas mention publiquement. Pendant un certain temps, les agences privées juives gardèrent également le silence sur le message. Le 10 février, le groupe de Long prit une nouvelle disposition pour contrecarrer cette propagande. Il envoya à Harrison un message signé de Welles (lequel, dit-on, n'avait pas lu le message) qui, se référant en particulier au télégramme d'Harrison du 21 janvier, contenait les instructions suivantes :

[À] l'avenir, les rapports qui vous seront adressés pour être transmis à des personnes privées aux États-Unis ne devront pas être acceptés, à moins que des circonstances extraordinaires ne rendent cette transmission opportune. On estime qu'en envoyant de tels messages privés qui échappent à la censure des pays neutres, nous courons le risque de voir des pays neutres juger peut-être nécessaire de prendre des dispositions pour restreindre, voire supprimer, nos moyens secrets de communication officiels.

Le *New York Times* publia finalement l'histoire le 14 février. Pour expliquer le retard de quatre semaines mis à la publier, bien qu'elle eût été reçue par des "agences privées juives" le 21 janvier et en dépit de l'habitude prise par les journaux de publier les allégations non confirmées de ces agences, on peut seulement conjecturer que, étant donné le précédent créé par la déclaration du 17 décembre 1942, certains espéraient voir le Département d'État publier ces "informations" de façon à leur conférer une plus grande crédibilité que celle qui

---

124. La déclaration de la "source vaticane" se trouve aux Archives nationales américaines, dans le dossier du Département d'État coté 740.00116 EW/726.

aurait été accordée au récit tel qu'il était apparu en fin de compte : une allégation qu'il n'était pas possible de distinguer, en termes de crédit, des récits ordinaires d'atrocités.

Le Trésor américain qui, en raison de la longue croisade menée par Morgenthau contre l'Allemagne, était intervenu à plusieurs reprises dans la conduite des affaires étrangères, depuis au moins 1936<sup>125</sup>, allait bientôt entrer en conflit avec le Département d'État au sujet de cette suppression. Une deuxième et plus importante cause de conflit entre les deux ministères surgit également en février 1943. On apprit que le gouvernement roumain était disposé à envoyer 70 000 juifs en Palestine sur des navires roumains battant pavillon du Vatican. Comme il est peu probable que les Roumains se soient réellement souciés de savoir où l'on envoyait les juifs, je suppose que la destination de la Palestine a dû être précisée par des sionistes qui prirent part à l'élaboration des propositions. "Des fonctionnaires qui s'occupaient des intérêts des juifs en Roumanie" mentionnèrent une condition importante : le voyage coûtait 250 livres par personne. Il y avait d'autres difficultés. La politique britannique à l'époque consistait à ne pas susciter l'antagonisme des Arabes, en raison surtout des conséquences catastrophiques que pourrait entraîner un soulèvement arabe en temps de guerre, et c'est pourquoi les Britanniques refusèrent tout d'abord de laisser entrer autant de juifs en Palestine. Leur position était que, si ces juifs devaient être évacués d'Europe, les États-Unis devraient fournir des camps pour eux en Afrique du Nord. De plus, le Foreign Office et le Département d'État déclarèrent qu'il y aurait inévitablement des espions dans un groupe si important de personnes, que les problèmes de logistique relatifs au transport et au logement d'un si grand nombre de réfugiés étaient considérables et que l'argent demandé pourrait tomber entre les mains de l'ennemi (qui appréciait les devises des Alliés pour diverses raisons). Le Trésor était désireux de s'impliquer dans l'aide aux réfugiés juifs et chercha donc à surmonter ces obstacles. En juillet 1943, il fut question de pots-de-vin, on parla de 170 000 dollars, demandés pour les juifs roumains. Le Trésor et le Congrès juif mondial proposèrent que des hommes d'affaires juifs roumains fournissent l'argent s'ils pouvaient être remboursés après la guerre avec de l'argent déposé en garantie en Suisse. Cependant, les obstacles mis par les Britanniques à l'entrée des juifs en Palestine subsistaient et les efforts entrepris pour les contourner en proposant d'autres destinations pour les juifs rencontrèrent l'opposition des pays d'accueil et se heurtèrent également aux lois américaines sur l'immigration.

Le Département d'État, et plus spécialement J. Breckenridge Long et ses adjoints, considérait que toutes les rumeurs à propos d'"exterminations" n'étaient qu'une invention de la propagande de guerre de la même veine que les histoires inventées au cours de la première guerre mondiale. Ils ne cessaient après tout d'étudier des projets pour faire quitter l'Europe à ces personnes exterminées ; à une date aussi tardive que janvier 1944, le Département d'État s'efforçait d'inciter les juifs à quitter la Pologne pour la Hongrie. Long écrivit qu'en soutenant les propositions de Wise l'on risquait de "rendre vraisemblables les accusations de Hitler selon lesquelles nous menons cette guerre à cause de nos concitoyens juifs, à leur instigation et sous leur direction". Le Département d'État estimait que tout le projet ne rimait à rien et qu'il était en réalité incompatible avec les exigences d'un véritable effort de guerre. Long écrivit :

Wise prend toujours son air le plus papelard pour plaider la cause "des intellectuels et des âmes vaillantes, réfugiés fuyant les tortures des dictateurs" ou d'autres formules de la même farine. Bien entendu, seule une infime partie des immigrants appartient à cette catégorie — et quelques-uns sont certainement des agents allemands [...]. Je ne faisais pas allusion au *Navemar* — parti de Lisbonne pour La

---

125. HULL, p. 471-473.

Havane et New York — cargo possédant des cabines pour 15 passagers et où s'entassaient 1 200 pauvres juifs dans les cales et sur le pont, sans installations sanitaires, sans aide, sans le matériel de cuisine nécessaire, au prix de 700 à 1 500 dollars par personne. Quatre juifs sont morts avant d'atteindre les Bermudes, six y ont été hospitalisés dont un est décédé. Ils ont été les victimes de la cupidité de leurs compagnons de voyage, non de l'Allemagne ou de la politique des États-Unis. Ce navire est une menace pour l'hygiène de tous les ports où il fait relâche et une honte pour la cupidité humaine qui rend cette chose possible. Mais je n'y ai pas fait allusion dans ma réponse au rabbin Wise. Chacun de ces hommes me hait. Je suis pour eux l'incarnation d'un dieu de la vengeance. Chacun d'entre eux croit que n'importe qui, n'importe où, a le *droit* de venir aux États-Unis alors que je crois, moi, que *personne*, nulle part, n'a le *droit* d'entrer aux États-Unis à moins que les États-Unis ne le désirent.

Le Département d'État temporisait ou sabotait activement le projet. À la fin de l'été 1943, on apprit que 6 000 enfants juifs pourraient être évacués de France et cette possibilité fit désormais partie du problème.

Le Trésor et le Congrès juif mondial maintenaient leur pression en faveur des projets qui avaient été proposés et affirmaient sans cesse, apparemment de façon tout à fait sérieuse, que le seul autre terme de l'alternative était la mort des personnes en question aux mains de Hitler. On affirmait même ouvertement que la non-approbation des projets signifiait "l'acceptation par ce gouvernement du meurtre des juifs". Diverses personnes firent également pression sur le gouvernement britannique. B. Long était devenu une tête de turc aux yeux du public et au sein des milieux gouvernementaux. Il écrivit avec aigreur: " L'agitation juive s'appuie sur des attaques personnelles, faute de quoi elle ne bénéficierait d'aucune publicité. C'est ainsi que, pour l'instant, c'est moi qui sers de cible."

Cette campagne porta ses fruits en décembre 1943, pour Wise et Morgenthau, lorsque des dispositions furent finalement prises pour l'évacuation des juifs roumains et que de l'argent fut déposé sur un compte suisse contrôlé par Riegner et le Trésor américain. En outre, en décembre également, la Roumanie prit des contacts avec les Alliés pour la conclusion d'une paix séparée et reçut l'assurance d'être bien traitée si elle traitait bien ses juifs. La Roumanie décida immédiatement de rapatrier les juifs qu'elle avait envoyés sur la mer d'Azov en Russie.

Cette victoire de Morgenthau avait été obtenue lors d'une réunion, le 20 décembre, à laquelle assistaient Hull, Long, Morgenthau et John Pehle, chef du contrôle des fonds étrangers au Trésor. Morgenthau avait manifestement décidé d'avoir une confrontation avec le Département d'État sur toute la question car il demanda négligemment, au cours de cette réunion, une copie du texte complet du message du 10 février envoyé par Welles à Harrison (dans lequel le premier donnait au second l'instruction de ne pas diffuser l'"information" de l'industriel anonyme). Le Département d'État accéda à sa demande, non sans avoir éliminé la référence au message de Harrison du 21 janvier, de sorte que le message du 10 février apparût comme un document de pure routine. En caviardant ainsi le message, le Département d'État ignorait apparemment que le contenu complet de cette correspondance avait déjà été divulgué à DuBois, du Trésor, par Donald Hiss, du Département d'État. (Il s'agit du frère d'Alger Hiss, accusé, lors de l'affaire Bentley-Chambers, d'être un communiste, malgré ses dénégations.) Il n'en avait obtenu des copies qu'au prix de grandes difficultés et, en accédant à la demande de DuBois, avait néanmoins averti ce dernier que les messages "ne regardaient en rien le Trésor" et que lui, Hiss, pouvait perdre sa place si l'on découvrait la fuite<sup>126</sup>.

Une fois que Morgenthau eut reçu le message caviardé, il sut qu'il disposait d'une nouvelle arme contre Long et son groupe et, de ce fait, provoqua un petit

---

126. *Morgenthau Diary*, p. 6.



scandale en accusant le Département d'État d'avoir amputé le message et en demandant à voir les documents originaux, qui lui furent présentés peu après, mettant en évidence la tentative maladroite de dissimulation de la part du Département d'État. Les membres de ce ministère furent désormais sur la défensive. Un examen plus poussé des dossiers du Département d'État (que le Trésor était à présent en mesure d'exiger) révéla qu'en réponse à une demande de Wise, Welles avait télégraphié à Harrison au mois d'avril pour qu'il rencontre Riegner et transmette les nouvelles informations que Riegner était censé avoir obtenues. Harrison, confus, fit ce qu'on lui demandait (les informations de Riegner concernaient des propositions d'assistance de réfugiés juifs en France et en Roumanie) et fit également remarquer à Welles que ce genre de document ne devait pas être soumis à la restriction imposée par le message du 10 février.

Morgenthau sortit vainqueur du conflit entre le Département d'État et le Trésor. Roosevelt, qu'on mêla à l'affaire, prit le parti de Morgenthau en créant, en janvier 1944, le War Refugee Board (Bureau des réfugiés de guerre, désormais WRB), composé de Morgenthau, Hull et Stimson, secrétaire d'État à la Guerre. Cependant, le directeur exécutif en était John Pehle, le "protégé de Morgenthau", et le conseiller juridique était Josiah DuBois. Il s'agissait donc d'un organisme entièrement aux mains de Morgenthau. Le WRB obtint naturellement les pouvoirs qui avaient été détenus par les trois ministères qui s'occupaient des projets visant à faire sortir les juifs d'Europe. Le Département d'État dut nommer des attachés spéciaux, dotés d'un statut diplomatique, selon les recommandations du WRB. (L'UNRRA, créé en novembre 1943, devait remplir une fonction similaire, mais seulement après la fin de la guerre<sup>127</sup>.)

Afin que le lecteur saisisse pleinement la nature de cette évolution et son importance pour ce qui concerne notre sujet, nous devrions aller au-delà et noter le fait évident que le WRB allait servir, dans une large mesure, de simple instrument entre les mains du Congrès juif mondial et d'autres organisations sionistes. L'appareil communiste était également présent à sa tête en la personne de Harry Dexter White, démasqué plus tard comme agent soviétique, à qui Roosevelt avait délégué tous les pouvoirs du Trésor pour les domaines relevant du WRB. White était entré dans le cercle des proches collaborateurs de Morgenthau au printemps de 1938. Une semaine après Pearl Harbour, Morgenthau annonça qu' "à partir de cette date, M. Harry Dexter White, secrétaire adjoint, assumera la responsabilité pleine et entière de tous les problèmes que le Département du Trésor traite dans le domaine des affaires extérieures [...]". La manière très générale dont cet ordre était formulé avec, en particulier, la locution "dans le domaine des", allait offrir à White d'excellentes possibilités d'agir dans les années à venir. Au début de 1943, Morgenthau étendit les attributions de White :

À dater de ce jour, j'aimerais vous confier la direction et la responsabilité pleine et entière de la participation du Trésor à toutes les questions économiques et financières [...] en rapport avec les opérations de l'armée et de la marine et avec les affaires civiles dans les pays étrangers où nos forces armées opèrent ou sont susceptibles d'opérer. Votre action comportera, bien entendu, la liaison générale avec le Département d'État, l'armée et la marine, et d'autres ministères ou services officiels et avec les représentants de gouvernements étrangers pour ces questions.

White, qui devint secrétaire adjoint au Trésor au début de 1945, profita à fond de ces pouvoirs, en particulier en ce qui concernerait la politique d'occupation en Allemagne. Il est également évident que, le WRB étant dans une large mesure une branche du Trésor, ses activités étaient du ressort de White. Il est également bon de noter que DuBois, le conseiller juridique du WRB, était "étroitement lié" à l'agent

---

127. *New York Times*, 23 janvier 1944, p. 11.

communiste William L. Ullmann. Il fut aussi le témoin de White quand celui-ci rédigea son testament<sup>128</sup>.

B. Long nourrissait des sentiments mêlés et, comme l'avenir le démontra, pleins de prescience sur les implications de ces événements :

Il ne reste plus que quelques jours avant que j'abandonne mes attributions en ce qui concerne les réfugiés et je souhaite bien du plaisir à celui qui va me succéder. Cela a été pour moi une lourde responsabilité, sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur, car il y a 5 millions de juifs dans ce pays, dont 4 millions se concentrent à New York ou aux alentours. Nous n'avons aucune population arabe ou musulmane mais nous avons des intérêts commerciaux sans cesse plus importants, en particulier pour le pétrole, dans les pays musulmans. De plus, l'Angleterre, notre alliée, n'a guère de citoyens juifs mais elle a de très gros intérêts au Proche-Orient. C'est ainsi que notre politique s'appuie de plus en plus en partie — une bonne partie — sur notre situation intérieure, tandis que celle de l'Angleterre se fait entièrement sur la base de ses affaires extérieures — les deux sont difficiles à concilier [...] ce sont pour moi de bonnes nouvelles [...] c'est la garantie pour moi de rester en dehors de tout cela. Je ne parviens pas à imaginer qu'ils puissent faire quelque chose que je n'ai pas fait.

B. Long se trompait sur ce dernier point car le WRB fit beaucoup, en fin de compte, pour la réinstallation des juifs et son action en faveur des réfugiés revêtit une grande importance dans ce livre et sera abordée dans un chapitre ultérieur. Il aida également les détenus des camps de concentration, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, dans les dernières semaines de la guerre<sup>129</sup>. En tant qu'instrument de Wise et d'autres sionistes, le WRB accomplit aussi un travail considérable de propagande<sup>130</sup> et l'instrument de sa propagande qui eut le plus de répercussions fut la brochure *German Extermination Camps: Auschwitz and Birkenau*, Executive Office of the President, Washington, novembre 1944. Elle sera désignée désormais sous le nom de " rapport du WRB ".

Le rapport du WRB constitua l'acte de naissance formel de la thèse " officielle " des exterminations par chambres à gaz à Auschwitz. On y trouve tous les points essentiels et un grand nombre des détails de ce qui deviendra la mystification d'Auschwitz. Les accusations lancées à Nuremberg se sont appuyées sur le rapport du WRB. Il ne semble pas y avoir eu de réactions particulièrement vives, dans un sens ou dans l'autre, au rapport du WRB, au moment où il fut publié. Cependant, un journaliste américain, Oswald F. Schuette, adressa une lettre de critiques à Stimson (l'un des signataires du rapport) mais ne reçut pas de réponse satisfaisante<sup>131</sup>.

Bien entendu, le rapport du WRB ne fit pas changer d'avis les fonctionnaires du Département d'État qui s'étaient moqués dès le début de la propagande sur l'extermination. Quand ils étaient en privé avec DuBois, voici ce qu'ils déclaraient sans ménagements au sujet du rapport du WRB : " On envoie des histoires de ce genre de Berne depuis 1942 [...]. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un juif qui parle des juifs [...]. C'est juste une campagne de ce juif Morgenthau et de ses collaborateurs juifs. "

Le rapport du WRB avait, dit-on, été transmis de Berne à Washington. Nous étudierons ce rapport en profondeur après avoir examiné une partie capitale de la propagande de guerre, dans son aspect public. Nous devons d'abord signaler toutefois que certains observateurs, par ailleurs perspicaces, n'interprètent pas correctement le rôle joué par Auschwitz dans la légende de l'extermination. Harry Elmer Barnes, journaliste et historien américain distingué, a écrit en 1967 que

128. *Morgenthau Diary*, p. 6-9.

129. DUBOIS, p. 198-199 ; Croix-Rouge (1947), p. 20, 23, 59-60 ; US-WRB (1945), p. 9-10, 56-61.

130. US-WRB (1945), p. 46-56.

131. *Morgenthau Diary*, p. 805-810 ; ARETZ, p. 366-368.

les camps [*d'extermination*] furent présentés d'abord comme étant ceux qui se trouvaient en Allemagne, tels que Dachau, Belsen, Buchenwald, Sachsenhausen et Dora, mais il fut démontré qu'il n'y avait pas eu d'extermination systématique dans ces camps. L'attention fut dirigée alors vers Auschwitz, Treblinka, Belzec, Chelmo, Janowska, Tarnow, Ravensbrück, Mauthausen, Brezozna et Birkenau, liste non exhaustive qui semble avoir été allongée selon les besoins<sup>132</sup>.

L'erreur commise par Barnes provient, bien entendu, du fait qu'à la fin de la guerre les organes de communication, avides de sensationnel, s'emparèrent en effet des scènes qu'offraient les camps allemands pour les présenter comme une preuve des exterminations, et il est vrai également, comme nous l'indiquions au chapitre précédent, que ces scènes ont servi de "preuve" des exterminations pour la propagande destinée au grand public. Cependant, notre analyse montre qu'Auschwitz avait été soigneusement choisi en 1944 pour constituer le cœur de la légende de l'extermination. Nous en ferons la démonstration à l'aide de documents qui seront examinés plus loin et dans un prochain chapitre. En publiant le rapport du WRB en novembre 1944, Washington apportait sa caution à une version bien précise de la mystification. Cette version fut maintenue lors des procès de Nuremberg et, même aujourd'hui, la forme de la légende est présentée d'une façon qui ne diffère sur aucun point important du rapport du WRB.

Après la victoire remportée par le WRB, Morgenthau s'occupa d'autre chose, notamment de la politique qui serait appliquée quand l'Allemagne serait occupée. Il découvrit que les projets qui existaient à ce sujet respectaient en fait les conventions de La Haye et de Genève, dont les États-Unis étaient signataires, qui interdisaient notamment la confiscation des biens personnels dépourvus de valeur militaire, la détention des prisonniers de guerre longtemps après la fin des hostilités ainsi que l'imposition arbitraire de rations de famine. Il fit alors campagne pour l'adoption de mesures draconiennes, connues plus tard sous le nom de plan Morgenthau et dont beaucoup furent réellement adoptées et appliquées. David Marcus, de la DAC, soutint les objectifs de Morgenthau et tint ce dernier informé des personnes qui s'y opposaient. Le colonel Bernard Bernstein, qui collabora longtemps avec Morgenthau, exerça une fonction semblable au siège du SHAEF à Londres. Baruch prêta également son concours<sup>133</sup>.

## LES PREMIÈRES ALLÉGATIONS D'“EXTERMINATION” ET NEW YORK

La thèse de ce livre est que le récit de l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale est une mystification imputable à la propagande. Il est par conséquent évident qu'il nous faut examiner les origines de cette mystification dans la propagande du temps de la guerre. Nous avons déjà exploré de nombreux aspects "de l'intérieur" et il nous reste à examiner les aspects publics.

L'énormité de la tâche, ainsi que la nature "controversée" du sujet, semblent avoir découragé une étude complète de la propagande. Certaines études ont porté sur des aspects particuliers. John T. Flynn, dans *While You Slept*, a procédé à l'étude de la propagande liée aux influences communistes, notamment en ce qui concerne l'Asie. James J. Martin a étudié la façon dont les médias américains ont parlé de l'Union soviétique, de la question d'une paix séparée et des bombardements alliés de terreur pendant la guerre.

Il ne saurait être question pour nous de passer en revue toute la propagande axée sur les atrocités et sur l'extermination relative au théâtre des opérations

132. BARNES. Cité in ANONYME, p. 3.

133. BLUM, p. 343, 383.

européen pendant la seconde guerre mondiale. Notre champ d'investigation se bornera ici à la question de l'extermination des juifs et à l'action des personnalités de premier plan. Nous constaterons alors que l'examen des articles, concernant la prétendue extermination des juifs, qui sont parus dans le *New York Times* à partir du printemps 1942 et tout au long de 1943, ainsi qu'un résumé de la propagande de 1944, qui sera présenté dans un chapitre ultérieur, fournissent toute la matière nécessaire pour se faire une idée satisfaisante de la propagande. Nous allons par conséquent commencer par les articles du printemps 1942 en les accompagnant de nos commentaires. Dans de nombreux cas, il s'agit d'une information, présentée comme provenant d'Europe, au sujet de massacres; ce qu'il est particulièrement intéressant de noter dans ce genre de cas, c'est la source du récit, l'endroit où se seraient produits les massacres et la méthode d'exécution qui aurait été utilisée. Il convient également de ne pas oublier que, selon la légende telle qu'elle s'est constituée après la guerre, il n'existait que trois méthodes d'extermination: gazages en six endroits de Pologne, "camions à gaz" en Russie et fusillades massives en Russie.

6 avril 1942, p. 2

#### MASSACRES DE JUIFS PAR LES NAZIS

KOUÏBYCHEV, Russie, 5 avril (AP). — Le Comité juif antifasciste a fait savoir aujourd'hui que les Allemands ont tué 86 000 juifs à Minsk et aux alentours, 25 000 à Odessa et des "dizaines de milliers" en Lituanie, Lettonie et Estonie. En Estonie, selon ce communiqué, toute la population juive, qui s'élève à 4 500 personnes, a été éliminée.

13 juin 1942, p. 7

#### LES NAZIS REPROCHENT AUX JUIFS LES BOMBARDEMENTS DE MASSE

BERLIN, 12 juin (d'après la radio allemande enregistrée par United Press à New York). — Le ministre de la Propagande Joseph Goebbels a déclaré hier soir que l'Allemagne mettrait en œuvre une "extermination" massive des juifs en représailles aux bombardements aériens sur les villes allemandes par les Alliés qui ont provoqué, il l'a reconnu, d'importants dégâts.

Le D<sup>r</sup> Goebbels, dans un article de la revue *Das Reich*, a dit que les juifs seraient exterminés dans toute l'Europe, "et peut-être même au-delà de l'Europe", en représailles aux intenses attaques aériennes.

La remarque de Goebbels visait la presse contrôlée par les juifs qu'il considérait comme largement responsable de l'atmosphère de propagande qui rendait possible les bombardements de terreur. Voici ce qu'il écrivait dans *Das Reich* :

Dans cette guerre, les juifs jouent leur jeu le plus criminel et ils devront le payer par l'extermination (*Ausrottung*) de leur race en Europe et peut-être plus loin encore. Ils ne doivent pas être pris au sérieux dans ce conflit car ils ne représentent pas des intérêts britanniques ou américains mais des intérêts exclusivement juifs.

Il s'agit bien, en effet, d'une menace d'extermination car le premier sens du terme *Ausrottung* est "extermination" (l'anglais *uprooting* [déracinement, extirpation], avec lequel il est parent étymologiquement, n'est qu'un sens secondaire). Hitler a tenu également, de manière tout à fait publique et à plusieurs reprises, des propos similaires. Ainsi: " Cette guerre aura pour résultat la destruction des juifs " et: " Ce ne seront pas les peuples aryens qui seront anéantis mais les juifs <sup>134</sup> . "

Il convient d'observer à cet égard: (a) que les déclarations outrancières étaient un trait constant des discours et de la rhétorique nazis; (b) que les mythologues de

134. *Das Reich*, 14 juin 1942, p.2; JÄCKEL, p.62-63.

l'extermination estiment nécessaire d'affirmer que les exterminations avaient lieu dans le plus grand secret alors que, dans le même temps et de façon tout à fait illogique, ils empruntent à des déclarations publiques de dirigeants nazis des passages qu'ils présentent comme étant des preuves des exterminations ; (c) qu'il est nécessaire de replacer la remarque de Goebbels dans son contexte, c'est-à-dire qu'il s'agissait d'une réaction aux bombardements terroristes des Alliés ; (d) que, en temps de guerre, on peut tenir des propos outranciers et que des déclarations sanguinaires ont été faites pendant la guerre dans les deux camps par des personnes considérées comme responsables ; (e) qu'il est souvent nécessaire de bien comprendre le contexte quand on veut interpréter la signification précise d'une référence à une "extermination" ou à un "anéantissement" (en allemand, respectivement *Ausrottung* et *Vernichtung*). Examinons dans l'ordre chacun de ces cinq points.

(a) Il est bien connu que les discours et la rhétorique des nazis avaient tendance à avoir un caractère provocateur et incendiaire dont les origines remontent aux heures où les nazis étaient un parti minoritaire dans l'Allemagne de Weimar. Il semble que ce style ait été le résultat d'une politique délibérée et calculée car, en 1931, Hitler en expliqua les raisons lors d'un entretien privé :

Peu m'importe ce qu'un fou de rédacteur écrit dans mes propres journaux. [...] Nous ne pouvons réaliser quelque chose que par fanatisme. Si ce fanatisme épouvante la bourgeoisie, tant mieux. C'est uniquement par ce fanatisme, qui refuse tout compromis, que nous établissons le contact avec les masses<sup>135</sup>.

Disons plus simplement qu'il trouvait souvent qu'il pouvait obtenir l'attention en effectuant des déclarations tonitruantes. Naturellement, tous les dirigeants nazis, particulièrement Goebbels, étaient contaminés à un certain degré par cette attitude. Il est vrai qu'après que les nazis furent arrivés au pouvoir et eurent assumé la responsabilité de gouverner l'Allemagne, leurs déclarations publiques prirent un ton beaucoup plus modéré, mais ils ne se défirent jamais complètement de cette tendance. Bien entendu, la guerre et le fait de vouloir toucher l'opinion publique des pays alliés réveillèrent quelque peu cet aspect de leur comportement. Étant donné les circonstances, il est à vrai dire remarquable de constater que Hitler et Goebbels ne firent que rarement de telles déclarations.

(b) Nous verrons dans les chapitres suivants que les mythologues de l'extermination sont forcés de prétendre que les nazis prirent d'extrêmes précautions pour garder secret leur programme de tueries à l'échelle continentale et qu'ils y parvinrent en fait d'une façon des plus remarquables. Ce que l'on sait du comportement des juifs européens pendant cette période, par exemple, malgré les allégations de certains auteurs et le fait incontestable qu'il existait toutes sortes de rumeurs en circulation, montre que les juifs n'avaient pas conscience d'un quelconque programme d'extermination. Lorsqu'on leur disait de préparer leurs bagages pour être déportés, ils obéissaient et n'opposaient aucune résistance. Au chapitre IV, nous verrons le cas des juifs de Theresienstadt *se portant volontaires* pour aller à Auschwitz, à une date aussi tardive que le mois d'août 1944, car les juifs de Theresienstadt ignoraient tout d'un programme d'extermination à Auschwitz ou ailleurs. Au chapitre VII, nous verrons que les nazis ne voulaient, affirme-t-on, rien consigner par écrit, y compris dans des documents confidentiels car, nous dit-on, " la rédaction de notes circonspectes était l'une des grandes spécialités du Reich hitlérien". S'il en était ainsi, comme l'affirment les tenants de la thèse de l'extermination, comment ces derniers expliquent-ils alors l'existence, par exemple, des menaces publiques de Goebbels qui contredisent manifestement leurs arguments ?

---

135. CALIC, p. 34-35. Hitler avait également fait des remarques à ce propos dans *Mein Kampf*.

(c) La menace de Goebbels doit être considérée comme ce qu'elle était, à savoir la réaction d'un propagandiste professionnel aux bombardements alliés qui obsédèrent de diverses façons les dirigeants allemands à partir de mai 1940. Comme les faits, à cet égard, quoique bien établis, ne sont pas bien connus, nous les résumons ici très brièvement. Afin d'éviter cependant une digression qui serait inexcusablement longue, notre résumé sera vraiment bref. Les lecteurs qui souhaiteraient approfondir la question sont invités à consulter les ouvrages de Veale et de Colby.

Quand la guerre éclata, en 1939, les Allemands considéraient le bombardier comme une forme d'artillerie et, par conséquent, comme une arme pouvant servir d'appui à des opérations terrestres ordinaires. C'est dans ce cadre qu'eurent lieu les bombardements bien connus de Varsovie, en 1939, et de Rotterdam, en mai 1940. Ces villes ne furent bombardées qu'après être devenues le théâtre d'opérations militaires et alors que les lois du siège s'appliquaient. Le "bombardement stratégique", tel que nous l'entendons, ne joua aucun rôle dans les opérations militaires allemandes (bien que, naturellement, les stratèges militaires allemands l'eussent étudié et continuassent de le faire).

Ce ne fut toutefois pas le cas en Grande-Bretagne car, au moment où les Allemands utilisaient leurs bombardiers comme artillerie aux Pays-Bas, les Britanniques prirent la "splendide décision" de bombarder des objectifs civils en Allemagne, en sachant parfaitement que Hitler n'avait ni l'intention ni le désir de s'engager dans une guerre de ce genre (Hitler, en fait, ne voulait pas du tout la guerre avec la Grande-Bretagne). Il y eut un nombre limité de bombardements allemands sur des cibles anglaises au début de l'été de 1940, mais seuls des objectifs militaires précis étaient visés alors même que des villes comme Hambourg et Brême subissaient une attaque générale de l'aviation britannique. C'est seulement après trois mois de raids aériens et très à contrecœur que Hitler se sentit dans l'obligation de répondre avec la même monnaie. Ainsi était né le mythe bien connu du "Blitz". Il ne fut pas permis au peuple britannique de découvrir que leur gouvernement aurait pu faire cesser à tout moment les raids allemands, simplement en mettant fin aux raids sur l'Allemagne.

Les raids britanniques sur l'Allemagne, bien que n'ayant pas d'importance militaire en 1940, avaient placé le gouvernement du Reich dans une situation difficile vis-à-vis de son opinion publique car les Allemands pensaient naturellement que leur gouvernement devait être capable de faire quelque chose pour empêcher ces bombardements. C'est uniquement pour cette raison que les Allemands décidèrent en dernier recours des bombardements de représailles. En annonçant cette décision, Hitler déclara dans son discours du 4 septembre 1940 au *Sportpalast* :

Si l'aviation britannique lance deux ou trois ou quatre mille kilos de bombes, nous en lancerons cent cinquante, cent quatre-vingt, deux cent mille, trois cent mille, quatre cent mille et davantage en une seule nuit<sup>136</sup>.

Hitler exagérait très fortement ses possibilités par rapport à l'aviation britannique car, bien que ses bombardiers aient été à l'époque numériquement supérieurs aux Anglais, ils étaient conçus pour l'appui des troupes au sol et non pour le "bombardement stratégique", pour lequel les bombardiers britanniques étaient équipés. Néanmoins, les violences verbales ne coûtent rien et, après la Luftwaffe, qui ne fut jamais plus qu'une simple gêne pour les opérations de bombardements alliés, les violences verbales (associées parfois à des promesses d'armes nouvelles secrètes) furent à peu près tout ce que Hitler et Goebbels furent en mesure d'opposer, en 1940 et dans les années suivantes, aux bombardements alliés. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la menace de Goebbels.

---

136. HITLER, p. 848.

(d) Des menaces sanguinaires furent proférées dans les deux camps pendant la guerre. Aux États-Unis, il y eut de nombreux exemples de déclarations incendiaires faites sérieusement par des personnes apparemment civilisées, déclarations qui furent accueillies par des réactions d'approbation apparemment réfléchies de la part de personnes également respectées. Comme on a tant compté d'individus de cette sorte, quelques remarques suffiront concernant Clifton Fadiman, auteur et critique bien connu, qui tenait à l'époque la rubrique de critique littéraire de l'hebdomadaire *The New Yorker*.

Fadiman fut l'élément vedette du Writers War Board (Comité de guerre des écrivains), service gouvernemental semi-officiel qui rédigeait volontairement des textes, en rapport avec la guerre, pour le compte de services officiels. Ce comité était présidé par Rex Stout. La thèse que Fadiman et Stout exposèrent en 1942 à la communauté des écrivains était que des écrits sur la guerre devaient chercher à "engendrer une haine active contre tous les Allemands et pas seulement contre les dirigeants nazis". Cela entraîna une vive controverse. Des écrivains et des observateurs prirent parti dans ce qui devint un débat animé, au point que Fadiman déclara qu'il ne connaissait qu'"une seule manière de faire entendre raison aux Allemands, c'est de les tuer, et, même ainsi, je crois, ils ne comprennent pas".

Il ne s'agissait pas là d'accès de colère isolés car Fadiman profitait de sa rubrique du *New Yorker* pour exposer ses idées sur les Allemands dans un contexte plus élaboré. En avril 1942, il avait trouvé la conception juvénile dont il avait besoin dans un livre de de Sales, *The Making of Tomorrow*. Considérant comme acquis que les lecteurs pensaient, comme lui, que les nazis constituaient, à tout le moins, le pire des fléaux pour des siècles à venir, il écrivit que

L'argument [de de Sales] est tout simplement que l'offensive actuelle du nazisme n'est pas le moins du monde l'œuvre néfaste d'un groupe de gangsters mais plutôt l'expression finale et achevée des instincts les plus profonds du peuple allemand. "Hitler est l'incarnation de forces qui le dépassent. L'hérésie qu'il prêche est vieille de deux mille ans." Quelle est cette hérésie? Ce n'est ni plus ni moins qu'une révolte contre la civilisation occidentale. Monsieur de Sales retrace l'histoire de cinq révoltes allemandes de ce genre, en commençant par Arminius. Le lecteur a tout d'abord tendance à se montrer sceptique devant cette accusation de taille — la germanophobie de son auteur pourrait, on le conçoit, venir de ses ancêtres français — mais, au fur et à mesure que l'on suit son argumentation, celle-ci devient de plus en plus convaincante et les véritables dimensions de cette guerre apparaissent très clairement.

Ses comptes rendus de livres sur la guerre étaient l'expression de la conception historique qu'il avait découverte dans les inepties de de Sales. Se moquant de Howard K. Smith qui avait écrit que, "si nous pouvons offrir [aux Allemands] une alternative réelle à leur extermination, la nation [allemande] tombera entre nos mains, si tant est qu'elle ne succombe pas à l'actuelle révolution", Fadiman écrivit que "le monde n'a fait qu'apaiser les Allemands depuis que leurs bandes de loups à faces humaines se sont échappées de leurs tanières dans les forêts, à l'époque d'Arminius. Le résultat est une Europe au bord du suicide." Il approuvait ensuite "l'extraordinaire [...] suggestion [d'*Hemingway selon qui*] "l'unique solution finale" [ultimate settlement] pour les nazis est de les stériliser. Il le pense au sens chirurgical." Fadiman ne faisait, bien entendu, aucune distinction entre les nazis et les autres Allemands. Il railla Dorothy Thompson qui avait plaidé "avec passion" en faveur d'une telle distinction et qui avait écrit également qu'elle était convaincue "que nous devons nous efforcer, après la guerre, de construire une fédération européenne d'États, au sein de laquelle l'Allemagne, dotée d'un gouvernement démocratique, occupera une position de premier plan". Bien que Fadiman n'écrivît jamais en toutes lettres qu'il préconisait l'assassinat de tous les Allemands ou de la plupart d'entre eux, le sens de ses déclarations était pourtant clair. Après tout, que peut-on faire d'autre avec "des bandes de loups [...] échappées de leurs tanières"

qui essaient de réduire en esclavage le reste du monde, qui ne “comprennent” que si vous “les tuez”, et à qui l’on ne doit pas offrir “une alternative réelle à leur extermination”<sup>137</sup> ?

Clifton Fadiman fut seulement une figure de premier plan et semi-officielle d’une “école de pensée” qui exista aux États-Unis pendant la guerre parmi les faiseurs d’opinion. James J. Martin et Benjamin Colby ont publié de longues études sur la propagande alliée fondée sur la haine de tous les Allemands, le second fournissant une étude particulièrement approfondie du Comité des écrivains de guerre.

Le climat de l’opinion en Grande-Bretagne était bien entendu à peu près le même et existait depuis plus longtemps car le pays était entré plus tôt en guerre. En réponse au discours (cité plus haut) de Hitler au *Sportpalast* de Berlin, annonçant le début des raids de l’aviation allemande sur les villes britanniques, le *Daily Herald* de Londres notait avec jubilation les “efforts frénétiques [*de Hitler*] pour rassurer son peuple harcelé par les bombardements”, un peuple qui “est dans un état d’extrême nervosité et reste éveillé, même quand il n’y a pas d’alerte”. Le même numéro du *Daily Herald* livrait les recommandations du révérend C. W. Whipp, curé de St-Augustin, à Leicester :

Les ordres devraient être : “Supprimez-les”; dans ce but, je voudrais que tous les efforts de nos savants se concentrent sur la découverte d’un nouvel explosif bien plus terrifiant encore.

Ces démons allemands (c’est le seul terme qu’on puisse employer) viennent survoler nos villes et pointer leurs mitrailleuses sur des femmes et des enfants.

Eh bien ! Tout ce que j’espère c’est que la RAF devienne de plus en plus forte pour aller réduire l’Allemagne en cendres.

Un ministre de l’évangile ne devrait peut-être pas s’abandonner à des sentiments de cette nature.

Je vais plus loin et je dis très franchement que, si je le pouvais, je supprimerais l’Allemagne de la carte.

Il s’agit d’une race mauvaise qui a été une malédiction pendant des siècles pour l’Europe.

Il ne pourra y avoir de paix tant que Hitler et tous ceux qui croient en lui n’auront pas été envoyés en enfer, qui est leur lieu d’origine et leur destination finale.

Le *Herald* fit observer que les propos de Whipp “avaient suscité une vive controverse dans sa ville”, ce qui prouve, à l’évidence, qu’il restait encore en Grande-Bretagne, comme aux États-Unis, nombre de personnes qui gardaient la tête froide malgré les excités du genre Fadiman.

La philosophie très particulière de l’histoire formulée par de Sales et prônée par Clifton Fadiman fit également son apparition en Angleterre, de manière apparemment indépendante. Dans un article de juin 1941 de l’honorable revue *National Review* (qu’il ne faut pas confondre avec la *National Review*, fondée aux États-Unis en 1955), Reginald Hargreaves proposait comme but de guerre (qu’il distinguait d’une conséquence inévitable de la guerre) qu’“on mette définitivement hors d’état de nuire au moins trois millions de soldats nazis”, car, écrivait-il,

une condition préalable et absolument vitale de la cessation des hostilités est qu’un nombre suffisant des jeunes derviches actuels du nazisme, corrompus, abrutis et délirants, soient laissés pour morts sur le terrain.

Cette mesure lui paraissait nécessaire car,

tout au long de son histoire, l’Allemagne s’est révélée une nation totalement barbare, un objet uniquement d’horreur et de dégoût. Dès le début, le comportement des peuples

---

137. *New York Times*, 29 octobre 1942, p.20; *New Yorker*, 18 avril 1942, p.62; 12 septembre 1942, p.53; 24 octobre 1942, p.64 sqq.; 28 novembre 1942, p.82; 5 décembre 1942, p.82.



teutoniques a prouvé que ceux-ci ne méritaient rien de mieux que le rôle de parias — de chiens enragés à mettre au ban de l'Europe [...].

Notre véritable but de guerre doit être non seulement de triompher militairement sur les champs de bataille, mais de réduire le peuple allemand à un état tellement restreint et borné qu'il ne sera jamais plus en mesure d'entreprendre quoi que ce soit au détriment des générations futures. Notre guerre, malgré des propos contraires empreints de sensiblerie, est une guerre contre le *peuple* allemand, race si brutale, si prédatrice, si totalement dépourvue de scrupules et si totalement barbare que l'élimination de l'Allemagne comme grande puissance est le seul espoir d'un monde qui n'a d'autre choix que de saisir le bistouri pour exciser ce chancre de son corps social, complètement, impitoyablement et une fois pour toutes.

De telles déclarations semblent d'autant plus extraordinaires si l'on considère qu'elles émanaient d'une nation réputée pour son goût de l'euphémisme.

Mon but n'est pas de montrer qu'un consensus était né aux États-Unis et en Grande-Bretagne pour considérer que tous les Allemands étaient par nature des monstres et qu'ils devaient être tués ou, tout au moins, stérilisés. Tout le monde s'accorderait à dire qu'une telle unanimité n'a pas existé (et même les mythologues de l'extermination reconnaîtraient, je pense, qu'il n'existait pas non plus en Allemagne une unanimité en faveur de l'extermination des juifs). En outre, comme nous nous en rendons tous compte, la politique de génocide préconisée ouvertement ou implicitement par de nombreux faiseurs d'opinion aux États-Unis et en Grande-Bretagne excédait, prise au pied de la lettre, le domaine du possible ; les peuples américain et britannique n'auraient jamais permis que des choses pareilles se fassent en leur nom. Ce qu'il convient de retenir c'est que, dans la fièvre de la guerre, les propos les plus extraordinaires ont été tenus. Pour la plus grande partie (malheureusement, nous pouvons seulement dire pour la *plus grande* partie), ces idées démentes ne furent pas mises en application mais elles furent néanmoins exprimées.

Des propos meurtriers furent tenus des deux côtés. À mon avis, et d'après mes vagues souvenirs de l'époque, le style des discours aux États-Unis (en particulier en ce qui concerne les Japonais) me paraît avoir été plus violent que tout ce qui semble aujourd'hui avoir été monnaie courante en Allemagne pendant la guerre. Il est pourtant difficile de procéder à une comparaison, surtout pour ce qui est de l'intensité, en raison des rôles très différents joués par "l'opinion publique" et les déclarations des dirigeants politiques dans les deux systèmes politiques concernés.

Pour ce qui est de l'Axe, il faut noter également que l'Italie fasciste avait diverses lois antisémites qui furent cependant appliquées avec très peu de sévérité et ne signifèrent, à coup sûr, jamais l'assassinat. Néanmoins, les déclarations antisémites de la presse fasciste étaient au moins aussi violentes qu'en Allemagne et préconisaient même, à supposer que le *New York Times* (22 octobre 1941) ait rapporté correctement l'information, que tous les juifs italiens soient "anéantis car ils sont un danger pour le front intérieur" et parce que "le moment est venu d'abandonner les demi-mesures".

(e) Le dernier point est que l'on doit faire usage d'un peu de bon sens et saisir le contexte afin d'interpréter convenablement dans un texte les références à une "extermination" et à un "anéantissement". Pendant la guerre de sécession américaine, nombreux étaient ceux qui désiraient que Lincoln "anéantisse" le Sud et il n'est pas inexact de dire que c'est précisément ce qu'il a fait. Mais on n'entendait pas par là, à l'époque comme aujourd'hui, que l'on envisageait de tuer tous les sudistes.

Naturellement, la même observation peut être formulée en ce qui concerne les déclarations publiques des dirigeants nazis, mais il convient de faire une autre remarque à cet égard. Très souvent, les juifs étaient désignés par le mot allemand *das Judentum*, dont l'une des traductions possibles est "les juifs", mais qui peut

également signifier “judaïsme”, ou encore “judaité” ou simplement “le fait d’être juif”. Ainsi, quand Hitler parle de *Vernichtung des Judentums*, si l’on fait abstraction du contexte et qu’on en donne une interprétation purement littérale, cela peut signifier le meurtre de tous les juifs mais également la destruction de l’influence et du pouvoir des juifs. C’est bien, en fait, ce que voulait dire le politicien Hitler, bien que, il est vrai, il eût pu choisir ses mots avec plus de soin. Alfred Rosenberg signala cette ambiguïté dans sa déposition devant le TMI en expliquant que l’expression *die Ausrottung des Judentums*, qu’il avait parfois utilisée, ne faisait pas référence au meurtre dans le contexte où il l’avait utilisée.

Cette digression assez longue, rendue nécessaire par la menace d’*Ausrottung* de Goebbels, étant achevée, nous reprenons l’examen des articles publiés dans le *New York Times* en 1942 et 1943.

### 258 JUIFS TUÉS À BERLIN POUR UN COMLOT CONTRE L’EXPOSITION ANTIBOLCHEVIQUE

par Georges Axelsson  
Par téléphone au *New York Times*

Stockholm, Suède, 13 juin. 258 juifs ont été exécutés par la SS le 28 mai à la caserne de Gross Lichterfelde, dans la banlieue ouest de Berlin, et leurs familles ont été déportées, en représailles à un prétendu complot juif visant à faire sauter l’exposition antibolchevique “Le paradis soviétique” au Lustgarten [...].

S’il y avait des bombes, elles ont manifestement été découvertes avant d’avoir eu le temps d’exploser [...].

La SS voulait que les exécutions soient annoncées au grand public [...]. Au lieu de cela [...] on a fait venir les dirigeants de la communauté juive [...].

30 juin 1942, p. 7

### 1 000 000 DE JUIFS ASSASSINÉS PAR LES NAZIS

LONDRES, 29 juin (U.P.). [...] ont accusé aujourd’hui des porte-parole du Congrès juif mondial.

Ils ont déclaré que les nazis avaient installé un “énorme abattoir pour juifs” en Europe orientale [...].

Selon une information reçue par le Congrès, des juifs déportés en masse d’Allemagne, d’Autriche, de Tchécoslovaquie et des Pays-Bas en Pologne centrale sont fusillés par des pelotons d’exécutions à la cadence de 1 000 par jour.

Des informations reçues par le gouvernement polonais à Londres ont confirmé que les nazis avaient exécuté “plusieurs centaines de milliers” de juifs en Pologne.

On ne parle plus aujourd’hui de cet “abattoir” où des “pelotons d’exécution” fusillaient les juifs. Comme nous l’avons noté plus haut, ce fut le point de départ de la campagne de propagande du Congrès juif mondial sur l’extermination. Il est fort possible que cette première histoire ait été inspirée par la récente remarque de Goebbels sur l’*Ausrottung*.

22 juillet 1942, p. 1

### LE CHÂTIMENT DES NAZIS VU PAR ROOSEVELT

[...] a déclaré la nuit dernière le président Roosevelt dans un message lu à 20 000 personnes au Madison Square Garden [...].

Le message du président

La Maison-Blanche  
Washington

le 17 juillet 1942

Cher Dr Wise,

[...] Les citoyens [...] partageront la douleur ressentie par nos compatriotes juifs devant la sauvagerie exercée par les nazis contre leurs victimes impuissantes. Les nazis ne réussiront pas plus à exterminer leurs victimes qu'ils ne réussiront à réduire l'humanité en esclavage. Le peuple américain [...] saura punir avec rigueur les auteurs de ces crimes, à l'heure de l'expiation qui viendra à coup sûr [...].

Texte du message de Churchill

"[...] vous vous rappellerez que, le 25 octobre dernier, le président Roosevelt et moi-même avons exprimé l'horreur ressentie [...] devant les massacres et le terrorisme des nazis et notre détermination à faire figurer le châtement de ces crimes parmi les principaux objectifs de cette guerre [...]."

Des déclarations vagues de ce genre de la part de dirigeants en guerre, bien que ne contenant aucune accusation précise, avaient davantage de poids, aux yeux du public, que n'importe lequel des récits plus détaillés que ces dirigeants auraient pu paraître cautionner par leurs déclarations. Nous verrons que les allégations précises lancées à cette époque, tout au moins pendant plusieurs mois, ne ressemblent guère aux allégations présentées lors des procès ultérieurs. La situation politique, telle que la percevaient Roosevelt et Churchill, les invita néanmoins à "jouer le jeu", en faisant au moins de vagues déclarations publiques soutenant la propagande.

3 septembre 1942, p. 5

50 000 JUIFS EN TRAIN DE MOURIR DANS UNE FORTERESSE NAZIE

LONDRES, 2 septembre (U.P.). — Cinquante mille juifs d'Allemagne et de Tchécoslovaquie ont été jetés dans la forteresse de Terezin et plusieurs milliers d'entre eux, malades ou accusés d'actes "criminels", se trouvent dans des cachots souterrains où ils "meurent comme des mouches", selon ce qu'a déclaré ce soir un porte-parole du gouvernement tchèque.

"Tout espoir a été abandonné pour eux", a dit le porte-parole [...].

Le porte-parole a déclaré que les Allemands avaient lancé une campagne pour exterminer les juifs du protectorat et qu'il ne restait plus que 15 000 juifs sur les 40 000 qui habitaient Prague auparavant. Pilsen et Brünn ont été vidés de leurs juifs, a-t-il dit, nombre d'entre eux étant envoyés à Terezin, le plus grand camp de concentration de l'Europe sous domination nazie.

Un observateur européen a dit que les Allemands projetaient d'exterminer les juifs non seulement en Europe, mais dans le monde entier. Il a déclaré que les nazis avaient exécuté 2 000 000 de juifs au cours des trois dernières années [...].

La seule vérité que contient cet article est le fait que le taux de mortalité des juifs était assez élevé à Terezin (Theresienstadt) car les Allemands y envoyaient tous les juifs du Reich âgés de plus de soixante-cinq ans. Une autre catégorie à Theresienstadt était celle des juifs "privilégiés" — les anciens combattants — en particulier ceux qui étaient décorés. Il y eut d'autres juifs, dont un grand nombre furent transférés ailleurs par la suite mais, s'ils souffrirent, ce ne fut pas à Theresienstadt. Cet endroit fut visité par la Croix-Rouge en juin 1944 et le rapport favorable qui en résulta provoqua la colère du Congrès juif mondial<sup>138</sup>. Nous aurons davantage de choses à dire sur Theresienstadt dans d'autres chapitres. Ce n'était certes pas "le plus grand camp de concentration de l'Europe sous la domination nazie" mais il n'en joue pas moins ici un rôle important.

5 septembre 1942, p. 3

LES ÉTATS-UNIS REPROCHENT À VICHY LA D(ORTATION DE JUIFS

---

138. REITLINGER, p. 176-186.

WASHINGTON, 4 septembre. — Le Département d'État a émis les “plus vigoureuses protestations possibles” auprès du gouvernement français, par l'intermédiaire de l'ambassade des États-Unis à Vichy, à propos de la déportation massive de juifs depuis la France non occupée, a annoncé aujourd'hui le Comité juif américain.

Cette protestation a fait suite à des représentations faites par quatre organisations juives, lesquelles furent informées de cette démarche diplomatique par une lettre de Sumner Welles, sous-secrétaire d'État.

[...] M. Welles a écrit :

“J'ai reçu votre message du 27 août 1942 contenant une lettre [...] qui concerne la déportation massive de réfugiés juifs de France non occupée.

Je suis en parfait accord avec ce que vous déclarez sur cette situation tragique qui scandalise à nouveau l'opinion publique du monde civilisé. Je regrette profondément que ces mesures aient été prises dans un pays qui professe traditionnellement son attachement aux principes d'égalité, de liberté et de tolérance.

L'ambassade américaine à Vichy [...] a émis les plus vigoureuses protestations possibles auprès des plus hautes autorités de Vichy [...].”

[...] Suit la lettre des quatre organisations juives au Secrétaire d'État :

Au nom des organisations que nous représentons, [...] les soussignés demandent respectueusement au gouvernement de transmettre au gouvernement français une protestation solennelle contre l'action entreprise récemment par ce gouvernement pour livrer des milliers de réfugiés aux agents du gouvernement nazi pour les déporter en Pologne et dans d'autres régions d'Europe orientale occupées par les nazis.

Des informations nous parvenant [...] [indiquent] que le gouvernement français permet la [...] déportation par les nazis de réfugiés juifs qui ont été internés dans un certain nombre de camps dans le sud de la France. Cette action a commencé vers le 8 août quand 3 600 hommes, femmes et enfants ont été rassemblés, chargés dans des trains et mis en route sans que rien ne leur soit dit sur leur destination.

Selon nos informations, ces 3 600 juifs étaient le premier contingent d'un total de 10 000 réfugiés juifs que le gouvernement français a accepté de déporter vers des territoires à l'est [...].

[...] Des déportations massives de juifs d'Allemagne et des territoires sous occupation allemande se sont poursuivies depuis la conquête de la Pologne. Conformément à la politique proclamée des nazis d'exterminer les juifs européens, des centaines de milliers de ces hommes, femmes et enfants innocents ont été tués en masse de façon brutale. Le reste est rassemblé dans des ghettos en Europe orientale dans des conditions abominables et indescriptibles qui ont provoqué la mort de dizaines de milliers d'entre eux par manque de nourriture et à la suite d'épidémies.

Le seul point que nous devons noter ici est que les quatre organisations juives ne sont elles-mêmes pas entièrement certaines de leur fait quand elles affirment qu'on exterminait les juifs. Elles se réservent en effet une “porte de sortie” en évoquant ceux qui étaient “rassemblés dans des ghettos”. La réponse de Welles, bien qu'“en parfait accord” avec la lettre, évite de cautionner de façon directe l'allégation d'extermination.

24 novembre 1942, p. 10

#### LES JOURNAUX JUIFS EN DEUIL

JÉRUSALEM, 23 novembre (U.P.). — La presse juive est parue aujourd'hui avec des nouvelles sur les massacres de juifs en Pologne encadrées de noir. Les informations reçues par l'Agence juive affirment que l'anéantissement systématique de la population juive est pratiqué par une “commission de destruction” allemande spéciale [...] ; sur l'ancienne frontière entre la partie de la Pologne occupée par les Allemands et la partie occupée par les Russes, des milliers de juifs ont été jetés dans la rivière Bug et se sont noyés.

13 décembre 1942, p. 21

#### MASSACRES DE JUIFS DÉNONCÉS [sous-titre]

[...] Le rabbin Israel Goldstein a déclaré : “Des informations vérifiées indiquent que 2 000 000 de juifs ont déjà été tués par toutes sortes de méthodes barbares et sataniques et qu'il existe des plans pour l'extermination totale de tous les juifs sur lesquels les nazis pourront mettre la main. Le massacre d'un tiers de la population juive qui se trouve dans l'aire contrôlée par Hitler et la menace de massacre qui pèse sur tous les autres est un holocauste sans précédent.

18 décembre 1942, p. 1

11 PAYS ALLIÉS CONDAMNENT LA GUERRE DES NAZIS CONTRE LES JUIFS

Câble spécial au *New York Times*

WASHINGTON, 17 décembre. — Une déclaration commune des membres des Nations unies a été publiée aujourd'hui condamnant "la politique bestiale et préméditée d'extermination [*des juifs par l'Allemagne*]" [...].

[...] La déclaration a été publiée simultanément par le Département d'État ici et à Londres [...].

Texte de la déclaration

[...] Les juifs sont transportés de tous les pays occupés vers l'Europe orientale dans des conditions d'une horreur et d'une brutalité effroyables. En Pologne, dont on a fait le principal abattoir nazi, les ghettos établis par l'envahisseur allemand sont systématiquement remplis de tous les juifs, à l'exception de quelques ouvriers hautement qualifiés dont l'industrie de guerre a besoin. On n'entend jamais parler d'aucun de ceux qui ont été emmenés. Ceux qui sont robustes sont condamnés à une mort lente dans les camps de travail. On laisse les infirmes mourir de froid et de faim ou on les massacre délibérément par des exécutions massives. Le nombre des victimes de ces cruautés sanglantes s'élève à plusieurs centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants entièrement innocents.

Cette déclaration marqua le début de l'engagement du Département d'État dans la légende de l'extermination. Que cette caution vînt d'une telle source, officielle en apparence, entraîna un commentaire spécial dans l'éditorial du *New York Times* du même jour :

18 décembre 1942, p. 26.

LA TERREUR HITLÉRIENNE

Malgré tout ce qui a été écrit sur la persécution des juifs par les nazis, les faits qui figurent dans la déclaration commune publiée hier à Washington, Londres et Moscou choqueront toutes les personnes civilisées qui ont conservé un peu de respect humain. Car cette déclaration n'est pas un cri des victimes elles-mêmes, auquel beaucoup pensaient pouvoir rester sourds sous le prétexte qu'il pouvait s'agir d'une plainte particulière, sujette à caution. Il s'agit de la déclaration officielle de leurs propres gouvernements qui s'appuie sur des faits officiellement établis [...].

Il est clair qu'on pensait que des allégations d'atrocités venant du Département d'État étaient plus crédibles que des allégations venant de groupes comme le Congrès juif mondial, auquel fait certainement allusion la formule "des victimes elles-mêmes". Nous avons vu cependant que Wise se trouvait également derrière la "déclaration commune" des Alliés.

La déclaration du 17 décembre marque le début de la complicité des gouvernements américain et britannique dans la légende de l'extermination. Le gouvernement allemand ne considéra pas l'événement comme particulièrement important et von Stumm, du service de presse du ministère des Affaires étrangères, expliqua de manière désinvolte à la presse neutre que la déclaration alliée était destinée à faciliter les ventes des grands magasins juifs de New York et de Londres pour les fêtes de Noël.

20 décembre 1942, p. 23.

LES ALLIÉS DÉCRIVENT LES CRIMES COMMIS CONTRE LES JUIFS

Le sort subi par les 5 000 000 de juifs qui se trouvent dans les pays d'Europe occupés par l'Allemagne et qui sont tous menacés d'extermination est décrit dans une déclaration publiée hier par le Service d'information des Nations unies [...].

[...] De nouvelles méthodes d'exécution en masse par fusillade et gaz toxiques sont mentionnées dans le corps principal du rapport, qui indique que la destruction des juifs ne "se borne pas à un seul pays mais s'étend à tout le continent". Au début du mois de décembre 1942, le Département d'État à Washington a fourni des chiffres montrant que le nombre de victimes juives déportées et qui ont péri depuis 1939 dans les pays européens sous la domination de l'Axe atteint à présent le chiffre effrayant de 2 000 000 et que 5 000 000 risquent d'être exterminés [...].

Le document conclut :

Les moyens utilisés pour déporter du ghetto tous ceux qui survivent aux assassinats et aux fusillades dans la rue dépassent l'entendement. Sont assassinés en particulier les enfants, les personnes âgées et ceux qui sont trop faibles pour travailler. On ne dispose pas de véritables éléments d'information sur le sort des déportés mais l'on a des nouvelles — irréfutables — selon lesquelles des lieux d'exécution ont été organisés à Chelmno et à Belzec, où ceux qui survivent aux fusillades sont assassinés en masse par électrocution et par gaz toxiques.

Les prétendues électrocutions de Belzec sont apparues quelquefois dans la propagande et nous en reparlerons au chapitre V. Elles constituent l'une des versions de l'extermination qui fut rapidement oubliée après la fin de la guerre. Nous pouvons néanmoins constater ici une nette tendance de la propagande à se rapprocher des allégations qui sont devenues les caractéristiques immuables de la légende, à savoir les chambres à gaz et les quelque 6 000 000 de juifs tués pendant la guerre. Nous aurons davantage à dire un peu plus loin sur l'origine du chiffre de six millions.

28 décembre 1942, p. 21.

#### REQUÊTE POUR SAUVER LES JUIFS

ALBANY, 27 déc. (AP). [...]

Le D<sup>r</sup> Wise, président du Congrès juif américain et du Congrès juif mondial [...] [*a exhorté*] les Alliés à élaborer un programme destiné à mettre fin aux massacres de civils par les nazis.

8 janvier 1943, p. 8

#### 93 JUIVES PRÉFÈRENT LE SUICIDE À LA HONTE QUE VOULAIENT LEUR INFLIGER LES NAZIS

Quatre-vingt-treize jeunes filles et jeunes femmes juives, les élèves et le professeur d'une école Beth Jacob de Varsovie en Pologne, ont choisi de se suicider en masse avant que des soldats allemands ne les forcent à se prostituer, selon une lettre de leur professeur rendue publique hier par le rabbin Seth Jung, du Centre juif de la ville de New York.

7 février 1943, VI, p. 16.

#### DANS LA VALLÉE DE LA MORT (article de Sholem Asch)

[...] des chambres à gaz et des centres d'empoisonnement du sang sont installés dans des lieux reculés de la campagne où des pelleuses à vapeur préparent des fosses communes pour les victimes.

14 février 1943, p. 37.

### RÉVÉLATION DE LA TYRANNIE NAZIE

Varsovie est soumise à une politique délibérée de mort, de maladie, de famine, d'esclavage économique et d'élimination massive de la population de la part des nazis, indique l'Office of War Information [*Office d'information sur la guerre*] dans une brochure de vingt-quatre pages, *Tale of a City*, publiée aujourd'hui.

Déclarant que Varsovie a été le terrain d'essai des plans nazis de conquête du monde [...].

[...] "il est impossible maintenant de dire exactement combien de Polonais ont été assassinés par les nazis à Varsovie". Le lieu des exécutions est à présent Palmiry, près de Varsovie, où les fusillades en masse ont lieu à l'aube ou pendant la nuit.

14 février 1943, p. 37.

### DES TÉMOINS D'EXÉCUTIONS " ACCÉLÉRÉES "

Des exécutions en masse de juifs en Pologne à un rythme accéléré ont été rapportées par des représentants européens du Congrès juif mondial dans un communiqué rendu public par le rabbin Stephen S. Wise, président du Congrès juif américain.

En un seul endroit de Pologne, 6 000 juifs sont tués chaque jour, selon ce rapport daté du 19 janvier. Les juifs restés en Pologne sont à présent confinés dans cinquante-cinq ghettos, dans les grandes villes et dans les petites villes qui ont été transformées en ghettos.

Il s'agit ici du récit de propagande qui avait donné lieu au conflit entre le Département d'État et le Trésor. Ainsi que nous l'avons noté à propos des remarques sur l'éditorial du *New York Times* du 18 décembre, une plus grande vraisemblance aurait manifestement été attachée à cette histoire si elle avait pu être présentée comme venant du Département d'État. Malheureusement pour les inventeurs de la propagande, ils durent se contenter à l'époque du rabbin Wise comme source avouée.

16 février 1943, p. 7.

### LES NAZIS DÉPORTENT 30 000 JUIFS

GENÈVE, Suisse, 15 février (ONA) [...].

Selon des sources polonaises, toutes les personnes âgées et de faible constitution [*de Czestochowa, Pologne*] ont été envoyées à Rawa Ruska, en Galicie, pour être exécutées par les nazis.

23 février 1943, p. 23.

### PROTESTATION CONTRE LES ATROCITÉS

Trois mille cinq cents enfants [...] ont tenu une assemblée solennelle de deuil et de protestation contre les atrocités nazies au Mecca Temple, 133 West Fifty-Fifth Street [...]. Six enfants réfugiés ont raconté ce qu'ils avaient subi lorsqu'ils étaient aux mains des nazis.

2 mars 1943, p. 1, 4 .

### LES PARTICIPANTS À UN RASSEMBLEMENT DE MASSE DEMANDENT QU' ON SAUVE LES JUIFS CONDAMNÉS

Une action immédiate de la part des Nations unies pour sauver le plus grand nombre possible des cinq millions de juifs menacés d'extermination [...] a été exigée lors d'une manifestation de masse [...] au Madison Square Garden, la nuit dernière.

[...] [*le rabbin Hertz a déclaré qu'il est*] “ effrayant de constater que ceux qui proclament les Quatre Libertés ont très peu fait jusqu'à présent pour garantir ne fût-ce que la liberté de vivre à 6 000 000 de leurs semblables juifs, en s'empressant de porter secours à ceux qui pourraient encore échapper aux tortures et aux massacres par les nazis [...] ”.

[*Wendell Willkie a déclaré :*] “ Deux millions d'êtres humains ont déjà été assassinés, simplement parce que ce sont des juifs, par tous les moyens démoniaques qu'a pu imaginer Hitler. Des millions d'autres juifs [...] sont menacés d'une destruction immédiate [...] ”.

[...] [*Chaïm Weizmann a déclaré :*] “ Deux millions de juifs ont déjà été exterminés [...] ”.

Le devoir des démocraties est clair [...]. Qu'elles négocient avec l'Allemagne par l'intermédiaire des pays neutres la libération possible des juifs des pays occupés [...]. Ouvrez les portes de la Palestine à tous ceux qui pourront atteindre le rivage de la patrie juive [...]. ”

7 mars 1943, p. 30.

#### 600 JUIFS ENVOYÉS EN SILÉSIE

STOCKHOLM, Suède, 6 mars (Reuter). — L'on sait maintenant que près de 600 juifs norvégiens [...] sont parvenus en Haute-Silésie polonaise. On a envoyé la plupart des hommes travailler dans les mines proches de Katowice.

10 mars 1943, p. 12.

#### 40000 PERSONNES EN SOUVENIR DES JUIFS

Quarante mille personnes ont assisté [...] hier soir aux deux représentations de l'œuvre dramatique *We Will Never Die* à la mémoire des 2 000 000 de juifs tués en Europe [...]. Le narrateur a déclaré : “ Il ne restera plus de juifs en Europe pour les représenter quand viendra la paix. On est en train de tuer les quatre millions qu'il reste à tuer, conformément au plan. ”

1<sup>er</sup> avril 1943, p. 2.

#### DES JUIFS FRANÇAIS DÉPORTÉS ET VOUÉS À L' OUBLI PAR LES NAZIS

Par câble au *New York Times*

LONDRES, 31 mars. — Un système de “ convois de la mort ” par lequel les juifs français sont raflés [...] puis envoyés en divers endroits d'Europe orientale, après quoi on n'entend plus parler d'eux, telle est la description faite ici aujourd'hui par la section britannique du Congrès mondial, qui a affirmé que la terreur nazie et antisémite se concentre à présent “ à pleine puissance ” en France.

Appuyant son rapport sur des informations de première main fournies par un juif français éminent qui s'est réfugié dans un pays neutre, le Congrès a déclaré que le dernier “ convoi ” a quitté la France autour du 20 février. Il comprenait 3 000 juifs de toutes classes sociales et de tous âges, et tout ce qu'on a pu apprendre de sa destination finale est que c'était quelque part à l'Est.

À la mi-février, a ajouté le Congrès, la Gestapo a effectué une descente au siège de l'Union générale des Israélites de France à Lyon, a arrêté tout le personnel, l'a emmené au camp de concentration de Drancy et l'a également déporté depuis vers un “ centre d'extermination ” de l'autre côté de l'Europe.

Reitlinger (p.327) nous dit que “ moins d'un dixième des juifs qui ont été déportés [*de France*] possédaient la nationalité française ”. D'après ses chiffres, cela signifie peut-être 5 000 personnes sur les 240 000 juifs français et laisse supposer que ces 5 000 se sont peut-être engagés comme travailleurs volontaires ou étaient en réalité des “ politiques ” ou des partisans <sup>139</sup>.

---

139. REITLINGER, p.439.



12 avril 1943, p. 5.

#### LES NAZIS LIQUIDENT LES GHETTOS DANS DEUX VILLES POLONAISES

LONDRES, 11 avril (AP). — L'Agence télégraphique polonaise a déclaré ce soir que les Allemands avaient liquidé le ghetto de Cracovie au prix d'un massacre de trois jours, qui avait commencé le 13 mars, et qu'ils avaient également éliminé le ghetto de Lodz.

[...] Le sort des juifs de cette dernière ville n'était pas connu mais l'agence a dit que l'on pensait qu'ils avaient également été tués.

20 avril 1943, p. 11.

#### 2 000 000 DE JUIFS ASSASSINÉS

LONDRES, 19 avril (Reuter). — Deux millions de juifs ont été éliminés depuis que les nazis ont commencé leur marche à travers l'Europe en 1939 et cinq autres millions risquent d'être exécutés très prochainement. Ces chiffres ont été révélés dans le sixième rapport sur les conditions dans les territoires occupés publié par le Comité d'information interallié.

[...] Le rapport dit que les gaz toxiques et la fusillade figurent parmi les méthodes utilisées pour exterminer les juifs.

20 avril 1943, p. 11.

#### EXHORTATION POUR LE SAUVETAGE DES JUIFS

Dans un mémorandum adressé hier à la Conférence sur les réfugiés qui se tient aux Bermudes, l'Agence juive pour la Palestine insiste pour que des mesures de sauvetage soient prises immédiatement en faveur des 4 000 000 de juifs qui, estime-t-on, survivent encore dans les pays occupés par les nazis.

L'Agence, dirigée par le D<sup>r</sup> Chaïm Weizmann, est reconnue dans le cadre du Mandat pour la Palestine comme organisme destiné à conseiller le gouvernement de Palestine et à collaborer avec lui pour les questions concernant l'établissement du foyer national juif.

Le mémorandum déclare que "si la politique annoncée par l'ennemi devait se poursuivre sans entraves, il n'est pas impossible qu'à l'heure où nous aurons gagné la guerre, la plus grande partie de la population juive d'Europe aura été exterminée".

25 avril 1943, p. 19.

#### FAIBLE ESPOIR POUR LES VICTIMES DE L'AXE

par câble spécial au *New York Times*

HAMILTON, Bermudes, 24 avril. — Le déplacement de réfugiés sur une vaste échelle est impossible dans les conditions de la guerre et ni les États-Unis ni la Grande-Bretagne, seuls ou conjointement, ne peuvent commencer à résoudre le problème des réfugiés. Ces deux impressions concrètes sont ce qui ressort ici au terme de près d'une semaine de discussions sur le problème des réfugiés entre les délégations américaine et britannique.

Étant donné que presque tous les juifs hors du continent européen, et en particulier ceux des États-Unis, croyaient aux allégations d'extermination, ils exercèrent des pressions politiques qui aboutirent à la conférence des Bermudes. On pensait<sup>140</sup>, avec raison, que les nazis désiraient l'émigration des juifs d'Europe (dans des conditions appropriées) et cela plaçait les gouvernements britannique et américain, vu la propagande nécessitée par leur guerre, dans une situation embarrassante qui les obligeait à employer sans arrêt, à ce sujet, un langage

140. DUBOIS, p. 197.

équivoque<sup>141</sup>. Nous avons décrit le conflit qui était né à cet égard entre le Département d'État et le Trésor. Les Britanniques n'avaient pas l'intention, à l'époque, d'ouvrir les frontières de la Palestine et, comme les Américains, ils n'avaient pas l'intention de fournir, en pleine guerre, les moyens pour des opérations massives d'émigration des juifs pour des raisons qui n'auraient été valables que dans la mesure où les Alliés auraient pris leur propagande au sérieux. Mais aucun homme d'État moderne sensé ne croit à sa propre propagande. C'est le dilemme auquel étaient confrontés J. Breckenridge Long et d'autres membres du Département d'État.

Un autre point qu'il convient de noter ici, avant de passer à l'étude de la propagande, c'est que, apparemment, le chiffre de six millions remonte à la propagande de 1942 et de 1943. Un examen du problème de l'origine du chiffre de six millions pourrait conduire à la conclusion qu'il remonte au TMI où le réquisitoire mentionna un chiffre (fourni par le Congrès juif mondial) de 5 721 800 juifs "manquants" et où Wilhelm Höttl, du SD, signa une attestation, le document PS-2738, affirmant qu'Eichmann lui avait donné le chiffre de six millions. Selon Höttl, Eichmann était venu lui rendre visite dans son bureau de Budapest. Il avait l'air abattu car il était convaincu que la guerre était perdue et parce qu'il pensait que les Alliés le puniraient comme grand criminel de guerre. Il avait alors déclaré à Höttl, sans la présence d'aucun autre témoin, que quatre millions de juifs avaient été tués dans des camps d'extermination et que deux millions d'autres étaient morts de diverses façons, principalement par des exécutions effectuées par les *Einsatzgruppen* en Russie.

Nous offrons ici une théorie différente concernant l'origine du chiffre de six millions. La toute première fois qu'il fit son apparition semble être la déclaration du 13 décembre 1942 du rabbin Goldstein, suivie par l'article du 20 décembre dans le même sens, excepté qu'il est question de sept millions de victimes potentielles menacées d'extermination plutôt que des six millions qu'implique la déclaration de Goldstein. L'on pourrait cependant faire valoir, avec justesse, qu'il ne faut pas déduire l'origine du chiffre de six millions à partir de ces seuls articles.

Toutefois, il faut prendre beaucoup plus au sérieux l'apparition, au cours des réunions publiques des 2 et 10 mars 1943, de l'allégation selon laquelle deux millions de juifs avaient été tués et quatre (ou cinq) millions allaient l'être. On trouve plus d'informations sur la seconde réunion dans une annonce qui est également parue le 10 mars (p. 10), signalant que le spectacle avait été organisé par le "Comité pour une armée juive des juifs apatrides et palestiniens", dirigé par le sénateur Johnson du Colorado. L'annonce comporte la même allégation d'extermination (deux millions de tués, quatre millions de futurs tués) et dresse également la liste de ceux qui parrainaient l'organisation, liste qui comprenait de nombreux membres du Congrès et d'autres notables. La même organisation avait également publié une annonce sur une pleine page le 16 février (p. 11), précisant qu'il y avait eu deux millions de tués et que quatre millions allaient l'être (et soutenant également que les seuls Arabes qui s'opposaient à une immigration juive massive en Palestine étaient des agents nazis). Les deux articles du 20 avril 1943 indiquent que la version de l'extermination selon laquelle deux millions de juifs avaient été tués et quatre (ou cinq) millions allaient les suivre était d'un usage assez répandu au début de 1943. Nous voyons donc que le monde politique, qui rédigea l'acte d'accusation à Nuremberg, faisait un usage très général du chiffre de six (ou sept) millions, longtemps avant la fin de la guerre. C'est pourquoi je crois que nous pouvons dater l'origine du chiffre de six millions de la propagande de la fin 1942 et du début 1943. Le fait que ce chiffre n'ait aucun rapport avec de quelconques données

---

141. *New York Times*, 1<sup>er</sup> novembre 1943, p. 5; 11 décembre 1943, p. 1; 13 décembre 1943, p. 11; 3 janvier 1944, p. 9.

véritables se reflète dans la manière élaborée qu'a Reitlinger de s'excuser de penser qu'il ne peut parvenir qu'à un chiffre compris entre 4,2 et 4,6 millions de juifs, presque tous d'Europe orientale, qui ont péri en Europe pendant la seconde guerre mondiale, un tiers d'entre eux mourant d' "épuisement par le travail, de maladie, de faim et de manque de soins<sup>142</sup>". Cependant, les chiffres de Reitlinger ne s'appuient également pas, pour la plupart, sur des données réelles, mais nous parlerons de cela dans un chapitre ultérieur.

Il n'est pas du tout surprenant qu'on ait trouvé quelqu'un, après la guerre, pour venir déclarer à Nuremberg que le chiffre de la propagande était exact. Höttl, à vrai dire, convenait à merveille car c'était l'un de ces "agents" stéréotypés qui sont le fléau des services de renseignements. Né en 1915, il entra au SD en 1938 et acquit bientôt la réputation de confondre ses missions officielles avec ses affaires personnelles. Ses relations avec une comtesse polonaise de ses amis, pour une affaire de terrains en Pologne, conduisirent en 1942 la SS à enquêter sur ses activités. Le rapport rédigé à la suite de cette enquête le qualifiait de "malhonnête, intrigant, flagorneur [...] un véritable mystificateur", et concluait qu'il n'était même pas digne d'être membre de la SS, sans parler d'un service sensible comme le SD. Il fut en conséquence rétrogradé au rang de simple soldat mais la nomination à la tête du RSHA, au début de 1943, de Kaltenbrunner, qui était un compatriote autrichien qu'il avait connu à Vienne, semble l'avoir remis en selle ; il était, à la fin de la guerre, lieutenant-colonel et occupait un poste de responsabilité au sein des services de renseignements chargés de l'étranger. Après la guerre, il travailla jusqu'en 1949 pour le service de contre-espionnage de l'armée américaine à démasquer d'anciens membres de la SS susceptibles de fournir des informations. Il réussit, dit-on, à rendre cet emploi assez lucratif. Après 1949, il plongea dans la fosse aux serpents qu'était Vienne à l'époque de la guerre froide, maintenant des contacts avec des néo-nazis, des agents soviétiques et avec presque tous les autres. Il entretint des rapports particulièrement étroits avec l'agent soviétique Kurt Ponger, naturalisé américain, dont il avait fait la connaissance à Nuremberg, où Ponger était traducteur lors du TMI. (Ajoutons qu'un certain Kurt Ponger, vraisemblablement la même personne, fit partie du ministère public dans le procès n° 4 du TMN). Höttl fut dès lors suspecté lors de l'affaire d'espionnage Verber-Ponger, en 1953. Arrêté par les autorités américaines à Vienne en mars 1953, il fut cependant relâché quelques semaines plus tard. Au milieu des années cinquante, il publia deux livres sur ses expériences vécues pendant la guerre. En 1961, il signa un affidavit pour le compte de l'accusation lors du procès Eichmann (identique, sur le fond, aux affidavits qu'il avait signés pour le TMI<sup>143</sup>).

Des auteurs partageant mes positions ont écrit que Höttl était, pendant la guerre, un espion au service des Alliés. Ce n'est pas exact. Le seul élément réel pouvant justifier cette allégation est que Höttl fut en contact, vers la fin de la guerre, avec Allen Dulles, membre de l'OSS en Suisse. Cela faisait partie de ses fonctions ; le RSHA essayait de parvenir à une conclusion favorable des hostilités et Höttl fut l'un de ceux qui eurent des contacts secrets avec les Alliés occidentaux. Il n'est pas douteux qu'au cours des toutes dernières semaines de la guerre, nombre de ces officiers des renseignements avaient commencé à manœuvrer en pensant à leurs intérêts personnels et il est également certain que Höttl aurait été enchanté d'être recruté comme agent allié à ce moment critique de la guerre. Il se peut même qu'il ait cherché à s'attirer les bonnes grâces de Dulles en ayant présente à l'esprit cette éventualité. Cependant, ces contacts ne prouvent pas plus que Höttl était un agent des

142. REITLINGER, p. 533, 545, 546.

143. *Time*, 12 juillet 1954, p.98, 100; *New Republic*, 20 décembre 1954, p.22; *New York Times*, 7 avril 1953, p.20; 12 avril 1953, p. 33; Eichmann, séance 85, A1-L1; TMI, t. XI, p. 237.

Alliés qu'ils ne prouvent que Dulles était un agent de l'Axe (on raconte même que Dulles glissait quelques remarques antisémites dans la conversation lorsqu'il essayait de gagner la confiance de certains agents de liaison allemands<sup>144</sup>). Si Höttl avait été un agent des Alliés, il semble qu'il s'en serait vanté dans l'un de ses deux livres (*The Secret Front* et *Hitler's Paper Weapons*), mais il n'en parle pas. En outre, Ian Colvin, qui en sait plus que n'importe qui dans ce domaine, a écrit une introduction à *The Secret Front* et ne fait aucune remarque à cet égard.

27 avril 1943, p. 10.

#### DES DÉPORTÉS NORVÉGIENS MEURENT

STOCKHOLM, Suède, 26 avril (ONA). — Selon des informations parvenues d'Oslo aujourd'hui, la plupart des femmes et des enfants juifs déportés de Norvège [...] sont morts de faim.

Les convois de déportés qui ont quitté Oslo en novembre et en février ont été acheminés vers leur destination finale, dans la région minière de Silésie, à la périphérie de Katowice [...].

3 mai 1943, p. 12.

#### L'ATTITUDE DE LA GRANDE-BRETAGNE ENVERS LES RÉFUGIÉS EST JUGÉE SÉVÈREMENT

Un public de 1500 personnes [...] a écouté Pierre van Paassen [...] affirmer que la Palestine était la seule solution au problème des réfugiés.

[...] M. van Paassen a déclaré que la Grande-Bretagne avait fait de la conférence qui s'est tenue aux Bermudes [...] un objet de dérision en refusant d'envisager la Palestine comme solution possible.

“La Grande-Bretagne a conscience que la modernisation de la Palestine par les juifs met en danger les piliers de son empire [...]. Telle est la véritable raison pour laquelle un plus grand nombre de juifs risquent de mourir : la Grande-Bretagne n'accepte pas de leur ouvrir les portes de la Palestine.”

20 mai 1943, p. 12

#### EDEN LIE LA VICTOIRE AUX ESPOIRS DES RÉFUGIÉS

Câble spécial au *New York Times*

LONDRES, 19 mai. [...] Eden [...] a insisté sur le fait qu'il n'est pas juste d'accuser le gouvernement britannique d'ignorer complètement la situation.

[...] il a révélé que le Cabinet de guerre avait approuvé le rapport [*de la conférence des Bermudes*] [...].

LONDRES, 19 mai (Reuter). — Le Congrès juif mondial [...] a exprimé sa profonde déception devant les résultats de la conférence des Bermudes.

La note [...] signalait que la route de la Palestine est également libre à présent.

22 mai 1943, p. 4.

#### LE DERNIER SURSAUT DES JUIFS A COÛTÉ 1 000 MORTS AUX NAZIS

Par câble au *New York Times*

LONDRES, 21 mai. — Près de 1 000 Allemands ont été tués ou blessés dans la bataille du ghetto de Varsovie ces deux dernières semaines, quand les nazis ont entrepris la liquidation finale du ghetto.

---

144. R.H. SMITH, p. 214-215.

[...] On a recueilli aujourd'hui d'autres détails sur la campagne antisémite en Pologne en écoutant la station de radio clandestine SWIT, qui a annoncé que les nazis avaient commencé la liquidation du ghetto de Cracovie et de Stanislawow [...] en tirant sur les juifs partout où ils les trouvaient ou en les tuant dans des chambres à gaz.

7 juin 1943, p. 15.

#### RASSEMBLEMENT DE L'ESPOIR

Six mille enfants [...] ont participé hier à un "rassemblement de l'espoir" [...].  
"[...] Des enfants juifs et leurs parents sont torturés, mis à mort par un ennemi barbare [...]."

9 juin 1943, p. 3

LONDRES, 8 juin (Reuter). — Au moins 3500 juifs ont été déportés récemment de Salonique, en Grèce, vers la Pologne, a-t-on déclaré ici aujourd'hui. Les hommes, les femmes et les enfants ont été entassés indistinctement dans des wagons à bestiaux qui ont ensuite été scellés.

13 juin 1943, p. 8.

#### GAZAGES DE RÉFUGIÉS PAR LES NAZIS

Par téléphone au *New York Times*

STOCKHOLM, Suède, 12 juin. — Plus de 10 000 juifs ont été tués depuis octobre dernier dans le district de Brest-Litovsk [...] selon le *Jewish Chronicle* qui paraît en suédois à Stockholm.

Des milliers ont été gazés dans des granges hermétiquement fermées et d'autres ont été fusillés par groupes de soixante dans des forêts voisines, selon ce journal.

[...] Quand le Dr Robert Ley, chef du Front du Travail allemand, est venu récemment à Königsberg, Bialystok et Grodno, il a déclaré : "Les juifs sont la race élue, c'est entendu, mais uniquement pour l'extermination."

15 juin 1943, p. 8.

#### LES NAZIS DÉPORTENT 52 000 JUIFS BELGES

LONDRES, 14 juin (AP). — Le gouvernement belge en exil a déclaré aujourd'hui que les Allemands avaient déporté la quasi-totalité des 52 000 juifs de Belgique dans des camps de concentration en Allemagne, en Pologne et en Russie occupée.

Reitlinger indique que la situation en Belgique était la même qu'en France. Parmi les juifs déportés de Belgique, "aucun pour ainsi dire" n'étaient des juifs belges. Il est intéressant de noter qu'il en fut essentiellement de même pour l'Italie et le Danemark<sup>145</sup>.

21 juin 1943, p. 2.

#### LA CONFÉRENCE DES BERMUDES EN BUTTE AUX CRITIQUES

Une déclaration condamnant l'"inaction" de la conférence des Bermudes et une autre demandant au président Roosevelt et au Premier ministre Winston Churchill d'ouvrir les portes de la Palestine aux réfugiés ont été adoptées hier à l'unanimité par l'ordre des Fils de Sion [...] à l'Hôtel Pennsylvania.

---

145. REITLINGER, p. 367, 370-371, 378.

21 juin 1943, p. 3.

#### LES ROUMAINS TENUS RESPONSABLES DANS L' ASSASSINAT DE 5000 JUIFS

BERNE, Suisse, 20 juin (U.P.). — Les journaux suisses ont écrit ce soir que les 5000 cadavres qui, selon les propagandistes de l'Axe, avaient été enterrés près d'Odessa étaient ceux de juifs roumains tués par la police secrète roumaine.

La presse roumaine a annoncé la découverte du charnier le 22 avril, en affirmant que les cadavres étaient ceux de Roumains tués par les Russes après l'occupation, par ces derniers, de la Bessarabie et de la Bucovine en 1940.

23 juin 1943, p. 8.

#### LES JUIFS DES PAYS-BAS DÉPORTÉS PAR LES NAZIS

LONDRES, 22 juin (U.P.). — Selon l'agence d'informations Aneta, tous les juifs d'Amsterdam ont été déportés par les Allemands en Pologne, ce qui achève ainsi le transfert de la totalité de la population juive des Pays-Bas.

Cela n'est pas vrai ; néanmoins, la majeure partie des juifs néerlandais a été déportée. Nous verrons dans un prochain chapitre pourquoi il existe de grandes différences entre la politique suivie aux Pays-Bas (et au Luxembourg) d'une part, et la politique suivie en Belgique et en France, ainsi que dans d'autres pays, d'autre part. Nous montrerons que la destination finale, qu'il ne faut pas confondre avec la destination provisoire, des juifs déportés des Pays-Bas n'était très probablement pas la Pologne. Sur les 140 000 juifs néerlandais, environ 100 000 furent déportés<sup>146</sup>.

28 juin 1943, p. 8

LONDRES, 27 juin (Reuter). — La radio allemande a annoncé ce soir que le Premier ministre de Hongrie, Nicholas von Kallay, avait déclaré que tous les biens qui restaient des juifs en Hongrie seraient remis à des "Aryens" à la fin de cette année. Ces biens seront distribués parmi ceux qui se sont distingués au front ainsi qu'aux familles nombreuses, a-t-il été déclaré.

29 juin 1943, p. 6.

#### LES NAZIS EXÉCUTENT 150 JUIFS

LONDRES, 28 juin (Agence d'informations des Pays-Bas). — Les Allemands se sont lancés dans des exécutions massives des juifs des Pays-Bas déportés en Pologne, a-t-on appris ce soir.

[...] 150 juifs du village de Turck ont été fauchés à la mitrailleuse.

À Socky [...] 340 juifs des Pays-Bas ont été mitraillés et 100 femmes et enfants ont été tués près de Potok [...].

Ils faisaient partie des milliers de juifs qui avaient été déportés des Pays-Bas au tristement célèbre camp de concentration de Treblinka.

Il semble étrange de transporter des gens hors d'un camp d'extermination pour les tuer ensuite. Non seulement celui qui a concocté cette histoire n'était manifestement pas au courant de ce que Treblinka était supposé être, mais il ignorait également l'importance du nombre des victimes qui, dit-on, auraient été supprimées.

21 juillet 1943, p. 13.

#### UNE AIDE RAPIDE EST DEMANDÉE POUR LES JUIFS D'EUROPE

---

146. REITLINGER, p.352.

Lors de la séance d'ouverture de la Conférence de l'Urgence pour sauver les juifs d'Europe qui s'est tenue à l'Hôtel Commodore, les orateurs ont réclamé la nuit dernière une action immédiate pour sauver les juifs des pays qui se trouvent sous domination nazie.

[...] Rogers, qui siège à la Chambre des représentants, a signalé qu'environ 3 000 000 des 7 000 000 de juifs d'Europe ont déjà péri et a insisté sur le fait qu'"il s'agit d'un problème qui ne pourra être résolu par de simples paroles et des protestations de routine".

[...] "Il existe certainement assez de territoires libres et de régions non peuplées pour y mettre 4 000 000 d'êtres humains torturés", a-t-il dit. "La Palestine est l'endroit logique. C'est plus près et l'on peut y aller par voie de terre plutôt que par mer [...]."

[...] Le comte Sforza a exprimé l'espoir que juifs et Arabes sauront collaborer à l'avenir pour créer une grande fédération du Proche-Orient dont la Palestine serait membre.

2 août 1943, p. 10.

#### 1600000 DE RÉFUGIÉS DUS À L'AXE

WASHINGTON, 1<sup>er</sup> août. — Une étude du problème des réfugiés européens, publiée aujourd'hui par l'Association pour la politique étrangère [*Foreign Policy Association*] dit que seul un effort collectif de la part des grandes puissances ou d'une organisation internationale pourrait résoudre efficacement la situation qui se présentera après la fin de la guerre.

[...] Sur la base des informations des gouvernements en exil et d'autres informateurs, dit le rapport, on a estimé que sur les juifs qui vivaient en 1939 dans les pays d'Europe occupés à présent par les puissances de l'Axe deux millions ont déjà été déportés ou ont péri par différentes formes de mauvais traitements ou bien en raison d'une politique d'extermination délibérée.

L'Association pour la politique étrangère ne semble pas très sûre d'elle-même en affirmant l'existence des exterminations car elle donne l'impression que la plupart des juifs ont été "déportés" alors que, à l'époque, les propagandistes parlaient de trois millions de juifs morts.

8 août 1943, p. 11.

#### LES NAZIS ACCUSÉS DE 2000000 DE MEURTRES

LONDRES, 7 août. — *Polish Labor Fights*, publication qui est parue ici aujourd'hui, a fourni une description d'une maison utilisée par les Allemands à Treblinka, en Pologne, pour l'extermination des juifs. Rien qu'à cet endroit, dit-on, les Allemands ont tué 2 000 000 de personnes.

[...] "Quand les cellules sont pleines, on les ferme hermétiquement. De la vapeur est envoyée par des ouvertures et les victimes commencent à suffoquer. On entend d'abord des cris mais ils diminuent peu à peu et tout est silencieux au bout de quinze minutes. L'exécution est terminée.

[...] Il arrive souvent qu'un fossoyeur soit trop faible pour transporter deux cadavres, comme il en a l'ordre; il attache alors les bras ou les jambes ensemble et il court, en tirant les cadavres derrière lui, jusqu'à l'endroit où on les enterre."

Bien entendu, la version qui a eu cours après la guerre était que les cadavres étaient incinérés et non enterrés, étant donné que ces millions de cadavres de juifs enterrés n'ont tout bonnement pas existé.

27 août 1943, p. 7

#### UN RAPPORT RÉVÈLE LE SORT DE 8300000 JUIFS

[...] une étude de 300 pages publiée hier par le [...] Congrès juif américain et le Congrès juif mondial.

Plus de 3 000 000 de juifs ont été détruits par la famine organisée, le travail forcé, les déportations, les pogromes et des assassinats méthodiques dans des centres d'extermination allemands en Europe orientale, depuis le début de la guerre en 1939, selon ce rapport, alors que 1 800 000 juifs ont été sauvés en émigrant à l'intérieur de l'Union soviétique et 180 000 ont réussi à émigrer vers d'autres pays.

[...] L'étude [...] déclare que 1 700 000 juifs ont été les victimes de massacres organisés et de pogromes, [...] que 750 000 juifs sont morts de la faim et de ses conséquences et que 350 000 sont morts en déportation.

[...] Voici un tableau qui montre la manière dont ont été effectuées [...] les exterminations :

Allemagne	110 000	Belgique	30 000
Pologne	1 600 000	Hollande	45 000
URSS	650 000	France	56 000
Lituanie	105 000	Tchécoslovaquie	64 500
Lettonie	65 000	Danzig	250
Autriche	19 500	Estonie	3 000
Roumanie	227 500	Norvège	800
Yougoslavie	35 000		
Grèce	18 500	TOTAL	3 030 050

27 août 1943, p. 7.

#### LA POLITIQUE DÉLIBÉRÉE D'ASSASSINAT DES NAZIS EST RÉVÉLÉE PAR UN ORGANISME OFFICIEL ALLIÉ

LONDRES, 26 août (U.P.). — Le Comité d'information interallié [...] a accusé ce soir l'Allemagne, l'Italie et leurs satellites d'appliquer [...] un programme délibéré de vols, d'assassinats, de tortures et d'atrocités, sans parallèle dans l'histoire du monde.

[...] Pologne. L'épuisement, la torture, la maladie et les exécutions font que l'espérance de vie n'est que de neuf mois pour celui qui est jeté dans un camp de concentration. Les conditions sont particulièrement dures au camp d'Oswiecim où, croit-on, 58 000 personnes ont péri.

Au moins 1 000 000 de juifs ont été massacrés, affamés ou battus à mort en Pologne au cours des trois dernières années. À Varsovie, les rations alimentaires ne représentent que 23,4 pour cent des calories nécessaires pour maintenir un être humain en vie.

Il s'agit-là d'une des très rares références précises, datant d'avant 1944, relatives au camp de concentration d'Auschwitz (bien que les articles du 7 mars et du 27 avril aient comporté des références indirectes). Ce qui est intéressant dans cette référence à Auschwitz, c'est qu'elle est exacte pour l'essentiel, comme nous en trouverons la confirmation au chapitre suivant, bien qu'on ne puisse pas être certain de l'exactitude du chiffre de 58 000 morts et bien que la "torture" et les "exécutions" ne devraient pas, de plus, figurer dans les causes du taux de mortalité élevé. Le point important à noter est que cet article dément implicitement les récits d'extermination qui avaient cours après la guerre et selon lesquels des milliers de détenus étaient tués presque chaque jour à Auschwitz, cette prétendue extermination ayant commencé au plus tard pendant l'été 1942 et s'étant poursuivie jusqu'à l'automne 1944.

8 octobre 1943, p. 5.

#### TOUS LES JUIFS DOIVENT QUITTER L'EUROPE

STOCKHOLM, Suède, 7 octobre. — Selon des milieux bien informés [*de Stockholm*], un décret a été publié à Berlin ordonnant que tous les juifs soient déportés hors d'Europe avant la fin de la guerre. Cet ordre, indique la source, a été donné par Adolf Hitler lui-même.



[...] L'homme qui est derrière la persécution nazie des juifs danois est celui qu'on appelle le "dictateur des juifs", le membre des sections d'assaut Eighmann [*sic*] [...] qui est né en Palestine; il est le fils d'émigrants allemands et a été élevé dans ce pays; il est connu pour sa haine sadique des juifs. C'est lui qui a organisé toute l'action d'extermination contre les juifs en Allemagne et dans les territoires occupés [...].

Cela semble marquer l'entrée en scène d'Eichmann dans la propagande et c'est vraisemblablement là qu'on peut trouver l'origine du mythe qui veut qu'il ait été élevé en Palestine (en réalité, il est né à Solingen, en Allemagne, et a été élevé à Linz, en Autriche).

23 novembre 1943, p. 4.

#### LA FEMME DE MIKOLAJCZYK OTAGE DES ALLEMANDS

L'Agence télégraphique polonaise a fait savoir hier de Londres que la femme, âgée de 43 ans, du Premier ministre de Pologne, Stanislaw Mikolajczyk, est détenue comme otage par les Allemands au camp de concentration d'Oswiecim et risque peut-être d'être exécutée de manière imminente.

[...] Oswiecim est la prison allemande la plus tristement célèbre de Pologne, où des milliers de victimes sans défense ont été torturées à mort [...].

Les noms des principaux responsables allemands du massacre des juifs polonais ont été donnés dans une déclaration polonaise à Londres [...].

"Ils sont dix, leur chef est Ludwig Fischer, gouverneur nazi de la région de Varsovie [...]. Un membre du Conseil national polonais a déclaré que la plupart des juifs en Pologne avaient déjà été exterminés."

29 novembre 1943, p. 3.

#### 50 000 JUIFS DE KIEV TUÉS

Par W. H. Lawrence

KIEV, Russie, 22 octobre (Différé). — Les autorités de Kiev ont affirmé aujourd'hui que les Allemands avaient abattu à la mitrailleuse de 50 000 à 80 000 juifs de Kiev, hommes, femmes et enfants, à la fin septembre 1941, et que, deux ans plus tard — quand la reconquête de Kiev par l'Armée rouge semblait imminente — ils avaient obligé des prisonniers de guerre russes à brûler tous les cadavres, détruisant complètement toutes les preuves de ce crime.

[...] Sur la base de ce que nous avons vu, il nous est impossible de dire si ce qu'on nous a raconté est vrai ou faux [...].

6 décembre 1943, p. 10.

#### LES ALLEMANDS ONT ASSASSINÉ DES PRISONNIERS

LONDRES, 5 décembre (U.P.). — Un officier de l'armée tchèque, qui a passé plusieurs années dans un camp de prisonniers allemand avant de s'évader pour l'Angleterre, a fourni la preuve au gouvernement tchèque en exil que des prisonniers de guerre russes étaient exécutés et incinérés dans des camps de concentration allemands.

[...] Cet officier avait eu les dents cassées par des coups de pied reçus sur la bouche, il était sourd d'une oreille, en raison d'un coup reçu sur la tête, et il portait sur le corps la cicatrice d'un svastika que les Allemands avaient dessiné dans sa chair, un jour qu'il était allé se faire soigner d'une infection.

Des juifs ont été choisis au hasard parmi les prisonniers du camp et fusillés, a-t-il déclaré [...].

Nous achevons ici l'examen des articles du *New York Times* relatifs à notre sujet pour la période comprise entre le printemps 1942 et la fin de 1943. Il m'a

fallu, bien entendu, opérer une sélection mais je pense avoir donné une image fidèle du genre d'histoires qui circulaient dans des milieux supposés intelligents.

Ce que l'on ne peut pas restituer, c'est l'atmosphère hystérique de l'époque. Le lecteur plus observateur qu'à l'accoutumée aura remarqué que de nombreux articles, en particulier ceux qui rapportent des cas précis d'assassinats en masse, sont relégués loin de la première page. En politique, seule la première page compte et ces informations sont rarement parues en première page. Si Roosevelt faisait une déclaration, cela paraissait normalement en première page mais uniquement parce que c'était lui qui le disait et non parce qu'il avait dit quelque chose d'intéressant ou d'important. Les allégations d'extermination des juifs ne semblent pas avoir eu une grande importance pour le public, pendant la guerre, si l'on en juge par le fait que les articles s'y rapportant n'étaient pas du tout mis en avant. Pour l'exprimer d'une autre façon, je dirais qu'en dépouillant les journaux de l'époque, on y constate, cela est manifeste, une forte hostilité envers les nazis, mais il est pour ainsi dire impossible de déterminer la raison précise de cette hostilité. Il manque donc à notre étude une touche émotionnelle, mais c'est inévitable.

Il convient de faire deux remarques essentielles à propos de la propagande relative aux exterminations. En premier lieu, la légende est d'origine sioniste et, en second lieu, ce n'est qu'à un moment très avancé de la guerre qu'on a commencé à présenter Auschwitz comme un camp d'extermination.

Nous avons vu que les premières allégations d'extermination ne s'appuyaient sur aucune donnée fournie par un service de renseignements. Les sionistes, principalement le Congrès juif mondial, se contentaient de présenter leurs absurdités aux gouvernements alliés, en particulier au gouvernement américain, en leur demandant d'y apporter leur caution. Les premières réactions, à Washington, furent de se moquer de ces allégations. Cependant, à la suite de diverses pressions politiques, et uniquement à cause de ces pressions, — non parce que des informations corroborantes avaient été fournies par les services de renseignements militaires —, les milieux officiels de Washington participèrent en fin de compte à la propagande de l'extermination, en faisant faire de vagues déclarations à des officiels haut placés et en laissant les agences de propagande faire des déclarations plus précises mais de nature obscure. La propagande était caractérisée, à ses débuts, par des éléments qui ont été conservés par la légende jusqu'à nos jours, comme le chiffre de six millions, et par d'autres qui ont été rapidement oubliés, comme les fabriques de savon, bien que ces deux éléments aient eu pour auteurs les mêmes cercles sionistes.

Concernant notre terminologie, il convient de noter que nous n'employons pas ici le mot "sioniste" comme un substitut pour "juif"; les preuves montrent que, alors que la mystification est certainement une mystification juive, en ce sens qu'elle a été inventée par des juifs, c'est également une mystification sioniste, en ce sens qu'elle a été inventée par des juifs qui étaient sionistes et cela dans un but sioniste. Le caractère sioniste de la propagande est tout à fait clair; il faut noter qu'en règle générale ceux qui insistaient pour qu'on évacue les juifs d'Europe (proposition normale et compréhensible étant donné les circonstances) réclamaient en même temps la réinstallation de ces juifs en Palestine, ce qui montre que les propagandistes sionistes avaient bien autre chose en tête que la simple assistance aux réfugiés et aux victimes des persécutions.

Nous avons également noté qu'Auschwitz était absent de la propagande sur l'extermination, en 1942 et en 1943, alors que, s'il y avait eu des exterminations en cours en un endroit aussi important, les services de renseignements militaires en auraient certainement eu connaissance. Assurément, on trouve mention d'Auschwitz dans cette propagande mais les allégations précises, concernant un taux de mortalité élevé dû à des causes plus ou moins naturelles, étaient vraies pour l'essentiel, en dépit des exagérations dont elles ont pu faire l'objet. Il n'y était pas fait mention de chambres à gaz ni d'exterminations. C'est du moins ce que j'ai constaté après une

étude assez approfondie de la propagande d'extermination en 1942 et en 1943 ; Treblinka, Belzec et Chelmno sont cités dans les articles se rapportant aux exterminations, mais non Auschwitz.

Cette constatation est confirmée par l'examen que j'ai effectué des périodiques et des livres de cette période. Trois publications présentent un intérêt particulier. Le numéro du 4 juin 1943 de *Commonweal* comportait un article de Jacques Maritain qui résumait ce qu'il croyait être, manifestement après une enquête, les caractéristiques principales du programme d'extermination. Il ne parle pas d'Auschwitz mais mentionne toutefois des exterminations " par gaz toxiques, électrocution, entassement des victimes dans des espaces clos où l'asphyxie se produit graduellement, suffocation [...] dans des wagons de marchandises fermés hermétiquement ". Chelmno est cité en particulier.

Le *New Republic* du 30 août 1943 était un numéro spécial consacré à la situation des juifs en Europe et ne faisait pas mention d'Auschwitz. Une annonce de deux pages payée par le Jewish Labor Committee (Comité ouvrier juif) (New York), mentionne seulement Treblinka, Belzec et des " wagons hermétiquement fermés où les juifs sont empoisonnés " .

Le *Survey Graphic* d'avril 1943 comporte un article de deux pages de William L. Shirer. Le sujet en est toute la série des prétendues atrocités allemandes et c'est pourquoi Auschwitz (Oswiecim) est cité mais seulement à propos d'un prétendu taux élevé de décès de 250 Polonais par jour, à cause " des exécutions, des traitements inhumains, de la faim et des épidémies ". Shirer prétend qu'on exterminait les juifs à Belzec.

Il cite un rapport du 7 mars 1943 du gouvernement polonais en exil à Londres comme source des déclarations sur Auschwitz. Il s'agit, à ma connaissance, de la toute première mention d'Auschwitz dans la propagande. La seule autre mention qui puisse prétendre à l'antériorité se trouve dans *The Black Book of Polish Jewry* (éd. par J. Apenszlak, 1943). Aux pages 56 et 59, il est question d'informations, parues au début de 1942 dans l' " *East London Observer* ", selon lesquelles les cendres des juifs qui avaient été déportés à Auschwitz étaient restituées à leur famille (ce qui est en contradiction avec les affirmations de la propagande d'après-guerre). Malgré tous mes efforts, je ne suis cependant pas parvenu à retrouver trace de l'existence de l' *East London Observer*. *The Black Book* ne parle pas d'exterminations à Auschwitz mais d'extermination au moyen d'un camion à gaz à Chelmno (p.115-117, conforme aux allégations ultérieures), par électrocution dans une piscine à Belzec, les cadavres étant ensuite enterrés (p.131, non conforme), en abandonnant les victimes dans des wagons à marchandises pendant plusieurs jours près de Belzec et en les incinérant ensuite (p.137-138, non conforme), par de la vapeur à Treblinka, les cadavres étant ensuite enterrés (p.143, non conforme ; le moteur diesel dont les gaz d'échappement servaient à tuer les victimes dans des versions ultérieures de cette histoire sert à creuser les fosses dans *The Black Book*).

Il reste une source qui donne l'impression qu'Auschwitz a fait son apparition dans la propagande d'extermination au début de 1943 ou même plus tôt. Il s'agit du livre *The Devil's Chemists* de Josiah DuBois que nous avons déjà rencontré en sa qualité de fonctionnaire du Trésor pendant la guerre. Lors du TMN, après la guerre, DuBois fut procureur en chef au procès Farben. Son livre est le récit du procès mais il aborde d'autres sujets connexes. Il raconte qu'il avait eu sur son bureau, en novembre 1942, un message concernant Auschwitz. Le message transmettait le contenu d'une note, un " testament marqué par le désespoir " qui aurait été rédigé par un détenu travaillant à Auschwitz et qui était ensuite parvenu à Berne, en passant clandestinement, de main en main :

Nous travaillions dans l'immense fabrique de "buna" [...]. Il y avait une chaîne de postes de sentinelles pour la surveillance des travailleurs (sur 10 mètres carrés) et quiconque franchissait les limites était abattu sans sommation pour "tentative

d'évasion" Mais tous les jours de nouvelles tentatives avaient lieu, y compris par des hommes qui essayaient de franchir les postes de sentinelles en rampant parce qu'ils ne pouvaient plus marcher.

La note appliquait également à Ter Meer, de chez Farben, " le cliché du nazi à la croix gammée, armé de sa cravache et affichant son sourire méprisant [*ce qui n'a jamais caractérisé Ter Meer à aucun moment de sa vie*]". À en juger par l'origine et l'histoire prétendues de la note, tout cela apparaît plutôt saugrenu mais nous devons retenir un fait très réel qui y est évoqué, à savoir que, à peu près à cette époque, il y avait à Auschwitz de nombreux ouvriers qui n'étaient pas, en effet, en état de travailler ou même de marcher. Ce message n'était donc pas véritablement de la propagande d'extermination et, s'il a réellement existé, tout ce qu'il montre est que les propagandistes étaient bien informés, fin 1942, de ce qui se passait à Auschwitz.

DuBois entreprend ensuite de tromper ses lecteurs en écrivant que les deux messages de janvier et d'avril 1943, envoyés par Harrison au Département d'État et dont nous avons parlé plus haut, concernent Auschwitz, à savoir que c'était à Auschwitz que 6 000 détenus étaient, dit-on, tués chaque jour. En agissant ainsi, DuBois fait tout bonnement de la désinformation. La raison qui le pousse à agir ainsi semble être le fait que, en tant que procureur au procès Farben, il essayait par tous les moyens de gonfler l'importance d'Auschwitz et c'est pourquoi il a lu dans le dossier quelque chose qui n'y figurait tout simplement pas<sup>147</sup>.

## LES RÉACTIONS ALLEMANDES

Il est intéressant d'examiner au passage ce que disaient les Allemands de la propagande alliée. Nous avons vu que von Stumm, du service de presse du ministère allemand des Affaires étrangères, s'était moqué de l'allégation d'extermination la première fois qu'elle fut lancée par les gouvernements alliés, mais il s'agissait là d'un exemple rare de réaction, de la part du gouvernement allemand, face à une invention précise de la propagande alliée. Dans l'hebdomadaire *Das Reich*, publié par Goebbels, et dans le *Völkischer Beobachter*, le quotidien du parti nazi, on trouve beaucoup de commentaires d'ordre général sur la *Greuelpropaganda* mais peu d'allusions à des allégations précises de la propagande, comme celle selon laquelle les prisonniers de guerre américains et britanniques étaient affamés et torturés et les diverses inventions macabres d'Hollywood, comme celle qui prétendait que les Allemands recueillaient le sang des enfants dans les pays occupés pour le destiner à la Wehrmacht.

La raison de ce relatif silence à propos d'allégations précises de la propagande était sans doute qu'il n'était pas nécessaire, du point de vue allemand, d'examiner son contenu. L'on avait déjà vu cela pendant la première guerre mondiale. La presse allemande traitait donc de la *Greuelpropaganda* à un plus haut niveau et, plutôt que de s'intéresser au contenu précis des histoires, elle cherchait à mettre en évidence les intérêts politiques que servait la propagande et l'étendue et les moyens de l'influence juive dans la presse alliée (voy., par exemple, *Das Reich* du 20 décembre 1942).

## LE RAPPORT DU WAR REFUGEE BOARD : NAISSANCE DE LA LÉGENDE D'AUSCHWITZ

---

147. DUBOIS, p. 137-138, 186-188.

La caution officielle apportée par Washington à l'allégation selon laquelle Auschwitz était un camp d'extermination vint en novembre 1944, après la fin présumée du programme de massacres, sous la forme du rapport du WRB (l'allégation était apparue auparavant à de nombreuses reprises dans la propagande, au cours de 1944 ; nous y reviendrons dans un chapitre ultérieur). La publication du rapport fut annoncée par le *New York Times* du 26 novembre 1944 (p.1) et des extraits en furent donnés.

Le rapport du WRB est présenté comme se composant de deux rapports, l'un écrit par "deux jeunes juifs slovaques" et l'autre par "un commandant polonais", tous trois ayant été détenus à Auschwitz du printemps 1942 au printemps 1944, moment où ils se sont évadés (les deux juifs le 7 avril). Il y a également un bref supplément écrit, nous dit-on, par deux autres jeunes juifs qui s'étaient évadés le 27 mai 1944 et s'étaient rendus en Slovaquie (sous domination allemande jusqu'en 1945) pour rédiger un rapport qui aurait été reçu en Suisse le 6 août 1944. Les auteurs restent dans l'anonymat complet car, nous dit-on en guise d'excuse, "leur noms ne seront pas divulgués pour le moment, dans l'intérêt de leur propre sécurité".

Les récits 1, 2 et 3 constituent la première partie du rapport et le récit 4 la seconde partie. Le premier récit représente l'essentiel du rapport. Il aurait été écrit par un juif slovaque qui était arrivé à Auschwitz le 13 avril 1942 et qui avait reçu un numéro matricule (tatoué sur son sein gauche) aux alentours de 29000. Il tint par la suite les registres de l'infirmerie de Birkenau. Ce premier récit comporte un relevé détaillé des convois arrivés à Auschwitz pendant la période d'avril 1942 à avril 1944, avec les matricules attribués aux arrivants. Environ 55 groupes de convois (il y a parfois plus d'un convoi dans un groupe) sont comptabilisés et les numéros matricules (approximatifs de l'aveu même de l'auteur du récit) attribués aux personnes de chaque groupe sont donnés. Les numéros commencent à 27400 et vont jusqu'à 189000 selon le système de numérotation consécutif, un même numéro n'étant jamais utilisé deux fois. Pour chaque groupe sont indiquées les nationalités ainsi que d'autres informations (juif ou aryen, prisonniers politiques ou autres, les noms de certains détenus, le nombre de ceux qui étaient "gazés" au lieu d'être enregistrés, etc.). Le rapport du WRB, s'il est approximativement exact sur ces points (en interprétant les personnes "gazées" comme n'ayant jamais existé ou ayant été envoyées vers une autre destination), est l'une des quelques sources connues comportant un nombre important de renseignements de ce genre (une autre source est la série de rapports de la Croix-Rouge néerlandaise dont il est question dans l'Annexe C).

Presque tous ces renseignements sont donnés par l'auteur du premier récit du rapport du WRB mais, après son évasion, les auteurs du troisième récit, supplémentaire, du rapport ont tenu cette comptabilité pour la période comprise entre le 7 avril et le 27 mai 1944 et l'ont ajoutée au rapport.

Le deuxième récit du rapport aurait été écrit par un juif slovaque arrivé au camp de Lublin vers le 4 juin 1942 mais qui fut envoyé à Auschwitz vers le 30 juin 1942. Selon le premier récit du rapport, il aurait alors reçu un numéro matricule aux alentours de 44000 qui fut tatoué sur son avant-bras gauche (le système de tatouage avait changé). Les deux auteurs des deux premiers récits du rapport sont les deux jeunes juifs slovaques qui s'étaient échappés ensemble le 7 avril 1944. Le troisième récit du rapport est le bref supplément et le quatrième récit est rédigé par le "commandant polonais".

Le fait que les auteurs soient restés anonymes est certainement un point faible du rapport, mais c'est le contenu même de ce rapport qui nous fait douter de sa vraisemblance. L'examen montre que les informations données dans ce rapport, dont la véracité oscille très probablement entre la totalité et la moitié, peuvent avoir été élaborées à partir de renseignements fournis par l'espionnage et non à partir de rapports de "deux jeunes juifs slovaques et d'un commandant polonais" qui "se sont évadés". C'est exactement ce à quoi l'on devrait s'attendre ; les ennemis de

l'Allemagne disposaient de certains moyens pour rassembler des informations sur les camps allemands et sur ce qui se passait en Europe et ont simplement utilisé les renseignements recueillis par ces méthodes conventionnelles (en y apportant de sérieuses retouches), pour composer le rapport du WRB. Il n'est tout bonnement pas croyable qu'ils en aient été réduits, concernant le centre industriel d'Auschwitz, à dépendre, pour leurs informations, d'évasions miraculeuses de prisonniers exceptionnellement bien informés. Nous développerons ce point plus loin. Bien entendu, une telle observation n'exclut pas qu'on ait utilisé des rapports fournis par d'anciens travailleurs ou détenus d'Auschwitz, évadés ou autres, pour compléter les renseignements.

Le rapport contient les informations (ou estimations, ou supputations, ou allégations, ou inventions) suivantes :

1. Le nombre de prisonniers à Auschwitz I au mois d'avril 1942, les principales nationalités présentes et les raisons principales de l'internement. Description du système d'immatriculation des détenus et du "système des étoiles" relatif aux insignes portés par les détenus. Une liste de diverses usines de la région (partie I, p. 1-2).

2. Une carte précise de la région, comparable à l'illustration n° 5 (partie I, p. 4).

3. Dimensions du camp d'Auschwitz I, de ses clôtures et de ses miradors. *Idem* pour Birkenau. Description des baraquements (partie I, p. 5-7).

4. En cas de mort naturelle d'un prisonnier, un certificat de décès était établi et envoyé à l'administration centrale des camps, à Oranienburg. Si le détenu était gazé, son nom était inscrit sur un registre spécial et suivi des lettres "S.B." (*Sonderbehandlung*, traitement spécial) (partie I, p. 9).

5. Quatre bâtiments, appelés crématoires I, II, III et IV, étaient utilisés au printemps de 1944 à Birkenau ; l'un d'entre eux, au moins, avait commencé à être utilisé en février 1943. Chaque bâtiment contenait : (a) une salle des fours ; (b) un grand couloir ; (c) une chambre à gaz. Les deux premiers bâtiments contenaient chacun 36 fours et les deux autres 18 chacun. On mettait trois cadavres à la fois dans un four et la crémation durait une heure et demie. On pouvait donc incinérer 6000 cadavres par jour. Cela était considéré à l'époque comme un progrès par rapport à l'incinération dans des fosses (méthode utilisée auparavant) (partie I, p. 14-15).

6. Le produit utilisé pour produire le gaz pour la chambre à gaz était une poudre appelée "Cyklon", fabriquée par une firme de Hambourg. Au contact de l'air, elle dégageait du gaz de cyanure et il fallait environ trois minutes pour tuer tous les occupants de la chambre à gaz. Les boîtes contenant le Cyklon portaient l'inscription "à utiliser contre la vermine" (partie I, p. 16).

7. Des personnalités venues de Berlin assistèrent à l'inauguration du premier crématoire, en mars 1943. Le "programme" comprenait le gazage et la crémation de 8000 juifs de Cracovie. Les invités (aucun nom n'est donné) furent extrêmement satisfaits des résultats (partie I, p. 16).

8. Classement détaillé des numéros matricules et des catégories des détenus à Birkenau en avril 1944 (partie I, p. 23-24).

9. Dans le camp, chaque bloc possède un "chef de bloc" qui a "droit de vie et de mort". Jusqu'en février 1944, près de 50 pour cent des chefs de bloc étaient des juifs, mais Berlin ordonna de mettre fin à cet état de choses. En dessous du chef de bloc, il y a le secrétaire du bloc qui effectue tout le travail administratif. Quand le secrétaire a inscrit une mort par erreur, comme cela arrive souvent, on corrige l'erreur en tuant le détenu qui portait le matricule correspondant. Les corrections ne sont pas admises (partie I, p. 25).

10. Un passage présentant une similitude frappante avec le "testament marqué par le désespoir" de novembre 1942 : "Nous travaillions dans l'immense fabrique de buna où l'on nous conduisait en troupeau tous les matins vers 3 heures [...]. Notre lieu de travail étant situé en dehors de la longue chaîne des postes de

sentinelles, il était divisé en petits secteurs de 10 m ¥ 10 m, chacun gardé par un SS. Quiconque sortait de ce carré pendant les heures de travail était immédiatement abattu sans sommation, pour avoir “tenté de s'évader” [...]. Très peu pouvaient supporter cette contrainte et, bien que l'évasion ne semblât offrir aucune chance de succès, tous les jours il y avait des tentatives” (partie I, p. 30).

11. Une “estimation prudente du nombre des juifs gazés à Birkenau entre avril 1942 et avril 1944”, résumée sous la forme d'un tableau. Ces chiffres furent repris dans le compte rendu du procès du TMI qui fut publié et sont reproduits ici à l'illustration n° 25 (partie I, p. 33).

12. Il y eut une grande agitation après l'évasion des deux jeunes juifs slovaques (ceci est supposé écrit par les auteurs du récit n° 3, supplémentaire), et les amis et les supérieurs des deux évadés furent soumis à un interrogatoire serré. Les deux juifs ayant été “secrétaires de bloc”, tous les juifs exerçant ces fonctions furent remplacés à titre de punition et de mesure préventive. Cela contredit, bien entendu, la “préface” du rapport du WRB, qui laisse entendre que les Allemands ne connaissaient pas l'identité ou même les matricules des deux évadés, puisqu'elle s'abstient de fournir ces informations “dans l'intérêt de leur propre sécurité” (partie I, p. 34).

13. À partir du 15 mai 1944, les juifs hongrois commencèrent à arriver à Birkenau à la cadence d'environ 15 000 par jour. Quatre-vingt-dix pour cent étaient tués immédiatement et, comme cela excédait la capacité des fours crématoires, on en revint à la méthode d'incinération dans des tranchées qui avait existé auparavant. Les dix pour cent qui n'étaient pas tués n'étaient pas non plus enregistrés à Birkenau mais envoyés ensuite dans des camps en Allemagne : Buchenwald, Mauthausen, Gross-Rosen, Gusen, Flossenbourg, Sachsenhausen, etc. (partie I, p. 36-37).

14. Un nouveau système d'immatriculation des détenus fut également établi à la mi-mai 1944. À peu près à la même date, les journaux de Silésie signalèrent une visite de Himmler dans la ville voisine de Cracovie. Cependant, ces journaux omirent manifestement de mentionner que Himmler avait également visité Birkenau à l'occasion de ce voyage et que le groupe qui l'accompagnait fit une visite spéciale au crématoire I (partie I, p. 37-38).

15. À la fin de l'été 1943, une commission composée de quatre juifs néerlandais distingués avait visité Auschwitz pour vérifier les conditions dans lesquelles vivaient les juifs néerlandais (les Allemands leur donnèrent alors de nouveaux vêtements, une meilleure nourriture, etc.). La commission ne vit qu'une partie des juifs néerlandais déportés à Auschwitz mais on lui dit que les autres se trouvaient dans des camps similaires. La commission fut satisfaite de cette explication et signa une déclaration stipulant que tout était en ordre à Auschwitz. Cependant, après avoir signé, les quatre juifs “exprimèrent le désir de voir le camp de Birkenau et en particulier les crématoires au sujet desquels ils avaient entendu raconter certaines histoires [...]. La commission fut alors emmenée à Birkenau [...] et immédiatement au crématoire n° 1. Là, ils furent abattus par derrière. Un télégramme aurait été envoyé en Hollande [= *Pays-Bas*], annonçant qu'après avoir quitté Auschwitz, les quatre hommes avaient été victimes d'un regrettable accident d'automobile” (partie I, p. 38).

16. La région autour d'Auschwitz avait été évacuée dans un rayon de 100 kilomètres et l'on devait démolir les bâtiments qui ne devaient pas être absorbés par le camp (partie II, p. 6).

17. Description de l'hôpital d'Auschwitz I et de son fonctionnement. À l'automne 1942, le taux de mortalité de l'hôpital était si élevé que Berlin demanda des explications. Une enquête révéla que le “médecin du camp” administrait des injections mortelles aux détenus faibles et malades, à certains prisonniers condamnés à mort et à des adolescents considérés comme orphelins. En guise de “punition”, le médecin du camp fut simplement envoyé à l'usine de buna pour remplir les mêmes

fonctions (il s'agit probablement de Monowitz — la SS continuait de fournir certains services au camp administré par Farben) (partie II, p. 8-10).

18. En raison des mauvais traitements, un juif ne pouvait pas survivre plus de deux semaines, quelle que fût sa condition physique (partie II, p. 12).

19. Pendant l'été de 1942, les juifs étaient gazés dans la forêt de bouleaux (*Birkenwald*, où Birkenau était situé) dans des bâtiments hermétiques spéciaux camouflés en douches. Les crématoires n'étant pas terminés, les cadavres étaient enterrés dans des fosses communes, provoquant de la putréfaction. À l'automne de 1942, les quatre crématoires furent achevés et de nombreux cadavres furent exhumés et brûlés (il s'agit du récit du commandant polonais, qui contredit celui des deux jeunes juifs slovaques qui disaient qu'une partie des nouveaux crématoires était entrée en fonctionnement en février 1943 et qu'avant cette date les cadavres étaient brûlés dans des fosses) (partie II, p. 16-17).

20. Détails sur la façon dont on décidait exactement du moment où l'on allait exécuter quelqu'un déjà condamné à mort (partie II, p. 16-17).

Tout cela illustre effectivement le contenu du rapport du WRB. Il s'agit d'un mélange de vérité, de conjectures et d'inventions, la partie s'appuyant sur des faits réels ayant pu être élaborée, et l'ayant manifestement été, d'après des renseignements internes, disponibles en 1944.

La contradiction entre les deux récits des exterminations sert à renforcer la vraisemblance de l'allégation selon laquelle il s'agit de rapports faits spontanément par des détenus évadés, mais il n'est pas sûr que tel ait été le but recherché. La première version, selon laquelle de grands crématoires fonctionnaient à Birkenau au début de 1943 et qu'avant cette date on incinérât des cadavres en masse dans des fosses, est celle qui fut avancée par la suite (ce serait d'ailleurs la bonne version si l'on tient compte de la date à laquelle les crématoires furent achevés et en état de fonctionner), mais la seconde version des fosses communes pourrait également contenir un élément de vérité car il y avait eu une épidémie de typhus pendant l'été, à un moment où les installations de crémation n'étaient pas en nombre suffisant.

Reitlinger utilise le rapport du WRB comme source. Ce n'est pas totalement justifié mais pas non plus totalement injustifié. L'on doit supposer qu'une bonne part des éléments du rapport est véridique. Comme nous le verrons plus loin, la compétence [*c'est-à-dire leur connaissance de la réalité du camp* — NDT] des auteurs du rapport n'est pas contestable. Il est néanmoins évident qu'il faut être prudent à cet égard et n'accepter que ce qui semble confirmé par le bon sens ou par des preuves indépendantes. Étant donné le rôle de propagande et de soutien à la thèse de l'extermination joué par le rapport, mais en se rappelant qu'un mensonge bien fait contient nécessairement beaucoup de vrai, ce raisonnement se justifie parfaitement.

On peut être assez précis sur les chemins par lesquels l'information sortait des camps. Là où il existait une activité industrielle importante, les détenus entraient inévitablement en contact avec de nombreuses personnes qui n'étaient pas des prisonniers du camp (personnel de l'usine, employés des chemins de fer, etc.). Ces contacts furent à la base d'un système étendu de canaux de communication clandestins. Auschwitz offrait naturellement des occasions nombreuses et excellentes de tels contacts et, grâce à l'organisation communiste, il existait des filières très efficaces conduisant vers des centres clandestins à l'extérieur, en particulier dans la ville voisine de Cracovie. Des renseignements sur le camp, comprenant, affirme-t-on, des copies des ordres reçus de Berlin ou d'Oranienburg, sortaient constamment d'Auschwitz. Ces filières étaient également utilisées pour faire parvenir par exemple de l'argent, des médicaments et de faux papiers à l'intérieur du camp. En outre, ainsi que nous le verrons dans un autre contexte au chapitre suivant, les communistes étaient très bien organisés, dans tous les camps, pour écouter clandestinement la radio. S'ils disposaient d'appareils récepteurs, ils avaient aussi certainement des



émetteurs. Des témoins ont affirmé que certains détenus possédaient des postes émetteurs et Reitlinger lui-même croit que les détenus d'Auschwitz en avaient<sup>148</sup>.

Afin de saisir pleinement la nature des filières de renseignement et de propagande qui existaient, nous devons fixer plus spécialement notre attention sur le War Refugee Board et l'OSS. Le WRB a été en permanence informé de ce qui se passait en Hongrie, même après l'occupation allemande en mars 1944. Par exemple, il avait un agent dans le corps diplomatique suédois en la personne de Raoul Wallenberg et il disposait d'autres contacts grâce aux organisations juives. Les dirigeants juifs à Budapest étaient en contact permanent avec ceux de Slovaquie et ceux-ci étaient en contact avec la communauté juive de Pologne, en particulier à Cracovie<sup>149</sup>.

Peut-être plus important que le WRB, bien que son rôle dans la légende soit loin d'être aussi manifeste, est l'OSS (Office of Strategic Services, le service de renseignements américain) qui a précédé la CIA. L'OSS fut créé au début de la seconde guerre mondiale sous la direction du général William Donovan. Sa mission était de recueillir des renseignements de nature politique et de s'occuper, par exemple, de sabotage, de propagande, de guérilla, activités qui se distinguaient des formes plus conventionnelles du renseignement militaire. Cette différence s'apparentait quelque peu à celle qui existait en Allemagne entre les activités du SD et celles de l'Abwehr, bien que des observateurs haut placés à Washington se fussent plaints de ce que l'OSS semblait disposer de moyens financiers illimités et d'une complète liberté d'action.

Hormis quelques rares exceptions, l'OSS n'était pas composé de militaires mais de personnes recrutées dans le civil. On y trouvait ainsi des gens provenant de nombreuses tendances politiques, des communistes aux émigrés monarchistes. Grâce à leur organisation, les communistes représentaient naturellement une force importante au sein de l'OSS, indépendamment de leur nombre.

L'OSS s'occupait activement de propagande. L'OWI (Office of War Information), le service de propagande le plus important des États-Unis pendant la guerre, avait été détaché en tant qu'excroissance de l'OSS en 1942. C'était, avant cette date, le service de propagande de l'“ Office of the Coordinator of Information ” (Donovan) et ce qui restait de l'organisation de Donovan fut rebaptisé OSS. Malgré cette séparation, l'OSS demeura actif dans le domaine de la propagande et, lorsque le PWB (Psychological Warfare Branch) anglo-américain fut créé à l'état-major d'Eisenhower, il puisa son personnel américain à la fois dans l'OWI et dans l'OSS.

Une autre section de l'OSS chargée de la propagande et qui employa un grand nombre d'“ écrivains progressistes ” était le MO (Morale Operations Branch). Le MO était chargé de la “ propagande noire ”, c'est-à-dire qu'il se spécialisait dans l'élaboration de la propagande présentée de façon à ce qu'elle semble venir des rangs mêmes de l'ennemi. Le MO distribuait ainsi de faux journaux et de faux ordres militaires parmi les troupes ennemies, utilisait des émetteurs clandestins censés émettre à partir du territoire ennemi et lançait des rumeurs dans les pays de l'Axe et dans les pays occupés par l'Axe. Son personnel était composé “ de libéraux ainsi que de communistes qui se consacraient tous à l'interprétation idéaliste de la lutte contre le fascisme ”.

Un aspect particulièrement significatif des opérations de l'OSS tenait à ce qu'il s'était assuré la coopération de l'Agence juive en Palestine (qui était en réalité le gouvernement israélien non officiel de l'époque). L'Agence juive, grâce à ses contacts étendus et poussés avec des juifs d'Europe, en particulier dans les Balkans,

148. TMN, vol. 5, p. 820; REITLINGER, p. 466; BORWICZ, p. 66-76.

149. US-WRB (1945), p. 24-33. Sur les contacts des juifs slovaques avec la Pologne, en particulier Cracovie, et avec Budapest, voy. l'ouvrage de NEUMANN ainsi que la déposition de Freudiger: Eichmann, séance 51, Ww1-Eee1; séance 52, A1-Bb1. Le cas de Wallenberg est examiné dans POLIAKOV & WULF (1955), p. 416-420.

était en mesure d'entreprendre de nombreuses et importantes missions pour le compte de l'OSS. Les filières vers les juifs de Hongrie, de Slovaquie et au-delà étaient donc en place.

Enfin, il est intéressant de savoir que l'OSS fut très présent dans le personnel du ministère public lors du procès du TMI, en particulier au début<sup>150</sup>.

Ce qu'il faut bien retenir de cet examen du rapport du WRB n'est certainement pas que ce dernier a été inventé par l'OSS ou le WRB. Je ne connais pas l'identité des auteurs et je ne crois pas que la question soit d'une grande importance. Ce que nous devons principalement retenir est que deux "internationales", l'internationale communiste et l'internationale sioniste, ont joué des rôles importants dans les programmes de renseignement, de propagande et d'assistance aux réfugiés mis en œuvre par les États-Unis. Le WRB, recevant en réalité ses ordres de Harry Dexter White, de Henry Morgenthau Jr et du Congrès juif mondial et d'autres sionistes, et l'OSS, avec son personnel composé de communistes et ses alliés de l'Agence juive, tout cela montre que la situation était parfaitement adaptée à la fabrication d'un mensonge de la propagande sur l'extermination des juifs, bâti autour d'Auschwitz et qui, à titre de précaution, contenait assez de faits réels pour faire croire aux esprits pressés que les allégations étaient vraies.

L'intérieur du camp d'Auschwitz n'était pas, comme on pourrait se l'imaginer, à l'abri du regard des Alliés. L'organisation d'espionnage la plus efficace du monde, à savoir le parti communiste, pouvait transmettre toutes les informations voulues vers n'importe quelle destination et la situation était telle que l'internationale sioniste, omniprésente, était en mesure de fabriquer et de transmettre tous les éléments d'informations lui paraissant appropriés en la circonstance. Même si le contenu du rapport du WRB était entièrement vrai, il n'aurait pas du tout été nécessaire que des détenus s'évadent pour communiquer les "faits" aux Alliés. On nous dit, il faut le noter, que la *totalité* du contenu du rapport du WRB est due à *trois évasions indépendantes* de détenus remarquablement bien informés. Étant donné ce que nous savons des filières de communication qui existaient, c'est stupide à l'extrême.

Les auteurs du rapport du WRB restèrent anonymes un peu plus longtemps que "pour le moment". Le rapport devint une pièce à conviction à Nuremberg sous la cote L-022. Celui qui a rédigé la description, datée du 7 août 1945, accompagnant le document (la "*staff evidence analysis*"), semble chagriné par l'anonymat des auteurs. Il parle d'un certain D<sup>r</sup> Joseph Elias, "pasteur protestant d'origine juive, organisateur de la résistance juive en Hongrie, chef de Jo 'Pasztor Bizottsag, qui interrogea les deux premiers juifs slovaques après leur évasion". Il parle ensuite du "D<sup>r</sup> G. Soos, secrétaire du MFM, mouvement clandestin hongrois, qui apporta en Italie le premier rapport (des deux premiers juifs slovaques)". L'organisation "Jo 'Pasztor" a existé mais l'on ne sait rien, semble-t-il, des activités d'Elias ou de Soos en rapport avec ces affaires. On ne nous dit rien de l'origine des parties du rapport attribuées aux trois autres personnes. Il est dit que R. D. McClelland, le représentant du WRB à Berne, transmet le rapport à Washington au début de juillet 1944 (le supplément n'était vraisemblablement pas inclus).

Le rapport du WRB fut présenté à titre de preuve au TMI par le major Walsh, le 14 décembre 1945, sous la référence L-022<sup>151</sup>. La défense ne fit alors pas d'objection à ce que ce rapport figurât comme pièce à conviction. Lors du procès Farben, l'accusation soumit le rapport (Document Book 89) à titre de preuve mais la défense éleva une objection et cette objection "quant à la pertinence et à l'importance de chacun des documents du livre" fut admise par le tribunal. Le

150. R. H. SMITH, p. 2, 12, 23, 62, 125, 239; KIMCHE & KIMCHE, p. 108.

151. TMI, t. III, p. 571.

résultat de la discussion juridique qui s'ensuivit fut que le tribunal accepta de prendre une très ambiguë "notification judiciaire" des documents<sup>152</sup>.

L'anonymat fut maintenu plusieurs années encore, car, dans la première édition (1953) de *The Final Solution*, Reitlinger considère les auteurs comme anonymes. À propos du début des gazages, il y est fait allusion au "rapport très digne de foi du secrétaire ou *Blockschreiber* de l'infirmerie de Birkenau qui s'évada en Hongrie en avril 1944" (p. 110). Au sujet des juifs de Theresienstadt transférés à Auschwitz, "nous devons ces renseignements, dit Reitlinger, à un médecin juif slovaque qui s'évada en Hongrie en avril 1944. Cet homme, qui était chargé des registres de l'infirmerie de Birkenau [...]" (p. 169-170). Parlant du rapport du WRB, Reitlinger nous dit que "le document le plus important est celui du médecin juif slovaque anonyme qui s'évada en Hongrie en avril 1944" (p. 540). Dans ces trois cas, Reitlinger faisait allusion à l'auteur de la première partie du rapport du WRB qui, dit le rapport, était le juif slovaque qui arriva à Birkenau le 13 avril 1942 et reçut un numéro matricule autour de 29000. Reitlinger parle de lui comme d'un médecin mais le rapport ne précise pas, en fait, quelle était sa profession; il semble qu'il était supposé être un "intellectuel" ou un "employé de bureau".

L'étape suivante semble avoir été la publication en Israël, en 1956, du livre de J. Oskar Neumann, *Im Schatten des Todes*. Neumann avait été l'un des dirigeants des divers conseils et organisations de résistance juifs en Slovaquie. Dans son récit, le rabbin Michael Dov Ber Weissmandel (ou Weissmandl), juif hongrois résidant dans une partie de la Hongrie qui fut annexée par la Tchécoslovaquie après la première guerre mondiale, était le chef de la résistance juive en Slovaquie. Dans la version de Neumann, les deux jeunes juifs slovaques apparaissent à point nommé en Slovaquie ainsi que le major polonais (en réalité, le rapport du WRB ne dit pas vers quel pays le major polonais s'est évadé). Neumann donne l'impression qu'il a réellement rencontré ces personnes: "Pourtant, voici des témoins oculaires qui ont dit toute la vérité." Son récit ne mentionne pas les deux auteurs de la troisième partie supplémentaire du rapport du WRB et ne nous donne ni les noms ni les numéros matricules tatoués des évadés. Comme ils risquaient fort d'être découverts par la Gestapo, qui les recherchait, on les "envoya dans une région montagneuse isolée pour qu'ils se reposent". Le rabbin Weissmandel transmit le rapport à Budapest, en Suisse et à d'autres destinataires, afin d'avertir d'autres juifs et d'apporter de l'aide<sup>153</sup>.

Weissmandel émigra aux États-Unis après la guerre et fonda un séminaire talmudique orthodoxe dans l'État de New York. Il mourut en novembre 1957. Ses mémoires sur la période de la guerre furent cependant publiés après sa mort, en 1960, et malheureusement en hébreu, langue que je ne suis pas capable de lire. Le rapport du WRB est l'un des principaux sujets de son livre. J'ai supposé que sa version était la même, pour l'essentiel, que celle de Neumann; les deux auteurs exerçaient en effet des fonctions semblables et possédaient les mêmes relations. Cependant, je puis me tromper<sup>154</sup>.

## RUDOLF VRBA

L'épisode suivant concerne Reitlinger. L'anonymat des auteurs du rapport du WRB est un trait frappant et fâcheux de la première édition du livre de Reitlinger, et je suis sûr que son auteur s'en est rendu compte. Cela l'a certainement ennuyé car il semble s'être mis à la recherche des auteurs du rapport. Il écrit en effet dans la seconde édition, publiée en 1968, que Rudolf Vrba, auteur de la partie "la plus

152. DUBOIS, p. 173-175.

153. NEUMANN, p. 178-183.

154. *New York Times*, 30 novembre 1957, p. 21; *Encyclopedia Judaica*, vol. 16, p. 418-419.

importante” du rapport, c’est-à-dire de la première partie du premier récit, “ exerçait dans un hôpital de Cardiff en 1960”. Le contact établi par Reitlinger avec Vrba en 1960 semble être ainsi à l’origine de la première apparition d’un auteur présumé du rapport dans une étude historique. La ville de Cardiff, au pays de Galles, ne se trouve, soit dit en passant, qu’à 240 km environ du domicile de Reitlinger, dans le Sussex. Reitlinger ne cite le nom d’aucun des autres auteurs. Il déclare, à propos d’un livre polycopié publié par Silberschein, délégué, en compagnie de Riegner, du Congrès juif mondial en Suisse, qu’il contient la “ version complète” du rapport <sup>155</sup>.

Les auteurs des deux premiers récits du rapport du WRB (les deux premiers jeunes juifs slovaques) sortirent de l’anonymat lors du procès Eichmann, en 1961. Deux témoins firent une déposition au sujet du rapport, qui fut présenté à titre de preuve avec l’explication que les deux premiers jeunes juifs slovaques étaient Alfred Wetzler (ou Weczler) et Rudolf Vrba (ex-Rosenberg ou Rosenthal, qui vivait alors en Angleterre). Le document fut rejeté au motif que certaines contradictions dans les chiffres qui étaient présentés nécessitaient des explications supplémentaires. C’est pourquoi, alors que le procès était déjà fort avancé, l’accusation produisit une attestation sous serment signée de Vrba. Elle explique la manière dont Vrba est parvenu aux chiffres extraordinairement détaillés concernant les convois de déportés à Auschwitz et qui constituent la principale particularité du rapport du WRB. Sa déposition donne l’impression que, bien qu’ayant reçu l’aide de diverses personnes, il était le seul à établir les chiffres. Par ailleurs, il ne donne pas le nom du compagnon qui se serait évadé avec lui en avril 1944 ; il ne le mentionne même pas. Il parle d’un certain Philip Müller, qui l’aida un peu à calculer ses chiffres, car Müller “ est apparemment le seul rescapé encore en vie”. La déposition de Vrba fut rejetée par le tribunal qui estima que l’accusation n’avait aucune excuse de ne pas l’avoir fait venir à Jérusalem pour déposer <sup>156</sup>.

Vrba comparut au procès d’Auschwitz à Francfort, en 1964. Son livre *I Cannot Forgive* (écrit en collaboration avec Alan Bestic) parut également en 1964, peu de temps avant la comparution de Vrba à Francfort. On vit comparaître également le compagnon de Vrba lors de son évasion présumée ; Alfred Wetzler était, dit-on, l’autre jeune juif slovaque. Wetzler avait (en 1964) 46 ans et était fonctionnaire en Tchécoslovaquie. Il était arrivé à Auschwitz le 13 avril 1942 et avait reçu le numéro matricule 29162. Il avait été secrétaire de bloc à Birkenau. Vrba était un biochimiste de 40 ans qui vivait en Angleterre. Il était arrivé à Auschwitz le 30 juin 1942 et avait reçu le numéro matricule 44070. Il avait également été secrétaire de bloc à Birkenau. Ils s’étaient évadés, déclarèrent-ils, le 7 avril 1944 et avaient atteint Bratislava (Tchécoslovaquie) où ils firent leur rapport aux anciens de la communauté juive ainsi qu’au nonce du pape. Le rapport fut transmis clandestinement à Budapest par le rabbin Weissmandel <sup>157</sup>.

La version de 1964 diffère, par conséquent, de ce qui avait été dit en 1945 aux auteurs de l’analyse des pièces à conviction lors du TMI. La contradiction apparente la plus sérieuse réside cependant dans l’identité de celui à qui revient le mérite d’avoir rapporté les chiffres relatifs aux transports de détenus à Auschwitz. Dans son affidavit de 1961 (où il ne mentionne pas Wetzler) et dans sa déposition de Francfort, Vrba se présente comme le principal responsable du calcul des chiffres. En revanche, le rapport du WRB, tout en attribuant la paternité des chiffres aux deux hommes, reproduit les chiffres de la première partie du rapport, dont l’auteur est supposé être Wetzler.

155. REITLINGER, p.115n, 182, 590-591.

156. Eichmann, séance 52, M1, N1, W1-Aa1 ; séance 71, Ff1 ; séance 72, II-M1 ; séance 109, J1-L1, R1, S1. L’affidavit est reproduit par VRBA & BESTIC, p.273-276.

157. NAUMANN, p.290-291 ; LANGBEIN, vol.1, p.122-125 ; vol.2, p.968, 971.

Vrba n'explique pas, dans son livre de 1964, pourquoi il a attendu 16 ans avant de raconter son évasion d'Auschwitz ni comment et à qui il a remis les statistiques qui furent publiées ultérieurement par Washington. Son livre suit, en gros, ce qui est publié dans le rapport du WRB, avec quelques contradictions d'importance diverse. Vrba écrit ainsi dans son livre (p. 128) que les jeunes filles travaillant au "Canada" étaient en très bonne santé, mais, selon le rapport du WRB (partie I, p. 31), ces femmes étaient "battues et brutalisées et leur mortalité était bien plus grande que celle des hommes". Il y a d'autres bizarreries dans son livre comme lorsqu'il prétend avoir aidé à construire les crématoires (p. 16, non mentionné dans le rapport du WRB) et lorsqu'il décrit un raid aérien des Alliés le 9 avril 1944, dont il n'existe aucune trace (p. 233 ; il dit que Wetzler et lui se sont dissimulés dans un tas de bois pendant trois jours, à Auschwitz, après leur évasion du 7 avril. L'éventualité d'un raid aérien allié en avril est traitée au chapitre V). C'est tout juste si Wetzler est mentionné dans le livre de Vrba. Ce dernier ne dit rien du major polonais ou des deux juifs qui se seraient échappés par la suite pour compléter les chiffres des transports pour Auschwitz. Dans le livre, les autres prisonniers l'appellent "Rudi", bien que son nom d'origine, et le nom sous lequel il aurait été connu à Auschwitz, soit censé avoir été Walter Rosenberg (point que le livre de Vrba ne soulève pas mais dont il est question ailleurs, par exemple dans *They Fought Back*, publié sous la direction de Yuri Suhl, et dans *Fighting Auschwitz*, de Josef Garlinski). Vrba ne dit rien d'une retraite dans la montagne pendant laquelle il se serait reposé après son évasion.

Tout aussi probants, pour notre évaluation critique de l'histoire de Vrba, que ses diverses contradictions avec le rapport du WRB ou avec des faits connus sont le ton général du livre et la description de la manière dont se comportaient au camp diverses personnes. Bien que le livre offre à cet égard du début à la fin des éléments complètement incroyables, le meilleur exemple en est la description par Vrba d'une prétendue visite de Himmler, le 17 juillet 1942 (p. 9-15, non mentionnée dans le rapport du WRB). On aligna les prisonniers pour l'inspection et l'orchestre était prêt à jouer lorsque Himmler arriva. Pendant qu'ils attendaient, le chef d'orchestre

était là, baguette en suspens, immobile, prêt à attaquer le morceau de musique en l'honneur de l'illustre invité.

À cet instant la catastrophe éclata, celle que chaque acteur redoute. Le moment d'horreur que seules les grandes occasions suscitent, la crise qui ne survient que dans les moments fatidiques.

Au dixième rang, notre chef de block découvrit que Yankel Meisel n'avait pas le nombre réglementaire de boutons à sa veste. Il fallut quelques secondes pour qu'il réalisât l'énormité du crime ! Le chef de block l'assomma alors d'un seul coup...

Hors de notre vue... Yankel fut battu à mort.

[...] Himmler et sa suite n'étaient plus qu'à vingt pas. La baguette se mit en mouvement [...] et l'orchestre suivit [...] avec un extrait d'*Aïda* : La Marche Triomphale.

[*La suite ne figure pas dans la version française publiée chez Ramsay en 1988.*]

[...] Il nous fit aligner et lâcha : Je suis le Reichsführer. Voyons comment vous vous conduisez devant moi.

Il marcha lentement le long des rangs, petit tueur imitant un plus grand tueur, nous fixant chacun à notre tour. S'il découvrait des ongles sales ou des chaussures en bois mal noircies, il hurlait des insultes au coupable et le frappait de sa lourde canne en bambou. Il nous inspecta même derrière les oreilles, comme l'aurait fait une infirmière, puis il alla rôder dans les baraques à la recherche de couvertures qui n'auraient pas été pliées avec précision.

Vrba mentionne une seconde visite de Himmler (p. 15-19 ; la visite semble correspondre à la visite, en mars 1943, de dignitaires venus de Berlin pour assister à un gazage) en janvier 1943 pour assister au gazage de 3 000 juifs polonais. L'événement était prévu pour 9 heures du matin mais Himmler mit deux heures

pour finir son petit déjeuner, de sorte que les 3 000 juifs durent attendre jusqu'à 11 heures dans la chambre à gaz. Himmler assista finalement au gazage, gai et détendu, bavardant avec le commandant et d'autres personnes, jetant de temps en temps un coup d'œil par le judas pour observer les juifs en train d'être gazés.

Le livre réussit à maintenir ce ton absolument incroyable de bout en bout, comme l'on peut s'en assurer à la lecture, si toutefois on parvient à la supporter.

Reitlinger ne cite nulle part le livre de Vrba dans la seconde édition de son ouvrage. De Vrba, il écrit qu'il est l'auteur de la partie la "plus importante" du rapport du WRB, la première section, bien que les éléments dont nous disposons montrent que ce rôle devrait être attribué à Wetzler. Il ne semble pas important ou significatif à Reitlinger que Vrba n'ait eu que 18 ans lorsque, prétend-il, il commença de réunir les données numériques et autres concernant les transports pour Auschwitz, avec l'intention de transmettre ces informations au monde extérieur.

À ma connaissance, l'anonymat du major polonais n'a pas été levé. Erich Kulka, de l'Université hébraïque de Jérusalem, dans un chapitre du livre de Suhl, donne des noms pour les deux auteurs de la section complémentaire (Czeslaw Mordowicz, qui changea son nom en Petr Podulka, et Arnost Rosin, qui changea le sien en Jan Rohac) mais je ne sais rien de ces personnes sinon qu'elles sont restées silencieuses sur leurs exploits héroïques pendant un nombre d'années encore plus grand que Vrba et Wetzler. Qui plus est, ni Elias, ni Soos, ni Vrba (en tant que Vrba ou en tant que Rosenberg), ni Weissmandel n'ont comparu à la barre des témoins dans l'un des procès de Nuremberg, malgré le rôle parfois contesté joué par le document L-022 lors de ces procès.

Les archives du Service international de recherches d'Arolsen, en Allemagne de l'Ouest, signalent que deux juifs nommés Wetzler et Rosenberg se sont bien échappés le 7 avril 1944, ce qui s'accorde avec la partie du *Kalendarium* publiée par le gouvernement polonais en 1964 dans le n° 7 des *Hefte von Auschwitz*, qui déclare également que deux juifs nommés Mordowicz et Rosin s'échappèrent le 27 mai 1944. Comme il y eut de nombreuses évasions d'Auschwitz réussies durant cette période (beaucoup plus que Vrba semble le penser — comparez p. 217 de Vrba avec les remarques de Garlinski à propos des évasions), il se peut que cette information soit exacte, mais elle n'établit toujours pas l'identité des auteurs du rapport du WRB, d'autant plus qu'on nous dit aujourd'hui qu'après s'être échappés les quatre juifs adoptèrent des noms d'emprunt pour se cacher et que trois d'entre eux gardèrent ces nouveaux noms après la guerre plutôt que de reprendre leurs véritables noms.

On ne connaîtra probablement jamais complètement les détails qui se cachent derrière la fabrication du rapport du WRB, mais il est tout à fait possible que ses créateurs soient allés jusqu'à feindre l'existence d'un rapport miraculeusement passé en Slovaquie puis en Suisse. S'il a été écrit en Slovaquie, il paraît alors évident que le rabbin Weissmandel devrait en être considéré comme le coauteur. Il est également possible, comme on l'a prétendu, que le rapport ait été donné au chargé d'affaires du Pape en Slovaquie, Giuseppe Burzio, et qu'il ait été transmis par ce dernier à Rome. Il est certain que Burzio fut contacté par des propagandistes juifs et qu'il transmit au moins certaines de leurs "informations" à Rome. Comme exemples de ce que Burzio transmettait au Vatican, il y a les allégations de mars 1942 selon lesquelles les Allemands enlevaient de jeunes femmes juives à leur famille pour en faire des prostituées pour les soldats allemands sur le front de l'Est (une totale invention) et une lettre du début 1943 d'un prêtre de Bratislava affirmant que des sources juives et des sources allemandes sérieuses lui avaient parlé des fabriques de savon alimentées par les cadavres de juifs gazés ou tués à la mitrailleuse. Il ne nous importe guère de savoir si Burzio transmettait de tels éléments par simple routine ou parce qu'il y ajoutait foi, ce qui semble d'ailleurs bien avoir été le cas. Le Vatican reçut et classa de nombreux rapports de ce genre pendant la guerre mais il n'y ajouta jamais foi. Sa position actuelle est que, durant la guerre, ni lui ni les

“ agences juives ne savaient que les déportations faisaient partie d’une opération générale d’anéantissement de masse” (voy. également l’Annexe E<sup>158</sup>).

Il est manifeste en tout cas que le rapport du WRB est apocryphe. Les données qu’il renferme ne sont pas le genre d’informations que des évadés auraient emportées avec eux ; l’allégation selon laquelle deux autres juifs se sont échappés plus tard pour compléter ces données est plus que doublement ridicule. Au lieu de présenter au public, immédiatement après la guerre, les auteurs présumés du rapport afin de donner davantage de poids au mensonge, il semble qu’on ait jugé le procédé inutile avant qu’un auteur ne fasse son apparition seize ans après les événements, et cela pour une raison quelconque (probablement la curiosité de Reitlinger). On ne peut croire à l’histoire de cette personne.

Ainsi naquit la légende d’Auschwitz.

---

158. *New York Times*, 27 avril 1974, p. 7 ; *Actes et documents*, vol. 8, p. 476, 486-489 ; vol. 9, p. 40, 178n.





## CHAPITRE IV

### AUSCHWITZ

#### LA STRUCTURE DE LA LÉGENDE

Examinons à présent la version de l’ “ extermination ” que l’on nous offre en ce qui concerne plus particulièrement Auschwitz.

Les procès qui produisent les éléments de preuves sur lesquels s’appuient les allégations d’extermination eurent lieu dans une Allemagne abattue, minée par la faim, dont les habitants ne pouvaient que se plier aux vœux des puissances occupantes. Telle était la réalité politique de la situation. Pour mémoire, rappelons que c’est l’ “ internationale sioniste ” qui prépara les accusations précises d’extermination qui avaient été lancées et auxquelles les fonctionnaires haut placés et bien informés de Washington n’avaient accordé aucun crédit. Le personnage principal de l’organisation du système judiciaire des procès pour crimes de guerre n’était autre que le procureur américain au procès du TMI. Les juges de ce tribunal s’étaient exprimés auparavant sur la culpabilité manifeste des accusés et le verdict créait un précédent judiciaire contraignant pour les procès suivants, dont les plus importants furent organisés par Marcus, sioniste à tous crins, futur héros de l’État d’Israël, alors chef du Bureau des crimes de guerre, un service qui avait pratiqué la torture de témoins dans le cadre de certains procès. L’ “ honneur ” des États conduisant les procès exigeait que fût démontrée la thèse de l’extraordinaire brutalité des nazis. Dans ces conditions, il est difficile de s’attendre à autre chose qu’à une mise en scène ; ce chapitre et le suivant montrent que les accusations concernant Auschwitz sont conformes à ce que l’on pouvait en attendre.

Nous devons d’abord nous demander quel est l’attribut essentiel, la “ marque de fabrique ” d’une mystification de ce genre. Aucun auteur n’inventerait une histoire fautive dans tous ses détails ou dans la plupart d’entre eux ; une histoire peut comporter quatre-vingt-dix pour cent de faits réels et pourtant défendre une thèse principale dénuée de tout fondement. Ayant fait ce constat, l’auteur de la mystification est conduit à adopter la méthode la plus sûre qui consiste à déformer la signification de faits réels.

Telle est la base de la légende de l’extermination concernant Auschwitz. Nous montrons ici que tous les faits réels que contient cette légende avaient (nous disons bien *avaient* et non *pouvaient avoir*) une signification relativement normale, sans aucun rapport avec l’extermination d’êtres humains. Ainsi, ceux qui parlent d’extermination doivent soutenir une thèse qui implique une double interprétation des faits. Cependant, en tenant compte de ce qui vient d’être noté, le lecteur impartial devrait déjà être de mon avis : la nécessité nous est apparue d’une double interprétation des faits, marque de fabrique de la mystification.

L'analyse fera apparaître une autre marque de fabrique qui n'est pas si évidente pour l'instant. Les faits qui contredisent les allégations d'extermination seront notés et, pour ceux qui croient encore à ces allégations, ces faits sont des "mystères". Les contradictions, les invraisemblances et les mensonges manifestes apparaîtront et c'est alors que nous porterons le coup de grâce, un fait contredisant les allégations d'extermination, d'une portée si considérable qu'il rend inutile toute discussion des "mystères".

## LA "CONFESSION" DE HÖSS

De mai 1940 jusqu'à la fin de 1943, le commandant d'Auschwitz fut le colonel Rudolf Höss. Pendant le procès du TMI, il avait signé plusieurs affidavits (déclarations écrites sous serment) pour l'accusation dont le plus connu porte la date du 5 avril 1946<sup>159</sup>. Comme cela s'est couramment pratiqué lors du TMI et du TMN, il fut ensuite appelé à la barre par l'avocat de Kaltenbrunner, le 15 avril 1946<sup>160</sup>. Sa déposition consista pour l'essentiel à confirmer, au cours du contre-interrogatoire, son affidavit du 5 avril et à y apporter quelques éléments supplémentaires.

Höss est pour tout le monde le témoin vedette de l'accusation et, malgré le fait que la légende d'Auschwitz trouve son origine dans le rapport du WRB, les mythologues de l'extermination considèrent pour l'essentiel l'affidavit de Höss comme la version exacte de l'extermination à Auschwitz ou, plus exactement, comme la charpente de cette version. Tous les tenants de la légende de l'extermination à Auschwitz présentent une histoire dont les termes sont les mêmes que ceux de l'affidavit de Höss, avec seulement des différences dans les chiffres tirés du TMI, du TMN et de sources similaires. Aucun des principaux mythologues ne met en avant le rapport du WRB et seul Reitlinger semble percevoir que ce rapport constitue un problème d'une certaine importance.

L'affidavit de Höss servira également de charpente à notre analyse. Nous le reproduisons ici dans sa totalité avant d'en passer en revue les différents points, tout en accordant aux éléments de preuves supplémentaires l'attention qu'ils méritent. L'inévitable dualité apparaîtra comme un trait indéniable, de même qu'apparaîtront les contradictions, les incohérences, les invraisemblances grossières et les mensonges. L'analyse révélera en partie le contexte psychologique des procès.

Nous avons veillé à ce que l'on puisse contrôler l'interprétation que nous avons faite des sources, même pour les exemples où nous avons jugé plus commode de nous référer à Hilberg ou à Reitlinger plutôt qu'au document original, auquel le lecteur ne serait peut-être pas en mesure d'accéder facilement.

### L'AFFIDAVIT DE HÖSS

Je soussigné, Rudolf Franz Ferdinand Höss, déclare sous serment ce qui suit :

1. J'ai quarante-six ans et je suis membre du NSDAP depuis 1922 ; des SS depuis 1934 ; des Waffen-SS depuis 1939. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1934, je fais également partie de ce qu'on appelle la Formation à la Tête de Mort (*Totenkopf Verband*).

2. Depuis 1934, j'ai été employé, sans interruption, dans l'administration des camps de concentration, et j'ai fait mon service à Dachau jusqu'en 1938 ; puis, comme chef adjoint à Sachsenhausen de 1938 au 1<sup>er</sup> mai 1940, date à laquelle je fus nommé commandant d'Auschwitz. J'ai dirigé Auschwitz jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1943, et j'estime qu'environ 2 500 000 victimes y furent exécutées et exterminées par le gaz et par les flammes ; tandis que 500 000 y périrent par la faim et par des maladies diverses, ce qui donne un chiffre total d'environ 3 millions de décès. Ce chiffre représente à peu près 70 ou 80 % de toutes les personnes qui furent expédiées à Auschwitz

---

159. PS-3868.

160. TMI, t. XI, p. 408-433.

en qualité de prisonniers ; le reste fut sélectionné et employé à des travaux forcés dans les établissements industriels des camps de concentration. Parmi les personnes exécutées et brûlées se trouvaient environ 20 000 prisonniers de guerre russes (qui avaient été sélectionnés préalablement par la Gestapo dans les camps de prisonniers de guerre) ; ceux-ci avaient été affectés à Auschwitz aux transports de la Wehrmacht, lesquels se trouvaient sous le commandement d'officiers réguliers et des hommes de la Wehrmacht. Le reste du total des victimes comprenait environ 100 000 juifs d'Allemagne et un nombre considérable de ressortissants, *la plupart* juifs, de Hollande, de France, de Belgique, de Pologne, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Grèce ou d'autres pays. Environ 400 000 juifs hongrois furent exterminés par nous durant l'été 1944, rien qu'à Auschwitz.

3. Le WVHA (Office central de l'économie et de l'administration), sous la direction du général Oswald Pohl, était responsable de toutes les affaires administratives des camps de concentration, telles que logement, nourriture, soins médicaux. Avant la création du RSHA, la police secrète d'État (Gestapo) et le Bureau du Reich de la police criminelle étaient responsables des arrestations, de l'envoi dans les camps de concentration, des punitions et des exécutions qui y avaient lieu. Après la création du RSHA, toutes ces fonctions furent exercées comme auparavant, mais sur les ordres signés par Heydrich, chef du RSHA. Du temps où Kaltenbrunner était le chef du RSHA, les ordres concernant les mises en détentions, les envois, les punitions et les exécutions individuelles étaient signés par Kaltenbrunner ou Müller, chef de la Gestapo, représentant de Kaltenbrunner.

4. Les exécutions en masse par les gaz ont commencé au cours de l'été 1941 et ont duré jusqu'à l'automne de 1944. Je surveillais personnellement les exécutions à Auschwitz, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1943, et je sais, par les fonctions que j'ai continué à remplir à l'Inspection générale des camps de concentration du WVHA, que ces exécutions en masse ont continué comme je l'ai dit plus haut. Toutes les exécutions par les gaz avaient lieu sur l'ordre direct du RSHA, sous sa surveillance et sa responsabilité. Je recevais directement du RSHA tous les ordres concernant la mise en pratique de ces exécutions en masse.

5. Le 1<sup>er</sup> décembre 1943, je fus nommé chef du Bureau I, du Groupe D, du WVHA, et, dans ce bureau, j'étais responsable de la coordination de toutes les affaires qui se présentaient entre le RSHA et les camps de concentration sous l'administration du WVHA. J'occupai ce poste jusqu'à la fin de la guerre. Pohl, chef du WVHA, et Kaltenbrunner, chef du RSHA, tenaient souvent conseil au sujet des camps de concentration et entraient plus d'une fois en contact, soit par écrit, soit oralement. Le 5 octobre 1944, à Berlin, je transmis un rapport détaillé à Kaltenbrunner, dans son bureau du RSHA, rapport relatif au camp de concentration de Mauthausen. Kaltenbrunner me demanda un résumé oral de ce rapport et me dit de réserver toute décision jusqu'à l'examen du rapport dans tous ses détails. Ce rapport traitait de l'envoi dans les camps de travail de plusieurs centaines de prisonniers, qui avaient été condamnés à mort... qu'on appelait "prisonniers anonymes".

6. La "solution finale" signifiait l'extermination de tous les juifs en Europe. En juin 1941, je reçus l'ordre de créer des installations d'extermination à Auschwitz. À ce moment, il y avait déjà trois autres camps d'extermination dans le Gouvernement général [de Pologne] : à Belzec, Treblinka et Wolzek. Ces camps étaient placés sous la direction de la Sûreté générale et du SD. J'avais visité Treblinka pour voir de quelle manière l'extermination s'y effectuait. Le commandant du camp me dit avoir liquidé 80 000 personnes en six mois. Il avait eu à s'occuper plus spécialement de la liquidation des juifs du ghetto de Varsovie. Il avait employé du gaz monoxyde et, à mon avis, ses méthodes n'étaient pas très efficaces. Aussi, après avoir fait construire les bâtiments d'extermination, me décidai-je à employer le Cyclon B, un acide prussique cristallisé que nous introduisions dans la chambre à gaz par une petite ouverture. Il fallait de trois à quinze minutes pour tuer les hommes se trouvant dans la chambre à gaz, selon les conditions climatiques. Nous constations qu'ils étaient morts par le fait qu'ils cessaient de râler. Nous attendions d'habitude une demi-heure avant de rouvrir les portes pour enlever les cadavres. Après les avoir emportés, notre kommando spécial s'emparait des bagues et des dents en or des cadavres.

7. Une autre amélioration apportée aux méthodes, par rapport à celles de Treblinka, fut que nous fîmes construire des chambres à gaz pouvant contenir 2 000 personnes à la fois, tandis que les 10 chambres à gaz de Treblinka ne pouvaient en contenir que 200 chacune. Notre méthode pour sélectionner les victimes était la suivante : à Auschwitz, deux médecins SS avaient la tâche d'examiner les arrivages de transports de prisonniers. Les prisonniers devaient passer devant l'un de ces médecins, qui faisait connaître sa décision sur-le-champ. Ceux qui étaient jugés aptes au travail étaient envoyés dans les camps ; les autres étaient dirigés immédiatement sur les lieux d'extermination. Les enfants en bas âge furent exterminés sans exception, étant donné que, par

suite de leur âge même, ils étaient incapables de travailler. Un autre progrès par rapport à Treblinka est que les victimes, à Treblinka, savaient presque toujours qu'elles allaient être exterminées, tandis qu'à Auschwitz, nous leur faisons croire qu'elles allaient subir un traitement dont le but était de les épouiller. Naturellement, elles avaient souvent découvert nos intentions véritables et nous avions à combattre par conséquent des révoltes et bien des difficultés. Très souvent, des femmes dissimulaient leurs enfants sous leurs vêtements mais, bien entendu, toutes les fois qu'ils étaient découverts, nous les envoyions dans les chambres à gaz avec les autres. Nous devons procéder à ces exterminations en secret, mais l'odeur infecte et nauséabonde, produit de la perpétuelle combustion des corps, envahit toute la région, si bien que les habitants des communes aux alentours savaient fort bien qu'à Auschwitz des exterminations étaient en cours.

8. De temps à autre, des prisonniers spéciaux arrivaient du Bureau local de la Gestapo. Les médecins SS les mettaient à mort par des piqûres d'essence. Les médecins avaient pour instruction de remplir des feuilles de décès régulières et ils avaient toute liberté pour indiquer n'importe quelle cause de décès.

9. De temps à autre, des expériences médicales furent faites sur des prisonnières, entre autres la stérilisation et des expériences relatives au cancer. La plupart des personnes qui moururent des suites de ces expériences avaient été préalablement condamnées à mort par la Gestapo.

10. Rudolf Mildner était le chef de la Gestapo de Kattowitz et *en cette qualité il était le chef du département politique d'Auschwitz où il procéda à des interrogatoires musclés* de mars 1941 environ à septembre 1943. Il envoyait souvent des prisonniers à Auschwitz pour y être incarcérés ou exécutés. Il a visité Auschwitz à plusieurs reprises. Le tribunal de la Gestapo, le SS Standgericht, qui jugeait des personnes accusées de délits divers, comme les prisonniers de guerre évadés, etc., se réunissait fréquemment dans le camp d'Auschwitz et Mildner assistait souvent au procès de ces personnes, qui étaient habituellement exécutées à Auschwitz à la suite de leur condamnation. J'ai conduit Mildner à travers l'usine d'extermination d'Auschwitz et il s'y intéressa immédiatement car il devait envoyer les juifs de son territoire se faire exécuter à Auschwitz.

Je comprends l'anglais tel qu'il est écrit ci-dessus. Les déclarations précédentes sont authentiques ; la présente déclaration est faite par moi volontairement et sans contrainte ; après relecture de la déclaration, j'ai signé et fait de même à Nuremberg, Allemagne, le cinquième jour du mois d'avril 1946.

Rudolf Höss

Le "NSDAP" désigne le parti nazi, *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei* (Parti national-socialiste des travailleurs allemands).

Il convient de signaler, précision qu'on ne trouve pas dans l'affidavit et à laquelle certains pourraient attacher de l'importance, que Höss, alors qu'il était un militant nationaliste dans les années vingt, avait commis un assassinat politique qui lui avait valu cinq ans de prison<sup>161</sup>, et qu'il avait commencé sa carrière dans les camps de concentration en 1934, à Dachau, avec le grade de caporal. Il peut donner l'impression d'être monté en grade avec une rapidité exceptionnelle puisque, en 1945, pendant les dernières semaines de la guerre, il était colonel et était engagé dans des négociations relatives aux camps de concentration avec la Croix-Rouge et des représentants de pays neutres<sup>162</sup>. Il est très probable que son grade subalterne de 1934 a été dû à des limitations artificielles, imposées pour des raisons politiques, dues aux dimensions de la SS. Son avancement rapide fut probablement le résultat de l'expansion de la SS après la purge des SA de Röhm, en juin 1934, et de l'expansion plus grande encore qui eut lieu après le déclenchement de la guerre.

---

161. HILBERG, p. 575 ; REITLINGER, p. 113.

162. REITLINGER, p. 113, 502, 516-517 ; Croix-Rouge (1947), p. 95, 98, 103-104.

## DES CONTRADICTIONS POUR COMMENCER

Nous allons analyser à présent les points importants de l'affidavit. Le plan de Birkenau est reproduit à l'illustration n° 29 et s'appuie sur des renseignements rassemblés lors du "procès d'Auschwitz" de 1963-1965 mais le rapport du WRB présente un plan similaire <sup>163</sup>.

### Paragraphe 2

Nous aurions pu un peu mieux voir le centre et l'ensemble de l'affaire si Höss avait brièvement indiqué la nature des "établissements industriels des camps de concentration" d'Auschwitz et l'énorme importance que ces établissements revêtaient pour les Allemands. Dans toute la transcription du TMI, il semble n'y avoir qu'une seule référence spécifique à la nature de l'activité industrielle d'Auschwitz. Elle se trouve dans la déposition de la prisonnière politique Vaillant-Couturier lorsque celle-ci fait allusion, en passant, à une "fabrique de munitions" (il s'agit sans doute de l'usine de fusées de Krupp) et à une grande usine de buna, mais, comme elle n'y a pas travaillé, elle ne peut pas dire ce qu'on y faisait <sup>164</sup>. Il se peut qu'il y ait d'autres références, en particulier dans les documents, mais, dans ce cas, elles sont enfouies profondément dans la masse des textes.

Le chiffre de 2 500 000 victimes gazées n'est pas le seul que cite Höss ; en privé, à l'époque de sa déposition ainsi que lors de son procès en Pologne, en 1947 (il fut pendu), il employa le chiffre de 1 135 000. Le chiffre le plus bas allégué par ceux qui soutiennent que les gazages ont eu lieu est de 750 000 <sup>165</sup>. Les Russes ont parlé de 4 000 000, chiffre comprenant des tués par "injections, mauvais traitements, etc.", mais le chiffre le plus élevé qui ait été allégué semble être 7 000 000 <sup>166</sup>.

La remarque au sujet des 400 000 juifs hongrois s'accordait avec l'étrange accent qui a été mis, dans la légende, sur les juifs hongrois. Cet accent existait bien avant l'affidavit de Höss et a duré jusqu'à aujourd'hui. C'est le 5 mai 1944 qu'Eichmann aurait proposé, par l'intermédiaire de Joel Brand, d'échanger "des camions contre des juifs hongrois" avec les Alliés occidentaux <sup>167</sup>. Cette attention accordée aux juifs hongrois et qui dure encore semble due au fait que l'on s'est polarisé, depuis 1960, sur les activités d'Eichmann. La seule explication que je puisse offrir de son origine est que les problèmes des juifs hongrois ont débuté en mars 1944 avec l'occupation de la Hongrie par les Allemands, en même temps que le démarrage des activités du WRB, qui avait été créé en janvier. Une bonne part de l'attention du WRB était ainsi dirigée vers la Hongrie <sup>168</sup>. Le prochain chapitre sera consacré plus particulièrement au problème des juifs hongrois.

### Paragraphe 4

Höss situe le commencement des gazages à l'été 1941. Il est promu en décembre 1943 à l'Inspection des camps de concentration, à Oranienburg, mais sait, "par les fonctions [qu'il a] continué à remplir" là-bas, que "ces exécutions en masse se poursuivaient". Il semble raisonnable de la part de Höss de prétendre avoir eu connaissance d'événements importants à Auschwitz, alors qu'il travaillait à l'Inspection. Cependant, dans sa déposition, il dit qu'à l'été 1941, lui, Höss, avait été appelé pour rendre compte directement à Himmler et que, pendant l'entretien, il avait reçu directement du Chef de la SS, en sa qualité de commandant du camp de concentration, l'ordre de commencer à exterminer les juifs, à condition de maintenir le "plus grand secret" et sans même laisser à Glücks,

163. LANGBEIN, vol. 2, p. 930-931 ; NAUMANN, en regard de la p. 19 ; US-WRB (1944), partie 1, p. 22.

164. TMI, t.VI, p. 220.

165. REITLINGER, p. 119.

166. USSR-008 ; FRIEDMAN, p. 14.

167. REITLINGER, p. 472-478 ; US-WRB (1945), p. 39-40.

168. US-WRB (1945), p. 49-50.

son supérieur immédiat, la possibilité de découvrir ce qu'il faisait. "Glücks était, pour ainsi dire, l'inspecteur des camps de concentration à cette époque et il était le subordonné direct du Reichsführer<sup>169</sup>."

### Paragraphe 6

Nous verrons dans un chapitre ultérieur ce que signifiait la "solution finale" de la question juive. Höss prétend que c'est "en juin 1941 [qu'il reçut] l'ordre de créer des installations d'extermination à Auschwitz". Il réaffirme ainsi la date donnée au paragraphe 4 et sa déposition, confirmant son affidavit, réaffirme de nouveau cette date; il ne semble faire aucun doute que Höss donnait sciemment et délibérément l'été 1941 comme date de départ et qu'il ne s'agit pas d'une erreur. Aussi bien, Höss a déclaré qu'au moment de l'ordre de Himmler, le chef de l'Inspection (Glücks) était le "subordonné direct" de Himmler. Cela n'a pu être vrai qu'avant mars 1942, date à laquelle Oswald Pohl, chef du WVHA (paragraphe 3), prit la tête de l'Inspection et où Glücks se mit à rendre compte à Pohl, qui rendait compte à Himmler. L'Inspection semble avoir été avant mars 1942 une organisation sans chef attitré qui rendait peut-être compte à Himmler, bien qu'elle eût des liens aussi bien avec Heydrich qu'avec l'Office principal de direction (*Führungshauptamt*) de Jüttner. Höss était bien entendu au courant de ces dispositions administratives puisque, à la fin d'avril 1942, Pohl avait tenu une réunion avec tous les commandants des camps et tous les dirigeants de l'Inspection dans l'intention précise d'en discuter<sup>170</sup>.

En dépit de ce qui précède, Reitlinger insiste sur le fait que Höss voulait parler de l'été de 1942, et non celui de 1941, pour certaines raisons que nous verrons plus loin ainsi que pour d'autres raisons. Tout d'abord, l'affidavit de Höss contient manifestement l'allégation implicite que sa visite à Treblinka a eu lieu après d'importantes déportations de juifs de Varsovie dans ce camp. Höss a confirmé ce point de manière explicite dans un autre affidavit. Cela situe sa visite à Treblinka en 1942. Ensuite, selon les sources de Reitlinger, les premiers grands convois (2 000 personnes) de juifs vers Birkenau datent de mars 1942, alors que "la petite installation de gazage de la Birkenwald venait juste de commencer à fonctionner<sup>171</sup>". En fait, ces arguments ne font qu'accroître la confusion si l'on nous dit que Höss a reçu les ordres d'extermination à l'été 1942.

C'est tout bonnement le genre de contradictions qui ne peuvent que naître d'un tissu de mensonges. Cependant, afin de poursuivre la discussion, il nous faut accepter le fait que Höss voulait vraiment parler de l'été de 1942 et aborder d'autres sujets. Néanmoins, quelle que soit l'interprétation qu'on en donne, Höss dit qu'il y avait trois autres camps d'extermination au moment de l'ordre de Himmler, qu'il avait visité Treblinka et que ce camp exterminait depuis six mois. Cela situe le début des exterminations dans les chambres à gaz au début de 1942, si nous acceptons l'explication de Reitlinger.

## LES PRÉTENDUS GAZAGES ET LE ZYKLON

Il faut reconnaître que le gazage avec de l'oxyde de carbone est inefficace. Cet oxyde de carbone aurait été produit, à Belzec, par les gaz d'échappement d'un

---

169. TMI, t. XI, p. 410.

170. HILBERG, p. 556-560; REITLINGER, p. 107 *sqq.*; documents R-129, NO-719 et (F)-PS-1063 in TMN, vol. 5, p. 298-303.

171. REITLINGER, p. 109, 115.

moteur diesel et, à Treblinka, à partir de chars et de camions russes pris à l'ennemi<sup>172</sup> !

Il faut également reconnaître que le Cyclon (Zyklon) B était plus efficace car il se composait de cristaux qui, au contact de l'air, se transformaient en "acide prussique" (cyanure d'hydrogène). Il n'existait pas de gaz plus mortel et, de fait, le Zyklon était un insecticide bien connu et largement utilisé, fabriqué par la *Deutsche Gesellschaft für Schädlingsbekämpfung* (DEGESCH) (Société allemande de lutte contre la vermine). Il avait été commercialisé dans le monde entier avant la guerre en tant qu'insecticide<sup>173</sup> ; le mot Zyklon signifie "cyclone", ce qui veut dire que le produit agissait comme un "cyclone" sur la vermine. Il fut utilisé pendant la guerre par toutes les forces armées allemandes et dans les camps, et c'est en tant qu'insecticide qu'il fut ainsi employé à Auschwitz. La commande et la réception du Zyklon à Auschwitz étaient effectuées par le *Referat für Schädlingsbekämpfung* (Bureau pour la lutte contre la vermine<sup>174</sup>).

Nous avons noté la menace constante de typhus véhiculé par les poux et nous avons vu les résultats désastreux d'un arrêt complet des mesures de désinfection à Belsen. Étant donné les conditions particulièrement favorables qu'offraient les activités à Auschwitz-Kattowitz pour le pou porteur du typhus, étant donné les épidémies à Auschwitz qui obligèrent à interrompre le travail et étant donné l'importance considérable de l'activité industrielle d'Auschwitz pour l'effort de guerre allemand, il n'est pas surprenant que le Zyklon ait été utilisé en quantités abondantes à Auschwitz et dans la région environnante, dans le but qui était le sien. C'est ce produit chimique, connu pour être un insecticide et avoir été utilisé à Auschwitz comme un insecticide qui, d'après le rapport du WRB, aurait été le gaz employé pour exterminer les juifs à Auschwitz. Cette accusation, antérieure au rapport du WRB, a continué d'être lancée jusqu'à nos jours.

Il n'est pas exact de dire que l'on a dissimulé le rôle insecticide du Zyklon ; le rapport du WRB mentionne le rôle antiparasite du Zyklon et la transcription du TMI parle explicitement d'un double rôle du Zyklon à Auschwitz<sup>175</sup>. Nous devons prendre soin de noter l'importance de cette légende du Zyklon B. Nous avons ici, sur un point capital, alors que nous commençons à examiner les détails des allégations d'extermination à Auschwitz, l'attribut principal de toute imposture : le fait nécessitant une double interprétation. Les ouvrages consacrés à la "solution finale" n'en parlent pas ou même, manifestement, n'en tiennent pas compte. Hilberg déclare simplement, complètement hors de propos, que "très peu [*de Zyklon*] était employé pour la désinfection" et cite un témoin peu convaincant. Reitlinger ne fait pas mieux<sup>176</sup>.

L'utilisation la plus courante du Zyklon consistait à désinfecter pièces et baraquements. Toutes les ouvertures étaient obturées et l'on versait alors la quantité nécessaire de Zyklon, lequel était contenu dans des boîtes vertes (Illustrations nos 27 et 28). Après le laps de temps approprié, on supposait que tous les poux et autres insectes et parasites étaient morts et l'on aéra le local. Le Zyklon pouvait être utilisé pour désinfecter les vêtements dans une "chambre d'extermination" ; de telles chambres étaient commercialisées par l'industrie allemande pour l'"extermination", bien qu'à cette époque les étuves à vapeur fussent également employées pour la désinfection des vêtements, en particulier dans les installations fixes. On préférait ces "chambres d'extermination" pour les situations très mobiles ou très particulières. L'armée américaine, qui connut également des problèmes de désinsectisation pendant la guerre, avait des procédés similaires et avait conçu une

172. REITLINGER, p. 147 *sqq.*

173. DUBOIS, p. 213. Une partie de la composition chimique du Zyklon ("Cyclon") est traitée dans l'article sur le CYANIDE [cyanure] de l'*Encyclopedia Britannica* de 1943.

174. HILBERG, p. 567-571.

175. TMI, t. VI, p. 233, 345.

176. HILBERG, p. 570; REITLINGER, p. 154-156.

“ chambre de campagne ”. Étant donné qu’ils entrèrent tardivement dans la guerre, les États-Unis eurent le temps d’adopter le DDT, substance chimique récemment mise au point et qui remplissait les mêmes fonctions que le Zyklon pour les Allemands<sup>177</sup>. Naturellement, les Américains employèrent le DDT dans leurs “ camps ”, de concentration ou autres. Étant un insecticide plus perfectionné, le DDT était d’une plus grande souplesse d’utilisation et ce pour diverses raisons. L’une de ces raisons est qu’il est loin d’être aussi toxique pour les êtres humains que le Zyklon qui, lui, était très toxique et contenait sous sa forme commercialisée un “ avertisseur ”, une substance irritante qui était émise avant que le cyanure ne se dégage. Il est courant d’omettre ce type de substance superflue dans les versions militaires de certains produits et c’est pourquoi l’irritant était absent du Zyklon employé dans les camps de concentration.

Il fut question du double rôle du Zyklon au TMI, le 28 janvier 1946, dans la déposition d’un témoin du procureur français Dubost. Ce dernier avait ensuite, le 30 janvier, soumis au tribunal le document PS-1553 qui se composait de plusieurs factures de la DEGESCH, adressées au lieutenant Kurt Gerstein, pour différentes quantités de Zyklon envoyées à Oranienburg et à Auschwitz, sans compter une longue “ déclaration ” attribuée à Gerstein. Après quelques hésitations concernant certains détails juridiques de la procédure, les deux parties du document furent acceptées à titre de preuves, en dépit du fait que Rassinier et Reitlinger eussent affirmé que la “ déclaration ” avait été rejetée<sup>178</sup>. Deux factures sont reproduites dans les volumes du TMI et une partie de la “ déclaration ” est reproduite dans l’un des volumes du TMN<sup>179</sup>. Les factures reproduites dans les volumes du TMI comprennent une facture pour 195 kg de Zyklon envoyés à Oranienburg et une autre pour une quantité similaire envoyée à Auschwitz. Il est probable que le Zyklon pour Oranienburg ait été en fin de compte destiné à d’autres camps et que le Zyklon envoyé à Auschwitz devait être réparti entre tous les petits camps de la région et peut-être également au profit des mines de charbon.

Le cas de Kurt Gerstein montre qu’il n’y a pas de limite aux absurdités auxquelles des gens intelligents peuvent aboutir, une fois qu’ils ont accepté le faux comme étant le vrai. Il s’agit du même Gerstein que l’on retrouve comme personnage principal de la pièce de Rolf Hochhuth, *Le Vicaire*.

Gerstein était dans la SS officier en chef de la désinfection au sein du Bureau d’hygiène de la Waffen-SS<sup>180</sup> et, à ce titre, il était chargé de superviser les livraisons de produits de désinfection à tous les camps administrés par la SS. Nous disposons de deux versions de ce qui lui est arrivé à la fin de la guerre. Dans l’une, il a rencontré par hasard des enquêteurs américains dans un hôtel de Rottweil (Forêt-Noire) ; il leur a raconté qu’il avait obtenu un poste de responsabilité dans le parti nazi alors qu’il agissait comme agent secret pour le compte du pasteur Niemöller, parfois antinazi, qu’il avait participé au fonctionnement des chambres à gaz et qu’il était disposé à témoigner devant n’importe quel tribunal. Il leur remit ensuite un document dactylographié de sept pages en français ainsi qu’une note en anglais et quelques factures pour du Zyklon, à la suite de quoi il disparut<sup>181</sup>. Dans la seconde version, il s’est retrouvé, sans qu’on sache comment, dans la prison militaire du Cherche-Midi, à Paris, a rédigé un document de sa propre main, en français, a ajouté les factures de Zyklon puis s’est pendu en juillet 1945<sup>182</sup>. Dans les deux cas, ni lui ni son cadavre n’ont jamais été retrouvés. Il aurait disparu en laissant une “ déclaration ” et des factures de Zyklon qui sont devenues le document PS-1553.

177. HARDENBERGH, p.252-254, 257-259 ; KNIPLING.

178. TMI, t. VI, p. 211, 225, 345-347, 376-377 ; RASSINIER (1962), p. 80, 224 ; RASSINIER (1964), p. 105n ; RASSINIER (1965), p. 38-48 ; REITLINGER, p. 161n.

179. TMN, vol1, p.865-870, TMI, tXXVII, p340-342.

180. HILBERG, p. 570.

181. REITLINGER, p. 161 ; PS-1553.

182. FRIEDLÄNDER, p. VII-XII.



La première version de l'histoire de Gerstein est celle qu'offre la présentation qui accompagne le document.

Même si le récit qui nous est présenté concernant Gerstein n'était pas si manifestement sujet à caution, nous mettrions en doute l'authenticité de la "déclaration", uniquement du fait de son contenu. Celui-ci est en effet ridicule dans l'histoire qu'il présente, par exemple lorsqu'il est dit que Gerstein serait entré dans la SS afin d'essayer de saboter les exterminations ("un homme qui a pénétré en enfer dans le seul but de porter témoignage devant le monde et d'aider les victimes<sup>183</sup>"). La "déclaration" de Gerstein n'occupe pas une grande place dans notre analyse mais le lecteur devrait toutefois l'examiner. Elle est d'une totale extravagance. Il n'est pas surprenant que des gens qui prennent cette histoire au sérieux aient pu discourir sur l'"ambiguïté du bien" et éprouvé "un certain malaise, une impuissance à parvenir à une pleine explication de Gerstein en tant que personne<sup>184</sup>". *Le Vicaire* s'ouvre par une scène où "Gerstein" pénètre de force dans la salle de réception de la nonciature sur la Rauchstrasse, à Berlin, et fait en haletant le récit au nonce papal de l'histoire contenue dans sa "déclaration" !

Il est vraiment impardonnable et inexcusable de la part de Hilberg et de Reitlinger d'utiliser comme source une "déclaration" si manifestement apocryphe. Reitlinger signale néanmoins que Hitler n'a jamais visité Lublin (Majdanek), contrairement à ce qu'affirme la "déclaration<sup>185</sup>".

La DEGESCH n'était pas la seule firme impliquée dans l'affaire de l'"extermination". La société Tesch et Stabenow fournissait ses clients en Zyklon ainsi qu'en équipement pour les "chambres d'extermination" qui avaient un volume standard de dix mètres cubes maximum. Nous avons vu au chapitre II qu'il existait manifestement une telle "chambre à gaz" à Dachau qui, bien entendu, fut présentée dans les premières phases de la propagande comme une pièce servant aux meurtres, bien que nul ne songe aujourd'hui à prétendre qu'il s'agissait d'autre chose que d'une "salle de désinfection".

Tesch et Weinbacher, de la société Tesch et Stabenow, qui avait vendu de l'équipement pour "chambres d'extermination" au camp de Gross-Rosen, furent pendus pour leur participation aux exterminations. Ils affirmèrent pour leur défense n'avoir pas su que leur marchandise devait être utilisée pour d'autres buts que la désinfection et arguèrent de l'impossibilité de pouvoir refuser un ordre de la SS, mais leurs arguments furent rejetés par le tribunal militaire britannique<sup>186</sup>.

### Paragraphe 7

Selon des dépositions sous serment de Höss et d'Entress en 1947<sup>187</sup>, les premières chambres à gaz, mises en service à l'été de 1942 (ce qui contredit l'affidavit de 1946), étaient des installations de fortune consistant en deux vieilles maisons de paysans qu'on avait rendues étanches et dont on avait obturé les fenêtres. Lors du "procès d'Auschwitz" de 1963-1965, on a dit que le "bunker" de l'illustration n° 29 était l'une de ces premières chambres à gaz<sup>188</sup>. La nature des "chambres à gaz" ultérieures sera examinée plus loin.

C'est le moment de soulever certaines objections concernant les problèmes de responsabilité et d'autorité posés par ces opérations. Höss dit avoir reçu ses ordres directement de Himmler pendant l'été de 1942, comme nous avons fait mine de le croire. Cela signifie que Himmler n'a pas seulement court-circuité Glücks mais qu'il a fait de même avec Pohl en donnant ces ordres directement au commandant du

183. *Idem*, p. XI.

184. *Idem*, p. X.

185. REITLINGER, p. 162 sq. Voy. également *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, avril 1953, p. 189 n, qui est cité dans l'article de *Nation Europa*, mai 1963, p. 50 sq.

186. HILBERG, p. 567; REITLINGER, p. 155-156; documents NO-4344 et NO-4345 in TMN, vol. 5, p. 362-364.

187. HILBERG, p. 565; REITLINGER, p. 158 n.

188. LANGBEIN, vol. 2, p. 930-931; NAUMANN, en regard de la p. 19.

camp et en spécifiant que Glücks ne devait pas apprendre ce qui se passait. Himmler est descendu de trois niveaux ou davantage pour donner l'ordre et a spécifié que Höss devait maintenir un impossible secret. Cette façon de procéder est des plus irrégulières.

Ce n'est pas tout. Selon la version que nous offrent l'affidavit et la déposition de Höss ainsi que toutes les autres sources (mis à part certains développements ultérieurs dont nous parlerons), le gouvernement allemand a laissé le choix de la méthode des assassinats et du matériel requis à l'appréciation et à l'ingéniosité du commandant local. Höss décida de modifier deux vieilles maisons de paysans. Il trouva du Zyklon qui traînait dans le camp et décida que c'était une méthode plus efficace pour résoudre le problème juif que celle qui était utilisée à Treblinka où l'on avait récupéré quelques tanks et quelques camions pris aux Russes pour qu'ils servent aux exterminations. Tout cela est inepte et Reitlinger n'est manifestement pas à son aise quand il s'agit de déterminer qui a choisi le Zyklon. Loin de résoudre la difficulté, il ne fait que l'aggraver en suggérant que c'est Hitler (!) qui a finalement opté pour le Zyklon, "non sans hésitation<sup>189</sup>".

## LES CONVOIS POUR AUSCHWITZ

On nous dit que les juifs qui n'étaient pas aptes au travail étaient gazés immédiatement à leur arrivée (et que c'est la raison pour laquelle ils n'apparaissent, pour la plupart, dans aucune archive écrite), mais l'on trouve dans le rapport même du WRB un récit qui contredit directement cette allégation.

Selon ce rapport, un convoi de quatre ou cinq mille juifs de Theresienstadt, voyageant en famille, est arrivé à Birkenau en septembre 1943. Ces juifs gardèrent leurs bagages et furent logés en famille dans le secteur du camp indiqué sur l'illustration n° 29. Ils furent autorisés à correspondre librement, une école fut ouverte pour les enfants et les hommes ne furent pas astreints au travail. Ils étaient considérés comme étant en quarantaine pour six mois. On nous dit qu'ils furent gazés le 7 mars 1944 et que "les jeunes allèrent à la mort en chantant". Les parents de ces juifs reçurent d'eux du courrier, daté du 23 ou du 25 mars, mais l'on prétend que le courrier avait été écrit le 1<sup>er</sup> mars et postdaté, conformément aux ordres des Allemands.

Cette manière de procéder se répéta avec un autre groupe de familles juives, 5 000 personnes qui arrivèrent de Theresienstadt en décembre 1943 et dont la quarantaine devait s'achever en juin 1944. Quelques hommes furent mis au travail. Selon des documents que l'on prétend être de cette époque, deux mille personnes se trouvaient en mai 1944 sur la liste des travailleurs, 1 492 étaient encore en quarantaine et 1 575 étaient considérées "en état de préparation pour le transport" (*Vorbereitung zum Transport*), ce que Reitlinger interprète comme voulant dire en réalité "en attente des chambres à gaz". Cela s'est reproduit une seconde fois avec un groupe de familles de Theresienstadt qui était arrivé en mai 1944<sup>190</sup>. Comme ces personnes furent mises en "quarantaine", il est certain que leurs baraques avaient été désinfectées au Zyklon juste avant leur installation et peut-être à des moments où elles étaient au camp. À présent, on nous demande de croire que les Allemands avaient l'intention de les tuer plus tard avec le même produit chimique !

L'on trouve la même version, pour l'essentiel, dans les dépositions du TMI<sup>191</sup>. La présence de tels éléments dans le rapport du WRB n'est pas un mystère. Le sort des juifs de Theresienstadt en 1943-1944, quel qu'il ait été, était assez bien connu en Europe. En octobre 1943, quand 360 juifs furent déportés du Danemark, ils furent envoyés à Theresienstadt, "où le roi du Danemark pouvait s'assurer de leur

189. REITLINGER, p. 155-158.

190. US-WRB (1944), partie 1, p. 19-21, 37-38 ; REITLINGER, p. 182-183 ; BLUMENTAL, p. 105.

191. TMI, t. VI, p. 227.

sécurité<sup>192</sup>”. Nous avons noté, au chapitre précédent, la visite sur place de la Croix-Rouge. Lors d’une visite en 1945, la Croix-Rouge évoqua de tels transferts à Auschwitz en 1944, sans leur donner de connotation sinistre.

Il était parfaitement logique de décrire les juifs de Theresienstadt comme étant “ en état de préparation pour le transport ” juste avant la fin de leur quarantaine, puisque l’on sait que de nombreux juifs de Theresienstadt étaient déportés en direction de l’est. Dans une revue cautionnée par le gouvernement israélien, un témoin, qui avait été à Theresienstadt, raconte que, de 1941 à 1944, les Allemands transportaient les juifs de Theresienstadt en des lieux comme Minsk, en Biélorussie, et Riga, en Lettonie. Il faut avoir passé par un bon nombre de “ camps d’extermination ” pour aller de Theresienstadt à ces villes. Le témoin déclare également que de jeunes juifs de Theresienstadt désiraient vivement se porter volontaires pour des transports en direction d’Auschwitz, à une date aussi tardive qu’août 1944<sup>193</sup>. Le rabbin Leo Baeck a prétendu que quelqu’un qui s’était échappé d’Auschwitz en août 1943 et qui était revenu à Theresienstadt lui avait parlé de gazages. Baeck a expliqué pourquoi il n’en avait parlé à personne d’autre à cette époque, ce qui explique, va-t-on sans doute nous dire, le fait qu’il était possible que tous ces gens fussent si désireux, dans leur “ ignorance ”, de se rendre à Auschwitz<sup>194</sup>.

La partie de la légende d’Auschwitz concernant les juifs de Theresienstadt est cependant une absurdité manifeste, même sans preuve du contraire. On ne peut pas croire que les Allemands voulaient héberger pendant six mois à Birkenau chacun des trois groupes différents de personnes appartenant à une catégorie pour laquelle il aurait existé un programme d’extermination à Birkenau. Le double rôle du Zyklon dans cette histoire assure simplement le passage de l’absurde à l’incomparablement grotesque.

Nous rencontrons la même situation si nous examinons une autre source de ce qui serait des données statistiques concernant les convois pour Auschwitz. Les données des rapports de la Croix-Rouge néerlandaise sont plus dignes de foi que celles du rapport du WRB, bien qu’elles soient assez limitées. Néanmoins, comme on peut le voir dans l’Annexe C, ces données montrent que presque tous les juifs de sexe masculin qui ont été déportés des Pays-Bas à Auschwitz, en juillet et août 1942, sont entrés dans Birkenau et y ont reçu des numéros d’enregistrement. On sait également que ces juifs néerlandais ont écrit des lettres à des parents aux Pays-Bas, dans lesquelles ils décrivaient le travail à Auschwitz comme “ dur ” mais “ supportable ”, la nourriture “ suffisante ”, les cantonnements “ bons ”, les conditions d’hygiène “ satisfaisantes ” et la manière dont ils étaient traités “ correcte ” (cela a été rapporté par le Conseil juif d’Amsterdam qui a affirmé, cependant, n’avoir connaissance que de 52 lettres de ce genre). Pour Reitlinger, ces choses sont des “ mystères ” car, dit-il, “ à certaines périodes, des convois entiers ont été admis<sup>195</sup> ”.

L’expression “ sur-le-champ ” (qui se rapporte aux décisions prises par le médecin) n’a pas, à notre connaissance, été utilisée après l’affidavit de Höss. Le terme courant est “ sélection ” ; l’histoire est que des “ sélections ” étaient faites, pour les convois qui arrivaient, sur la base d’une aptitude au travail. Cela, bien entendu, doit être vrai pour l’essentiel. Étant donné l’étendue et la diversité des activités industrielles d’Auschwitz, il était nécessaire de sélectionner les personnes en fonction de leur aptitude au travail mais également, par exemple, en fonction des tâches plus ou moins pénibles qu’elles pouvaient accomplir. Un autre facteur qu’il

192. REITLINGER, p. 183.

193. *Yad Vashem Studies*, vol. 7, p. 109, 110n, 113.

194. REITLINGER, p. 181-182 ; BÖHM, p. 292-293.

195. REITLINGER, p. 118-121. Reitlinger parle du “ mystère ” que constituent les données des rapports de la Croix-Rouge néerlandaise qui sont présentées et examinées dans l’Annexe C. Les lettres venant d’Auschwitz sont examinées par de Jong.

fallait prendre en considération à cet égard était de savoir si un convoi donné était composé de prisonniers, de travailleurs volontaires, de juifs en cours de transplantation (comme les juifs de Theresienstadt) ou d'autres catégories. On recherchait sans doute également certains professionnels d'une importance vitale, comme le personnel médical, les ingénieurs, les ouvriers qualifiés, etc. La légende de l'extermination prétend simplement que la seule catégorie recherchée dans ces sélections minutieuses était tous les juifs non employables, voués à l'extermination. Les indices dont nous disposons ont déjà sérieusement ébranlé cette allégation.

## UN HÔPITAL POUR DES GENS EN COURS D'EXTERMINATION ?

Les sélections opérées dans les convois à l'arrivée ne seraient pas le seul mode de sélection pour la chambre à gaz. Un juif hollandais, le Dr Elie A. Cohen, fut arrêté en 1943 pour avoir tenté de quitter les Pays-Bas sans autorisation. En septembre, il fut envoyé à Auschwitz avec sa famille, dont il fut séparé et qu'il ne revit jamais. Il écrivit un livre par la suite, *Human Behavior in the Concentration Camp*, fondé sur ce qu'il avait vécu en tant que membre du personnel de l'hôpital d'Auschwitz I. Les relations qu'entretenait Cohen avec les personnes qu'on était en train d'exterminer étant celles qu'un médecin entretient avec ses patients, il fallait trouver un terme extraordinaire pour décrire son livre et "objectif" était un choix aussi bon qu'un autre.

Cohen interprète certaines sélections à l'hôpital comme des sélections pour la chambre à gaz :

Après que la "direction du H.K.B. (camp de l'hôpital)" eut averti que le médecin du camp allait faire une sélection, tout le bloc devint une ruche bourdonnante d'activité, car tout devait être brillant de propreté [...] tandis que chacun se tenait au garde-à-vous, il fit son entrée avec sa suite: S.D.G. (aide-infirmier), Blockälteste (doyen responsable de block) et secrétaire de block. Les juifs malades étaient déjà alignés — nus, cela va de soi. En même temps que la présentation de la fiche avec les notes personnelles concernant chaque prisonnier au médecin du camp, le médecin du bloc, à l'oreille duquel le médecin de service murmurait le diagnostic, faisait venir le patient en question devant lui [...] dans 90 pour cent des cas, la fiche était remise au S.D.G., ce qui signifiait la mort par gazage pour le patient, à moins que le département politique n'eût donné des ordres contraires, ce qui arrivait fréquemment dans le cas des "Schutzhäftlinge" (droits communs).

Les prisonniers émaciés n'étaient pas les seuls à être envoyés à la chambre à gaz, les prisonniers qui paraissaient bien nourris l'étant parfois aussi ; et parfois, même des membres du personnel de l'H.K.B., qui étaient officiellement exempts, devaient subir un sort semblable. Par conséquent, en particulier vu le "style médical" du médecin du camp, on supposait en général que ce n'était pas seulement les personnes incapables de travailler qui étaient destinées à être tuées, mais que le facteur décisif devait être qu'un certain nombre de personnes devaient être gazées.

Officiellement, nul ne savait quel était en réalité l'objectif final, pas même le personnel de la direction, car, après les noms des gazés, on inscrivait les initiales S.B., abréviation de "Sonderbehandlung" (traitement spécial<sup>196</sup>).

Cohen ne dit pas avoir vu de chambres à gaz ; les seules preuves qu'il avance pour soutenir une interprétation de ces scènes comme impliquant des "gazages" (une telle interprétation n'allant à coup sûr pas de soi à partir des faits bruts) consistent dans les allégations d'extermination à Auschwitz d'après-guerre ainsi que

---

196. COHEN, p.38-39.

dans l'existence de rumeurs d'extermination à l'intérieur du camp d'Auschwitz. L'existence de ces rumeurs est pour ainsi dire certaine car un délégué de la Croix-Rouge internationale a rapporté leur existence parmi les prisonniers de guerre britanniques à Auschwitz III, en septembre 1944<sup>197</sup>. Néanmoins, on ne peut rien conclure de l'existence de rumeurs car leur propagation est un aspect élémentaire de la guerre psychologique et nous avons vu que l'OSS et, bien entendu, les communistes, se sont livrés à la propagation de rumeurs et à la "propagande noire". De fait, des membres bien informés du gouvernement américain ont reconnu avoir diffusé des "renseignements". Lors du procès Farben, le procureur Minskoff posa au témoin de la défense Münch la question suivante :

À présent, témoin, n'est-il pas vrai que, pendant la période où vous étiez à Auschwitz, des avions alliés ont lâché des tracts sur Kattowitz et Auschwitz, informant la population de ce qui se passait à Birkenau<sup>198</sup> ?

Münch ne le savait pas. Or Minskoff était bien informé à ce sujet car il avait été pendant la guerre avocat au Département du Trésor pour les opérations extérieures et il était probablement bien au fait de ce qui touchait au WRB ; le WRB avait collaboré avec l'Office of War Information dans diverses opérations de lâchage de tracts. Bien entendu, le procureur en chef au procès Farben était DuBois, qui avait été conseiller général du WRB. Il écrivit que, dans son " bureau, en 1943, [il] savai[t] [...] ce qui se passait à Auschwitz" et a choisi de reproduire dans son livre, avec l'approbation générale, la partie de la déposition comprenant la question de Minskoff<sup>199</sup>. C'est un bon indice de l'existence d'une opération américaine de lâchage de tracts sur Auschwitz bien que la méthode semble assez grossière. Je pense que, si les tracts ont bien été lâchés, ils le furent de nuit et en quantités restreintes.

En réalité, un lâchage de tracts n'était pas nécessaire pour faire pénétrer des rumeurs dans les camps, car les communistes, très organisés, étaient très actifs dans la région. La supériorité de leur organisation, qui comprenait l'écoute illégale systématique des radios, avait rendu les autres détenus, pour l'essentiel, totalement dépendants d'eux pour les "nouvelles"<sup>200</sup>. Rappelons que le monde était petit, même en 1939-1945, et que, en raison de la facilité avec laquelle, dans l'ensemble, l'information entraît et sortait des camps (c'est un point que nous avons relevé au chapitre précédent), les histoires propagées par les Alliés au sujet des camps auraient finalement et nécessairement pénétré dans ces camps par divers canaux.

Le délégué de la Croix-Rouge mentionné plus haut avait tenté de visiter les camps d'Auschwitz mais n'est manifestement pas allé plus loin que la zone administrative d'Auschwitz I et les baraques des prisonniers de guerre britanniques. Ces derniers étaient les seuls que les conventions en vigueur lui permettaient de visiter ; concernant d'autres sujets, les officiers allemands présents furent "aimables et réticents". Le délégué a rapporté sans commentaire que les prisonniers de guerre britanniques n'avaient pas été capables d'obtenir confirmation des rumeurs en consultant les autres détenus. On affirme que, malgré ces rumeurs, les prisonniers de guerre britanniques qui furent interrogés par les Russes après la capture du camp " ne savaient rien du tout" au sujet des "crimes"<sup>201</sup>.

Des événements ultérieurs ont, bien entendu, transformé les rumeurs en "connaissance", dans de nombreux cas. Il est certain que les juifs qui arrivaient ne soupçonnaient pas les gazages<sup>202</sup>.

---

197. Croix-Rouge (1947), p. 91-92.

198. TMN, vol. 8, p. 320.

199. DUBOIS, p. 53, 173, 231 ; US-WRB (1945), p. 48-55.

200. LERNER, p. 152-153.

201. FRIEDMAN, p. 13-14.

202. COHEN, p. 119.

Les “sélections” constituent un autre fait susceptible d’une double interprétation. Il va de soi que les activités industrielles et autres nécessitaient de “sélectionner” des personnes dans divers buts classiques. On nous demande ensuite d’ajouter un objectif d’“extermination” à ces activités.

Avant d’en terminer avec Cohen, il convient de noter qu’il y avait des juifs malades et émaciés, aussi bien que d’autres, dans l’hôpital d’Auschwitz I. Il nous indique plus loin :

[...] Le H.K.B. était situé dans cinq bons blocks construits en pierres. Il y avait un block de chirurgie, un pour les maladies infectieuses, un pour les maladies internes, un pour la “Schonung” (cas moins sérieux) et le block 28 (rayons X, salles des spécialistes, expériences médicales, admissions). Les malades reposaient sur trois couchettes superposées, sur des paillasses et étaient vêtus d’une chemise (avec, plus tard, une paire de caleçons), sous deux couvertures en coton et un drap. Les patients prenaient un bain chaque semaine et, tous les quinze jours, on leur donnait du linge “propre” et un drap “propre” ; il y avait peu de puces et pas de poux. Les couchettes étaient rarement occupées par plus de deux personnes. Mais [...] même les patients avec une forte fièvre devaient quitter leur lit pour se rendre aux toilettes ou pour se laver, les matins, dans les lavabos froids. Grâce aux “organisations” [*c’est-à-dire aux vols*] effectuées aux dépens des SS, il y avait toujours des médicaments, bien qu’en quantités insuffisantes, y compris même des sulfamides ; ils avaient été apportés par les grands convois de juifs venus de tous les pays d’Europe<sup>203</sup>.

Il ajoute que les conditions de vie à l’hôpital étaient bien pires dans d’autres camps (qu’il ne connaît que par des lectures).

L’hôpital d’Auschwitz I n’était de toute évidence pas un établissement de luxe mais dénotait néanmoins de la part des Allemands un intérêt réel pour la guérison des détenus, y compris des juifs, qui étaient tombés malades. Cette observation s’inscrit également en faux contre l’allégation selon laquelle ceux qui n’étaient pas aptes au travail étaient tués. Cohen parle de certaines sélections dont le caractère n’est qu’incomplètement connu et qui concernent des destinations inconnues. Il se peut que ceux que l’on ne considérait plus comme utiles en tant que main-d’œuvre aient été envoyés à Birkenau ; cela serait très vraisemblable puisque nous avons vu que les personnes inaptes de l’hôpital de Monowitz étaient envoyées à Birkenau.

## LE “TRAITEMENT SPÉCIAL”

L’expression “traitement spécial”, *Sonderbehandlung*, aurait été, dit-on, l’un des mots codés pour désigner le gazage. Quand il est dit qu’un certain nombre de juifs dans un transport pour Auschwitz ont été gazés et que cela a été fait conformément à un document allemand, c’est que le mot *Sonderbehandlung* est interprété comme signifiant “gazage”. Les documents en question sont au nombre de deux et sont imprimés (mais non reproduits à partir des originaux) dans une publication de 1946 du gouvernement polonais. Les deux documents portent, dit-on, la signature d’un certain lieutenant SS Schwarz. Ils indiquent qu’au sein de plusieurs convois juifs de Breslau et de Berlin en direction d’Auschwitz, en mars 1943, une partie des juifs a été sélectionnée pour le travail et que le reste a été *sonderbehandelt*. À ma connaissance, ces documents n’ont pas été présentés à Nuremberg ; les

---

203. COHEN, p. 60.

originaux, s'ils existent (ce que je ne cherche pas à nier), se trouvent dans les archives polonaises<sup>204</sup>.

En raison de l'interprétation relativement bien connue du terme *Sonderbehandlung*, Cohen pense qu'il a lu "S.B." dans les annotations rédigées à l'hôpital d'Auschwitz I, mais il est probable qu'il se soit agi, suite à une mauvaise lecture, de "N.B.", *nach Birkenau* (vers Birkenau).

Il existe un document, apparemment authentique, émanant du quartier général de la Gestapo à Düsseldorf, qui précise la manière dont devaient être effectuées les exécutions de certains travailleurs étrangers auteurs de délits et qui utilise le terme *Sonderbehandlung* dans le sens d'"exécution". Il y a également un document, présenté lors du procès Eichmann, qui parle de l'exécution de trois juifs comme étant une *Sonderbehandlung*<sup>205</sup>.

Ainsi, il semble exact que, dans certains contextes, le terme désignait une exécution, mais il est au moins également certain que sa signification n'était pas plus univoque dans la SS que ne l'est la signification de "traitement spécial" dans les autres pays. Il existe sur ce point des preuves qui peuvent nous satisfaire pleinement. Lors du procès du TMI, le procureur Amen amena Kaltenbrunner à reconnaître, au cours du contre-interrogatoire, que le terme pouvait avoir signifié une exécution quand c'était Himmler qui l'ordonnait. Puis, dans une tentative pour impliquer personnellement Kaltenbrunner dans une *Sonderbehandlung*, Amen brandit triomphalement un document qui présente Kaltenbrunner comme ordonnant une *Sonderbehandlung* pour certaines personnes. Amen voulait que Kaltenbrunner commente le document sans l'avoir lu. Il y eut un vif échange à ce sujet mais Kaltenbrunner fut finalement autorisé à lire le document. Il fit ensuite promptement observer que la *Sonderbehandlung* dont parlait le document concernait des personnes au "Winzerstube" et au "Walzertraum", que ces deux établissements étaient des hôtels de luxe qui logeaient des notables internés et que la *Sonderbehandlung* signifiait dans leurs cas la permission de correspondre librement et de recevoir des paquets, une bouteille de champagne par jour, etc.<sup>206</sup>

Poliakov reproduit certains documents qui montrent que *Sonderbehandlung* avait encore une autre signification au sein de la SS. Ces documents traitent des procédures à suivre dans l'éventualité de grossesses dues à des rapports sexuels illégaux, impliquant des travailleurs civils polonais et des prisonniers de guerre. Un examen racial était effectué pour choisir entre l'avortement et la "germanisation" du bébé (adoption par une famille allemande). Le terme *Sonderbehandlung* se rapportait soit à la germanisation, soit à l'avortement. Par ailleurs, lors du procès Eichmann, des documents furent présentés qui concernaient le traitement réservé à 91 enfants de Lidice, en Bohême-Moravie. Ces enfants étaient orphelins depuis les représailles qui avaient été menées à Lidice après l'assassinat de Heydrich. Un certain nombre furent choisis pour la germanisation et le reste fut envoyé au Centre des personnes déplacées de Lodz (Litzmannstadt), géré par le RuSHA. Le commandant du Centre, Krumey, considérait les enfants comme un cas spécial à l'intérieur du Centre, auxquels devait être accordée une *Sonderbehandlung* pendant leur séjour au Centre. Le terme ou son équivalent (*eine gesonderte Behandlung*) était également employé par le ministère des Affaires étrangères en rapport avec les catégories particulières de prisonniers de guerre, comme les prêtres<sup>207</sup>.

Ce n'est que pour une personne qui n'est pas habituée à la langue allemande que le terme *Sonderbehandlung* semble désigner un concept très particulier. Pour

204. FRIEDMAN, p. 14-15; REITLINGER, p. 172; HILBERG, p. 587; BLUMENTAL, p. 109-110. L'un des documents est reproduit dans POLIAKOV & WULF (1955), p. 198.

205. NO-4634 in TMN, vol. 4, p. 1166; Eichmann, séance 79, W1-Y1.

206. TMI, t. XI, p. 346-348.

207. POLIAKOV & WULF (1956), p. 299-302; Eichmann, séance 79, Y1-Bb1; séance 101, Hh1-Mm1; séance 107, U1-V1; séance 109, F1-H1, N1, 01; NG-5077.

un Allemand, en revanche, le terme est d'application aussi diverse que peut l'être "traitement spécial" en français.

Himmler s'est exprimé de façon assez peu claire sur la *Sonderbehandlung* quand il examina le "rapport Korherr", les documents classés NO-5193 à NO-5198. Korherr était le chef statisticien de la SS et c'est la raison pour laquelle, fin 1942 et début 1943, il prépara un rapport pour Himmler sur la situation des juifs européens. En mars 1943, il rapporta qu'un total de 1 873 594 juifs de diverses nationalités avaient été soumis à un programme d'"évacuation", avec une note entre parenthèses "y compris Theresienstadt et y compris la *Sonderbehandlung*". Le rapport donnait également le nombre des juifs dans les ghettos de Theresienstadt, Lodz et du Gouvernement général, leur nombre dans les camps de concentration ainsi que dans les villes allemandes où, en raison d'un statut spécial qui leur avait été conféré pour des raisons économiques, des juifs résidaient encore. Il faisait également observer que, de 1933 au 31 décembre 1942, 27 347 juifs étaient morts dans les camps de concentration allemands.

Himmler, après avoir examiné le rapport, informa Korherr, par l'intermédiaire de Brandt, que le terme *Sonderbehandlung* ne devait pas être utilisé dans le rapport et qu'il fallait préciser qu'il s'agissait d'un transport vers l'est. Néanmoins, le document, tel qu'il nous est parvenu, emploie le terme de la façon que nous avons indiquée. Le document ne donne aucune indication sur la manière dont le terme devrait être interprété mais, puisqu'il est lié dans le texte à Theresienstadt, il est clair qu'on peut bien l'interpréter en un sens favorable, comme faisant référence à une sorte de traitement de faveur.

Peu de temps après, Himmler écrivit, dans un document qu'il aurait paraphé, qu'il considérait "le rapport comme procurant des informations générales pour l'avenir, surtout dans un but de camouflage". Ce qui devait être camouflé n'est pas indiqué dans le document mais, lors de son procès, Eichmann déclara qu'après le désastre de Stalingrad (janvier 1943), le gouvernement allemand accéléra le rythme des déportations "pour des raisons de camouflage", c'est-à-dire pour rassurer le peuple allemand en lui faisant croire que tout allait bien là-bas. Himmler précisa que le rapport Korherr ne devait pas être rendu public "pour le moment", mais la remarque sur le camouflage pourrait toujours être interprétée dans le sens qu'a suggéré Eichmann (la déclaration d'Eichmann ne concernait pas le rapport Korherr<sup>208</sup>).

Il existe d'autres documents, comme le L-003, lettre du général SS Katzmann, parlant de 434 329 juifs du sud de la Pologne réinstallés (*ausgesiedelt*) comme ayant été *sonderbehandelt*, et le NO-246, lettre d'Artur Greiser à Himmler, datée du 1<sup>er</sup> mai 1942, demandant l'autorisation d'appliquer une *Sonderbehandlung* à environ 100 000 juifs dans le Warthegau (partie de la Pologne annexée), avec cette précision qu'ils devaient être "enfermés" (*abgeschlossen*). Greiser fut condamné à mort par un tribunal polonais le 20 juillet 1946, malgré l'intervention du Pape en sa faveur. Il existe également une lettre de Lohse dont il sera question au chapitre VI<sup>209</sup>.

Pour résumer la situation à propos des documents qui parlent de *Sonderbehandlung*, nous pouvons dire que, tandis que l'on peut à coup sûr soulever certaines questions concernant l'authenticité de ces documents, il n'en demeure pas moins que, même si l'on suppose qu'ils sont tous authentiques, ces documents ne nécessitent pas une interprétation dans le sens d'une "extermination" quand ils s'appliquent à Auschwitz. Que le terme *Sonderbehandlung* ait eu plus d'une signification au sein de la même agence du gouvernement allemand n'a rien d'exceptionnel. Je crois savoir par exemple que, dans la CIA, le terme *termination*

208. La majeure partie du rapport Korherr est reproduite dans POLIAKOV & WULF (1955), p.240-248. Eichmann, séance, séance 77, Y1, Z1.

209. REITLINGER, p.557. Documents reproduits dans POLIAKOV & WULF (1955), p. 197-199.



peut signifier une exécution ou un assassinat dans certains contextes. Néanmoins, ce terme pourrait de toute évidence s'appliquer également au renvoi d'une dactylo pour absentéisme.

Le point du paragraphe 7 de l'affidavit de Höss concernant les efforts pour faire “croire [aux victimes] qu'elles allaient subir un traitement dont le but était de les épouiller” est, bien entendu, logique puisque toute personne entrant dans un camp allemand passait par un processus d'épouillage tel que Höss l'a décrit dans son affidavit et sa déposition : le nouvel arrivant se déshabillait, était rasé et prenait une douche<sup>210</sup>. Une fois encore, on nous propose un fait susceptible d'une double interprétation.

## LES CRÉMATOIRES

Le dernier sujet du paragraphe 7 concerne les crématoires ; c'est un vaste sujet. Selon Höss et tous les autres récits sur les exterminations, les crémations à Birkenau eurent lieu dans des tranchées ou des fosses avant la mise en service des installations modernes de crémation<sup>211</sup>. On prétend que les nouveaux crématoires étaient destinés à l'extermination des juifs mais nous avons suggéré au chapitre précédent une destination plus banale. Examinons leur histoire.

Les phases préliminaires de la conception et de la construction de ces crématoires étaient déjà bien avancées au début de 1942. Ce fait en lui-même rend difficile, pour dire le moins, de croire qu'ils avaient un rapport avec un quelconque programme d'extermination ordonné par Himmler pendant l'été de 1942. Les plans de construction pour quatre bâtiments contenant des fours crématoires sont datés du 28 janvier 1942<sup>212</sup>. Le 27 février 1942, le chef du département de la construction du WVHA, le colonel SS (plus tard lieutenant-général) Hans Kammler, un ingénieur qui supervisait également le projet des bases allemandes pour fusées de type V et des usines d'aviation souterraines, visita Auschwitz et tint une conférence au cours de laquelle on décida d'installer cinq fours crématoires, au lieu des deux initialement prévus, chacun possédant trois moufles ou portes<sup>213</sup>. Cette affaire ne fut donc pas laissée à l'ingéniosité de Höss alors que, dans la légende de l'extermination, c'est à Höss, précisément, qu'est attribué le mérite d'avoir choisi le Zyklon. Les quinze fours à installer dans l'un des édifices furent commandés à Topf und Söhne (Erfurt) le 3 août 1942<sup>214</sup>. Les fours étaient du type standard que vendait Topf (toujours en activité à Wiesbaden en 1962). L'illustration n° 26 est censée être une photographie de l'un des crématoires d'Auschwitz. Chaque four était conçu pour contenir un seul corps à la fois, comme tous les fours crématoires ordinaires. Rien n'indique qu'on ait installé des fours non conventionnels qui auraient été conçus pour brûler plus d'un cadavre à la fois. Topf avait également fourni des fours à des camps où l'on ne prétend pas qu'il y ait eu des exterminations, comme à Buchenwald<sup>215</sup>.

Les plans pour les quatre bâtiments contenant les crématoires, numérotés II, III, IV et V (le crématoire I semble avoir été le crématoire finalement inutilisé, à Auschwitz I, qui contenait quatre fours<sup>216</sup>), montrent que chacun renfermait une vaste salle. Dans les crématoires II et III, ces dernières se situaient au-dessous du niveau du sol et étaient désignées sous le nom de *Leichenkeller* (cave mortuaire — littéralement “cave à cadavres” — un des termes allemands pour morgue est *Leichenhalle*) ; elles avaient respectivement une hauteur de 2,4 mètres et de 2,3 mètres et une superficie de 210 mètres carrés et de 400 mètres carrés. Les salles des bâtiments contenant les crématoires IV et V étaient au niveau du sol et étaient

210. TMI, t. XI, p. 400-401.

211. TMI, t. XI, p. 420 ; Central Commission, p. 87-88.

212. Central Commission, p.83-84 ; RASSINIER (1962), p. 85-86. Rassinier ne cite pas de source ; cet élément lui vient probablement de la “Central Commission”.

213. REITLINGER, p. 157-158 ; HILBERG, p. 565 ; NO-4472.

214. Central Commission, p.83 ; RASSINIER (1962), p. 86 ; NO-4461.

215. REITLINGER, p. 159 ; NO-4353, NO-4400 & NO-4401 in TMN, vol.5, p.353-356 ; NO-4445 ; NO-4448. Photographie également dans SCHÖNBERNER et dans NYISZLI.

216. FRIEDMAN, p.54.

désignées sous le terme de *Badeanstalten* (établissements de bains); elles avaient chacune une hauteur de 2,3 mètres et une superficie de 580 mètres carrés. Selon les données fournies lors du “procès d’Auschwitz” de 1963-1965, ces quatre bâtiments étaient situés comme le montre l’Illustration n° 29.

Le département de la construction d’Auschwitz, en bâtissant les crématoires, n’était pas seulement assisté par Topf mais l’était également par la compagnie SS DAW (*Deutsche Ausrüstungswerke*, Fabrique allemande d’équipement), qui aida à diverses constructions. Les premiers fours furent installés dans le crématoire II et étaient, comme nous l’avons noté, au nombre de quinze : cinq unités à triple four. La construction prit un temps considérable bien que, comme le montrent les documents, elle ait été menée avec une hâte délibérée. Les volumes du TMN nous proposent une traduction en anglais du document NO-4473 ; si le lecteur estime qu’il voit dans ce document quelque chose qui contredit ma thèse, qu’il veuille bien suspendre son jugement :

29 janvier 1943

Au Chef de l’Amtsgruppe C, SS-Brigadeführer et Brigadier général des Waffen-SS,  
D<sup>r</sup> Ing. Kammler

Sujet : le crématoire II, état du bâtiment.

Le crématoire II a été achevé — à l’exception de quelques travaux de construction secondaires — par l’emploi de toutes les forces disponibles, malgré des difficultés sans nom, le froid rigoureux et par équipes de 24 heures. On a allumé le feu dans les fours en présence de l’ingénieur Prüfer, représentant des fournisseurs, la firme Topf und Söhne d’Erfurt, et ils fonctionnent de manière très satisfaisante. Les planches [de coffrage] du plafond en béton de la cave utilisée comme morgue [*Leichenkeller*] n’ont pas pu encore être enlevées en raison du gel. Ce n’est, de toute façon, pas très important car la chambre à gaz [*Vergasungskeller*] peut être utilisée dans ce but.

La firme Topf und Söhne n’a pas été en mesure de commencer à temps les livraisons pour l’installation d’aération et de ventilation comme cela avait été demandé par la Direction centrale de la construction, en raison de restrictions dans l’utilisation des wagons de chemin de fer. Aussitôt que l’installation d’aération et de ventilation arrivera, la mise en place commencera afin que l’installation complète puisse être prête à l’emploi le 20 février 1943.

Nous joignons un rapport [*il n’est pas joint au document*] de l’ingénieur vérificateur de la firme Topf und Söhne d’Erfurt.

Le Chef de la Direction centrale de la construction,  
Waffen SS et Police d’Auschwitz,  
SS-Hauptsturmführer

Distribution : 1 – SS Ustuf. Janisch et Kirschneck ; 1 – Bureau des archives (dossier crématoire) ;

Copie certifiée conforme : (signature illisible) SS Ustuf. (F) <sup>217</sup>

Pour moi, cela signifie que, bien que tout le travail sur le crématoire II n’eût pas été achevé, les fours pouvaient être utilisés en janvier 1943 pour les crémations, malgré l’impossibilité d’utiliser la *Leichenkeller*.

Le 12 février 1943, Topf écrivit à Auschwitz en accusant réception d’une commande de cinq unités à trois fours pour le crématoire III, la construction devant être achevée le 10 avril. Je n’ai pas vu de documentation indiquant l’installation de fours dans les crématoires IV et V, à moins qu’on puisse interpréter dans ce sens une lettre du 21 août 1942 adressée par un sous-lieutenant SS à Auschwitz et qui mentionne une proposition de Topf d’installer deux unités à trois fours près de

---

217. TMN, vol.5, p.619-620.

chaque “bain à destination spéciale<sup>218</sup>”. Des travaux de menuiserie étaient cependant effectués dans les crématoires IV et V<sup>219</sup>.

Cela nous amène au problème du nombre des fours à Birkenau ; c’est un problème car les Allemands auraient démolis les bâtiments des crématoires avant d’abandonner Auschwitz<sup>220</sup>. Manifestement, nous devons supposer qu’il y en avait au moins trente disponibles, quinze dans le crématoire II et quinze dans le crématoire III, au cours de 1943. Il existe un nombre suffisant d’indices montrant que des fours ont été installés dans les crématoires IV et V. Il s’agit principalement de la présence d’un kommando de travail affecté à ces crématoires dans ce qui serait la liste d’embauche de Birkenau pour le 11 mai 1944 (c’est le document où apparaissent les juifs de Theresienstadt), sans compter quelques dépositions. Les Russes et les Polonais ont affirmé que chacun de ces crématoires avait huit fours et que les deux autres en avaient quinze chacun, ce qui donne 46 fours. Le rapport du WRB a précisé qu’il y en avait 36 dans les crématoires II et III et 18 dans le IV et le V, soit au total 108 fours<sup>221</sup>.

Reitlinger parle de 60 fours car il suppose que chaque crématoire en possédait quinze. Sa seule source pour cela est le livre attribué à un certain Miklos Nyiszli, auquel il convient de n’accorder crédit sur rien, et surtout pas sur les chiffres. Le récit de Nyiszli prétend relater les expériences personnelles d’un médecin juif hongrois déporté à Auschwitz en mai 1944. Il est paru en français en 1951 dans les numéros de mars et d’avril des *Temps modernes*, avec une préface du traducteur T. Kremer. Rassinier a raconté les tentatives opiniâtres qu’il avait faites pour entrer en contact avec Nyiszli et déterminer si ce dernier existait ou non réellement ; la seule personne qui semblait incontestablement exister était le traducteur Kremer<sup>222</sup>. Une traduction en anglais de Richard Seaver, préfacée par Bruno Bettelheim, a été publiée à New York en 1960 sous le titre *Auschwitz*. Nyiszli était de toute évidence mort à cette époque car l’on précise que les droits d’auteur sont détenus par “ N. Margareta Nyiszli ”. Comme il est d’usage avec les auteurs qui étaient docteurs en médecine, la page de titre d’une thèse de doctorat, de “Nicolaus Nyiszli” (Breslau, 1930), est reproduite dans l’édition new-yorkaise de 1960. Le livre a été republié en 1961 dans des éditions française et allemande.

Selon Rassinier, s’il est déjà difficile de faire accorder les chiffres dans les différentes éditions, il n’est même pas possible d’obtenir une cohérence interne au sein d’une même édition. Dans l’édition de 1960, nous lisons (p.55) que les 60 fours pouvaient réduire en cendres “plusieurs milliers” de cadavres par jour. Plus loin (p.87), on nous dit que, “lorsque les deux [*fosses d’incinération*] opéraient simultanément, leur rendement variait de cinq à six mille morts par jour, légèrement mieux que les crématoires”, mais, plus loin (p.92), nous apprenons que les crématoires II et III pouvaient à eux seuls incinérer au moins 10 500 cadavres par jour. Nous nageons en pleine confusion.

Les écrits attribués à Nyiszli comportent également l’élément qui, selon moi, discrédite un témoin ; ils prétendent en effet que les SS battaient régulièrement et de manière gratuite des prisonniers initialement en bonne santé (par ex. p. 25, 27, 44, 57) ; nous savons que ce n’était pas le cas. Si on laisse de côté de possibles objections humanitaires au fait de les battre, les prisonniers représentaient une source de revenus pour les SS. Nombreuses étaient les réclamations, de la part des SS, contre diverses formes de mauvais traitements que Farben leur auraient infligés. D’autre part, pour des raisons de sécurité, les SS décourageaient la fraternisation entre les gardiens et les prisonniers. Les gardiens SS avaient l’ordre de maintenir une certaine “ distance ” (*Abstand*) à l’égard des prisonniers et ne devaient même leur adresser

218. USSR-008.

219. NO-4466 in TMN, vol. 5, p.624.

220. FRIEDMAN, p. 20, 74, 78 ; HILBERG, p. 632.

221. USSR-008 ; Central Commission, p. 88 ; US-WRB (1944), partie 1, p. 14-16 ; FYFE, p. 158 ; BLUMENTAL, p. 100.

222. RASSINIER (1962), p. 245-249.

la parole qu'en cas d'absolue nécessité. Ce règlement était bien entendu difficile à respecter et les violations régulières et très fréquentes donnèrent lieu à des circulaires que Pohl adressait aux commandants de camps afin que des instructions fussent données de manière appropriée et systématique aux gardiens<sup>223</sup>.

Bien que des auteurs d'autres livres mentionnent parfois des actes de brutalité commis par des gardiens SS, Cohen ne rapporte rien de tel pour Auschwitz et il fait remarquer que la "cérémonie d'accueil" lors de l'arrivée de son convoi "s'est déroulée sans violence". Il mentionne cependant l'existence d'une table en bois, utilisée pour frapper les prisonniers sur le postérieur. Il s'agissait d'un mode de punition aux règles précises qu'on appliquait aux prisonniers ayant commis divers délits dans les camps ; la punition "renforcée" s'appliquait sur les fesses *nues*<sup>224</sup>.

Lorsqu'un témoin d'Auschwitz commence à dire qu'on battait les détenus régulièrement et gratuitement, il se peut qu'il dise la vérité sur certains points mais sa crédibilité d'ensemble est à rejeter.

Sur la base des éléments dont nous disposons, la meilleure hypothèse est qu'il y avait 30 fours disponibles à Birkenau au printemps de 1943 et 46 un an plus tard. Avant d'abandonner le sujet du nombre de fours, il faut observer qu'il y a certaines ambiguïtés dans les documents relatifs aux crématoires. La plus évidente est due au fait que le rapport du WRB ne semble pas être la seule source qui numérote par erreur les crématoires de Birkenau de I à IV au lieu de II à V ; les Allemands l'ont fait parfois eux-mêmes ou, en tous les cas, c'est ce qui semble ressortir, par exemple, du document NO-4466<sup>225</sup>.

Les limites de la cadence à laquelle les gens auraient pu être exterminés dans un processus du genre de celui qui est habituellement décrit ne se détermine pas par la cadence à laquelle ces gens pouvaient être gazés et les chambres à gaz ventilées, mais par la cadence à laquelle les cadavres pouvaient être incinérés. Lorsqu'on évalue la capacité des crématoires, il est possible à l'arithmétique de produire des chiffres impressionnants. À cette époque, une heure était un laps de temps très optimiste pour l'incinération d'un seul cadavre et le fait que ce cadavre aurait été amaigri n'aurait pas fait une bien grande différence<sup>226</sup>. Si nous comptons une heure par jour pour le nettoyage et diverses opérations, un four pouvait peut-être incinérer 23 cadavres par jour, de sorte que 30 fours pouvaient en incinérer 690 et 46 fours pouvaient en incinérer 1 058 par jour. Cela pouvait assurer le taux respectable d'environ 240 000 à 360 000 exterminations par an, mais, bien entendu, il faut avoir présent à l'esprit que, comme les exterminations se seraient arrêtées à l'automne de 1944, Auschwitz ne pouvait avoir eu 46 fours pendant plus d'un an d'extermination.

Cependant, la logique qui conduit aux chiffres précédents ne vaut rien ; les choses ne fonctionnent pas de cette façon. Les personnes, en particulier les détenus des camps de concentration, qui étaient affectées aux crématoires, ne travaillaient pas avec tant d'efficacité, le matériel ne pouvait être utilisé de manière continue et les besoins en matériel ne se produisent de toute façon pas avec une telle régularité mathématique. Si nous envisageons ces opérations avec un peu plus de réalisme, en tenant compte de périodes d'arrêt dues à l'entretien, régulier et exceptionnel, et en sachant que les concepteurs des fours avaient fixé des marges d'utilisation par excès, nous obtenons des chiffres qui s'accordent dans l'ensemble avec les conditions qui seraient celles d'une épidémie. Il est également possible, comme l'affirme le rapport du WRB, qu'il restât des cadavres enterrés à incinérer.

Il est évident que, étant donné la pratique consistant à incinérer les détenus décédés, un camp comme Auschwitz disposait naturellement d'installations de

---

223. DUBOIS, p. 221 ; NO-1245.

224. COHEN, p. 81, 125. Voy. aussi FYFE, p. 159, et l'Annexe D du présent ouvrage.

225. TMN, vol. 5, p. 624-625. Voy. aussi BLUMENTAL, p. 100.

226. POLSON, p. 138, 143-145.

crémation relativement élaborées. Nous avons ainsi un fait permettant une double interprétation, s'il faut en croire la légende de l'extermination ; outre l'interprétation banale, incontestablement valable, concernant ces fours, on nous propose d'approuver également une seconde interprétation, relative à des exterminations. Nous examinerons plus loin des preuves précises montrant que le nombre des fours était pleinement compatible avec le rythme des morts "normales".

Ce n'est pas le dernier fait susceptible d'une double interprétation qui nous est offert en rapport avec les crémations. Höss nous dit que "les habitants des communes aux alentours savaient fort bien [*que*] des exterminations étaient en cours" et ce en raison de "l'odeur infecte et nauséabonde, produit de la perpétuelle combustion des corps". Si nous ne devons choisir que deux points dans l'histoire de l'extermination à offrir comme quasi-preuve que toute l'affaire est une mystification, ce serait ce point et le rôle présumé du Zyklon.

L'hydrogénation et les autres industries chimiques qui existaient à Auschwitz sont connues pour émettre de mauvaises odeurs. Il suffit, pour le voir (ou le sentir), de parcourir la partie nord de l'autoroute du New Jersey le long des raffineries de la Standard Oil ou de s'approcher de n'importe quelle autre raffinerie. La seule différence significative présentée par Auschwitz, en termes de puanteur, est que le charbon à partir duquel partaient les Allemands est, selon toutes les mesures, une source plus "sale" que le pétrole brut. Si l'on nous dit que 30 à 46 cadavres en train d'être incinérés dans des crématoires modernes pourraient rivaliser avec, voire recouvrir, cette puanteur d'origine industrielle, nous savons alors que nous sommes en présence, non pas d'un fait susceptible d'une double interprétation, mais d'un mensonge patent. En réalité, c'est en raison de la frénésie des fausses objections soulevées par quelques fanatiques aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles qu'on a fait en sorte que la crémation devienne un procédé relativement "propre"<sup>227</sup>. On ne peut accorder aucun crédit à Höss.

Notre analyse a révélé un attribut jusqu'ici insoupçonné mais presque inévitable de la grande mystification : le fait de trop. Selon le principe que son histoire devrait comporter des faits pour la plupart solides ou qui le soient presque entièrement, l'auteur glisse facilement dans l'erreur qui consiste à inclure *autant de faits que possible* et commet la grave maladresse que nous venons de voir ; de toute évidence, l'histoire aurait été plus réussie sans *ce fait-là*. Bien entendu, c'est seulement le passage du temps qui l'a fait apparaître comme une grave maladresse. À l'époque, elle était d'une efficacité totale en raison d'une atmosphère hystérique impossible à restituer. DuBois écrivait en 1952 :

À la barre, Schneider avait dit qu'il n'avait jamais entendu parler d'exterminations, bien qu'il se soit rappelé être passé un jour le long de la route principale, devant un "crématoire en sommeil". À cette époque, ce crématoire "en sommeil" brûlait des cadavres au rythme d'un millier par jour. Les flammes jaillissaient à quinze mètres dans les airs ; la puanteur se répandait dans le pays sur soixante kilomètres au nord jusqu'à rejoindre la puanteur du crématoire de Varsovie ; les fumées faisaient se boucher le nez à un kilomètre à la ronde, et Schneider — un scientifique doté d'un odorat particulièrement aiguisé — était passé à une centaine de mètres de l'endroit<sup>228</sup>.

Il ne semble pas possible que DuBois ait pu écrire pareille chose au terme d'un ouvrage qui donne, en dehors de la littérature technique, la meilleure description de l'industrie chimique à Auschwitz, mais tel est pourtant le cas. On ne peut l'expliquer par une erreur ordinaire de jugement mais uniquement par l'hystérie.

Quelqu'un aurait dû, semble-t-il, contester, lors du procès, les allégations de Höss à ce sujet. Il y eut une contestation mais elle fut faible et ambiguë. L'échange

227. POLSON, p. 138-139.

228. DUBOIS, p. 340-341.

suivant se produisit vers la fin de la déposition de Höss (Kauffmann était l'avocat de Kaltenbrunner) :

LE PRÉSIDENT : La dernière phrase du paragraphe 7 se rapporte à la puanteur écœurante des cadavres. Je ne vois pas le rapport.

DR KAUFFMANN : Je demandais si, de ce fait, la population pouvait déduire qu'il s'agissait d'extermination de Juifs.

LE PRÉSIDENT : Cette question est par trop naïve. La population ne pouvait pas savoir qui on exterminait.

DR KAUFFMANN : Oui, cela suffit. D'ailleurs, je ne pose pas d'autres questions<sup>229</sup>.

Il est possible qu'il y ait eu une difficulté de langue au moment de cet échange, qu'il existât un malentendu et que Kauffmann ait réellement voulu dire " gens " plutôt que " juifs " dans sa question. En tous les cas, cet épisode laisse entrevoir l'atmosphère complètement irrationnelle qui a dû régner au cours du procès du TMI ; Höss ne s'est pas fait prendre à son mensonge, pourtant malhabile et transparent. Il nous est impossible de considérer l'ambiance de ces procès comme autre chose qu'une forme d'hystérie. Speer était présent et il aurait pu facilement voir clair dans ce mensonge. Était-il endormi, résigné devant la futilité d'une opposition ? Lui ou son avocat veillait-il simplement à ne pas être entraînés dans la question de l'extermination ? Il est le seul à pouvoir nous le dire ; pour notre part, nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que l'atmosphère du procès était telle que même une vérité aussi simple que la véritable source de la puanteur, permettant de prouver avec habileté que le témoin mentait et suggérant la nature du fondement réel des accusations, ne pouvait pas faire surface.

Un assez grand nombre de témoins ont prétendu que c'était la puanteur qui leur avait fait prendre conscience de l'existence des exterminations<sup>230</sup>. Qu'on ait utilisé cet argument lors du procès Farben — dont nous reparlerons dans un prochain chapitre — n'était pas seulement amusant mais révélait et illustrait un point qu'il importe de garder présent à l'esprit lorsqu'on lit les débats de ces procès. Nous y reviendrons.

Dans sa brochure, Christophersen a examiné le problème de ce qu'aurait pu être le fondement réel de cette puanteur persistante à Auschwitz. La seule chose dont il ait pu se souvenir était l'atelier d'un maréchal-ferrant à Auschwitz I ; lorsqu'on ferrait les chevaux, les sabots brûlants produisaient une puanteur qui pouvait être perçue aux alentours immédiats. Christophersen reconnaît qu'il ne peut s'agir là d'une odeur comparable par son étendue à celle qu'on disait provenir des exterminations.

J'ai demandé à Christophersen si, en cherchant dans sa mémoire une odeur qui aurait rappelé celle de la chair en train de brûler, il avait pu oublier une odeur d'origine industrielle, mais il ne se souvenait d'aucune odeur de cette sorte. J'ai posé aussi la question à Stäglich qui n'a en mémoire que l'air pur et frais d'Auschwitz.

Les souvenirs de Christophersen et de Stäglich sont en accord avec la théorie selon laquelle la puanteur dont parle la légende n'a pas d'autre origine que l'usine d'IG-Farben. Si l'on se reporte à l'illustration n° 5, la carte de la région d'Auschwitz, on voit que Christophersen était cantonné à Rajsko, pendant son année à Auschwitz et avait parfois affaire à Auschwitz I et à Birkenau. Stäglich était, lui, cantonné à Osiek, à dix kilomètres à peu près au sud d'Oswiecim, et il se souvient d'être allé " trois ou quatre fois " au camp d'Auschwitz, probablement Auschwitz I. Nous ne savons pas exactement où se trouvaient les usines d'IG-Farben mais nous savons que le camp nommé Monowitz se trouvait dans le voisinage immédiat de la ville de Monowitz et que le camp avait été situé là pour être proche des usines. Si

---

229. TMI, tXI, p.431-432.

230. DUBOIS, p.218, 230, 232.

l'on regarde l'emplacement des voies de chemin de fer, des cours d'eau et des routes, il semble probable que les usines d'IG-Farben ont été tout de suite à l'est ou à l'ouest de la ville de Monowitz. À l'est, elles auraient été à 7 ou 8 km d'Auschwitz I et, là, les gens situés dans ce dernier camp ou à Birkenau ou, encore plus, à Rajsko ou Osiek n'auraient pas pu sentir les émanations chimiques des usines, au demeurant beaucoup plus modestes que les raffineries américaines. Si ces usines se trouvaient à l'ouest de la ville, il est possible que les gens à Auschwitz aient perçu, de temps à autre, selon les vents, des bouffées d'odeur que personne n'aurait qualifiées de *puanteur envahissante*. En reprenant tous ces éléments, on voit que Christophersen et Stäglich n'auraient pas dû subir ces puanteurs industrielles au point de s'en souvenir trente ans après. En outre, le procès où il a été particulièrement fait mention de ces puanteurs envahissantes par des témoins qui en semblaient obsédés était le procès de l'IG-Farben. La plupart des témoins de la défense et presque tous ceux de l'accusation étaient des gens qui vivaient très près des usines ou qui y travaillaient. Ils ont par conséquent effectivement souffert des odeurs industrielles et leurs témoignages sont corrects sur ce point ; ils n'ont fait qu'y ajouter une interprétation erronée de la cause de ces odeurs.

## RETOUR AUX “CHAMBRES À GAZ”

Le dernier sujet du paragraphe 7 concerne les chambres à gaz qui, à l'exception des cabanes hermétiquement fermées de Höss, auraient fait partie intégrante des bâtiments du crématoire. Pour affirmer cela, Reitlinger et Hilberg procèdent de deux manières différentes. Pour Reitlinger, le NO-4473, dont nous avons donné une traduction plus haut, est la preuve qu'il y avait une chambre à gaz dans le crématoire II. Cette interprétation résulte d'une mauvaise traduction.

Les crématoires d'Auschwitz sont fréquemment désignés comme des “fours à gaz” mais cela ne nous apprend pas grand-chose puisque, à l'exception des fours électriques de crémation qui connurent une brève existence au cours des années trente, tous les crématoires modernes consistent en des “fours à gaz” ; un mélange air-carburant, que l'on peut considérer comme un “gaz”, est introduit dans le four pour commencer, contrôler et achever la combustion. Le carburant utilisé peut être du “gaz” ; on utilise beaucoup le gaz de ville ou une espèce de gaz liquéfié. Un tel crématoire est dit “alimenté au gaz” en raison de l'utilisation du gaz comme d'un carburant. D'autres types sont “alimentés au pétrole” et “alimenté au charbon (ou au coke)”, mais tous sont des “fours à gaz” puisque, dans les trois cas, c'est un mélange air-carburant qui est injecté, sous pression, dans le four<sup>231</sup>.

Le terme allemand habituel pour le concept en question ici est *Gaskammer* mais le terme du NO-4473 qui a été traduit par “chambre à gaz” est *Vergasungskeller*, que Reitlinger a traduit de façon inexacte par “cave de gazage” (*gassing cellar*<sup>232</sup>). Or le terme *Vergasung* possède deux significations. Le sens premier (et le seul dans un contexte technique) est gazéification, carburation ou vaporisation, c'est-à-dire le fait de transformer quelque chose en gaz et non d'appliquer un gaz à quelque chose. Un *Vergaser* est un carburateur et, tandis que *Vergasung* signifie toujours gazéification dans un contexte technique, il signifie plus particulièrement carburation dans un tel contexte.

Il existe également une signification secondaire à *Vergasung*, établie par l'usage militaire pendant la première guerre mondiale : c'est l'attaque d'un ennemi avec un gaz. La raison pour laquelle le terme *Vergasung* a été utilisé dans ce sens n'est pas claire ; c'est peut-être parce que les gaz utilisés lors de cette guerre étaient

---

231. POLSON, p. 137-146.

232. REITLINGER, p. 158-159.

en réalité des poussières produites par l'explosion de substances chimiques dans l'atmosphère : d'où le nom de *Vergasung*.

La traduction par "cave de gazage" n'est par conséquent pas absolument incorrecte ; elle est juste trop précipitée et présomptueuse. Un "four à gaz" nécessite une espèce de gazéification ou de carburation. Dans le cas des fours alimentés au gaz d'Utting et Rogers, en 1932 :

Les brûleurs encastrés dans la couronne et la sole du four sont alimentés par un mélange d'air et de gaz sous pression ; le mélange est réglé par des ventilateurs, situés dans un bâtiment à part. Le contrôle séparé de l'air et du gaz fournit une meilleure régulation de la température du four<sup>233</sup>.

Ce bâtiment n'est qu'un grand carburateur. Les crémateurs alimentés au pétrole sont conçus de manière si semblable que la plupart des fours alimentés au gaz peuvent facilement être adaptés pour l'utilisation du pétrole.

Les fours de Birkenau semblent avoir été alimentés au coke ou au charbon<sup>234</sup>. Avec ce type de four, il existe une phase supplémentaire dans la transformation du carburant qui est due à son état initialement solide. Les deux méthodes les plus fréquentes pour produire des gaz combustibles à partir du charbon ou du coke consistent, premièrement, à faire passer de l'air à travers une couche de coke embrasée pour obtenir du "gaz de coke" et, deuxièmement, à faire passer de la vapeur à travers le coke pour obtenir du "gaz à l'eau"<sup>235</sup>. Les premiers crémateurs à coke utilisaient ce qui revenait à du gaz de coke<sup>236</sup>. Le procédé pour la production de ces gaz est appelé *Vergasung* en allemand, de même que le procédé qui consiste à les mélanger avec de l'air. Les fours crémateurs alimentés au charbon que W. H. Lawrence vit au camp de Lublin après sa capture par les Russes employaient un équipement très semblable, y compris les ventilateurs, à ce qui est décrit dans la citation ci-dessus. Par ailleurs, Lawrence appelle "chambre à gaz" ce qui était manifestement un bain de vapeur<sup>237</sup>.

En tout cas, il est évident que les crémateurs d'Auschwitz nécessitaient un équipement pour l'opération de *Vergasung* afin d'injecter un mélange air-carburant dans les fours et qu'en conséquence il faudrait réviser la traduction du NO-4473, pour parler peut-être de "cave de génération du gaz". J'ai eu en Allemagne la confirmation de cette interprétation du *Vergasungskeller* auprès de personnes possédant les compétences techniques. Les raisons pour lesquelles on installe cet équipement dans une pièce ou un bâtiment séparé sont très probablement le bruit considérable que doivent faire les ventilateurs et, dans les fours alimentés au charbon, la chaleur dégagée par le charbon qui brûle.

Le sens premier du terme *Vergasung* s'applique nécessairement au document NO-4473. Ce dernier est écrit dans un contexte technique puisqu'il s'agit d'une lettre du chef de la direction de la construction d'Auschwitz au chef du groupe d'ingénierie. Le terme fait référence à un processus, la *Vergasung*, qui est courant avec tous les crémateurs, et la formulation de la lettre laisse entendre qu'il serait normalement étrange de trouver des cadavres dans la *Vergasungskeller* puisque les cadavres sont normalement entreposés dans ce qui est correctement traduit par "cave utilisée comme morgue".

Lorsque l'on en comprend correctement le contenu, le document NO-4473, comme tant de documents de l'accusation, conduit à rejeter les allégations de cette dernière. Nous constatons qu'il y avait au moins deux caves dans le crémaire II,

---

233. POLSON, p. 142.

234. USSR-008; Central Commission, p. 89.

235. JOHNSON & AUTH, p. 259-261.

236. POLSON, p. 141.

237. *New York Times*, 30 août 1944, p. 1.



une *Leichenkeller* et une *Vergasungskeller*, et que ni l'une ni l'autre n'était une "chambre à gaz".

Or le NO-4473 est inclus dans les volumes du TMN dans une *sélection* des indices dans le dossier de l'accusation pour l'affaire n° 4 (procès de l'administration des camps de concentration). L'on doit supposer que l'accusation a opéré le bon choix. Néanmoins c'est tout ce qu'elle a pu trouver comme documents prouvant l'existence des "chambres à gaz" dans les bâtiments des crématoires à Birkenau. Les trois "Türme [tours] étanches au gaz" du NO-4465<sup>238</sup> commandés à la DAW sont de toute évidence sans rapport avec le sujet.

La manière dont Hilberg aborde la question est différente et encore moins solide. Il passe inexplicablement sur le NO-4473 sans traiter du problème que soulève celui-ci ; il tire une citation du document sans citer la phrase qui contient le terme *Vergasungskeller*. Il déclare tout simplement que les *Leichenkeller* des crématoires II et III et les *Badeanstalten* des crématoires IV et V étaient, en réalité, des chambres à gaz. Il ne fournit absolument aucune preuve à l'appui de cette affirmation ; les documents qu'il cite à cet égard ne parlent pas de chambres à gaz<sup>239</sup>. La seule "preuve" qui permettrait d'interpréter les *Leichenkeller* et les *Badeanstalten* de cette manière se trouve dans les affidavits et la déposition (des 27 et 28 juin 1947), lors de l'affaire n° 4, du témoin (non prévenu) Wolfgang Grosch, ingénieur et commandant de la Waffen-SS, qui les "baptisa" "chambres à gaz", l'existence du Zyklon à Auschwitz étant apparemment la raison d'être de ce "baptême"<sup>240</sup>. Cependant, Grosch était un témoin très inconstant puisque, dans ses affidavits du 20 février et du 5 mars 1947, il affirmait avoir connaissance de l'existence des chambres à gaz puis, le 26 juin 1947, la veille du jour où il devait témoigner, il rétracta toutes ses déclarations au cours de l'interrogatoire et nia avoir eu connaissance des chambres à gaz<sup>241</sup>. Aucun passage de la déposition de Grosch n'est reproduit dans les volumes du TMN et Hilberg ne cite ni sa déposition ni ses affidavits.

On a toutes les raisons de rejeter les allégations concernant les *Leichenkeller* et les *Badeanstalten*. Pour ce qui est des *Leichenkeller*, nous avons noté qu'il n'y avait rien d'étrange à l'existence d'installations mortuaires à Auschwitz. Le document NO-4473 lui-même indique que le *Leichenkeller* du crématoire II était destiné à être une morgue. Pour ce qui est des *Badeanstalten*, nous avons noté que la douche pour les détenus arrivant au camp était une procédure courante dans tous les camps allemands, ce qui fait qu'il a dû y avoir des douches à Birkenau. Or, selon l'illustration n° 29, les "bains" ou *Badeanstalten* associés aux crématoires IV et V étaient proches des "stations d'épuration d'eau" et également près du "Canada", où étaient entreposés les vêtements des détenus qui arrivaient au camp<sup>242</sup>. Le "bain de vapeur" servait sans aucun doute à désinfecter les vêtements, soit avant leur entreposage, soit après qu'on les eut temporairement retirés aux détenus<sup>243</sup>. Si c'était un sauna pour les détenus entrants, ceux-ci auraient eu besoin de toute façon d'une douche froide ensuite. Les gens retiraient leur habits près du "Canada", puis se douchaient. Quoi de plus simple ?

Aucune considération rationnelle ne peut faire prendre corps à ces chambres à gaz. L'allégation selon laquelle les bains-douches, qui auraient été situés dans les mêmes bâtiments que certains crématoires, étaient en réalité des chambres à gaz est

238. TMN, vol. 5, p. 622-623.

239. HILBERG, p. 566.

**240. La déposition de Grosch est censée se trouver aux pages 3565-3592 de la transcription de l'affaire n° 4 mais ces pages étaient absentes de l'exemplaire que j'ai consulté. Il y a lieu de croire que son témoignage devant la cour fut conforme à son affidavit NO-2154.**

241. NO-2154 cité dans RASSINIER (1962), p. 84 *sqq.*, ainsi que dans POLIAKOV & WULF (1955), p. 136. Il est question des hésitations de Grosch avant le procès dans le mémorandum d'Ortmann joint au NO-4406.

242. Central Commission, p. 41, 43 ; NAUMANN, p. 194, 254 ; édition allemande de NAUMANN, p. 540.

243. TMI, t. VI, p. 219.

tout aussi dénuée de fondement que l'était l'allégation identique concernant le bain-douche de Dachau qui existait dans le bâtiment des crématoires de ce camp.

Il subsiste, soit dit en passant, certains doutes sur le point de savoir si les bains-douches étaient bien dans les mêmes bâtiments que les crématoires IV et V puisque le plan du camp donné dans le rapport du WRB situe les bains dans un bâtiment distinct. Ce point n'a toutefois aucune importance.

Ainsi s'achève l'analyse des questions soulevées dans le paragraphe 7 de l'affidavit de Höss.

## **POURQUOI EN ANGLAIS ?**

### *Dernier paragraphe*

Il s'agit d'un problème d'intérêt secondaire. Il semble étrange que l'affidavit de Höss soit en anglais. Nous n'avons pas la preuve que Höss ait su l'anglais mais, à l'instar de nombreux Allemands, il est possible qu'il en ait possédé quelques rudiments.

Cependant, un Allemand prudent, signant un document de cette importance " volontairement et sans contrainte ", ne se serait pas contenté d'une connaissance ordinaire d'une langue étrangère ; il se serait considéré lui-même comme un expert en anglais ou bien aurait insisté pour signer un texte traduit en allemand (une requête qui aurait nécessairement été acceptée). L'état d'esprit dans lequel se trouvait Höss ne lui permettait manifestement pas d'insister sur quoi que ce soit.

Il ne fait pas de doute que Höss espérait avoir la vie sauve en coopérant avec le procureur du TMI et il est très probable qu'une offre précise lui a été faite dans ce sens. Cependant, en guise de récompense pour ses services, Höss obtint d'être expédié en Pologne un mois environ après sa déposition devant le TMI. En Pologne, il rédigea avec obéissance une " autobiographie " pour le compte de ses geôliers où il expliqua, à propos des exterminations, qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres. Sa récompense fut cette fois-ci définitive : il fut " jugé " et tué en avril 1947. Son " autobiographie " fut publiée en traduction polonaise en 1951 et en allemand et en anglais en 1959.

## **LE RÔLE DE BIRKENAU**

Birkenau, bien entendu, remplissait les fonctions normales d'un camp de concentration allemand ; il recevait des détenus dans le but principal d'exploiter leur force de travail. Ainsi, lorsque nous faisons référence au " rôle " de Birkenau, nous nous référons à une thèse selon laquelle Birkenau avait des fonctions très spéciales directement liées aux sujets que nous avons abordés.

La thèse, que je considère comme indiscutable, est tout simplement que Birkenau était destiné à recevoir toutes les personnes entrant dans la catégorie des non-travailleurs mais qui se trouvaient, quelle qu'en soit la raison, sous la responsabilité de l'administration SS d'Auschwitz. Birkenau était ainsi destiné à recevoir les malades chroniques ou semi-chroniques, les mourants, les morts, les personnes trop jeunes ou trop âgées, ceux qui n'étaient pas, pour un temps, affectés à un travail et ceux pour qui Auschwitz servait de camp de transit. Ces catégories pouvaient venir soit d'autres camps (entre autres, les nombreux petits camps de la région de Kattowitz), soit de nouveaux convois. Cette thèse s'appuie sur les considérations suivantes.

Tout d'abord, comme cela a été noté, il est clair que Birkenau était le camp " principal " par sa capacité d'accueil des détenus. Auschwitz I était le camp " premier " au sens administratif mais il s'agissait d'une caserne militaire

transformée et agrandie, tandis que Birkenau avait été conçu dès le début comme un camp beaucoup plus vaste destiné aux besoins spécifiques des activités de la SS dans la région.

Deuxièmement, nous avons noté que les personnes renvoyées de l'hôpital de Monowitz en tant qu'inaptes au travail étaient envoyées à Birkenau.

Troisièmement, il existait des camps pour les familles à Birkenau (voy. sur l'illustration n° 29 le camp "tzigane" et le camp "de Theresienstadt"). Nous avons vu que ces personnes avaient été désignées comme étant "en état de préparation pour le transport" pendant leur séjour dont la durée limitée avait été fixée préalablement, de sorte que ces camps pour familles étaient manifestement des camps de transit, comparables à ceux qui existaient à Belsen et à Westerbork. Nous avons indiqué la destination des convois et nous en reparlerons dans un autre chapitre.

Quatrièmement, c'est uniquement à Birkenau que furent construites des installations exceptionnellement vastes pour l'incinération des morts.

Cinquièmement, il était tout à fait normal pour une très grande proportion de détenus de Birkenau de se trouver sans travail. Pendant les deux années qui vont de l'été 1942 à l'été 1944, comme le remarque Reitlinger, "seule une petite partie de la population famélique et souffrante de Birkenau avait été employée". Le 5 avril 1944, 15 000 des 36 000 détenus de Birkenau étaient considérés comme "inaptes au travail", tandis que seuls quelque 3 000 des 31 000 autres prisonniers de la région d'Auschwitz figuraient dans cette catégorie. Un mois plus tard, les deux tiers des 18 000 détenus du camp des hommes de Birkenau étaient classés parmi les "immobiles", les "inemployables" et les "sans affectation" et étaient logés dans des blocs pour malades et des blocs de quarantaine<sup>244</sup>.

Cela fait qu'il est impossible, bien entendu, d'accepter l'hypothèse, si souvent exprimée, qu'être malade et inapte au travail et être envoyé à Birkenau signifiait l'exécution. Cela a été dit en particulier à propos de personnes malades envoyées de Monowitz à Birkenau, l'hypothèse étant renforcée par le fait que les vêtements de ces détenus revenaient à Monowitz. Le retour de ces vêtements était dû, bien entendu, à leur transfert du budget de Farben à celui de la SS<sup>245</sup>.

Sixième et dernier point, il y avait à Birkenau un taux de mortalité exceptionnellement élevé, bien qu'il soit difficile d'évaluer les chiffres, hormis pour des périodes déterminées. Le premier événement significatif est l'épidémie de typhus de l'été de 1942 qui aboutit à la fermeture de la fabrique de buna pour deux mois à partir du 1<sup>er</sup> août environ. L'indice principal nous en est fourni par le rapport du WRB<sup>246</sup> mais il existe des éléments de preuve corroborants. Premièrement, il est certain qu'il y a eu des épidémies de typhus à Auschwitz<sup>247</sup>. Deuxièmement, les données fournies par la Croix-Rouge néerlandaise (Annexe C) montrent que le taux moyen de la mortalité au camp des hommes de Birkenau, du 16 juillet au 19 août 1942, était d'environ 186 par jour, avec des taux, vers la fin de période, sensiblement plus élevés que les taux du début. Troisièmement, il n'existe à Amsterdam qu'un seul volume du registre des décès de Birkenau (dont parle aussi le rapport de la Croix-Rouge néerlandaise). Ce volume contient les certificats de décès pour les cinq jours qui vont du 28 septembre au 2 octobre 1942. Le nombre des décès est de 1 500 et les causes de la mort qui sont données sont caractéristiques des conditions résultant d'une épidémie de typhus, bien que Reitlinger semble considérer les causes qui ont été consignées, telles que "faiblesse du muscle cardiaque" et d'autres, comme "inventées [...] diagnostics fantaisistes de médecins internés qui cherchaient à sauver leurs patients de la "liste de transport" ou de la

244. REITLINGER, p. 125; NO-021 in TMN, vol.5, p. 385. Voy. également FYFE, p. 729, ou l'Annexe D du présent ouvrage.

245. DUBOIS, p. 192, 220.

246. US-WRB (1944), partie 1, p. 30, 32; REITLINGER, p. 122.

247. DUBOIS, p. 209.

piqûre de phénol<sup>248</sup>”. En fait, ces causes de la mort sont caractéristiques du typhus ; voici ce que l’on peut lire à l’article TYPHUS FEVER de l’*Encyclopedia Britannica* (onzième édition) :

Le typhus peut cependant se révéler mortel à n’importe quel stade de la maladie et au début de la convalescence, soit avec un subit arrêt cardiaque — cause la plus fréquente —, soit avec accompagnement de symptômes nerveux comme une méningite ou un coma profond, soit avec certaines autres complications telles que la bronchite. De plus, une issue fatale survient parfois avant la crise, par un véritable épuisement, en particulier dans le cas des personnes dont les forces physiques ou nerveuses ont été diminuées par un travail dur, une insuffisance de nourriture et de sommeil, ou l’intempérance.

Étant donné qu’on envoyait à Birkenau les personnes malades, il apparaît que les victimes de l’épidémie de typhus furent enregistrées comme des morts survenues à Birkenau, indépendamment de l’endroit où elles avaient travaillé. Le rapport du WRB prétend qu’il y eut de quinze à vingt mille morts à Auschwitz pendant les deux ou trois mois de l’épidémie<sup>249</sup>. Malgré le caractère douteux de la source, cette allégation semble s’accorder, tout au moins par son ordre de grandeur, avec les autres informations dont nous disposons sur cette période à Auschwitz (bien qu’il y ait probablement quelque exagération). Il est vrai également, comme nous le verrons plus loin, que l’été 1942 fut de loin le pire à Auschwitz.

Soit dit en passant, la “piqûre de phénol” que mentionne Reitlinger revient à de si nombreuses reprises dans la littérature sur les camps qu’elle semble bien avoir été réelle ; on tuait parfois des détenus incurables par des injections de phénol dans le cœur<sup>250</sup>.

Le fait qu’il y ait eu un taux de mortalité très élevé à Auschwitz pendant l’été 1942 ne concerne bien entendu qu’indirectement le problème d’une “extermination” puisqu’il s’agissait de décès enregistrés, dont les causes étaient normales, et non d’exterminations menées en secret. Ils n’avaient également rien à voir avec les juifs en tant que tels, bien que certaines des victimes aient été juives.

Reitlinger examine le taux de mortalité élevé à Auschwitz et donne une estimation de 160 à 179 décès par jour comme taux normal. Cependant, les données qu’il utilise sont pour l’essentiel celles qui s’appliquent à l’été 1942, qui fut une période particulièrement catastrophique. Concernant ces taux de mortalité élevés, il convient d’observer que les mythologues Reitlinger et Hilberg font grand cas de ces événements à Auschwitz, bien qu’ils admettent la distinction entre taux de mortalité élevé et extermination. Il est par conséquent étonnant, et même presque incroyable, qu’ils n’envisagent pas que les crématoires aient été construits en raison de ce taux de mortalité élevé. Au contraire, tous deux font comme si les crématoires avaient été construits avant tout pour être utilisés dans le cadre du programme d’extermination.

Dans des lieux qui étaient censés fournir de la main-d’œuvre dont on manquait cruellement, ce taux de mortalité élevé était naturellement intolérable si bien qu’à la fin de 1942 une campagne spéciale fut lancée pour réduire le taux de mortalité des camps de concentration. Himmler ordonna le 28 décembre 1942 que ce taux “soit réduit à tout prix<sup>251</sup>”. Le 20 janvier 1943, Glücks, dans une circulaire à tous les commandants de camp, ordonna que “tous les moyens soient mis en œuvre pour faire baisser le taux de mortalité”. Le 15 mars 1943, Pohl écrivit à Himmler que

---

248. REITLINGER, p.122-123. Le registre des décès se trouve au Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie et est examiné par la Croix-Rouge néerlandaise, vol. 1, p. 8-12.

249. US-WRB (1944), partie 1, p. 32.

250. Par exemple BURNEY, p. 108-109.

251. REITLINGER, p. 127 ; PS-2172.

## AUSCHWITZ

l'état de santé [...] des prisonniers envoyés par l'administration judiciaire est catastrophique. Dans tous les camps, on compte une perte d'au moins 25 à 30 pour cent [...]. [...] jusqu'à maintenant il y avait 10 191 prisonniers [...] dont 7 587 étaient affectés à [...] Mauthausen-Gusen. Parmi ceux-ci, les morts s'élèvent à 3 853 ; 3 306 d'entre eux sont morts à Mauthausen-Gusen. La raison [...] doit probablement en être que de nombreux détenus [...] qui sont en prison depuis des années souffrent de faiblesse physique due à leur transfert dans un milieu différent [...]. [...] on a également livré un grand nombre de patients atteints de tuberculose<sup>252</sup>.

Le 10 avril, Pohl demanda à Himmler d'approuver le projet d'une lettre au ministre de la Justice du Reich. La lettre, approuvée et probablement envoyée, fait observer que, sur les 12 658 prisonniers transférés dans les camps de concentration, 5 935 étaient morts à la date du 1<sup>er</sup> avril. Pohl se plaignait dans sa lettre de ce que ces

chiffres de mortalité épouvantablement élevés sont dus au fait que les prisons qui les transfèrent ont fait sortir des détenus qui sont dans la pire des conditions physiques [et] qu'en dépit de tous les efforts des médecins la [...] mort des prisonniers ne peut être retardée [...] je ne souhaite pas créer un poste de quarantaine dans les camps de concentration [...].

Il semble être question ici d'une rivalité entre certains services ou, tout au moins, d'un conflit d'intérêts. Les prisons allemandes avaient sans aucun doute leurs propres objectifs économiques. Non seulement elles ne se séparaient qu'à contrecœur de leurs prisonniers les plus robustes mais elles cherchaient à se séparer des plus malades d'entre eux.

Nous ne savons pas si Pohl parvint ou non à obtenir davantage de coopération de la part de l'administration pénale. Néanmoins, le 30 septembre 1943, il fut en mesure d'annoncer un certain progrès, dû principalement à des mesures prises en matière d'hygiène, de nourriture et de procédure ; il présenta au Reichsführer-SS les deux tableaux suivants et lui assura que, en tenant compte des assauts du froid, les résultats obtenus avaient un caractère permanent<sup>253</sup> :

### CAS DE DÉCÈS DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION, JUILLET 1942 à JUN 1943

MOIS	DÉTENUS	DÉCÈS	POURCENTAGE
Juillet	98 000	8 329	8.50
Août	115 000	12 217	10.62
Septembre	110 000	11 206	10.19
Octobre	85 800	8 856	10.32
Novembre	83 500	8 095	9.69
Décembre	88 000	8 800	10.00
Janvier	123 000	9 839	8.00
Février	143 100	11 650	8.14
Mars	154 200	12 112	7.85
Avril	171 000	8 358	4.71
Mai	203 000	5 700	2.80
Juin	199 500	5 650	2.83

### CAS DE DÉCÈS POUR LE MOIS D'AOÛT 1943

CAMP DE CONCENTRATION	DÉTENUS	DÉCÈS	% (AOÛT)	% (JUILLET)	CHANGEMEN T DE %
--------------------------	---------	-------	-------------	----------------	---------------------

252. NO-1523 et NO-1285 in TMN, vol.5, p. 372-376.

253. PS-1469 in TMN, vol.5, p. 379-382.

Dachau	17 300	40	0,23	0,32	- 0,09
Sachsenhausen	26 500	194	0,73	0,78	- 0,05
Buchenwald	17 600	118	0,67	1,22	- 0,55
Mauthausen- Gusen	21 100	290	1,37	1,61	- 0,24
Flossenburg	4 800	155	3,23	3,27	- 0,04
Neuengamme	9 800	150	1,53	2,14	- 0,61
Auschwitz (hommes)	48 000	1 442	3,00	2,96	+ 0,04
Auschwitz (femmes)	26 000	938	3,61	5,15	- 1,54
Gross-Rosen	5 000	76	1,52	2,69	- 1,17
Natzweiler	2 200	41	1,87	1,63	+ 0,24
Bergen-Belsen	3 300	4	0,12	0,39	- 0,27
Stutthof (hommes)	3 800	131	3,45	5,69	- 2,24
Stutthof (femmes)	500	1	0,20	0,00	+ 0,20
Lublin (hommes)	11 500	882	7,67	4,62	+ 3,05
Lublin (femmes)	3 900	172	4,41	2,01	+ 2,40
Ravensbrück (hommes)	3 100	26	0,84	0,76	+ 0,08
Ravensbrück (femmes)	14 100	38	0,27	0,24	+ 0,03
Riga	3 000	1	0,03	0,33	- 0,30
Herzogenbusch					
Total	224 000	4 699			
Moyenne globale pour août 1943			2,09 %		
Moyenne globale pour juillet 1943			2,23 %		
			(Diminution)		- 0,14 %

Ainsi, après plus de six mois de campagne en vue de réduire la mortalité dans les camps, Auschwitz avait encore 80 décès par jour en moyenne. Étant donné que, comme nous l'avons vu, presque tous les "inaptes au travail" se trouvaient à Birkenau, il est certain que la quasi-totalité de ces décès se produisaient-là.

Auschwitz semble également avoir reçu des convois de détenus, d'autres camps de concentration, sélectionnés en raison de leur mauvaise santé<sup>254</sup>.

Le rapport de la Croix-Rouge néerlandaise sur Auschwitz (vol. 2) fournit également des données sur les taux de mortalité dans ce camp pour 1942 et 1943. Pour la période du 30 octobre 1942 au 25 février 1943, le taux de mortalité serait d'environ 360 personnes par semaine en moyenne et d'environ 185 par semaine pour la période du 26 février au 1<sup>er</sup> juillet 1943. Il est également dit qu'un total de 124 juifs parmi les juifs des Pays-Bas qui sont entrés à Birkenau en juillet et août 1942 (p. 109) sont morts au cours de la période du 30 octobre 1942 au 1<sup>er</sup> juillet 1943. Néanmoins, les chiffres pour le total des décès paraissent assez faibles et difficiles à concilier avec les données présentées plus haut, il y a peut-être ici une erreur ou une mauvaise interprétation.

Il est parfaitement évident que ces décès, aussi déplorables qu'ils aient été et quelles qu'aient été la nature et la détermination des responsabilités, n'avaient rien à voir avec une extermination ou avec les juifs en tant que tels. Du point de vue de la

254. NO-1935 in TMN, vol. p.366-367.

haute administration SS, ils étaient “catastrophiques” et des efforts furent entrepris pour les maîtriser. Il n’est pas du tout étonnant qu’avec de tels taux de mortalité, des installations d’incinération, conçues pour des taux de mortalité élevés, allant jusqu’à plusieurs centaines par jour, aient existé à Auschwitz.

Le taux de mortalité d’Auschwitz ne s’améliora que faiblement durant le cours de la guerre. Pendant l’année 1944, lorsque la population du camp eut atteint 100 000 ou davantage (probablement en raison des pertes territoriales à l’Est qui contraignirent à l’évacuation des camps de travail), le taux de mortalité était de 350 à 500 par semaine à Birkenau (qui, comme nous l’avons vu, fournissait la quasi-totalité des morts d’Auschwitz<sup>255</sup>).

Que des “camps” établis en temps de guerre, même à des périodes modernes, se soient transformés en pièges mortels pour les nombreuses personnes qui y furent enfermées est un fait tragique. Les causes pour de telles conditions étaient les mêmes partout : des gens jetés ensemble de manière chaotique dans des camps improvisés, dépourvus d’installations sanitaires, et une situation incertaine concernant la nourriture et le reste. C’est ainsi que, pendant la guerre de sécession aux États-Unis, les camps de prisonniers du Nord comme Rock Island et Camp Douglas connurent des taux de mortalité de 2 à 4 % par mois. Ces chiffres furent même dépassés dans des camps du Sud comme Florence où la diarrhée et le scorbut entraînèrent 20 à 50 décès par jour, au sein d’une population d’environ 12 000 détenus. Les conditions à Andersonville étaient encore pires et 13 000 des 50 000 prisonniers de l’Union qui y étaient internés succombèrent<sup>256</sup>. Pendant la guerre des Boers qui se déroula entre 1899 et 1902, en Afrique du Sud, près de 120 000 non-combattants boers de race blanche et 75 000 Africains furent déportés dans des camps de concentration par les Britanniques. Pendant environ un an, le taux de mortalité des Boers se situa entre 120 et 340 décès pour mille par an (1,1 % à 3,4 % par mois), tandis que la mortalité infantile, due principalement à des épidémies de rougeole, s’éleva jusqu’à 600 pour mille par an (7,35 % par mois). Environ 20 000 femmes et enfants boers moururent dans ces camps<sup>257</sup>. Pendant la première guerre mondiale, les Allemands mêlèrent des prisonniers de guerre russes à des prisonniers d’autres nationalités, ce qui entraîna des épidémies de typhus dans leurs camps de prisonniers de guerre ; il est saisissant de constater la similitude des conditions que connurent les camps de concentration de la seconde guerre mondiale<sup>258</sup>. Nous avons vu que les Russes furent utilisés comme main-d’œuvre dans les camps de concentration, en particulier à Auschwitz, et ce sont eux qui constituèrent, sans doute, l’une des sources du typhus. Comme ils n’étaient pas considérés comme des détenus ordinaires, nous ne savons pas avec précision s’ils ont été ou non inclus dans les chiffres de la mortalité du camp que nous avons étudiés plus haut. Néanmoins, il est certain qu’ils ont contribué à la mortalité générale des camps et que leurs cadavres étaient brûlés dans les mêmes crématoires, mais nous ne disposons pas de chiffres.

Un trait ridicule frappe celui qui étudie le sujet. Il se trouve dans le volume 5 du TMN qui résume l’affaire n° 4, “États-Unis contre Pohl”. Dans la section B (“Le système des camps de concentration”), on nous présente des documents qui montrent que les camps connurent des taux de mortalité remarquablement élevés. Ce sont eux que nous venons d’examiner. Puis, à la section E (“Le programme d’extermination”), on nous présente des documents montrant que les Allemands construisaient des crématoires dans ces camps au moment de cette mortalité élevée. Manifestement, on a pensé que personne ne lirait réellement l’un de ces volumes. Ou peut-être les compilateurs ne les ont-ils pas eux-mêmes lus !

255. FYFE, p. 729, ou Annexe D du présent ouvrage. Débats du procès n° 6, p. 14326.

256. HESSELTINE, p. 152, 156, 192, 203 ; *Encyclopedia Britannica*, 11<sup>e</sup> édition, vol. 1, p. 960.

257. AMERY, vol. 5, p. 252, 253, 601 ; vol. 6, p. 24, 25.

258. *Encyclopedia Britannica*, 12<sup>e</sup> édition, vol. 32 (troisième volume de suppléments complétant la 11<sup>e</sup> édition), p. 157.

En tenant compte des différents taux de mortalité, nous pouvons constater que le nombre de fours à Auschwitz était tout à fait comparable au nombre qui existait dans les camps où il n'y avait pas eu d'exterminations. En 1942, des crématoires furent construits à Dachau et à Sachsenhausen ; chacun contenait quatre fours. À Dachau, il existait avant 1942 un crématoire composé de deux fours que l'on continua d'utiliser après 1942. Il est très probable que la même situation concernant un crématoire plus ancien ait prévalu à Sachsenhausen. À Buchenwald, les installations de crémation d'avant-guerre étaient celles qui existaient dans les villes toutes proches de Weimar et d'Iéna. Après le déclenchement de la guerre, des crématoires furent construits dans le camp et, à la fin de 1941, Buchenwald disposait d'un crématoire à six fours. Il semble que le crématoire de Weimar ait été utilisé jusqu'à la fin de la guerre<sup>259</sup>. Il est possible également que des crématoires de camps de concentration, à Auschwitz, Dachau ou ailleurs, aient été utilisés pour incinérer les cadavres de personnes qui n'avaient rien à voir avec les camps (les prisonniers de guerre russes par exemple).

Telle est notre conception de l'aspect "camps de la mort" des camps de concentration nazis. Elle ne s'accorde pas avec celles de Christophersen et de Stäglich, lesquels n'ont pas constaté de forte mortalité et ne sont pas convaincus qu'il ait existé de vastes crématoires à Auschwitz. Notre opinion s'appuie sur des documents de l'accusation et sur des matériaux comparables, tandis que leurs opinions s'appuient sur les observations qu'ils ont pu faire à Auschwitz en 1944. Il peut sembler qu'il faille accorder davantage de crédit à leurs observations qu'aux documents mais je crois qu'un examen attentif de la question fait pencher la balance en faveur de notre thèse, sans pour autant remettre en cause leurs observations.

Certes, il est possible que les documents aient été falsifiés ; à vrai dire, c'est plus qu'une possibilité. Nous verrons qu'il y eut un nombre considérable de documents falsifiés à Nuremberg. Il ne semble pas cependant que les documents relatifs aux décès dans les camps et aux constructions des crématoires aient été falsifiés, pour la simple raison qu'ils ne contenaient absolument rien sur l'extermination, comme le lecteur peut s'en assurer en consultant les documents "sélectionnés" du volume 5 du TMN. Il y est question d'un très fort taux de mortalité, à certaines époques, dans des établissements pénitentiaires (camps de concentration) qu'un pays relativement petit, luttant pour survivre contre des forces écrasantes, tentait d'utiliser pour le travail. Qu'il en ait résulté un taux de mortalité élevé est parfaitement vraisemblable.

Bien que les documents que nous avons examinés ne parlent pas d'extermination, ils n'en laissent pas moins quelque peu à désirer en ce sens qu'ils ne précisent pas les causes de la mortalité et l'identité des victimes. Les prisonniers en mauvaise santé fournis par le ministère de la Justice n'expliquent pas tout. Pour obtenir une complète image, il nous faut, en plus, des hypothèses et des déductions ; voici donc nos impressions.

Les camps de concentration allemands ne remplirent, pendant les années trente, que des fonctions de répression et de sécurité, mais ne jouaient pas de rôle économique. Après le déclenchement de la guerre avec la Russie, les camps connurent une expansion rapide et acquirent également une fonction économique. C'est pourquoi trois événements se produisirent dans les camps en 1942 : (a) l'expansion rapide fut accompagnée d'un chaos général, de problèmes imprévus et de difficultés d'organisation qui sont courantes lorsque de nouvelles et vastes entreprises sont mises en œuvre ; cela est particulièrement vrai pour Auschwitz, nouveau camp qui allait devenir rapidement le plus grand de tous ; (b) les victoires incessantes remportées par les Allemands et leur avance continue en Russie provoqua l'afflux de hordes de prisonniers de guerre russes, dont certains furent absorbés par les camps ; (c) la livraison par le ministère de la Justice de prisonniers

259. Komitee der Antifachistischen, p.86 ; M.J.SMITH, p.95 ; NO-3863 et NO-3860 in TMN, vol.5, p.613-616 ; Internationales Buchenwald-Komitee, p.206-207 et Illustration 55 ; MUSIOL, Illustrations 88-91.



en mauvaise santé. Il y eut sans doute d'autres problèmes mais ces trois facteurs me paraissent suffisants pour expliquer le fort taux de mortalité à la fin de 1942 et au début de 1943.

À la fin de 1943, la mortalité, bien que malheureusement encore élevée, était relativement maîtrisée, comparée à l'année précédente, et le demeura jusqu'à l'écroulement de la fin de la guerre. La déclaration du commandant du camp de Birkenau (Annexe D) indique qu'à Auschwitz, en 1944, les décès se produisirent principalement parmi les criminels de droit commun qui avaient été transférés des prisons. Je n'ai connaissance d'aucun autre document comparable à ceux que nous avons passés en revue qui traite de taux de mortalité élevés pour la fin de 1943 ou d'autres périodes ultérieures.

Nous sommes à présent en mesure d'examiner les observations de Christophersen et de Stäglich, qui ne mentionnent ni crématoires ni mortalité élevée à Auschwitz. Des considérations très simples viennent à l'appui de leurs observations. Tout d'abord, les décès n'étaient naturellement pas des choses que l'administration du camp d'Auschwitz rendait publiques ; on dissimulait les décès et les incinérations dans la mesure du possible. C'est ainsi que, vers le milieu de l'année 1943, Pohl se plaignit aux commandants des camps de concentration de ce que, trop souvent, les bâtiments des crématoires aient été situés dans des endroits trop faciles d'accès sur lesquels "toutes sortes de gens" pouvaient porter leur regard. En réponse à ce grief formulé par Pohl, Höss fit planter un rideau d'arbres tout autour des crématoires II et III. En outre, la règle prévoyait de ne transporter les cadavres vers le crématoire que le soir<sup>260</sup>. Que Christophersen et Stäglich, qui n'ont eu que des contacts épisodiques avec Birkenau, n'aient pas eu conscience d'une forte mortalité ou de vastes crématoires, est parfaitement compréhensible.

Le rôle joué par Birkenau dans la mystification est simple. À l'instar de tout grand complexe industriel, Auschwitz fut conçu d'une manière systématique pour avoir la plus grande efficacité. Ceux qui ne travaillaient pas étaient à Birkenau. C'est la raison pour laquelle les camps de transit, dont nous parlerons dans un chapitre ultérieur, se trouvaient à Birkenau. Cela explique l'existence des camps pour les Tziganes et pour les juifs. De même, ceux qui étaient malades ou très malades, les mourants et peut-être les morts étaient envoyés à Birkenau et cette concentration de malades signifiait naturellement que Birkenau était un "camp de la mort", avec des morgues et des installations d'incinération, si l'on choisit de décrire les choses de cette façon. À vrai dire, près de la moitié des décès survenus dans le système concentrationnaire allemand de 1942 à 1944 se sont produits à Birkenau. Bien que l'affaire dans son ensemble paraisse tout à fait ridicule lorsqu'on l'examine de près, comme nous l'avons fait dans ce chapitre et les précédents, les promoteurs de la propagande ont manifestement opéré un choix très rationnel en décidant de présenter Birkenau comme un camp d'extermination. La mortalité dans le système des camps de concentration était très élevée ; c'est à Auschwitz, le plus grand camp de concentration allemand, qu'elle atteignit son plus haut niveau, et les décès d'Auschwitz se concentraient à Birkenau.

## RÉSUMÉ POUR AUSCHWITZ

Dans l'introduction à ce chapitre, nous avons promis de démontrer que la légende d'Auschwitz, comme lieu d'extermination, présentait ce qui est le signe infallible de la grande mystification : la nécessité d'une double interprétation des faits. C'est vrai à tous égards :

1. Le Zyklon était employé pour la désinfection ainsi que, prétend-on, pour les exterminations.

2. Les "sélections" étaient nécessitées par la nature des activités à Auschwitz ainsi que, prétend-on, pour les exterminations.

260. Documents NO-1242 et NO-4463, cités par HILBERG, p. 566 ; FYFE, p. 731, ou Annexe D du présent ouvrage.

3. Il n'aurait pas été inexact (quoique peut-être assez trompeur) d'appeler Birkenau "camp de la mort", en particulier à certaines périodes (et plus spécialement quand le comité Baruch était en activité et immédiatement après); c'était également, prétend-on, un "camp d'extermination".

4. Selon les procédures en vigueur, les détenus devaient se déshabiller et prendre une douche en vue de l'épouillage et aussi, prétend-on, pour être exterminés.

5. Des crématoires ordinaires existaient pour que Birkenau joue à la fois le rôle d'un camp de la mort et, prétend-on, celui d'un camp d'extermination.

6. Certains *Leichenkeller* étaient des morgues alors qu'on prétend que les autres étaient, en réalité, des "chambres à gaz". Les deux types de *Leichenkeller* se trouvaient à proximité l'un de l'autre à Birkenau.

7. Certaines *Badeanstalten* étaient des salles de douches alors qu'on prétend que les autres étaient, en réalité, des "chambres à gaz". Les deux types de *Badeanstalten* se trouvaient à proximité l'un de l'autre.

8. La puanteur que les gens de la région ont connue était due non seulement à l'hydrogénation et à d'autres procédés chimiques mis en œuvre à Auschwitz mais aussi, dit-on, aux crémations.

En vérité, eu égard aux éléments mis en lumière par notre analyse, dire qu'on nous propose une série de doubles interprétations pour ces huit points relève d'une grande bonté. Les interprétations proposées à l'appui de la thèse de l'extermination sont des mensonges manifestes et le dernier d'entre eux, qui concerne la puanteur, est le "fait de trop"; les auteurs de l'imposture n'auraient jamais dû utiliser cet argument dans leur histoire.

Nous avons examiné les faits qui contredisent les allégations, les incohérences et les invraisemblances. Himmler donne ses ordres directement à Höss mais lui laisse l'initiative des moyens. L'entretien a lieu, c'est une certitude, à l'été 1941; d'un autre côté, il a dû avoir lieu à l'été 1942, en sorte que Höss commença par improviser, six mois après que les plans pour les quatre crématoires qui étaient utilisés pour les exterminations eussent été dressés. Les crématoires ne furent pas laissés à l'initiative de Höss. Ou quelque chose de ce genre. Des familles juives avec leurs enfants séjournèrent pendant plusieurs mois à Birkenau, leurs logements ayant été au préalable désinfectés avec le même produit chimique avec lequel elles sont censées avoir été tuées à leur arrivée, mais on les tua plus tard avec ce produit. Ou quelque chose de ce genre.

Notre analyse d'Auschwitz n'est pas terminée. Bien qu'il puisse sembler que le "coup de grâce" promis a été porté, ce n'est pas au présent chapitre que nous pensions quand, au début, nous avons utilisé cette expression. Notre analyse s'est jusqu'ici concentrée sur ce qui s'est passé à Auschwitz mais n'a pas examiné le sort de groupes nationaux particuliers de juifs à Auschwitz. C'est ce qu'il nous reste à faire si nous voulons être complet et nous ne pouvons disposer d'un meilleur exemple que celui qu'ont choisi les tenants de la légende eux-mêmes: les juifs hongrois, dont le "sort", si c'est le mot qui convient, sera étudié dans le prochain chapitre, avec une attention toute particulière portée sur les allégations relatives à Auschwitz.

## CHAPITRE V

### LES JUIFS HONGROIS

#### LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

Étant donné que les Allemands et leurs alliés accordèrent à la Croix-Rouge, à la fois au Comité international (CICR) et aux différentes sociétés nationales, une assez grande liberté de manœuvre dans l'Europe sous domination de l'Axe, le CICR fut en mesure de s'informer d'un grand nombre de faits concernant les juifs européens. Les rapports de cette organisation dont le siège est dans un pays neutre revêtent naturellement une grande importance pour le problème qui nous occupe.

Nous préférons dire "dont le siège est dans un pays neutre" plutôt qu'"association neutre" car il n'existe pas de stricte neutralité politique; toute organisation est soumise à des pressions politiques. C'est une question de degré.

Deux publications du CICR nous intéressent plus particulièrement. La première est *Documents sur l'activité du CICR en faveur des civils détenus dans les camps de concentration en Allemagne (1939-1945)*, Genève, 1947. Il s'agit d'un recueil de documents réimprimés consistant en échanges de correspondance entre le CICR et différents gouvernements et les sociétés de la Croix-Rouge, ainsi que des rapports de délégués du CICR au CICR lui-même. La Croix-Rouge fournit un commentaire, juste suffisant pour interpréter les documents. Cette publication est d'une valeur inestimable et a été citée à diverses reprises dans ce livre. *Inter Arma Caritas* est une autre publication parue en 1947 mais qui s'inscrivait essentiellement dans le cadre d'une action de relations publiques.

La seconde publication importante est en trois volumes et s'intitule *Rapport du Comité international de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1<sup>er</sup> septembre 1939-30 juin 1947)*, Genève, 1948. Elle a la forme d'un rapport historique; des citations de documents n'apparaissent qu'occasionnellement. Dans le présent chapitre, nous reproduisons dans son intégralité un passage du volume 1, à savoir les pages 669 à 685. Je crois que certaines pressions politiques apparaissent clairement dans l'extrait du *Rapport* mais il ne sera pas nécessaire au lecteur de partager mon opinion concernant les manifestations précises de ces pressions dans l'extrait pour accepter la principale conclusion que j'en tire. Cependant, certaines questions évidentes se poseront au cours de la première lecture et tout ce qu'on peut dire pour l'instant est qu'il faudrait garder deux considérations présentes à l'esprit.

La première est que le *Rapport* fut publié en 1948, à une époque où ses auteurs ne pouvaient pas, compte tenu en particulier de la nature politique du sujet, ne pas être parfaitement au courant des accusations des Alliés, largement propagées

lors des procès pour crimes de guerre et dans la presse, concernant le sort des juifs européens. Il ne faut pas s'attendre ici à des considérations irréflechies de leur part.

La seconde est que nous ne considérons pas le CICR comme une espèce d'autorité. Ce qui veut dire que nous n'accordons d'intérêt qu'aux rapports qui sont dans la sphère de compétence du CICR. Ce dernier avait des délégations dans différents pays européens qui s'occupaient activement de tout ce qui touchait aux juifs et ce que nous voulons savoir est ce qui est arrivé à ces juifs, pour autant que le CICR ait été en mesure de l'observer. Ce sont en fait les juifs de Slovaquie (partie orientale de la Tchécoslovaquie), de Croatie (nord de la Yougoslavie) et de Hongrie qui nous intéressent en priorité. D'une certaine manière, notre intérêt est encore plus restreint ; il se borne à la Hongrie mais les deux autres pays sont voisins et, dans la mesure où les Allemands contrôlaient la situation, il n'y avait pas de raison que leur politique concernant les juifs connût de grandes différences.

Du point de vue du nombre, il semblerait que c'est la Pologne que l'on devrait choisir comme le pays clé du problème. Cependant, la Hongrie est le pays clé et non la Pologne parce que c'est ce pays que les créateurs de la légende ont choisi pour apporter des preuves de ce qu'ils avancent. Ils ne fournissent pas de preuves de l'extermination des juifs polonais, mis à part des témoignages et les allégations d'ordre général sur les camps d'extermination, que notre analyse a déjà réduits à néant. Par une heureuse circonstance, il est possible de consulter les rapports du CICR pour apprendre ce qui s'est passé en Hongrie, mais ce n'est pas le cas pour la Pologne. La raison est que les Allemands ne permirent pas au CICR de s'occuper lui-même des affaires juives dans des pays où ils estimaient détenir la souveraineté. Cependant les alliés de l'Allemagne, considérés comme des États indépendants, autorisèrent le CICR à s'occuper des affaires juives. C'est ainsi que se manifeste l'importance centrale de la Hongrie dans l'examen de la légende.

L'extrait du *Rapport* comporte un second aspect qui est de la plus grande importance pour notre étude, mais ce point sera plus utilement développé dans un prochain chapitre.

L'extrait du *Rapport* est reproduit ici intégralement car il est écrit d'une manière telle qu'il est difficile de le citer sur des points précis sans courir le risque d'être accusé d'en déformer le sens. C'est ce qui apparaîtra plus clairement à la lecture.

## VI. Catégories spéciales de civils

### A. ISRAÉLITES

L'État national-socialiste avait fait des Israélites de véritables parias que d'inflexibles lois raciales vouaient à l'arbitraire, à la persécution, à l'extermination systématique. Nulle protection n'existait en leur faveur. Ni prisonniers de guerre ni internés civils, ils formaient une catégorie à part et n'étaient au bénéfice d'aucune convention. Le contrôle que le CICR était habilité à exercer en faveur des prisonniers et des internés ne jouait pas pour eux. Ils étaient, en effet, le plus souvent des citoyens de l'État qui les tenait à merci et celui-ci, fort de sa souveraineté, n'admettait aucune intervention en leur faveur. Partageant le sort des déportés politiques, privés des garanties civiques, moins favorisés que l'ennemi qui, en général, jouit au moins d'un statut, ces citoyens réprouvés étaient parqués dans des camps de concentration, des ghettos, enrôlés pour le travail forcé, soumis à de graves sévices, déportés dans les camps de la mort, sans qu'il fût permis à quiconque de s'immiscer dans des affaires que l'Allemagne et ses alliés considéraient comme relevant exclusivement de leur politique intérieure. Relevons toutefois qu'en Italie les mesures prises contre les Israélites furent incomparablement moins rigoureuses et que, dans les pays possédant l'influence de Berlin, la situation des Juifs fut en général moins tragique qu'en Allemagne même.

Le CICR ne pouvait se désintéresser de ces victimes. Mais si des appels pressants lui étaient adressés en leur nom, ses possibilités d'action semblaient singulièrement limitées puisque, en l'absence de bases juridiques, son activité dépend, dans une très large mesure, du bon vouloir des États belligérants.

De fait, le CICR ayant sollicité, par l'entremise de la Croix-Rouge allemande, des informations sur les déportés civils "sans distinction de race ou de religion", il reçut la fin de non-recevoir suivante : "tous renseignements sur les déportés non-aryens sont refusés par les Autorités compétentes..." Les démarches de principe en faveur des Israélites ne produisaient donc aucun résultat. En outre des protestations, importunes à l'autorité responsable, eussent pu nuire aux Israélites eux-mêmes et à l'ensemble des activités du CICR. Dans ces conditions, le CICR, évitant toute protestation de principe inutile, s'attacha à faire le maximum pour secourir les Israélites par des interventions d'ordre pratique. C'est dans ce sens que les délégués du CICR dans les divers pays reçurent des instructions. Cette méthode a porté ses fruits.

En Allemagne même, tant que les armées allemandes furent victorieuses, l'action du CICR en faveur des Israélites se heurta à des difficultés presque insurmontables. Rappelons toutefois que, vers la fin de 1943, les Autorités allemandes admirèrent que le CICR envoie des colis de secours à ceux des détenus des camps de concentration — parmi lesquels il y avait beaucoup d'Israélites — dont il connaissait l'adresse. Le CICR réussit à se procurer quelques dizaines de noms et c'est dans ces conditions précaires que commença l'action de secours individuels puis généraux aux détenus politiques que l'on trouva exposée dans le troisième volume du Rapport général. Chaque accusé de réception revenait signé de plusieurs noms qui grossissaient d'autant la liste des destinataires ; c'était aussi autant de premières nouvelles de disparus. À la fin de la guerre, le fichier du CICR relatif aux détenus politiques, israélites ou non, comptait plus de 105 000 noms.

D'autre part, dans la dernière année de la guerre, le CICR put visiter le camp de Theresienstadt, exclusivement réservé aux Israélites et qui jouissait de conditions particulières. Selon certaines indications recueillies par les délégués du CICR, il s'agissait d'une expérience tentée par certains dirigeants du Reich, moins hostiles, semble-t-il, aux Israélites que d'autres responsables de la politique raciste du Gouvernement allemand et qui voulaient donner aux Juifs la possibilité d'organiser une vie en commun dans une ville administrée par eux-mêmes et jouissant d'une autonomie presque complète. À plusieurs reprises le CICR reçut l'autorisation de visiter Theresienstadt mais, par suite de difficultés suscitées par les Autorités locales, cette visite ne put avoir lieu qu'en juin 1944. Le doyen des Juifs déclara alors au délégué du CICR, en présence d'un représentant de l'Autorité allemande, que trente-cinq mille Israélites vivaient dans la ville dans des conditions matérielles acceptables. Des doutes s'étant élevés dans l'esprit de certains dirigeants d'organisations juives sur le bien-fondé de cette assertion, le CICR demanda au Gouvernement allemand l'autorisation de procéder à une seconde visite. Après de difficiles négociations, traînées en longueur du côté allemand, deux délégués purent se rendre dans le camp le 6 avril 1945. Ils confirmèrent l'impression favorable de la visite précédente mais relevèrent que l'effectif du camp ne s'élevait plus qu'à 20 000 internés soit 1 100 Hongrois, 1 050 Slovaques, 800 Hollandais, 290 Danois, 8 000 Allemands, 8 000 Tchèques, 760 apatrides. Ils se préoccupèrent alors de savoir si le camp de Theresienstadt n'était pas un simple camp de passage et demandèrent quand avaient eu lieu les derniers départs vers l'Est. Le chef du Sicherheitsdienst du "Protectorat de Bohême et Moravie" déclara que les derniers transferts d'Israélites à Auschwitz dataient d'environ six mois. Il s'agissait de 10 000 Juifs qui avaient été désignés pour travailler à l'agrandissement du camp. Ce haut fonctionnaire donna l'assurance aux délégués du CICR qu'aucun Israélite ne serait déporté à l'avenir de Theresienstadt.

Si les autres camps exclusivement réservés aux Juifs restèrent fermés jusqu'au bout à toute investigation d'ordre humanitaire, du moins l'action du CICR fut-elle effective dans plusieurs camps de concentration où se trouvaient, en minorité, des Israélites. Dans ces camps, le CICR assumait *in extremis* une tâche de la plus haute importance, visitant et secourant les internés, les ravitaillant, s'opposant aux évacuations de la dernière heure ainsi qu'aux critiques entre la retraite des forces allemandes et l'arrivée des Alliés, de l'ouest ou de l'est.

Ces diverses actions sont décrites plus en détail dans les chapitres consacrés aux détenus politiques, tant dans le présent volume que dans le troisième volume. Elles ont, d'autre part, fait l'objet d'une publication spéciale intitulée *Documents sur l'activité du CICR en faveur des civils détenus dans les camps de concentration en Allemagne — 1939-1945*.

Ce qui est moins connu, c'est le rôle joué par le CICR dans les pays dont le Gouvernement subissait plus ou moins étroitement l'influence de Berlin et où des lois d'exception concernant les Juifs avaient été promulguées, à l'instar de la législation allemande.

Présent, en la personne de ses délégués, notamment à Budapest, à Bucarest, à Bratislava, à Zagreb, à Belgrade, le CICR sut tirer, en faveur des Israélites, le meilleur parti possible de sa position morale et des dispositions favorables qu'il rencontrait ici et là auprès d'autorités non allemandes plus ou moins libres d'agir mais moins acharnées que le Gouvernement de Berlin à la

réalisation de la politique raciste. Grâce, en effet, à sa position d'intermédiaire neutre, le CICR fut à même de transférer et de distribuer sous forme de secours plus de vingt millions de francs suisses recueillis par les associations charitables juives dans le monde entier, en particulier l'American Joint Distribution Committee de New York. Sans l'entremise du CICR, cet effort de solidarité eût été sans doute stérile, aucune institution juive n'étant autorisée à agir dans les pays contrôlés par l'Allemagne. Le lecteur trouvera dans le troisième volume du présent Rapport des indications détaillées sur cette importante action de secours.

Mais là ne se borna pas l'action du CICR. Il n'est pas exagéré de dire que, peu à peu, les circonstances aidant, le CICR en vint à jouer le rôle d'une véritable "Puissance protectrice" des Israélites, intervenant en leur faveur auprès des Gouvernements, usant en certains cas d'un réel privilège de protection, obtenant le bénéfice de l'exterritorialité pour des hôpitaux, des dispensaires, des organisations d'assistance, arbitrant même certains différends. Tel fut son rôle spécialement en Roumanie et en Hongrie pendant plus d'un an, lors de la dernière phase de la guerre, en 1944 et en 1945. Mais pour avoir été plus modestes en d'autres pays, les interventions du CICR n'en furent pas moins profitables aux Israélites. Nous rappellerons brièvement ces dernières interventions pour insister ensuite sur l'action du CICR en Hongrie et en Roumanie.

En novembre 1940, le CICR obtint des Autorités en France l'autorisation qu'un de ses membres visite les camps situés dans le sud du pays. Un certain nombre de juifs s'y trouvaient mêlés à des internés civils. Le camp de Gurs, notamment, abritait six mille Israélites venus du Palatinat bavarois. Les observations faites au cours de cette visite permirent d'établir un état de la situation à l'intérieur des camps, d'apprécier l'urgence des besoins et d'entreprendre les démarches appropriées pour venir en aide aux internés.

Les Israélites de Pologne ayant obtenu en France un visa d'entrée aux États-Unis furent considérés comme Américains par les Autorités allemandes d'occupation. Ces Autorités acceptèrent en outre de reconnaître la validité d'environ trois mille passeports délivrés à des Juifs par les consulats de pays d'Amérique du Sud. Les intéressés furent placés à Vittel dans les camps réservés aux Américains. Quand, en 1942, l'Allemagne et les États d'Amérique du Sud entamèrent des négociations, en vue d'un échange d'internés, il apparut que la plupart des internés de Vittel étaient porteurs de passeports de complaisance ; ces internés se trouvèrent en conséquence menacés d'être déportés. Le CICR intervint en leur faveur par l'entremise de sa délégation à Berlin et obtint qu'ils fussent maintenus à Vittel. Quelques-uns seulement furent déportés.

En Grèce, aussitôt après l'occupation allemande, le CICR eut à s'occuper notamment des 55 000 Juifs de Salonique soumis aux lois raciales. En juillet 1942, les hommes de dix-huit à quarante-cinq ans furent recensés et la plupart incorporés dans des détachements de travail. La délégation du CICR leur apporta une aide sanitaire. Lorsqu'en mai 1943 les travailleurs furent transférés en Allemagne, la délégation du CICR dans ce pays réclama avec insistance le droit de les ravitailler en vivres. Elle eut à ce propos des difficultés avec l'Autorité allemande qui, importunée par ces démarches, exigea le remplacement d'un délégué.

En Slovaquie, des dizaines de milliers d'Israélites avaient été forcés de quitter le pays pour participer à ce que l'on appelait un service de travail, qui semble avoir conduit la plupart d'entre eux dans les camps d'extermination. Cependant, concurrentement, une grande partie de la minorité juive pouvait rester dans le pays et, à certains moments, la Slovaquie a été même considérée comme un refuge relatif pour les Israélites, notamment de Pologne. Les Juifs restés en Slovaquie paraissent avoir été relativement épargnés jusqu'au soulèvement du pays contre l'armée allemande à la fin d'août 1944. Il est vrai qu'une loi du 15 mai 1942 avait provoqué plusieurs milliers d'internements, mais, dans les camps qui présentaient des conditions de nourriture et de logement passables, les internés étaient admis à travailler moyennant salaire dans des conditions se rapprochant de l'économie libre. La communauté juive, en 1944, avait obtenu un arrêt presque complet de l'immigration forcée à destination de territoires au pouvoir des Autorités allemandes.

Lors du soulèvement, les Israélites internés s'évadèrent des camps. Certains regagnèrent leur domicile, les autres prirent le maquis. La répression qui suivit frappa l'ensemble de la population israélite. L'Autorité militaire allemande mit en demeure le Gouvernement slovaque de procéder à l'arrestation massive des Juifs en vue de les déporter en Allemagne. L'ordonnance du 16 novembre 1944 prescrivit le groupement des Israélites au camp de Sereď et, à cette fin, leur rassemblement préalable, pour ce qui était de la capitale, à l'Hôtel de Ville de Bratislava, le 20 novembre. Ce même jour, le délégué du CICR se rendit sur les lieux et put constater qu'une cinquantaine de Juifs seulement avaient répondu à l'appel. Comme les Autorités slovaques l'avaient d'ailleurs prévu, les Israélites se cachaient. Ils s'étaient enfuis dans la campagne ou vivaient, en ville, dans ce qu'on appelait des "bunkers". Le CICR se préoccupa de cette situation et son Président écrivit au chef du Gouvernement slovaque pour lui demander de mettre un terme

aux déportations. M<sup>gr</sup> Tiso, qui reçut cette communication le 2 janvier 1945, y répondit par une longue lettre le 10 du même mois, rappelant que les Israélites avaient été ménagés jusqu'alors, mais qu'en présence de l'émeute son Gouvernement était obligé de céder aux pressions qui s'exerçaient sur lui. " Au demeurant, concluait-il, il est d'une vérité constante que, dans la solution de la question juive, nous nous sommes efforcés de rester humains dans toute la mesure où les circonstances nous l'ont permis. " Il était impossible d'aider officiellement les fugitifs des " bunkers ". La délégation à Bratislava réussit cependant, avec l'aide de la Croix-Rouge slovaque et, en province, de l'Église catholique, à leur faire tenir des sommes d'argent qu'elle remettait à leurs hommes de confiance et qui leur permirent de subsister durant les derniers mois de la guerre.

Le représentant du CICR ne put obtenir l'autorisation de visiter le camp de Sered ; il lui fut permis toutefois d'accéder au camp de Marienka où étaient internés les Israélites de nationalité étrangère.

En *Croatie*, de mai 1943 à la fin de 1945, la délégation du CICR assista la communauté israélite de Zagreb, lui transférant, de la part du Joint Committee de New York, en moyenne 20 000 francs suisses par mois et plaçant à sa disposition des stocks importants de vivres, de textiles et de médicaments.

En octobre 1944, par analogie avec les mesures prises dans les pays voisins, l'Autorité allemande fit emprisonner les Israélites de Zagreb et saisir leurs approvisionnements. La délégation du CICR fit aussitôt des représentations au Gouvernement croate et obtint la restitution de ces réserves.

En *Hongrie*, comme en Slovaquie, les Israélites furent relativement ménagés tant que le gouvernement local garda une certaine liberté d'action ; mais, quand l'étreinte allemande se resserra, à partir de mars 1944, la situation des Juifs devint critique. Puis la substitution au gouvernement de l'Amiral Horthy d'un gouvernement étroitement inféodé à l'Allemagne, en octobre 1944, provoqua une crise violente : mises à mort, spoliations, déportations, travaux forcés, confinements, tel fut le lot de la population israélite qui souffrit cruellement et fut décimée, en province surtout. C'est alors, pour alléger ces souffrances, que s'exerça avec une vigueur et une autorité accrues l'action du CICR, à côté de celle dont le Roi de Suède avait pris l'initiative et que menait courageusement et avec succès la Légation de Suède à Budapest, aidée de quelques personnalités de la Croix-Rouge suédoise.

Jusqu'en mars 1944, les Israélites bénéficiaires de visas pour la Palestine étaient libres de quitter la Hongrie. Le 18 mars 1944, le chancelier Hitler convoqua à son Quartier général le Régent Horthy. Il s'indigna " qu'en Hongrie près d'un million de Juifs pussent vivre librement et sans restrictions ". Avant même que le Régent ne fût rentré à Budapest, les troupes allemandes commençaient l'occupation de la Hongrie afin d'empêcher ce pays d'abandonner l'alliance avec l'Allemagne. Cette occupation contraignit le Chef de l'État hongrois à accepter un nouveau gouvernement beaucoup plus dépendant que le précédent de l'Autorité allemande. L'émigration des Juifs fut aussitôt suspendue et les persécutions commencèrent.

Le CICR s'en émut. Son Président en appela au Régent Horthy : " ... Ce qui a été porté à notre connaissance, écrivait-il le 5 juillet 1944, nous semble tellement en contradiction avec les traditions chevaleresques du grand peuple hongrois, qu'il nous paraît presque impossible d'ajouter foi même à la plus faible partie des informations qui nous parviennent. Au nom du CICR, je voudrais adresser à Votre Altesse la prière de donner des instructions afin que nous soyons mis en mesure de répondre à ces rumeurs et accusations. " Le Régent répondit, le 12 août : " ... Malheureusement il n'est pas en mon pouvoir d'empêcher des actes inhumains que personne ne condamne avec plus de sévérité que mon peuple dont les pensées et les sentiments sont chevaleresques. J'ai chargé le Gouvernement hongrois de prendre lui-même en mains le règlement de la question juive à Budapest. Il faut espérer que cette déclaration ne suscitera pas de graves complications... "

Dans l'esprit de cette réponse, les Autorités hongroises autorisèrent le délégué du CICR à Budapest à apposer des pancartes sur les camps et les maisons d'internement des Juifs pour leur conférer la protection de la Croix-Rouge. Si l'usage de ces pancartes, d'ailleurs très peu compatible avec la lettre de la Convention de Genève, n'a pas été plus étendu, c'est que le Sénat juif de Budapest estima que la mesure perdrait sans doute de son efficacité si elle était généralisée.

En outre, le Gouvernement hongrois se montra disposé à favoriser la reprise de l'émigration des Israélites. Le CICR se mit d'extrême urgence en contact avec les Gouvernements de Grande-Bretagne et des États-Unis à ce sujet et, dès le mois d'août, il obtenait une déclaration conjointe par laquelle ces deux Gouvernements proclamaient leur désir de faciliter par tous les moyens l'émigration des Israélites de Hongrie. À cette fin, le CICR fut chargé de transmettre à

Budapest, de la part du Gouvernement des États-Unis, le message suivant : “ Le Gouvernement des États-Unis a été informé par le CICR de ce que le Gouvernement hongrois est disposé à permettre à certaines catégories de réfugiés d’émigrer de Hongrie... En raison des considérations humanitaires qui s’attachent au cas des Juifs de Hongrie, il renouvelle expressément l’assurance qu’il fera les arrangements nécessaires pour prendre soin de tous les Juifs qui, dans les circonstances présentes, obtiendront l’autorisation de quitter la Hongrie et se rendront sur le territoire de l’une des Nations Unies ou d’un pays neutre. Il ajoute qu’il trouvera pour ces personnes des lieux de refuge temporaire où elles pourront vivre en sécurité. Les Gouvernements des pays neutres ont été informés des assurances données par le Gouvernement des États-Unis et ont été requis de permettre l’entrée sur leur territoire des Juifs de Hongrie qui pourront se présenter à leurs frontières. ”

Le 8 octobre, l’administration hongroise, conformément à la promesse faite dès le 15 juillet au CICR, annonçait la suspension définitive des déportations et faisait savoir que le camp de Kistarcea, où étaient groupés des intellectuels, médecins et ingénieurs israélites, avait été dissous et les internés libérés.

L’espoir suscité par cette déclaration fut de courte durée. Quelques jours plus tard allait se développer dans toute son ampleur la grande épreuve des Juifs de Hongrie. En présence des revers de l’armée allemande, l’Amiral Horthy avait décidé de dissocier le sort de son pays de celui de l’Allemagne. Le 15 octobre, il demanda pour la Hongrie un armistice aux Puissances alliées. Cette proclamation eut une résonance immense parmi les Israélites, qui furent des plus ardents à manifester contre la Puissance occupante. Mais, pour être en retraite à l’ouest comme à l’est de l’Europe, l’armée allemande était encore fermement implantée en Hongrie. Le Régent échoua dans sa tentative et fut arrêté. Des Hongrois favorables aux Allemands s’emparèrent du pouvoir et procédèrent à une répression d’autant plus sévère que le front de combat se rapprochait et que Budapest était en état de siège. Des coups de feu furent-ils tirés de maisons juives sur les troupes allemandes ? Toujours est-il que la répression fut particulièrement dirigée contre les Israélites. L’évacuation de ceux-ci hors de Budapest fut aussitôt décidée ainsi que la confiscation de leurs biens. Soixante mille d’entre eux, aptes au travail, devaient être dirigés vers l’Allemagne à pied, en colonnes de mille, par la route de Vienne. En outre, parmi les personnes valides, les hommes de seize à soixante ans et les femmes de quatorze à quarante étaient astreints au travail forcé pour la construction de fortifications en Hongrie. Le reste de la population israélite devait, ainsi que les invalides et les malades, être confiné dans quatre ou cinq ghettos aux environs de Budapest. Seuls échappaient à l’évacuation les Juifs détenteurs de passeports visés pour la Palestine, la Suède, la Suisse, le Portugal ou l’Espagne.

Ces mesures s’accompagnèrent au début de brutalités et de vols contre lesquels le délégué du CICR protesta aussitôt. Dès le 20 octobre, un décret du ministre de l’Intérieur, faisant droit à cette intervention, interdisait le pillage. Entre-temps, la délégation du CICR donnait asile aux membres du Sénat juif de Budapest. Leur situation paraissant menacée, le délégué renouvela ses démarches, tant auprès de l’Autorité allemande que du Gouvernement hongrois, et le 29 octobre, aux termes d’une communication radiodiffusée, les bâtiments du CICR étaient admis, comme les légations, au bénéfice de l’exterritorialité.

Sa position ainsi renforcée, le délégué du CICR s’adonna, avec d’autant plus d’autorité, à l’œuvre de secours qu’il avait courageusement entreprise en faveur des Israélites. “ Il est difficile de se représenter, écrivait-il alors, la peine que j’avais à me dresser contre une clique ayant le pouvoir en mains et à l’obliger, alors que le chaos, le meurtre et l’agression étaient à l’ordre du jour, à manifester tout de même une certaine retenue et à montrer le respect dû à l’emblème de la Croix-Rouge... ”

Le sort des enfants dont les parents étaient déportés vers les camps de travail était particulièrement tragique. Le délégué du CICR réussit à organiser avec l’organe “ Jo Pasztor ” une vingtaine de “ homes ” dans lesquels ces enfants, accompagnés dans certains cas de leur mère, purent être hospitalisés. Le personnel sanitaire était composé de nurses professionnelles et d’Israélites auxquels un emploi dans ces homes valait un certificat de protection analogue à ceux que le délégué du CICR remettait à ses collaborateurs.

Les agents du CICR ouvrirent aussi des cuisines populaires pouvant distribuer chacune une centaine de repas chauds par jour. Des centres d’accueil et d’hébergement furent installés ainsi que des hôpitaux comprenant notamment une section infantile, une section gynécologique et un poste de premier secours, ouvert au public “ sans distinction de race ni de croyance ”. En outre, le délégué du CICR délivra trente mille lettres de protection qui, bien que dépourvues de toute base légale, furent respectées par l’Autorité et dispensèrent leurs titulaires du service du travail.



En novembre, cent mille Israélites affluèrent de province à Budapest. Le Gouvernement décida de les parquer dans un ghetto et d'y grouper avec eux les Juifs demeurés à Budapest, en particulier les enfants recueillis dans les homes de la Croix-Rouge. " Je considérai que ma tâche principale", écrivait encore le délégué, "consistait à faire en sorte que dans ce ghetto la vie soit rendue aussi supportable que possible. J'eus une peine infinie à obtenir du ministère hongrois des "Croix Fléchées", au cours de tractations quotidiennes, des conditions ou des concessions dont le résultat fut d'assurer dans une certaine mesure la vie des habitants du ghetto. Des entrevues continuelles eurent lieu avec le Sénat israélite, d'une part, l'administration de la ville d'autre part, en vue d'assurer à tout le moins l'alimentation minimum des habitants du ghetto dans un temps où, la ville sans cesse bombardée, tout trafic avait cessé et où l'approvisionnement devenait de plus en plus difficile. " Il obtint que la ration des Israélites fut fixée à 920 calories, c'est-à-dire aux deux tiers de celle qui était en usage dans les prisons hongroises. Cette ration put d'ailleurs être légèrement augmentée par la suite, grâce à des distributions de secours.

En dépit de ses démarches, les enfants transférés dans le ghetto avaient été répartis à raison de soixante par chambre dans des locaux qui n'avaient pu être nettoyés ni désinfectés ; invoquant le danger d'épidémies, il réussit à faire visiter les enfants par une commission chargée de statuer sur leur sort. Ce contrôle sanitaire permit de renvoyer 500 des 800 enfants examinés dans les homes d'où ils avaient été retirés et d'en placer 300 dans les hôpitaux. Les autres enfants ne quittèrent pas le ghetto, mais ils y furent recueillis par des parents ou des amis. De plus, la délégation envoya dans le ghetto, avec l'autorisation du Gouvernement, cinq personnes chargées de lui fournir régulièrement des rapports détaillés sur les besoins de chaque enfant en vivres et en vêtements. Enfin, sur l'initiative du délégué du CICR, mille orphelins choisis "sans distinction de race ou de religion" furent groupés à l'abbaye de Panonalma, couvent bénédictin mis à sa disposition par l'évêque de Győr. Cet asile placé sous la protection de la Croix-Rouge fut respecté par les troupes allemandes et hongroises en retraite aussi bien que par l'armée soviétique.

Le dévouement et la générosité de l'évêque de Győr aidèrent puissamment le délégué du CICR dans l'œuvre d'assistance qu'il avait entreprise, afin d'améliorer la nourriture et le logement des colonnes d'Israélites déportés vers les camps de travail en Allemagne et astreints à accomplir à pied des étapes de vingt-cinq à trente kilomètres par jour. Ce prélat organisa un centre de passage qu'il finança et qui fut administré par les agents du CICR, protégeant des intempéries, pour quelques heures au moins, des milliers d'Israélites au cours de leur terrible exode. Les "groupes de transport" de la délégation leur distribuaient en route des vivres, payaient des paysans pour transporter les plus faibles par groupes de quinze à vingt sur des chars à bancs, soignaient les malades et leur remettaient des médicaments.

Le 12 novembre, une nouvelle menace plana sur les hôpitaux, protégés par le signe de la Croix-Rouge, où des perquisitions avaient été effectuées par la police qui prétendait en chasser les Juifs. Le délégué du CICR protesta auprès du Gouvernement, fort des privilèges qui lui avaient été reconnus. À la suite de cette intervention, les Autorités de police furent invitées à s'abstenir de procéder à l'évacuation des hôpitaux.

On imagine sans peine les difficultés et les dangers que rencontraient à chaque instant les représentants du CICR dans cette ville soumise aux bombardements les plus violents. Ils furent soutenus dans leur courageuse action par le dévouement inlassable des membres du Sénat juif ainsi que par l'action, non moins énergique et généreuse, des agents des deux principales Puissances protectrices, la Suisse et la Suède.

Dès la libération de Budapest, le délégué du CICR et les organisations juives locales constituèrent, en utilisant les fonds du Joint Committee de New York, des stocks de vivres et des principaux médicaments. Quand le représentant du CICR dut quitter Budapest, les Autorités militaires russes ayant prescrit le départ de tous les étrangers, un ministre hongrois lui rendit cet hommage qu'il avait, en un temps dramatique, réussi à faire de la capitale magyare "un protectorat de Genève".

En Roumanie, le rôle de la délégation du CICR fut d'une grande importance en raison des possibilités qu'offrait le pays pour l'achat de produits d'alimentation. De Bucarest, des subsides et des secours en nature pouvaient être envoyés en Pologne et dans les pays voisins. Pour les secours à distribuer en Roumanie, le CICR s'entendit avec la Croix-Rouge roumaine, à laquelle il remit des fonds et qui se chargea des achats. Il convient de souligner que les riches Israélites roumains contribuèrent largement à l'assistance de leurs coreligionnaires nécessiteux. À partir de 1943, l'action du CICR en Roumanie fut d'ailleurs facilitée par les rapports confiants que le délégué à Bucarest sut entretenir avec le Gouvernement roumain.

Après avoir été en butte aux persécutions et avoir été déportés dans les camps de la mort, au temps où les "Gardes de Fer" appuyés par la Gestapo et les SS allemands avaient pris le

pouvoir, en septembre 1940, les Israélites avaient subi moins de rigueurs sous la dictature du Maréchal Antonesco. Le vice-président du Conseil notamment, M. Mihai Antonesco, chargé du règlement de la question juive, se montrait compréhensif. “ Le Gouvernement roumain ” écrivait-il au délégué du CICR à Bucarest, réprovoque “ toute solution physique qui offenserait les lois de la civilisation et l’âme chrétienne qui domine le tréfonds de la conscience roumaine ”.

En décembre 1943, il eut avec ce délégué un entretien qui facilita grandement par la suite l’action du CICR en faveur des Israélites. Cette conversation porta principalement sur le cas des Juifs déportés au-delà du Dniestr, en Ukraine. Ces Israélites étaient originaires de Bessarabie et de Bucovine, provinces rattachées à la Roumanie après la première guerre mondiale et repris par l’URSS en exécution de son traité avec le Reich au début du second conflit. Après le revirement de 1941, la Roumanie, devenue l’alliée de l’Allemagne contre l’URSS, réoccupa ces deux provinces. Les Juifs, coupables aux yeux des Roumains d’avoir trop bien accueilli un retour à l’allégeance russe, furent alors déportés. Le projet du Gouvernement roumain, établi d’accord avec Berlin, semble avoir été de fixer ces Israélites sur des terres à coloniser dans la région de la mer d’Azov. Mais ce projet n’était réalisable qu’au prix de la défaite de l’URSS. Tirant les conséquences des victoires russes, le Gouvernement roumain décida, vers la fin de 1943, de rapatrier les survivants de cette lamentable migration, dont l’effectif avait fondu de 200 000 à 78 000. M. Mihai Antonesco saisit avec empressement l’occasion que lui offrait la démarche du délégué du CICR à Bucarest pour charger celui-ci d’une mission d’enquête sur les moyens d’effectuer ce rapatriement et l’autorisa à parcourir la Transnistrie pour distribuer des vêtements et des secours à ces malheureux. En outre, le délégué obtint que les Juifs de Czernowitz, qui restaient seuls astreints au port de l’étoile jaune, en fussent dispensés, cet insigne les exposant aux brutalités des troupes allemandes de passage. Enfin, il fut entendu que tous les achats de la Croix-Rouge pourraient s’effectuer librement aux prix établis par la taxe officielle.

Quand, à son retour, le délégué du CICR revit le vice-président du Conseil, il appela spécialement son attention sur la situation des enfants qui, ayant perdu leurs parents, se trouvaient abandonnés en Transnistrie. M. Mihai Antonesco promit de laisser sortir 150 enfants par semaine à destination de la Palestine ou d’un autre lieu, si le CICR pouvait organiser leur voyage. Trois mois plus tard, le Gouvernement roumain offrait deux navires de luxe récemment construits qui se trouvaient bloqués dans les eaux turques, le *Transylvania* et le *Bessarabia*, en suggérant au CICR de les acheter à réméré pour les affecter au transport des émigrants sous pavillon suisse. La Suisse en effet, Puissance protectrice des intérêts britanniques, pouvait être considérée comme Puissance protectrice des Israélites qui se rendaient en Palestine, ceux-ci étant, par anticipation, assimilés à des ressortissants britanniques.

Jusqu’alors, l’émigration n’avait pu apporter qu’un palliatif presque insignifiant aux souffrances des Israélites. La Bulgarie s’était fermée aux passages des émigrants voyageant au bénéfice d’un passeport collectif et seuls des Israélites de moins de dix-huit ans ou de plus de quarante-cinq ans avaient pu gagner la Turquie, grâce à des autorisations individuelles. Le transport par mer, à partir de ports roumains, eût offert de meilleures possibilités d’émigration. Mais, outre les difficultés que rencontraient les Juifs au départ, il fallait compter avec l’aspect politique du problème que représentait pour la Grande-Bretagne l’afflux d’Israélites considérés comme intrus par la majorité de la population locale dans un territoire sous mandat britannique. Le premier navire parti de Constanza pour la Palestine, en dehors de toute intervention du CICR, au début de 1942, le *Struma*, avait été immobilisé à Istamboul par une avarie, puis avait dû reprendre la mer à destination de la Roumanie, faute d’avoir obtenu l’autorisation de poursuivre sa route. Il fit naufrage et 750 émigrants périrent. Ce précédent désastreux engageait à la prudence.

Sollicité d’accorder aux transports d’émigrants la protection du signe de la Croix-Rouge, le CICR y eût consenti en interprétant de façon extensive les dispositions de la X<sup>e</sup> Convention de La Haye de 1907 qui réglementent l’emploi des navires-hôpitaux et en considérant que les cargos transportant des secours pour les prisonniers de guerre ou les internés civils qui naviguaient sous son contrôle étaient protégés par l’insigne de Genève ; mais il eût désiré pouvoir le faire d’accord avec toutes les Puissances intéressées. À cette fin, il avait subordonné son consentement aux conditions préalables suivantes : les organisations de transport devraient affréter des navires neutres qui seraient accompagnés par un représentant du CICR et serviraient exclusivement au transport des émigrants ; ils ne pourraient naviguer qu’après que les sauf-conduits de tous les belligérants intéressés, ainsi que leur accord sur la route à suivre, auraient été obtenus.

Ces conditions ne furent malheureusement jamais réalisées. Toutefois le *Bellacita*, autorisé par la Roumanie à effectuer le transport hebdomadaire d’enfants juifs entre Constanza ou Mangalia et Istamboul, voyagea sous la protection de la Croix-Rouge roumaine, le CICR ayant notifié ces voyages à tous les belligérants.

Un grave cas de conscience se présenta pour le délégué à Bucarest lorsqu'il fut question d'embarquer des Juifs à destination de la Palestine sur deux bateaux bulgares, le *Milka* et le *Maritza*, affrétés par les organisations sionistes. Il était fondé à craindre pour eux le sort du *Struma*. En outre, les chefs des organisations juives n'étaient pas d'accord sur les noms à porter sur la liste des émigrants et les Autorités roumaines s'en remettaient au CICR pour arbitrer le différend. Le délégué se borna à contrôler les titres d'émigration des intéressés et favorisa ainsi leur départ. Ils parvinrent heureusement à Istamboul quelques jours plus tard. En août 1944, le CICR finit par admettre que les navires d'émigrants pourraient être munis de l'emblème de la Croix-Rouge, même en l'absence de certaines des conditions qu'il avait posées.

Le 23 du même mois, le Roi de Roumanie mit fin au Gouvernement du maréchal Antonesco et entra en pourparlers d'armistice avec les Puissances alliées. Aussitôt les lois raciales furent abolies en Roumanie.

L'œuvre d'assistance du CICR en faveur des Israélites se poursuivit cependant jusqu'à la fin des hostilités.

Dans son rapport de décembre 1944, la délégation du CICR à Bucarest constate que grâce aux envois du Joint Committee de New York et aux collectes effectuées sur place, elle a pu faire face aux besoins de 183 000 Israélites roumains, à savoir : 17 000 déportés rapatriés de Transnistrie, 90 000 personnes (soit 30 000 hommes libérés du travail obligatoire et leurs familles), 20 000 évacués de petites villes et villages, 10 000 évacués de la zone de guerre, 20 000 sans abri par suite de bombardements, 20 000 ouvriers et fonctionnaires licenciés de leur emploi, 6 000 Hongrois ayant réussi à se soustraire à la déportation et retrouvés en Transylvanie du Nord.

Cette action humanitaire a mérité les éloges du Président de l'Union américaine des Juifs de Roumanie qui, en mars 1945, écrivait au délégué du CICR à Washington : "L'aide assurée par le CICR à la population juive de Roumanie a été appréciée à sa juste valeur, non seulement par le D<sup>r</sup> Safran, Grand Rabbin de Roumanie et par les communautés privées de ce pays, mais encore par des milliers de membres de notre Union, dont les parents ont bénéficié de cette aide. Le CICR a rendu à nos coreligionnaires en Roumanie des services vraiment inappréciables." Déjà, M. Joseph C. Hyman, vice-président de l'American Joint Distribution Committee de New York avait rendu hommage à l'Institution de Genève. Dans un article intitulé "Le Joint fait l'éloge du CICR" et publié dans le périodique *News* le 16 février 1945, il avait écrit : "Des milliers d'Israélites doivent la vie à l'aide qui leur fut assurée par le CICR... Partout dans le monde où le Joint ne peut intervenir directement, nous savons pouvoir compter sur le CICR pour voler au secours du judaïsme opprimé."

Le volume 3 du *Rapport*, en particulier les p. 77-88, 365-371, 519-521, 558-570, comporte d'autres passages que l'on peut citer au besoin.

Rappelons que notre objectif ici est de composer un tableau raisonnablement exact de ce qui est arrivé aux juifs de Slovaquie, de Croatie et de Hongrie. Néanmoins certaines questions soulevées dans l'extrait méritent à tout le moins quelques remarques.

Il y a assez d'allusions ici à une "extermination" pour donner au lecteur pressé l'impression que la Croix-Rouge accepte les allégations d'extermination. Mais, si on y réfléchit, on voit que cette impression n'est pas vraiment justifiée et que, même si elle était formulée, elle manquerait de pertinence. On nous dit que l'État national-socialiste "avait fait des Israélites de véritables parias que d'inflexibles lois raciales vouaient [...] à l'extermination systématique" mais il n'existait, comme on le sait, aucune législation de ce genre si par "extermination" on entend meurtre de masse. De même pour : ils "étaient [...] déportés dans les camps de la mort" ; c'était vrai pour ceux qui avaient été enrôlés pour le travail et envoyés dans les camps de concentration pendant les deux plus mauvaises périodes des camps (1942 et 1945). Il "semble" que "des dizaines de milliers" de juifs slovaques allèrent "dans les camps d'extermination". Dieu seul sait quels étaient ces "camps de la mort" dans lesquels des juifs roumains furent envoyés en 1940 ; quelle qu'en fût la signification, il ne s'agissait pas d'une mesure allemande.

Dans le volume 3, nous lisons (p. 519) que, "Au moment où les hostilités se portèrent sur le sol hongrois [au début d'octobre 1944], le CICR était représenté à Budapest par un délégué qui fit tout son possible pour empêcher l'extermination des

Israélites hongrois”. Plus loin (p. 558-559), nous lisons que, durant la guerre, “[...] en butte à des mesures d’extermination, les Israélites finissaient généralement par être déportés de la manière la plus inhumaine, et enfermés dans des camps de concentration, astreints au travail forcé ou mis à mort”. Ils étaient “soumis à un régime spécial visant plus ou moins ouvertement à leur extermination”.

Nous voyons deux raisons possibles à la présence de ces remarques ambiguës et/ou très générales. La première est qu’elles sont là parce que les auteurs du *Rapport*, ou la plupart d’entre eux, à cause de la presse, des procès pour crimes de guerre, des déportations, de l’hostilité manifestée par les nazis à l’encontre des juifs et du fait que les Allemands ne voulaient plus de juifs en Europe, croyaient aux allégations qui avaient cours pendant et après la guerre à propos des exterminations (ils n’avaient manifestement vu aucun juif se faire exterminer). La seconde raison possible est qu’il s’agit de remarques à visée politique avec une fonction de relations publiques. Par exemple, bien que les Allemands et les Hongrois aient autorisé le CICR à opérer en Hongrie et que les Russes l’aient expulsé, le *Rapport* n’en juge pas moins opportun de dire que Budapest a été “libérée” par les Russes.

Le lecteur doté d’un esprit critique souhaitera évidemment que nous acceptions la première explication, ne serait-ce que pour poursuivre la discussion. Il ne devrait pas y avoir lieu de soulever d’objections à cet égard; cela fait peu de différence dans l’analyse puisque tout ce que nous voulons apprendre du *Rapport*, c’est ce qui est arrivé aux juifs de Slovaquie, de Croatie et de Hongrie. La présence de remarques à propos de l’“extermination”, dans le *Rapport*, à une époque où les accusations détaillées d’extermination avaient reçu la plus large publicité, nous aide en réalité puisque, quelle que soit l’explication qu’on donnera à ces remarques, l’éventualité de l’extermination de la plupart des juifs de Slovaquie, de Croatie et de Hongrie, ou de nombre d’entre eux, fait très précisément partie de l’objet du *Rapport*. Il ne faudrait, par conséquent, pas croire qu’une absence d’allégations précises relatives à l’extermination signifie que l’éventualité d’une extermination ne fait pas partie des questions abordées par le CICR; elle signifie simplement que le CICR n’avait pas noté de faits précis corroborant les allégations d’extermination.

En gardant ces considérations présentes à l’esprit, qu’est-il arrivé, selon le *Rapport*, aux juifs de Slovaquie, de Croatie et de Hongrie? L’influence allemande avait changé d’étendue avant 1944 et un certain nombre de juifs slovaques avaient été déportés vers l’Est. Le *Rapport* ne formule cependant aucune hypothèse quant à l’existence, là-bas, d’une extermination et il accepte manifestement la version selon laquelle les juifs ont simplement été déportés. À partir de 1944, l’influence allemande dans les trois pays était à peu près uniforme et rien de très notable ne s’y produisit avant l’automne 1944, lorsque les Allemands internèrent, ou tentèrent d’interner, un grand nombre de juifs, pour des raisons de sécurité très valables, et déportèrent également un certain nombre de juifs hongrois en Allemagne pour les faire travailler.

Pour les juifs hongrois, il se passa, entre mars et octobre 1944, un certain nombre d’événements, mais, en tout état de cause, ceux qui commencèrent en octobre 1944, après l’arrestation de Horthy, furent les plus graves. L’extrait insiste beaucoup sur ce point à deux reprises; de plus, situer la date critique à l’automne 1944 s’accorde pleinement avec ce qui nous est dit sur les pays voisins, la Slovaquie et la Croatie.

Ce fut après le 15 octobre qu’“allait se développer dans toute son ampleur la grande épreuve des Juifs de Hongrie”, en raison de l’“étroite allemande [qui] se resserra, à partir de mars 1944” et qui, en octobre 1944, “provoqua une crise violente: mises à mort, spoliations, déportations, travaux forcés, confinements”. Alors “la population israélite [...] souffrit cruellement et fut décimée, en province surtout”.

Répetons-le: un certain nombre d’événements se sont produits avant octobre 1944, y compris des déportations, mais le *Rapport* affirme sans ambiguïté que ceux

qui ont commencé en octobre 1944 furent les plus importants pour les juifs hongrois. Les “mises à mort” et les “spoliations” se rapportent probablement à des actions individuelles de certains Hongrois, effectuées, peut-être, avec l’encouragement implicite ou au moins l’indifférence du nouveau gouvernement fantoche. Le *Rapport* est très précis au sujet des “déportations” et des mesures sur le “travail forcé” qui furent instaurées en octobre 1944. Les juifs furent mis au travail pour bâtir des fortifications en Hongrie et les Allemands décidèrent d’en envoyer 60 000 en Allemagne pour travailler (le nombre qui fut déporté en réalité dans cette action est compris entre 35 000 et 45 000). Faute de trains disponibles, les juifs durent marcher, au moins jusqu’à Vienne, mais la Croix-Rouge organisa des secours tout au long de la route<sup>261</sup>.

Il n’est pas possible que la délégation du CICR en Hongrie ait pu ignorer des mesures antijuives prises bien avant octobre 1944 et qui auraient égalé en rigueur ou même dépassé celles qui s’appliquèrent en octobre 1944. Après tout, le Sénat juif de Budapest était logé dans la légation de la Croix-Rouge et était sans aucun doute pleinement informé des affaires juives hongroises. De plus, les allégations ultérieures sur l’extermination auraient dû, comme nous le verrons bientôt, “rappeler” au délégué les événements beaucoup plus dramatiques du début de l’année, si tant est qu’ils eussent bien eu lieu.

Avant d’examiner les allégations précises d’extermination des juifs hongrois, il convient d’aborder quelques points évoqués dans l’extrait à propos de Theresienstadt.

Nous avons eu l’occasion au cours des chapitres précédents de formuler des remarques sur Theresienstadt, en Bohême-Moravie (partie occidentale de la Tchécoslovaquie) et nos remarques concordent avec celles de l’extrait. Ce qui est frappant dans le compte rendu de la Croix-Rouge est que ce camp était “une expérience tentée par certains dirigeants du Reich, moins hostiles, semble-t-il, aux Israélites que d’autres responsables de la politique raciste du Gouvernement allemand et qui voulaient donner aux Juifs la possibilité d’organiser une vie en commun dans une ville administrée par eux-mêmes et jouissant d’une autonomie presque complète”.

La politique à l’égard des juifs était dirigée par le service d’Eichmann au sein du RSHA (de la SS) et ce fut Karl Adolf Eichmann, “spécialiste pour toutes les questions juives”, qui, accompagné du chef de la Police de Sécurité de Bohême-Moravie, le colonel Erwin Weinmann, avait guidé la délégation de la Croix-Rouge dans Theresienstadt, au cours de sa visite du 6 avril 1945. Lors d’une réunion, dans la soirée, Eichmann avait expliqué aux délégués “que Theresienstadt était une création du Reichsführer-SS Himmler” et avait exposé la philosophie qui la sustentait, que l’extrait du *Rapport* nous a fidèlement transmise. Eichmann ajouta que lui, “personnellement, n’approuvait pas entièrement ces méthodes mais, en tant que bon soldat, il obéissait naturellement aveuglément aux ordres du Reichsführer<sup>262</sup>”.

Il est tout à fait clair, par conséquent, que Theresienstadt était une opération des SS, qui étaient les “certains dirigeants du Reich” en question. De plus, on sait que c’est Heydrich, chef du RSHA, qui prit la décision de créer Theresienstadt peu après être devenu vice-protecteur de Bohême-Moravie, en septembre 1941<sup>263</sup>.

Ce que la Croix-Rouge vit à Theresienstadt faisait partie de la politique ordinaire des SS. Il est intéressant de noter que le *Rapport* nous dit, sans commentaire, que le délégué avait posé des questions à propos des “départs vers l’Est” et que le CICR ne s’interroge pas sur les interprétations sinistres qu’on aurait pu donner aux “transferts [...] à Auschwitz”, en dépit des accusations qui avaient été formulées partout à ce sujet.

261. Croix-Rouge (1948), vol. 3, p. 568.

262. REITLINGER, p. 512-513 ; Croix-Rouge (1947), p. 99-100.

263. REITLINGER, p. 176-177 ; SHIRER (1960), p. 991.

Lorsqu'on essaye d'évaluer de manière critique le *Rapport* de la Croix-Rouge, il faut de toute évidence se méfier à deux points de vue. Il convient tout d'abord de réserver certains jugements vu ce qui apparaît comme de la complaisance. Les signes caractéristiques de la complaisance dans les publications d'une organisation caritative se manifestent par une exagération de l'efficacité des mesures prises et, dans les cas où aucune mesure efficace n'a été prise, par le fait d'imputer tout de suite ce manque d'efficacité au peu de générosité des donateurs potentiels (et ces reproches sont souvent fondés). C'est pourquoi nous ne devrions pas être autrement surpris si l'on découvrait que les enfants juifs hongrois ou les juifs qui marchèrent à pied jusqu'à Vienne, aidés par la Croix-Rouge, ont souffert en réalité un peu plus que ne semble le suggérer le *Rapport* (je ne prétends pas, bien entendu, que tel fut le cas).

Une seconde réserve concerne un inévitable parti pris politique résultant de pressions politiques extérieures ; que la prise de Budapest par les Russes soit qualifiée de "libération" dans le *Rapport* en est la preuve. La situation de 1948 implique clairement que, lorsqu'il y a un parti pris politique dans le *Rapport*, il s'agit d'un parti pris anti-allemand. Nous le constatons dans le *Rapport* mais, heureusement, si on lit le *Rapport* avec, en tête, des questions bien précises et qui ne portent que sur des sujets relevant du véritable domaine de compétence du CICR et de ses délégués, on voit que ce parti pris n'a pas de conséquences réelles.

Néanmoins, concernant les points que j'ai choisis, il convient d'insister une fois encore sur le fait que mon raisonnement ne dépend pas d'une interprétation du *Rapport* qui lui ferait dire autre chose que ce qu'il dit ou comme ne voulant pas véritablement dire ce qu'il dit. Je n'offre pas d'interprétation parallèle aux allégations d'extermination qui insistent pour qu'on attribue à des termes ou des expressions comme *Leichenkeller*, *Badeanstalt*, "traitement spécial" et "prêts pour le transport" des acceptions qui concordent avec des allégations d'extermination qui circulèrent pendant la guerre. On ne cherchera pas querelle à qui persiste à interpréter le *Rapport* comme indiquant, d'une façon très générale, que les Allemands tentaient d'exterminer les juifs, car tout ce que nous voulons savoir c'est ce dont les délégués du CICR ont pu être les témoins, de par leur situation, en Slovaquie, en Croatie et en Hongrie.

## LA PROPAGANDE DE 1944

Nous avons vu en gros ce qui s'est passé en Hongrie. Il convient à présent d'examiner les allégations d'extermination. Nous allons d'abord passer en revue la propagande de l'année 1944, puis les accusations portées après la guerre, toutes ayant contribué à la légende de l'extermination des juifs hongrois. Il existe à la fois d'importantes différences et d'importantes similitudes entre la propagande de 1944 et les allégations ultérieures. Pour l'étude de la propagande de 1944, nous utiliserons à nouveau comme source le *New York Times*.

En 1944, la propagande sur les atrocités et l'extermination se poursuivait :

12 février 1944, p. 6.

Un jeune juif polonais qui a échappé à une exécution de masse en Pologne [...] a répété une histoire [selon laquelle, à Belzec] [...] on mettait de force les juifs nus sur une plate-forme en métal qui fonctionnait comme un ascenseur hydraulique qui les faisait descendre dans une énorme cuve pleine d'eau [...]. Ils étaient électrocutés par le courant qui traversait l'eau.

Cette accusation avait déjà été lancée à Londres, en novembre 1942<sup>264</sup>, et nous l'avons rencontrée au chapitre III, dans l'article du *New York Times* du 20 décembre

---

264. REITLINGER, p. 148.

1942. C'est néanmoins sur les juifs hongrois que la propagande mettait l'accent pendant le printemps et l'été 1944. Immédiatement après le commencement de l'occupation allemande :

21 mars 1944, p. 4.

Le sort de 800000 juifs en Hongrie était une des préoccupations immédiates des cercles juifs à Stockholm.

Roosevelt s'impliqua de manière directe dans un discours que lui avait préparé le War Refugee Board<sup>265</sup> :

25 mars 1944, p. 4.

Pendant ce temps-là, dans la plus grande partie de l'Europe et certaines régions d'Asie, la torture et le meurtre systématiques de civils — hommes, femmes et enfants — par les nazis et les Japonais continuent sans répit. Dans les zones soumises aux agresseurs, des Polonais, des Tchèques, des Norvégiens, des Hollandais, des Danois, des Français, des Grecs, des Russes, des Chinois, des Philippins innocents — et beaucoup d'autres — meurent de faim et de froid ou sont assassinés de sang-froid dans une campagne de sauvagerie.

Les massacres de Varsovie, de Lidice, de Kharkov et de Nanking, — la torture et le meurtre brutal, par les Japonais, non seulement de civils mais de nos braves soldats et aviateurs américains —, ce sont là des exemples saisissants de ce qui se passe jour après jour, année après année, partout où les nazis et les Japonais ont le dessus et sont libres de poursuivre leur dessein barbare.

Dans l'un des crimes les plus odieux de toute l'histoire — commencé par les nazis aux jours de paix et multiplié par cent pendant la guerre — le meurtre massif et systématique des juifs d'Europe se poursuit sans répit, à chaque heure qui passe. À la suite des événements de ces derniers jours, des centaines de milliers de juifs qui, bien qu'en butte à la persécution, ont au moins trouvé un refuge contre la mort en Hongrie et dans les Balkans, sont à présent menacés d'anéantissement à mesure que les forces hitlériennes se rapprochent de ces régions. Que ces gens innocents, qui ont déjà survécu à dix ans de furie hitlérienne, périssent à la veille même du triomphe sur la barbarie que leur persécution symbolisait, serait une immense tragédie.

[...] Tous ceux qui participent en connaissance de cause à la déportation des juifs en Pologne ou des Norvégiens et des Français en Allemagne, en les envoyant à la mort, sont aussi coupables que les bourreaux. Tous ceux qui partagent la faute en partageront la punition.

[...] Pendant ce temps-là, et jusqu'à la victoire qui est maintenant assurée, les États-Unis persévéreront dans leurs efforts pour porter secours aux victimes de la brutalité des nazis et des Japonais. Dans la mesure où les opérations militaires le permettront, le gouvernement américain emploiera tous les moyens à sa disposition pour aider toutes les victimes des bourreaux nazis et japonais — sans considération de race, de religion ou de couleur — à fuir les persécutions. Nous appelons les peuples libres d'Europe et d'Asie à ouvrir temporairement leurs frontières à toutes les victimes de l'oppression. Nous trouverons pour eux des asiles et les moyens de les nourrir et de leur venir en aide jusqu'à ce que les tyrans soient chassés de leur patrie et qu'ils puissent y retourner.

Au nom de la justice et de l'humanité, que tous les peuples épris de liberté se rallient à cette juste entreprise.

1<sup>er</sup> avril 1944, p. 5.

#### LA HONGRIE ANNONCE DES DÉCRETS ANTIJUIFS

[...] fondés sur les lois nazies de Nuremberg [...]

dont la nature était ensuite décrite en ces termes :

16 avril 1944, p. 17

---

265. US-WRB (1945), p. 49.

[...] l'enregistrement et la liquidation de tous les biens juifs [...].

28 avril 1944, p. 5

[...] on a appris récemment de Hongrie que 300 000 juifs avaient été déplacés des parties est et nord-est du pays vers ce qui est désigné comme des camps de rassemblement.

10 mai 1944, p. 5

Par Joseph M. Levy

[...] il est un fait que la Hongrie [...] prépare maintenant l'anéantissement des juifs hongrois par les méthodes les plus diaboliques [...] le gouvernement [...] de Sztojay [...] est sur le point de commencer l'extermination d'environ 1 000 000 d'êtres humains [...]. Le gouvernement de Budapest a décrété la création dans différentes parties de la Hongrie de "bains spéciaux" pour les juifs. Ces bains sont en réalité d'immenses chambres à gaz aménagées pour le meurtre de masse, comme celles qui ont été mises en place en Pologne en 1941.

18 mai 1944, p. 5

Par Joseph M. Levy

80 000 juifs des provinces carpatiques [...] ont été envoyés dans des camps en Pologne pour y être assassinés.

9 juin 1944, p. 5

300 000 juifs hongrois ont été internés dans des camps et des ghettos [*en Hongrie*] [...].

18 juin 1944, p. 24

[...] selon de récentes déclarations faites par le Premier ministre hongrois, Doeme Sztojay, les juifs sont exterminés pour fournir "de la place aux Hongrois d'Amérique pour qu'ils puissent revenir dans leur patrie après la guerre".

20 juin 1944, p. 5

7 000 juifs tchécoslovaques internés à [...] Terezin [...] furent traînés vers des chambres à gaz dans les camps de concentration allemands tristement célèbres de Birkenau et d'Oswiecim. La confirmation de l'exécution, là-bas, de plusieurs milliers de personnes a été récemment apportée à Londres par un jeune Polonais qui avait été emprisonné dans les deux camps.

25 juin 1944, p. 5

Un message [*de la résistance polonaise*] a annoncé que de nouveaux massacres ont lieu au camp de concentration d'Oswiecim. Ils sont effectués par le gaz dans l'ordre suivant : les juifs, les prisonniers de guerre, quelle que soit leur nationalité, et les invalides. Une centaine de milliers de juifs ont déjà été envoyés à Oswiecim pour y être exécutés [...].

27 juin 1944, p. 6

Hull a mis la Hongrie en demeure d'arrêter ses mauvais traitements à l'encontre des juifs et il a averti que les officiers allemands et les hommes [...] qui ont [...] pris part [...] aux atrocités, aux massacres et aux exécutions seront punis.

2 juillet 1944, p. 12

Des sources hongroises en Turquie ont rapporté que les 350 000 juifs [...] ont été rassemblés pour être déportés vers des camps de la mort en Pologne. À la date du 17 juin, 400 000 ont été envoyés en Pologne ; on s'attend à ce que les 350 000 restants soient envoyés à la mort d'ici le 24 juillet.

Le 3 juillet (p. 3), le "rapport" qui devint par la suite le rapport du WRB parut en tant que rapport de deux comités de secours en Suisse, précisant que, depuis le 6 avril, 400 000 juifs hongrois avaient été envoyés à Auschwitz-Birkenau. Les crématoires comportent, dit-on, 50 fours qui peuvent contenir chacun de 8 à 10 cadavres à la fois. Le 6 juillet (p. 6), l'histoire fut répétée, Eden cautionna les accusations, et le

Congrès [*juif mondial*] fut avisé, il y a plus de quinze jours, que 100 000 juifs récemment déportés de Hongrie en Pologne avaient été gazés dans le tristement célèbre camp de la mort allemand d'Oswiecim. Entre le 15 et le 27 mai, soixante-deux wagons chargés d'enfants juifs [...] et six wagons chargés d'adultes juifs sont passés quotidiennement par la gare de Plaszow, près de Cracovie. Des déportations massives ont également commencé à partir de Theresienstadt, en Tchécoslovaquie, où les juifs n'avaient jusqu'ici pas été inquiétés.

13 juillet 1944, p. 3



2 500 hommes, femmes et enfants juifs [...] arriveront dans les camps d'Auschwitz et de Birkenau d'ici la fin de la semaine, sachant probablement à l'avance quel sera leur sort.

Le 15 juillet (p.3), Hull condamna une nouvelle fois l'assassinat présumé de juifs hongrois. Ensuite, venant de la "résistance polonaise" :

4 août 1944, p. 5

un courrier [...] a déclaré que les juifs hongrois étaient toujours envoyés à Oswiecim, douze trains toutes les vingt-quatre heures. Dans leur hâte [...] les Allemands [...] ont tué de petits enfants avec des matraques. "De nombreux cadavres ont été brûlés à ciel ouvert, a-t-il dit, parce que les crématoires étaient surchargés."

Le 11 août (p.4), il est question d'une lettre de Horthy au roi de Suède, déclarant que les déportations de juifs avaient cessé et que ceux-ci étaient autorisés à quitter la Hongrie.

Il y a de trop nombreuses contradictions dans la propagande pour qu'elle atteigne le niveau que les accusations auront par la suite. Néanmoins, elles ressemblent assez à la propagande. La version actuelle est qu'entre le milieu du mois de mai et le début du mois de juillet 1944, environ 400 000 juifs hongrois, pris dans les districts extérieurs à la capitale, Budapest, furent déportés en chemin de fer par les Allemands et que presque tous furent tués à Birkenau, l'assassinat ayant été le but principal des déportations. Cette opération visait essentiellement à liquider les juifs hongrois, mais non à Budapest, où les juifs ne furent dans l'ensemble pas inquiétés. Même Birkenau n'était pas conçu pour un si grand nombre d'assassinats, de sorte que de nombreux cadavres furent brûlés dans des fosses et que beaucoup de victimes furent fusillées plutôt que gazées<sup>266</sup>.

Il est évident qu'un tel événement n'aurait pu se produire et recevoir une publicité mondiale pendant la guerre et lors des procès futurs sans que la délégation du CICR à Budapest ne l'apprenne. Après tout, il s'agit ici de la quasi-totalité des juifs n'habitant pas Budapest. Des événements si considérables et si monstrueux n'auraient pu être passés sous silence avec une telle désinvolture par les auteurs de la section "Hongrie" de l'extrait que nous avons examiné. L'extrait insiste sur le fait que les principaux malheurs affectant les juifs hongrois se sont produits à partir d'octobre 1944, après l'arrestation de Horthy. En outre, le *Rapport* contient les remarques d'ordre général sur l'"extermination" que nous avons notées, de sorte qu'il aurait certainement mentionné une extermination des juifs hongrois, si elle avait été une réalité. Il est évident qu'il n'y a rien de vrai dans cette allégation d'extermination des juifs hongrois.

Il convient maintenant de formuler quelques observations sur la population juive hongroise au début de 1944. Les nazis employaient le chiffre d'environ 700 000 ou 750 000<sup>267</sup>. Le livre de Ruppin, publié en 1940, rapporte que la population juive hongroise est passée de 440 000 à 480 000 à l'automne 1938, à la suite de l'annexion de certaines parties de la Slovaquie. Au printemps 1939, l'Ukraine subcarpatique fut annexée, de sorte qu'il y avait, en juin 1939, près de 590 000 juifs en Hongrie. On sait qu'un bon nombre de juifs non hongrois, principalement polonais, se réfugièrent en Hongrie après 1939, de sorte que le chiffre de 590 000 pour l'avant-guerre avancé par Ruppin pouvait très bien avoir augmenté pour atteindre le chiffre de 700 000 ou 750 000 que les nazis utilisaient. Le chiffre de Ruppin pour la population juive de Budapest est de 200 000 en 1930. Ce chiffre n'aurait pas dû augmenter du fait des annexions mais il aurait pu le faire, dans une certaine mesure, pendant les années trente, grâce aux juifs allemands et autrichiens et, dans une plus large mesure, aux juifs de Pologne et d'autres pays, après 1939. Il semble raisonnable de supposer qu'il y avait à peu près 300 000 juifs,

266. REITLINGER, p. 447-487, 542 ; HILBERG, p. 509-554, 599-600.

267. NG-2586-G in TMN, vol. 13, p. 212 ; NO-5194, partie du rapport Korherr, lequel est reproduit dans POLIAKOV & WULF (1955), p. 240-248 ; NG-5620, cité par HILBERG, p. 513.

à Budapest, au printemps 1944. Il nous semble avoir ainsi une assez bonne idée de la population juive de Hongrie et de Budapest en 1944. Il est clair que la déportation de 400 000 juifs ou davantage ne résidant pas à Budapest aurait entraîné dans les faits le déplacement de presque tous les juifs hongrois qui ne se trouvaient pas à Budapest. Non seulement cela n'aurait pu échapper à l'attention de la délégation de la Croix-Rouge, mais il est également difficile de comprendre d'où avait pu venir la "centaine de milliers de juifs" qui, en novembre, "se déversaient en masse dans Budapest depuis la province"<sup>268</sup>.

Il y a d'autres arguments contre les allégations d'extermination. Nous verrons tout d'abord que les accusations précisent que des dispositions spéciales furent prises lors d'une conférence à Vienne, au début du mois de mai, pour fournir quatre trains par jour afin de procéder à ces déportations et que ces trains furent fournis en temps voulu. Ce qui veut dire que, dans les semaines cruciales précédant et suivant le 6 juin 1944, à un moment où ils manquaient terriblement de trains et où les deux fronts menaçaient de s'effondrer, les Allemands fournissaient des moyens supplémentaires de transport par la voie ferrée qui auraient mis à mal les ressources de n'importe quel système ferroviaire dans les meilleures circonstances. Ce n'est tout bonnement pas croyable. Il est bon de se souvenir que le trajet en train de Budapest à Auschwitz est beaucoup plus ardu que ne pourrait le suggérer la carte, en raison des montagnes de la partie orientale de la Tchécoslovaquie.

## OUÛ SONT LES PHOTOGRAPHIES ?

Un second argument contre les accusations se rapporte à cette question, souvent posée : pourquoi les Alliés n'ont-ils pas essayé de bombarder les chambres à gaz, dont le monde entier avait "connaissance" au moment de l'assassinat présumé des juifs hongrois ? La question peut être considérablement élargie.

Le 8 juin 1944, la 15<sup>e</sup> flotte aérienne de l'armée américaine, basée dans le sud de l'Italie, reçut l'ordre d'intensifier ses bombardements sur les cibles pétrolières et on lui fournit une liste de cibles pétrolières précises, dans l'est et le sud-est de l'Europe. La cible principale, et celle qui reçut la plus grande attention, fut la région de Ploesti, en Roumanie. Cependant, Auschwitz, qui était également l'une des cibles sur la liste, fut d'abord bombardé le 20 août, puis en septembre et décembre<sup>269</sup>.

Or, pendant la seconde guerre mondiale, les Alliés avaient l'habitude de faire un large usage des photographies aériennes pour leurs opérations de bombardement. L'un des objectifs était d'évaluer les dommages causés par les attaques, un autre était la préparation des attaques elles-mêmes : il s'agissait de déterminer s'il valait ou non la peine d'attaquer la cible et d'évaluer l'importance et la nature des dispositifs de défense de la région<sup>270</sup>. Il est certain que les services de renseignements avaient photographié Auschwitz et la région environnante, de manière assez complète, peu après l'ordre du 8 juin. Dans ce cas, les Américains auraient été en mesure de fournir des photographies de tous ces juifs hongrois en route pour Auschwitz, afin d'y être fusillés et brûlés en plein air. Ils n'auraient même pas eu besoin de prendre des dispositions particulières pour nous présenter, soit au moment des massacres présumés, soit lors des procès ultérieurs, des preuves photographiques de leurs allégations. Bien entendu, pour qu'elles fussent pleinement convaincantes, il aurait fallu choisir la première période, puisque les Russes contrôlèrent Auschwitz à partir de janvier 1945.

La photographie de l'illustration n° 7 aurait été prise à Auschwitz en août 1944 mais nous en avons déjà parlé en la plaçant dans son contexte. Dans tous les

---

268. RUPPIN, p. 30-31, 68.

269. CRAVEN, p. 280-302, 641 *sqq.*; CARTER (voy. "Auschwitz" dans l'Index).

270. C.B. SMITH, p. 167.

cas, le nombre de cadavres qui apparaît sur la photographie correspond en gros au taux de mortalité ordinaire à Auschwitz, plus particulièrement pour 1942.

Malgré toute l'attention que recevaient à l'époque les juifs hongrois et Auschwitz, et malgré la promesse de Roosevelt rendue publique le 25 mars, les Américains ne firent rien pour prévenir ces déportations en bombardant les voies de chemin de fer, ou ces assassinats en bombardant les "chambres à gaz". Non seulement ils n'ont pas saisi l'occasion de nous fournir des preuves photographiques de leurs allégations mais ils semblent également ne pas disposer de ces preuves bien qu'ils aient pris les photographies.

Le 23 février 1979, le *Washington Post* annonça que deux experts en analyse photographique de la CIA avaient rendu publics les résultats de leur étude sur les photographies de reconnaissance aérienne prises en 1944. Bien qu'on affirme que ces photographies fournissent d'une certaine façon des preuves à l'appui de la thèse de l'extermination, ce qu'on y voit est exactement ce qui a été déterminé ici. L'étude des experts Dino A. Brugioni et Robert G. Poirier est intitulée *The Holocaust Revisited: A Retrospective Analysis of the Auschwitz-Birkenau Extermination Complex* et est disponible auprès du "Public Affairs Office" de la CIA (Washington\*).

Toutes ces considérations, à savoir le *Rapport* de la Croix-Rouge, les prodigieuses impossibilités d'une extermination de juifs hongrois, au printemps et à l'été 1944, et l'absence de conséquences découlant du contrôle des airs par les Alliés, nous obligent à conclure que rien qui ressemble à une extermination ou qui s'en rapproche n'est en réalité arrivé aux juifs hongrois.

## **RAIDS AÉRIENS SUR AUSCHWITZ. RUDOLF VRBA DÉPASSÉ PAR LUI-MÊME**

Nous étudierons bientôt les preuves concernant l'allégation d'extermination mais il convient tout d'abord de faire une remarque au sujet de la date du premier raid aérien sur Auschwitz. Nous avons noté au chapitre III que l'allégation de Rudolf Vrba selon laquelle il y eut un raid aérien sur Auschwitz le 9 avril 1944 ébranle la vraisemblance de son témoignage. Nous avons indiqué ci-dessus qu'Auschwitz fut bombardé pour la première fois en août. Cette opinion s'appuie principalement sur la *Combat Chronology*, publiée en 1973 par l'US Air Force, sous la direction de Carter et de Mueller, et sur l'ouvrage classique et semi-officiel de Craven et autres, *The Army Air Forces in World War II*. Ce dernier ouvrage traite également des activités du commandant des bombardements de la Royal Air Force, en particulier pour ce qui concerne la campagne visant les objectifs pétroliers. Lui correspondant du côté britannique, l'ouvrage en quatre volumes, de Webster et Frankland, *The Strategic Air Offensive Against Germany 1939-1945*, tire ses renseignements sur cette campagne de celui de Craven.

Une attaque au début du mois d'avril semble totalement hors de question. Auschwitz n'avait d'importance stratégique qu'en tant que cible pétrolière. Craven donne un excellent résumé de la campagne aérienne contre les objectifs pétroliers. Un raid spectaculaire avait eu lieu sur Ploesti en 1943 mais il n'y eut pas de campagne soutenue visant des cibles pétrolières avant le printemps 1944, en raison de désaccords entre les dirigeants alliés sur la question des cibles prioritaires. Au mois de mai 1944, 1,1 % seulement des bombes alliées était tombé sur des cibles pétrolières. Le 17 mars 1944, on ordonna à la 15<sup>e</sup> flotte aérienne de mener des attaques contre Ploesti à la première occasion, mais, "de manière adventice, dans le cadre de la directive générale qui visait les moyens de transport des forces allemandes qui se battaient contre les Russes". La première de ces attaques survint le

---

\* Le présent alinéa a été ajouté par l'auteur en 1980 — NDT.

5 avril et fut suivie d'autres attaques, les 15 et 24 avril. Dans les trois cas, ces attaques furent principalement dirigées contre les nœuds ferroviaires, près de Ploesti, avec l'espoir que des dégâts seraient infligés "de manière incidente" aux raffineries de pétrole. Les bombardements visant des cibles pétrolières par des avions basés en Angleterre ne commencèrent pas avant le 19 avril, mais ils furent également menés sous le couvert d'un objectif autre que pétrolier. La 15<sup>e</sup> flotte aérienne effectua plusieurs autres raids contre Ploesti avant l'ordre du 8 juin, après quoi la campagne visant des cibles pétrolières fut lancée officiellement et sur une large échelle<sup>271</sup>.

Telle ayant été la situation et au vu de la confirmation apportée par *Combat Chronology*, il est impossible de croire qu'Auschwitz ait été l'objet d'un raid aérien en avril, alors qu'on avait du mal à justifier, au sein du commandement allié, les raids contre des cibles de choix comme Ploesti. Qu'une cible pétrolière d'importance relative, comme Auschwitz, beaucoup plus petite que les proches installations de pétrole synthétique de Blechhammer, ait été bombardée en avril est fort improbable. Blechhammer lui-même ne fut considéré comme cible que longtemps après le mois d'avril.

Seules les aviations américaine et britannique sont concernées par le problème de possibles raids aériens sur Auschwitz pendant la période avril-septembre 1944. Les Russes ne se livrèrent pas à des opérations de bombardements stratégiques de cette nature sur des cibles industrielles.

Nos conclusions, tirées des historiques officiels de l'aviation militaire américaine, sont confirmées par les souvenirs de Thies Christophersen, auteur de la brochure *Die Auschwitz Lüge* (mentionnée ici au chapitre I), qui a écrit que le premier raid aérien eut lieu "à l'automne 1944". Christophersen ne semble nullement s'être douté, quand il publia sa brochure, de l'importance que pouvait revêtir la question de la date du premier raid aérien sur Auschwitz.

La date du mois d'août pour ce premier raid est confirmée par le juif italien Primo Levi, qui a écrit dans son livre *Se questo è un uomo* (au début du chapitre intitulé *I fatti dell'estate*) que le premier raid eut lieu en août, alors qu'il était au camp depuis cinq mois.

Notre analyse du problème du premier raid aérien sur Auschwitz est également confirmée, pour l'essentiel, par les tenants de l'extermination. Reitlinger ne prend pas position de manière catégorique sur la date du premier raid mais note (p. 383) "l'absence de bombardements par les Alliés des cols entre la Hongrie et Auschwitz de mai à juillet 1944". Hilberg (p. 632) est très loin du compte en situant le premier raid le 16 décembre 1944, date qui est acceptée par Levin (p. 701). Friedman (p. 78) est relativement proche de la vérité lorsqu'il parle d'un raid le 13 septembre 1944.

Puisque toutes les preuves dont nous disposons s'opposent à l'allégation selon laquelle il y eut un raid aérien sur Auschwitz en avril 1944, l'allégation de Vrba selon laquelle il y eut un tel raid tandis qu'il était assis là, en train de jeter un regard furtif depuis le tas de bois où il s'était dissimulé, est un facteur important, ajouté aux autres facteurs mentionnés au chapitre III, qui contribue à ruiner sa crédibilité.

## PREUVES DOCUMENTAIRES ?

Pour revenir au sujet qui nous occupe, nous allons examiner à présent les preuves qui sont offertes pour l'extermination des juifs hongrois. Elles sont principalement d'ordre documentaire.

Nous négligerons pour l'essentiel l'affidavit (PS-2605) de Kastner, donné le 13 septembre 1945 lors du TMI. Kastner était un juif hongrois qui fut en contact avec Eichmann et ses associés à Budapest, en 1944. Selon son affidavit, 475 000 juifs hongrois avaient été déportés à la date du 27 juin 1944. Il donne également un

---

271. CRAVEN, p. 172-179.

“ historique ” général de tout le programme d’extermination qui s’appuierait sur des confidences que le colonel SS Kurt Becher et le capitaine Dieter Wisliceny auraient faites à Kastner. Qu’il ait bénéficié de la confiance de ces hommes est néanmoins tout à fait possible. En 1954, en tant que membre influent, en Israël, du parti Mapai de Ben Gourion, il fut en effet accusé par un autre juif hongrois d’avoir été un collaborateur de Becher, l’un des supérieurs d’Eichmann dans les opérations menées par les SS en Hongrie. Les procès en diffamation qui en résultèrent et qui aboutirent à des verdicts défavorables à Kastner provoquèrent une crise politique majeure en Israël dont les conséquences catastrophiques furent évitées par l’assassinat de Kastner en 1957<sup>272</sup>. Kastner fut une autre victime de la mystification.

Wisliceny, le subordonné d’Eichmann en Hongrie, fit également une déposition sous serment, le 29 novembre 1945, et livra un témoignage devant le TMI le 3 janvier 1946<sup>273</sup>. Sa déposition est elle aussi en anglais avec, par exemple, l’expression obscure (pour un Allemand) de “ têtes ” pour désigner les personnes d’un convoi. Selon Wisliceny, il existait des ordres écrits, donnés par Himmler, au début de 1942, pour exterminer les juifs. Les ordres étaient adressés, entre autres destinataires, à l’ “ inspecteur des camps de concentration ” que, selon la déposition postérieure de Höss, Himmler ne voulait tenir informé en aucune façon de ce programme.

Les éléments principaux sont une série de documents attribués au ministère allemand des Affaires étrangères. En mars 1944, un certain Dr Veessenmayer, du ministère des Affaires étrangères, fut envoyé en Hongrie en tant que “ plénipotentiaire ” pour représenter le gouvernement allemand et seconder l’ambassadeur spécial Ritter dans ses activités. Veessenmayer communiquait beaucoup par télégrammes avec le ministère des Affaires étrangères. L’Illustration n° 30 montre le document NG-2263. Tous les télégrammes tirés des dossiers du ministère des Affaires étrangères ressemblent à ce document. En tant que télégramme reçu au ministère des Affaires étrangères, il ne porte naturellement pas la signature de Veessenmayer. La réception est indiquée par les tampons du ministère des Affaires étrangères qui y sont utilisés et par l’annotation manuscrite sur la gauche qui indique que le document est à classer sous la rubrique “ Hongrie ” (*Ungarn*). Le télégramme est parafé par von Thadden et daté : vTh 4/7. Le message est rédigé comme suit :

I.) Transport de juifs de la zone III achevé selon le plan avec 50 805. Nombre total venant des zones I à III 340 162.

II.) Concentration dans la zone IV et transport hors de cette zone achevés selon le plan avec 41 499. Nombre total 381 661. Poursuite des opérations a été rapportée séparément par télégrammes n° 279 du 27 juin, n° 287 du 29 juin et n° 289 du 30 juin à Fuschl. Concentration dans la zone V (région jusqu’ici non comprise dans les opérations à l’ouest du Danube sans Budapest) a commencé le 29 juin. Simultanément, de plus petites actions ont commencé dans la banlieue de Budapest en tant que mesures préparatoires. Quelques petits transports d’hommes politiques, d’intellectuels, d’ouvriers juifs qualifiés, de juifs avec famille nombreuse, sont également en cours.

C’est une série de documents semblables qui constitue la preuve de la déportation de plus de 400 000 juifs hongrois entre le 15 mai et le début juillet 1944. Les documents que j’ai jugés pertinents sont résumés ci-dessous. La nature des visas est indiquée dans chaque cas. Naturellement, les documents traitant des mesures antijuives, y compris des déportations pendant la période qui nous intéresse, ne sont pas tous concernés ; nous n’avons dressé la liste que de ceux qui pourraient

272. REITLINGER, p.421-422; HILBERG, p.528; RASSINIER (1962), p.229-230; SACHAR, p.463-464; JOHN & HADAWI, vol.2, p.36n.

273. TMI, t.IV, p.365-385; *Nazi Conspiracy and Aggression*, vol.8, p.606-621.

nous conduire à une interprétation qui s'accorde avec les allégations d'extermination.

NG-2059. Exempleaire photocopié d'un télégramme de Veessenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 8 mai 1944. Un certain nombre de juifs précédemment prévus pour la déportation doivent au lieu de cela être affectés à des travaux militaires en Hongrie. La demande de 100 000 juifs hongrois employables formulée par l'Organisation Todt (le ministère de Speer) doit être adressée à Glücks, du WVHA, qui s'occupe de la déportation des juifs hongrois. Parafe de von Thadden.

NG-2060. En deux parties. La seconde partie est un exempleaire photocopié d'un télégramme de Veessenmayer à Ribbentrop via Ritter, daté du 21 avril 1944. Il rapporte que 100 038 juifs hongrois ont été internés dans des camps à la suite des "opérations spéciales". Le visa se compose d'un tampon "ultra-secret" et du parafe de von Thadden. Le descriptif rédigé par les analystes du TMI indique que le parafe de Geiger apparaît également mais cela n'est pas confirmé par l'examen du reste de la pièce (dans ce cas, seulement la traduction anglaise).

NG-2061. Exempleaire photocopié d'un télégramme de Veessenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 20 mai 1944. Il rapporte l'arrestation de personnes impliquées dans la résistance antinazie et l'interception de "renseignements concernant les conditions de vie présumées dans les camps de concentration allemands du Gouvernement général. En particulier, les événements du camp d'Auschwitz sont décrits en détail". Le visa se compose du cachet du ministère des Affaires étrangères et du parafe de von Thadden, bien que l'analyste du tribunal dise qu'il est parafé par Geiger.

NG-2190. La première partie est une note introductive à la seconde partie. Signé par von Thadden et Wissberg, parafé par Wagner et avec le tampon "ultra-secret". La seconde partie est un compte rendu de von Thadden au ministère des Affaires étrangères sur les mesures antijuives en Hongrie, daté du 26 mai 1944. Il est rapporté que le gouvernement hongrois a donné son accord à la déportation vers les territoires de l'Est de tous les juifs hongrois, à l'exception de 80 000 d'entre eux qui doivent être réservés à des tâches de nature militaire. Le nombre des juifs hongrois est estimé entre 900 000 et 1 000 000. La plupart des juifs en dehors de Budapest ont été concentrés dans des ghettos. À la date du 24 mai, 116 000 avaient été déportés vers le Gouvernement général dans des convois quotidiens de 14 000 personnes. Le Conseil juif de Budapest (identique au Sénat juif de l'extrait du *Rapport* de la Croix-Rouge) reçut l'assurance que ces mesures étaient dirigées seulement contre les juifs mal assimilés et que les autres devaient être traités différemment. Toutefois, les SS s'attendent à des difficultés avec les futures mesures de concentration et de déportation. On ébauche des plans pour des mesures ultérieures. On discute des problèmes provenant des différentes définitions qu'Allemands et Hongrois donnent de ce qu'est un juif. On estime qu'environ un tiers des juifs hongrois déportés à Auschwitz sont aptes à travailler et qu'ils sont répartis immédiatement après leur arrivée vers Sauckel, Organisation Todt, etc. Tampon "ultra-secret" et signature de von Thadden. La troisième partie, parafée par Wagner et von Thadden, présente la quatrième avec des références manuscrites à Eichmann. La quatrième partie est un résumé du rapport de von Thadden, sans visa.

NG-2230. Copie d'une lettre de deux pages, datée du 24 avril 1944, de von Thadden à Eichmann, transmettant le contenu du NG-2233 (prochain document examiné). Les deux pages sont parafées par von Thadden. Tampon de la date et annotations manuscrites au bas de la première page. Note : la seconde fois que j'ai consulté le document NG-2230, il s'agissait d'un document totalement différent, de sorte qu'il y a peut-être une erreur ici.

NG-2233. En deux parties. La première partie est une copie d'un télégramme de Veessenmayer à Ritter, daté du 23 avril 1944. Il parle du travail consistant à interner des juifs des Carpates dans des ghettos. 150 000 juifs ont déjà été rassemblés. On estime qu'une fois achevée l'action aura touché 300 000 juifs. L'internement de juifs dans d'autres régions doit alors suivre. À partir du 15 mai, 3 000 juifs doivent être envoyés chaque jour à Auschwitz et, afin de ne pas gêner leur transport, le transfert des 50 000 juifs que Veessenmayer avaient demandés pour qu'ils aillent travailler dans le Reich sera temporairement suspendu. Pour des raisons de sécurité, de nourriture et de chaussures, il n'est pas jugé bon, d'un point de vue pratique, de les envoyer à pied. Le visa est le tampon du ministère des Affaires étrangères (document secret). La seconde partie du document est un double d'une lettre de von Thadden à Eichmann, datée du 24 avril, résumant l'essentiel du télégramme. Parafé par von Thadden.

NG-2235. Double d'un télégramme de Wagner à Veesenmayer, daté du 21 mai 1944. Il annonce que von Thadden doit visiter Budapest prochainement pour discuter de ce qu'on va faire des biens des juifs allemands et hongrois, dans le cadre d'une solution européenne d'ensemble de la question juive. Parafé par Wagner. Le parafé "VM" se trouve également sur le document mais il ne semble pas qu'il s'agisse des initiales de Veesenmayer.

NG-2236. Mémoire dactylographié de Wagner à Steengracht, daté du 6 juillet 1944. Wagner déclare que la politique du Reich est d'empêcher l'émigration juive. Il faut repousser la demande du War Refugee Board, faite par l'intermédiaire de la Suisse, visant à ce que l'on autorise l'émigration des juifs hongrois vers la Palestine, car cela aliénerait la sympathie des Arabes. De toute façon, l'intervention helvético-américaine viendra trop tard, à la fin du mois, car l'action antijuive en Hongrie sera achevée à cette date. Tampon "secret" et signé par Wagner. Parafé par von Thadden et, peut-être, par Hencke.

NG-2237. Exemple polycopié d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 10 juin, annonçant que les dispositions pour le regroupement des juifs situés au nord de Budapest ont été prises et que la déportation des juifs commencerait le 11 juin. Le visa se compose d'un tampon du ministère des Affaires étrangères et du parafé de von Thadden.

NG-2238. Mémoire dactylographié de Wagner proposant que les négociations avec les Suisses et les Suédois sur l'émigration des juifs hongrois soient traitées de manière dilatoire jusqu'à ce que la question du traitement des juifs demeurant en Hongrie ait été définitivement résolue. Daté du 16 septembre 1944. Signé par Wagner, parafé par von Thadden et par d'autres, illisibles.

NG-2262. Exemple polycopié d'un télégramme de Veesenmayer à Ritter, daté du 4 mai, rapportant que l'évacuation de 310 000 juifs des régions carpatiques et transylvaniennes vers l'Allemagne ("nach Deutschland") doit commencer, selon le plan prévu, au milieu du mois de mai. Quatre transports quotidiens, chacun contenant 3 000 personnes, sont prévus. Les dispositions nécessaires concernant les trains seront prises lors d'une conférence à Vienne, le 4 mai. Tampon du ministère des Affaires étrangères et parafé de von Thadden.

NG-2263. Exemple polycopié d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 30 juin, rapportant que 381 661 juifs hongrois ont été déportés à la date du 30 juin. Des rafles ont commencé à l'ouest du Danube, Budapest non compris, ainsi que dans la banlieue de Budapest. Tampon du ministère des Affaires étrangères et parafé de von Thadden.

NG-2424. En deux parties. La première partie est une lettre dactylographiée du chef du bureau de presse Schmidt au secrétaire d'État aux Affaires étrangères Steengracht, datée du 27 mai, suggérant une campagne de propagande ("la découverte d'explosifs dans les cercles juifs et les synagogues", etc.) avant toute action contre les juifs de Budapest. Parafé de Wagner. La seconde partie est une copie dactylographiée d'un télégramme de von Thadden à Budapest, daté du 1<sup>er</sup> juin, transmettant la suggestion. Parafé par Wagner et von Thadden.

NG-2980. En trois parties. La première partie est une copie dactylographiée d'un télégramme de Wagner à Budapest, daté du 21 mai, annonçant une visite prochaine de von Thadden à Budapest, pour les négociations sur le problème juif. Tamponné et parafé par Wagner. La seconde partie est un double non signé d'une lettre de von Thadden à Wagner, servant d'introduction au rapport de von Thadden sur ses activités à Budapest. Tampon "ultra-secret". La troisième partie est le rapport dactylographié de cinq pages, daté du 25 mai. Il est rapporté que von Adamovic, qui est chargé des questions juives à l'ambassade allemande à Budapest, "n'a aucune idée des buts réels [ou] de l'application pratique des mesures contre les juifs". Il rapporte également une visite au service d'Eichmann où il a appris que 116 000 juifs ont été déportés vers le Reich et que la déportation de 200 000 autres est imminente. Le regroupement de près de 250 000 juifs dans la province au nord et au nord-ouest de Budapest commencera le 7 juin. D'autres projets sont indiqués. On estime que seuls près de 80 000 juifs aptes au travail resteront en Hongrie. Toute l'opération doit être achevée à la fin juillet. Le rapport est long de cinq pages et le seul visa est un tampon "ultra-secret" sur la première page.

NG-5510. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 8 mai, déclarant que le comte Bethlen et le Dr Schilling n'approuvent pas l'action contre les juifs et que Veesenmayer demandera par conséquent leur renvoi. "Le comte Bethlen a déclaré qu'il ne voulait pas devenir un assassin de masse et préférerait démissionner." Le visa consiste en un tampon "ultra-secret" et en une annotation manuscrite pour un classement sous la rubrique "Hongrie".

NG-5532. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veessenmayer au ministre des Affaires étrangères Ribbentrop, daté du 9 juillet, rapportant l'intention du ministre hongrois de l'Intérieur Jaross de regrouper les juifs de Budapest en dehors de Budapest puis "de les relâcher petit à petit par groupes de 30 000 à 40 000 pour les envoyer dans le Reich". Pas de visa.

NG-5533. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veessenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 14 juin, affirmant que de nombreux juifs hongrois s'étaient glissés en Slovaquie "depuis que nous nous sommes précipités sur eux", après le 19 mars. Tampon "Hongrie" avec "Secrétaire d'État" écrit à la main en bas.

NG-5565. Copie dactylographiée originale d'un télégramme de von Thadden à l'ambassade d'Allemagne à Presbourg, daté du 2 mai, annonçant qu'une conférence se tiendra les 4 et 5 mai à Vienne afin d'organiser le transport par chemin de fer d'"un grand nombre de juifs hongrois pour qu'ils travaillent dans les territoires de l'Est". Tamponné "secret" et parafé par von Thadden.

NG-5567. Exempleaire polycopié d'un télégramme de Veessenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 17 juin, donnant le nombre total de juifs hongrois déportés dans le Reich : 326 009. Tamponné et parafé par von Thadden (les analystes du TMI disent que le document est parafé par Wagner et Reichel mais cela n'est pas confirmé par les documents que j'ai examinés).

NG-5568. Exempleaire polycopié d'un télégramme de Veessenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 8 juin. "Pour l'application des mesures visant les juifs en Hongrie, le principe de base à observer est le secret concernant les dates de déportation et les zones qui seront nettoyées l'une après l'autre, afin de ne pas inquiéter les éléments juifs et de prévenir les tentatives d'émigration. Cela s'applique surtout au district urbain de Budapest qui doit être la dernière zone et où l'on s'attend à des difficultés à cet égard." Tamponné et annoté au crayon bleu par von Thadden.

NG-5569. Plusieurs parties. La première partie, et la plus importante, est un exempleaire polycopié d'un télégramme de Ludin, à Presbourg (Slovaquie), au ministère des Affaires étrangères, daté du 14 juin. Il est rapporté que des gardes ont pénétré dans les trains déportant les juifs de Hongrie à travers la Slovaquie, ont dépouillé les juifs de leur argent et de leurs bijoux et en ont fusillé certains. Ils ont alors utilisé le produit de leur rapine pour s'enivrer dans un cabaret tout proche. Tamponné. Les quatre parties suivantes sont des notes débattant de l'incident. Divers tampons ; parafes de Wagner, von Thadden et Mirbach.

NG-5570. Exempleaires polycopiés de cinq télégrammes. Le premier est daté du 14 octobre et rend compte du projet de déportation d'environ 50 000 juifs à pied de Hongrie pour aller travailler dans le Reich. On ajoute, à titre confidentiel, qu'"Eichmann envisage [...] de demander 50 000 juifs supplémentaires afin d'atteindre l'objectif final qui est de nettoyer l'espace hongrois [...]". Tamponné et notes manuscrites. Les quatre parties suivantes discutent des opérations visant les juifs de Budapest ainsi que les juifs déportés pour le travail. Tampons et parafes de Wagner et de von Thadden.

NG-5571. Télégrammes dactylographiés échangés par Veessenmayer et Altenburg du ministère des Affaires étrangères, datées des 25 et 28 juin. Eu égard à la "liquidation du problème juif" en Hongrie, le gouvernement hongrois devait rembourser le Reich des quantités correspondantes de denrées alimentaires. Tampons.

NG-5573. Rapport dactylographié de Wagner à Ribbentrop, daté du 27 octobre. Des 900 000 juifs qui avaient résidé en Hongrie, 437 402 ont été envoyés "dans l'Est pour travailler". Suit une discussion sur les juifs hongrois autorisés à émigrer. Tamponné et parafé par Mirbach.

NG-5576. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veessenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 30 juin. Horthy a désapprouvé les mesures contre les juifs de Budapest mais a été d'accord pour des mesures différées. Ainsi, "le rassemblement dans la dernière zone de province, la zone V (zone non couverte jusqu'à présent, située à l'ouest du Danube, hors Budapest), a commencé. Simultanément, le rassemblement sera effectué sur le territoire relevant de l'autorité du premier commandement de police dans les banlieues les plus éloignées de Budapest afin de faciliter leur acheminement dans la capitale." Tamponné.

NG-5594. Télégramme anonyme de Budapest au ministère des Affaires étrangères, daté du 18 avril. La "population hongroise désire avec insistance une solution rapide et radicale au problème juif car la peur de la vengeance des juifs est plus grande que la peur de la brutalité russe". Indications manuscrites pour le classement.



NG-5595. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 28 avril. Les "opérations spéciales" en Hongrie ont abouti à l'arrestation de 194 000 juifs. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5596. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 28 avril. 194 000 juifs arrêtés à la suite des opérations spéciales et du projet hongrois pour répartir les juifs de Budapest à travers la ville en raison des bombardements alliés. Tamponné.

NG-5597. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 30 avril. 194 000 juifs arrêtés à la suite des opérations spéciales et discussion à propos des juifs essayant de se faire enrôler pour travailler en Hongrie, afin d'éviter les camps de concentration. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5599. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 5 mai. 196 700 juifs arrêtés à la suite des opérations spéciales. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5600. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 6 mai. Les juifs sont raflés et pensent qu'ils ne "vont dans les camps spéciaux que temporairement". Tamponné.

NG-5602. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 24 mai. 110 556 juifs hongrois ont été déportés vers le Reich. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5603. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 19 mai. 51 000 juifs hongrois ont été déportés. Tamponné, annotations manuscrites et parafe illisible.

NG-5604. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 20 mai. 62 644 juifs hongrois déportés. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5605. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 20 mai. Même rapport que le NG-2061. Annotations manuscrites.

NG-5607. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 16 mai. La déportation des 300 000 juifs regroupés dans la région des Carpates et en Transylvanie a commencé le 14 mai, avec quatre trains spéciaux de 3 000 juifs chacun partant quotidiennement. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5608. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 25 mai. 138 870 juifs hongrois ont été déportés vers le Reich. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5613. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 20 juillet. Les nazis hongrois ont demandé aux Franciscains une messe d'action de grâces pour célébrer la déportation des juifs mais l'évêque s'y est opposé et on a dû trouver certains compromis. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5615. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministre des Affaires étrangères, daté du 11 juillet. 437 402 juifs hongrois ont été déportés. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5616. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, datée du 8 juillet. 422 911 juifs hongrois ont été déportés vers le Reich. Tamponné.

NG-5617. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 17 juin. 340 142 juifs hongrois ont été déportés vers le Reich. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5618. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 17 juin. 326 000 juifs hongrois ont été déportés vers le Reich. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5619. Copie dactylographiée d'un télégramme au ministère des Affaires étrangères, daté du 13 juin. 289 357 juifs ont été déportés des régions carpatiques et transylvaniennes. De futurs projets de déportation sont ébauchés. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5620. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veesenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 8 juin. Ce document manquait dans la série consultée mais il est

apparemment semblable à ceux qui le précèdent et qui le suivent. L'analyse de l'équipe du TMI (*staff evidence analysis*) est présente.

NG-5621. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veessenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 2 juin. 247 856 juifs hongrois ont été déportés vers le Reich. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5622. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veessenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 1<sup>er</sup> juin. 236 414 juifs hongrois ont été envoyés dans le Reich. Tamponné.

NG-5623. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veessenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 1<sup>er</sup> juin. 217 236 juifs hongrois ont été envoyés dans le Reich. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5624. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veessenmayer au ministère des Affaires étrangères, daté du 31 mai. 204 312 juifs hongrois ont été envoyés dans le Reich. Tamponné et annotations manuscrites.

NG-5637. Mémoire dactylographié de Wagner à Steengracht, daté du 21 mai 1943. Wagner rend compte d'une visite de l'ambassadeur hongrois. La discussion a porté sur les difficultés relatives à la solution du problème juif en Hongrie. Les déportations doivent être effectuées par étapes et, afin de ne pas alarmer ceux qui restent, les déportés doivent avoir "la possibilité de gagner leur vie, au moins pendant une courte période". Tamponné et signé par Wagner.

NG-5684. Copie dactylographiée d'un télégramme de Veessenmayer à Ribbentrop, daté du 6 juillet. Compte rendu de six pages d'une conférence avec Horthy qui mentionne qu'"il reçoit chaque jour un flot de télégrammes de tous les coins, à l'extérieur et à l'intérieur du pays, par exemple du Vatican, du roi de Suède, de Suisse, de la Croix-Rouge et d'autres parties" au sujet des juifs hongrois. Il préconise de garder les médecins juifs ainsi que les cohortes de travailleurs juifs affectés à des travaux liés à la guerre. Veessenmayer lui répond que "la solution de la question juive [...] est menée à bien par la Hongrie [*mais*] n'[aurait jamais pu] être menée à terme sans l'aide [*de la SS et du SD*]". Parafé par Steengracht.

Il convient de dire quelques mots sur les conditions dans lesquelles l'analyse de ces documents a été effectuée avant d'en venir à l'interprétation de ces éléments de preuve. À moins d'aller à Washington pour examiner les documents originaux, ce dont on dispose généralement quand on examine un document précis est un document qui peut comporter jusqu'à quatre éléments. Tout d'abord, il peut y avoir une copie photostatique du document original. Cela n'arrive que dans un nombre limité de cas. Les trois autres éléments sont presque toujours disponibles. Premièrement, il y a la reproduction polycopiée, en allemand, du document original ; ainsi, au lieu d'une pièce manuscrite, on a une pièce dactylographiée présentée comme la transcription d'un manuscrit. Deuxièmement, il y a la traduction en anglais de ce document en allemand. Troisièmement, il y a la description qui l'accompagne (la "*staff evidence analysis*" ou analyse des collaborateurs du TMI). Nous avons noté un assez bon nombre de contradictions mineures entre les quatre éléments au cours de notre étude. Par ailleurs, très peu de documents manquaient à la série que nous avons examinée.

On pourrait dire, à bon droit, que certains de ces documents ne devaient pas figurer dans la liste car ils sont susceptibles de nombreuses interprétations autres que le transport de la majorité des juifs hongrois vers le Reich. Le NG-2424 est de cette nature ; nous avons vu que l'action concernant Budapest qui avait été proposée eut finalement lieu en octobre. Le NG-5533 et le NG-5684 admettent de nombreuses interprétations ; pour ce qui est du second, il ne fait pas de doute que certains juifs hongrois furent déportés vers le Reich dans le but précis de travailler et que le document peut être interprété dans ce sens.

Néanmoins il est évident, je dois le dire, que nous sommes ici en présence d'une quantité tout à fait considérable de documents falsifiés ; ces documents ont été rédigés après la guerre. Que les événements dont parlent les documents, le transport

de plus de 400 000 juifs hongrois vers le Reich (ou la Pologne) en mai-juillet 1944, ne se soient pas produits est une certitude, pour les raisons qui ont été données. On peut cependant ressentir un certain embarras ici car la falsification ne semble pas avoir été pratiquée pour ce qui touche les parties de la légende de l'extermination à Auschwitz qui ont été examinées jusqu'à maintenant. La falsification est une entreprise hasardeuse. C'est pourquoi, bien que la falsification ne semble pas faire de doute, nous aimerions en posséder des preuves indépendantes.

La falsification est moins hasardeuse si elle n'implique pas celle des signatures ; si l'on a pu s'assurer de la coopération des personnes qui signaient ou paraient les documents falsifiés, les risques sont écartés ou restreints. Nous devons donc examiner de près ceux qui ont visé ces documents. Si l'on excepte le NG-5684, nous avons des visas consistant dans le parafe et/ou les signatures (ou les parafes et les signatures présumées) de Geiger, Wissberg, Hencke, Reichel, Mirbach, Wagner et von Thadden, la majorité de ces visas venant des deux derniers. Ces sept personnes ont un point commun très intéressant ; aucune ne s'est retrouvée sur le banc des accusés dans le procès n° 11 ni, apparemment, dans aucun autre procès. Dans le cas des cinq premiers, on peut soutenir que c'était fondé, soit en raison de leur rang peu élevé, soit en raison de leur rôle très secondaire dans les crimes présumés. C'était le cas des cinq premières personnes dans le procès n° 11 ; Mirbach comparut comme témoin de la défense et Hencke signa une déposition sous serment pour la défense<sup>274</sup>.

Que Wagner et von Thadden n'aient pas été traduits en justice est en revanche extrêmement mystérieux si l'on ne saisit pas que la fabrication apparemment sans risque des documents accusateurs sur la Hongrie ne nécessitait, à la base, que leur coopération. Nous aurons donc à examiner quel fut leur rôle au ministère des Affaires étrangères et le sort qui fut le leur après la guerre.

Eberhard von Thadden était un fonctionnaire de l'*Inland II* au ministère des Affaires étrangères. Ce groupe était chargé de la liaison avec la SS et c'est la raison pour laquelle von Thadden était, pour ainsi dire, l'"expert des questions juives" du ministère des Affaires étrangères. Communiquer avec Eichmann au sujet de la mise en œuvre de la politique concernant les juifs, quelle qu'ait été cette politique, faisait normalement partie de ses fonctions. Le NG-2233 et le NG-2980 sont très précis, à cet égard tout au moins. Horst Wagner était membre de l'équipe du ministre des Affaires étrangères Ribbentrop. En tant que chef de l'*Inland II*, il était le supérieur de von Thadden et, comme les documents le laissent entendre correctement, il était également impliqué dans la politique du gouvernement allemand à l'égard des juifs. Le ministère des Affaires étrangères avait été accusé par les différents tribunaux militaires d'être impliqué dans l'extermination des juifs et, lors du TMI, Ribbentrop avait été déclaré cou-pable de ce chef. Les principaux accusés du procès n° 11 étaient des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, des diplomates ordinaires pour la plupart, et l'implication dans l'extermination des juifs était naturellement l'une des charges relevées contre eux. À la fois de par leurs fonctions et au vu des documents que nous avons examinés, von Thadden et Wagner auraient été en fâcheuse posture au procès n° 11. En outre, on ne pouvait pas les considérer comme trop obscurs pour ce procès, qui est celui de la Wilhelmstrasse ou des ministères. Ainsi, l'article du *New York Times* annonçant l'ouverture du procès n° 11 choisit de mentionner huit "accusés ou témoins" de marque et von Thadden était du nombre<sup>275</sup>.

Il est donc inexplicable, si l'on s'en tient à des raisons normales, qu'ils n'aient même pas figuré parmi les accusés lors du procès ; tous deux comparurent comme témoins à charge<sup>276</sup>. Il y eut, pendant plusieurs années, des faits étranges de ce genre. Concernant von Thadden, les tribunaux allemands tentèrent de corriger cette

274. TMN, vol. 14, p. 1023, 1027.

275. *New York Times*, 26 février 1947, p. 4 ; HILBERG, p. 350sq. ; TMN, vol. 14, p. 1057sq. ; Steengracht 86.

276. TMN, vol. 14, p. 1031.

omission flagrante en le traduisant en justice. Après sa remise en liberté par les Américains, en 1949, un tribunal allemand de Nuremberg l'inculpa en décembre 1950 mais il se réfugia à Cologne, dans la zone britannique, et l'extradition fut refusée. Un tribunal de Cologne l'inculpa alors en mai 1952 mais il n'y eut jamais de procès. En 1961, il signa une déposition en faveur de l'accusation pour le procès Eichmann. Au début de 1964, il fut à nouveau arrêté puis relâché après avoir versé une caution de 500 000 dollars. En novembre 1964, il eut un accident d'automobile et succomba à ses blessures.

De même, Horst Wagner fut arrêté par les autorités allemandes en 1949 mais il parvint à s'enfuir en Espagne, puis en Italie. Les procédures d'extradition commencèrent en 1953 mais échouèrent. En 1958, il retourna en Allemagne pour toucher une pension, fut arrêté, mais bientôt relâché contre une caution de 20 000 dollars, malgré sa précédente tentative pour se soustraire aux poursuites judiciaires. Son affaire sembla disparaître mais un procès fut finalement fixé au 20 mai 1968, dix ans après son retour en Allemagne. Cependant il y eut plusieurs renvois, pour diverses raisons, et pour terminer, à la fin de 1972, son procès fut ajourné *sine die*. À la fin de 1975, il coulait une retraite paisible dans la banlieue de Düsseldorf<sup>277</sup>.

Nous en avons terminé avec les preuves documentaires corroborant les allégations d'extermination des juifs hongrois. Wagner et von Thadden avaient pris rang, comme l'avaient fait Höss et bien d'autres, parmi les "nouveaux *Maîtres chanteurs de Nuremberg*", mais ils le firent manifestement d'une manière intelligente puisqu'ils bénéficièrent d'une réelle immunité face aux poursuites judiciaires. À cet égard, une étude minutieuse des documents par un expert serait vraisemblablement fort utile. L'un des objets de l'analyse devrait être le langage utilisé. Ainsi, l'expression *nach Deutschland* du NG-2262 me semble aussi bizarre que le serait "vers l'Amérique" dans un document officiel du Département d'État, mais je ne suis pas le meilleur juge en la matière. En tout cas, Wagner et von Thadden avaient certaines cartes en main, simplement parce qu'ils avaient connaissance de l'existence de documents falsifiés, que d'autres ne détenaient pas. La situation de Höss, par exemple, ne dépendait que de la reconnaissance que pouvaient lui manifester les Alliés.

Je n'ai pas examiné la totalité des documents de la série NG (il y en a plus de 5 000) et je ne peux, par conséquent, exclure la possibilité, ou même la probabilité, qu'il en existe quelques autres. Il est également possible qu'apparaissent un ou deux documents comportant un gribouillage illisible, censé être un parafe, pour lequel ou lesquels je n'ai pas de réponse immédiate. L'étude des documents a été cependant relativement approfondie, compte tenu de nos objectifs. Elle est allée bien au-delà des documents qui ont été utilisés comme références par Hilberg et par Reitlinger, assez loin pour me satisfaire très amplement et m'amener à la conclusion que ces preuves ont dépendu, pour l'essentiel, de la coopération, après la guerre, de von Thadden et de Wagner.

Il est bon de noter que Wagner et von Thadden ne furent pas les seuls Allemands impliqués dans l'histoire des juifs hongrois à être mystérieusement exemptés de poursuites judiciaires. Le général SS Otto Winkelmann, dignitaire SS et chef de la police en Hongrie, ayant eu le commandement de toutes les opérations de la SS en Hongrie, fut également un témoin à charge dans le procès n° 11. Le colonel SS Kurt Becher, représentant en Hongrie du SS *Führungshauptamt* (et donc de Himmler), seconda l'accusation devant le TMI. En fait, aucun des principaux responsables qui furent incontestablement impliqués dans les mesures prises par les Allemands à l'encontre des juifs hongrois, quelle qu'en ait été la nature, ne passèrent en jugement à Nuremberg ou ailleurs (à l'exception d'Eichmann). Eichmann était

---

277. HILBERG, p. 714, 715; REITLINGER, p. 443, 566, 567; Eichmann, séance 85, A1, B1, O1-R1; *Times* [Londres], 20 novembre 1964, p. 16; *New York Times*, 20 novembre 1964, p. 8; *Daily Telegraph* [Londres], 7 novembre 1975, section magazine, p. 17.

absent aux procès de Nuremberg et les autres Allemands chargèrent ceux dont l'implication avait été au mieux secondaire.

## LES METTEURS EN SCÈNE

Personne ne devrait être surpris de découvrir les pratiques les plus sordides derrière ces procès. Nous avons vu qu'aucune limite ne fut respectée dans les moyens parfois employés pour obtenir des "preuves". Il convient par conséquent d'examiner plus attentivement ceux qui avaient la responsabilité du procès n° 11. Rappelons qu'il n'existait pas de réelle procédure d'"inculpation" avec un jury de mise en accusation et que, comme le confirme une lecture du livre de DuBois, c'était le ministère public qui, dans chaque cas, décidait qui devait passer en jugement et pour quels motifs.

Le procès de la Wilhelmstrasse n'avait à vrai dire aucune commune mesure avec les autres affaires jugées devant le TMN; comme le montre notre tableau (p. 56), toutes avaient eu un but précis. Le procès de la Wilhelmstrasse ou des ministères fut, en revanche, une sorte de "petit TMI". Des personnes choisies dans différents ministères allemands passèrent en jugement et le procès eut, en conséquence, une large audience. C'est pourquoi il fut divisé en une "section économique" et une "section politique", chacune ayant une équipe de procureurs distincte.

La section qui importe, de notre point de vue, et, à vrai dire, l'affaire politique la plus importante à venir devant le TMN, fut celle des ministères politiques au sein du procès n° 11. Robert M. W. Kempner, qui a toute une histoire, en fut le procureur en chef. Il est très utile de présenter ici un bref résumé des points "saillants" de sa carrière.

Kempner, qui était juif, était né en Allemagne en 1899; il fit des études de droit et il entra au ministère de l'Intérieur de la Prusse pendant les années vingt. De 1928 à 1933, il fut conseiller juridique de la police d'État de Prusse (sous l'autorité du ministère de l'Intérieur) et se spécialisa dans les enquêtes sur le parti nazi alors en pleine ascension. Il devint un croisé antinazi, dans le cadre de ses fonctions, et entreprit avec énergie, mais sans succès, de faire interdire le parti.

Lorsque les nazis prirent le pouvoir, en 1933, il fut renvoyé du poste qu'il occupait dans l'administration mais, bien que juif, il put continuer à exercer son métier d'avocat pendant quelque temps en tant que conseiller en droit international sur les problèmes liés aux migrations juives et également, semble-t-il, en tant que conseil pour le compte du syndicat des chauffeurs de taxis. Nous ne savons pas avec certitude s'il a ou non passé un certain temps dans un camp ou s'il a connu une autre forme de détention. Quoi qu'il en soit, il partit s'installer en Italie en 1935 pour prendre un poste administratif et de professeur (en sciences politiques) dans une petite école de Florence. Le gouvernement de Mussolini ferma l'école en 1938, de sorte que l'école et Kempner allèrent s'installer, en France, dans la ville de Nice. Kempner n'y resta toutefois pas longtemps et, en 1939, émigra aux États-Unis. Sa mère occupait déjà un poste de chercheur à l'université de Pennsylvanie et cette parenté semble lui avoir permis de décrocher son poste de "chercheur associé" dans cette université<sup>278</sup>.

Il reprit immédiatement sa croisade antinazie. Il était parvenu à faire sortir d'Allemagne des dossiers de la police de Prusse auxquels il avait contribué et qui servirent de base à un livre qu'il publia à compte d'auteur en 1943. Le livre,

---

278. *New York Times*, 22 février 1940, p. 22; 26 août 1940, p. 17; 30 mars 1944, p. 6; 14 novembre 1945, p. 8; 17 janvier 1946, p. 14; Select Committee, p. 1534-1535; *Current Biography* (1943), p. 370; *Who's Who in World Jewry* (1965), p. 498.

ronéotypé, essayait de montrer, en s'appuyant sur les expériences de Kempner en Allemagne, ce qui devait être fait en Allemagne après la guerre, afin d'éliminer définitivement le nazisme. L'ouvrage ne connut qu'une diffusion restreinte mais fit de lui, avec d'autres livres et articles de sa plume, une sorte d'expert dans le combat contre les nazis. Il avait également sorti d'Allemagne des enregistrements phonographiques de rassemblements nazis que la police prussienne avait effectués au cours des années où il était en activité. Il les remit à l'université de Pennsylvanie. Il adressa également un certain nombre de lettres antinazies aux journaux. Comme la guerre approchait de son terme, il écrivit que les dirigeants nazis devaient être jugés aux États-Unis devant des tribunaux américains réguliers. Il avait obtenu entre-temps la nationalité américaine<sup>279</sup>.

Pendant la guerre, il travailla pour le ministère américain de la Justice et pour l'OSS. Dans cette dernière agence, il fut chargé de dresser des listes d'antinazis allemands à qui l'on pourrait confier des postes dans le futur gouvernement d'occupation en Allemagne. Il faisait partie d'un important groupe de juifs allemands recrutés par l'OSS (au nombre duquel figurait par exemple Herbert Marcuse).

À la fin de la guerre, Kempner entra au ministère de la Guerre et revint en Allemagne avec l'armée américaine, "émargeant au budget du procureur militaire général". Avant l'ouverture du procès du TMI, il eut un rôle assez important de liaison entre le parquet et les avocats de la défense ; il dirigea ensuite le groupe qui préparait les réquisitoires individuels de la partie américaine. Pendant le procès, il était un membre apparemment ordinaire du parquet et il s'était spécialisé dans l'accusation contre le ministre nazi de l'Intérieur, Frick. Il ne semble pas avoir été particulièrement en vue, bien qu'immédiatement après le procès il ait envoyé un article au *New York Times* sur la dimension éducative que le procès avait eue pour les Allemands. L'exécution des dirigeants militaires et politiques de l'Allemagne n'avait pas encore été accomplie qu'il prédisait déjà avec une intense jubilation que les nazis condamnés seraient inhumés sous des tombes sans inscription, afin d'"éviter des pèlerinages fanatiques de la part de nazis encore fervents". À vrai dire, la procédure finale fut encore plus hystérique puisque les corps de Göring et des autres furent photographiés (afin qu'on puisse se repaître du spectacle, un peu plus tard, dans la presse et aux actualités cinématographiques) revêtus d'uniformes de l'armée américaine et emmenés secrètement à Dachau où ils furent incinérés ; leurs cendres furent jetées dans une rivière proche<sup>280</sup>.

Alors qu'il accédait à ses nouvelles responsabilités dans le procès n° 11, en 1947, Kempner eut les honneurs de la presse dans une affaire qui a, avec notre sujet, un rapport d'une extrême importance. En 1943 et 1944 s'étaient tenus, dans le pays de la "presse libre", des "procès contre la sédition" contre des Américains dont les opinions sur la politique de guerre menée par le gouvernement des États-Unis étaient considérées comme indésirables. Le procureur était O. John Rogge, de l'État d'Ohio, que sa famille et ses amis avaient espéré voir devenir pasteur. Au lieu de cela, il devint avocat et fit, dit-on, de brillantes études à la faculté de droit de Harvard. Le ministre de la Justice Biddle le choisit pour diriger le procès de la "sédition", en remplacement de William P. Maloney dont les méthodes avaient provoqué les protestations de plusieurs membres influents du Congrès. Les poursuites, impliquant trente accusés, furent totalement contraires aux principes constitutionnels américains et furent abandonnées à la mort du juge en novembre 1944 ; elles furent annulées pour vices de forme. Alors que le gouvernement projetait de reprendre le procès, la Cour suprême avait annulé une autre condamnation pour sédition et de graves doutes surgirent au ministère de la Justice sur l'opportunité de continuer les

279. KEMPNER, p. 1-12 ; *New York Times*, 28 septembre 1941, sec. 2, p. 6 ; 20 janvier 1945, p. 10.

280. R. H. SMITH, p. 217, 222 ; *Yad Vashem Studies*, vol. 5, p. 44 ; *New York Times*, 6 octobre 1946, sec. 6, p. 8 ; 7 octobre 1946, p. 2 ; 18 mars 1947, p. 4 ; Select Committee, p. 1536, 1539.

poursuites. Nous espérons que le lecteur voudra bien patienter jusqu'au terme de cette longue digression sur l'épisode de la "sédition", dans le cadre de la digression sur Kempner, car la question est extrêmement importante<sup>281</sup>.

Rogge cessa de s'intéresser au procès pour sédition en tant que tel mais il ne perdit pas de vue le thème général d'une menace "fasciste" interne aux États-Unis. Au printemps de 1946, il passa onze semaines en Allemagne afin de rassembler des "informations". Il collecta ce qu'il appelait des faits, qu'il résuma dans un rapport soumis, un peu plus tard dans l'année, au ministère de la Justice. Comme il n'y eut pas de réaction immédiate de la part du ministère de la Justice, il finit par perdre patience. Il se mit donc à voyager et à prononcer des discours dans lesquels il divulguait certaines des "informations" qu'il avait été en mesure de recueillir en interrogeant des Allemands. Dans un discours devant le B'nai B'rith à New York, en octobre 1946, il déclara en termes très généraux que les fascistes étaient encore en liberté "dans le monde et dans ce pays [...]. Maintenant les fascistes peuvent revêtir une apparence plus subtile; ils peuvent dire simplement: "Je suis anticommuniste". Quelques jours plus tard, il était beaucoup plus précis sur ceux dont il parlait. John L. Lewis, président du syndicat des mineurs, et le défunt William R. Davis, homme d'affaires travaillant dans le pétrole, avaient, déclara-t-il lors d'un discours au Swarthmore College, conspiré avec Göring et Ribbentrop pour faire battre le président Roosevelt aux élections de 1936, de 1940 et de 1944. D'après les "preuves" qu'il avait obtenues en Allemagne, d'autres Américains de premier plan pouvaient, selon les nazis, "s'opposer à la participation des États-Unis à la guerre". Il citait le sénateur Burton K. Wheeler, l'ancien vice-président John N. Garner, l'ancien président Herbert Hoover et James A. Farley, une grosse légume du Parti démocrate. Rogge avait également remis au journaliste Drew Pearson certains de ses dossiers qui parurent dans la chronique de ce dernier, à peu près à la même époque. Pour une violation si flagrante des règles et des normes du ministère de la Justice et de la profession d'avocat ainsi que, vraisemblablement, pour avoir porté ombrage à quelques personnages politiques importants, Rogge fut immédiatement révoqué du ministère de la Justice par le ministre Clark. Rogge défendit son action, en expliquant que, après tout, il n'avait fait qu'"une étude du fascisme international, car les personnes faisant l'objet de l'enquête étaient membres d'un mouvement international visant à la destruction de la démocratie, à la fois ici et à l'étranger". Il donnait de nouveaux noms; deux des personnes posant une menace fasciste étaient Douglas MacCollum Stewart et George T. Eggleston, membre à l'époque de la rédaction du *Reader's Digest*. Rogge déclara qu'il avait obtenu des renseignements sur leur compte en Allemagne par des diplomates allemands qui avaient eu des contacts officiels avec les États-Unis avant Pearl Harbour. La *Pravda* qualifia de "scandale" la révocation de Rogge<sup>282</sup>.

Stewart et Eggleston avaient publié, avant Pearl Harbour, *Scribner's Commentator*, une publication qui avait pour but de maintenir les États-Unis en dehors de la seconde guerre mondiale. En 1941, Stewart avait reçu une importante somme d'argent, 38 000 dollars, dont il ne pouvait expliquer la provenance. Lors de son passage, en 1943 et 1944, devant la chambre des mises en accusation, lors du procès pour "sédition", il déclara avoir trouvé cet argent chez lui. Comme cette explication paraissait ridicule, même aux yeux d'un observateur impartial, Stewart fut poursuivi par le procureur et le juge pour avoir donné un pareil témoignage. Son refus de le modifier lui valut d'être inculpé pour outrage à magistrat et condamné à 90 jours de prison (il fut libéré sur parole au bout de 75 jours).

Au cours de l'année 1946, le ministère de la Justice et Rogge lui-même avaient acquis la conviction qu'aucune inculpation pour "sédition" ne pouvait prospérer,

281. *Current Biography* (1948), p. 533-534; *New York Times*, 7 février 1943, p. 34.

282. *Current Biography* (1948), p. 534; *New York Times*, 14 octobre 1946, p. 44; 23 octobre 1946, p. 8; 26 octobre 1946, p. 1; 27 octobre 1946, p. 16; 3 novembre 1946, p. 13; *Newsweek*, 4 novembre 1946, p. 26.

si bien que le dossier qui avait été ouvert en 1943 fut finalement classé. Restait cependant la question du témoignage de Stewart qui paraissait offrir une base à une inculpation pour parjure. C'est la raison pour laquelle, en mars 1947, Stewart dut comparaître pour avoir commis un parjure au moment de sa déposition, pendant la guerre, devant la chambre des mises en accusation.

L'accusation affirma que sur les 38 000 dollars que Stewart avait reçus, 15 000 venaient de l'État allemand et produisit deux témoins pour soutenir cette affirmation. Le baron Herbert von Stempel, ancien premier secrétaire de l'ambassade d'Allemagne à Washington, déclara qu'il avait donné 15 000 dollars à Stewart, à l'hôtel Pennsylvania de New York, à l'automne de 1941. L'argent provenait, dit-il, du Dr Hans Thomsen, chargé d'affaires allemand. Thomsen déposa ensuite à la barre pour confirmer l'histoire de von Strumpel. Les dépositions de Stempel et de Thomsen étaient, en fait, la conséquence directe du voyage de Rogge en Allemagne, en 1946, pour la collecte d'informations.

L'avocat de la défense prouva que les larges sommes d'argent que Stewart avait reçues en 1941 provenaient de sources américaines. Il affirma que de riches Américains désiraient soutenir la cause isolationniste, alors très impopulaire, mais anonymement, de sorte qu'ils transmirent de l'argent à Stewart mais de manière anonyme. Que cela fût vrai ou que Stewart eût effectivement menti pendant la guerre devant la chambre des mises en accusation en se sentant obligé de ne pas divulguer l'identité de ses soutiens américains, ne concerne guère notre sujet. Ce qui le concerne davantage fut le contre-interrogatoire par la défense des témoins allemands de l'accusation, car cette défense fut en mesure de discréditer l'accusation en montrant que les dépositions avaient été obtenues sous la contrainte. Le baron von Stempel déclara qu'il avait été arrêté à Hambourg par deux agents britanniques qui, lorsqu'il leur demanda de lui montrer leur mandat d'arrêt, "sourirent, tirèrent leurs revolvers de leur étui et déclarèrent que c'était leur mandat". Il passa ensuite quatre semaines dans un centre d'interrogatoires américain, puis sept mois dans un camp de détention, où il fut de nouveau soumis à un interrogatoire continu. Durant cette période, sa santé "n'avait jamais été aussi mauvaise". Il fut interrogé par Robert M. W. Kempner mais ne souhaitait pas en parler. Le juge Laws se vit contraint d'ordonner à von Stempel de répondre aux questions de l'avocat de la défense Magee à propos de cet épisode. Il finit par déclarer que Kempner lui avait dit qu'il serait traduit devant le conseil de guerre et condamné à mort s'il "dissimulait la moindre manigance de l'ambassade". Puis il raconta toute l'histoire. Sous le feu roulant des questions, il se sentit comme "hypnotisé". O. John Rogge devint l'un des interrogateurs de von Stempel en Allemagne. Pendant l'interrogatoire de Rogge, déclara-t-il, on lui avait enlevé sa cravate et ses lacets. Il était tout seul dans une cellule, interrogé toute la journée sans nourriture, "sans cesse menacé de violences". Il reconnut avoir signé une déclaration mais parce qu'il craignait que sa détention au secret ne se prolonge. Il fit cette déposition fatale à l'accusation, en dépit du fait que les États-Unis lui donnaient 70 dollars par semaine, plus les frais d'hôtel, pour qu'il soit témoin à charge contre Stewart. On avait aussi agité la possibilité d'une inculpation pour "crimes de guerre". Thomsen fut aussi contre-interrogé ; il reconnut que von Strumpel lui avait parlé de la menace de mort qui pesait sur lui et déclara que Rogge lui avait donné des instructions pour qu'il se rappelle certains détails. Le jury déclara Stewart innocent au cours de la pause-déjeuner. C'est de cette manière que Kempner avait fait son apparition dans les journaux, avant même l'ouverture du procès n° 11<sup>283</sup>.

En examinant cette affaire de sédition nous avons donc rencontré le procès de la Wilhelmstrasse, en ce sens que Kempner y figure à titre d'enquêteur et de procureur potentiel à l'égard d'anciens fonctionnaires incarcérés du ministère

283. *New York Times*, 12 mars 1947, p. 6; 13 mars 1947, p. 17; 14 mars 1947, p. 12; 15 mars 1947, p. 11; 18 mars 1947, p. 4; 19 mars 1947, p. 5; 26 mars 1947, p. 4; *Chicago Tribune*, 19 mars 1947, p. 20.



allemand des Affaires étrangères. Le lien avec le procès n° 11 est encore plus net puisque le défenseur de Stewart lors du procès de 1947, Warren E. Magee, devint peu après l'un des avocats du baron von Weizsäcker, le principal accusé du procès n° 11. Nous nous trouvons par conséquent devant un fait inhabituel, deux parties impliquées dans le procès n° 11 qui se sont, presque en même temps, opposés dans un procès américain régulier, et la déposition résultant de l'interrogatoire des Allemands prisonniers qui est renversée par la défense parce qu'obtenue sous la contrainte. C'est une confirmation extraordinairement importante du genre de pratiques, indiquées par les éléments que nous avons déjà examinés, qui ont dû se répandre dans les coulisses du TMN : méthodes de la carotte et du bâton allant dans certains cas jusqu'au passage à tabac (mais pas nécessairement dans tous les cas où l'on a pu dire avec justesse que les preuves avaient été extorquées "sous la contrainte"). Les succès de Magee à cet égard ne cessèrent toutefois pas avec le procès de Stewart. Comme principal témoin à charge contre von Weizsäcker, Kempner avait utilisé Friedrich Gaus, qui avait la réputation d'être le "mauvais génie de Ribbentrop", autre exemple extraordinaire où l'on a employé une personne comme témoin à charge plutôt que de la faire passer en jugement. Magee, sans doute parce qu'il était américain et avait de ce fait accès à des documents que l'on refusait aux avocats allemands, fut en mesure de prouver devant le tribunal que Kempner avait menacé Gaus de le livrer aux Russes s'il ne coopérait pas avec l'accusation, menace fréquente et efficace qui comportait certaines variantes. Häfliger, un des accusés du procès n° 11, était citoyen suisse mais, s'il faut en croire son témoignage lors du procès, l'enquêteur Sachs lui avait dit qu'il serait livré aux Russes s'il s'accrochait à sa nationalité suisse. Sachs lui fit "remarquer qu'il n'existait pas de relations diplomatiques entre la Russie et la Suisse". Beaucoup plus intéressant pour notre sujet est le fait que von Thadden reconnut, au cours du contre-interrogatoire mené par l'avocat de la défense, le Dr Schmidt-Leichner, que Kempner lui avait fait comprendre, à propos d'une exécution qui aurait été effectuée par les autorités allemandes en France, qu'

il me restait deux possibilités : soit avouer, soit être remis aux autorités françaises, devant un tribunal français où la peine de mort serait certainement infligée. On m'accorda un délai de vingt-quatre heures pour prendre ma décision.

Un journaliste suisse écrivit à cette époque que Kempner et ses collègues essayaient de présenter le nazisme comme une "invention de la bourgeoisie allemande" pour détruire la structure sociale qui existait en Allemagne avant la venue au pouvoir des nazis<sup>284</sup>.

Rogge eut une longue et intéressante carrière mais un résumé complet de celle-ci nous mènerait beaucoup trop loin. Pour être juste avec lui, nous devons dire que son attitude dans les procès pour "sédition" ne doit pas nous laisser supposer qu'il était indifférent à l'égard des libertés publiques. En effet, lorsque furent prises, après la guerre, les premières mesures pour la création d'un programme interne de sécurité contre les communistes, Rogge dénonça la "chasse aux sorcières". Il devint, dans les années suivantes, président du comité de soutien new-yorkais à la candidature du communiste Henry Wallace à la présidence, un poste parfaitement logique car Rogge incarnait tout ce qu'avait d'unique ce mouvement dans la manière dont il envisageait les relations avec l'Union soviétique. Qualifié, en 1950, par la revue de gauche *Nation* d'"indépendant solitaire dans divers congrès,

---

284. UTLEY, p. 172, 177 ; Gaus (transcription du procès n° 11, p. 5123-5167) nia qu'il y ait eu contrainte mais, comme Magee le déclara devant le tribunal, "nous avons les questions et les réponses qu'a données le témoin" pendant l'interrogatoire en question. Les déclarations de von Thadden et de Häfliger ont été faites respectivement pendant les séances du 3 mars et du 11 mai 1948 et les parties correspondantes des débats du procès sont citées par BARDÈCHE, p. 120.sqq., qui donne d'autres exemples de contrainte et d'intimidation de témoins à Nuremberg.

comités et délégations contrôlés par les communistes”, il s’était rendu à Moscou pour assister au “ Congrès mondial des partisans de la paix”. Il expliqua aux Soviétiques que la guerre froide était la faute des deux côtés. Il prit la parole lors d’une réunion au Kremlin et cita Thomas Jefferson, initiatives qui ne furent pas du goût de ses hôtes soviétiques. La *Nation* eut le commentaire suivant :

Il est facile de ne voir en O. John Rogge qu’un Don Quichotte touche-à-tout, un progressiste à l’esprit confus, si étranger à la réalité qu’il croit que les malheurs du monde ne sont que le résultat d’un regrettable malentendu [...]. Il a montré pourquoi les dirigeants russes se méfient de ceux de leurs partisans qui ont eu des contacts avec l’Occident<sup>285</sup>.

Rogge participa également, en tant qu’avocat du “ Civil Rights Congress” [*Congrès des libertés publiques*], au procès pour meurtre des “ Six de Trenton” qui dura de 1948 à 1953 et qui connut un large écho. En décembre 1949, le juge l’exclut du procès du New Jersey pour avoir

violé les règles d’éthique des avocats en dénonçant publiquement la conduite du procès, en manifestant “une discourtoisie et un mépris étudiés” à l’égard du tribunal et en “déformant délibérément les faits”. Le juge accusa également le Congrès des libertés publiques [...] d’avoir recueilli plus d’argent du public que le procès ne le nécessitait.

Sept mois plus tard, un tribunal américain considéra comme injustifiée l’exclusion de Rogge mais n’ordonna pas sa réintégration<sup>286</sup>. Ce bref examen de la carrière de Rogge suffit à notre propos.

Revenons à Kempner. Alors que le gouvernement de Bonn venait d’être récemment instauré en 1949, Kempner lança une mise en garde contre la renaissance du nazisme, ce qui ne l’empêcha pas de participer à Bonn, deux ans plus tard, en tant que représentant de l’État d’Israël, aux négociations relatives aux indemnisations des juifs qui avaient subi un préjudice du fait du gouvernement nazi. Toutefois, le mois suivant, il s’en prenait aux commutations et aux réductions de peines qui avaient été accordées par les États-Unis à certains “criminels de guerre<sup>287</sup>”.

On retrouve ensuite Kempner dans l’enquête de la Chambre des représentants, en 1952, sur le massacre de la forêt de Katyn, une atrocité russe bien connue. La manière dont le TMI a traitée l’affaire jette une lumière crue sur l’absurdité qu’il y avait pour ce tribunal à demander qu’on le respecte.

Le 13 avril 1943, les Allemands annoncèrent qu’ils avaient découvert dans la forêt de Katyn, près de la ville de Smolensk en Russie (à mi-chemin entre Minsk et Moscou), des fosses communes contenant des corps d’officiers polonais qui avaient été capturés par les Russes en 1939. Quatre jours plus tard, le ministre de la Défense du gouvernement polonais en exil à Londres annonça qu’il demandait à la Croix-Rouge internationale l’ouverture d’une enquête. Les Allemands appuyèrent cette demande mais les Russes s’y opposèrent, qualifiant les Polonais de Londres de “collaborateurs polonais de Hitler”. Le 26 avril, ils rompirent leurs relations diplomatiques avec ce gouvernement à cause de cette affaire.

Du fait de l’opposition des Russes, la Croix-Rouge refusa de prendre part à l’enquête. Cependant, le gouvernement allemand montra les charniers de Katyn à différents groupes de Polonais, à un groupe de représentants de la presse étrangère, à un groupe de journalistes allemands, à de petits groupes de prisonniers de guerre britanniques et américains, à une équipe technique de la Croix-Rouge polonaise et, c’est le plus important, à une commission internationale de médecins légistes. La

---

285. *New York Times*, 8 novembre 1947, p0; 4 avril 1948, p6; *Nation*, 27 mai 1950, p. 528; 2 décembre 1950, p99.

286. *New York Times*, 17 décembre 1949, p. 1; 22 juillet 1950, p.32.

287. *New York Times*, 30 septembre 1949, p. 21; 12 janvier 1951, p. 7; 2 février 1951, p. 8.

commission rendit ses conclusions dans un rapport qui démontrait que ces officiers polonais avaient été assassinés par les Russes avant le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Allemagne, en juin 1941.

Après la découverte des charniers, les services de la propagande allemande, ne sachant pas combien de cadavres on allait y trouver mais connaissant le nombre approximatif d'officiers polonais qui avaient pu être victimes, avancèrent les chiffres de 10 000 et de 12 000 disparus et ce sont ces chiffres qui furent généralement répandus. C'est pourquoi, au TMI, l'accusation reprocha aux Allemands le meurtre de 11 000 officiers polonais à Katyn, bien qu'il eût été établi, au cours de l'année 1943, qu'on n'avait trouvé que 4 253 corps. Cette précision fut publiée par le gouvernement allemand mais, naturellement, comme il contredisait leurs précédentes allégations, les Allemands ne donnèrent pas au chiffre exact une grande publicité.

Ce qui s'est produit au TMI avec cette accusation illustre l'absurdité de toute prétention de ce tribunal à se présenter comme une juridiction de droit. Le témoignage des membres de la commission d'experts était naturellement intéressant et c'est la raison pour laquelle les Russes présentèrent le professeur Marko Markov, citoyen et habitant de la Bulgarie, qui avait été l'un des signataires du rapport de la commission. La Bulgarie était alors passée sous contrôle soviétique, Markov avait changé d'avis et témoigna pour soutenir la position des Russes, affirmant que les Allemands l'avaient menacé pour qu'il approuve le rapport de la commission<sup>288</sup>.

L'avocat de Göring, d'autre part, demanda à ce que le professeur F. Naville, président de la commission, fût appelé à la barre pour témoigner. On peut constater ici l'absence totale d'efficacité, de la part du tribunal, pour parvenir à la vérité, même s'il avait désiré le faire. Naville était un citoyen suisse, résidant à Genève, qu'on ne pouvait contraindre à témoigner et, de fait, il refusa de le faire. Les motifs en sont évidents. L'avocat du feld-maréchal Keitel demanda également que Naville (qui avait été aussi un représentant de la Croix-Rouge internationale) répondît à certaines questions (portant sur un autre sujet) posées par écrit, mais il semble que cet interrogatoire n'eut pas lieu. En raison de sa nature même, le TMI se montra hostile à la comparution du type de témoin le plus digne de foi : le ressortissant d'un pays qui avait été neutre pendant la guerre et indépendant après la guerre (je dis simplement que le TMI ne pouvait *contraindre* ces personnes à témoigner ; nous avons vu que Burckhardt, président de la Croix-Rouge, répondit de son plein gré, pour la défense de Kaltenbrunner, à des questions écrites qu'on lui avait posées en Suisse). La défense appela finalement trois soldats allemands à témoigner (tout comme l'accusation, elle ne pouvait disposer que de trois témoins<sup>289</sup>).

La décision finale du tribunal à propos de Katyn fut une honte, indépendamment même des véritables faits concernant l'atrocité : on abandonna discrètement le sujet, qui n'apparaît pas dans le jugement. Les Allemands ne furent " déclarés " ni coupables ni innocents de cette atrocité russe. Le TMI étouffa toute l'affaire.

En 1952, la Chambre des représentants des États-Unis enquêta sur le massacre de Katyn et, naturellement, chercha à savoir ce qui s'était passé à cet égard lors du TMI. La commission d'enquête créée dans ce but tint quelques audiences à Francfort, en Allemagne, en avril de la même année. La commission entendit, entre autres, des représentants de la défense et de l'accusation qui avaient officié au TMI. Pour représenter la partie allemande, la commission appela logiquement le Dr Otto Stahmer qui avait été l'avocat du principal accusé, Göring, celui des accusés qui avait insisté le plus sur cette affaire précise lors du TMI. Pour représenter l'accusation américaine, la commission choisit, et c'est surprenant, Robert M. W. Kempner. En examinant les débats on ne voit pas la raison pour laquelle Kempner devait être choisi pour ce rôle. Que Kempner semble avoir vécu en Allemagne à cette époque et

288. BELGION, p. 64-78.

289. TMI, t. X, p. 648.

que la commission ait naturellement pensé qu'il était commode qu'il vienne témoigner à Francfort n'explique rien. Le seul autre membre du parquet que la commission entendit au cours de ses audiences fut le juge Jackson mais sa comparution en novembre, à Washington, fut quelque peu cérémoniale et n'apporta rien de plus au dossier.

D'après les minutes des audiences publiques de Francfort, Kempner expliqua que le massacre de Katyn était, selon l'opinion des membres du parquet, "une affaire purement russe et ce sont les Russes qui s'en occupèrent dès le début [...]. Nous n'avions aucunement le droit d'intervenir." Néanmoins, après que les témoins eurent été entendus, l'opinion d'ensemble était, selon Kempner, que Göring avait remporté une victoire sur ce point-là. L'absence de référence à Katyn dans le jugement mettait donc en cause l'intégrité des procès de Nuremberg. Les questions posées par les membres de la commission montrent de manière implicite qu'ils s'en étaient rendu compte. Kempner fut interrogé sur une éventuelle participation des procureurs américains aux tractations en coulisse concernant Katyn mais nia que tel eût été le cas. En réponse à certaines questions, il nia également qu'il y eût une "conspiration ou une tentative de collusion entre quelqu'un du côté américain et quelqu'un du côté russe"<sup>290</sup>.

Le *New York Times* rapporta que le ton des audiences, à Francfort, était tel que "les principes régissant la procédure du procès de Nuremberg ont été remis en question. Des responsables américains présents aux audiences ont exprimé en privé une certaine inquiétude à ce sujet"<sup>291</sup>. Le *Chicago Tribune* rapporta que Kempner avait reconnu, au cours d'une session secrète à la veille des audiences publiques de Francfort, que l'équipe américaine de l'accusation au TMI détenait des preuves qui démontraient que c'étaient les Russes qui avaient commis les meurtres de Katyn.

La commission d'enquête sur le massacre de Katyn conclut que le gouvernement américain avait dissimulé la vérité à propos de Katyn, à la fois pendant et immédiatement après la guerre. En particulier, un rapport du lieutenant-colonel John H. Van Vliet, Jr, l'un des prisonniers de guerre américains à qui on avait fait voir les charniers, "disparut par la suite des dossiers de l'armée ou du Département d'État". On découvrit également que la Federal Communications Commission avait intimidé les stations de radio pour qu'elle fit taire les critiques à l'endroit des Russes<sup>292</sup>.

Après 1952, Kempner eut peu d'activités en rapport avec les nazis mais, avec le procès Eichmann, il recommença à s'en occuper et fut "consultant" du gouvernement israélien en vue de réunir des preuves pour le procès. Il fut dès lors très actif. Il rédigea un article pour les *Yad Vashem Studies* sur les méthodes pour interroger les nazis dans les procès et publia un livre en allemand qui ressassait les vieux mythes de la propagande. En 1971, il approuva la condamnation du lieutenant américain Calley et, en décembre 1972, cautionna les "preuves" que Ladislav Farago avait rassemblées concernant la présence supposée de Martin Bormann en Argentine. Regrettant manifestement le bon vieux temps, Kempner déclara que les "États-Unis et leurs alliés devraient rouvrir le dossier Bormann dans le cadre du tribunal militaire international"<sup>293</sup>. Bormann avait été jugé par contumace lors du TMI et condamné à mort. Il ne fut jamais retrouvé et l'on s'accorde maintenant à penser qu'il est mort à Berlin en 1945.

Concernant Kempner, on peut tirer trois conclusions principales de ce bref résumé de sa carrière (qui s'appuie entièrement sur des matériaux relevant du domaine public). On pourrait tout d'abord le caractériser avec justesse comme un antinazi fanatique, attitude qui remonte aux années vingt, alors que les nazis

290. Select Committee, p. 1536-1548.

291. *New York Times*, 25 avril 1952, p. 5; *Chicago Tribune*, 24 avril 1952, partie 4, p. 1.

292. *New York Times*, 15 novembre 1952, p. 2; 23 décembre 1952, p. 1.

293. *Encyclopedia Judaica*, vol. 10, p. 904; *New York Times*, 31 mars 1971, p. 1; 5 décembre 1972, p. 16.

n'étaient certainement pas plus criminels que d'autres groupes apparus sur une scène politique allemande pleine de violence et de chaos (les communistes et les sociaux-démocrates disposaient également de milices). L'antinazisme est de toute évidence la vocation dévorante de Kempner. Ce fut ensuite une figure extrêmement importante des procès que les États-Unis organisèrent à Nuremberg. Nous avons vu qu'il avait des responsabilités cruciales au TMI et qu'il fut considéré, plus tard, comme une autorité sur ce qui s'y était passé. À la fin du TMI, la presse le décrivit comme "l'expert du juge Jackson sur les affaires allemandes" et "le chef des enquêtes et recherches [...] de Jackson"<sup>294</sup>. Au TMN, il dirigea l'accusation dans l'affaire la plus importante, la section politique du procès de la Wilhelmstrasse, et il se peut très bien qu'il ait été le personnage le plus important à Nuremberg, bien que des recherches supplémentaires seraient nécessaires pour éclaircir les véritables relations de pouvoir qui existaient parmi les membres du personnel de Nuremberg, si toutefois une telle clarification est possible. James M. McHaney dirigea la division qui prépara les procès n<sup>os</sup> 1, 4, 7, 8, 9 et 12. Taylor a évoqué d'autres personnages influents du TMN<sup>295</sup>. L'*Encyclopedia Judaica* décrit Kempner comme le "procureur en chef" des procès du TMN.

La troisième conclusion que l'on peut tirer est qu'il existe d'excellentes raisons, tirées de faits de notoriété publique, de penser que Kempner a abusé du pouvoir qu'il avait dans les tribunaux militaires et a obtenu des "preuves" par des méthodes abusives, notamment des menaces et diverses formes de coercition. Le procès Stewart rend cette conclusion inévitable.

Tel est l'homme qui détenait le pouvoir de vie et de mort sur Eberhard von Thadden et Horst Wagner.

Notre digression sur Kempner s'achève. Nous sommes parvenus, dans notre analyse sur la Hongrie, à indiquer clairement les irrégularités dans l'obtention des preuves dans le procès n<sup>o</sup> 11. Il était donc nécessaire d'examiner deux sujets : qui s'occupait du procès n<sup>o</sup> 11 et quel était le niveau d'intégrité des procédures à Nuremberg. C'est en examinant le premier sujet que nous avons pu établir de façon assez nette la vérité concernant le second ; une étude de la carrière de Kempner révèle tout ce qu'on a besoin de savoir pour déterminer la valeur des preuves fournies lors des procès de Nuremberg.

Il est clair que si l'on veut soutenir l'authenticité des documents relatifs à une extermination en Hongrie, il faut fournir une histoire tarabiscotée dont nous pouvons à peine imaginer le scénario.

Une autre personne très concernée par les documents est Veessenmayer, qui fut l'un des accusés au procès de la Wilhelmstrasse et fut interrogé au sujet de certains de ces documents. La position qu'il adopta dans sa déposition fut fonction de son objectif qui était d'obtenir l'acquiescement ou une peine légère. Sa tâche était de rendre compte de tout ce qui se passait en Hongrie et c'est la raison pour laquelle les mesures visant les juifs figuraient dans ses rapports. Ces mesures n'avaient cependant pas dans son esprit, à l'époque, l'importance qu'elles ont dans le nôtre aujourd'hui. Il expliqua qu'il recevait souvent vingt missions par jour et qu'en l'espace d'un mois il lui arrivait de recevoir des missions contradictoires. Ses rapports, dit-il, étaient naturellement préparés par des assistants ; il les parcourait rapidement et les signait. Lorsqu'on lui montra des documents où il avait rapporté que deux convois, comprenant chacun 2 000 juifs aptes au travail, avaient été envoyés à Auschwitz en avril 1944, et qu'on lui demanda si c'était exact, il fit observer qu'il n'en avait pas le souvenir précis mais que c'était "tout à fait possible" et qu'il n'avait jamais su ce qu'était Auschwitz. Lorsqu'on lui montra le NG-5567, où il rapportait que, jusqu'au 17 juin, 326 009 juifs avaient été déportés de Hongrie, il fit également observer que c'était "tout à fait possible". En d'autres termes, il ne voulut en aucune façon s'impliquer dans ces questions en manifestant son accord ou son désaccord à propos des faits allégués. S'il avait dit qu'il se souvenait clairement et en détail des

294. *New York Times*, 6 octobre 1946, sec. 6, p. 8 ; 7 octobre 1946, p. 2.

295. TAYLOR, 15 août 1949, p. 38 sq.

déportations massives de juifs, selon les chiffres avancés, au printemps et à l'été 1944, il se serait alors retrouvé mêlé de ce fait aux exterminations en question. D'autre part, s'il avait nié que ces déportations de masse aient eu lieu, cela aurait voulu dire qu'il reconnaissait son implication dans ce qui s'était passé (quoi que ce fût) et il aurait également, par ce témoignage, lancé un défi à l'accusation et à la cour qu'il ne leur aurait pas été possible d'ignorer. D'où la logique de son témoignage. Il déclara qu'il était chargé de déplacer les juifs hors de Budapest en raison du risque de révolte, à mesure que les Russes approchaient. Interrogé avec insistance sur ce point, il expliqua :

En pratique, la question était : le front tiendra-t-il ou non ? Si Budapest se révolte, le front tout entier sera submergé [...]. Si j'ai participé à ces conversations, et je ne nierai pas que c'est possible, alors j'y ai participé exclusivement d'un point de vue militaire. Que puis-je faire pour contenir le front de l'Est aussi longtemps que possible ? Seulement de ce point de vue.

Veesenmayer fut condamné à vingt ans d'emprisonnement mais il était libre au début de 1952<sup>296</sup>.

Il nous semble que c'est le bon moment pour appeler l'attention sur un fait que les nombreux auteurs qui ont écrit sur le sujet semblent en vérité avoir oublié. Une guerre faisait rage pendant la seconde guerre mondiale. Les Allemands pensaient aux moyens de la gagner et non à exterminer les juifs. L'affirmation du NG-2233 selon laquelle le programme d'extermination avait priorité sur la production militaire en matière d'exploitation du réseau ferroviaire est complètement ridicule.

## QUE S'EST-IL PASSÉ EN HONGRIE ?

À propos de ce qui s'est réellement passé en Hongrie, notons que le *Rapport* de la Croix-Rouge dit que la politique allemande en 1944 était d'interner les juifs d'Europe de l'Est parce qu'ils posaient une menace pour la sécurité, à mesure que le front se rapprochait. Maintenant, il se peut que les documents rendant compte du regroupement et de la déportation de grands nombres de juifs hongrois soient exacts seulement en ce qui concerne le regroupement ; telle était la politique dans les pays voisins. Néanmoins, il semble peu probable qu'on en ait regroupé quelque part un nombre avoisinant les 400 000. Cela aurait représenté une gigantesque opération.

Il semble possible d'obtenir un tableau assez précis de ce qui est arrivé en Hongrie en complétant la version de la Croix-Rouge par un examen des documents, tout en rejetant ceux qui sont des falsifications manifestes. Nous avons la chance de disposer de la série en deux volumes reproduisant une sélection de documents originaux, *The Destruction of Hungarian Jewry*, publié sous la direction de Randolph L. Braham ; ces volumes remplacent commodément, pour le lecteur qui dispose de ressources financières normales, la série de documents eux-mêmes. En examinant les documents de ces deux volumes et en rejetant comme des falsifications ceux qui concernent les déportations de 400 000 juifs hongrois, une histoire vraisemblable se met en place. Le 14 avril 1944, la Hongrie donne son accord pour que 50 000 juifs employables soient déportés en Allemagne pour y travailler (p. 134, NG-1815). Le 19 avril, Veesenmayer demande des wagons de marchandises, dont l'obtention "rencontre les plus grandes difficultés", pour la déportation de 10 000 juifs employables fournis par les Hongrois (p. 138, NG-5546). Finalement, le 27 avril, Veesenmayer rend compte de l'envoi immédiat à Auschwitz de 4 000 juifs employables (p. 361, NG-5535). Toujours le 27 avril, Ritter rend compte des retards dans la déportation des 50 000 juifs, dus à une pénurie de

---

296. TMN, vol. 13, p. 487-508 ; REITLINGER, p. 566.

trains (p. 362, NG-2196). Plus tard, le 11 juillet, Veessenmayer rend compte de la difficulté qu'il y a à mener à bien la politique à l'égard des juifs en Hongrie, vu l'attitude plus clémentine adoptée à leur égard par la Roumanie et la Slovaquie (p. 194, NG-5586). Le 25 août, Veessenmayer parle de l'ordre de Himmler d'arrêter les déportations en Hongrie (p. 481, sans numéro de document) et, le 18 octobre, il rend compte des nouvelles mesures prises à l'encontre des juifs en Hongrie (p. 226, sans numéro de document). Voilà une histoire vraisemblable et qui, de plus, s'accorde avec le *Rapport* de la Croix-Rouge. On peut également faire remarquer que, à propos de la Hongrie, les auteurs de la mystification ont, une fois encore, essayé de fournir une double interprétation à un fait parfaitement établi. Il y eut bien, en effet, des déportations de juifs hongrois au printemps 1944 à Auschwitz, entre autres endroits. Cependant, les déportations, dont le but était uniquement de fournir des travailleurs, furent sévèrement limitées en raison de la désagrégation du système ferroviaire et ne semblent pas avoir été effectuées à la cadence prévue ou espérée à l'origine.

Il convient de dire ici quelques mots de l'affaire Joel Brand, cette proposition pour échanger des juifs hongrois contre des camions et d'autres fournitures.

La politique allemande avant la guerre, qui fut également maintenue dans une certaine mesure au début de la guerre, fut d'encourager l'émigration juive par tous les moyens. Cependant, après que la guerre se fut transformée en un vaste conflit, la politique changea et l'émigration de pays situés dans la sphère contrôlée par les Allemands devint très difficile. La principale raison en était, bien entendu, que ces juifs représentaient de la main-d'œuvre qui pouvait et allait être utilisée contre l'Allemagne. Il y avait d'autres raisons, l'une des plus importantes étant que, pour essayer de semer la zizanie entre la Grande-Bretagne et les Arabes, les Allemands soutinrent ces derniers sur la question de l'immigration juive en Palestine. Ainsi, l'attitude allemande en vigueur dans la seconde moitié de la guerre était que l'émigration juive pouvait se poursuivre sur la base d'un échange: on échangeait des juifs, en particulier s'ils n'allaient pas en Palestine, contre des Allemands détenus à l'étranger. Nous avons vu que Belsen servait de camp de transit pour les juifs qui devaient être échangés.

L'affaire Brand comportait du côté allemand le même genre de calculs, la différence étant dans la contrepartie. Les Allemands étaient disposés à laisser les juifs émigrer en échange des camions et d'autres fournitures. C'est pourquoi il n'y a rien d'in vraisemblable dans l'affaire Brand, à condition que l'on comprenne bien que ce n'était pas la vie des juifs hongrois qui était en jeu.

Bien que le troc de Brand n'ait pas eu lieu, quelques très rares juifs furent autorisés par les Allemands et les Hongrois à émigrer de Hongrie vers la Suède, la Suisse et les États-Unis, par exemple. Un assez grand nombre entrèrent illégalement en Roumanie et en Slovaquie en 1944 (renversant le précédent mouvement d'immigration qui s'était effectué en direction de la Hongrie). Les documents de la défense Steengracht 75, 76, 77 et 87 donnent un tableau de la situation.

L'étude de la propagande de 1944 qui a été présentée dans ce chapitre montre qu'Auschwitz (ou Oswiecim) n'apparaît finalement comme camp d'extermination dans la propagande que dans la période qui suit immédiatement le débarquement des Alliés en Normandie, lorsque personne n'accordait la moindre attention à ces histoires. Plus tard, pendant l'été 1944, l'attention se porta sur le camp de Lublin dont les Russes s'étaient emparés à la fin juillet. On eut droit aux inepties habituelles de la propagande à propos des fours crématoires (au nombre de cinq) que l'on y trouva, du Zyklon, d'os (humains supposés-t-on), etc. Lublin demeura le principal

camp d'extermination de la propagande pendant une bonne partie de l'automne 1944<sup>297</sup>.

## **QUI PEUT CROIRE À UNE PAREILLE HISTOIRE ?**

Ainsi s'achève notre analyse des accusations concernant Auschwitz. Il est impossible d'y croire ; les allégations sont si ahurissantes dans leur absurdité qu'il est même difficile de les résumer. On nous dit que les nazis effectuaient des exterminations massives de juifs dans le centre industriel d'Auschwitz, en employant pour ce faire le Zyklon B, un insecticide d'usage très répandu. Les 30 ou 46 fours crématoires d'Auschwitz, utilisés pour incinérer les cadavres des très nombreux détenus qui y périrent de mort naturelle, étaient également utilisés pour faire disparaître, sans laisser de trace, les cadavres de ces juifs exterminés. En tant que centre d'extermination, Auschwitz était naturellement l'endroit où les juifs hongrois étaient envoyés pour être exécutés. Des convois de juifs enrôlés pour servir de main-d'œuvre, dont on avait désespérément besoin dans la production militaire, étaient retardés afin qu'on puisse acheminer les juifs hongrois à Auschwitz pour y être tués. Les 46 fours crématoires qui existaient à Auschwitz se révélèrent insuffisants pour incinérer les gens qui arrivaient au rythme d'environ 10 000 par jour, si bien que les cadavres furent brûlés dehors, dans des fosses. Ce nettoyage des juifs hongrois échappa à l'attention de la délégation de la Croix-Rouge internationale à Budapest qui s'intéressait activement aux affaires juives. Les preuves qui nous sont présentées par le gouvernement américain pour tout cela consistent en des documents dont l'authenticité repose sur les visas de spécialistes en matière de politique juive, Wagner et von Thadden, que les documents en question mettent également en cause. Cependant, le gouvernement américain n'a pas poursuivi devant la justice Wagner et von Thadden dans le procès de la Wilhelmstrasse, où les réquisitoires étaient entre les mains d'un homme qui haïssait depuis toujours les nazis (Kempner) et où un avocat américain avait mis en évidence le fait que les preuves avaient été obtenues par la contrainte, tout comme il l'avait fait aux États-Unis, lors d'un procès régulier qui s'était tenu à Washington et auquel Kempner avait participé.

Le gouvernement américain fut également incapable, en dépit de ce qu'il affirma en 1944, d'intervenir de quelque façon que ce fût dans le déroulement de ces événements à Auschwitz ou même d'en faire des photographies.

Qui peut croire à une pareille histoire ?

---

297. La propagande sur Lublin (Majdanek) est apparue dans *Life*, 28 août 1944, p.34; 18 septembre 1944, p.17; *Newsweek*, 11 septembre 1944, p.64; *Reader's Digest*, novembre 1944, p.32; *Time*, 21 août 1944, p.36; 11 septembre 1944, p.36; *Saturday Review of Literature*, 16 septembre 1944, p.44.



## CHAPITRE VI

### ET CÆTERA

Les allégations d'extermination se sont tellement concentrées sur Auschwitz que ce livre pourrait légitimement se terminer ici ; puisque la partie centrale de la légende de l'extermination est fautive, il n'y a aucune raison que le lecteur croie en une autre partie quelconque de cette histoire, même si, à première vue, certaines preuves peuvent apparaître relativement solides. Des centaines de spécialistes furent envoyés en Europe pour y rassembler les "preuves" des exterminations et d'autres crimes. Nous avons vu la version qu'ils ont présentée concernant Auschwitz : un tableau inventé de toutes pièces et composé de faux témoignages, de documents trafiqués, de déformation des faits et de présentation mensongère de documents. Il n'y a aucune raison de s'attendre à mieux pour les aspects moins connus de la légende de l'extermination. Il convient néanmoins d'examiner le reste de l'histoire, d'abord parce que nous voulons être complet, ensuite parce que cet examen peut se faire assez rapidement et, enfin, parce qu'il y a un aspect sous lequel un point de la légende est peut-être partiellement vrai. Il convient aussi de passer en revue quelques aspects singuliers qui pourraient frapper certains lecteurs et apparaître à leurs yeux comme des preuves confirmant les allégations d'extermination.

### AUTRES CAMPS D'“EXTERMINATION”

Les preuves selon lesquelles il y aurait eu une extermination à Belzec, Chelmo, Lublin, Sobibor et Treblinka sont à peu près nulles. Il y a la déposition sous serment et le témoignage de Höss et le "rapport Gerstein". Il y a un brouillon d'une lettre du Dr Wetzel, autre nazi qui a échappé à une inculpation, disant qu'il n'avait "aucune objection à supprimer ces juifs incapables de travailler au moyen du remède de Brack" (NO-365). Le brouillon est tapé à la machine et comporte au bas une écriture illisible, qui pourrait ou non être la signature de Wetzel, lequel avait été chef de l'Office politico-racial du NSDAP, mais qui fut transféré en 1941 au ministère pour les Territoires de l'Est de Rosenberg, où il fut employé comme expert pour les questions juives. On n'a aucune preuve que cette lettre, adressée à Hinrich Lohse, commissaire du Reich pour l'Ostland (Territoires de l'Est), ait jamais été envoyée. Un document similaire, portant la signature dactylographiée de Wetzel, est le NG-2325. Wetzel ne fut convoqué comme témoin dans aucun des procès de Nuremberg et ne fut pas menacé de poursuites avant 1961, année où il fut arrêté à Hanovre par les autorités allemandes. Son affaire semble toutefois avoir immédiatement disparu et l'on n'entendit plus parler de lui, excepté qu'il aurait été finalement inculpé en 1966 ; si tel est le cas, il est étrange qu'il ne figure pas sur la

liste du *Livre brun* est-allemand publié en 1965. Toujours est-il qu'aucun procès ne vit jamais le jour<sup>298</sup>. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur Lohse.

Le Viktor Brack de la lettre de Wetzel était un fonctionnaire de la Chancellerie du Führer qui avait participé au programme nazi d'euthanasie. On prétend aujourd'hui que les chambres à gaz de Pologne, à l'exclusion de celles qui auraient été utilisées à Auschwitz, ont "évolué" à partir du programme d'euthanasie qui, dit-on, aurait employé des chambres à gaz. Malgré le témoignage de Brack, il est difficile de croire que l'on ait pratiqué l'euthanasie dans les hôpitaux allemands en gazant 20 ou 30 personnes à la fois avec de l'oxyde de carbone<sup>299</sup>. Il faut bien entendu exclure Auschwitz de cette "évolution" à partir du programme d'euthanasie, en raison, entre autres, du témoignage de Höss. Reitlinger et Hilberg ne semblent guère préoccupés par la confusion ainsi créée dans la structure de la légende.

Le programme d'euthanasie est né d'un décret de Hitler, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, autorisant la mise à mort miséricordieuse des patients atteints de maladies mortelles. Plus tard, on ajouta les aliénés profonds. Ce programme rencontra une sourde hostilité dans la population allemande, en particulier après que des rumeurs eurent immédiatement commencé à circuler. Ces rumeurs faisaient notamment état du gazage massif des gens malades et âgés. Le cardinal Faulhaber de Munich écrivit le 6 novembre 1940 au ministre de la Justice pour lui faire part des objections de l'Église catholique et signaler

qu'un grand trouble s'est élevé aujourd'hui dans notre peuple car il est partout question de la mort en masse de malades mentaux et, malheureusement, les rumeurs les plus absurdes sont en train d'apparaître au sujet du nombre de morts, sur la manière dont cela se passe, etc.<sup>300</sup>

Le programme d'euthanasie ne mit pas longtemps à apparaître dans la propagande. En décembre 1941, la BBC diffusa une allocution de l'écrivain Thomas Mann dans laquelle ce dernier exhortait le peuple allemand à rompre avec les nazis. En dressant la liste des crimes nazis, Mann déclara :

Dans les hôpitaux allemands, on tue avec du gaz toxique ceux qui sont gravement blessés, les vieillards et les faibles — dans un seul établissement, deux à trois mille personnes, a déclaré un médecin allemand<sup>301</sup>.

Cela semble être la première apparition des chambres à gaz dans la propagande mais, autant que nous puissions en juger, cette allégation n'était pas rattachée à la propagande relative aux exterminations qui débuta six mois plus tard et dans laquelle, apparemment, il ne fut pas fait référence au programme d'euthanasie. La mise en relation du programme d'euthanasie avec les exterminations vint bien plus tard.

Lors du TMI, l'accusation ne fit aucune tentative pour établir un lien entre l'euthanasie et les exterminations. C'est à un témoin de la défense que cela revint. Konrad Morgen comparut dans les derniers jours du TMI en qualité de témoin de la défense pour la SS. Nous avons vu que c'est Morgen qui avait dénoncé les affaires de meurtres et de corruption autour du commandant Koch de Buchenwald. Morgen fut ainsi considéré comme un "bon" SS, contrairement aux canailles sanguinaires qui avaient été ses collègues et ses camarades (il continue de figurer au nombre des bons, quoique pas aussi bon que Gerstein, lequel a atteint, à présent, la béatification dans les litanies de l'"Holocauste"). En tant que témoin de la défense pour la SS dans des circonstances apparemment sans espoir, Morgen exposa une histoire qui

298. HILBERG, p. 562 ; REITLINGER, p. 137, 567 ; RASSINIER (1962), p. 80 n.

299. TMN, vol. 1, p. 876.

300. NO-824 (ordre d'Hitler), NO-846 (lettre de Faulhaber), NO-844 (rapport sur les rumeurs).

301. *New York Times*, 7 décembre 1941, p. 45.

avait une certaine logique et, à vrai dire, la logique de la déposition de Morgen revêt une importance dans notre analyse qui dépasse le point immédiat dont nous discutons.

Morgen déclara qu'au cours de ses enquêtes dans les camps, menées dans le cadre de ses fonctions d'officier SS, il était tombé inopinément sur le programme d'extermination à Auschwitz et à Lublin, mais que l'implication de la SS était inexistante ou minime. À Lublin, les exterminations étaient conduites par Wirth, de la police criminelle ordinaire, avec l'assistance de détachements de travail juifs (à qui l'on promettait une partie du butin). Selon Morgen, Wirth dirigeait trois autres camps d'extermination en Pologne. Bien que la police judiciaire, la Kripo, fût administrativement sous les ordres du RSHA, Morgen fit prudemment remarquer que le Kriminalkommissar Wirth n'était pas membre de la SS. Il affirma que Wirth avait été attaché à la Chancellerie du Führer, qu'il avait pris part au programme d'euthanasie (ce qui est peut-être vrai) et avait plus tard reçu l'ordre de la Chancellerie du Führer d'étendre aux juifs ses activités exterminatrices. Bien que le seul point intéressant de la déposition de Morgen soit sa vaine tentative d'absoudre la SS, cette déposition est considérée comme une "preuve" par Reitlinger et par Hilberg, lesquels passent sous silence le fait que Morgen, dans sa tentative pour disculper la SS, avait également affirmé qu'à Auschwitz, le camp d'extermination était Monowitz, un camp administré par Farben. Morgen n'alla pas jusqu'à prétendre que Farben avait son propre programme d'extermination mais il déclara que la participation de la SS se limitait à la présence de quelques recrues baltes et ukrainiennes employées comme gardiens et que la "totalité des dispositions techniques était presque exclusivement aux mains des prisonniers"<sup>302</sup>.

La feinte de Morgen inspira manifestement l'accusation, qui n'avait jamais eu l'idée d'associer exterminations et euthanasie. Comme il était trop tard pour développer cet aspect des choses devant le TMI, on le fit lors du procès n° 1 du TMN. (En réalité, le programme d'euthanasie est vaguement lié aux exterminations dans le "rapport Gerstein" qui fut invoqué à titre de preuve lors du TMI, longtemps avant la déposition de Morgen, mais auquel personne ne prêta attention.) Pour nous, cette mise en relation des exterminations et de l'euthanasie n'est qu'un autre exemple du "fait en trop" ; les inventeurs désiraient tant introduire des faits réels dans leur histoire qu'il ne leur était pas venu à l'esprit qu'il y a certains faits réels dont il est préférable qu'une bonne mystification fasse l'économie.

C'est à cela que semblent se résumer les preuves des gazages dans les camps de Pologne, à l'exception d'Auschwitz, qui furent présentées au cours des procès de Nuremberg. Les autres preuves consistent dans les dépositions de personnes peu connues, devant des tribunaux d'Allemagne de l'Ouest. Ces dépositions importent peu et nous n'avons pu, de toute façon, en disposer pour notre étude, en raison des règlements du système judiciaire allemand.

La logique de la déposition de Morgen, en tant que stratégie de défense devant un tribunal, a une certaine importance pour notre étude. Morgen et son avocat avaient manifestement estimé que le tribunal était inébranlable sur le chapitre de la réalité des exterminations et c'est pourquoi la déposition de Morgen invita les juges à adopter la thèse que ce n'était pas la SS, mais quelqu'un d'autre, qui était coupable.

## LA LOGIQUE DES TÉMOIGNAGES EN DÉFENSE

Avant d'examiner les activités des *Einsatzgruppen* en Russie, il convient de passer en revue diverses déclarations qu'ont ou auraient faites différents nazis,

---

302. TMI, t. XX, p. 521-553.

principalement après la guerre, et où il est question, explicitement ou implicitement, d'exterminations.

On a d'abord des déclarations faites par des témoins et des accusés allemands lors des procès pour crimes de guerre. Lorsqu'on veut évaluer ces déclarations, il faut garder à l'esprit cette réalité toute simple que les gouvernements qui conduisaient ces procès cautionnaient, comme un fait politique inébranlable, la légende de l'extermination des juifs, en particulier pour ce qui était d'Auschwitz. Leurs dirigeants avaient lancé des accusations, longtemps avant d'avoir en main le moindre début de ce qu'on appelle aujourd'hui une "preuve". Les tribunaux cautionnaient *a priori* la légende de l'extermination. La conclusion selon laquelle les exterminations n'avaient pas eu lieu n'était tout bonnement pas, d'un point de vue politique, dans le domaine du possible. Il s'agit là d'un fait indéniable.

D'autre part, mises à part quelques très rares exceptions, les tribunaux ne s'intéressaient pas *a priori* à la question des responsabilités personnelles des individus. Concernant les individus, les tribunaux ne subissaient pas, politiquement parlant, une si grande contrainte. Dans la plupart des cas, les jugements sur l'absence de responsabilité personnelle étaient tout à fait dans le domaine du possible (qu'il faut distinguer du probable). Toutes les défenses s'étaient organisées en fonction de ces observations dont la valeur est incontestable et, même avec les accusés dont le cas pouvait sembler sans espoir, les avocats n'avaient d'autre choix que d'agir selon l'idée qu'un verdict favorable était possible. Si l'on envisage les procès sous cet angle, il devient très utile de les passer en revue dans l'ordre chronologique.

## JOSEF KRAMER, LA "BÊTE DE BELSEN"

Le premier procès qui nous intéresse n'est pas le TMI mais le "procès de Belsen", conduit par un tribunal militaire britannique et chargé de juger des Allemands qui faisaient partie du personnel du camp de Belsen au moment de sa prise. Le commandant, le capitaine SS Josef Kramer (la "Bête de Belsen") en était naturellement le principal accusé. L'importance du procès de Belsen provient néanmoins du fait que Kramer avait été, en 1944, commandant du camp de Birkenau. Le procès de Kramer se déroula à l'automne 1945 et s'acheva en novembre, au moment même où commençait le procès du TMI. Kramer fut pendu en décembre 1945.

Nous avons la chance de disposer de la première et longue déclaration que fit Kramer en réponse aux interrogatoires des Britanniques. L'importance de cette déclaration repose sur le fait qu'elle fut rédigée avant qu'une prise de conscience générale ne se fût produite chez les Allemands sur la question de savoir si les tribunaux alliés étaient vraiment sérieux et inébranlables sur la réalité des exterminations (il se pourrait que ce fût dans le mois qui a suivi la capture de Belsen mais ce n'est pas certain). Il n'y a guère de place pour une logique de défense dans la première déclaration de Kramer et c'est pour cette raison que celle-ci est reproduite ici dans l'Annexe D. Le récit de Kramer était totalement en accord avec ce que nous avons présenté ici, à savoir qu'il y avait des fours crématoires dans tous les camps de concentration, que certains camps avaient connu un taux de mortalité assez élevé, en particulier Auschwitz qui, en raison de son immensité, nécessitait des installations de crémation proportionnées à sa taille. Sa déclaration est d'une grande franchise concernant les aspects les moins fâcheux des camps et c'est une description des camps aussi précise qu'on puisse avoir. À propos des atrocités, il déclare avec fermeté :

Je suis au courant des allégations d'anciens prisonniers d'Auschwitz qui parlent de l'existence d'une chambre à gaz là-bas, d'exécutions de masse, de séances de fouet, de la cruauté des gardiens et affirment que j'étais présent lors de ces événements ou que

j'aurais eu connaissance de ces derniers. Tout ce que je peux dire à ce sujet est que c'est faux du début à la fin.

Kramer revint par la suite sur cette position résolue et fit une seconde déclaration, également reproduite dans l'Annexe D, dans laquelle il reconnaissait l'existence d'une chambre à gaz à Auschwitz, ajoutant qu'il n'avait jamais eu de responsabilité à cet égard et que les exterminations étaient sous le contrôle direct de l'administration centrale du camp à Auschwitz I. Lors de son procès, Kramer fournit deux raisons à la différence entre ses deux déclarations :

La première raison [*de cette seconde déclaration*] est que dans ma première déclaration on m'avait dit que ces chambres à gaz étaient sous mon commandement, et la seconde et principale raison était que Pohl, en s'adressant à moi, m'avait enjoint sur l'honneur de rester muet et de ne toucher mot à quiconque de l'existence de ces chambres à gaz. Lorsque je fis ma première déclaration, je me sentais toujours lié par ce serment sur l'honneur. Mais lorsque je fis ma seconde déclaration, en prison, à Celle, ces personnes avec qui je me sentais lié sur l'honneur (Adolf Hitler et le Reichsführer Himmler) n'étaient plus vivantes et, dès lors, je ne me sentais plus lié au serment que j'avais prêté<sup>303</sup>.

L'absurdité de cette explication selon laquelle, aux premiers stades de ses interrogatoires, Kramer essayait de maintenir le secret sur des choses que ses interrogateurs ne cessaient de lui répéter et qui remplissaient les pages de la presse alliée, n'empêcha pas Kramer et son avocat de l'offrir devant le tribunal. La logique de la défense de Kramer était, à la base, identique à celle de la déposition de Morgen. Kramer était dans une situation où il essayait de fournir une version qui l'absolve de toute implication dans les meurtres de masse à Birkenau. La vérité, à savoir que Birkenau n'était pas un camp d'extermination, n'avait aucune chance d'être acceptée par le tribunal. Il s'agissait d'une impossibilité politique. Adopter la vérité comme position aurait été héroïque de la part de Kramer mais également suicidaire car cela serait revenu à n'avoir aucune défense concernant son rôle au camp de Birkenau. Même s'il s'était senti personnellement héroïque, il y avait de puissants arguments qui allaient à l'encontre de cet héroïsme. Sa famille, comme toutes les familles allemandes à cette époque, était réduite au désespoir et avait besoin de lui. Si, malgré tout, il s'était entêté dans son héroïsme, son avocat n'aurait pas coopéré. Aucun avocat n'adopte sciemment une stratégie suicidaire lorsqu'il est évident qu'il a une chance d'obtenir le succès. La défense de Kramer était par conséquent qu'il n'avait pas pris part personnellement aux exterminations de Birkenau. C'était Höss et le RSHA les responsables. Il faut se souvenir que ces tactiques étaient adoptées par des avocats en quête de verdicts favorables et non par des historiens à la recherche de la vérité concernant certains événements.

Une autre affaire est liée à celle-ci ; il a été dit que Kramer, en tant que commandant de Natzweiler, y avait fait gazer quatre-vingt personnes pour des expériences médicales. Ces personnes auraient été sélectionnées à Auschwitz, d'après des critères inconnus, puis transportées vers Natzweiler pour y être tuées, car l'on avait besoin de cadavres frais à Strasbourg. Kramer relate cet épisode dans sa seconde déclaration mais, comme elle est implicitement démentie par sa première déclaration, je suis enclin à croire qu'il est faux. Néanmoins, il est tout à fait possible que des gens aient été exécutés à Natzweiler lorsque quelqu'un d'autre était commandant et que les cadavres aient été ensuite utilisés à l'Institut anatomique de Strasbourg (qui possédait certainement des cadavres pour ses recherches). De toute façon, ce problème est sans rapport avec un programme d'extermination.

---

303. FYFE, p. 157.

## HERMANN GÖRING ET LES AUTRES AU TMI

Le procès du TMI est un peu plus compliqué à examiner, en raison du grand nombre d'accusés, chacun pouvant invoquer des raisons propres pour se disculper de crimes réels ou imaginaires. La transcription du procès n'est pas réellement appropriée pour l'étude du comportement des accusés du TMI mais les notes prises par le psychologue de la prison de Nuremberg, le Dr G. M. Gilbert, et publiées par lui sous le titre de *Nuremberg Diary*, complètent cette transcription de manière adéquate pour notre propos. Le livre de Gilbert donne une description des attitudes et des réactions des accusés du TMI, non seulement lors du procès mais également dans la prison de Nuremberg. On ne peut avoir une confiance absolue dans l'exactitude du récit de Gilbert. La plupart des éléments consistent en des résumés de conversations que les accusés ont eues en prison, soit entre eux, soit avec Gilbert. Ce dernier ne prenait cependant aucune note mais retranscrivait tout, chaque jour, de mémoire. Son manuscrit fut examiné de manière critique par un ancien membre de l'Office of War Information et par les procureurs Jackson et Taylor. Même avec la meilleure volonté du monde et les dispositions les plus impartiales, Gilbert n'a pu tout consigner avec une parfaite exactitude. Son livre possède une exactitude d'ensemble mais l'on doit émettre des réserves quant à l'exactitude des détails.

Les accusés du TMI furent arrêtés peu après la capitulation allemande, en mai 1945, emprisonnés séparément, interrogés et soumis à la propagande pendant six mois avant l'ouverture du TMI en novembre, moment où ils se rencontrèrent pour la première fois depuis la reddition (et dans certains cas, pour la toute première fois). Il y a quatre observations particulièrement importantes à faire. La première, et ce n'est pas surprenant, est que tous, à l'exception de Kaltenbrunner, avaient adopté essentiellement la même ligne de défense concernant les atrocités des camps de concentration et les exterminations des juifs, quel que soit le degré de confiance qu'ils accordaient à de telles allégations ; tout était la faute de Hitler et des SS de Himmler. Kaltenbrunner, accusé à la place de Himmler, qui était mort, était malade à l'ouverture du procès et ne rejoignit les autres accusés qu'au bout de quelques semaines. Lorsqu'il comparut, les autres accusés l'évitèrent et il dit très peu de choses aux autres durant les dix mois qui suivirent.

On ne peut s'attendre tout à fait à la seconde observation. À vrai dire, il se peut qu'elle paraisse étonnante. À l'exception de Kaltenbrunner, et peut-être de deux ou trois autres, ces fonctionnaires allemands de haut rang ne comprenaient pas que des conditions catastrophiques avaient prévalu dans les camps au moment de l'effondrement allemand et que là se trouvait l'origine des scènes que la propagande alliée exploita comme "preuve" des exterminations. Cette affirmation peut sembler bizarre de prime abord mais la consultation du livre de Gilbert en montre le bien-fondé incontestable. (La seule autre possibilité est que certains ont tout bonnement fait semblant de mal comprendre la situation.) L'administration des camps était très éloignée des domaines d'activité de presque tous les accusés qui avaient été soumis à la propagande ordinaire depuis la reddition allemande. Dans la mesure où ils admettaient, ou faisaient semblant d'admettre, qu'il y avait eu des meurtres de masse, dont Hitler et Himmler étaient responsables, ils fondaient leurs opinions précisément sur les scènes découvertes dans les camps allemands à la fin de la guerre et qu'ils comprenaient manifestement mal ou faisaient semblant de mal comprendre. Cela est bien illustré par cet échange entre Gilbert et Göring :

— " Ces films d'atrocités ! poursuivit Göring. Tout le monde peut fabriquer un film d'atrocités en sortant des cadavres de leurs tombes et en montrant ensuite un tracteur qui les ramène.

— Vous ne pouvez pas effacer cela aussi facilement, répondis-je. J'ai trouvé vos camps de concentration littéralement jonchés de cadavres avec des fosses communes. Je l'ai vu moi-même à Dachau et à Hadamar !

— Oh, mais pas empilés par milliers comme cela.

— Ne me parlez pas ce que vous n’avez pas vu ! J’ai vu des charretées de cadavres.

— Oh, ce seul convoi.

— Et empilés comme le bois à brûler dans le four crématoire ; et des prisonniers à moitié morts de faim et mutilés, qui m’ont dit la boucherie qui se poursuivait depuis des années. Et Dachau n’était pas, de loin, le pire ! Vous ne pouvez pas supprimer d’un haussement d’épaules six millions d’assassinats !

— Eh bien, je doute qu’il s’agisse de six millions, dit-il découragé, paraissant regretter d’avoir entamé cette discussion ; mais, comme je l’ai toujours dit, il suffit que 5 % seulement soit vrai. ” Un silence de mort suivit <sup>304</sup>.

Ce n’est là qu’un exemple ; il est évident, à la lecture du livre de Gilbert, que, lorsque le sujet des atrocités des camps de concentration était abordé, les accusés pensaient aux scènes découvertes dans les camps allemands à la fin de la guerre. Il est probablement impossible de déterminer quels accusés ne comprenaient sincèrement pas la situation (comme Göring) et ceux qui faisaient simplement semblant de ne pas la comprendre, calculant que, si l’on n’avait de toute façon rien à voir avec les camps de concentration, il était de loin préférable d’accepter les allégations alliées plutôt que de s’impliquer automatiquement en les contestant.

Notre troisième observation porte sur un calcul qu’ont dû faire la plupart des accusés pendant le procès. Il leur semblait probable, ou du moins tout à fait possible, que les Alliés ne fussent pas totalement sérieux dans leur intention de procéder à des exécutions et de prononcer de longues peines de prison. Le procès était certainement une nouveauté et les accusés étaient bien conscients qu’il existait une hostilité considérable à l’endroit des procès pour crimes de guerre, au sein de l’opinion publique des pays alliés, notamment aux États-Unis et en Angleterre. Beaucoup ont dû estimer que leur objectif immédiat devait être de dire ou de faire tout ce qui semblait nécessaire pour survivre à la vague passagère de l’hystérie d’après-guerre, remettant à un avenir proche le rétablissement de la vérité, à un moment où un examen des faits sans plus d’hystérie deviendrait possible.

Quatrièmement, l’extermination des juifs n’était que l’une des nombreuses accusations lancées à Nuremberg. Rétrospectivement, elle peut sembler avoir été l’accusation principale mais, à cette époque, les principales accusations dans l’esprit de presque tout le monde concernaient les responsabilités dans “la direction, la préparation, le déclenchement ou la poursuite d’une guerre d’agression” — ce qu’on appelait les “crimes contre la paix”.

En ayant à l’esprit les quatre observations précédentes, on peut constater que le comportement des accusés durant le procès était celui auquel on pouvait s’attendre de la part d’une telle brochette de nazis convaincus, de technocrates, d’officiers prussiens conservateurs et de politiciens ordinaires. En “privé”, c’est-à-dire en prison, lorsque le tribunal ne siégeait pas, les prisonniers étaient tout aussi circonspects dans leurs remarques qu’ils l’étaient en public et il y avait beaucoup de récriminations mutuelles, d’insinuations et de médisances. C’est Frank qui se donna le plus en spectacle à cet égard mais la pratique fut assez générale. Les nazis ne formaient pas une grande et heureuse famille. Pour comprendre la stratégie de défense suivie lors des procès, il suffira d’examiner les cas de Speer, de Göring et de Kaltenbrunner.

La stratégie de Speer fut simple et, de surcroît, relativement couronnée de succès puisqu’il ne fut pas pendu. Il prétendit que son poste ne lui avait pas permis d’avoir connaissance des diverses atrocités dont on parlait. Même aujourd’hui, on lui permet de s’en tirer avec cette ineptie. En fait, Speer et ses collaborateurs étaient lourdement impliqués, par exemple, dans la déportation, au printemps 1944, des juifs

---

304. Il conviendrait de lire l’ouvrage de Gilbert dans son intégralité mais les p.15, 39, 46, 47, 64, 78, 152, 175, 242, 273-275, 291 sont particulièrement intéressantes. [La citation de Gilbert est empruntée à la traduction française — NDT.]

hongrois aptes au travail vers les usines d'avions souterraines de Buchenwald<sup>305</sup>. Si cela était réellement arrivé, ils auraient su que priorité avait été donnée, d'après ce qu'on dit, aux convois de juifs hongrois à exterminer sur les juifs hongrois aptes au travail. Si Speer n'avait pas menti, il aurait déclaré qu'il occupait une position telle qu'il aurait eu connaissance d'un programme d'extermination s'il avait existé et qu'à sa connaissance aucun programme de ce genre n'avait existé. Cependant, si Speer n'avait pas menti, il aurait rejoint ses collègues sur l'échafaud.

Dans son livre, Speer ne donne qu'une "preuve" ridicule qu'il aurait trouvée pendant la guerre et qu'il aurait dû interpréter, dit-il à présent, comme indiquant l'existence d'un programme d'extermination. Il s'agissait de la suggestion que lui avait faite, à l'été 1944, son ami Karl Hanke (qui fut désigné par Hitler, dans les derniers jours de la guerre, comme le successeur de Himmler au poste de Reichsführer-SS) de ne jamais "accepter une invitation pour visiter un camp de concentration en Haute-Silésie". Speer rapporte également la remarque que lui fit en privé Göring juste avant le procès du TMI à propos de "survivants" juifs en Hongrie : "Alors, il y en a encore là-bas ? Je croyais qu'on les avait tous zigouillés. Quelqu'un a encore fait une bêtise<sup>306</sup>." Un sarcasme de ce genre était compréhensible dans de telles circonstances car Göring ne concéda jamais la réalité d'un quelconque programme d'extermination et insista sur le fait qu'il avait eu seulement connaissance d'un programme d'émigration et d'évacuation de juifs hors de la sphère allemande en Europe.

L'introduction au livre de Speer, écrite par Eugene Davidson, mentionne le fait (noté ici au chapitre IV) que de nombreux juifs néerlandais envoyés à Birkenau, "à portée de vue des chambres à gaz", n'avaient pas conscience d'un programme d'extermination. Ils écrivirent des lettres réconfortantes aux Pays-Bas<sup>307</sup>. Les remarques concernant l'extermination des juifs ne figuraient pas dans la version originale du manuscrit de Speer mais furent ajoutées sur l'insistance de l'éditeur<sup>308</sup>.

À la différence des autres accusés, Göring supposa tout au long du procès qu'il allait être condamné à mort et son témoignage semble être la vérité approximative telle qu'il la vit. Bien qu'il ne concédât jamais l'existence d'un programme d'extermination des juifs, il n'avait pas compris ce qui était arrivé dans les camps allemands à la fin de la guerre et il supposa que Himmler s'était vraiment livré à des massacres. Néanmoins, il ne concéda jamais un nombre de meurtres approchant les six millions<sup>309</sup>.

Il convient de faire remarquer en passant que Göring n'était pas toxicomane, comme l'affirme la légende et comme Speer l'a prétendu en privé à plusieurs occasions pendant le TMI. Le psychiatre de la prison de Nuremberg, Douglas Kelley, a tenté de rétablir la vérité à cet égard. Göring, qui était un militaire, avait été un as de l'aviation pendant la première guerre mondiale et avait été le dernier commandant du "cirque volant" de von Richthofen (le "Baron rouge"). Refusant de rendre son unité aux Alliés à la fin de la guerre, il retourna en Allemagne où il se retrouva héros sans emploi. Rejoignant finalement le parti nazi, il était naturel, en tant que détenteur de la médaille *Pour-le-mérite* (la plus haute décoration militaire de l'Allemagne) qu'il devînt bientôt l'un des dirigeants de ce petit parti. En tant que tel, il fut l'un des chefs de la tentative de putsch de 1923 au cours de laquelle il fut blessé à la cuisse droite. Sa blessure s'infecta et il dut être hospitalisé pendant une longue période durant laquelle on lui injecta des quantités considérables de morphine. Il contracta une faible dépendance mais s'en guérit peu de temps après être sorti de l'hôpital, en 1924. Beaucoup plus tard, en 1937, souffrant de maux de dents, il commença à prendre des comprimés de paracodéine,

305. HILBERG, p. 599 ; REITLINGER, p. 460-463 ; TMI, t. XVI, p. 462, 538.

306. SPEER, p. 375-376, 512.

307. SPEER, p. XVII ; DE JONG.

308. *New York Times Book Review*, 23 août 1970, p. 2, 16.

309. Dans la déposition de Göring, voy. en particulier TMI, t. IX, p. 553-558, 647-655.



un dérivatif faible de la morphine, qui était la prescription ordinaire pour son état et il continua à en prendre tout au long de la guerre. Son accoutumance à (ou, plus exactement, son habitude de prendre) ces comprimés de paracodéine n'était pas grave, car le Dr Kelley les lui supprima avant le TMI par une simple méthode de sevrage, en réduisant quotidiennement le dosage<sup>310</sup>.

Pour en revenir aux accusés du TMI, la situation de Kaltenbrunner nous semble aujourd'hui avoir été quelque peu sans espoir et il est probable que son avocat en avait conscience. Il devait néanmoins adopter un système de défense. Ce système, pour ce qui concerne les aspects qui nous intéressent, reposait sur deux points principaux.

Le premier point était que c'était le chef du RSHA, qui était chargé de la sécurité, et non le chef du WVHA, qui administrait les camps de concentration. Il prétendit ainsi qu'il n'avait presque rien eu à voir avec les camps. Le seul exemple connu de l'implication de Kaltenbrunner dans le fonctionnement interne des camps est son ordre de mars 1945 concernant l'autorisation accordée à la Croix-Rouge de s'installer dans les camps (nous ignorons comment il avait atteint le degré d'autorité nécessaire pour donner cet ordre). Il en fit grand cas dans sa défense et, plutôt que de rétablir la vérité à propos des conditions catastrophiques dans les camps à la fin de la guerre, il enjoliva son action auprès de la Croix-Rouge pour la faire apparaître comme un acte contre les camps de concentration en tant que tels, camps dont, de toute façon, il avait toujours déploré l'existence, ajouta-t-il.

Le second argument de Kaltenbrunner était que, comme chacun voudrait bien le reconnaître, ce fut son prédécesseur Heydrich, et non lui, qui avait réglé les détails de la politique suivie à l'égard des juifs, quelle qu'ait été cette politique. Il prit la tête du RSHA en 1943 avec une directive de Himmler lui enjoignant de constituer le service de renseignements du SD. Il déforma ensuite quelque peu les choses en prétendant que les nouvelles dispositions prises par Himmler montraient que ce dernier ne permettrait à personne d'atteindre la notoriété d'un Heydrich, et que lui, Kaltenbrunner, ne devait s'occuper que de renseignement, sans aucun contrôle sur les fonctions de police et de sécurité du RSHA, en particulier la Gestapo, qui envoyait des prisonniers politiques dans les camps et qui organisait également, par l'intermédiaire du service d'Eichmann, la déportation des juifs. Ainsi, d'après Kaltenbrunner, on ne pouvait en aucune façon le tenir pour responsable des exterminations des juifs qui, concéda-t-il, avaient bien eu lieu, tout comme les Alliés l'affirmaient, excepté qu'elles avaient commencé, d'après Kaltenbrunner, en 1940. En fait, d'après lui, ce n'est pas avant l'été 1943 qu'il apprit l'existence du programme d'extermination que dirigeait le service d'Eichmann. Il l'apprit par la presse étrangère et la radio ennemie. Il força Himmler à en reconnaître l'existence, au début de 1944, puis protesta, d'abord auprès de Hitler, ensuite auprès de Himmler. Le programme d'extermination fut stoppé en octobre 1944, "grâce", dit-il, "à mes représentations auprès de Hitler<sup>311</sup>". La manière dont Kaltenbrunner prétendit avoir appris l'existence des exterminations, bien qu'elle soit absurde, est néanmoins compatible avec le secret extrême qui, dit-on toujours, aurait été maintenu à propos du programme d'extermination.

La version de Kaltenbrunner était d'une totale absurdité mais cela ne doit pas nous aveugler quant au sérieux de ce témoignage en tant que stratégie de défense. Supposons que Kaltenbrunner ait déclaré qu'aucun programme d'extermination n'avait existé. Dans ce cas, le tribunal, en rendant un jugement de clémence, aurait reconnu implicitement que l'allégation d'extermination était fausse, ou peut-être fausse : c'était politiquement impossible. En prétendant que, le programme d'extermination ayant existé, Kaltenbrunner n'y avait eu aucune part et s'y était même opposé, la défense donnait politiquement au tribunal la possibilité de montrer

---

310. KELLEY, p. 54-58.

311. TMI, t. XI, p. 279-283, 344.

une certaine clémence ou, tout au moins, faisait une sérieuse tentative dans cette voie. Quelques secondes de réflexion montrent que c'était la seule stratégie possible pour Kaltenbrunner, concernant l'accusation d'extermination. De toute évidence, le procès allait s'achever par quelques peines de mort, quelques acquittements et quelques peines intermédiaires ; c'était nécessaire pour garder l'apparence d'un vrai procès. Ainsi, à l'analyse, on constate qu'il y avait dans la défense de Kaltenbrunner une logique d'avocat d'une parfaite justesse. Que l'histoire ainsi racontée fût absurde importait assez peu de ce point de vue ; de toute façon, la manière dont les faits ont été traités en la matière a toujours été d'une continuelle absurdité. Le cas de Speer montre qu'une histoire absurde avait des chances d'être acceptée non seulement par le TMI mais également par l'opinion, beaucoup plus tard, à un moment qui aurait dû permettre de discerner la vérité plus clairement.

Le commun des mortels, et même un esprit critique instruit de ces événements, peut facilement ne pas comprendre la signification d'éléments comme la déposition de Kaltenbrunner, parce qu'il lui est difficile de saisir le point de vue des accusés qui n'avaient pas à se soucier des questions d'histoire que nous nous posons aujourd'hui. C'est leur peau qui était en jeu et ils considéraient ces procès, à juste titre, comme une manifestation d'hystérie. Essayer de sauver sa peau signifiait définir des stratégies devant le tribunal pour s'adapter à la situation. Aucune stratégie judiciaire ne cherche à défier le tribunal de front sur des points où sa religion est faite. Cela se produit également dans les procès ordinaires. Quand une décision a été prise, elle a été prise, et les avocats organisent leur défense en conséquence.

Bien entendu, il est lamentable que des nazis, ou toute autre personne, aient à mentir afin de défendre leurs intérêts personnels. J'ai connu des universitaires qui racontaient des mensonges énormes rien que pour bénéficier d'un supplément de salaire pendant l'été et c'est tout aussi consternant.

## OSWALD POHL À NUREMBERG

Lors du procès Kramer et au TMI, les tribunaux étaient convaincus *a priori* que l'Allemagne nazie avait eu un programme d'extermination des juifs. Lors des procès ultérieurs du TMN, les tribunaux étaient convaincus *a priori* et aussi d'une manière formelle, en raison d'une contrainte juridique notée plus haut (p.68). En effet, les déclarations contenues dans le jugement du TMI constituaient en elles-mêmes la "preuve des faits énoncés". Le jugement du TMI avait déclaré que des millions de gens avaient été exterminés dans les camps de concentration allemands, notamment à Auschwitz, camp qui fut "établi dans ce but principal" ; plus précisément, 400 000 juifs hongrois y auraient été assassinés<sup>312</sup>. Ainsi, les accusés et les témoins du TMN faisaient face à une situation semblable à celle à laquelle avaient fait face les accusés et les témoins qui les avaient précédés, mais elle était désormais codifiée. Les procureurs savaient rappeler l'attention des juges sur cette contrainte légale lorsqu'il semblait y avoir un risque qu'elle fût négligée<sup>313</sup>.

Nous voulons plus particulièrement prendre note ici de deux affaires. L'accusé Pohl, bien entendu, ne nia pas le programme d'extermination ; en niant toute implication personnelle dans les exterminations, il tira avantage du fait que les accusations des Alliés visaient la Gestapo et les fonctions de sécurité de la SS, qui n'étaient pas du domaine de Pohl en sa qualité de chef du WVHA<sup>314</sup>. La déposition de Höss et son témoignage lui furent d'un grand renfort. Après tout, qui avait jamais

---

312. TMI, t. XXII, p. 526-527.

313. Débats du procès n° 6, 197.

314. TMN, vol. 5, p. 664-676.

entendu parler du *Wirtschafts-Verwaltungshauptamt*? Pohl n'en fut pas moins pendu.

La déposition de Münch, médecin à Auschwitz, est intéressante. Münch comparut en tant que témoin de la défense au procès Farben, après avoir été auparavant acquitté par un tribunal polonais. C'est le témoin que l'avocat général Minskoff interrogea à propos des tracts lancés sur Auschwitz par des avions alliés (p. 205). Münch déclara que, tandis que, lui, avait eu connaissance des exterminations pendant qu'il était à Auschwitz et avait même assisté à un gazage, les gens qui vivaient en dehors de la région d'Auschwitz, c'est-à-dire ceux qui vivaient en Allemagne, ne savaient rien à ce sujet. Aussi bien, tout était arrangé "de main de maître" pour que "quelqu'un qui visitait une usine à Auschwitz deux ou trois fois par an pendant un jour ou deux" n'apprît pas l'existence des exterminations. Presque tous les accusés, selon Münch, appartenaient bien entendu à la catégorie de ceux qui ne pouvaient pas savoir, mais il ne s'arrêta pas en si bon chemin. Il affirma également que tous les SS et les prisonniers avaient connaissance des exterminations mais qu'ils n'en parlaient pas aux civils de peur d'être punis. Ainsi, Faust, l'ingénieur de Farben que Münch connaissait très bien à Auschwitz, ne savait rien des exterminations. Münch fit également remarquer à plusieurs reprises que tout ce qu'on pouvait percevoir des exterminations était l'odeur des crémations, "perceptible partout". Personne, lors de ce procès chargé de juger des ingénieurs chimistes, ne prit la peine de faire observer que l'industrie chimique de la région produisait également pas mal d'odeurs. Ce qui est bizarre dans la déposition de Münch c'est qu'il situe les crématoires et les chambres à gaz à "un ou un kilomètre et demi au sud-ouest du camp de Birkenau, camouflés dans un petit bois"<sup>315</sup>.

La déposition de Münch n'est qu'une illustration supplémentaire de la manière dont la défense organisait ses stratégies. On ne contestait pas des choses sur lesquelles les tribunaux s'étaient déjà prononcés mais on fabriquait des histoires qui déchargeaient les accusés de toute responsabilité personnelle. Ainsi, l'on prétendait invariablement que le programme d'extermination comportait des aspects qui pouvaient disculper les accusés mais, de toute évidence, prétendre que les aspects du programme existaient rendait nécessaire de prétendre également que le programme lui-même existait.

## ADOLF EICHMANN

Le procès Eichmann mérite également d'être examiné. On rappellera qu'Adolf Eichmann fut enlevé illégalement à Buenos Aires, en mai 1960, par des agents israéliens qui l'expédièrent en Israël pour qu'il y devînt la victime d'un "procès" qui devait battre tous les records d'illégalité, puisque l'État conduisant le procès n'existait même pas au moment des faits en cause. Les débats illégaux s'ouvrirent à Jérusalem le 11 avril 1961, le tribunal prononça la peine de mort le 15 décembre 1961 et le meurtre fut perpétré le 31 mai 1962.

Afin de cerner la stratégie de défense d'Eichmann, examinons sa situation avant le procès, telle qu'un avocat l'aurait vue. Il s'agissait, à la base, d'une situation politique avec un pays, Israël, bien décidé à mettre en scène un procès spectacle. En capturant Eichmann, Israël avait foulé aux pieds la souveraineté de l'Argentine et, du point de vue d'un avocat, le seul espoir d'obtenir un verdict favorable (une peine de prison qui pouvait être commuée par la suite) dépendait de l'opinion mondiale qui pouvait inciter Israël à tempérer quelque peu son arrogance par un geste magnanime. Cependant, l'éventualité de cette issue dépendait d'une défense dont l'acceptation par le tribunal de Jérusalem aurait été, politiquement, du domaine du possible. Ainsi, tout comme pour les accusés de Nuremberg, nier l'existence du

315. DUBOIS, p. 230-231 ; TMN, vol. 8, p. 312-321 ; débats du procès n° 6, p. 14321-14345.

programme d'extermination était hors de question en tant que stratégie de défense et c'est la raison pour laquelle la seule défense possible d'Eichmann dans de telles circonstances était également de nier toute responsabilité personnelle.

Eichmann admit l'existence d'un programme d'extermination et la première édition du livre de Reitlinger fut acceptée par les deux parties comme étant la description approximative de ce qui s'était passé. L'essentiel de la défense d'Eichmann était donc qu'il avait simplement organisé les convois de juifs, conformément à des ordres auxquels on ne pouvait désobéir. D'un certain point de vue, sa défense fut en partie couronnée de succès car le portrait qu'il fit de lui-même — conforme à la vérité d'ailleurs — comme simple "rouage de la machine" a été plus ou moins universellement accepté par ceux qui ont étudié son procès et écrit à son propos (voy., par exemple, le livre d'Hannah Arendt).

En fait, Eichmann s'attribua un rôle un peu plus important qu'un simple "rouage". Un aspect secondaire de son témoignage montre qu'il prétendit que lui, Eichmann, avait fait tout ce qu'une personne à un rang aussi modeste que le sien pouvait faire afin de saboter le programme d'extermination ; à cet égard, il gauchit la signification de nombreux documents utilisés lors du procès. Les commentaires d'Eichmann sur deux documents précis en sont un bon exemple. Le premier document, daté du 24 septembre 1941, est une lettre du commandant du camp de réinstallation de Lodz qui se plaignait de la surpopulation du camp due à d'énormes convois de juifs — "Et maintenant ils me mettent en face d'un *fait accompli*, pour ainsi dire, pour que j'absorbe 20 000 juifs dans le ghetto le plus rapidement possible mais aussi pour que j'accueille 5 000 Tziganes." La lettre est adressée au chef local du gouvernement. Le second document est une lettre du même chef local, datée du 9 octobre 1941, transmettant la plainte à Berlin et ajoutant qu'Eichmann avait agi comme un "maquignon" en envoyant ce convoi de juifs à Lodz car, contrairement à ce qu'il prétendait, il n'avait pas été autorisé. Dans sa déposition à Jérusalem en ce qui concernait ces documents, Eichmann soutint que ces plaintes étaient justifiées car il avait vraiment envoyé les juifs à Lodz sans autorisation. Ce qui l'avait poussé, affirma-t-il, c'était qu'il n'y avait que deux endroits où il pouvait envoyer les juifs : soit à l'Est (où, dit-il, il était censé les envoyer), soit à Lodz. Cependant, d'après lui, il y avait des exterminations dans l'Est à cette époque mais non à Lodz. Désapprouvant fortement les exterminations et faisant tout ce que sa fonction peu élevée lui permettait pour y faire obstacle, il envoya les juifs à Lodz où leur accueil n'était pas prêt<sup>316</sup>.

Cet aspect de la stratégie de défense d'Eichmann est également illustré par sa déposition concernant les propositions d'échange, en 1944, de "camions contre des juifs hongrois". Il essaya naturellement de présenter les efforts du côté allemand pour conclure le marché comme étant dus, dans une large mesure, à la force de son initiative, motivée, une fois encore, par son désir de sauver des juifs<sup>317</sup>.

Il faut rappeler ici que le contre-interrogatoire d'Eichmann par les procureurs ne visait pas directement ce qui s'était passé pendant la guerre. L'accusation cherchait surtout à obliger Eichmann à s'en tenir, devant la cour, à tout ce qu'il était censé avoir dit aux enquêteurs israéliens pendant son année de détention avant le procès et également à ce qu'il était censé avoir dit en Argentine, en 1957, à un dénommé Sassen. D'après sa déposition, Eichmann avait rencontré Sassen, un ancien SS, à Buenos Aires, en 1955. À cette époque, Eichmann était un homme oublié, sauf au sein de cercles très restreints. Les relations entre Eichmann et Sassen aboutirent finalement à un projet de livre sur la persécution des juifs durant la guerre. Le livre, que Sassen allait achever et lancer, devait s'appuyer sur des séances enregistrées sur bande magnétique consistant en questions-réponses avec Eichmann ; mais, d'après le témoignage de ce dernier, la forme prévue au départ ne put être conservée :

316. Eichmann, séance 78, N1-O1 ; séance 98, T1-W1.

317. Eichmann, séance 103, Jj1 ; séance 106, V1.

lorsque ces questions m'étaient posées, je devais répondre de temps en temps que je ne me rappelais pas et que je ne savais pas; mais il devint vite évident que ce n'était pas la bonne manière d'écrire un livre [...] et il fut alors convenu que ce n'était pas de dont je me souvenais qui importait vraiment — le principal était de relater les événements tels qu'ils s'étaient passés; nous parlâmes alors de la licence poétique, de celle qui est consentie aux journalistes et aux auteurs, qui nous donnerait le droit de décrire les événements; même si je ne me rappelais pas certains détails, l'essentiel qui resterait serait une description des événements tels qu'ils avaient eu lieu et c'est à vrai dire ce qui, finalement, fut retranscrit.

[Sassen] me demanda de dire quelque chose sur chaque point, afin d'obtenir la quantité nécessaire.

[...] il fut également convenu que Sassen arrangerait alors tout sous la forme d'un livre et que nous en serions les coauteurs.

Le matériau dont disposait Sassen parut finalement, à l'automne de 1960, dans le magazine *Life*, et il est donc clair que les séances de Sassen avec Eichmann avaient pour but premier de produire un livre qui eût, sinon une valeur historique, du moins une valeur marchande. De toute évidence, Eichmann envisageait de récupérer une part des profits mais son témoignage n'apporte aucune lumière sur les espérances financières précises que nourrissaient Eichmann et Sassen.

Sassen transcrivait certaines des bandes enregistrées sous une forme dactylographiée et Eichmann ajoutait à la main des commentaires et des corrections dans la marge. Il rédigea également 83 pages de commentaires manuscrits. Après la parution des articles de *Life*, l'accusation obtint de Sassen une photocopie d'un document de 300 pages dactylographiées avec des commentaires marginaux, apparemment de la main d'Eichmann, document censé être une transcription de 62 des 67 séances enregistrées, ainsi qu'une photocopie de ce qui était, dit-on, le document de 83 pages de la main d'Eichmann. Les documents originaux ne furent manifestement pas fournis, ce qui ouvre la possibilité d'altérations et de changements, en particulier pour ce qui est du document de 300 pages. À propos des bandes originales, le parquet émit le commentaire suivant :

Nous ne savons rien au sujet des bandes elles-mêmes. Je ne sais pas si les personnes qui ont pris part à cette conversation ont gardé la bande ou si la bande a été effacée et réutilisée pour d'autres enregistrements.

La défense contesta l'exactitude des documents, prétendit que la plupart des corrections marginales n'avaient pas été incluses dans le document et prétendit en outre que, si Sassen lui-même pouvait être amené devant la cour pour témoigner, on pourrait prouver qu'

il a modifié et déformé ce qui a été dit par l'accusé pour servir ses propres fins. Il voulait produire un livre de propagande; nous pouvons prouver comment les propos ont été déformés.

L'accusation assura cependant à la cour que, si Sassen devait venir en Israël, on le ferait passer en jugement pour son appartenance aux SS.

Le tribunal décida d'accepter les photocopies des 83 pages rédigées de la main d'Eichmann mais l'accusation, découvrant au fil des jours qu'il n'y avait pour ainsi dire rien dans ces 83 pages qu'elle pût utiliser, fit une nouvelle offre alors que le procès était déjà très avancé et réussit finalement à faire accepter à titre de preuve les extraits du document dactylographié qui portait des corrections manuscrites. Le

magazine *Life*, qui avait apparemment reçu les mêmes textes de Sassen, considérait tout cela comme indubitablement authentique<sup>318</sup>.

Nous terminons ce court examen du procès Eichmann en rapportant la réaction d'Eichmann à l'allégation, très répandue, selon laquelle il avait déclaré à la fin de la guerre qu'il "descendrait joyeusement dans la tombe, en sachant que cinq ou six millions de juifs avaient été tués". Eichmann déclara qu'il avait effectivement fait une remarque acerbe de ce genre à son personnel à la fin de la guerre mais que les cinq millions de tués n'étaient pas des "juifs" mais des "ennemis du Reich", c'est-à-dire des soldats ennemis, principalement des Russes. Tandis que sa stratégie de défense n'entraînait pas la contestation de la réalité d'ensemble du programme d'extermination, il insista sur le fait qu'il n'était même pas en mesure de connaître le nombre approximatif de juifs tués et que toutes les remarques qu'on lui prêtait à cet égard (par ex. la déposition de Höttl) étaient fausses<sup>319</sup>.

## LES PROCÈS OUEST-ALLEMANDS

Les procès qui se tinrent en Allemagne de l'Ouest pendant la période d'après-guerre importent peu car ils n'apportèrent pas de nouvelles preuves documentaires significatives. C'était principalement les dépositions de gens peu connus. Du reste, comme nous l'avons dit plus haut, la législation allemande ne permet pas l'étude de ces dépositions (voy., par exemple, les annexes II et III du *Mythe d'Auschwitz* de Wilhelm Stäglich). Il suffira de dire quelques mots, qui s'appuient entièrement sur des études, du "procès d'Auschwitz", lequel s'est tenu à Francfort de 1963 à 1965.

La série des procès pour crimes de guerre, dont le procès d'Auschwitz fut le plus important, fut organisée pour des raisons politiques, à la suite de la publicité hystérique qui avait entouré la capture d'Adolf Eichmann. L'une des premières victimes fut Richard Baer, successeur de Höss et dernier commandant d'Auschwitz, qui fut arrêté le 20 décembre 1960 près de Hambourg, où il travaillait comme bûcheron. Il fut emprisonné et interrogé en prison et l'on a dit qu'il avait déclaré avec insistance que les chambres à gaz d'Auschwitz n'avaient jamais existé. Quoi qu'il en soit, il ne vécut pas assez longtemps pour assister au procès. Il mourut en prison le 17 juin 1963, à l'âge de 51 ans, apparemment d'une maladie circulatoire. Comme sa femme déclara qu'il était en parfaite santé avant d'entrer en prison, il faut considérer sa mort comme mystérieuse<sup>320</sup>.

Lorsque le procès s'ouvrit finalement à Francfort, en décembre 1963, le principal accusé était un certain Robert K. L. Mulka, ancien capitaine SS qui avait servi un court moment comme adjoint de Höss à Auschwitz. Mulka avait été jugé et condamné par une chambre allemande, immédiatement après la guerre, pour son rôle à Auschwitz et un bon nombre des vingt-et-un autres accusés du procès d'Auschwitz passaient en jugement pour la seconde fois sur la base, au fond, des mêmes accusations.

Le tribunal, bien entendu, n'ignorait pas totalement les questions de légalité et il prit la peine d'expliquer que, le gouvernement de Bonn se considérant comme le successeur légal du III<sup>e</sup> Reich, il était ainsi compétent pour juger des personnes qui auraient enfreint les lois en vigueur en Allemagne pendant la guerre. Tuer des juifs était, bien entendu, illégal dans l'Allemagne nazie et c'est pourquoi la majorité des accusés étaient inculpés de ce chef. Quant à savoir s'il était raisonnable d'organiser un tel procès, le mieux est de citer l'opinion du tribunal même de Francfort :

---

318. Eichmann, séance 72, Aa1-Kk11 ; séance 73, A1-R1 ; séance 74, Hh1-Ii1 ; séance 88, L1-P2 et annexes ; séance 104, T1-V1 ; séance 105, W1-Z1 ; *Life*, 28 novembre 1960, p. 19 sq. ; 5 décembre 1960, p. 146 sq.

319. Eichmann, séance 85, J1-K1, T1-U1 ; séance 87, M1-O1, Y1 ; séance 88, G1-H1.

320. ARETZ, p.58 ; NAUMANN, p.8.

Cette démonstration de la culpabilité a néanmoins placé le tribunal devant des tâches extraordinairement difficiles.

Hormis quelques assez maigres documents, pour la reconstitution des actions des accusés, le tribunal ne disposait presque exclusivement que de témoignages. On sait d'expérience en criminologie que les témoignages ne constituent pas les meilleurs moyens de preuve. Moins encore lorsque les dépositions de témoins se rapportent à des événements observés par eux il y a vingt ans ou davantage, au milieu de peines et de maux indicibles. Même le témoin idéal, qui ne veut dire que la pure vérité et qui s'efforce de scruter sa mémoire, sera soumis après vingt ans à bien des déficiences du souvenir. Il courra le danger de projeter sur d'autres personnes des choses qu'il a véritablement éprouvées et de considérer comme d'expérience personnelle des choses que d'autres, dans ce milieu, lui ont décrites avec force. Mais sur cette voie il court le danger de confondre, pour ce qu'il a vécu, les temps et les lieux.

Il est certain qu'il fut éprouvant pour les témoins d'être interrogés aujourd'hui encore sur tous les détails de ce qu'ils ont vécu. C'est en exiger trop des témoins que de leur demander aujourd'hui, après vingt ans, de savoir rigoureusement quand, où et comment qui a fait quoi. Aussi est-ce la raison pour laquelle les témoins ont exprimé à maintes reprises leur étonnement qu'on exigeât d'eux de reproduire avec une telle précision ces événements anciens. Il allait de soi et c'était le devoir de la défense que l'on s'informât de ces détails. Et c'est absolument à tort que l'on imputerait à la défense l'intention d'amener les témoins à se ridiculiser. Au contraire, il conviendrait de bien vouloir se représenter l'infinie minutie avec laquelle on procède de nos jours au cours d'un procès criminel ; comment à partir des menues pièces de la mosaïque on reconstitue l'image véritable des événements à l'instant du meurtre. Le tribunal dispose en premier lieu du cadavre, du protocole d'autopsie, des rapports d'expertise sur les causes qui ont entraîné la mort, et du jour où l'acte a dû se produire, du mobile qui a déterminé la mort de la personne en question. On dispose de l'arme du crime, des empreintes digitales, qui identifient le coupable, on dispose des traces de pas qu'il a laissées derrière lui en pénétrant dans la maison de la victime, et on est en présence d'une foule d'autres détails qui procurent au tribunal l'inébranlable conviction que cet homme a été mis à mort par un coupable bien déterminé.

Tout cela a manqué dans ce procès. Il n'y a aucun indice absolu pour les différents meurtres ; nous n'avons que les dépositions des témoins. De plus, à ces dépositions manquaient de temps à autre l'exactitude et la précision de rigueur dans un procès criminel. Aussi, lorsque l'on demandait aux témoins en quelle année tel acte fut commis ou à quel mois, c'était uniquement par une indispensable exigence de la recherche de la vérité. Et il arrivait que ces données constituassent pour le tribunal le seul indice pour vérifier si l'événement décrit par les témoins s'était bien produit de la manière dite par le témoin, ou si le témoin était victime d'une erreur ou d'une confusion de personnes. Le tribunal se rendait compte, néanmoins, qu'il s'agissait d'une épreuve extraordinaire pour les témoins d'avoir à s'exprimer sous une forme aussi minutieuse sur leur épreuve de jadis, étant donné le milieu concentrationnaire où ils ne disposaient ni de calendriers, ni de montres, ni du plus primitif moyen de repérage. Et pourtant le tribunal devait pouvoir établir si tel accusé particulier avait réellement commis un véritable meurtre, et où et quand il l'avait commis. Car tel est bien ce que requiert le code pénal.

Il s'agit ici d'un véritable procès pénal, quelque arrière-plan qu'on veuille lui attribuer. Le tribunal ne pouvait rendre son jugement que selon les lois qu'il avait juré d'observer et ces lois exigent subjectivement et objectivement la stricte démonstration de la culpabilité concrète de l'accusé. Qu'on en exige trop des témoins démontre l'immense difficulté d'établir des événements concrets sur des bases solides, après vingt années. Nous avons entendu des témoins qui avaient paru au premier abord à ce point dignes de foi que nous avons été jusqu'à lancer des mandats d'arrêt sur la base de leurs dépositions. En réexaminant les dépositions des témoins, au cours de plusieurs heures de délibération, il fallut pourtant reconnaître que les dépositions n'étaient pas absolument solides et ne devaient pas correspondre absolument à la vérité. C'est précisément la raison pour laquelle également on avait dû questionner plus avant sur les circonstances de temps et voir ensuite d'après les documents si l'accusé, mis en cause par le témoin, avait au moins résidé à Auschwitz pendant la période considérée, et s'il

avait pu avoir la possibilité d'y commettre l'acte, ou si le témoin avait reporté l'acte sur une personne qui n'était pas la bonne.

Vu le caractère incertain des témoignages — et je ne parle ici que des témoins dont le tribunal acceptait avec une entière confiance les bonnes dispositions à l'égard de la vérité, de la vérité subjective et objective — le tribunal fut obligé de contrôler tout particulièrement les dépositions. On a pu lire dans les journaux, il y a quelques semaines, qu'un membre du camp de concentration de Buchenwald avait été condamné pour l'assassinat d'un détenu dont on sait aujourd'hui qu'il est en vie et n'a nullement été assassiné. Il faudrait tout de même que de pareils exemples donnent à réfléchir. Ces exemples d'erreur judiciaire ne contribuent guère à fortifier la sécurité de la loi et à préserver la confiance mise dans le droit. C'est la raison pour laquelle le tribunal a évité tout ce qui aurait pu le moins du monde évoquer une décision sommaire. Le tribunal a contrôlé avec le plus grand soin et avec le plus grand sérieux chacune des dépositions de chacun des témoins et n'a pu de ce fait se prononcer sur toute une série de chefs d'accusation parce que les conditions de la certitude pour une telle décision n'avaient pu être réunies. En outre les moyens de contrôle de ces dépositions étaient fort réduits. Toutes les traces de faits ont été détruites. Les documents, qui auraient puissamment aidé le tribunal, ont été brûlés [...] <sup>321</sup>.

Bien que ces aveux du tribunal de Francfort doivent nous permettre de nous faire une opinion concluante sur ces procès, il nous faut ajouter que le tribunal est resté en deçà de la vérité. La grande majorité des témoins étaient des citoyens de pays du bloc soviétique, avec tout ce que cela implique concernant leurs témoignages. Le tribunal se plaignit par exemple que “la déposition de ce témoin n'était pas aussi fidèle et précise qu'on aurait pu le souhaiter”, mais il convient de faire observer que l'on essaya certainement d'influencer la mémoire des témoins de la manière appropriée, car le “Comité international d'Auschwitz” avait établi son quartier général à Francfort et il publiait des “feuilles d'information” sur les terribles choses qui s'étaient produites à Auschwitz. Les témoins avaient pu prendre connaissance de ces “feuilles d'information” et les lire avant de faire leur déposition. Il existait également un “Comité des camps” et, par ailleurs, d'autres personnes, comme le maire de Francfort, firent aux témoins toutes sortes de suggestions directes ou subtiles <sup>322</sup>.

La farce s'étendit également aux questions que le tribunal aborda au cours de ce long procès et aux peines qui furent prononcées. Mulka, reconnu coupable d'avoir été le numéro deux dans l'administration du grand camp d'extermination, d'avoir commandé le Zyklon B en au moins une occasion, d'avoir été responsable de l'équipe automobile qui transportait les condamnés, de s'être occupé de certaines tâches administratives concernant les convois et d'avoir été impliqué dans la construction des crématoires, fut condamné à 14 ans de travaux forcés mais fut libéré moins de quatre mois plus tard pour raisons de santé. L'accusé Franz Hofmann, ancien capitaine SS et ancien responsable d'Auschwitz I, bien que reconnu coupable pour sa participation aux exterminations, fut condamné à la prison à vie parce qu'il avait en fait été jugé pour avoir jeté une bouteille à la tête d'un détenu qui était ensuite mort de la blessure qu'il avait reçue. Cet incident eut manifestement un plus grand effet sur la cour que les exterminations de masse, ce qui n'est pas surprenant car l'épisode de la bouteille pouvait évidemment être reconnu comme le genre de choses qui arrive dans des établissements pénitentiaires. Hofmann fut condamné à la prison à la vie mais fut néanmoins libéré peu après compte tenu du temps qu'il avait déjà passé en détention <sup>323</sup>.

---

321. NAUMANN, p. 8-26, 416-417.

322. LATERNER, p. 85-94.

323. NAUMANN, p. 412-413, 418-419, 422-423; REITLINGER, p. 551, 561.



## DES PRÉCÉDENTS À CES PROCÈS ?

Si l'on cherche dans les livres d'histoire des procédures judiciaires qui soient comparables aux "procès pour crimes de guerre", il convient de ne pas se borner aux procès politiques. De tels procès, par exemple celui de Marie Stuart, reine d'Écosse, n'ont pas connu l'atmosphère d'hystérie de nos procès pour crimes de guerre. Une autre particularité du procès politique ordinaire est qu'il n'y a généralement qu'une victime, ou en tout cas seulement quelques-unes, et que les poursuites ne se prolongent pas au-delà de deux décennies. Le procès de Jeanne d'Arc lui-même, qui comportait certains aspects hystériques, n'est pas réellement comparable aux procès pour crimes de guerre car il n'y avait qu'une seule personne, et non tout un État, en accusation.

Dans la recherche de précédents aux procès pour crimes de guerre, seuls les procès de sorcellerie offrent des comparaisons satisfaisantes. Une très importante similitude réside dans le fait que les accusés des procès de sorcellerie estimaient fréquemment qu'il était opportun, dans les circonstances où ils se trouvaient, d'admettre dans une certaine mesure les accusations. En fait, dans de nombreux cas, une confession partielle était la seule stratégie de défense possible. On ne pouvait pas nier l'existence même de ces sabbats qui, ainsi en avait décidé l'imagination populaire, avaient existé. Lorsque les condamnées étaient exécutées, on pouvait assister aux scènes suivantes :

Sur un échafaud étaient les brûlés, en petit nombre, et sur un autre, la foule des relâchées. L'héroïne repentante, dont on lut la confession, a tout osé. Rien de plus fou. Au sabbat, on mange les enfants en hachis, et, pour second plat, des corps de sorciers déterrés. Les crapauds dansent, parlent, se plaignent amoureuxment de leurs maîtresses, les font gronder par le Diable. Celui-ci reconduit poliment les sorcières, en les éclairant avec le bras d'un enfant mort sans baptême, etc.<sup>324</sup>

La situation était telle que l'on devait alimenter les fantasmes et les passions des juges et de la population. Il y avait même des moyens de devancer l'accusation en prétendant être une sorcière et ainsi être instruite des activités d'autres sorcières et sur les moyens de les démasquer, etc.

Le parallèle entre les procès pour crimes de guerre et les procès de sorcellerie est presque parfait. Ces deux types de procès comportent un grand nombre de victimes potentielles et les possibilités de récriminations mutuelles sont sans bornes. Qui plus est, ces deux types de procès ont lieu dans une atmosphère d'irréalité et d'hystérie. Celui qui ne refuse pas de croire ceux qui affirment qu'un État moderne exterminait des masses d'êtres humains dans un centre d'industrie chimique, en utilisant un insecticide, et que la puanteur persistante qui y régnait était due aux crémations, est le parfait équivalent, au XX<sup>e</sup> siècle, de celui qui, des siècles auparavant, croyait ceux qui prétendaient que les calamités étaient causées par des gens qui parlaient aux crapauds, entretenaient des relations charnelles avec le Diable, etc.

## TORTURE ?

Un autre rapport important entre les procès de sorcellerie et les procès pour crimes de guerre est la torture des témoins et des accusés, laquelle joua un rôle dans les deux cas. Les témoignages inventés lors des procès de sorcellerie sont habituellement expliqués par le recours à la torture (bien que la citation de Michelet souligne que l'hystérie de masse fournit, à elle seule, un motif très efficace). Nous savons que certaines personnes ont été torturées dans le cadre des procès pour crimes de guerre et il convient donc d'examiner dans quelle mesure la torture a pu

---

324. MICHELET, p. 162.

contribuer aux témoignages, en particulier de ceux qui corroborent la thèse de l'extermination.

Nous disposons de preuves qui indiquent que la torture fut fréquemment employée lors des procès pour crimes de guerre. Nous avons longuement pris note, au chapitre premier, des tortures qui furent infligées aux accusés allemands lors des procès de Dachau. Des scènes très semblables eurent lieu, avec la caution des Britanniques, dans le cadre du procès de Belsen, et Josef Kramer et d'autres accusés furent torturés, parfois jusqu'à ce qu'ils supplient qu'on les exécute<sup>325</sup>. D'un autre côté, il semble que les accusés du TMI étaient trop connus pour qu'on les torture, à l'exception de Julius Streicher dont on a même dit qu'il avait été contraint de manger des excréments. Streicher se plaignit devant le TMI d'avoir été battu par des soldats noirs après son arrestation. À la demande du procureur Jackson, ce témoignage fut supprimé du procès-verbal car, sinon, "la cour aurait à mener une enquête". Streicher était le rédacteur en chef et l'éditeur de *Der Stürmer*, un magazine quasi pornographique qui avait très mauvaise réputation et qui attaquait non seulement les juifs, les francs-maçons et le clergé mais aussi, à l'occasion, des nazis haut placés. Streicher affirma un jour dans *Der Stürmer* que la fille de Göring n'était pas de lui mais avait été conçue par insémination artificielle. *Der Stürmer* était considéré comme une publication choquante par presque tous les dirigeants politiques allemands mais Streicher bénéficiait de la protection de Hitler qui lui était reconnaissant d'avoir livré Nuremberg au parti nazi. En 1940, Goering fit en sorte de mettre Streicher sur la touche ; bien que *Der Stürmer* ne fût pas interdit, Streicher fut privé de son poste de *Gauleiter* de Nuremberg. Il n'occupa jamais de poste au sein du gouvernement allemand, avant ou pendant la guerre, et il est ridicule qu'on l'ait mis au premier rang des "accusés" du TMI<sup>326</sup>.

Il n'y eut jamais de révélation générale ou massive de cas de torture de témoins et d'accusés aux procès du TMN, mais nous croyons que le fait, mentionné au chapitre précédent, que l'accusation à Nuremberg n'ait pas hésité à torturer des témoins, dans le cadre d'un procès américain régulier, renforce notre supposition selon laquelle la torture fut utilisée assez communément à Nuremberg ou, plus précisément, utilisée contre des témoins et des accusés qui jouèrent un rôle dans les procès de Nuremberg.

Nous sommes enclin à croire qu'Adolf Eichmann ne fut pas torturé par ses ravisseurs israéliens, tout au moins pas dans le but de le forcer à fournir un témoignage précis lors de son procès. Cette opinion s'appuie sur le simple fait qu'il ne s'est pas plaint, lors de sa déposition au cours du procès, d'avoir été ainsi torturé, bien qu'il se fût plaint, au début de cette déposition, d'avoir souffert d'un traitement assez rude pendant les quelques jours qui avaient suivi immédiatement sa capture, en particulier lorsque ses ravisseurs le forcèrent à signer une déclaration selon laquelle il était venu en Israël de son plein gré (et que l'accusation eut l'audace de présenter comme preuve lors du procès). Cependant, le secret rigoureux qui a entouré son incarcération en Israël fait paraître possible qu'il ait été, en un certain sens, torturé, mais qu'il avait des raisons tactiques ou autres de ne pas porter d'accusations de torture lors de sa déposition<sup>327</sup>.

Quand on examine le problème, il importe de faire observer que l'efficacité de la torture dans l'obtention d'un témoignage avec un contenu déterminé est assez contestable. Nous ne pouvons croire que les autorités judiciaires de Nuremberg aient éprouvé des scrupules quant à l'utilisation de la torture mais elles firent très probablement l'observation évidente que, quel que soit le stade où l'on arrête la torture, on ne peut pas être encore absolument sûr de ce que la victime dira à la barre des témoins. Il y a à cela des exceptions comme les "procès de Moscou" des

325. BELGION, p. 80-81.

326. BARDÈCHE, p. 12, 73 ; DAVIDSON, p. 44-47, 51.

327. Eichmann, séance 75, U1. Sur les mesures fanatiques prises pour isoler Eichmann du monde extérieur pendant son emprisonnement en Israël, voy., par exemple, le *Jewish Chronicle* de Londres, 2 septembre 1960, p. 15.

années trente et d'autres procès organisés par les communistes. Mais les accusés sont toujours dans ces cas-là soumis à un "lavage de cerveau" au point de se prosterner totalement devant le tribunal et de se dénoncer eux-mêmes comme les êtres les plus répugnants de la terre<sup>328</sup>. On ne perçoit aucune attitude de ce genre chez les accusés de Nuremberg qui, malgré de nombreux témoignages inexacts, portant atteinte à la réputation du régime nazi en général, ont toujours affirmé leur innocence personnelle.

Lorsqu'on se penche sur le problème de la torture, on doit faire attention aux questions que l'on peut poser et aux conclusions que l'on peut tirer des réponses. De toute évidence, il y a la question de savoir si un homme a été ou non torturé. En second lieu, il y a la question de savoir s'il a ou non confirmé la réalité des exterminations. En supposant qu'il a été répondu à ces questions par l'affirmative, il est absurde d'en conclure que la première explique la seconde. Le cas de Kramer l'illustre bien. Malgré la torture, il avait dit la vérité dans sa première déclaration et ne changea de version que lorsque son avocat lui expliqua les implications logiques qu'il y aurait à persister dans une histoire que la cour n'avait aucune chance d'accepter. D'un autre côté, si un témoin a été torturé, nous pouvons en déduire que l'on ne peut pas se fier aux autorités responsables du procès.

De plus, il ne faut pas faire trop rapidement de supposition sur les raisons possibles qu'ont pu avoir les geôliers de Nuremberg d'employer la torture ; ce n'était pas nécessairement pour obtenir des témoignages particuliers et elle a pu avoir un caractère plus ou moins consciemment réfléchi. La torture a pu être employée tout d'abord uniquement pour procurer du plaisir ; les juifs qui avaient la haute main à Nuremberg haïssaient leurs victimes allemandes. En second lieu, la torture a pu être employée simplement sur la base de l'observation que, bien que son utilité ne fût pas garantie, elle n'était pas préjudiciable aussi longtemps qu'elle restait confidentielle.

Une troisième raison possible, beaucoup plus intelligente, pourrait être que la torture, bien que peu utile pour obtenir des témoignages précis, pouvait être d'un certain secours en un sens plus général. Si l'enquêteur menace d'agir contre ma famille si je ne coopère pas, sans que rien me prouve qu'il possède le pouvoir nécessaire ou la cruauté nécessaire, il se peut que je doute de ses intentions. En revanche, s'il m'emprisonne pendant une année ou davantage, me torturant à son gré, je finirai par croire qu'il est à la fois puissant et cruel. Nous voyons ainsi que la torture, bien qu'effectivement inappropriée en elle-même pour arracher le genre de témoignages qui furent obtenus à Nuremberg, peut très bien avoir été utilisée pour effectuer un "assouplissement" général des témoins et des accusés, qui pouvait faciliter, sur d'autres points, le processus de coercition et d'intimidation.

Il convient de signaler également quelques complications. Tout d'abord, la torture physique n'est pas une réalité si bien définie que cela. On pourrait avancer qu'un emprisonnement prolongé dans des conditions malsaines, ou même simplement inconfortables, avec des interrogatoires quotidiens, est une forme de torture. Une autre complication vient de ce qu'il existe des formes de torture, principalement de nature sexuelle, dont on ne pourra jamais avoir connaissance car les victimes ne voudront tout simplement pas en parler. Enfin, il conviendrait de faire observer que presque personne parmi nous, et certainement pas l'auteur, n'a été torturé par des professionnels poursuivant un but précis, et c'est la raison pour laquelle l'on peut supposer, pour dire les choses tout à fait franchement, que nous ne savons tout bonnement pas de quoi nous parlons lorsque nous discutons de torture éventuelle.

L'essentiel de notre conclusion en ce qui touche le problème de la torture est que nous sommes face à l'impondérable. À ce qu'il nous semble, la torture a été employée pour obtenir un affaiblissement général des victimes, afin que leurs

---

328. SOLJÉNITSYNE a fait le récit définitif de l'évolution du "procès" politique communiste. Voy. aussi CONQUEST, p. 82-147.

témoignages empruntent des voies qui étaient motivées par des considérations autres que la torture, et c'est sur cette base que nous avons analysé les dépositions des témoins et des accusés dans les pages précédentes de ce chapitre ; les effets et la peur de la torture n'expliquent pas, par eux-mêmes, les dépositions à l'appui de la thèse des exterminations. C'est pourquoi nous avons tendance à nous trouver en désaccord avec une bonne partie des ouvrages qui existent sur la question et qui, semble-t-il, accordent trop d'importance à l'hypothétique efficacité par elle-même de la torture à Nuremberg, bien que nous admettions que notre analyse de ce sujet difficile ne permet pas de conclure. Nous soupçonnons de la même façon des auteurs d'ouvrages sur les procès de sorcellerie d'avoir tiré des conclusions erronées en s'appuyant sur deux faits incontestablement authentiques, à savoir, premièrement, que des victimes des procès de sorcellerie furent torturées et, deuxièmement, qu'un grand nombre de ces personnes ont plus tard reconnu l'existence de faits impossibles. Le premier, c'est-à-dire la torture, n'implique pas forcément le second mais peut y contribuer lorsque ses effets s'ajoutent aux motivations plus puissantes qui poussent à livrer certains types de faux témoignages.

## ADOLF HITLER

Nous reviendrons en temps utile sur certaines déclarations faites lors de procès. Il conviendrait de mentionner quelques remarques attribuées à des nazis de haut rang. Le 17 avril 1943, Hitler rencontra l'amiral Horthy au château de Klessheim. Hitler critiqua la politique de clémence de Horthy à l'égard des juifs et, dit-on, lui expliqua qu'il en allait autrement en Pologne :

Si les juifs ne voulaient pas travailler, ils étaient fusillés. S'ils ne pouvaient pas travailler [...] ils devaient être traités comme des bacilles tuberculeux par lesquels un corps sain peut être contaminé. Ce n'est pas cruel si l'on se rappelle que même des créatures innocentes de la nature, comme les lièvres et les chevreuils, doivent être tuées quand elles attrapent l'infection pour qu'elles ne contaminent pas les autres.

La preuve que Hitler aurait tenu de tels propos sont les notes prises lors de la réunion et le témoignage fait en ce sens, lors du TMI, par son interprète, Paul Otto Schmidt, qui assistait normalement à ce genre de conférences et préparait les notes. Schmidt déclara qu'il était présent à la réunion, que les notes étaient authentiques et que c'était lui qui les avait rédigées. Cependant, dans le livre qu'il publia par la suite, il écrivit qu'il n'était pas présent car Horthy avait insisté pour qu'il quitte la pièce <sup>329</sup> !

Il existe également une déclaration dans le testament politique de Hitler :

Je ne veux laisser aucun doute là-dessus : si les peuples d'Europe devaient de nouveau n'être considérés que comme des paquets d'actions par la conspiration internationale de l'argent et de la finance, nous ferons endosser à ce peuple, les juifs, la responsabilité d'avoir été le véritable coupable de cette lutte meurtrière.

Je veux que cela soit clair pour tout le monde : cette fois-ci, ce ne sont pas seulement des millions d'hommes adultes qui trouveront la mort et pas seulement des centaines de milliers de femmes et d'enfants qui brûleront et seront bombardés dans les villes, mais ce sont les vrais coupables qui auront à expier leur faute, même si c'est par des moyens plus humains que la guerre.

Cette déclaration est fréquemment interprétée comme un aveu des exterminations mais sa signification est à tout le moins ambiguë. Après tout, l'expiation dont il est question doit se réaliser " par des moyens plus humains que la guerre ". Les juifs qui avaient été sous la domination de Hitler avaient perdu leurs biens et leur position en Europe, et il se peut qu'on trouve là la bonne interprétation

---

329. REITLINGER, p.450-452 ; HILBERG, p.524 ; SCHMIDT, p.248.

de cette phrase. La perte des biens et d'une position dominante pourrait sembler une expiation terriblement inadéquate par rapport à ce qu'il reproche aux juifs, mais on sait que tous les hommes politiques aiment, avant de quitter la scène politique, à exagérer l'importance de leur action.

Il y a également la possibilité que le texte du testament ait été dénaturé car sa découverte par les autorités britanniques et américaines ne fut annoncée que le 29 décembre 1945 et seule la dernière page est signée. La machine à écrire et le papier qu'utilisait le secrétaire de Hitler auraient suffi pour effectuer une altération indétectable<sup>330</sup>.

## HEINRICH HIMMLER

Il existe un discours que Himmler aurait prononcé à Posen en octobre 1943. Nous donnons ci-dessous la traduction de la partie qui nous intéresse, telle qu'elle apparaît dans les volumes du TMN, avec, dans certains cas, les termes originaux allemands :

C'est en toute franchise que je veux aborder également ici devant vous un chapitre très pénible. Il nous faut l'aborder une bonne fois entre nous bien franchement, sans pourtant en traiter jamais publiquement. De même que nous n'avons guère hésité, le 30 juin 1934, à remplir le devoir qui nous était imposé de mettre au mur les camarades qui s'étaient égarés et à les fusiller, de même n'en avons-nous guère parlé et n'en parlerons-nous pas [...].

J'en viens maintenant à l'évacuation des juifs [*die Judenevakuierung*], à l'élimination [*Ausrottung*] du peuple juif. C'est le genre de chose dont il est aisé de parler. — “Le peuple juif va être éliminé [*ausgerottet*]”, dira le premier venu des camarades du parti, “bien sûr, c'est dans notre programme, l'élimination [*Auschaltung*] des juifs, l'extermination [*Ausrottung*], c'est ce que nous faisons.” Et voilà qu'arrivent les 80 millions de braves Allemands, chacun avec son bon juif. D'accord, les autres sont des canailles, mais celui-ci est un juif très bien. De ceux qui parlent de la sorte nul n'y a regardé de plus près, aucun ne parle d'expérience. La plupart d'entre vous sauront ce qu'il en est de cent cadavres allongés côte à côte, ou cinq cents cadavres, ou mille cadavres. De l'avoir enduré, sans pour autant — sauf exceptions dues à la faiblesse humaine — cesser d'être des gens bien, voilà qui nous a endurcis. C'est là une page fameuse de notre histoire, qui n'a jamais été écrite et qui ne doit jamais l'être, car nous savons combien il nous en coûterait, si aujourd'hui encore, dans chaque ville — dans les bombardements et au milieu des peines et des privations de la guerre — nous avions encore les juifs comme saboteurs clandestins, comme agitateurs et comme trublions. Nous en serions sans doute aujourd'hui au stade des années 1916-1917, quand les juifs se trouvaient encore incorporés au peuple allemand.

Les richesses qu'ils possédaient, nous les leur avons enlevées. J'ai donné l'ordre strict, exécuté par le général Pohl, que ces richesses soient, comme il se doit, intégralement versées au Reich. Nous n'en avons rien prélevé pour nous. [...] Nous avons moralement le droit, nous avons le devoir envers notre peuple de détruire ce peuple [*dieses Volk umzubringen*] qui voulait nous détruire. Toutefois nous n'avons pas le droit de nous enrichir ne serait-ce que d'une fourrure, d'une montre, d'un mark ou d'une cigarette ou de quoi que ce soit d'autre. Finalement, nous ne voulons pas, sous prétexte d'exterminer [*ausrotten*] un bacille, en être infectés nous-mêmes et en mourir. [...] Là où ils se formeront, ensemble nous les cautériserons<sup>331</sup>.

330. Dernière page du testament reproduite par TREVOR-ROPER, p. 180. Découverte et texte du testament rapportés dans le *New York Times*, 30 décembre 1945, p.1; 31 décembre 1945, p.1, 6. Texte donné aussi par SHIRER (1947), p. 180-181.

331. PS-1919 in TMI, t.XXIX, p.110-173 (en allemand); ici, p.145-146. Extraits en version anglaise dans le TMN, vol. 13, p.318-327.

La preuve que Himmler ait réellement formulé ces remarques est très faible. Le texte présumé du discours de Himmler fait partie du document PS-1919 et couvre 63 pages dans les volumes du TMI. Les passages cités se trouvent dans une partie d'une page et demie qui se trouve à la moitié du texte sous le titre "évacuation des juifs". Le manuscrit du discours, qui ne porte aucune signature ni aucune autre mention, aurait été trouvé (selon la présentation qui accompagne le document du procès) dans les dossiers de Rosenberg, ministre pour l'Est occupé. Il fut présenté comme preuve lors du TMI, comme faisant partie du document PS-1919 mais l'on ne précisa pas, au cours du procès, où ce document était censé avoir été trouvé et personne n'interrogea Rosenberg à ce sujet. D'un autre côté, Rosenberg fut interrogé à propos du PS-3428, autre document (dont il est brièvement question plus loin) qui aurait été trouvé dans ses dossiers, mais il démentit qu'il ait pu faire partie de ses archives<sup>332</sup>. On affirme en outre que, pendant le procès n° 11, "les dossiers de Rosenberg furent de nouveau passés au crible et [que] l'on découvrit 44 disques qui étaient l'enregistrement phonographique du discours qu'avait tenu Himmler à Posen, le 4 octobre 1943<sup>333</sup>". Les disques sont censés être le document NO-5909 et furent admis à titre de preuve pendant la déposition de l'accusé Gottlob Berger, général SS, ancien chef du département administratif de la SS, officier de liaison personnel de Himmler avec le ministère pour l'Est occupé de Rosenberg et responsable des affaires concernant les prisonniers de guerre, vers la fin de la guerre. Au cours de son interrogatoire par le procureur, Berger avait déclaré qu'il n'avait rien su d'un programme d'extermination et également que Himmler avait effectivement prononcé un "interminable" discours à Posen, en 1943, devant un public composé de hauts dirigeants nazis dont il faisait lui-même partie. Cependant il contesta que le document PS-1919 fût une transcription exacte du discours car il se souvenait qu'une partie avait traité de certains chefs SS belges et néerlandais qui étaient présents à la réunion. Voici ce qu'il déclara :

Cela n'est pas contenu dans la transcription. Je peux dire en toute certitude qu'il ne parla pas de l'*Ausrottung* des juifs car la raison d'être de cette réunion était d'aplanir et de régler les tensions entre la Waffen SS et la police<sup>334</sup>.

Pendant le contre-interrogatoire, le procureur Petersen fit écouter un enregistrement phonographique de quelqu'un prononçant les premières lignes du discours présumé mais Berger contesta qu'il s'agît de la voix de Himmler puis, après une seconde écoute du même fragment, il déclara que cela "pourrait être la voix de Heinrich Himmler". Les disques furent admis comme preuve et d'autres extraits, y compris celui cité plus haut qui traitait de l'évacuation des juifs, furent écoutés par le tribunal. Berger ne fut pas interrogé davantage, cependant, sur l'authenticité de la voix et put s'en aller aussitôt après l'audition des disques. C'est avec une certaine réticence que le tribunal fit figurer ces disques au rang des preuves :

LE PRÉSIDENT POWERS: Eh bien, je pense qu'il y a assez de preuves ici, à première vue, de ce que la voix est celle de Himmler pour justifier qu'on admette le document à titre de preuve. Il n'y a pas de preuve, en revanche, que ce discours ait été prononcé à Poznan ou en un autre lieu particulier. Les disques seront admis à titre de preuve comme une indication de l'attitude générale de Himmler.

La seule preuve "à première vue" de l'authenticité de la voix (en un seul endroit du discours) était, autant que je puisse en juger, la déclaration de Berger selon laquelle la voix, à cet endroit, "pouvait être celle de Himmler".

Pour nous, l'accusation n'a apporté aucune preuve que la voix était bien celle de Himmler ou même que le discours de Posen qui, tout le monde en conviendrait,

332. TMI, t. XI, p. 567.

333. TMN, vol. 13, p. 318.

334. TMN, vol. 13, p. 457-487.

traitait de sujets sensibles, ait été enregistré sur disque. C'est pourquoi l'authenticité de ces enregistrements, qui n'a même pas fait l'objet d'une discussion, n'a pas été démontrée.

Il se peut qu'il n'existe plus aucun enregistrement supposé contenir des remarques de Himmler sur l'“ évacuation des juifs ”. Aucun enregistrement de ce type, à ma connaissance, n'a fait surface pendant l'avalanche de propagande qui accompagna l'affaire Eichmann. Reitlinger fait observer qu'il existe un “ enregistrement partiel sur phonographe ” du discours de Posen mais il ne dit pas quelle partie existe encore<sup>335</sup>. Je n'ai pas poussé la question plus avant car je ne serais pas qualifié pour évaluer ces enregistrements s'ils étaient disponibles.

Il faut noter que ces enregistrements, qu'on aurait découverts tardivement dans les dossiers d'un mort, furent admis à titre de preuves lors du même “ procès ”, le cirque de Kempner, que l'analyse avait déjà discrédité de manière décisive sur des bases indépendantes. De plus, il semble assez singulier que Himmler ait autorisé l'enregistrement d'un discours contenant des choses dont il “ ne parlera jamais [...] publiquement ” et puis que, malgré le contrôle qu'il exerçait sur la Gestapo, il ait vu ces enregistrements aboutir entre les mains de son rival politique, Rosenberg. Si l'on s'en tient à ces considérations et aussi au fait qu'il est très difficile de croire que Himmler ait fait perdre leur temps à un si grand nombre de chefs SS en prononçant le texte supposé du document PS-1919 (une discussion très générale sur la guerre), nous sommes certain de nous trouver en présence d'un autre faux. Il se peut néanmoins que des parties du discours présumé soient authentiques et certaines parties ont peut-être été prononcées pendant le discours de Posen ou en d'autres occasions.

Il est vrai que Pohl a déclaré lors du procès n° 4 qu'il était présent au discours de Posen (ce qui est probablement vrai) et que Himmler avait bien formulé les remarques concernant l'extermination des juifs. Toutefois, l'argument principal de Pohl était risible. Nous avons noté que la stratégie de base de Pohl était d'essayer d'exploiter le fait que les accusations d'extermination avaient été lancées spécifiquement à l'encontre de la Gestapo et du RSHA, et il s'empara de tout ce qui pouvait le disculper dans le domaine des exterminations, comme la déposition de Höss. Sa stratégie de défense possédait la même logique de base que celles de tous les accusés que nous avons examinés, à l'exception de Göring. Ainsi, le témoignage de Pohl sur le discours de Posen intervint dans un contexte : ce discours était, selon lui, le premier élément d'information qu'il avait reçu concernant les exterminations ! En d'autres termes, les exterminations auraient été si éloignées de ses fonctions officielles qu'il lui fallait une déclaration de Himmler pour en prendre connaissance. Bien entendu, il déclara devant le tribunal qu'il avait protesté peu de temps après auprès de Himmler mais qu'on lui avait répondu que ce n'était “ pas ses affaires ”. Pohl retournait ainsi à son profit tout ce qui passait pour un fait aux yeux de la cour<sup>336</sup>.

Il conviendrait de faire part d'un autre argument, secondaire, avant d'abandonner la question du discours de Posen. On peut avancer que le texte est peut-être authentique mais que, par *Ausrottung*, Himmler voulait simplement dire “ déracinement ” ou une forme d'élimination moins radicale que l'assassinat. Le principal fondement de cet argument serait que *Ausrottung* est en fait explicitement l'équivalent dans le texte de *Judenevakuierung* et de *Ausschaltung*. On pourrait facilement assimiler les cadavres auxquels il est fait référence aux cadavres allemands dus aux raids aériens alliés dont les nazis prétendaient souvent que c'était les juifs qui en étaient, en fin de compte, responsables. D'un autre côté, on peut noter que si les propos sont authentiques, alors Himmler considérait comme un droit et un devoir *dieses Volk umzubringen*, et la comparaison avec la purge sanglante de 1934,

335. REITLINGER, p. 317.

336. TMN, vol. 5, p. 666, 675.

au début, semble justifier qu'on prenne *Ausrottung* dans son sens premier d'extermination. C'est pourquoi, bien qu'on puisse avancer un tel argument, il ne serait pas très solide.

La conclusion est que, lorsqu'on nous demande de croire à l'authenticité de ce texte, on nous demande, en fait, de croire Kempner.

## JOSEF GOEBBELS

Il y a enfin un certain nombre de remarques dans *The Goebbels Diaries* mais, comme l'explique la "note de l'éditeur", les "journaux furent dactylographiés sur du beau papier filigrané" puis "passèrent entre plusieurs mains avant d'aboutir finalement dans celles de M. Frank E. Mason". C'est pourquoi l'authenticité de tout le manuscrit est très sujette à caution, même s'il est possible de prouver, d'une manière ou d'une autre, l'authenticité d'une grande partie de l'ensemble. L'édition originale reliée des *Diaries* contient même une déclaration du gouvernement américain qui "ne certifie ni ne rejette l'authenticité du manuscrit".

Wilfred von Oven, qui fut fonctionnaire dans le ministère de Goebbels et devint après la guerre, à Buenos Aires, le directeur de la revue de droite en langue allemande *La Plata*, s'est fait connaître comme un partisan curieusement ardent de l'authenticité des *Goebbels Diaries*. Cependant, la nette impression qu'on retire de ses commentaires va dans la direction opposée, car il nous dit (a) que les journaux étaient dictés à partir de notes manuscrites (qui étaient ensuite détruites) au conseiller (*Regierungsrat*) Otte qui les dactylographiait avec une machine à écrire spéciale, dont les caractères faisaient presque 1 cm de hauteur, utilisée pour taper les textes dont se servait Goebbels lorsqu'il prononçait des discours (!) et (b) qu'Oven a "souvent observé" Otte, conformément aux ordres de Goebbels, en train de brûler ces pages, "aussi soigneusement et méticuleusement que possible" vers la fin de la guerre, après en avoir fait des microfilms. La raison de cette dernière opération, comme Goebbels l'avait expliqué à Oven, d'après ce que ce dernier avait écrit à la date du 18 avril 1945 dans son journal (qui fut publié en 1948-1949 à Buenos Aires), était que Goebbels "avait pendant des mois pris soin que son trésor, son plus grand secret, le résultat et le produit accumulé d'une carrière politique de plus de vingt ans, fût préservé pour la postérité et ne tombât pas entre des mains non autorisées".

Cette étrange histoire racontée par Oven éclaire au moins un peu l'allusion qui est faite dans l'introduction de Louis P. Lochner aux *Diaries* au sujet d'une machine à écrire peu commune. Si le récit d'Oven est vrai, il est alors possible que des personnes inconnues aient obtenu la machine à écrire spéciale ou un fac-similé ainsi qu'un jeu des microfilms et qu'elles aient fabriqué un texte. Néanmoins, il est presque impossible de croire que le journal de Goebbels ait vraiment été transcrit comme Oven l'a rapporté<sup>337</sup>.

## LES EINSATZGRUPPEN

La partie restante de la légende de l'extermination dit que les *Einsatzgruppen* exterminèrent les juifs russes dans des camions à gaz et par des fusillades de masse. C'est la seule partie de la légende qui contienne une once de vérité.

Au moment de l'invasion de la Russie par les Allemands, en juin 1941, il y eut un ordre du Führer déclarant, comme dans une anticipation de ce qu'allait être la ligne de conduite soviétique, que la guerre avec la Russie ne devait pas être menée

---

337. LOCHNER, p. VIII, 126, 138, 147 *sqq.*, 241. Les remarques d'Oven se trouvent dans *Nation Europa*, avril 1975, p.53-56.



selon les traditionnelles “lois de la guerre”. On devait prendre des mesures nécessaires pour lutter contre l’activité des partisans et Himmler reçut le pouvoir d’ “ agir de façon indépendante et sous sa propre responsabilité”. Chacun savait que cela signifiait l’exécution des partisans et de ceux qui collaboraient avec eux. Cette sale besogne fut confiée à quatre *Einsatzgruppen* du SD qui avaient un effectif total d’environ 3 000 hommes (c’est-à-dire de l’ordre de 500 à 1 000 hommes par groupe). Des autorités en la matière, soit dit en passant, ont reconnu la nécessité de ces opérations antipartisans sur le théâtre d’opération russe où l’ennemi n’avait aucun respect des “ règles <sup>338</sup> ” .

Nous avons eu l’occasion de noter à diverses reprises que les juifs faisaient peser une réelle menace sur la sécurité des arrières de l’armée allemande en guerre. L’extrait du rapport de la Croix-Rouge que nous avons cité le fait clairement comprendre. La tâche des *Einsatzgruppen* était de faire face à ces dangers par tous les moyens et c’est pourquoi nous n’avons pas besoin qu’on nous en dise beaucoup pour deviner qu’ils ont dû fusiller de nombreux juifs, bien que nous ne sachions pas si “ nombreux ” signifie 5 000, 25 000 ou 100 000. Naturellement, de nombreux non-juifs furent également exécutés.

Cependant l’allégation va plus loin et assigne un *double* rôle aux *Einsatzgruppen* ; ils étaient chargés non seulement de maîtriser le problème des partisans mais également d’exterminer tous les juifs (et les Tziganes). Le simple bon sens devrait nous faire rejeter l’idée que les *Einsatzgruppen*, qui avaient un effectif total d’environ 3 000 hommes, aient gaspillé leur temps et leurs efforts à la poursuite d’objectifs sans rapport avec des considérations militaires, et cela en vertu d’une ligne de conduite générale. De nouveau, on nous offre un fait susceptible d’une double interprétation.

L’histoire dit qu’il n’y eut pas d’ordre écrit d’exterminer les juifs mais que les commandants des *Einsatzgruppen* reçurent leurs ordres oralement et à des moments différents. Ohlendorf commandait le groupe D dans le sud de la Russie et reçut ses ordres oralement de Streckenbach, en juin 1941. Rasch, du groupe C, opérant au nord immédiat d’Ohlendorf, ne reçut pas ses ordres avant août. Les groupes A et B opéraient respectivement autour des États baltes et dans le sud-est des États baltes et étaient commandés respectivement par Stahlecker et Nebe <sup>339</sup> .

La principale preuve des exterminations est une énorme quantité de documents qui est tout bonnement comique. Il y a le célèbre document PS-501 que les Russes avaient en leur possession lors d’un “procès” spectacle qu’ils montèrent en décembre 1943 (*sic*) <sup>340</sup> . Une partie en serait une lettre adressée à Rauff, à Berlin, et écrite par Becker, un sous-lieutenant SS. C’est apparemment le seul document qu’aurait signé Becker qui, dit-on, était mort au moment des procès du TMI. On y lit :

La révision des camions [*Wagen*] aux groupes D et C est achevée. Alors que les camions [*Wagen*] de la première série peuvent encore être utilisés quand le temps n’est pas trop mauvais, les camions [*Wagen*] de la seconde série (Saurer) s’arrêtent complètement par temps de pluie [...]. J’ai fait camoufler les camions du groupe D en voitures-camping [*Wohnwagen*] [...] les conducteurs mettent généralement pleins gaz. Par cette façon de procéder, les gens à exécuter meurent par asphyxie et non, comme il est prévu, en s’endormant <sup>341</sup> .

Le texte de ce document sonne aussi faux que possible ; il aurait été écrit par un obscur sous-lieutenant et serait tombé par hasard en 1943 entre les mains des

338. VEALE, p. 220-224 ; REITLINGER, p. 83, 198 ; DAWIDOWICZ, p. 125.

339. REITLINGER, p. 82-84, 199-201 ; HILBERG, p. 187-188, 194-195.

340. REITLINGER, p. 213.

341. TMI, t.III, p.563-564 [la traduction officielle française est si défectueuse que nous lui substituons ici une traduction fidèle à l’original allemand (t.XXVI, p.102-105) — NDT] ; t.XXVI, p.102-105 ; POLIAKOV & WULF (1955), p. 140 *sqq.*

Russes! Dans *L'Archipel du Goulag*, Alexandre Soljénitsyne mentionne le cas du Bavarois Jupp Aschenbrenner que les Russes amenèrent à signer une déclaration similaire d'après laquelle il avait travaillé pendant la guerre sur des camions à gaz. Mais Aschenbrenner fut plus tard en mesure de prouver qu'à l'époque des faits en question il apprenait la soudure électrique dans une école professionnelle à Munich<sup>342</sup>.

La preuve la plus fréquemment citée est une série de documents censés être des rapports quotidiens et autres des *Einsatzgruppen* adressés à Himmler et Heydrich pendant la période qui va de juin 1941 à mai 1942. Les cotes des documents sont L-180 (qui serait un rapport de Stahlecker trouvé dans les dossiers de Himmler<sup>343</sup>), PS-2273 (qui serait un autre rapport de Stahlecker sur des opérations jusqu'au 31 janvier 1942, "saisi par les Russes à Riga" ; Stahlecker fut tué en mars 1942<sup>344</sup>), USSR-119 et beaucoup d'autres, trop nombreux pour qu'on puisse en dresser la liste ici, la plupart ayant des cotes autour de NO-3000. Outre les activités régulières contre les partisans, les rapports mentionnent les actions individuelles d'exécution en masse des juifs, avec un grand nombre de victimes qui s'élève habituellement à plusieurs milliers. Il est indiqué, dans la plupart des cas, que de nombreuses copies, parfois jusqu'à une centaine, ont été distribuées. Elles sont polycopiées et ne comportent pas de signatures qui en établissent l'authenticité. Il y a également le NO-1128 qui aurait été adressé à Hitler par Himmler et qui rapporte, entre autres sujets, l'exécution de 363 211 juifs russes d'août à novembre 1942. Cette affirmation figure à la page 4 du NO-1128 alors que le parafe, qui serait celui de Himmler, se trouve sur la page 1, sans rapport avec le sujet. Du reste, le parafe de Himmler était facile à contrefaire : trois lignes verticales barrées d'une ligne horizontale<sup>345</sup>.

À ce propos, il faut signaler aux lecteurs que, dans les reproductions imprimées de documents dans les volumes du TMI et du TMN, une signature manuscrite ne devrait être tenue pour telle que lorsqu'il est expressément indiqué que la signature est manuscrite ; le mot "signé" ne désigne généralement qu'une signature dactylographiée. Le document L-180, par exemple, est reproduit en allemand dans les volumes du TMI et des extraits en anglais en sont donnés dans les volumes du TMN. Dans les deux cas, on indique qu'il y a des signatures mais le véritable document ne comporte en fait que "gez. Dr. Stahlecker" (signé Dr Stahlecker) dactylographié en deux endroits<sup>346</sup>.

Il existe deux documents dont l'auteur serait Hinrich Lohse, Reichskommissar (commissaire du Reich) pour l'Ostland, qui était également le destinataire de la lettre où Wetzel évoquait le "remède de Brack" (p. 300). L'un des documents traite de la *Sonderbehandlung* et nous y avons fait allusion au chapitre IV (p.210). Comme Wetzel, Lohse ne fut jamais appelé à Nuremberg à la barre des témoins. À la différence de Wetzel, cependant, Lohse fut jugé par un tribunal allemand et condamné, en 1948, à dix années de prison. Il fut cependant libéré en 1951, pour raisons de santé, et se vit octroyer une pension qui lui fut retirée peu de temps après à la suite de protestations publiques. Pour ce qui est des documents qui lui sont attribués, Reitlinger fait remarquer qu'ils "lui ont épargné les tribunaux militaires alliés et peut-être l'échafaud" ; bien qu'ils parlent d'atrocités, ils sont formulés de telle façon qu'ils font apparaître le rédacteur des documents comme opposé aux crimes. Le document traitant de la *Sonderbehandlung* est une lettre datée du 18 juin 1943 et adressée à Rosenberg par Lohse. Il semble que le document véritable, le R-135, soit un double, non signé, de la correspondance trouvée dans les dossiers de la SS. Le passage qui nous intéresse indique :

342. SOLJÉNITSYNE, t. 1, p.89, note 15.

343. TMI, t. III, p. 563.

344. REITLINGER, p.201, note 70 en page 611.

345. TMN, vol. 13, p. 269-272 (extraits seulement).

346. TMI, t. XXXVII, p. 670-717 ; TMN, vol. 4, p. 154.

Que les juifs soient *sonderbehandelt* n'appelle pas d'autre discussion. Mais que les choses se passent comme le relate le rapport du Generalkommissar du 1<sup>er</sup> juin 1943 semble à peine croyable. Qu'est-ce que Katyn en comparaison <sup>347</sup> ?

Trois rapports non signés qui auraient été reçus du Generalkommissar (Wilhelm Kube, Generalkommissar pour la Biélorussie) sont joints au document.

Le second document Lohse (le PS-3663) est l'un des quelques documents dont le principal défaut est d'être passé entre les mains du Yivo (Institut scientifique yiddish) de New York avant d'être soumis comme document au procès de Nuremberg. Environ soixante-dix documents de ce genre auraient été découverts, en septembre 1945, au ministère de Rosenberg par le sergent Szajko Frydman, de la 82<sup>e</sup> division américaine aéroportée. Frydman, cependant, fit partie du personnel du Yivo avant et après avoir servi dans l'armée. Le Yivo fut si actif dans la fourniture de documents prétendument découverts au ministère de Rosenberg qu'il pourrait très bien détenir des informations instructives sur l'origine du texte du discours prononcé par Himmler à Posen. La première partie du document est écrite sur papier à en-tête du ministère. Il s'agit d'une lettre adressée à Lohse, datée du 31 octobre 1941, portant la signature dactylographiée du D<sup>r</sup> Leibbrandt et le visa manuscrit illisible de quelqu'un d'autre. On y lit :

Le RSHA s'est plaint que le Reichskommissar pour l'Ostland ait interdit les exécutions de juifs à Libau. Je demande un rapport sur cette affaire par retour du courrier.

La seconde partie du document est la réponse écrite à la main, qui serait celle de Trampedach, et parafée par Lohse (avec une lettre "L" d'environ de 3,8 cm de haut). On y lit :

J'ai interdit les exécutions sauvages de juifs à Libau parce qu'elles ne se justifiaient pas de la manière dont elles étaient effectuées.

J'aimerais savoir si votre demande du 31 octobre doit être considérée comme une directive pour liquider tous les juifs dans l'Est. Cela doit-il avoir lieu sans considération d'âge, de sexe et des intérêts économiques (de la Wehrmacht, par exemple, pour les spécialistes de l'industrie d'armement) ? Bien entendu, le nettoyage de l'Est de ses juifs est une tâche nécessaire ; sa solution, cependant, doit s'harmoniser avec les nécessités de la production de guerre.

Je n'ai pas été en mesure jusqu'à présent de trouver une telle directive ni dans les dispositions concernant la question juive du "dossier brun" [*Braune Mappe*], ni dans d'autres décrets.

De toute évidence, Lohse ne pouvait avoir aucune raison imaginable de contester l'authenticité de ces documents puisque ceux-ci, tout en suggérant l'existence des exterminations, le disculpent de manière catégorique.

Un autre document provenant du Yivo est le PS-3428 qui serait une lettre de Kube à Lohse, rendant compte de l'envoi de juifs allemands, polonais et d'autres pays dans la région de Minsk et de la liquidation de certains d'entre eux. D'après l'examen du résumé photocopie, on ne sait pas clairement si le document est censé porter ou non une signature manuscrite. Eu égard au rôle du Yivo dans l'affaire, la question importe peu. Wilhelm Kube fut assassiné en septembre 1943 <sup>348</sup>.

D'autres documents intéressants sont numérotés de PS-3660 à PS-3669 (à l'exception du PS-3663). Ils sont attribués à diverses personnes, comme Kube et Gewecke, et dans chaque cas le descriptif accompagnant le document précise qu'on

---

347. HILBERG, p. 252n; REITLINGER, p. 232-233. Documents R-135 et PS-3633 reproduits in POLIAKOV & WULF (1955), p. 190 *sqq.*

348. HILBERG, p. 709; REITLINGER, p. 560; PS-3428 in TMN, vol. 4, p. 191-193.

ne sait pas où se trouve l'original et que seule une photocopie en est disponible. Sauf dans deux cas, il n'y a pas de signatures manuscrites.

Reitlinger semble lui-même intrigué par l'existence de ces rapports et des autres documents car il fait la remarque suivante :

Il n'est pas facile de comprendre pourquoi les meurtriers ont laissé de si abondants témoignages derrière eux car, en dépit de leur large circulation, les rapports de Knobloch (le fonctionnaire de la Gestapo qui publiait les rapports) semblent avoir été conçus essentiellement pour plaire à Himmler et Heydrich. C'est pourquoi, en plus de cette jonglerie avec les chiffres quotidiens des morts pour fournir des totaux impressionnants, on trouve là un travail d'amateur en matière de renseignement politique<sup>349</sup>.

C'est le "travail d'amateur" qui nous convainc ici de la falsification ; le contenu de ces rapports est ridicule dans la sélection des choses qui sont rapportées. Voici quelques exemples d'extraits reproduits dans le volume 4 du TMN :

La tactique qui consiste à opposer la terreur à la terreur a merveilleusement réussi. Poussés par la peur des représailles, les paysans sont venus à pied ou à cheval de vingt kilomètres à la ronde au centre du sous-kommando du détachement spécial A pour nous apporter sur les partisans des renseignements qui se sont révélés le plus souvent exacts.

À cet égard, un cas peut servir d'exemple pour prouver la justesse du principe "terreur contre terreur". Dans le village de Iatchnova, nous avons un rapport provenant d'un paysan nommé Iemelianov, confirmé par des interrogatoires et des perquisitions, qui indiquait que les partisans avaient été restaurés dans la maison d'Anna Prokofieva. On a brûlé la maison le 8 août 1941 à 21 heures et on a arrêté ses habitants. Peu après minuit, les partisans ont incendié la maison de l'informateur Iemelianov. Un détachement envoyé le lendemain à Iatchnova a établi qu'une paysanne nommée Ossipova avait prévenu les partisans que Iemelianov était celui qui, en nous parlant, avait causé notre action. Ossipova a été fusillée et sa maison incendiée. En outre, deux jeunes du village âgés de seize ans ont été fusillés après avoir avoué qu'ils transmettaient des renseignements et du courrier aux partisans [...].

Plusieurs juifs qui n'avaient pas été fouillés à fond par les gardes lituaniens ont brandi des couteaux et des pistolets et, aux cris de "Vive Staline !" et "À bas Hitler", se sont jetés sur les policiers et en ont blessé sept. Cette résistance a été brisée sur-le-champ. Après avoir fusillé sur place 150 juifs, on a pu reprendre sans autres incidents le transport du reste des juifs vers les lieux d'exécution.

Dans le cadre de la grande action contre les juifs, on a fusillé 3 412 juifs à Minsk, 302 à Vileika et 2 007 à Baranovichi.

La population a approuvé ces actions quand elle a découvert dans les appartements vides que les juifs avaient encore de gros stocks de nourriture alors que les siens étaient très bas.

Les juifs ne cessent de réapparaître, surtout dans le marché noir. Dans les cantines de Minsk qui nourrissent les gens, sous administration municipale, deux juifs avaient commis de gros détournements et distribué des pots-de-vin. La nourriture qu'ils avaient subtilisée était revendue au marché noir<sup>350</sup>.

Il n'est pas difficile de voir pourquoi ces documents existent ; sans eux, les auteurs du mensonge n'auraient aucune preuve de leurs allégations, excepté des témoignages. Nous avons vu qu'avec Auschwitz il y avait une abondance de faits matériels dont la signification pouvait être déformée : envoi de juifs à Auschwitz, dont un grand nombre ne sont pas rentrés dans leurs pays d'origine, livraisons de gaz cyanhydrique, crématoires modernes, sélections, puanteur. La situation avec les *Einsatzgruppen* était différente ; il n'y avait qu'un seul fait : les exécutions. En soi, ce fait n'apparaît pas impressionnant en tant qu'élément de preuve et c'est cette constatation qui a sans doute poussé à la fabrication de documents sur une aussi

349. REITLINGER, p. 213-214.

350. TMN, vol. 4, p. 168-169, 187, 190.

vaste échelle. Cela contraste avec l'imposture d'Auschwitz pour laquelle les falsifications de documents sont beaucoup moins nombreuses et réalisées avec plus de soin. Avec Auschwitz, nous avons affaire à un mensonge fabriqué par Washington, mais avec les *Einsatzgruppen* nous avons affaire à un mensonge fabriqué par Moscou, et c'est pourquoi l'on a eu ici la main plus lourde.

Il convient de signaler que les "camions à gaz" ne figurèrent pas dans l'arsenal de la propagande soviétique avant le milieu de la guerre. Il fut bien entendu question de massacres de juifs dès le début et l'article du *New York Times* du 6 avril 1942, que l'on trouve dans notre étude au chapitre III, en est un exemple. On ne prétendait pas que les massacres avaient lieu dans des camions à gaz. Une des productions contemporaines de la propagande soviétique fut l'ouvrage *We Shall Not Forgive!* (Moscou, 1942). Le livre s'ouvre par un résumé, présenté par Molotov le 27 avril 1942, des crimes que les Allemands auraient commis au cours de leur invasion de la Russie. Le reste du livre illustre les accusations par des commentaires et des photographies dont il est manifeste qu'un bon nombre sont des montages. Comme les Allemands sont accusés de presque tous les crimes imaginables, ils sont naturellement accusés de massacres de juifs mais les camions à gaz ne figurent pas dans ces accusations. Autant qu'on puisse en juger, les premières allégations d'extermination par camion à gaz sur le territoire russe (qu'il ne faut pas confondre avec les allégations concernant Chelmno en Pologne) apparurent en juillet 1943, pendant le procès à Krasnodar de onze Russes accusés par les Soviétiques d'avoir collaboré avec les Allemands. Cela donne à penser que les allégations formulées par les Russes à propos des camions à gaz pourraient avoir été inspirées par la propagande à propos des chambres à gaz, qui avait commencé à l'Ouest à la fin de 1942. De toute façon, l'apparition tardive des camions à gaz dans les accusations, tout comme dans la propagande concernant Auschwitz, est un autre indice que ces accusations sont une invention<sup>351</sup>.

Il y a également un certain nombre de témoignages qu'il faudrait mentionner. Au risque de ressasser une observation parfaitement simple, répétons une nouvelle fois ce qui a été souligné ici à plusieurs reprises : un témoin qui reconnaît devant un tribunal l'existence de X, dans des circonstances où le tribunal est déjà acquis à la thèse de l'existence de X, n'est, du point de vue historique, la preuve d'absolument rien du tout.

Le témoignage auquel il est le plus souvent fait référence est celui du général SS Ohlendorf, un économiste qui avait eu quelques différends avec Himmler et se retrouva de ce fait affecté pour un an, de l'été 1941 à l'été 1942, au commandement du groupe D, dans le sud de la Russie. Ohlendorf était le plus instruit parmi ceux qui étaient impliqués dans cette affaire.

Lors du TMI, tandis que certains passaient en jugement, Ohlendorf comparut comme témoin de l'accusation et sa déposition fut conforme aux allégations d'extermination<sup>352</sup>. Il déclara qu'il avait reçu oralement l'ordre d'ajouter l'extermination des juifs à ses activités, que les camions à gaz étaient utilisés pour exterminer les femmes et les enfants, que le document PS-501 était authentique (il s'agit de la lettre de Becker) et que la Wehrmacht était impliquée dans tout cela. Cette accusation concernant les *Einsatzgruppen* fit donc partie du jugement du TMI qui alla même jusqu'à déclarer qu'Ohlendorf avait exterminé les juifs avec le groupe D<sup>353</sup>. Comme nous l'avons vu, ces déclarations à l'intérieur du jugement constituaient "des preuves des faits énoncés". Contrairement sans doute à ses attentes, Ohlendorf fut traduit en justice en tant que principal accusé dans le procès n° 9. Au vu des contraintes légales du moment, nul n'aurait pu se trouver dans une situation plus désespérée qu'Ohlendorf à son propre procès.

351. *New York Times*, 16 juillet 1943, p.7.

352. TMI, t. IV, p. 317-364.

353. TMI, t. XXII, p. 509, 522, 574.

La déposition d'Ohlendorf lors du procès du TMN fut tout bonnement contradictoire ; il ne pouvait s'écarter de la déposition qu'il avait faite lors du procès du TMI. Le procureur fit d'ailleurs en sorte qu'il s'y tint, mais toujours est-il qu'il essaya de biaiser, d'une façon ou d'une autre, et qu'on aboutit à une histoire qui n'avait plus aucune cohérence<sup>354</sup>. Il revint sur sa première déclaration selon laquelle il y avait eu des ordres explicites d'extermination mais, au cours du contre-interrogatoire, il déclara qu'il tuait, de toute façon, tous les juifs et les Tziganes mais qu'il s'agissait simplement d'une opération contre les partisans qui ne faisait pas partie d'un programme " pour exterminer tous les juifs et les Tziganes pour des motifs raciaux ou religieux". Cependant, le nombre total de personnes de toutes catégories exécutées par le groupe D pendant son année en Russie était de 40 000 seulement et non de 90 000, chiffre qu'il avait avancé lors du procès du TMI et que le procureur du procès du TMN essayait de lui faire confirmer. Ces deux chiffres, en particulier le premier, ont bien entendu un sens si les exécutions entraient dans le cadre de mesures contre les partisans mais n'en ont aucun s'il s'agissait en même temps d'exécuter tous les juifs et les Tziganes, y compris femmes et enfants.

La déposition d'Ohlendorf devant le TMN est donc irrémédiablement contradictoire, comme elle ne pouvait manquer de l'être dans les circonstances désespérées où il se trouvait. Il faut noter, cependant, qu'Ohlendorf ne confirma pas la réalité d'exécutions que le tribunal qui le jugeait n'était pas formellement prêt à accepter, *a priori*, comme réelle. La seule partie du témoignage d'Ohlendorf qui ait peut-être de la valeur est lorsqu'il s'en prend aux rapports des *Einsatzgruppen* qu'il qualifie de " falsifiés ".

La déposition d'Ohlendorf contraste avec celle de Hänsch, un lieutenant-colonel SS qui commanda pendant environ sept semaines un *Sonderkommando* du groupe C. Le fait que Hänsch n'avait pas témoigné auparavant, lorsque d'autres passaient en jugement, et le fait qu'en raison de son grade inférieur le poids des contraintes était moindre lui donnèrent une liberté dont ne jouissait pas Ohlendorf. Il déclara qu'absolument personne, quand on lui donnait des ordres, n'avait jamais mentionné les juifs, en tant que tels, dans le cadre des exécutions effectuées par les *Einsatzgruppen*, et que son *Sonderkommando* n'avait pas eu en réalité pour ligne de conduite d'exécuter les juifs en tant que tels. Il estima que son *Sonderkommando* avait exécuté environ soixante personnes pendant sa période de service. Toutes ces allégations sont en contradiction complète avec ce qu'on nous présente comme les rapports des *Einsatzgruppen*, ainsi que la cour le signala en détail dans son jugement, en concluant, à propos de Hänsch, que

l'on ne peut qu'écarter comme extravagante [*fantastic*] la déclaration de l'accusé selon laquelle son prédécesseur qui avait, de son propre aveu, exécuté des milliers de juifs, conformément à l'ordre du Führer, et dont Hänsch devait poursuivre le programme, n'ait rien dit à Hänsch au sujet de ce programme. Et lorsque Hänsch affirme avec audace que c'est à son arrivée à Nuremberg, six ans plus tard, qu'il a entendu parler pour la première fois de l'ordre du Führer, il s'est rangé dans une catégorie d'incrédulité [*sic*] qui défie toute qualification [*he entered into a category of incredulousness which defies characterization*]<sup>355</sup>.

Ohlendorf et Hänsch furent tous deux condamnés à la pendaison. Ohlendorf fut pendu en 1951 mais Hänsch vit sa condamnation commuée en quinze ans de prison. Il fut probablement remis en liberté au cours des années cinquante.

Bien entendu, la justification première de tous les accusés du procès n° 9, comme dans presque tous les autres cas, était que tout ce qu'ils avaient fait l'avait été conformément à des ordres auxquels on ne pouvait désobéir à l'époque sans risque d'être exécuté. Entre parenthèses, il s'agit là, à mon avis, d'une défense parfaitement

354. TMN, vol. 4, p. 223-312.

355. TMN, vol. 4, p. 313-323, 547-555.

valable et cela a peut-être contribué à ce que des Allemands deviennent témoins à charge lors du procès du TMI ; cela n'impliquait pas leur culpabilité ou, tout au moins, pas logiquement, si leurs actes avaient été accomplis conformément à des ordres. En fait, c'était stipulé dans le règlement militaire en Allemagne qui était familier aux témoins allemands. La désobéissance à un ordre, même illégal, était passible de sanctions. Des gens comme Höss et Ohlendorf avaient, sans aucun doute, pensé que leur déposition devant le TMI ne pouvait susciter que le reproche de parjure, un délit pour lequel ils savaient que les tribunaux alliés ne les poursuivraient pas. Les tentatives d'Ohlendorf pour s'insinuer dans les bonnes grâces des procureurs américains ne s'arrêtèrent pas au TMI car il fut également utilisé, après son propre procès, comme témoin à charge contre les généraux de la Wehrmacht, alors qu'il était sous le coup d'une condamnation à mort, dans le procès n° 12.

La culpabilité personnelle, de toute évidence, n'entre pas en jeu s'il est clair que les actions demandées ou suggérées par les accusateurs auraient inévitablement conduit les accusés à l'échafaud. Il me semble que tous les pourfendeurs des *Einsatzgruppen* auraient obéi, s'ils les avaient reçus, aux ordres de participer aux raids aériens sur Hambourg, Dresde, Hiroshima et Nagasaki (dont aucun n'avait, soit dit en passant, de motifs militaires défendables).

Je ne veux cependant pas donner l'impression de nier que les *Einsatzgruppen* ont exécuté des gens qui, selon toutes apparences, étaient des civils, y compris des femmes et des enfants, en rapport avec leurs activités en Russie. Toutes les guerres contre les partisans, qu'elles aient été menées par les Britanniques, les Français ou les Américains, montrent, tout à fait indépendamment des preuves dénaturées, pour ne pas dire plus, des procès de Nuremberg, qu'il s'est produit des actes de ce genre. Pendant la guerre du Viêt-Nam, les Américains ne s'en privèrent pas avec le napalm mais ce n'est que lorsqu'un obscur lieutenant fut pris à le faire avec des balles qu'on mena grand bruit.

Je ne cherche pas non plus à créer l'impression que tout le monde, en fait, est très brutal mais un examen complet des problèmes que cela implique nous mènerait trop loin et c'est pourquoi nous nous en sommes tenus ici à l'essentiel.

Il est malheureux que la guerre irrégulière ou la guerre de partisans représente, avec les mesures prises pour la réprimer, non seulement la plus sale besogne qui soit dans l'existence mais que des guerres de ce type aient également constitué un aspect omniprésent de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle. C'est une sale besogne, même lorsque les deux camps sont hautement civilisés et de même culture. Un bon exemple en est la campagne britannique contre la rébellion irlandaise qui eut lieu de 1916 à 1921 et au cours de laquelle les deux camps agirent avec une singulière brutalité.

Si l'on ajoute à cela qu'au moins l'un des camps appartient à une population primitive, non civilisée ou seulement à moitié, alors on aboutit à une situation qu'une personne civilisée ordinaire ne peut saisir que très difficilement si elle n'en a pas une expérience directe. Il nous est facile, assis dans la chaleur de nos salons, de provoquer une indignation morale contre des opérations qui impliquent l'assassinat de gens qui, "selon toutes apparences, étaient des civils, y compris des femmes et enfants". L'Européen de l'Ouest typique ou l'Américain typique a vécu dans une culture où certains principes de charité, de bonté et d'honneur allaient de soi, et il lui est difficile de comprendre que certains principes fondamentaux ne tiendraient plus, en Asie ou en Russie par exemple, dans le contexte d'une guerre de partisans ; la sauvagerie qu'on y rencontre dépasse l'imagination. Pour ne donner qu'un exemple tiré de l'expérience du Viêt-Nam : que faites-vous, cher lecteur, si un enfant continue à s'approcher de vous en demandant de la nourriture ou des bonbons alors que vous lui demandez avec insistance de s'en aller, parce que vous savez qu'il y a de fortes chances pour qu'il ait une grenade attachée au corps ?

Bien entendu, de nombreuses brutalités inutiles se produisent toujours dans de pareilles circonstances, mais l'on devrait essayer de comprendre la situation.

Ce que je conteste, à propos des *Einsatzgruppen*, c'est que l'on puisse ajouter foi à une histoire dont le trait essentiel, en dépit de quelques variantes, est d'affirmer

que les *Einsatzgruppen*, qui disposaient d'un effectif total d'environ 3 000 hommes pour les opérations contre les partisans pour toute la Russie occupée, poursuivaient, de façon régulière, une seconde série d'objectifs sans rapport avec des considérations militaires, objectifs — les exterminations — qui auraient nécessité des moyens considérables pour leur réalisation. Nous pouvons rejeter tout cela comme de la propagande, en particulier si l'on considère tout ce qu'il a fallu de falsifications et de faux témoignages pour soutenir cette allégation. Il est très probable, en raison de la rareté des preuves dignes de foi, qu'on ne pourra saisir que d'une manière approximative ce qui s'est réellement passé. Il semble malheureusement que les événements qui se sont déroulés en Russie ne seront jamais établis avec exactitude et que ces épisodes resteront en partie dans l'ombre.



## CHAPITRE VII

### LA “SOLUTION FINALE” OU CE QUI, EN FAIT, EST ARRIVÉ AUX JUIFS

#### LA POLITIQUE ALLEMANDE ET LA CONFÉRENCE DE WANNSEE

Nous avons démontré que les exterminations sont une invention de la propagande, c'est-à-dire que nous avons montré ce qui n'est pas arrivé aux juifs. Pour être complet, il nous faut montrer ce qui, en réalité, leur est arrivé.

Le problème de savoir ce qui est arrivé aux juifs européens est assez facile si l'on souhaite s'en tenir à une réponse générale et très difficile, et à vrai dire probablement insoluble, si l'on veut une précision chiffrée. Pour répondre à la question d'ensemble, tout ce dont nous avons besoin est de consulter les documents allemands qui s'y rapportent. Les échanges internes entre les dirigeants allemands au sujet de leur politique sont de toute évidence ce qu'il convient de consulter en premier.

Il est simple de découvrir la nature générale de la politique allemande à l'égard des juifs; elle se trouve tout entière dans le volume 13 du TMN. L'accusation américaine dans le procès de la Wilhelmstrasse produisit un document, le NG-2586, qui se compose de plusieurs parties, chacune constituant un document important dans le développement de la politique allemande à l'égard des juifs. Une des parties, le NG-2586-J, est en fait un résumé des autres parties et elle fournit un résumé commode de cette politique. Le mieux est de reproduire ce texte qui est une longue note [*Aufzeichnung*] de Martin Luther (le prédécesseur de Horst Wagner) datée du 21 août 1942 :

1. Le principe de la politique allemande sur la question juive après la prise du pouvoir a consisté à favoriser par tous les moyens l'émigration [*Auswanderung*] juive. C'est dans ce but que fut créée en 1939, par le maréchal Göring, en sa qualité de commissaire au plan de quatre ans, une Centrale du Reich pour l'émigration juive [*Reichszentrale für die jüdische Auswanderung*] et que la direction en fut confiée au général Heydrich, en sa qualité de chef de la Sûreté. Le ministère des Affaires étrangères est représenté au sein de la commission de la Centrale; sur ce sujet, le projet d'une lettre adressée au chef de la Sûreté a été adopté, en février 1939, par le ministre des Affaires étrangères sous la référence 83/24 B.

2. La guerre actuelle confère à l'Allemagne l'occasion ainsi que le devoir de résoudre [lösen] la question juive [die Judenfrage] en Europe. Étant donné le déroulement favorable de la guerre contre la France, D III [Division Allemagne III] a proposé, en juillet 1940, la solution suivante : éloigner [entfernen] tous les juifs d'Europe et demander à la France l'île de Madagascar comme territoire d'accueil pour les juifs [als Gebiet für die Aufnahme der Juden]. M. le ministre des Affaires étrangères a en principe approuvé l'ouverture des travaux préparatoires à l'expulsion [Abschiebung] des juifs d'Europe. Il y aurait lieu de procéder en accord étroit avec les services du Reichsführer-SS (voir D III 200/40).

Le projet Madagascar a été adopté avec enthousiasme par le RSHA, qui, selon le ministère des Affaires étrangères, est le seul service disposant de l'expérience et des moyens techniques capables d'assurer une évacuation des juifs [Judenevakuierung] à une grande échelle ainsi que la surveillance des évacués. Les services concernés du RSHA ont élaboré sur ce point, jusque dans les détails, un projet pour l'évacuation des juifs vers Madagascar et leur établissement là-bas, et ce projet a été approuvé par le Reichsführer-SS [Himmler]. Le général Heydrich a immédiatement fait transmettre ce plan au ministre des Affaires étrangères [Ribbentrop] au mois d'août 1940 (voir D III 2171). Le projet Madagascar proprement dit est dépassé par l'évolution de la situation politique.

Dès le mois d'août 1940, après une conférence chez le Führer, l'ambassadeur Abetz m'avait averti de l'intention du Führer d'évacuer tous les juifs d'Europe (voir D III 2298).

Pour D III, la directive fondamentale du ministre des Affaires étrangères demeure donc de procéder à l'évacuation des juifs en très étroit accord avec les services du Reichsführer-SS.

3. L'administration des territoires occupés comportait le problème du traitement [Behandlung] des juifs vivant dans ces territoires. Le Gouverneur militaire en France se trouva le premier contraint à prendre, le 27 septembre 1940, une ordonnance sur le traitement des juifs en France occupée. L'ordonnance a été rendue en accord avec l'ambassade d'Allemagne à Paris. La directive lui en a été personnellement et verbalement communiquée par M. Abetz, ambassadeur du ministère des Affaires étrangères, au cours d'une entrevue.

De semblables ordonnances ont été rendues aux Pays-Bas et en Belgique sur le modèle de celle de Paris. Vu que ces ordonnances, tout comme les lois allemandes sur les juifs, concernent tous les juifs indépendamment de leur nationalité, il s'en est suivi des réclamations de la part des puissances étrangères, entre autres des notes de protestation de l'ambassade des États-Unis, bien que le Gouverneur militaire en France eût, par des directives internes, ordonné de ne pas appliquer les mesures sur les juifs aux ressortissants des pays neutres.

## LA SOLUTION FINALE

Suite aux protestations américaines, le ministre des Affaires étrangères a fait connaître qu'il ne trouvait pas juste que les autorités militaires eussent donné ordre de faire exception pour les juifs américains. Il estimait que c'était une faute de repousser les réclamations de pays amis (Espagne, Hongrie) quand, en revanche, on montrait un faible pour les Américains. Le ministre des Affaires étrangères tenait pour indispensable d'abroger les directives transmises aux kommandantur (voir D III 5449).

Conformément à cette instruction, les mesures contre les juifs ont été appliquées de manière générale.

4. Par sa lettre du 24 juin 1940 - Pol XII 136 - le général Heydrich faisait savoir au ministre des Affaires étrangères que le problème global [*Gesamtproblem*] concernant les quelque 3 250 000 juifs sur l'ensemble des territoires sous juridiction allemande ne pouvait plus être résolu par l'émigration [*Auswanderung*]; il faudrait une solution finale d'ordre territorial [*eine territoriale Endlösung*].

Suite à cette instruction, le maréchal Göring a chargé, le 31 juillet 1941, le général Heydrich d'entreprendre, avec la participation des instances centrales allemandes intéressées, tous les préparatifs indispensables d'une solution globale de la question juive [*eine Gesamtlösung der Judenfrage*] dans les territoires européens sous juridiction allemande (voir D III 709 secret). En raison de cet ordre, le général Heydrich fixa au 20 janvier 1942 une réunion de tous les services allemands participants, à laquelle les secrétaires d'État des autres ministères et moi-même, pour le ministère des Affaires étrangères, avons pris part. Au cours de la séance, le général Heydrich déclara qu'il avait été chargé de mission par le maréchal Göring, sur ordre du Führer, et que le Führer avait désormais autorisé comme solution [*Lösung*] l'évacuation [*Evakuierung*] des juifs plutôt que leur émigration [*Auswanderung*] (voir la page 5 de l'annexe à D III 29/42 secret). Le secrétaire d'État von Weizsäcker a été informé de la réunion; le ministre des Affaires étrangères n'avait pas été avisé dans un premier temps parce que le général Heydrich envisageait à bref délai une nouvelle réunion au cours de laquelle la solution d'ensemble serait discutée plus avant dans ses détails. Cette réunion n'a plus jamais pu se tenir en raison de l'affectation du général Heydrich à la charge de Protecteur de Bohême et Moravie, puis de son décès.

Lors de la séance du 20 janvier 1942, j'ai exigé que toutes les questions concernant l'étranger fussent discutées au préalable avec le ministère des Affaires étrangères, ce que le général Heydrich accepta, et il s'y est conformé de plus loyalement, de même qu'en tout point le service compétent pour les affaires juives du RSHA a exécuté toutes les mesures dès le début en une collaboration sans heurts avec les Affaires étrangères. Le RSHA a procédé en cette matière d'une façon presque trop précautionneuse.

5. Sur la base de l'instruction du Führer mentionnée sous 4. on a commencé à évacuer les juifs d'Allemagne.

Il s'ensuivait que seraient également englobés les ressortissants juifs des pays qui avaient eux aussi pris des mesures concernant les juifs. La direction générale de la Sûreté du Reich adressa une demande à ce sujet au ministère des Affaires étrangères. Par courtoisie on fit demander, par les ambassades allemandes de Presbourg [Slovaquie], Agram [Croatie] et Bucarest [Roumanie], aux gouvernements locaux s'ils étaient d'accord pour rappeler d'Allemagne leurs juifs en temps utile, ou bien pour que ceux-ci fussent transférés dans les ghettos de l'Est. Ont approuvé l'envoi de cette instruction : le secrétaire d'État, le sous-secrétaire d'État en charge de la division politique, le directeur de la division économique, le directeur de la division juridique (voir D III 536 secret).

L'ambassade d'Allemagne à Bucarest fit savoir à D III 602 secret que le gouvernement roumain laissait au gouvernement du Reich le soin d'expulser [abschieben] ses juifs en même temps que les juifs allemands vers les ghettos de l'Est. Il ne l'intéressait pas de voir les juifs roumains revenir en Roumanie.

L'ambassade d'Allemagne à Agram notifia que le gouvernement croate remerciait le gouvernement allemand pour son geste mais qu'il lui serait reconnaissant d'expulser les juifs vers l'Est (voir D III 624 secret).

L'ambassade d'Allemagne à Presbourg fit savoir sous D III 661 secret que le gouvernement slovaque était d'accord en principe pour l'expulsion des juifs vers les ghettos de l'Est. Mais les droits légitimes des Slovaques sur les biens de ces juifs ne devraient pas être menacés.

Les textes de ces câbles ont été également, selon l'usage, communiqués au bureau des Affaires étrangères.

En conséquence des avis des ambassadeurs, j'ai communiqué au RSHA, D III 661 secret, que les juifs de nationalité roumaine, croate et slovaque pouvaient être joints aux expulsions et qu'il y avait lieu de mettre leurs avoirs en sécurité. Le directeur de la division politique, section IV, la section IX de la division juridique et la section IV de la division économique ont signé la pièce conjointement. En conséquence de quoi on a procédé aux expulsions des juifs des territoires occupés.

6. Le nombre des juifs expulsés de la sorte vers l'Est ne suffisait pas à y couvrir les besoins de main-d'œuvre. Aussi le RSHA, sur instruction du Reichsführer-SS, approcha-t-il les Affaires étrangères pour qu'elles prient le gouvernement slovaque de mettre à sa disposition 20 000 juifs jeunes et bien portants en vue de leur expulsion de Slovaquie vers l'Est. L'ambassade d'Allemagne à Presbourg a reçu de D III 874 l'instruction afférente. L'instruction a été signée par : le secrétaire d'État, le sous-secrétaire d'État en charge de la division politique et la section IV de la division politique.

La légation d'Allemagne à Presbourg fit savoir par D III 1002 que le gouvernement slovaque avait accepté

## LA SOLUTION FINALE

le projet avec empressement et que les préliminaires pouvaient être entamés.

Suite à cet accord chaleureux du gouvernement slovaque, le Reichsführer-SS proposa de joindre le reste des juifs slovaques à l'expulsion vers l'Est et de rendre ainsi la Slovaquie libre de tout juif [*Judenfrei*]. La légation reçut par D III 1559 Ang. II une instruction à ce sujet ; la minute de cette instruction a été parafée par le secrétaire d'État ; après envoi la minute a été portée à la connaissance du bureau du ministre des Affaires étrangères et du sous-secrétaire d'État en charge de la division politique.

Vu que l'épiscopat slovaque avait entre-temps émis des représentations auprès du gouvernement de Slovaquie contre le transfert [*Abtransport*] des juifs, l'instruction appelait expressément l'attention sur le fait qu'il ne pouvait être en aucune manière question de faire naître en Slovaquie des difficultés de politique intérieure en raison de l'évacuation des juifs. Par son câble à D III 2006, la légation fit savoir que c'était sans aucune contrainte de la part des Allemands que le gouvernement slovaque avait marqué son accord pour le transfert des juifs et que le chef de l'État avait personnellement approuvé le transfert. La note télégraphique a été transmise au bureau du ministère des Affaires étrangères. En outre, le gouvernement slovaque a approuvé la contribution aux frais, qu'il accorderait à raison de 500 Reichmarks par juif évacué.

Depuis lors, 52 000 juifs ont été emmenés [*fortgeschafft*] de Slovaquie. En raison de l'influence ecclésiastique et de la corruption individuelle de quelques fonctionnaires, 35 000 juifs ont bénéficié d'une légitimation exceptionnelle [*Sonderlegitimation*]. Le Premier ministre Tuka souhaite toutefois que se poursuive le transfert des juifs en colonie [*Judenaussiedlung*] et a demandé que le Reich fasse pression en ce sens par voie diplomatique (voir D III 3865). Le chef de la légation est autorisé à procurer cette aide diplomatique sous la forme suivante : il pourra informer le chef de l'État, le Dr Tiso, que l'exclusion [*Ausschliessung*] des 35 000 juifs causerait d'autant plus de surprise en Allemagne que la collaboration de la Slovaquie jusqu'à présent dans la question juive avait été ici très appréciée. Cette instruction a été signée conjointement par le sous-secrétaire d'État en charge de la division politique et le secrétaire d'État.

7. Le gouvernement croate est également d'accord en principe avec le transfert des juifs de Croatie en colonie. Il tient en particulier pour important le transfert des quatre ou cinq mille juifs de la deuxième zone d'occupation italienne (centres de Dubrovnik et de Mostar), qui représentent une charge politique dont la suppression contribuerait à l'apaisement général. Le transfert en colonie ne pourra néanmoins être exécuté qu'avec l'aide des Allemands, vu qu'il faut s'attendre à des difficultés du côté des Italiens. Il existe des exemples concrets de résistance des autorités italiennes à des mesures croates et en faveur de juifs

fortunés. En outre, le chef d'état-major italien de Mostar a déclaré ne pouvoir admettre la transplantation [*Umsiedlung*] parce que l'on avait garanti l'égalité de traitement à tous les habitants de Mostar.

Sur ces entrefaites, selon une communication téléphonique d'Agram, le gouvernement croate a signifié par écrit son consentement à l'action prévue. À la suite de quoi le chef de la légation Kasche juge le moment venu de commencer le transfert en colonie, et même en principe pour le territoire du pays tout entier. Il resterait à savoir si en cours d'action des difficultés ne vont pas surgir en ce qui concerne la zone occupée par les Italiens.

Un projet en ce sens soumis au ministre des Affaires étrangères (D III 562 secret) a été suspendu par le secrétaire d'État von Weizsäcker parce que ce dernier estime nécessaire de demander d'abord des précisions complémentaires à l'ambassade de Rome. On attend encore la réponse.

La question des juifs italiens se présente de la même manière à propos de l'évacuation des juifs de France.

À propos du transfert des juifs que l'on est en train de préparer dans la zone occupée en France, l'ambassadeur Abetz appelle l'attention sur le pressant intérêt politique qu'il y aurait à ce que les mesures de transfert concernent d'abord les juifs étrangers. Du fait que ces juifs sont déjà particulièrement détestés en tant que corps étranger, leur accorder un passe-droit, autant dire un privilège, engendrerait un malaise, d'autant plus que c'est parmi eux que l'on a trouvé les responsables à l'origine des actions juives de terreur et de sabotage. D'après lui, il est regrettable que sur ce point précis les puissances de l'Axe semblent ne pas poursuivre une politique uniforme.

Au cas où l'évacuation des juifs étrangers ne serait pas possible dans l'immédiat, il faudrait d'abord inciter le gouvernement italien à retirer de France ses ressortissants juifs.

Du côté italien, les intérêts économiques semblent jouer un rôle déterminant, mais il est parfaitement possible de les préserver, si bien qu'il n'y a sur ce point aucun empêchement à la solution souhaitée.

Sur cette question des juifs italiens en France, un rapport de conférence daté du 24 juillet se trouve chez le ministre des Affaires étrangères sous D III 562 secret.

8. À l'occasion d'une réception chez le ministre des Affaires étrangères le 26 novembre 1941, le ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, M. Popoff, a abordé la question du traitement uniforme des juifs de nationalités européennes, et il a appelé l'attention sur les difficultés que rencontre la Bulgarie pour l'application aux ressortissants juifs étrangers de sa loi sur les juifs.

Le ministre des Affaires étrangères a répondu en disant qu'il trouvait la question abordée par M. Popoff non dénuée d'intérêt. Dès maintenant il pouvait l'assurer d'une chose, c'est qu'à la fin de cette

## LA SOLUTION FINALE

guerre tous les juifs devraient quitter [verlassen] l'Europe. C'était là une décision irréversible du Führer ainsi que la seule façon de maîtriser cette question, puisque cette dernière ne pouvait appeler globalement [global] qu'une solution d'ensemble [umfassende Lösung] et que des mesures individuelles seraient de peu de secours. En outre, il ne fallait pas accorder trop d'importance aux protestations pour les juifs de nationalité étrangère. En tout cas, nous ne nous embarrassons plus de semblables protestations du côté américain. Lui - le ministre des Affaires étrangères - allait faire examiner sérieusement par les Affaires étrangères le problème abordé par M. Popoff.

Le ministre des Affaires étrangères m'a chargé d'entreprendre l'examen promis (voir D III 660 secret) [document NG-4669].

Je me permets de renvoyer à mon rapport de conférence de base du 4 décembre 1941 sous D III 660 secret, que j'envoie en même temps que les pièces correspondantes. Le secrétaire d'État a retenu ce rapport parce qu'il estimait indispensable de le faire viser encore au préalable par le service juridique. Du point de vue de ce service, il y aurait contradiction entre le traité germano-bulgare de commerce et de navigation et les accords germano-bulgares que je propose. C'est pourquoi j'ai prescrit à la légation de Sofia sous D III 497 secret, le 19 juin, me référant à la suggestion que m'avait faite le ministre des Affaires étrangères bulgare, M. Popoff, lors de sa réception, de prendre contact avec le gouvernement bulgare et de s'assurer qu'il est disposé à conclure un accord sur la question juive, selon lequel il ne fera valoir aucun droit en faveur des juifs au nom du traité germano-bulgare de commerce et de navigation avec garantie de réciprocité.

Lorsque du côté bulgare on posera la question de savoir si l'Allemagne serait disposée à expulser [abschieben] les juifs de Bulgarie vers l'Est, il faudra répondre affirmativement mais rester évasif sur le moment de l'enlèvement [Abnahme]. Cette décision a été signée conjointement par le secrétaire d'État, le sous-secrétaire d'État, le directeur de la division politique, la section IV de la division économique ainsi que R[ibbentrop]. La légation a échangé des notes sur ce sujet avec le gouvernement bulgare et fait savoir que le gouvernement bulgare est disposé en principe à conclure un accord avec nous sur la question de l'évacuation. La base est ainsi établie pour englober les juifs bulgares dans les mesures juives [Judenmassnahmen]. (D III 559 secret et 569 secret.)

9. On n'a pas encore approché le gouvernement hongrois en ce qui concerne le transfert des juifs en colonie parce que l'état de la législation hongroise sur les juifs à ce jour ne permet pas d'espérer un résultat satisfaisant.

10. Conformément à l'accord du gouvernement roumain mentionné au paragraphe 8, on a commencé l'évacuation des juifs roumains d'Allemagne et des territoires occupés, à la suite de quoi différents consulats et le chef de la légation de Roumanie à Berlin, laissés sans

instructions de leur gouvernement, sont intervenus. On a dès lors demandé des éclaircissements au chef de la légation von Killinger. Il semble que la légation ait consulté le conseiller aux affaires juives Richter, auquel le gouvernement roumain a confirmé son accord de joindre les juifs roumains dans les mesures allemandes et à qui le vice-Premier ministre Mihai Antonescu a communiqué le souhait du Maréchal que les services allemands voulussent bien assurer eux-mêmes également le transfert en colonie des juifs de Roumanie et qu'ils entament immédiatement le transfert des juifs des circonscriptions d'Arad, Timisoara et Turda.

Pour les détails, je me permets de renvoyer à mon rapport de conférence du 17 août sous la cote D III 649.

11. Conformément au vœu des gouvernements intéressés, on a envoyé des conseillers aux affaires juives auprès des légations de Presbourg, d'Agram et de Bucarest. Ils ont été mis à leur disposition par le RSHA, à la demande du ministère des Affaires étrangères. Leur mission est limitée dans le temps. Elle cessera dès que l'on estimera que la question juive aura été résolue dans le sens allemand pour les pays concernés. On est parti tout d'abord du principe que tel sera le cas dès que le pays intéressé aura promulgué des lois équivalentes aux lois allemandes sur les juifs.

C'est la raison pour laquelle Richter a déjà été rappelé l'an dernier de Roumanie par le RSHA.

Suite à la réclamation pressante de la légation de Bucarest, malgré l'objection du RSHA, Richter a été de nouveau mis à la disposition de la légation à la condition expresse de l'y laisser jusqu'à la mise en pratique de la solution finale [*Endlösung*] en Roumanie. (D II 1703 secret et 1893 secret.)

Étant donné que toutes les négociations avec le gouvernement roumain se sont déroulées par le truchement du ministère des Affaires étrangères, le rapport du capitaine Richter, présenté par le Reichsführer-SS, doit être considéré comme un document de travail interne pour le RSHA. La procédure insolite consistant à faire certifier par une lettre du vice-Premier ministre les conclusions d'un entretien a été, immédiatement après réception du rapport, l'objet d'une vive protestation par note du 17 courant; il faudra sans retard rétablir le caractère officiel du traitement de l'affaire. Les détails du sujet ont déjà été exposés là-bas dans D III 659 secret.

Les expulsions prévues représentent un nouveau pas en avant sur la voie de la solution globale [*Gesamtlösung*] et sont très importants par rapport à d'autres États (Hongrie). Le transfert vers le Gouvernement général [de Pologne] est une mesure transitoire. Les juifs seront acheminés au-delà, vers les territoires occupés de l'Est, dès que les conditions techniques seront remplies.



Je demande dès lors que, sous ces conditions, soit autorisée dans la forme prévue la poursuite des négociations et des mesures entreprises. (s) Luther <sup>356</sup>

Le passage commençant par les mots “Lorsque du côté bulgare” et se terminant par la phrase “ Les détails du sujet ont déjà été exposés là-bas dans D III 659 secret” a été supprimé du volume 13 du TMN. Par ailleurs, il semble, d’après le contexte, que la date du 24 juin 1940 pour le document Pol XII 136, dans la section 4, est une erreur ; ce devrait être 1941.

Il ne s’agit pas là d’un document isolé ; ce n’est pas seulement le résumé d’un certain nombre de documents explicitant la politique du gouvernement allemand à l’égard des juifs mais tous les documents portant sur cette politique, à l’exception de ceux que nous avons identifiés comme étant des faux, se situent dans le cadre dessiné par ce document. La “solution finale” signifiait l’expulsion de tous les juifs hors de la sphère d’influence allemande en Europe. Après l’invasion de la Russie, sa signification précise fut la réinstallation de ces juifs à l’Est. Les documents allemands à tous les niveaux (parmi ceux qui sont parvenus jusqu’à nous) expriment cela sans ambiguïté ; c’est un point que les tenants de la légende de l’extermination admettent et qui les contraint à déclarer que ce doit être un langage codé désignant l’extermination <sup>357</sup>.

À vrai dire, nous avons déjà eu plusieurs fois l’occasion de faire allusion, dans les chapitres précédents, à ce programme de réinstallation à l’Est. Son expression la plus affirmée se trouve dans l’extrait de la Croix-Rouge qui, malgré ses remarques équivoques au sujet de l’“extermination”, offre un tableau assez proche de la version exposée dans le NG-2586-J. À Theresienstadt, les envoyés de la Croix-Rouge se posèrent la question de savoir si l’endroit “n’était pas un simple camp de passage et demandèrent quand avaient eu lieu les derniers départs vers l’Est”. En Slovaquie, les juifs avaient été soumis à une “immigration forcée à destination des territoires au pouvoir des Autorités allemandes”. Un grand nombre de juifs roumains avaient été réinstallés à l’Est mais les choses ne fonctionnèrent pas bien et beaucoup revinrent, bien qu’il y ait eu des occasions favorables de les exterminer si telle avait été la politique. Malgré les diverses remarques vagues et ambiguës, au sujet d’une “extermination”, que nous avons notées au chapitre V, le résultat net du *Rapport* est de confirmer que les Allemands faisaient ce que leurs documents disent qu’ils faisaient.

Les documents allemands ne sont pas seulement corroborés par une autorité neutre ; nous avons vu qu’ils le sont même par des sources de nature hostile. Au chapitre IV, nous avons parlé des juifs de Theresienstadt envoyés à Auschwitz, comme le relate le rapport du WRB. La manière dont ils sont traités n’a de sens que si Birkenau servait pour eux de camp de transit. Du reste, la source israélienne citée au chapitre IV rapporte que les juifs de Theresienstadt étaient effectivement envoyés à l’Est. Ainsi, même des sources hostiles rapportent que les Allemands faisaient ce que leurs documents disent qu’ils faisaient.

Ce qui est décrit dans le NG-2586-J [daté du 21 août 1942 — NDT] est le programme tel qu’il existait au début de 1939. En fait, en raison des pressions qui s’étaient exercées contre les juifs entre 1933 et 1939, la grande majorité des juifs allemands et autrichiens avaient émigré avant le déclenchement de la guerre. Les Allemands ne s’étaient pas beaucoup préoccupés de la destination des juifs qui émigraient. La Palestine semblait offrir une bonne solution, en raison de la déclaration Balfour de 1917, mais les négociations avec les Britanniques s’enlisèrent car ceux-ci souhaitaient conserver de bonnes relations avec les Arabes qui, à l’époque, constituaient le gros de la population de la Palestine. Il y eut néanmoins une émigration juive régulière d’Europe en Palestine mais elle se réduisit en fin de

356. TMN, vol. 13, p. 243-249.

357. HILBERG, p. 619 ou 621.

compte à un mince filet du fait de la politique annoncée par le *Livre blanc* britannique de mai 1939<sup>358</sup>.

Le projet de Madagascar, aussi fantastique qu'il paraisse aujourd'hui, fut pris tout à fait au sérieux par les Allemands, bien qu'il n'en soit jamais rien résulté. La guerre avec la Russie qui commença en juin 1941 ouvrit de nouvelles perspectives de colonisation. C'est à cette époque que fut rédigée la fameuse lettre de Göring à Heydrich, datée de juillet 1941 [sans précision de jour — NDT], concernant la " solution finale de la question juive " :

En complément de la tâche qui vous a déjà été assignée par décret du 24.1.1939, à savoir d'obtenir pour la question juive, par la voie de l'émigration [*Auswanderung*] ou de l'évacuation [*Evakuierung*], la solution [*Lösung*] la plus avantageuse possible eu égard aux circonstances, je vous charge par la présente de procéder à tous les préparatifs nécessaires sur le plan de l'organisation et des questions concrètes et matérielles pour aboutir à une solution d'ensemble de la question juive [*eine Gesamtlösung der Judenfrage*] dans la zone d'influence allemande en Europe.

Pour autant que les autorités compétentes d'autres instances centrales se trouvent ici concernées, elles auront à coopérer avec vous.

Je vous charge en outre de me soumettre rapidement un projet d'ensemble [*Gesamtentwurf*] portant sur les mesures d'organisation et les dispositions concrètes et matérielles pour réaliser la solution finale, à laquelle nous aspirons, de la question juive [*zur Durchführung der angestrebten Endlösung der Judenfrage*<sup>359</sup>].

Il est fréquent de citer cette lettre en supprimant la référence à l'émigration et à l'évacuation<sup>360</sup>. L'émigration concertée vers les territoires de l'Est des juifs allemands mais également des juifs "dans la zone d'influence allemande en Europe" était un projet assez considérable et c'est pourquoi, en accord avec l'allusion de Göring aux "autorités compétentes d'autres instances centrales", Heydrich organisa une conférence spéciale, la "conférence de Wannsee", qui eut lieu finalement le 20 janvier 1942. Des représentants de plusieurs administrations du gouvernement allemand y assistèrent. Eichmann était, lors de cette conférence, celui qui avait l'avant-dernier grade. Le procès-verbal de la conférence, le NG-2586-G, est assez long mais le cœur du projet était exprimé comme suit :

Entre-temps, le Reichsführer-SS et Chef de la Police Allemande [Himmler] a interdit l'émigration des juifs, vu les dangers d'une émigration en temps de guerre et vu les possibilités qui s'offraient à l'Est.

Avec l'autorisation préalable du Führer, l'émigration a dès lors laissé place à une autre possibilité de solution : l'évacuation des juifs vers l'Est.

On ne saurait cependant considérer ces actions que comme des solutions de fortune, mais les expériences pratiques déjà recueillies en ce domaine sont d'une importance significative pour la future solution finale de la question juive. [...]

Dans le cadre de la solution finale, les juifs seront donc emmenés vers l'Est sous bonne garde et de la manière qui convient pour y être mis au travail. Formés en grandes colonnes de travail, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, les juifs aptes au travail seront conduits dans ces territoires tout en y construisant des routes ; sans doute une grande partie d'entre eux s'éliminera-t-elle par réduction naturelle [*durch natürliche Verminderung*].

Ce qu'il en restera de toute façon à la fin, vu qu'il s'agira sans doute de la partie la plus résistante, devra être traité de façon appropriée parce que, représentant une sélection naturelle, ce reste, à sa remise en liberté [*bei Freilassung*], sera à considérer comme portant en germe les éléments d'une nouvelle renaissance juive [*als Keimzelle eines neuen jüdischen Aufbaues*]. (Voyez l'expérience de l'histoire.)

358. SACHAR, p. 365-368, 412-417 ; JOHN & HADAWI, vol. 1, p. 295-326.

359. TMN, vol. 13, p. 169-170.

360. Par exemple SHIRER (1960), p. 964.

Au cours de la réalisation pratique de la solution finale [*Endlösung*], l'Europe sera passée au crible d'ouest en est. Le territoire du Reich, y compris le Protectorat de Bohême-Moravie, devra être traité en premier à cause de la question du logement et d'autres nécessités socio-politiques.

Les juifs évacués seront tout d'abord transférés, convoi par convoi, dans des ghettos dits de transit, pour être transportés ensuite plus loin vers l'Est.

Un préalable important, a en outre déclaré le général Heydrich, pour mener à bien l'évacuation est de déterminer exactement la catégorie des personnes impliquées.

Pour les juifs âgés de plus de 65 ans, on se propose, non pas de les évacuer vers l'Est, mais de les transférer dans un ghetto de vieillards — il est prévu que ce sera à Theresienstadt.

À côté de ces classes d'âge — environ 30 % des 280 000 juifs se trouvant à la date du 31.10.1941 sur les territoires de l'Ancien Reich [Allemagne] et de l'Ostmark [Autriche] sont âgés de plus de 65 ans — on placera dans les ghettos juifs pour vieillards les juifs grands blessés de guerre ainsi que les titulaires de décorations (EK 1 : Croix de Fer de 1<sup>re</sup> classe). Avec cette solution appropriée on coupera court d'un seul coup aux nombreuses interventions. [...]

Quant à l'incidence de l'évacuation des juifs sur la vie économique, le secrétaire d'État Neumann a expliqué que les juifs travaillant dans des entreprises importantes pour l'effort de guerre ne pourront être évacués tant qu'on ne leur aura pas trouvé de remplaçants.

Le général Heydrich a fait remarquer que, d'après les directives qu'il a lui-même définies pour les mesures d'évacuations en cours actuellement, ces juifs ne doivent de toute façon pas être évacués.

Le secrétaire d'État Dr Bühler a fait remarquer que le Gouvernement général [*de Pologne*] serait heureux si, pour la solution finale de la question, *on commençait par le Gouvernement général*; en effet, le problème du transport n'y joue pas un rôle capital et les arguments relatifs à l'utilisation de la main-d'œuvre ne devraient pas entraver le cours de cette action [...]. Et puis les quelque 2 millions et demi de juifs en question seraient pour la plupart inaptes au travail [...]. Il n'exprime qu'un souhait : que la question juive dans ce pays soit résolue au plus vite <sup>361</sup>.

Nous avons là la preuve documentaire dépourvue d'ambiguïté qu'il n'existait pas de programme d'extermination : la politique allemande était d'évacuer les juifs à l'Est. Il n'y avait nul besoin des documents allemands pour s'en rendre compte. Ce fait était bien connu pendant la guerre et fut rapporté et commenté à d'innombrables reprises dans la presse alliée au cours des premières phases du programme de réinstallation. Dans le cas des juifs de Vienne déportés en Pologne, au début de 1941, le *New York Times* fit même observer qu'ils avaient "trouvé leurs nouvelles habitations beaucoup plus confortables qu'ils ne s'y attendaient ou même qu'ils n'avaient osé l'espérer". Les comptes rendus ultérieurs sur le programme de réinstallation ne le décrivent pas si favorablement <sup>362</sup> mais la presse rapportait au moins de manière approximative ce qui se passait <sup>362</sup>.

Soit dit en passant, Rothe pense que la conférence de Wannsee est elle-même un mythe de la propagande. La principale raison qu'il a d'affirmer cela est qu'il croit, preuves à l'appui, que Heydrich était à Prague le 20 janvier 1942. Cependant, la date attribuée à la conférence et le document présenté comme le procès-verbal de la conférence s'accordent si bien avec tout ce que l'on connaît par ailleurs de la politique allemande que nous pensons que Rothe se trompe sur ce point <sup>363</sup>.

Le seul aspect réel du programme d'évacuation vers l'Est qui s'accorde généralement avec les allégations d'extermination est que de nombreux juifs

361. TMN, vol. 13, p. 212-213; POLIAKOV & WULF (1955), p. 119-126.

362. Voir en particulier le *New York Times*, 28 février 1941, p. 4; 18 octobre 1941, p. 4; 28 octobre 1941, p. 10; 9 février 1942, p. 5; 15 mars 1942, p. 27; 6 août 1942, p. 1.

363. ROTHE, p. 173-196.

envoyés dans les camps en Pologne ne sont pas revenus, du moins pas dans leurs anciens foyers. Cela explique apparemment pourquoi de nombreuses personnes qui avaient des informations plus ou moins directes sur certains individus ont accepté les allégations d'extermination. La situation est toutefois d'une grande simplicité. Ces camps servaient manifestement de camps de transit pour le programme d'évacuation vers l'Est. Nous avons noté qu'il existait à Birkenau un quartier spécial servant de camp de transit pour les juifs de Theresienstadt et que des juifs néerlandais sont également passés par Auschwitz. Le camp de concentration de Lublin [Majdanek] jouait également ce rôle à l'occasion<sup>364</sup>. Treblinka, qui fut un camp de travail mais ne semble pas avoir été administré par le WVHA, servait manifestement également de camp de transit, en particulier pour les juifs de Varsovie. Comme pour Auschwitz, Reitlinger trouve qu'il est difficile de concilier les faits avancés à propos des gazages à Treblinka. Sobibor était explicitement qualifié de camp de transit<sup>365</sup>.

Il se peut que le lecteur soit étonné d'apprendre que les documents que nous avons examinés et qui constituent la solide preuve qu'aucun programme d'extermination n'a existé ne sont pas passés sous silence par les tenants de la légende de l'extermination mais nous sont au contraire hardiment jetés à la face comme la preuve qu'un programme d'extermination a bel et bien existé. Ce n'est pas seulement l'idée que donne implicitement la série de documents du volume 13 du TMN; Reitlinger et Hilberg sont tout à fait sérieux lorsqu'ils considèrent ces documents comme relatifs à un programme d'extermination. Ainsi prétend-on que l'“ évacuation vers l'Est ” est une expression désignant l'extermination.

En raison d'un trait immuable de la légende de l'extermination disant que l'une des tâches des *Einsatzgruppen* en Russie était l'extermination des juifs, les tenants de la légende sont acquis à l'idée que la politique d'extermination avait été décidée avant l'été 1941. C'est pourquoi, bien que la lettre de Göring de juillet 1941 à Heydrich énonce précisément que la “ solution finale ” est un programme d'émigration et d'évacuation et bien qu'elle fasse précisément référence au programme qui existait depuis 1939, lequel était, comme le reconnaissent Reitlinger et Hilberg, un programme d'émigration, nos deux auteurs sont obligés d'adopter la position qu'il s'agissait en réalité d'un ordre d'extermination. Cela ne les gêne apparemment pas que les déportations de juifs du Reich vers la Russie et les États baltes aient commencé à l'automne 1941<sup>366</sup>.

Fidèles à leur première attitude, ils interprètent également la conférence de Wannsee de janvier 1942 comme une discussion voilée de l'extermination, bien que le programme d'évacuation dont parle le procès-verbal de la conférence fût à l'époque en cours de réalisation. Les deux auteurs insistent sur la référence à “ ce qu'il en restera de toute façon à la fin ” et qui devra “ être traité de façon appropriée ”. Ce passage peut signifier beaucoup de choses. Entre parenthèses, les mots “ à sa remise en liberté ” [*bei Freilassung*] ont été supprimés de la version du procès-verbal qui est reproduite dans le volume 13 du TMN. Cela donne à penser que les éditeurs ont pu interpréter le passage comme une recommandation que “ ce qu'il en restera ” devrait être remis en liberté. Dans son commentaire du procès-verbal de la conférence de Wannsee, Reitlinger fait remarquer que “ Heydrich fut assez discret pour ne pas mentionner le reste ” et que “ la rédaction de procès-verbaux circonspects constituait l'un des arts majeurs du Reich hitlérien ”. Hilberg résout le défaut de clarté dans la signification de certains des passages (de son point de vue) en faisant remarquer que “ nous savons, d'après le langage des rapports des *Einsatzgruppen*, qu'il voulait dire meurtre<sup>367</sup> ”. Cela revient à énoncer l'affirmation extraordinaire selon laquelle le Reich hitlérien était “ circonspect ” pour ce qui

364. NO-1611 et NO-1882 in TMN, vol. 5, p. 616-619.

365. REITLINGER, p. 149, 279; HILBERG, p. 318, 619 ou 621.

366. REITLINGER, p. 84-97; HILBERG, p. 262-263.

367. REITLINGER, p. 102-109; HILBERG, p. 264-265; TMN, vol. 13, p. 213.

concerne le langage utilisé dans les procès-verbaux des conférences secrètes mais qu'il ne l'était plus dans le langage employé dans les rapports largement distribués des *Einsatzgruppen*. Quoi qu'il en soit, ces passages de ce qui serait le procès-verbal de la conférence de Wannsee sont les seuls dans les documents retraçant la politique allemande à l'égard des juifs pour lesquels une interprétation sinistre soit possible bien que de nombreuses interprétations soient possibles.

L'interprétation excessivement forcée de ces documents est un facteur, ajouté à ceux que nous avons mentionnés au chapitre IV, qui pousse Reitlinger à déclarer que Höss a dû vraiment vouloir dire que c'était pendant l'été 1942 qu'il avait reçu de Himmler l'ordre d'extermination. Reitlinger et Hilberg supposent tous deux que les déportations vers l'Est avaient pour but d'y tuer les juifs, d'une manière ou d'une autre, et que les chambres à gaz en Pologne furent installées au milieu de 1942 afin de modifier la méthode d'assassinat. Nous avons vu que cette théorie ne s'accorde pas avec les dates retenues pour la conception des crématoires d'Auschwitz, qui auraient été destinés aux exterminations, et pour les travaux préliminaires de leur construction. C'est pourquoi l'allégation selon laquelle les documents devraient être interprétés comme voulant dire autre chose que ce qu'ils disent conduit à des contradictions et à des difficultés insolubles, mais le résultat serait le même si l'on devait interpréter de façon comparable les recettes de cuisine, la signalisation routière, les formules mathématiques, etc.

Il est inutile de discuter plus avant de ces tentatives de faire dire aux documents autre chose que ce qu'ils disent. La politique allemande, la "solution finale", était de réinstaller les juifs dans les territoires occupés à l'Est. C'est ce que disent les documents, et le programme dont parlent ces documents est confirmé par des sources neutres et même, dans une large mesure, par des sources de caractère hostile. Pour ajouter un autre élément de confirmation, on peut citer un passage de l'*History* de Grayzel. Il écrit que les Allemands faisaient ce que leurs documents disent qu'ils faisaient :

Ils poursuivirent par des déportations massives. Ils choisirent un certain nombre d'endroits en Europe orientale où ils concentrèrent les juifs d'autres pays, conformément à la politique déclarée des nazis de "libérer" l'Europe entière de l'influence juive.

Dans le paragraphe suivant, Grayzel contredit ces propos en disant que les Allemands faisaient ce que la propagande alliée disait qu'ils faisaient : exterminations, chambres à gaz, etc. Il n'essaye pas de résoudre la contradiction<sup>368</sup>.

On pourrait se demander pourquoi les auteurs de la mystification nous ont présenté les documents qui décrivent, en termes très généraux, en quoi consistait la politique allemande. Les mystificateurs étaient en présence du fait (a) que les Allemands avaient dit aux Européens, au moment des déportations, que les juifs devaient être réinstallés, du fait (b) que le programme de réinstallation avait été rapporté dans la presse alliée et du fait (c) que, eu égard aux documents, il était nécessaire d'opérer un choix parmi trois possibilités : ne produire aucun document de haut niveau traitant de la politique à l'égard des juifs, présenter des documents de haut niveau forgés de toutes pièces et produire une sélection de documents de haut niveau traitant de cette politique. En de telles circonstances, la troisième possibilité était de loin la meilleure. Il était nettement préférable de produire un document authentique, signé par Göring et parlant de la "solution finale" de la question juive, que de produire un document forgé de toutes pièces ou pas de document du tout. Bien que la solution finale y soit indiquée comme devant s'effectuer par "la voie de l'émigration ou de l'évacuation", on considéra comme impossible d'éluder le fait que les nazis décrivaient leur programme dans ces termes-là. C'est pourquoi,

---

368. GRAYZEL, p. 785-786.

aujourd'hui, les tenants de la légende affirment tout bonnement qu'il s'agissait d'un langage codé.

Nous ne pouvons passer sous silence l'important ouvrage de R. L. Koehl qui est un oiseau rare : un universitaire, un historien de profession qui écrit dans un domaine complètement dominé par des non-historiens. La principale valeur de l'ouvrage de Koehl est qu'il situe la Pologne dans une perspective exacte.

Pendant les années de guerre, l'Allemagne entreprit de modifier la composition des populations vivant près de ses frontières orientales. Le principal instrument de ce programme fut le RuSHA (*Rasse- und Siedlungshauptamt* [Bureau central pour la race et le repeuplement]) de la SS. La politique consistait à déplacer certains Allemands du Reich et des communautés de souche allemande d'Europe orientale (*Volksdeutsche*) vers les territoires proches de l'Allemagne. Juifs et Polonais furent expulsés de ces régions et envoyés en divers endroits, dans certains cas vers les fermes que les Allemands de souche venaient de quitter, vers des ghettos spéciaux à l'Est ainsi que vers certains villages spéciaux de Pologne, appelés "villages Z".

Koehl souscrit explicitement à la réalité du programme d'extermination mais la façon dont il en traite est des plus singulières :

La version officielle soutenait que les juifs devaient être déplacés plus loin à l'est, dans le territoire conquis sur les Soviétiques, pour les retrancher plus efficacement de l'espace vital allemand. Comme de nombreuses déclarations des Allemands, celle-ci contenait une part de vérité : (1) des trains entiers de juifs du Reich étaient envoyés vers l'Est, aussi loin que possible, pour y être liquidés, souvent par des non-Allemands, comme des Ukrainiens ou des Baltes. (2) D'après les premiers plans de Rosenberg, lorsqu'il était ministre des Territoires de l'Est, les Polonais devaient être réinstallés dans la zone soviétique (Smolensk), libérant ainsi le Gouvernement général pour l'installation des Allemands<sup>369</sup>.

Koehl ne fournit aucune preuve des assassinats commis par des Ukrainiens ou des Baltes ; les sources qu'il cite ne font état d'aucune allégation de ce genre. Il se réfère ensuite aux camps d'extermination :

Pendant l'automne et l'hiver de 1941-1942, les 240 000 derniers juifs des provinces annexées furent envoyés dans les camps d'extermination nouvellement construits de Kolo, Belzec, Majdanek et Sobibor<sup>370</sup>.

La liste exclut Auschwitz dont le nom n'apparaît dans le livre de Koehl qu'au détour d'une remarque sur certains Allemands qui y furent envoyés dans le cadre d'une condamnation, en rapport avec l'"Action Reinhardt" (expliquée plus loin), ainsi que dans le passage suivant :

[*Le Dr Klukowski*] a déclaré que sur les 691 villages du district de Zamosc, 297 furent totalement ou partiellement évacués avant juillet 1943. Il a estimé que 110 000 Polonais et juifs ont été expulsés de la région, les hommes et les femmes en âge de travailler étant envoyés au travail forcé dans l'usine d'hydrogénation d'Auschwitz, le reste allant dans les 394 autres villages ("Z"<sup>371</sup>).

À chacun de tirer ses propres conclusions. Nous recommandons l'ouvrage de Koehl aux lecteurs qui souhaiteraient disposer d'une vue détaillée de la politique démographique nazie, notamment dans ses rapports avec le nationalisme allemand, l'idéologie raciale nazie et la politique interne du parti nazi.

---

369. KOEHL, p. 131-132.

370. *Idem*, p. 146.

371. *Idem*, p. 130, 184.

## LE NOMBRE DES DÉPORTÉS : PROVENANCE ET DESTINATION

De nombreux juifs d'Europe ont été déportés vers l'Est et il nous faut à présent examiner de plus près ce programme de déportations. Plusieurs questions s'imposent : qui a été déporté ? Combien l'ont été ? Vers quelle destination ? À quoi ressemblait la vie là où ils ont été envoyés ? Que leur est-il arrivé ? Dans une certaine mesure, il n'est possible d'apporter ici que des réponses fragmentaires ou provisoires.

Nous devons examiner en premier lieu le nombre et l'origine des juifs impliqués dans ce programme de réinstallation. Nous nous heurtons ici aux problèmes rencontrés au chapitre I ; le dénombrement des juifs peut se révéler difficile. Cependant, nous ne recherchons pas ici la précision statistique mais un ordre de grandeur ou des chiffres approximatifs pouvant être utilisés pour montrer, sur la base de données vérifiables, qu'il se peut très bien, après tout, que les juifs qui ont été déportés aient survécu. C'est pourquoi il nous suffira d'accepter simplement, pour les besoins de la discussion, certains chiffres fournis par Reitlinger et Hilberg, bien qu'on puisse les contester (comme on le peut en s'aidant de l'étude de Rassiner). Les chiffres sont des estimations du nombre de *tués* ; il est entendu que, pour notre part, nous supposons ici que ces personnes avaient simplement été déplacées vers l'Est. Dans le cas de Reitlinger, nous utilisons son estimation la plus élevée<sup>372</sup> :

	REITLINGER	HILBERG
ALLEMAGNE	180 000	160 000
AUTRICHE	60 000	53 000
TCHÉCOSLOVAQUIE	251 000	271 000
DANEMARK		1 000
FRANCE	65 000	70 000
BELGIQUE	28 000	50 000
LUXEMBOURG	3 000	2 000
NORVÈGE	700	1 000
PAYS-BAS	102 700	120 000
ITALIE	8 000	17 000
YUGOSLAVIE	58 000	63 000
GRÈCE	60 000	62 000
TOTAUX	816 400	870 000

Dans une certaine mesure, ces chiffres s'appuient sur des documents allemands, notamment le "rapport Korherr" (documents NO-5193-8) ; ils proviennent aussi dans une certaine mesure de sources neutres, comme la Croix-Rouge néerlandaise pour les chiffres des Pays-Bas. Il y a également une certaine part de spéculation démographique. Toutefois, je crois que les totaux auxquels on arrive sont d'un ordre de grandeur acceptable.

Nous n'avons pas fait figurer la Hongrie dans notre liste car les juifs de Hongrie, qui, selon Reitlinger et Hilberg, auraient été exterminés, sont de la pure invention ; ils ne furent même pas déportés à l'Est. Un peu moins de 100 000 furent envoyés en Allemagne, vers la fin de la guerre, pour y travailler ; un bon nombre d'entre eux a dû périr dans les conditions chaotiques des derniers mois mais il est pour l'essentiel impossible de fixer un chiffre.

372. REITLINGER, p. 533-546 ; HILBERG, p. 670.

On suppose également que la Roumanie a perdu entre 200 000 et 370 000 juifs du fait de l'extermination mais, comme le fait remarquer Reitlinger, ces chiffres sont "conjecturaux" en raison du "manque d'informations sûres". Appartiennent à la même catégorie les grands groupes de juifs prétendument exterminés : de 2 350 000 à 3 300 000 pour la Pologne et de 400 000 à 700 000 pour l'URSS. Ces chiffres relèvent de la pure spéculation démographique qu'absolument aucune donnée ne vient étayer, si ce n'est les déclarations de gouvernements communistes d'après-guerre.

Ces chiffres seront examinés plus loin. Nous rappellerons ici que les juifs déportés de France et de Belgique n'étaient pas des juifs français ou belges mais que ceux qui furent déportés des Pays-Bas étaient presque tous des juifs néerlandais. Il semble que la raison en fut une simple question de droit. La France et la Belgique avaient fait acte de reddition face aux Allemands et un accord avait été trouvé sur les termes d'un armistice en bonne et due forme. Aux Pays-Bas, la reine s'était enfuie en Angleterre et c'est pourquoi les Allemands considérèrent les Pays-Bas comme n'ayant pas d'État indépendant<sup>373</sup>. Les droits des Allemands aux Pays-Bas furent par voie de conséquence plus étendus. Bien entendu, les Allemands avaient l'intention d'expulser par la suite tous les juifs d'Europe mais ils commencèrent naturellement par ceux pour lesquels il existait un minimum d'obstacles juridiques.

L'extrait du *Rapport* de la Croix-Rouge, que nous avons examiné au chapitre V, contredit certainement, dans le cas des juifs roumains, les allégations d'extermination. Il est raisonnable de supposer que la plupart des juifs se trouvant sur le territoire soviétique qui fut occupé par les Allemands après le 22 juin 1941 se sont enfuis vers l'intérieur des terres avant l'arrivée de ces derniers, opinion que partage également Reitlinger (p. 241). En tout cas, il n'existe pas de preuve que les Allemands aient eu une autre attitude, à l'égard des juifs qui restèrent sur place, que la méfiance et l'hostilité que suscitaient les menaces des partisans dont il a été question au chapitre précédent. Les juifs polonais constituaient la majorité des juifs déplacés par les Allemands et une analyse détaillée de la question présente les plus grandes difficultés, en raison des lieux et des circonstances dans lesquels ils vivaient. Nous ne pouvons que reconstituer dans les grandes lignes ce qui leur est arrivé.

Nous ferons d'abord remarquer que, bien qu'il faille faire ici une distinction entre juifs russes et juifs polonais, la distinction est en réalité des plus ténues, si tant est qu'on puisse dire qu'elle existe. Avant la première guerre mondiale, ces deux catégories de juifs étaient sujettes de l'Empire russe.

Les premiers événements concernant les juifs polonais furent dus à des dispositions prises par les Russes plutôt qu'à des mesures allemandes. L'Allemagne et la Russie s'étaient partagé la Pologne en 1939, la moitié orientale et par conséquent une grande partie des juifs polonais se retrouvant de ce fait sous domination soviétique. Ces juifs firent l'objet du programme de réinstallation russe dont Korzen a esquissé les traits généraux dans un article publié sous les auspices du gouvernement israélien. L'article de Korzen est important pour les questions traitées dans ce chapitre<sup>374</sup>.

Pour être bref, ce qui est arrivé est que "des centaines de milliers" de ces juifs furent dispersés à travers l'Union soviétique dans un programme d'évacuation qui commença en juin 1940. Au début, beaucoup furent envoyés dans des camps de travail mais, après septembre 1941, un sérieux effort fut entrepris "pour transformer les réfugiés en citoyens soviétiques et les empêcher de quitter l'Union soviétique". La dispersion s'effectua jusqu'en Asie centrale et même jusqu'en Extrême-Orient. Il est difficile de donner plus de détails et Korzen souhaite que les historiens s'intéressent davantage à ce sujet. Beaucoup devinrent citoyens soviétiques, certains prirent le chemin du retour jusqu'en Pologne après la guerre et, dans de nombreux

373. REITLINGER, p. 367, 377.

374. *Yad Vashem Studies*, vol.3, p. 119-140.



cas, poursuivirent leur route jusqu'en Israël (Korzen fait remarquer que l'on fit pression sur les juifs qui étaient restés en Pologne comme dirigeants du nouveau régime communiste " pour qu'ils changent leurs noms et en prennent d'autres qui aient une consonance purement polonaise et qu'ils gardent secrètes leurs origines juives"). Certains arrivèrent en fin de compte jusqu'en Iran et en Inde via Shanghai. Le Joint Distribution Committee de New York maintint le contact avec les réfugiés en Union soviétique pendant la guerre et les assista dans leurs migrations après la guerre.

On sait également qu'un grand nombre de juifs, 300 000 selon une source, se sont enfuis en 1939 de la partie occidentale de la Pologne pour se réfugier dans la partie orientale lorsque les nazis envahirent la première<sup>375</sup>. Une partie importante, peut-être un tiers, des juifs polonais s'était donc placée hors d'atteinte des Allemands avant le début de la guerre, en juin 1941, entre la Russie et l'Allemagne.

Bien qu'il ait existé auparavant un petit programme allemand de réinstallation, notamment pour les juifs de Vienne, c'est à l'automne de 1941 que le programme nazi de réinstallation commença sérieusement. Si nous excluons pour le moment les juifs polonais de notre étude mais y incluons les juifs roumains, nous constatons que les Allemands ont déplacé au mieux un million de juifs vers des colonies de peuplement ou des ghettos situés dans les territoires de l'Est occupé. D'après les lieux qui ont été mentionnés, nous pouvons nous faire une assez bonne idée de l'emplacement de ces colonies : Riga, Minsk, l'Ukraine et la mer d'Azov (au nord de la mer Noire) forment sur la carte une sorte de ligne qui dénote une intention.

Tandis que nous avons une assez bonne idée de l'emplacement de ces colonies, nous savons peu d'autres choses sur elles sinon qu'elles ont existé. Comme l'on devrait naturellement s'y attendre, l'occupation alliée a détruit les archives et les documents allemands qui s'y rapportent, si bien que seuls des fragments ont subsisté qui touchent au programme de réinstallation en termes plus précis, disons, que le mémorandum Luther (NG-2586-J). À vrai dire, l'avocat de Steengracht [secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères du Reich] fit de sérieux efforts pour dénicher ce genre de documents à Nuremberg mais le mieux qu'il put faire, concernant les camps orientaux, fut de soumettre deux documents à titre de preuves. Le premier, le Steengracht 64<sup>376</sup>, est une lettre d'Eichmann, datée du 5 juin 1943, adressée au ministère des Affaires étrangères à l'attention de von Thadden. Elle concerne les camps juifs de l'Est et certains articles qui étaient parus dans divers périodiques européens. Il semble que certaines personnes, en Slovaquie, aient ajouté foi aux " rumeurs fantastiques " qui circulaient dans ce pays à propos des camps et Eichmann fit remarquer que,

pour contrecarrer les rumeurs fantastiques circulant en Slovaquie sur le sort des juifs évacués, il faudrait appeler l'attention sur les liaisons postales de ces juifs avec la Slovaquie [...] qui s'élevaient par exemple à plus de 1000 lettres et cartes postales pour février-mars cette année. Concernant les informations que souhaite manifestement avoir le Premier ministre Tuka sur les conditions de vie dans les camps juifs, notre service ne devrait pas trouver d'objection à un possible examen de la correspondance avant qu'elle soit remise à leurs destinataires.

Le second document Steengracht, le Steengracht 65 (qui a également pour cote NO-1624), offre un tableau un peu plus précis de la situation des juifs dans l'Est occupé. Il s'agit d'un ordre, daté du 20 août 1943, du chef du RuSHA, le général SS Hildebrandt, relatif aux associations entre Allemands et juifs dans l'Est occupé et aux conditions selon lesquelles ces derniers pouvaient être employés. On y lit :

---

375. KIMCHE & KIMCHE, p. 63.

376. Le Steengracht 64 in TMN, vol. 13, p. 300; NO-1247, cité par REITLINGER, p. 308, et par HILBERG, p. 254. Le Steengracht 65 (ou NO-1624) semble n'avoir été reproduit nulle part.

On me fait observer de divers côtés que l'attitude de services allemands à l'égard des juifs, dans les territoires de l'Est, a évolué, au cours des derniers mois, d'une manière qui donne matière à réflexion. Il paraîtrait en particulier que des juifs, en différents services, sont employés à des ouvrages et des tâches qui, en raison d'une élémentaire discrétion, ne devraient être confiés qu'à des personnes de toute confiance et qui les font apparaître, aux yeux de la population autochtone, comme intimement pris en confiance par les services allemands. Il s'ensuivrait malheureusement que les rapports personnels de certains Allemands avec des juives dépasseraient les limites qui, pour des raisons de principe idéologiques et raciales, se doivent d'être rigoureusement observées. Il s'agirait en outre, non seulement de juifs résidant sur place, mais encore de juifs et de juives en provenance du Vieux Reich et emmenés dans les territoires occupés de l'Est. Ces circonstances auraient déjà donné lieu au fait que des juifs auraient profité de la prétendue confiance dont ils sont investis pour se procurer des avantages préférentiels par rapport aux autochtones, en matière de ravitaillement et autres. Lorsque récemment à l'Est le bruit commença à se répandre que les Allemands allaient, craignait-on, se replier, il paraît que les autochtones se sont empressés d'aller courtoiser les faveurs précisément de ces juifs employés par les services allemands, pour s'assurer par là un meilleur traitement de la part des bolcheviques. Ce n'est pas sans un grand malaise que la partie saine de la population autochtone a pris note de ces faits, parce qu'elle croit y voir une contradiction entre les principes nationaux-socialistes et la conduite des Allemands dans la réalité.

Une mauvaise conception de la mise au travail des juifs porte préjudice au prestige du Grand Reich allemand et à la situation de ses représentants et compromet les impératifs d'une sécurité policière efficace dans les territoires occupés de l'Est. Il faut redouter en particulier le grand danger de voir les juifs faire usage des positions qu'on leur a procurées à des fins d'espionnage et de propagande au service de l'ennemi.

C'est pourquoi je prie les services d'occupation à l'Est, ci-après nommés, de prendre les mesures suivantes :

1. Les juifs et les personnes assimilées ne peuvent être affectées qu'à des travaux manuels. Il est interdit de les employer à des travaux de bureau (tels que comptabilité, dactylographie, gestion de fichiers, greffe). Il faut veiller strictement à ce qu'ils ne puissent conclure, du genre de travail qu'ils effectuent, à des éléments qu'il convient de garder secrets.

2. Il est interdit d'employer des juifs au service domestique général ou particulier, à l'exécution de missions, comme intermédiaires commerciaux ou pour la fourniture de marchandises.

3. Sont interdites la fréquentation privée de juifs, de juives et de personnes assimilées, ainsi que toute relation avec elles outrepassant la mesure nécessitée par le service.

Les "personnes assimilées" auxquelles il est fait allusion étaient probablement et pour l'essentiel des Tziganes. Nous supposons que l'avocat de Steengracht a effectué une recherche approfondie des documents qu'on a laissés subsister à Nuremberg. L'ordre de Hildebrandt au RuSHA ne fait que reproduire textuellement un ordre de Kaltenbrunner du 13 août 1943 adressé à tous les services allemands des régions occupées (document NO-1247). Que Steengracht n'ait pas utilisé le NO-1247 est probablement dû au fait qu'il est presque identique au NO-1264.

Ces documents ne sont qu'un fragment désolant de ce qui a dû être de vastes archives écrites traitant des colonies juives de peuplement dans les territoires de l'Est. On n'a pas détruit le premier, probablement parce qu'il parle de "rumeurs fantastiques" circulant en Slovaquie. Il est probable que les deux autres ont échappé à l'attention des procureurs car ils ne comportaient pas de sous-entendus suffisamment évidents.

Dans l'ouvrage de Boehm, *We Survived*, Jeanette Wolff, une juive allemande qui fut une dirigeante du Parti social démocrate, a écrit un texte sur ce qu'elle a vécu après avoir été déportée à Riga, en Lettonie. On a du mal à croire à son récit des coups gratuits donnés par les SS, d'orgies sexuelles et autres scènes d'ivrognerie.

Son article mérite néanmoins d'être mentionné car il montre qu'il existait un vaste système de colonies, de ghettos et de camps pour les juifs à proximité de Riga. Ces colonies n'abritaient pas seulement des juifs lettons mais aussi un grand nombre de juifs déportés d'Allemagne et d'autres pays européens. Bien entendu, nous avons noté au chapitre IV la source provenant de Theresienstadt qui rapportait que les nazis déportaient les juifs à Riga et ailleurs tout au long de la guerre. Comme il n'était pas possible, lors des procès de Nuremberg, de disposer des documents et des archives allemandes traitant de la colonie de Riga, dont les ouvrages sur le sujet ne parlent même pas, et qu'on a pas pu, à ma connaissance, en disposer par la suite, nous avons ainsi la preuve que ces pièces à décharge ont été écartées et peut-être détruites par les vainqueurs.

## LES GHETTOS POLONAIS

On peut voir, dans les grandes lignes, ce qui est arrivé aux juifs polonais (ainsi qu'aux juifs lettons et lituaniens) en consultant les ouvrages consacrés à l'"Holocauste" qui sont l'œuvre de "survivants". Dans les villes grandes et moyennes de la Pologne, les juifs furent confinés dans des ghettos qui existèrent pendant toute la guerre. En Pologne, il existait des ghettos particulièrement vastes à Lodz (Litzmannstadt), Varsovie, Bialystok, Lvov et Grodno ; en Lituanie, à Vilnius et Kovno ; en Lettonie, à Riga, ainsi que nous venons de le noter. Bien que la littérature produite par les "survivants" comporte des divagations au sujet de l'extermination (souvent inconciliables avec la légende, par exemple lorsqu'il est fait état de l'existence de chambres à gaz à Cracovie en décembre 1939), elle offre également assez d'éléments pour que l'on puisse saisir de manière approximative ce qui se passait. Dans chaque ghetto, il y avait un Conseil juif, le *Judenrat*, qui était le gouvernement interne du ghetto. La police du ghetto était juive et responsable devant le *Judenrat*. Le *Judenrat* conseillait habituellement de coopérer avec les Allemands car, étant donné les circonstances, il ne voyait aucune autre ligne de conduite possible. Les Allemands faisaient de fréquentes demandes de main-d'œuvre et le *Judenrat* dressait alors la liste des gens qui devaient être ainsi enrôlés. Il existait également des organisations de résistance dans les grands ghettos, habituellement bien armées, dont les membres considéraient souvent le *Judenrat* comme constitué d'hommes de paille des Allemands<sup>377</sup>.

Dawidowicz consacre plusieurs chapitres de son livre aux conditions de vie dans les ghettos polonais. Bien que la politique initiale des Allemands, immédiatement après l'occupation de la Pologne, eût été d'interdire les écoles juives, cette politique fut bientôt abandonnée et les enfants juifs reçurent une éducation, à peu près normale, dans des écoles dirigées par des particuliers ou fonctionnant sous l'autorité des *Judenräte*. Les activités culturelles pour les adultes — la littérature, le théâtre, la musique — permirent d'adoucir certains aspects peu réjouissants de la vie du ghetto. Le bureau d'aide sociale juif était le ZSS\* (dissous au milieu de l'année 1942 par les Allemands mais reconstitué peu de temps après sous le nom de JUS\*\*) qui tirait son approvisionnement en nourriture, en vêtements et en médicaments de l'administration civile allemande et qui maintenait également le contact, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge allemande, avec des organisations étrangères qui lui fournissaient de l'argent et des denrées. Avant l'entrée en guerre des États-Unis, le gros de ces fonds provenaient du Joint Distribution Committee de New York mais ce ne fut plus possible légalement après décembre 1941.

377. Parmi les ouvrages des "survivants", voy. en particulier GLATSTEIN *et. al.*, p. 25-32, 43-112; GRINGAUZ (1949 & 1950); FRIEDMAN & PINSON.

\* Zydowska Samspomoc Spoleczna (Entraide sociale juive) — NDT.

\*\* Jüdische Unterstützungsstelle (Office d'assistance juive) — NDT.

Malgré son statut protégé, le ZSS-JUS servit parfois de couverture à des activités politiques illégales. Les diverses organisations politiques — socialistes, communistes, sionistes, agudistes — étaient rattachées aux organisations de résistance dont les activités allaient du sabotage actif à la propagande et, à l'occasion, à la résistance armée. La propagande au sujet des exterminations commença dans les publications clandestines peu avant qu'elle ne commençât à être diffusée par le Congrès juif mondial (voy. Annexe E), mais la population juive n'y croyait pas car rien, dans ce qu'elle vivait, ne venait confirmer cette propagande; les lettres envoyées par des juifs déportés à l'Est rassuraient amis et familles. Comme l'écrit Dawidowicz dans son chapitre d'introduction sur les problèmes posés par l' "Holocauste" pour la recherche historique :

Je me suis heurtée à l'insuffisance de la documentation juive, en dépit de la masse énorme qu'elle représente [...]. L'absence, dans ces dossiers, de sujets vitaux, peut s'expliquer par les circonstances, la terreur et la censure. Mais, parce qu'il manque de preuves pour corroborer ou contredire telle ou telle assertion, l'historien ne saura jamais avec certitude si cette absence fait suite à une décision officielle — il ne faut pas traiter ces sujets — ou si elle fut simplement une conséquence d'une politique de prudence — il ne faut pas mentionner ces choses. La terreur était telle que même les journaux intimes, rédigés en yiddish ou en hébreu, témoignent d'une certaine circonspection. Recourant aux Écritures et au *Talmud*, on se fait ésotérique et on s'impose une forme de silence.

Comme il apparaît clairement à la lecture de toutes les études sur la politique démographique allemande en Pologne, celles, par exemple, de Dawidowicz et de Koehl, il y avait un déplacement incessant de juifs, conformément à la politique générale des Allemands qui revenait à les concentrer à l'Est, aussi loin que possible. Selon le "rapport Korherr" de mars 1943, 1 449 692 juifs avaient été transférés "hors des provinces de l'Est vers l'Est russe". Il est de plus précisé que 90 % d'entre eux étaient passés par les camps du Gouvernement général et que les autres étaient passés par ceux du Warthegau (ce qui désigne sans doute la région de Lodz). L'immense ghetto de Varsovie fut liquidé au printemps de 1943 et la plupart des juifs furent envoyés plus à l'est, Treblinka servant de camp de transit. Cela ne fut accompli, cependant, qu'après une résistance juive acharnée et une bataille qui connut une publicité mondiale pendant qu'elle faisait rage. Le transfert ne fut toutefois pas complet car il restait toujours au moins quelques juifs sur l'emplacement du ghetto et, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, tous les grands ghettos continuèrent d'exister, à un certain degré, tout au long de la guerre.

Quand un transfert était annoncé dans un ghetto, la tâche du *Judenrat* était de dresser la liste de ceux qui devaient être transférés. Hormis quelques rares exceptions, les juifs qui étaient transférés s'en allaient tranquillement car il était bien connu que le "transfert" n'était rien d'autre que cela.

Il semble bien que les épidémies étaient fréquentes dans les ghettos. Les Allemands les attribuaient à un "manque de discipline" des juifs. Ils prirent les mesures qu'ils purent et, comme le *New York Times* le rapporta à une reprise au moins, "de nombreuses ambulances ont été envoyées à Varsovie pour désinfecter le ghetto"<sup>378</sup>.

Tandis que le mouvement général vers l'Est de ces juifs est un fait établi, il n'existe pas de données qui permettent de déterminer exactement leur nombre et leurs lieux de destination. Ce qu'il importe de noter, néanmoins, c'est qu'il est presque certain que la plupart des juifs polonais avaient complètement évacué le territoire de la Pologne d'avant-guerre, à l'exception de sa partie la plus orientale. Comme le territoire de la Pologne d'après-guerre est constitué de ce qui avait été l'Allemagne orientale et la Pologne occidentale et centrale (la Russie obtenant ce qui avait été la Pologne orientale), cela signifie que la plupart des juifs avaient vraiment

---

378. *New York Times*, 18 octobre 1941, p. 4.

été déplacés hors de ce qui est désigné aujourd'hui comme la Pologne. Quant aux grands ghettos qui ont été mentionnés plus haut, il est bon de noter que Lvov, Grodno, Vilnius, Kovno et Riga ont tous été absorbés dans l'Union soviétique après la guerre et que Bialystok est à présent dans la partie extrême-orientale de la Pologne. S'il y avait environ trois millions de juifs en Pologne avant la guerre, alors, quand on prend en compte le nombre de ceux qui ont fui en Union soviétique en 1939, de ceux qui ont été déportés par les Russes en 1940, de ceux qui ont réussi à passer dans des pays comme la Slovaquie ou la Hongrie et de ceux qui ont pu périr lors d'épidémies, nous constatons qu'il y avait tout au plus deux millions de juifs polonais dans des ghettos disséminés sur le territoire contrôlé par les Allemands et que la plupart de ces gens ont été envoyés vers des territoires considérés après la guerre comme soviétiques.

Nous avons donc vu dans ses grandes lignes, suffisantes pour notre propos, quelle était la véritable nature de ce qui est appelé la "solution finale du problème juif". Il n'est pas nécessaire ici de tenter de compléter ce tableau par de plus amples détails car il est de toute façon douteux qu'on puisse en découvrir de nouveaux. Le fait que cette "solution" ne fut à vrai dire en aucun sens "finale" et que les juifs seraient revenus grâce à un changement politique n'est pas si extraordinaire. Les gouvernements du XX<sup>e</sup> siècle, de leur côté, ont invariablement donné à leurs projets des appellations audacieuses et irréalistes : Corps de la Paix, l'Alliance pour le Progrès, la der des der, etc.

## QUE LEUR EST-IL ARRIVÉ ?

Il reste à étudier ce qui est arrivé à tous ces gens. Ici encore, nous sommes dans une situation où il existe beaucoup moins de données que l'on aurait pu souhaiter. Nous avons cependant assez d'éléments pour reconstituer, dans une mesure qui convienne à notre propos, ce qui est arrivé. En réalité, nous devons examiner à cet égard plusieurs possibilités. Voici les possibilités qui nous paraissent raisonnables.

1. Les Allemands ont liquidé beaucoup de juifs au cours de leur retraite car ceux-ci pouvaient être considérés comme de la main-d'œuvre éventuellement utilisable contre les Allemands. Il faut envisager cela comme une possibilité raisonnable car nous avons noté que les Allemands avaient effectivement considéré cet aspect de la question assez sérieusement pour avoir rendu difficile l'émigration des juifs hors d'Europe.

Deux faits cependant s'opposent fortement à cette première possibilité. Premièrement, les travailleurs les plus aptes, qui étaient également d'âge militaire, avaient déjà été sélectionnés pour le travail et étaient employés par les Allemands de diverses manières. Deuxièmement, et c'est le point le plus important et le plus simple, si les Allemands avaient bien procédé à de telles liquidations, les Alliés les en auraient accusés. Les Alliés auraient disposé d'éléments pour une véritable accusation d'extermination au lieu de cette histoire absurde de "chambres à gaz".

Bien que les preuves indiquent que les autorités allemandes n'effectuèrent pas, dans leur retraite, de liquidations de juifs sur une grande échelle, le bon sens et une connaissance des circonstances devraient nous faire supposer qu'il y eut de nombreux massacres de juifs effectués par des individus et de petits groupes agissant de leur propre initiative. Des troupes allemandes, hongroises ou roumaines ainsi que certains civils d'Europe de l'Est, dont les sentiments antijuifs étaient amplifiés par le cours désastreux de la guerre, s'en sont sans doute pris à des juifs, au moment de la retraite allemande. On sait qu'au début de la guerre, lorsque des Européens de l'Est avaient tenté de lancer des pogromes, les autorités allemandes les en avaient

empêchés et les avaient réprimés<sup>379</sup>. Cependant, dans les conditions d'une retraite chaotique, les Allemands se souciaient probablement beaucoup moins des massacres antijuifs.

2. Les Russes en ont liquidé beaucoup. Nous ne retenons cette hypothèse que parce que la Russie est une véritable énigme et que sa manière d'agir à l'égard des populations semble souvent très arbitraire. Il n'y a toutefois aucun indice de liquidations de la part des Russes et il convient de douter de cette possibilité.

3. Beaucoup ont péri en raison des conditions de vie dans les camps ou les ghettos. C'est une possibilité des plus sérieuses. Nous avons vu que, dans les camps, les conditions sanitaires peuvent être très instables et que la situation peut rapidement s'y dégrader sous l'effet du chaos ou de la pénurie. En outre, nous avons noté que les conditions de vie dans les ghettos, que ce fût la faute des Allemands ou, comme le prétendaient les Allemands, celle des juifs, favorisaient l'éclosion des épidémies, déjà au commencement de la guerre, lorsque les Allemands avaient dans l'ensemble la situation bien en main. Il est donc fort possible que de nombreux juifs périrent dans les ghettos dans les conditions chaotiques qui accompagnèrent la retraite allemande. De plus, Korzen croit que beaucoup de ceux qui se sont exilés en 1940 en Russie sont morts dans les camps russes où ils avaient été envoyés ; c'est pourquoi il est possible que de nombreux juifs des ghettos aient péri du fait de la manière dont les Soviétiques administrèrent les ghettos après que ceux-ci tombèrent entre leurs mains.

4. Beaucoup ont été dispersés à travers l'Union soviétique et se sont intégrés dans la vie soviétique. C'est ce qui est le plus probable car il est bien établi que l'Union soviétique a encouragé l'assimilation des juifs pendant et immédiatement après la guerre. Nous avons noté par exemple que c'était la politique suivie à l'égard des déportés de 1940. Un autre exemple est ce qui est arrivé en Ukraine subcarpatique, province de la Tchécoslovaquie avant la guerre et annexée par l'Union soviétique après la guerre. Dix mille juifs, anciens résidents de l'Ukraine carpatique, possédaient le statut de réfugiés, en Tchécoslovaquie, au printemps 1946. La Russie insista pour que ces juifs fussent rapatriés en Union soviétique. Bien qu'une telle démarche fût contraire aux accords en vigueur sur les réfugiés, la pression soviétique sur le président Benes fut assez forte pour l'obliger à céder<sup>380</sup>.

Il faudrait également signaler l'existence, au sein de l'Union soviétique, de la " Province autonome " spécifiquement juive du Birobidjan qui est située dans l'Extrême-Orient sur le fleuve Amour, à la frontière chinoise. Le Birobidjan avait été créé par les Soviétiques en 1928 comme État juif. Immédiatement après la guerre existait à New York le " Fonds Einstein de l'Ambijan " (acronyme de American Birobidzhan Committee [Comité américain pour le Birobidjan]) dont le but était " d'aider la colonisation du Birobidjan par les réfugiés ". Il y eut d'autres associations à New York qui aidèrent les juifs réinstallés au Birobidjan immédiatement après la seconde guerre mondiale.

Il y avait aussi des organisations juives, comme le Joint Distribution Committee, qui aidèrent les juifs dans d'autres parties de l'Union soviétique et il existait également à New York le Committee for Aid to Minsk and Neighboring Towns [Comité d'assistance à Minsk et aux villes voisines]. Il y avait aussi les programmes de l'UNRRA (United Nations Relief and Rehabilitation Administration [Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction]), dont il sera question plus loin, en Russie blanche (Biélorussie) et en Ukraine. Ces efforts pour aider les réfugiés juifs en Union soviétique bénéficièrent du soutien public de juifs

---

379. La meilleure source sur la nature et la raison des pogromes antijuifs ainsi que sur les mesures prises par les Allemands pour les réprimer semble être RASCHHOFER, p. 26-66. Voy. aussi BURG (1962), p. 50.

380. *New York Times*, 31 avril 1946, p. 8.

éminents comme Albert Einstein qui exprima sa reconnaissance au gouvernement soviétique pour avoir aidé “des centaines de milliers de juifs” en leur donnant un foyer en URSS<sup>381</sup>.

Tout en encourageant l'intégration des juifs, l'Union soviétique signait un accord avec le gouvernement communiste de Pologne pour le rapatriement de ceux qui avaient été citoyens polonais à la date du 17 septembre 1939. L'accord, conclu en juillet 1945, incluait spécifiquement ceux qui résidaient sur le territoire annexé par l'Union soviétique et ceux qui avaient été déportés en Union soviétique en 1940 et prévoyait qu'ils pourraient choisir entre la citoyenneté soviétique et la citoyenneté polonaise. Pour les juifs, la date limite pour le choix fut fixée en définitive au 30 juin 1946.

Comme nous l'avons noté au chapitre I, Reitlinger admet que la population juive d'après-guerre de l'Union soviétique pouvait très bien dépasser celle d'avant-guerre, en raison de l'arrivée des juifs polonais, baltes et autres. Il considère comme “très prudente” l'estimation du *Jewish Observer* selon laquelle 500 000 juifs polonais avaient choisi de demeurer en Union soviétique et concède qu'il subsiste à ce sujet d'énormes et insurmontables incertitudes. C'est pourquoi, bien que les Russes aient été disposés à laisser partir les juifs polonais avant la date butoir du 30 juin 1946, ils n'en encouragèrent pas moins leur intégration dans l'Union soviétique. Il pourrait s'agir là d'une énorme partie des juifs qui avaient été installés à l'Est par les Allemands. Il est inutile, cependant, d'essayer de tirer une conclusion des pseudo-statistiques démographiques fournies par les Russes ou par des organisations juives<sup>382</sup>.

5. Beaucoup de juifs arrachés à leurs foyers ont pu y retourner ou, tout au moins, ont pu retourner dans leur pays d'origine. Nous avons vu que les Russes étaient disposés à autoriser les juifs polonais à quitter l'Union soviétique et nous pouvons supposer qu'une politique similaire a été suivie à l'égard des juifs d'autres nationalités. Il est possible seulement, et non probable, que l'Union soviétique ait absorbé tous les juifs qui avaient été déportés à l'Est par les Allemands depuis l'Allemagne, les Pays-Bas, etc.

À première vue, il pourrait sembler que la conduite logique de tout juif déporté aurait été, après la guerre, de revenir dans le pays où il résidait auparavant. Ce n'est pas le cas, néanmoins, et cela pour diverses raisons. Tout d'abord, peut-être dans la majorité des cas, il n'y avait plus rien vers quoi revenir. La principale raison en est le programme allemand appelé “Action Reinhardt” par lequel les juifs déportés à l'Est se virent dépouillés de presque tous leurs biens : meubles, bétail, avoirs commerciaux, bijoux, les vêtements qu'ils ne pouvaient emporter avec eux et tout l'argent liquide qu'ils possédaient, sauf environ 25 dollars, étaient purement et simplement confisqués au cours du processus de transfert (certains ont peut-être emporté avec eux une partie de leurs avoirs commerciaux). Les camps de Lublin et d'Auschwitz furent les points principaux de regroupement et de traitement d'une grande partie de ces biens, quel que fût le lieu où ils avaient été confisqués<sup>383</sup>. C'est pourquoi de nombreux juifs, n'ayant plus ni biens ni famille dans leur pays d'origine, n'avaient pas de raisons impératives d'y retourner. Le programme allemand avait procédé à un véritable déracinement.

Un autre aspect de la situation était qu'à la fin de 1945 et en 1946 l'on parlait beaucoup de massacres de juifs qui se multipliaient, disait-on, en Pologne et dans d'autres pays d'Europe de l'Est. Si ces récits étaient vrais, alors ces massacres étaient pour les juifs une puissante incitation au départ. Si ces récits n'étaient que des

381. *New York Times*, 20 juillet 1945, p.9; 7 septembre 1945, p. 5; 25 novembre 1945, p. 32; 10 mars 1946, p. 2; 17 avril 1946, p. 27; 13 mai 1946, p. 18; 17 mai 1946, p.5; 2 décembre 1946, p. 5.

382. REITLINGER, p. 534, 542-543; *New York Times*, 8 juillet 1945, p. 1; 24 mars 1946, p. 3.

383. KOEHL, p. 198-199; TMN, vol.5, p. 692-741; vol.4, p. 954-973.

fabrications de la propagande sioniste ayant peu de fondement dans les faits sinon aucun, on peut alors en conclure que les sionistes se livraient à des opérations visant à faire partir les juifs d'Europe orientale. Ainsi, vrais ou faux, les récits de pogromes suggèrent que des juifs ont quitté l'Europe orientale.

Lors de la conférence de Yalta, en 1945, Churchill, Roosevelt et Staline s'étaient mis d'accord sur le fait qu' " il serait impossible pour les réfugiés juifs de retourner en Pologne et d'y mener à nouveau une vie normale<sup>384</sup> ". Bien que nombre d'entre eux soient certainement retournés dans leurs patries respectives, de rudes réalités et une forte propagande dissuadèrent les juifs de revenir au pays. Si cela est vrai et s'il est vrai également qu'un nombre important de juifs polonais ont quitté l'Union soviétique, alors beaucoup d'entre eux ont dû poursuivre leur route après un passage en Pologne. C'est effectivement ce qui s'est passé. Les dirigeants politiques sionistes avaient pour eux d'autres destinations en tête.

6. De nombreux juifs ne se réinstallèrent en fin de compte ni en Union soviétique ni dans leur pays d'origine mais ailleurs, principalement aux États-Unis et en Palestine. Nous savons tous que cela est vrai mais il existe une incertitude sur les chiffres, principalement dans le cas des émigrés aux États-Unis. Jusqu'en novembre 1943, le service de l'immigration et des naturalisations des États-Unis reconnaissait une catégorie " Israélites " parmi les " races et les peuples ", mais cette pratique fut abandonnée ce mois-là et aucune donnée officielle sur l'immigration juive n'a été enregistrée depuis lors<sup>385</sup>.

Lorsque l'on tente d'étudier en détail les déplacements des juifs à la fin de la guerre, on retombe sur le War Refugee Board et l'UNRRA. On se rappellera que le WRB fut créé au début de 1944 comme une filiale commune des ministères d'Affaires étrangères, des Finances et de la Guerre américains mais qu'il dépendait en fait du ministre des Finances Morgenthau. On accorda à la Commission le privilège extraordinaire de nommer des *attachés* spéciaux dotés d'un statut diplomatique. Autre aspect très inhabituel, le WRB travaillait en étroite collaboration avec des organisations privées, comme le Joint Distribution Committee et le Congrès juif mondial ainsi que plusieurs autres organisations juives et sionistes. On retrouvait également certaines organisations non juives, notamment l'American Friends Service Committee. On autorisa formellement le WRB et les trois ministères associés au WRB " à accepter les services ou les contributions de personnes ou d'organisations privées<sup>386</sup> ". Nous sommes par conséquent en présence d'une entité plutôt hybride, s'occupant à la fois de propagande et d'assistance et bénéficiant des droits d'une agence gouvernementale lorsqu'un statut officiel semblait commode et des droits d'une organisation privée lorsqu'un statut privé était plus avantageux.

Le WRB exerça ses activités d'assistance du milieu de l'année 1944 au milieu de l'année 1945, date à laquelle les opérations ayant un caractère international tombèrent presque entièrement dans le giron de l'UNRRA. Cette organisation avait été créée en novembre 1943 et avait opéré jusqu'en mars 1949. Son premier directeur, nommé par Roosevelt, fut Herbert Lehman, ancien gouverneur de l'État de New York et important dirigeant démocrate partisan du New Deal. La logique affichée par Roosevelt dans le choix de Lehman était que " ce serait une belle leçon de tolérance et de fraternité humaine d'avoir un juif à la tête de cette organisation et je pense que Herbert y serait excellent<sup>387</sup> ". Lehman fut remplacé, au début de 1946, par Fiorello La Guardia, ancien maire de New York. Bien que son père ne fût pas juif et qu'il ait naturellement vu tout le profit qu'il pouvait y avoir à solliciter l'immense réservoir constitué par les suffrages des électeurs italiens de New York, La

384. *New York Times*, 28 juin 1945, p.8.

385. DAVIE, p. 33.

386. US-WRB (1945), p. 3-4, 12-13.

387. ROSENMAN, p. 399.



Guardia compte vraiment au nombre des politiciens juifs et sionistes, et c'est en tant que tel qu'il figure dans l'*Encyclopedia Judaica*. C'est pourquoi nous pouvons être certains que l'équipe de l'UNRRA est fondamentalement la même que celle du WRB. Il s'agit donc d'une autre entité hybride car il s'agit cette fois-ci d'une organisation qui se prétend internationale. Ainsi, quand le Congrès demanda en septembre 1945 que le General Accounting Office (la Cour des comptes américaine) contrôle les comptes de l'UNRRA (on disait que les États-Unis payaient les deux tiers des coûts de fonctionnement de l'UNRRA mais leur part était probablement supérieure), Lehman l'envoya promener<sup>388</sup>.

Les activités de l'UNRRA avaient des ramifications lointaines. La majeure partie de l'aide de l'UNRRA allait à l'Europe de l'Est et le montant envoyé en Pologne venait juste après celui qui était envoyé en Chine. Une aide fut également envoyée en Biélorussie et en Ukraine<sup>389</sup>.

Vers le milieu de l'année 1944, le WRB et l'UNRRA administraient un vaste réseau de camps de réfugiés en Afrique du Nord, en Italie et en Palestine. Ces camps étaient presque exclusivement destinés aux juifs. On procéda à des évacuations considérables de juifs d'Europe vers ces camps à partir de 1944. Beaucoup furent évacués des Balkans par Istanbul ou par la mer Noire et Istanbul. On chercha et on obtint pour un grand nombre d'entre eux le droit d'entrer aux États-Unis ou dans des pays d'Amérique du Sud alors que la guerre se poursuivait. C'est dans ce contexte que fut établi le camp d'Oswego, dans l'État de New York, tout près de la frontière canadienne. De plus, beaucoup de ceux qui n'avaient pas été placés dans l'un des camps pour la Palestine réussirent tant bien que mal à atteindre cette destination<sup>390</sup>.

Après l'effondrement de l'Allemagne, l'UNRRA administra des camps pour personnes déplacées, principalement dans les zones d'occupation britannique et américaine en Allemagne et en Autriche. Bien entendu, il y avait, dans ces camps, beaucoup de personnes qui n'étaient pas juives, mais les juifs bénéficiaient d'une position privilégiée et étaient souvent logés dans des maisons ou des hôtels qui avaient été réquisitionnés pour eux<sup>391</sup>.

Les activités de l'UNRRA en Allemagne constituèrent l'un des scandales de la période d'occupation. Elle organisait des descentes dans des maisons allemandes pour "délivrer" des enfants. En Europe orientale, quand ils récupéraient des orphelins, les nazis avaient coutume d'effectuer un examen racial afin de sélectionner les orphelins aryens pour qu'ils puissent être adoptés par des familles allemandes. Ces enfants étaient élevés comme des enfants allemands et devinrent les victimes innocentes de la terreur de l'UNRRA. On ignore ce qu'il est advenu d'eux<sup>392</sup>.

Le comportement des personnes déplacées dans les camps de l'UNRRA était effrayant. Comme l'a écrit le plus éminent historien du gouvernement militaire des États-Unis en Allemagne :

Non seulement ces personnes consommaient de vastes quantités de nourriture mais elles manifestaient aussi nombre des traits psycho-névrotiques qu'on doit s'attendre à rencontrer chez des personnes qui ont traversé les épreuves subies par nombre de personnes déplacées. Il était fréquent de les entendre affirmer qu'elles ne recevaient pas, de la part des autorités alliées, les égards qu'elles méritaient. Elles protestaient souvent contre les camps dans lesquels elles vivaient, soutenant que le fait d'être logées dans des camps leur portait tort. Certaines faisaient valoir que l'on devait débarrasser les meilleures maisons allemandes de leurs occupants et les mettre à la disposition des personnes déplacées, en particulier des juifs. Elles refusèrent à plusieurs

388. *New York Times*, 21 septembre 1945, p. 7.

389. *New York Times*, 23 décembre 1945, p. 1.

390. US-WRB (1945), p. 9, 16-45, 61-69, 72-74.

391. JOHN & HADAWI, vol. 2, p. 34.

392. KOEHL, p. 219-220.

reprises de s'occuper de l'entretien de leurs logements, en arguant qu'il n'était pas de leur responsabilité de faire le moindre effort pour se venir en aide. Au cours de cette période, c'est l'UNRRA qui s'occupa pendant quelques mois de la prise en charge des personnes déplacées mais la responsabilité en incombait finalement au gouvernement militaire qui dut prêter attention aux accusations de la presse quant aux insuffisances du traitement de ces personnes.

En outre, les personnes déplacées poursuivaient leur guerre clandestine contre la population allemande malgré toutes leurs promesses et les efforts conjugués de l'UNRRA et du personnel de l'armée américaine. Les razzias dans la campagne ne cessèrent pas ; certaines personnes déplacées profitaient de toutes les occasions pour chercher querelle à des Allemands. Les Allemands se faisaient piller ou tuer, les femmes se faisaient violer presque chaque jour par des personnes déplacées. Un ressentiment général se fit jour dans la population, surtout parce qu'il était impossible de se défendre contre les armes à feu que les personnes déplacées étaient parvenues à se procurer<sup>393</sup>.

Au cours d'un incident qui bénéficia d'une large publicité, des personnes déplacées juives et polonaises, avec l'assistance de certains membres de l'armée américaine, forcèrent les habitants d'une ville allemande à déterrer des corps récemment inhumés et, à coups de poing et de pied, les forcèrent à enlever la chair en décomposition et à nettoyer les os<sup>394</sup>.

## ENCORE LE SIONISME

Ce qui nous intéresse, néanmoins, c'est le rôle politique qu'ont joué ces camps pour personnes déplacées. Ils ont servi de camps de transit et de camps d'entraînement militaire pour l'invasion de la Palestine.

Le monde eut l'occasion de l'apprendre dès janvier 1946. Comme cela arrive de temps en temps dans les "organisations internationales", le chef en titre des activités de l'UNRRA en Allemagne, le général britannique Frederick E. Morgan, était un homme indépendant et n'était pas un fantôme des sionistes. Bien que ne contrôlant vraiment qu'une partie des activités de l'UNRRA en Allemagne, il savait ce qui se passait et il en parla publiquement. Lors d'une conférence de presse à Francfort, il accusa un groupe juif organisé de financer l'exode de juifs de Pologne vers la zone américaine en Allemagne. Il se moqua de "tous ces bruits au sujet de pogromes en Pologne", faisant observer que les juifs qui arrivaient par trains entiers à Berlin étaient bien nourris, bien habillés et avaient beaucoup d'argent : "On ne dirait pas des gens persécutés. Je crois qu'ils ont un plan, un véritable plan, pour sortir d'Europe." Morgan ajouta que l'argent qu'ils possédaient était en grande partie des marks d'occupation imprimés par les Russes. Le lecteur se rappellera peut-être que l'une des actions les plus spectaculaires de l'agent soviétique Harry Dexter White, que nous avons rencontré au chapitre III en tant que chef des opérations internationales du Trésor américain, fut d'avoir transmis aux Russes les planches d'imprimerie de la monnaie d'occupation des États-Unis.

Chaïm Weizmann dénonça la déclaration de Morgan comme "manifestement" antisémite et le rabbin Wise déclara qu'elle sentait le nazisme de la pire époque et qu'elle rappelait les *Protocoles des sages de Sion*. Le quartier général de l'UNRRA aux États-Unis annonça que Morgan avait été relevé de ses fonctions mais Morgan démentit la nouvelle. Wise, Henry Monsky (président du B'naï B'rith) et d'autres juifs de premier plan s'entretenirent alors avec Lehman et "assurèrent au gouverneur Lehman qu'il était imprudent, étant donné les circonstances, d'insister sur le cas de Morgan", ce dernier disposant apparemment de preuves à l'appui de ses assertions.

---

393. ZINK, p. 121-122.

394. *New York Times*, 26 octobre 1946, p. 5.

Plus tard, au cours de l'année 1946, il y eut une commission d'enquête anglo-américaine sur le problème juif qui constata que Morgan avait sous-estimé la situation. Dans les camps pour personnes déplacées juives, "les visages changeaient d'un jour à l'autre et de nouvelles personnes répondaient à d'anciens noms au moment des contrôles nominatifs, à mesure que l'Organisation sioniste amenait les juifs toujours plus près de la Palestine". Les juifs, principalement polonais, arrivaient en masse en Allemagne occidentale depuis l'Est et passaient par les camps de l'UNRRA. Dans ces camps, beaucoup d'entre eux reçurent une instruction militaire pour l'invasion de la Palestine, dispensée par des sous-officiers en uniforme des armées britannique et américaine. Bien que la plupart d'entre eux désirât se rendre aux États-Unis et non en Palestine, tous les moyens furent bons pour les contraindre à immigrer en Palestine. Résumant son travail à l'UNRRA, le général Morgan écrivit dans ses mémoires (*Peace and War*, 1961): "Servir avec une telle équipe est indescriptible."

Des années plus tard, des auteurs sionistes reconnurent le bien-fondé des accusations de Morgan dans leurs récits élogieux de l'exode organisé des juifs à partir de l'Europe<sup>395</sup>.

En août 1946, La Guardia renvoya Morgan pour avoir accusé l'UNRRA de servir de "couverture à des agents secrets russes et à des éléments criminels impliqués dans de gros trafics de drogue et de contrebande". Morgan fut remplacé par Meyer Cohen, du bureau de l'UNRRA à Washington. Cette mesure fut prise lors du conflit, largement reproduit dans la presse, qui opposa l'UNRRA et les autorités militaires en Allemagne. À l'époque, La Guardia était venu en Allemagne pour s'occuper de divers problèmes, dont celui de la présence de Morgan. Lors d'une conférence de presse tenue immédiatement après le renvoi de Morgan, La Guardia eut un violent échange avec Hal Foust, du *Chicago Tribune* (que nous avons rencontré au chapitre I). Foust avait demandé quelle somme d'argent avait été accordée à l'UNRRA par d'autres pays que les États-Unis. La Guardia, cependant, ne voulut répondre à aucune des questions de Foust, sous prétexte que son "sale journal minable ne publierait de toute façon pas mes réponses". Aux demandes répétées de Foust, La Guardia lui hurla de "la fermer"<sup>396</sup>.

Morgan n'avait pas été le premier officier allié de haut rang à se heurter aux sionistes. À l'été 1945, le "rapport Harrison", adressé à la Maison-Blanche, affirmait que les juifs de la zone américaine en Allemagne étaient traités presque aussi mal qu'à l'époque nazie. Bien que de nombreux juifs dans les camps se fussent publiquement moqués de ces dires, le général Eisenhower, commandant en chef des armées alliées, rendit visite au général George S. Patton, Jr (chef de la 3<sup>e</sup> armée des États-Unis et gouverneur militaire de Bavière), "le tança d'importance et le stupéfia en lui disant qu'il avait sérieusement l'intention de chasser, si nécessaire, les Allemands de leurs domiciles pour que leurs victimes soient à l'aise". Peu de temps après, Eisenhower releva Patton de ses fonctions parce que, dit-il, Patton avait déclaré en public que l'on faisait trop d'histoire en vue d'obtenir l'éviction des nazis des positions clés, que la différence entre nazis et non-nazis était semblable à celle qui existait, aux États-Unis, entre républicains et démocrates et que la clé d'une occupation réussie de l'Allemagne consistait à montrer aux Allemands "combien les Américains sont des types épatants". Ce ne fut là que le cas le plus connu de la réticence manifestée par "les autorités d'occupation au niveau opérationnel à agir aussi durement que le réclamait la politique énoncée à Berlin par les chefs d'État et par le général Eisenhower lui-même". Patton fut affecté au commandement d'un groupe chargé de rédiger une histoire militaire, mais il eut un accident d'automobile en décembre 1945 et mourut deux semaines plus tard à la suite de complications<sup>397</sup>.

395. KIMCHE & KIMCHE, p. 88-89 ; JOHN & HADAWI, vol. 2, p. 23-26, 34-36 ; *Morgenthau Diary*, p. 79.

396. *New York Times*, 14 août 1946, p. 10 ; 21 août 1946, p. 1, 5 ; 23 août 1946, p. 18.

397. *New York Times*, 1<sup>er</sup> octobre 1945, p. 2 ; 2 octobre 1945, p. 1 ; 3 octobre 1945, p. 1.

L'attitude d'Eisenhower à l'égard des sionistes avait toujours été des plus amicales. Peu avant la fin de la guerre, la militante sioniste Ruth Klieger, qui était née en Roumanie et avait émigré en Palestine avant la guerre, s'était rendue à Paris, au quartier général du SHAEF d'Eisenhower, pour expliquer au juge Rifkind, conseiller d'Eisenhower pour les personnes déplacées, sa mission qui était d'organiser le transport de juifs en Palestine à partir de l'Allemagne. Elle fut promue sur-le-champ colonel de l'armée américaine et on lui fournit les papiers nécessaires à l'accomplissement de sa mission en Allemagne. Les services d'Eisenhower ne s'arrêtèrent pas là car l'*Ascania*, navire de transport de troupes, propriété du SHAEF et doté d'un équipage fourni par Eisenhower, fut alors mis à la disposition des sionistes pour transporter 2 400 juifs en Palestine. Les Britanniques ne voulaient pas de complications avec le SHAEF et c'est pourquoi ils autorisèrent les passagers à débarquer en Palestine. Eisenhower devint par la suite président des États-Unis<sup>398</sup>.

Comme nous l'avons laissé entendre plus haut, la plupart des juifs qui quittèrent l'Union soviétique pour la Pologne n'y restèrent pas très longtemps. Soutenus par le Joint Distribution Committee et d'autres organisations juives (dont les contributions qui leur étaient adressées étaient exemptes d'impôt aux États-Unis<sup>399</sup>), les juifs allèrent en Allemagne et, dans certains cas, en Tchécoslovaquie, aiguillonnés par une propagande sioniste de tous les instants. Comme nous l'avons noté, il circulait des rumeurs de pogromes ainsi que, sans aucun doute, l'idée répandue parmi les juifs que leur destination à tous était forcément les États-Unis. D'Allemagne, beaucoup, en effet, partirent en définitive pour les États-Unis mais beaucoup d'autres allèrent en Italie, où il y avait également des camps de l'UNRRA, ou en France qui y gagna, à cette époque, une réputation de soutien à la cause sioniste. De Tchécoslovaquie, les juifs se rendaient en Italie ou à Vienne et, de Vienne, dans des ports italiens ou yougoslaves ou à Budapest, Belgrade et vers des endroits plus proches de la Palestine. Dans la fièvre de ces mouvements illégaux, on ne s'occupait naturellement pas de l'authenticité des passeports ou des papiers d'identité. Des papiers d'identité grecs furent fabriqués sur une vaste échelle et beaucoup de juifs se firent passer pour des Grecs rentrant de Pologne. Lorsque le gouvernement grec en eut vent, il envoya un fonctionnaire enquêter, mais ce dernier, étant lui-même un sioniste actif, se contenta d'informer l'Organisation sioniste qu'il pouvait couvrir les illégalités passées mais qu'il fallait renoncer à la filière "grecque". Celle-ci avait néanmoins si bien servi qu'en Tchécoslovaquie les gardes-frontières qui pensaient avoir appris, d'après le grand nombre de "Grecs" qu'ils avaient vu passer, à quoi ressemblaient les membres de cette nationalité, devinrent soupçonneux et arrêtèrent les vrais Grecs qui vinrent à se présenter<sup>400</sup>.

Au début de ces migrations, l'Organisation sioniste avait trouvé que les juifs étaient trop indisciplinés et démoralisés pour devenir membres d'un mouvement politique efficace. Elle mit donc sur pied une méthode de propagande de haine pour relancer l'esprit combatif des juifs dans les différents camps; elle commença "à inspirer à ces juifs une aversion et une haine pour les Allemands et, à vrai dire, pour tout leur environnement non juif, pour les *goyim* qui étaient autour d'eux". La commission d'enquête anglo-américaine qui visita les camps juifs en Allemagne à l'hiver 1946 fut "atterrée par cet anti-goyisme parmi les détenus des camps, par l'impossibilité de maintenir un quelconque contact entre les juifs déplacés et les Britanniques et les Américains<sup>401</sup>".

Les autorités d'occupation américaines en Allemagne étaient naturellement très préoccupées de voir tant de gens, regroupés sous la vague étiquette de "réfugiés", entrer en masse dans une zone placée sous leur responsabilité mais hésitaient à

398. KIMCHE & KIMCHE, p. 101-103.

399. *Idem*, p. 97-98.

400. *Idem*, p. 85-88.

401. *Idem*, 81-83.

s'exprimer trop ouvertement ou franchement de crainte d'être couverts d'injures comme l'avaient été Patton et Morgan. On ne pouvait cependant ignorer les problèmes qu'engendrait l'accroissement constant du nombre des "réfugiés". En juin 1946, un groupe de directeurs de journaux et de journalistes américains qui s'étaient rendus à Francfort pour la première étape d'une tournée en Allemagne apprit de la bouche d'"officiers américains haut placés" que les juifs se précipitaient dans la zone américaine à la cadence de 10 000 par mois, ce qui créait un "grave problème". Ils ajoutèrent : "Beaucoup d'entre eux viennent de Russie et, s'ils rejoignent ceux de Pologne pour confluer massivement vers la Palestine, nous pourrions avoir à nous occuper de 3 000 000 de réfugiés." Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans cette déclaration est la provenance de "beaucoup" de ces juifs et le fait que les autorités militaires américaines trouvaient plausible le chiffre de 3 000 000 (il ne s'agit pas d'une erreur d'impression). Bien entendu, elles exagéraient la situation afin de provoquer une espèce de réaction à ce sujet car il n'aurait jamais été possible que trois millions de juifs pénètrent en Allemagne dans la zone américaine. Il est bon de noter toutefois leur utilisation d'un tel chiffre et leur précision sur la provenance russe de "beaucoup" de juifs<sup>402</sup>.

Ce problème prit une telle ampleur qu'au début du mois d'août 1946 le gouverneur militaire américain, le général McNarney, annonça que "les patrouilles américaines aux frontières ne permettront pas aux réfugiés juifs de Pologne de pénétrer dans la zone américaine en convois organisés de camions ou en trains". McNarney ajouta cependant que, "si les persécutés traversent les frontières individuellement, c'est naturellement une autre affaire et nous les accueillerons". Beaucoup d'observateurs ont pu être surpris que cette réserve manifestement insignifiante ait pu satisfaire les sionistes au point que, peu de temps après, le rabbin Wise et d'autres sionistes de premier plan louèrent publiquement "l'attitude du général Joseph T. McNarney [...] concernant l'ensemble de ce problème". L'énigme fut résolue au mois de novembre suivant lorsqu'on apprit qu'en septembre il était entré de Pologne en Allemagne de l'Ouest le chiffre record de 35 000 juifs (la plupart d'entre eux entrant dans la zone américaine) et que le "filet" qui s'écoulait en novembre était de "150 à 200 personnes par jour"<sup>403</sup>.

Dans les articles des journaux de cette période, les juifs "rentrant" de Russie en Pologne étaient fréquemment décrits comme étant principalement ceux qui avaient été déportés en Union soviétique en 1940. On pouvait s'attendre à ce que la presse traite l'information de cette manière puisque les autres étaient censés être morts mais l'on peut ne pas tenir compte de ces interprétations bien que, comme le remarque Korzen, ce groupe ait compris des déportés de 1940.

En 1946, la commission d'enquête sur la guerre du Sénat américain envoya en Allemagne son premier conseiller, George Meader, pour enquêter sur la politique d'occupation menée par les États-Unis. Le rapport de Meader, qui faisait notamment état, au sein de l'armée, d'une immoralité générale et de cas d'extorsion, fut étouffé à la suite de "formidables pressions émanant de la Maison-Blanche, des ministères des Affaires étrangères et de la Guerre, et du sénateur Arthur Vandenberg" ainsi que d'une menace de démission du général Clay, mais son contenu en fut finalement rendu public. Ce rapport était très critique sur la politique consistant à accueillir les juifs qui arrivaient en masse de Pologne puisque ce n'était pas vraiment des réfugiés (en ce sens qu'ils ne s'étaient pas retrouvés sans ressources ni abri en Allemagne à la fin de la guerre) mais qu'ils faisaient partie d'une migration massive financée par des groupes privés au nom d'une cause politique précise : le sionisme. Par conséquent, les États-Unis "finançaient un programme politique" en admettant ces juifs dans les camps allemands pour personnes déplacées, alors que ce programme n'avait jamais été soumis à l'approbation du Congrès. Il existait donc

402. *New York Times*, 24 juin 1946, p. 12.

403. *New York Times*, 10 août 1946, p. 4; 27 août 1946, p. 6; 2 novembre 1946, p. 7.

aux États-Unis une inquiétude et une opposition quant au soutien non négligeable qu'apportaient les États-Unis à la cause sioniste dans la question des "réfugiés", mais cela intervenait trop tard et trop faiblement pour modifier le cours des événements.

Dans son rapport, Meader se plaignait de la difficulté qu'il y avait à obtenir des personnes déplacées juives (qu'il distingue nettement de celles qui n'étaient pas juives) le moindre travail ou même un effort pour la remise en état de leurs logements. Ces personnes se plaignaient néanmoins constamment que les choses n'étaient pas aussi bien qu'elles auraient pu l'être. Meader faisait également observer que les activités illégales et les crimes commis par des personnes déplacées étaient nombreux. Il notait que les États-Unis avaient accepté de recevoir comme immigrants 2 250 000 réfugiés d'Europe<sup>404</sup>.

On a donné des chiffres pour le nombre des personnes déplacées juives, mais ils n'ont pas grande valeur. À l'automne 1946, on a dit qu'il y avait 185 000 juifs dans les camps en Allemagne de l'Ouest. Si on ajoute ceux d'Autriche, le chiffre dépasserait 200 000. On a également dit qu'il y avait plus de 400 000 réfugiés juifs en Europe occidentale au 1<sup>er</sup> juillet 1947<sup>405</sup>. Ces chiffres ne sont cependant pas très parlants car les camps pour les juifs et les autres réfugiés servaient en réalité de camps de transit et il y avait un flux constant en direction des États-Unis et de la Palestine, en grande partie illégal ou "officieux" pour ce qui est de la seconde destination ainsi que, peut-être, pour la première.

Les principales mais non les seules destinations des juifs qui quittaient l'Europe étaient la Palestine et les États-Unis et c'est pourquoi nous devrions essayer d'estimer leurs nombres. Les chiffres de la population en Palestine établis par les autorités britanniques sont probablement exacts jusqu'en 1946<sup>406</sup> :

	MUSULMANS	JUIFS	CHRÉTIENS	AUTRES
<b>1924</b>	532 636	94 945	74 094	8 263
<b>1929</b>	634 811	156 481	81 776	9 443
<b>1934</b>	747 826	282 975	102 407	10 793
<b>1939</b>	860 580	445 457	116 958	12 150
<b>1944</b>	994 724	528 702	135 547	14 098

À la fin de 1946, il y aurait eu 608 000 juifs et 1 237 000 musulmans, chrétiens et "autres". Au-delà de cette date, il n'existe pas de chiffres britanniques précis en raison de l'importance de l'immigration illégale, à mesure que les Britanniques perdaient le contrôle de la situation. Quoi qu'il en soit, en juillet 1949, avec le retour d'une certaine accalmie, le gouvernement israélien annonça qu'il y avait 925 000 juifs en Israël. Il s'agissait en grande partie de juifs d'origine européenne, l'immigration sur une vaste échelle des juifs d'Afrique du Nord et d'Asie, encouragée par le gouvernement israélien, ne devant se produire qu'ultérieurement. En 1957, il y avait environ 1 868 000 juifs en Israël, 868 000 Arabes s'étant enfuis dans les pays voisins après la prise de contrôle par les juifs<sup>407</sup>.

Il est bon de s'arrêter un instant pour noter que beaucoup se font une image très inexacte du sionisme et d'Israël. À présent, une opinion répandue veut que le sionisme soit né à la fin de la seconde guerre mondiale lorsqu'un grand nombre de juifs européens, ayant décidé qu'ils ne pouvaient plus vivre en Europe, ont envahi une Palestine jusqu'alors entièrement arabe et en ont chassé les habitants. L'histoire du sionisme, mouvement pour l'établissement d'un État juif en Palestine, commence

404. *New York Times*, 2 décembre 1946, p.3; 3 décembre 1946, p.13.

405. *New York Times*, 2 novembre 1946, p.7; KIMCHE & KIMCHE, p.95.

406. JOHN & HADAWI, vol.2, p.45, 179.

407. *World Almanac* (1950), p. 193; (1958), 364-365; PRITTE, p.149-150; MCDONALD, p.142-143.

en réalité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1917, le sionisme était devenu une force politique tellement puissante que la Grande-Bretagne, engagée dans une lutte sanglante avec l'Allemagne impériale, signa la "déclaration Balfour", qui promettait la Palestine aux juifs en échange de leur soutien dans la guerre. Comme la Grande-Bretagne avait également passé certains accords avec les Arabes, la Palestine devint la "terre trop souvent promise".

Les organisations sionistes encouragèrent l'émigration des juifs vers la Palestine après la première guerre mondiale et, pendant les années trente, comme l'indiquent les chiffres reproduits ci-dessus, la Palestine était peut-être devenue le plus gros casse-tête de la politique étrangère britannique qui avait pour impossible tâche de concilier les revendications juives et arabes sur la Palestine. Ce fut à la fin des années trente que le sionisme collabora activement avec la Gestapo, qui rencontrait régulièrement des représentants sionistes et qui alla même jusqu'à mettre à leur disposition, en Allemagne et en Autriche, des fermes et des bâtiments pour y installer des centres d'entraînement pour les émigrants juifs. Les sionistes et la Gestapo avaient le même objectif : faire partir les juifs d'Europe<sup>408</sup>.

La seconde guerre mondiale n'eut pas pour conséquence de créer le sionisme en tant que mouvement politique efficace ; elle donna simplement au sionisme, au niveau mondial, la victoire politique dont il avait besoin pour la dernière étape de sa prise de possession de la Palestine. Tout le pouvoir mondial était tombé aux mains des États-Unis et de l'Union soviétique, tous deux très favorables, à ce moment-là, à la cause sioniste. Dans de telles circonstances, la position des Arabes était sans espoir puisqu'elle dépendait de la fermeté et de l'indépendance politique d'une Grande-Bretagne qui était quasi prostrée politiquement et économiquement.

## ÉMIGRATION VERS LES ÉTATS-UNIS

Alors qu'il est possible d'avoir une idée relativement exacte de l'étendue de l'émigration juive en Palestine, on se heurte à un véritable mur si l'on tente la même approche avec les États-Unis. Nous avons vu que la pratique qui consistait à classer certains immigrants dans la catégorie "Israélites" [*Hebrews*] fut abandonnée en 1943, le mois même où le gouvernement américain commençait, avec la création de l'UNRRA, à s'occuper du problème des personnes déplacées sur une vaste échelle. Immédiatement après la guerre, il y eut naturellement une forte pression de la part des juifs pour qu'on accueille un grand nombre d'immigrants juifs ; le président Truman annonça, en décembre 1945, qu'il y aurait une accélération du processus d'immigration pour permettre un rythme plus élevé d'admission. Bien que Truman ait regretté que les quotas inutilisés pendant les années de guerre ne puissent s'additionner et ne puissent donc s'appliquer aux admissions à venir, il s'engagea à ce que tous les quotas en vigueur fussent appliqués<sup>409</sup>. Si ce fut le cas, l'effet sur l'entrée des juifs a été négligeable puisque ceux-ci entrèrent sous le couvert de différentes nationalités : allemande, autrichienne, néerlandaise, polonaise, etc. Cependant, les règlements existants ne permettaient pas l'accueil d'un aussi grand nombre d'émigrés qu'on le souhaitait et c'est pourquoi, peu de temps après la fin de la guerre, on mit sur pied une législation spéciale concernant l'accueil des personnes déplacées par laquelle "on éliminait les restrictions existantes". Cette législation institua également une "commission des personnes déplacées" pour aider à l'installation des immigrants. D'après le compte de cette commission, plus de 400 000 personnes appartenant à cette catégorie purent s'installer aux États-Unis pendant la période 1948-1952 (période pendant laquelle cette loi devait s'appliquer). Le bilan officiel affirme que seulement 16 % d'entre elles étaient

408. KIMCHE & KIMCHE, p. 15-19.

409. *New York Times*, 23 décembre 1945, p. 1.

juives, mais il ne s'agit que du bilan officiel d'un gouvernement qui avait pris des dispositions particulières pour s'assurer qu'il n'existerait pas de données relatives à ce sujet <sup>410</sup>.

Nous résumons ici, pour ce qu'ils ont d'utile, les éléments les plus pertinents des données sur l'immigration publiées par le gouvernement américain <sup>411</sup> :

PAYS	IMMIGRATION RÉGULIÈRE		PERSONNES DÉPLACÉES 1948-1952	TOTAL PAR PAYS
	1941-1950	1951-1960		
Allemagne	226 578	477 765	62 123	766 466
Autriche	24 860	67 106	8 956	100 922
Belgique	12 189	18 575	951	31 715
Danemark	5 393	10 984	62	16 439
Estonie	212	185	10 427	10 824
France	38 809	51 121	799	90 729
Grèce	8 973	47 608	10 277	66 858
Hongrie	3 469	36 637	16 627	56 733
Italie	57 661	185 491	2 268	245 420
Lettonie	361	352	36 014	36 727
Lituanie	683	242	24 698	25 623
Pays-Bas	14 860	52 277	64	67 201
Pologne	7 571	9 985	135 302	152 858
Roumanie	1 076	1 039	10 618	12 733
Tchécoslovaquie	8 347	918	12 638	21 903
URSS	548	584	35 747	36 879
Yougoslavie	1 576	8 225	33 367	43 168

Nous n'avons donné que les chiffres de certains pays européens, c'est-à-dire de ceux qui ont pu fournir un grand nombre de juifs déracinés. Mais il y a ici une difficulté, comme nous le verrons bientôt. Le total pour la Hongrie, de 1951 à 1960, ne semble pas inclure ceux qui sont entrés en vertu de la législation spéciale votée pour les réfugiés de la révolte hongroise de 1956, dont 45 000 environ furent admis aux États-Unis. Il convient de mentionner que 285 415 personnes venant d'Europe sont entrées sur le territoire américain pendant les années 1954-1971 du fait de plusieurs autres dispositions en faveur des réfugiés.

Pour des raisons qui apparaîtront lorsque nous essayerons d'interpréter ces chiffres, nous donnons ci-dessous les totaux pour l'immigration en provenance des divers continents :

CONTINENTS	IMMIGRATION RÉGULIÈRE		PERSONNES DÉPLACÉES 1948-1952	TOTAL PAR CONTINENT
	1941-1950	1951-1960		
Europe	621 704	1 328 293	405 234	2 355 231
Asie	31 780	147 453	4 016	183 249
Amérique du Nord et du Sud	354 804	996 944	307	1 352 055
Afrique	7 367	14 092	107	21 566
Pacifique	19 242	16 204	10	35 456

410. U.S. Displaced Persons Commission, p. V, 248.

411. Ces données viennent pour l'essentiel de l'*Annual Report* publié par l'Office américain de l'immigration et des naturalisations. Dans le cas présent j'ai utilisé les résumés donnés dans l'*Information Please Almanac* (1969) et le *Statistical Abstract of the U.S.* (septembre 1972).



## LA SOLUTION FINALE

Totaux	1 034 897	2 502 986	409 674	3 947 557
--------	-----------	-----------	---------	-----------

Il importe de noter dans l'interprétation de ces données que, dans le cas de l'immigration régulière des années 1941-1950 et 1951-1960, le pays d'origine est défini comme celui du dernier domicile fixe, alors que, dans le cas des personnes déplacées qui entrèrent aux États-Unis, le pays d'origine est le pays de naissance.

Que la nationalité des intéressés ait été le pays du dernier domicile fixe dans le cas de l'immigration régulière rend ces chiffres particulièrement difficiles à interpréter. On en a une bonne illustration avec le total des 766 466 qui sont entrés aux États-Unis à partir de l'Allemagne, dont plus de 90 % sur la base d'un quota régulier. Si nous considérons qu'un juif allemand est un juif qui a vraiment été élevé en Allemagne et en possession de la citoyenneté allemande, alors seule une partie de ces 766 466 ont pu être des juifs, pour la simple raison qu'une majorité des 500 000 à 600 000 juifs allemands avaient émigré avant la guerre. Afin de se faire une certaine idée du nombre de juifs allemands qui ont pu immigrer aux États-Unis après la guerre, il faut se rappeler que les juifs déportés à l'Est par les Allemands à partir de la France et de la Belgique étaient presque tous des juifs allemands qui avaient émigré d'Allemagne avant la guerre. Si l'on accepte les chiffres de Reitlinger, le total des juifs allemands déportés à l'Est se situerait donc autour de 250 000. Si, disons, la moitié était allée en Palestine après la guerre, il en résulterait alors que pas plus de 125 000 des "Allemands" qui sont entrés aux États-Unis pouvaient être des juifs. Ce calcul est toutefois modifié par une simple observation : le statut de "résident permanent" a pu être accordé à un grand nombre des juifs de différentes nationalités qui vivaient dans des conditions diverses en Allemagne immédiatement après la guerre. Cette période ne se distinguait pas par un attachement rigoureux à la légalité et c'est pourquoi il est raisonnable de supposer qu'un peu plus de 125 000 de ces "Allemands" étaient des juifs. Il en va de même pour l'Italie.

Le caractère flou de la notion de "résident permanent" explique qu'on ait fait figurer les chiffres de l'immigration en provenance d'Amérique du Nord et du Sud et d'Asie. Nous ne devons pas supposer que les juifs déracinés étaient particulièrement scrupuleux concernant leurs papiers d'identité. Le cas des "Grecs" qui passaient par la Tchécoslovaquie l'illustre assez bien. Il ne devait pas être difficile d'organiser la fabrication de papiers indiquant que les juifs avaient leur résidence fixe dans différents pays d'Amérique du Sud et peut-être également au Canada. Un crochet par le pays en question sur la route des États-Unis a pu être nécessaire mais de pure forme. Il se pourrait que des pays d'Amérique du Sud aient été heureux de coopérer du fait que les juifs n'avaient pas l'intention de s'établir chez eux et il se pourrait également que quelques pots-de-vin aient été versés.

Pour ces raisons, je crois qu'il est parfaitement raisonnable de supposer qu'au moins 500 000 juifs déracinés sont entrés aux États-Unis. Mais le chiffre exact est probablement supérieur. Comme des millions de juifs habitent l'agglomération new-yorkaise, quelques centaines de milliers ont pu s'y installer sans que quiconque ait fait plus que de se rendre compte, personnellement, que des juifs d'Europe étaient venus s'installer à New York après la guerre.

Au cours de cette analyse, nous avons bien entendu supposé que les grandes masses de juifs qui se sont réinstallées après la guerre étaient des juifs déracinés et ne comprenaient pas, disons, les juifs français, qui n'avaient pas plus de raisons de quitter la France que n'en avaient les Américains de quitter les États-Unis. Le résultat net de la politique nazie de déplacement des juifs fut qu'un grand nombre d'entre eux, arrachés à leurs foyers, tombèrent sous la coupe d'organisations d'assistance aux réfugiés contrôlées par les sionistes qui dirigèrent ces masses de juifs vers des destinations choisies pour des raisons politiques.

## RÉCAPITULATION

Il n'est pas nécessaire ici de pousser plus avant l'analyse démographique et il est de toute façon probable qu'on ne peut, pour l'essentiel, la conduire beaucoup plus loin. Si nous supposons qu'il y avait, à la fin de la guerre, près de trois millions de juifs déracinés dont devaient s'occuper les Alliés, alors il est possible qu'un demi-million ait émigré aux États-Unis, qu'un demi-million soit allé en Palestine, qu'un million ait été absorbé par l'Union soviétique, que 750 000 se soient installés en Europe orientale (mais non en Union soviétique) et que 250 000 se soient installés en Europe occidentale. D'un autre côté, il se peut très bien que les chiffres exacts, y compris ceux qui ont été fournis ici à titre de données, soient assez différents. Nous garantissons la valeur d'ensemble de l'analyse démographique présentée ici mais il n'est pas possible d'atteindre une précision statistique.

Si l'on essaye d'estimer le nombre de ceux qui ont péri, soit en raison des conditions chaotiques dans les camps au moment de la retraite allemande, soit du fait d'épidémies dans les ghettos pendant les périodes plus normales, soit du fait des pogromes ou des massacres qui ont pu se produire, en particulier pendant la retraite allemande, soit du fait des exécutions par les *Einsatzgruppen* et, enfin, en raison des conditions insalubres qui prévalaient dans les camps de concentration en Allemagne, en particulier tout à la fin de la guerre (seulement celles qui affectèrent les prisonniers politiques juifs et les criminels ordinaires ainsi que les jeunes adultes juifs qui avaient été requis pour le travail et envoyés dans les camps de concentration), nous sommes une nouvelle fois, à mon avis, en présence d'un problème insoluble. L'estimation de Rassinier est d'environ un million de morts juifs mais on peut lui opposer bien des arguments. Le chiffre d'un million de morts juifs, quoique possible, me paraît plutôt élevé. Néanmoins, étant donné les vastes incertitudes qui existent sur le sujet, je n'ai aucune véritable prédilection pour une thèse ou pour une autre.

On ne devrait pas éprouver le besoin de s'excuser de cette ignorance statistique. Korzen confesse, dans son étude sur les juifs polonais dispersés par les déportations russes de 1940, de larges et importantes zones d'ignorance, notamment pour ce qui est des chiffres, et cela en dépit des appuis dont il a pu bénéficier pour ses recherches de la part du gouvernement israélien. Une étude comme celle que nous avons menée se heurte nécessairement à d'immenses difficultés pour ce qui est des statistiques. À vrai dire, j'ai été surpris d'avoir pu reconstituer certains aspects statistiques et quantitatifs, même si c'est de la manière incomplète présentée ici. Les organisations les plus puissantes de la terre ont cherché à déformer la réalité de ce qui est véritablement arrivé aux juifs d'Europe pendant la seconde guerre mondiale.

## J. G. BURG

Dans ses mémoires, J.G. Burg (Josef Ginsburg) raconte une histoire parfaitement conforme à la réalité historique. Quand la guerre éclata, en septembre 1939, il habitait Lemberg, en Pologne. Il s'enfuit immédiatement avec sa famille à Czernowitz (Tchernivtsi), en Bucovine roumaine, que l'Armée rouge occupa en juin 1940. Un an plus tard, l'attaque allemande contre la Russie chasse l'Armée rouge et des bandes ukrainiennes se mettent à massacrer les juifs mais sont interrompues par l'arrivée des troupes allemandes et roumaines. Ginsburg et sa famille sont ensuite déportés à l'Est, en Transnistrie, où la vie est à peu près supportable. Un certain M. Kolb, de la Croix-Rouge suisse et internationale, visite l'endroit au début de 1943.

Avec l'accumulation des défaites allemandes, la tension grandit entre Allemands et Roumains et de nombreux Roumains se rapprochent des juifs. Le front germano-roumain commence à s'effondrer, au milieu de 1944, et Ginsburg et sa

famille retournent à Czernowitz. Partout c'est le chaos, la famine et la terreur russe. Même après la fin de la guerre, les conditions d'existence ne sont pas très bonnes si bien qu'en 1946 Ginsburg et sa famille se rendent à Breslau puis, de là, dans un camp pour personnes déplacées de l'UNRRA, près de Munich, dans la zone d'occupation américaine en Allemagne. Dans le camp, presque tous les juifs sont naturellement très intéressés par la possibilité d'aller aux États-Unis car ils savent que beaucoup l'ont déjà fait. Cependant, la direction sioniste tente par tous les moyens de les détourner vers la Palestine. À la question : " Peut-on émigrer aux États-Unis et rester un sioniste ? ", un certain professeur Spiktor répond : " Celui qui émigre aux États-Unis en cette heure du destin ne peut plus être sioniste et abandonne, de ce fait, son propre peuple. " Six mois plus tard, le professeur Spiktor émigre aux États-Unis. Ginsburg et sa famille se rendent en Palestine avec une grande partie des autres juifs du camp.

## CONCLUSIONS

Nous approchons à grands pas de la fin de notre étude. La thèse de ce livre, appuyée sur des preuves, nous amène à conclure que les juifs d'Europe n'ont pas été exterminés et qu'il n'y a pas eu de tentative de la part des Allemands pour les exterminer. Les Allemands en ont réinstallé un certain nombre et ces gens ont finalement été réinstallés une nouvelle fois, conformément aux programmes des Alliés. Bien que différents détails statistiques manquent à notre analyse, il a été possible de reconstituer des aspects quantitatifs du problème jusqu'à un point satisfaisant.

Les juifs d'Europe ont souffert pendant la guerre à cause de la déportation à l'Est, de la confiscation d'une grande partie de leurs biens et, pis encore, des conditions qui accompagnèrent la défaite de l'Allemagne. Leurs pertes s'élèvent peut-être à un million de morts.

Tout le monde a souffert pendant la guerre, en particulier les populations d'Europe centrale et orientale. Ceux qui ont le plus souffert ont été les vaincus, les Allemands et les Autrichiens, qui ont eu 10 millions de morts, en raison des pertes militaires, des bombardements alliés, de la terreur russe à la fin de la guerre, de la réquisition des prisonniers de guerre pour le travail par les Russes et les Français après la guerre, des expulsions brutales de leur pays par la Pologne et d'autres pays et de la politique d'occupation vengeresse des années 1945-1948<sup>412</sup>.

## HIMMLER L'A DIT À LA PERFECTION

Les " chambres à gaz " sont l'œuvre de la propagande de guerre et sont tout à fait comparables aux inepties que Lord Bryce et ses associés propagèrent au cours de la première guerre mondiale. Heinrich Himmler, dans un entretien avec un représentant du Congrès juif mondial, quelques semaines à peine avant la fin de la guerre, mit exactement le doigt sur le fondement véritable de ces accusations ridicules :

Afin de mettre un terme aux épidémies, nous avons été forcés de brûler les corps d'un nombre incalculable de gens qui étaient morts de maladie. Nous avons donc été forcés de construire des crématoires, et c'est avec cela qu'ils sont en train de préparer une corde pour nous pendre<sup>413</sup>.

Il est particulièrement regrettable que Himmler se soit " suicidé " alors qu'il était aux mains des Britanniques car, s'il avait comparu devant le TMI, il aurait raconté la véritable histoire (étant pleinement informé et ne pouvant rejeter la

---

412. ARETZ, p. 337-346.

413. REITLINGER, p. 521.

responsabilité sur quelqu'un d'autre) et des livres comme le présent ouvrage ne seraient pas nécessaires puisque l'on pourrait lire l'essentiel de la documentation dans les transcriptions du procès du TMI. Mais, à ce moment-là, ainsi que nous l'avons vu, il n'était pas possible, politiquement, que Himmler vive pour témoigner devant le TMI.

Le jugement porté par Himmler sur les accusations relatives aux chambres à gaz est le bon. C'est ce qui devrait être parfaitement évident pour quiconque a consacré un peu de temps à la question, comme nous l'avons fait au chapitre IV [sur Auschwitz]. Hilberg et Reitlinger, en particulier, auraient dû être en mesure de s'en apercevoir, avant d'achever ne serait-ce qu'une partie de leurs épais volumes, qui sont des monuments d'ineptie.

## CHAPITRE VIII

### REMARQUES

#### OBJECTIONS DIVERSES

Nous terminerons cet ouvrage par diverses remarques dont la plupart abordent certaines objections qui pourraient surgir dans certaines situations.

Une personne dotée d'un esprit critique et d'une grande intelligence m'a dit qu'elle pensait que mon histoire ressemblait à celles qu'elle avait lues au sujet des "soucoupes volantes" et des "baguettes de sourcier". Cette réaction était renversante mais l'on pouvait du moins la comprendre. Des années de propagande ont tellement associé l'Allemagne nazie à la légende des six millions que, pour beaucoup de gens, récuser la véracité de la légende semble au premier abord presque aussi absurde que de nier que la seconde guerre mondiale ait eu lieu. Il n'est pas possible, néanmoins, de répondre à cette objection, si ce n'est en faisant observer que notre étude n'implique rien de surnaturel ni rien de plus inhabituel que le fait, pour des gens, de mentir à propos de leurs ennemis politiques. Tout ce qu'on peut demander à celui qui formule une telle objection c'est qu'il essaye de dire quelque chose d'intelligent.

L'objection qui pourrait porter le plus à conséquence serait de dire que j'ai utilisé comme source des ouvrages favorables à la thèse de l'"Holocauste", comme ceux de Reitlinger et de Hilberg, tout en les qualifiant de "monuments d'ineptie". Il s'agit d'une objection sérieuse car je serais le premier à dire, une fois que la légende de l'extermination aura été enterrée, que ces ouvrages ne garderont de l'importance qu'en tant qu'exemples éminents d'une illusion complète et d'une parfaite ineptie et qu'on ne s'y réfèrera qu'au chapitre des plus grandes mystifications de l'histoire. Néanmoins, notre tâche ici est précisément d'enterrer la légende et le seul moyen pratique d'y parvenir est d'examiner la version que proposent les mythologues de l'extermination que sont Reitlinger et Hilberg.

Nous avons une seconde raison d'utiliser comme source Reitlinger et Hilberg. Nous avons estimé qu'il était très important de fournir dans cet ouvrage une documentation que le lecteur serait en mesure de vérifier lui-même dans une grande bibliothèque. Ce désir ne peut malheureusement être entièrement satisfait car une bonne partie de notre analyse repose sur des documents et des publications dont on ne peut prendre facilement connaissance sinon en suivant des procédures d'emprunt compliquées. Afin de surmonter en partie cette difficulté, j'ai utilisé Reitlinger et Hilberg comme sources sur un grand nombre de points mais je ne l'ai fait que dans les cas où j'ai été en mesure de confirmer leurs remarques. Je n'ai pas adopté pour principe de supposer que tout ce que Reitlinger et Hilberg disent qui soit favorable à ma thèse devait forcément être vrai. Ainsi, au chapitre V, à propos de la date du

premier raid aérien des Alliés sur Auschwitz I, j'ai donné les raisons qui m'ont fait conclure que le premier raid n'a pas eu lieu avant août 1944. Il aurait été malhonnête de ma part de me référer simplement à Hilberg puisqu'il croit que le premier raid s'est produit en décembre 1944. Il est manifeste qu'il se trompe sur ce point <sup>414</sup>.

Je me suis référé fréquemment à Reitlinger et à Hilberg pour une autre raison : je souhaite sincèrement que le lecteur ira jeter un coup d'œil à leurs ouvrages ; ce n'est qu'alors qu'il pourra se convaincre entièrement que la mystification en est bien une. Pour s'en assurer, voici ce qu'on peut lui recommander comme démarche. Qu'il prenne d'abord un exemplaire du livre de Hilberg. Aux p.567-571 [de l'édition de 1961 — NDT], Hilberg présente une magnifique discussion du prétendu rôle du Zyklon B dans les exterminations et, à la p.619 ou 621, il fait observer que les documents allemands ne parlent que d'un programme de déportations vers l'Est et des opérations qui lui sont associées. Il est également utile de lire son étude sur ce que les documents du procès de Nuremberg disent qu'il est arrivé en Hongrie (p. 509-554) et de noter les cotes des documents qu'il cite à ce propos. Qu'il trouve ensuite, si c'est possible, un exemplaire du livre de Reitlinger, dans sa première ou sa seconde édition. Aux p. 158-159 (150 dans la première édition), il reproduit le texte du document NO-4473 et note que la "chambre à gaz" qui aurait existé dans le bâtiment qui abritait le crématoire II à Auschwitz était décrite comme une *Vergasungskeller* (en allemand). Aux p. 118, 121 et 182 (112, 114-115 et 169 dans la première édition), Reitlinger signale le "mystère" qui faisait qu'"à certaines périodes, des convois entiers [*de juifs*] étaient admis" à pénétrer dans Auschwitz. Reitlinger mentionne également brièvement l'existence de l'industrie chimique à Auschwitz, p. 109 et 492 (105 et 452 dans la première édition). Souhaitons que le lecteur entreprenne une vérification plus approfondie mais ce qui précède serait un bon début.

Il se peut que certains supposent, à tort, que les opinions exprimées par les juifs et les Allemands sur la "solution finale" sont revêtues d'une autorité particulière.

Lorsqu'un groupe de personnes discute du sujet de ce livre, il se peut qu'un juif présente un argument apparemment puissant, car sentimental et susceptible de bouleverser l'ambiance du groupe, en affirmant avoir perdu des parents ou des proches dans l'"Holocauste". Il se peut même qu'il sache que ces parents ou ces proches ont été envoyés à Auschwitz, Treblinka ou dans un lieu de ce genre.

Il y a différentes manières de réagir face à un tel argument. Il est possible que cette personne mente. Il est cependant plus probable qu'elle dise la vérité telle qu'elle la connaît. Si l'on suppose que son histoire est exacte, elle ne peut l'être que dans un seul et unique sens. Tout ce qu'elle peut prétendre c'est que sa famille ou elle-même a perdu le contact avec un parent en Europe, pendant la guerre, et qu'elle n'en a plus jamais entendu parler. De toute évidence, cela n'implique pas l'existence d'un programme nazi d'extermination.

Que le contact ait été perdu pendant la guerre était presque inévitable, soit parce qu'il était difficile pour les juifs déportés à l'Est de communiquer avec des gens dans les pays alliés, soit parce qu'il était difficile ou impossible de communiquer, depuis l'Est, avec des endroits situés plus à l'Ouest pendant la dernière année chaotique de la guerre. C'est pourquoi le seul point intéressant dans un tel cas est l'affirmation selon laquelle le contact n'a pas été renoué après la guerre.

La plus simple explication est que ce parent ou ce proche, en compagnie d'un nombre indéterminé d'autres personnes originaires d'Europe centrale et orientale, est vraiment mort quelque part en Europe pendant la guerre, ou dans un camp de concentration, de causes dont il a été question dans ce livre.

---

414. HILBERG, p.632.

La seconde possibilité est que ce parent a survécu à la guerre mais n'a pas renoué le contact avec ses relations d'avant-guerre. Une raison possible, bien que peu vraisemblable, en serait que le gouvernement soviétique avait interdit en quelque sorte toute correspondance aux juifs qui avaient été absorbés dans l'Union soviétique.

Il existe un motif plus important et plus vraisemblable lorsqu'il s'agit de la séparation d'un couple marié. Un très grand nombre de mariages ne tiennent que par des contraintes sociales et économiques ; ces contraintes n'existaient plus pour un grand nombre de juifs que la politique allemande et les conditions de la guerre et de l'après-guerre avaient déracinés.

Dans de nombreux cas, les familles juives déportées étaient dispersées pendant une période que les Allemands voulaient certainement limitée. C'était particulièrement le cas lorsque le mari paraissait une bonne recrue pour le travail ; de même que les Allemands de sexe masculin étaient enrôlés pour un service militaire plein de dangers, les juifs étaient requis pour des travaux désagréables. Dans ces conditions, on peut raisonnablement s'attendre à ce que beaucoup de ces épouses et de ces maris esseulés aient établi, pendant ou à la fin de la guerre, d'autres relations qui leur semblaient plus solides que leurs relations antérieures. Dans des cas semblables, il y aurait eu alors un sérieux motif pour ne pas renouer le contact avec le conjoint légal. De plus, il n'existait aucune des "contraintes sociales et économiques" que nous avons mentionnées plus haut et les juifs étaient en mesure de choisir de nombreuses destinations dans les programmes de réinstallation que les Alliés financèrent après la guerre. Cette possibilité pourrait fournir une explication pour un nombre étonnamment élevé de juifs "manquants". Supposons, par exemple, qu'un homme et sa femme, avec deux enfants en bas âge, aient été déportés, l'homme étant envoyé dans un camp de travail, sa femme et ses enfants étant envoyés dans une colonie à l'Est. Il semble donc que nous ayons quatre personnes déclarées mortes ou disparues ; le mari dit que sa femme et ses enfants sont sans doute morts et la femme qu'elle a perdu son mari. Cependant, cette seule séparation d'un mari et de sa femme pourrait être à l'origine d'encore plus de juifs disparus car il est vraisemblable que les parents et d'autres membres de la famille de l'épouse d'une part, et du mari de l'autre, se sont également perdus de vue. C'est pourquoi nous avons un certain nombre de personnes du côté du mari qui affirment qu'un certain nombre de personnes du côté de l'épouse ont disparu et vice versa. Manifestement, les possibilités de créer des juifs disparus de cette manière sont pour ainsi dire illimitées.

On dit que les archives de Yad Vashem à Jérusalem possèdent à présent les noms d'environ 2,5 à 3 millions de juifs "morts dans l'Holocauste nazi". Les données auraient été "recueillies sur un formulaire de témoignage d'une page remplie par des parents, des témoins ou des amis". Bien entendu, il n'est nullement possible de prouver de manière satisfaisante cette affirmation du gouvernement israélien, lequel ne peut certainement pas être qualifié de partie désintéressée dans la question du nombre des juifs qui sont morts. Il ne fait pas de doute que de nombreux juifs sont morts pendant la guerre, de sorte qu'on peut penser qu'une partie de ce qu'affirme Yad Vashem est vraie, mais il faut également noter qu'il est impossible de faire le départ, dans cette affaire, entre les juifs qui sont effectivement morts pendant la guerre et ceux avec lesquels les signataires des "formulaires de témoignages" ont simplement perdu le contact. Les renseignements sont particulièrement dépourvus de sens quand c'est un "ami" qui a rédigé une déclaration ; j'ai perdu contact avec un grand nombre d'anciens amis et connaissances, mais je suppose que presque tous sont encore en vie. À vrai dire, l'utilisation par Yad Vashem du témoignage d'"amis" pour la collecte de renseignements donne à penser qu'ils sont pour l'essentiel dénués de valeur ; ces

“ amis ” n’ont pas plus de motif que moi de déclarer comme mortes leurs connaissances disparues<sup>415</sup>.

Je n’ai aucune idée de l’identité des “ témoins ” qui ont signé les formulaires de témoignage. Il est fort possible que certains signataires de ces déclarations se soient inventé des amis et des parents manquants pour toute une série de raisons. Il est même possible que certains des signataires n’aient jamais existé.

Le 25 novembre 1978, le *San Francisco Chronicle* rendit compte d’un grand rassemblement de la famille Steinberg lors de la fête de Thanksgiving Day [jour d’action de grâce], à Los Angeles. Les participants étaient venus de nombreux pays grâce aux efforts de l’organisateur, Joe Steinberg, qui faisait observer que, “ pour certains, c’est réellement tout à fait extraordinaire parce qu’ils ne pensaient pas qu’il leur restait de la famille ”, c’est-à-dire que certains pensaient qu’“ aucun membre de leur famille n’avait survécu au fléau de Hitler ”. Les participants, “ plus de deux cents survivants et leurs descendants ”, ont “ ingurgité vingt-trois dindes à leur dîner de Thanksgiving ”.

Plus de deux cents “ survivants ” et descendants de survivants redécouverts grâce aux recherches privées d’un citoyen américain ! Combien de “ survivants ” juifs et de descendants de “ survivants ” juifs, dont l’existence est inconnue de parents et d’amis, pourraient être découverts par une grande enquête officielle et avec l’aide de l’informatique \* ?

Pour résumer notre réaction face aux allégations des juifs concernant des personnes qui auraient été victimes de l’“ Holocauste ”, nous dirons qu’elles sont valables dans une certaine mesure, puisque de nombreux juifs sont morts, mais les données indiscutables dont disposent ces juifs, lorsqu’elles sont authentiques, ne permettent pas de conclure au décès des personnes en question et n’impliquent certainement pas l’existence d’un programme nazi d’extermination.

## L’ALLEMAGNE DE L’APRÈS-GUERRE ET WILLY BRANDT

Il convient d’interpréter avec prudence le fait que les Allemands eux-mêmes paraissent croire aux exterminations. Assurément la plupart des Allemands semblent admettre le mythe et tous ne le font pas pour éviter les ennuis. Cependant, il est clair que le peuple allemand n’était pas mieux placé qu’un autre pour discerner la vérité. Certes, beaucoup ont pu se rendre compte que des juifs de leur voisinage avaient été déportés et que ceux-ci n’étaient pas revenus après la guerre, ce qui a pu forger chez certains une conviction supérieure à la moyenne en faveur de la mystification de l’extermination. S’il est une observation de base qu’on peut faire à propos de l’opinion des Allemands, c’est qu’ils ont disposé sur le sujet de la même “ information ” que tout le monde et qu’ils ont donc, en toute bonne foi, été abusés comme les gens d’autres nationalités.

Le gouvernement ouest-allemand fait tout ce qu’il peut pour soutenir le mensonge et empêcher la libre discussion par d’interminables procès pour crimes de guerre qui ont lieu maintenant trente ans ou plus après les faits, par l’enseignement dans les écoles et, à présent, par la terreur pure, comme le montrent les épisodes Stäglich et Roeder mais il s’agit là d’une affaire différente car la raison d’un tel comportement ne réside pas dans un innocent malentendu. Le fond de l’affaire est que la prétention du gouvernement de Bonn d’être un gouvernement allemand est plutôt précaire. La vérité est que la totalité de la structure politique de l’Allemagne de l’Ouest a été mise en place par les États-Unis. Cela inclut le contrôle des journaux et des autres médias, le contrôle des écoles et la Constitution de la *Bundesrepublik*. En tant que fantoche, cette élite politique prétendument allemande a nécessairement

---

415. Le *Sun* de Colorado Springs, 30 janvier 1973, p. 6.

\* Les deux alinéas qu’on vient de lire ont été ajoutés par l’auteur en 1980 — NDT.



un intérêt dans les mensonges de ses vainqueurs et se comporte en conséquence. C'est très simple et la carrière d'un homme qui a été chancelier d'Allemagne de l'Ouest pendant la plus grande partie du temps où ce livre était écrit — Herr Willy Brandt — en est la parfaite illustration. (Il s'agit d'un nom d'emprunt. Le vrai nom de Brandt est Herbert Ernst Karl Frahm — Frahm étant le nom de jeune fille de sa mère — car il n'a jamais su qui était son père.)

Le marxiste Brandt quitta l'Allemagne après la prise du pouvoir par Hitler et obtint la nationalité norvégienne. Après l'invasion de la Norvège par les Allemands, en 1940, il passa en Suède neutre où il obtint un emploi dans la presse. C'est Willy Brandt en personne qui, pendant la guerre, transmettait les histoires inventées par la propagande qui avaient leur origine supposée à Stockholm et qui finissaient dans les pages du *New York Times*<sup>416</sup>.

Après la défaite de l'Allemagne, Brandt décida naturellement que le climat s'était amélioré et retourna en Allemagne, reprit la citoyenneté allemande et s'engagea dans la vie politique à Berlin-Ouest dans les rangs des sociaux-démocrates. Il finit par devenir maire de Berlin-Ouest et eut comme attaché de presse Hans Hirschfeld, un juif allemand qui, avec Kempner, Marcuse et d'autres, avait fait partie de l'OSS pendant la guerre. Pendant le procès pour espionnage de R. A. Soblen, qui eut lieu aux États-Unis en 1961 et qui aboutit à la condamnation de Soblen à la prison à vie, un témoin du parquet, M<sup>me</sup> J. K. Beker, qui avait été agent de liaison dans un réseau d'espionnage soviétique pendant la guerre mais était devenue par la suite informatrice du FBI, déclara sous serment qu'elle avait porté des informations de Hirschfeld à Soblen pour qu'elles fussent transmises à Moscou. M<sup>me</sup> Beker était le principal témoin à charge du gouvernement, de sorte que manifestement la défense aurait dû faire comparaître Hirschfeld à la barre. De fait, l'avocat de Soblen déclara qu'il avait essayé de convaincre Hirschfeld de venir aux États-Unis pour y déposer mais que celui-ci avait refusé, arguant, pour commencer, que la publicité qui allait accompagner sa comparution pourrait nuire à Brandt qui était en pleine campagne électorale. Hirschfeld redoutait également d'être inculqué pour une raison ou pour une autre s'il se rendait aux États-Unis. Alors qu'il se trouvait à New York pendant la controverse qui mettait Hirschfeld en cause, Brandt prit naturellement la défense de son ancien associé qui, à ce moment-là, avait pris sa retraite en Allemagne.

Afin de donner toutes ses chances à la défense de Soblen, le gouvernement offrit à Hirschfeld l'immunité pour "toute action ou opération passée" s'il venait témoigner aux États-Unis, ajoutant seulement que Hirschfeld pouvait être poursuivi pour tout faux témoignage commis lors d'un nouveau procès de Soblen. Hirschfeld refusa néanmoins de venir témoigner en faveur de Soblen<sup>417</sup>.

Brandt devint finalement chancelier d'Allemagne de l'Ouest et reçut en 1971 le prix Nobel de la paix pour ses efforts en vue d'améliorer les relations avec le bloc de l'Est (il s'agit de son *Ostpolitik*). La cote de Brandt fut d'abord excellente mais, en 1974, différents points de sa politique, y compris son *Ostpolitik*, avaient fait chuter le Parti social-démocrate dans l'opinion des Allemands. Des politiciens du SPD, dans des régions qui étaient depuis longtemps des bastions de ce parti, exprimaient leur crainte de perdre les prochaines élections. Malheureusement pour le SPD, le scandale Günther Guillaume éclata à la fin du mois d'avril avec l'arrestation de Guillaume, démasqué comme espion est-allemand. Bien que l'on eût su que Guillaume avait été membre d'un réseau d'espionnage de Berlin-Est, le gouvernement Brandt l'avait innocenté et lui avait accordé un poste important dans le cercle fermé des associés et des conseillers de Brandt. Le scandale précipita la chute de Willy Brandt, qui donna sa démission le 7 mai 1974. Il fut remplacé à la

416. *New York Times*, 12 août 1972, p. 23.

417. *New York Times*, 6 octobre 1961, p. 10; 14 octobre 1961, p. 10; 17 octobre 1961, p. 35; 4 novembre 1961, p. 11; R. H. SMITH, p. 237n.

tête du SPD par Helmut Schmidt dont le leadership mit un terme au déclin du parti<sup>418</sup>.

Il est clair qu'une carrière comme celle qu'a suivie Brandt après la guerre n'est possible que dans un pays où la trahison a fini par faire partie intégrante de la vie politique et il n'est donc pas du tout surprenant que le gouvernement de Bonn soit un défenseur de la mystification.

Une objection intéressante est que personne n'aurait osé inventer une fable comme celle des six millions ; nul n'a l'extraordinaire imagination nécessaire et, même si quelqu'un l'avait, les risques manifestes qu'il y aurait à raconter des mensonges aussi énormes devraient l'en dissuader. Cet argument revient à dire que la simple existence de la légende implique la vérité de ses points essentiels et je suppose donc qu'on peut le considérer comme l'argument ontologique des mystificateurs.

Ce qu'il y a d'intéressant dans cette objection est sa logique superficielle. À vrai dire, j'ai dans l'idée que ce calcul explique, dans une large mesure, l'acceptation générale de la légende ; les gens supposent que personne ne serait assez audacieux pour inventer de tels mensonges. Néanmoins, cette logique n'est pas valable car l'histoire nous fournit de nombreux exemples d'énormes mensonges acceptés par une multitude de gens. À cet égard, nous ne pouvons que citer une nouvelle fois l'hystérie des procès de sorcellerie comme précédent psychologique à la mystification des six millions.

## LE TALMUD

C'est une des ironies de l'histoire que Hitler ait prévu la psychologie du " grand mensonge " au chapitre X de *Mein Kampf*. Il est également ironique que les récits d'exterminations les plus confondants pour l'esprit se trouvent dans la littérature talmudique juive, en rapport avec les deux dernières des trois grandes révoltes juives contre Rome : la révolte de la Diaspora de 115-117 ap. J.-C. et la révolte de Palestine de 132-135 ap. J.-C. À propos de la révolte de Palestine de 66-70 ap. J.-C., les écrits talmudiques ne font rien d'autre que de déplorer la perte du Temple de Jérusalem et de discuter des implications de cette perte pour la loi juive. L'ouvrage de Michael Grant, *The Jews in the Roman World*, contient une bonne étude de ces trois révoltes.

D'après les récits antiques (principalement Dion Cassius, qui écrivit aux alentours de 200 ap. J.-C., et Eusèbe, évêque de Césarée au début du IV<sup>e</sup> siècle), la révolte de la Diaspora commença en Cyrénaïque (nord-est de la Libye), à un moment où l'empereur Trajan avait constitué, dans le but d'annexer la Parthie et son riche territoire de Mésopotamie, une vaste armée orientale en prélevant de nombreux petits contingents qui étaient chargés du maintien de l'ordre dans différentes parties de l'Empire. Les juifs attaquèrent les populations civiles grecques et romaines et l'on dit qu'ils tuèrent 220 000 personnes en Cyrénaïque des plus macabres manières. La révolte s'étendit ensuite en Égypte, où les juifs tuèrent un nombre inconnu de personnes, et à Chypre, où ils en auraient tué 240 000. À Alexandrie, cependant, la population en majorité grecque prit le contrôle de la situation et aurait massacré les juifs de la cité. Des indices archéologiques récents montrent que les récits antiques ne sont pas exagérés<sup>419</sup>.

Le Talmud ne dit presque rien de cette révolte si ce n'est qu'il donne le nombre des juifs tués à Alexandrie comme étant de "soixante myriades plus soixante myriades, deux fois plus que lors de la sortie d'Égypte", c'est-à-dire 1 200 000 si l'on suppose qu'il faut additionner et non multiplier. C'est

---

418. *New York Times*, 8 mai 1974, p. 16.

419. FUKS.

“ l’empereur Hadrien ” qui est rendu responsable des massacres, ce qui est peut-être dû au fait qu’il était à ce moment-là commandant de l’armée orientale de Trajan et qu’il succéda à ce dernier comme empereur lorsque Trajan mourut en 117, peut-être avant la fin de la révolte.

Le chiffre des victimes juives qui est donné est manifestement exagéré car, bien qu’il soit habituellement difficile d’être plus qu’approximativement exact quand on estime la population des villes antiques, Alexandrie avait, à cette époque, une population d’au moins 500 000 habitants. On peut raisonnablement estimer qu’elle ne dépassait pas un million d’habitants car c’était la population approximative de la ville de Rome, un chiffre à propos duquel il existe également quelque incertitude. Mais si Rome a jamais atteint une population sensiblement supérieure à un million, elle n’a jamais approché les deux millions<sup>420</sup>. Les 1 200 000 juifs martyrs peuvent apparaître comme une invention audacieuse, mais on n’a encore rien vu.

L’autre grande révolte se déroula en Palestine en 132-135 et fut une tentative de la part de son chef, Bar-Kokhba, d’établir un État juif avec lui-même pour roi, bien qu’il finît par prétendre qu’il était le Messie. Pendant la révolte, il fit des lois, frappa monnaie et remplit les autres fonctions régulières d’un gouvernement.

La fin de Bar-Kokhba survint en 135. Jérusalem n’étant pas adaptée pour soutenir un siège, il conduisit ce qui restait de son armée dans le village de Bethar (Bittir), qui est situé sur une hauteur à environ 15 km au sud-ouest de Jérusalem, à 40 km de la mer Morte et à 55 km de la Méditerranée. Les dimensions de la cité antique étaient à peu près rectangulaires, avec une longueur nord-sud d’environ 600 mètres et une largeur est-ouest d’environ 200 mètres. La partie sud de la ville était fortifiée<sup>421</sup>. Ces dimensions, sans compter le fait que les estimations pour la population juive de la Palestine à cette époque varient de 500 000 à 2 500 000, font qu’il est peu vraisemblable que l’armée de Bar-Kokhba à Bethar eût atteint 50 000 hommes<sup>422</sup>.

Les Romains assiégèrent Bethar à l’été 135 et la résistance de Bar-Kokhba s’effondra en août. Les Romains pénétrèrent dans la forteresse et Bar-Kokhba fut tué lors de la bataille finale.

Pour des raisons d’ordre général, il semble peu probable que les Romains aient procédé à un massacre de la population juive de Bethar. La seule “ preuve ” d’un massacre général se trouve dans la littérature talmudique (y compris, dans ce contexte, le *Midrash Rabbah*) qui, pour des raisons inconnues, abonde en commentaires sur le siège de Bethar et ses conséquences supposées. Excepté là où c’est indiqué, les passages du Talmud sont reproduits en annexe au livre *Bar-Kokhba* de l’archéologue Yigael Yadin. La taille de l’armée de Bar-Kokhba à Bethar est donnée comme étant de 200 000 hommes. Bar-Kokhba était, dit-on, si robuste que, lorsque les Romains catapultaient des projectiles dans sa forteresse, il les interceptait avec son genou avec une telle force qu’il les renvoyait aux Romains, tout surpris, et en tuait ainsi un grand nombre. Le Talmud poursuit en déclarant que le nombre de juifs tués par les Romains après la chute de la forteresse fut de 4 milliards “ ou comme disent certains ” de 40 millions, tandis que le *Midrash Rabbah* parle de 800 millions de juifs martyrisés. Afin de nous confirmer que ces chiffres sont donnés sérieusement, on livre le récit des circonstances qui ont entouré les massacres. Le sang des juifs assassinés atteignait les naseaux des chevaux des Romains puis, tel un raz-de-marée, parcourut une distance de plusieurs kilomètres et plongea dans la mer, charriant avec lui de gros rochers et teignant la mer sur plusieurs kilomètres.

Les écoliers juifs de Bethar, d’après la littérature talmudique, ne furent bien entendu pas épargnés par les Romains qui auraient enveloppé chacun d’entre eux dans son rouleau de manuscrit, puis les auraient tous brûlés, le nombre de ces

420. *Cambridge Ancient History*, vol.10, p.296; PACKER; CARCOPINO, p.16-21; T.FRANK, vol.2, p.245; vol.4, p.158.sq.; vol.5, p.218n.

421. *Encyclopedia Judaica*, vol.4, p.735.

422. MCGOWN.

écoliers ayant été de ou bien 64 millions ou, à tout le moins, de 150 000 (ce qui représente à peu près l'actuelle population scolaire de Washington).

Les Romains rivalisèrent d'efficacité avec les Allemands car les corps des juifs massacrés furent utilisés pour édifier une clôture autour du vignoble d'Hadrien, qui aurait eu une superficie de 30 km<sup>2</sup>, et le sang récupéré après le raz-de-marée fut utilisé pour fertiliser les vignes romaines pendant sept ans. Un avant-goût des fabriques de savon, de colle et d'engrais !

On prétend également que Bar-Kokhba (habituellement désigné dans la littérature talmudique sous le nom de Bar-Koziba — on ne sait pas quel était son vrai nom) fut tué par des rabbins pour avoir proclamé, à tort, être le Messie<sup>423</sup>.

La littérature talmudique n'était pas destinée à connaître une large diffusion, de sorte que ses auteurs bénéficiaient de plus de liberté que les inventeurs de la mystification des six millions qui avaient à prendre en compte la crédulité d'un public non juif qui pouvait se révéler sceptique. Mais l'esprit des récits talmudiques, dans les exemples précédents, ressemble remarquablement à celui qui a présidé à la mystification de ce siècle. À cet égard, on peut noter qu'il n'est pas vraiment anormal qu'un savant connaisseur du Talmud comme le rabbin Weissmandel ait joué un rôle sans doute important dans la mystification. De même, le rabbin Wise, pour avoir traduit un grand nombre de textes juifs de l'Antiquité et du Moyen Âge et pour avoir également fondé un séminaire juif, peut certainement être considéré comme un talmudiste. On imagine que de tels érudits répondaient exactement au type d'hommes requis pour donner naissance à la mystification.

## COMPÉTENCES

Reste une objection : on pourrait me demander quelles sont mes compétences pour écrire un tel livre. C'est un bon argument car il est vrai que j'ai reçu une formation d'ingénieur et en mathématiques appliquées, et non pas en histoire.

Ce n'est pas la première fois qu'un chercheur étudierait un domaine apparemment éloigné de sa spécialité mais je reconnais qu'il ne faut pas écarter cet argument et s'en moquer. On s'attend normalement à ce que les découvertes en histoire viennent des historiens, tout comme les progrès techniques viennent des ingénieurs. On peut admettre des exceptions à cette règle mais l'on est en droit d'attendre une justification de cette exception.

Ma justification est évidente : c'est la carence des historiens professionnels. Aucun d'entre eux n'a proposé une étude critique de la question ou un travail portant vraiment sur un point particulier de la question de l'extermination et fournissant les preuves à l'appui. Ce qui s'en rapproche le plus est l'ouvrage de Reitlinger, qui est au moins disposé à prendre explicitement note de certaines anomalies de l'histoire de l'"Holocauste". Or, Reitlinger n'est pas un historien mais un artiste et un collectionneur d'art. Il a écrit plusieurs ouvrages dont le plus important est son étude en trois volumes sur l'histoire du commerce des objets d'art, *The Economics of Taste*. Après Reitlinger, Hilberg essaie de se montrer un tout petit peu plus critique, mais Hilberg est professeur de sciences politiques (à l'université du Vermont) et sa thèse de doctorat portait sur le droit public.

Les livres de Reitlinger et de Hilberg manifestent, de façon vraiment légère mais néanmoins perceptible, le souci de convaincre les sceptiques. Les autres mythologues de l'extermination ne font absolument aucun effort pour démontrer que les exterminations ont eu lieu ; ils supposent simplement que nous savons tous qu'elles ont eu lieu et ils partent de là. Tel est le cas, parmi les cinq principaux mythologues de l'extermination, des trois qui nous restent : Nora Levin, Léon Poliakov et Lucy S. Dawidowicz. Levin était bibliothécaire-chercheur lorsqu'elle a écrit son livre et elle enseigne à présent l'histoire au Gratz College, une petite école

---

423. Le Talmud de Babylone, Sanhedrin 93b ou p.627 dans la traduction éditée par I.Epstein.

juive de Philadelphie. Poliakov est directeur de recherche au Centre de documentation juive contemporaine à Paris et donc un propagandiste juif professionnel. Dawidowicz est la seule historienne de profession du groupe et occupe la chaire Leah Lewis d'études sur l'Holocauste à l'université Yeshiva de New York. Les cinq principaux mythologues de l'extermination sont des juifs.

Dans les ouvrages et les articles sur des sujets différents mais abordant la question de l' "Holocauste", les historiens professionnels cautionnent toujours plus ou moins le mensonge mais leurs écrits laissent transparaître un nombre considérable d'insinuations contraires. Aucun historien de profession n'a publié de livre qui argumente, preuves à l'appui, pour ou contre la réalité des exterminations. Les raisons en sont évidentes. Aucun historien établi n'a voulu mettre en péril sa réputation en écrivant un ouvrage d'allure scientifique soutenant les allégations d'extermination, se référant gravement à des documents et à des témoignages produits lors de procès illégaux tenus dans une atmosphère d'hystérie et qui mettent sérieusement en avant, sans explication, d'évidentes idioties telles que le prétendu double rôle du Zyklon. Du moins, aucune incitation à produire un tel ouvrage ne semble s'être manifestée. D'autre part, le conformisme intellectuel — pour ne pas dire plus — qui règne dans les universités a manifestement réduit les historiens au silence. La situation étant ce qu'elle est, on ne s'étonnera pas de voir que des ouvrages comme celui-ci sont écrits par des ingénieurs ou des quidams.

## AUTRES POINTS

Comme nous l'avions annoncé au début de ce livre, nous n'avons traité ici en profondeur que d'un seul mythe de la propagande et n'avons en aucune manière essayé de couvrir l'ensemble général du révisionnisme de la seconde guerre mondiale. Il est inutile de répéter ici ce qui a été dit avec talent par d'autres auteurs qui ont contribué à démolir la mythologie persistante relative à la guerre mais il convient d'en dire quelques mots, en indiquant au lecteur les ouvrages à lire.

Le mythe de la responsabilité exclusive de l'Allemagne dans le déclenchement de la guerre de 1939 a été démolit par l'historien américain David L. Hoggan. Son livre n'est cependant paru qu'en allemand : *Der erzwungene Krieg* \*. Le livre d'A. J. P. Taylor *The Origins of the Second World War* n'est pas aussi approfondi mais il a connu une plus large diffusion et a été disponible pendant un certain temps en livre de poche. La réputation bien méritée de germanophobe qu'avait Taylor a fait que son ouvrage est venu augmenter de façon significative la littérature révisionniste.

Un certain nombre de livres ont démontré la fausseté du mythe de l'extraordinaire brutalité nazie comparée aux brutalités commises par les démocraties occidentales ; le meilleur est celui de F. J. P. Veale, *Advance to Barbarism*, dont il est paru en 1968 une nouvelle édition augmentée. Il convient de citer également *Unconditional Hatred* du capitaine Russell Grenfell, de la Royal Navy, *America's Second Crusade* de William Henry Chamberlin et *The High Cost of Vengeance* de Freda Utley. Ces auteurs ignorent pourtant l'un des plus grands crimes des démocraties occidentales, à savoir le rapatriement forcé, après la guerre, de citoyens soviétiques en Union soviétique (désigné sous le nom d' "Opération Keelhaul"). La plus grande partie de ce que nous savons sur cet épisode honteux, nous le devons aux efforts de Julius Epstein, un juif qui quitta l'Allemagne pendant les années trente pour les raisons habituelles. Epstein commença sa croisade pour la vérité pendant la guerre avec ses enquêtes sur le massacre de la forêt de Katyn et passa la majeure partie de la période d'après-guerre à enquêter sur l'Opération Keelhaul. L'ouvrage qu'il consacra à ce sujet fut publié en 1973. *L'Archipel du*

---

\* Une version en anglais est parue depuis : *The Forced War: When Peaceful Revision Failed*, Institute for Historical Review, Costa Mesa (Californie), 1989 — NDT.

*Goulag* de Soljénitsyne évoque longuement l'Opération Keelhaul et, comme il écrit d'un point de vue russe, il complète considérablement l'étude d'Epstein. *The Last Secret* de Nicholas Bethell explore l'arrière-plan politique des rapatriements forcés.

Pour le lecteur qui serait intéressé par un examen plus approfondi de la littérature révisionniste, le mieux serait de commencer par un volume d'hommage à *Harry Elmer Barnes*, publié sous la direction d'Arthur Goddard. Le pamphlet de Barnes, *Blasting the Historical Blackout*, est une analyse plus serrée du révisionnisme de la seconde guerre mondiale.

Aucune des publications mentionnées ci-dessus n'aborde le mythe des chambres à gaz ni ne traite de manière sérieuse de ce qui est supposé s'être passé dans les camps de concentration allemands. C'est presque d'un seul point de vue que nous avons ici traité des camps et nous n'avons pas examiné en détail les fondements réels d'autres allégations de brutalités d'un caractère plus aléatoire et moins systématique. Cependant, le cas d'Ilse Koch, dont il a été question au chapitre II, devrait être suffisamment instructif pour nous permettre de distinguer entre les faits et la fiction, et les méthodes utilisées à Dachau par les autorités américaines pour obtenir la "preuve" d'extraordinaires brutalités devraient être concluantes.

Le scandale de l'incarcération prolongée de Rudolf Hess, à présent âgé de plus de 81 ans, a été abordé par un certain nombre de livres récents, et notamment *Prisoner No 7 : Rudolf Hess* d'Eugene K. Bird, l'un des commandants américains à la prison de Spandau à Berlin, qui a enfreint les règlements non seulement en parlant à Hess mais plus encore en s'entretenant longuement avec lui. On peut citer aussi deux autres livres : *Motive for a Mission* de James Douglas-Hamilton et *Hess: The Man and His Mission* de J. Bernard Hutton.

## QUELQUES IMPLICATIONS

Dans cet ouvrage, nous nous sommes nécessairement bornés à la démolition d'un seul mythe et n'avons pas essayé d'aborder le sujet très vaste de la conduite générale de l'Allemagne nazie comparée à celle des Alliés, si ce n'est en recommandant la lecture des quelques ouvrages qui précèdent. Cette lecture aidera à corroborer l'implication majeure de ce livre, laquelle peut se résumer ainsi : les médias des démocraties occidentales se révèlent comme une usine à mensonges d'une étendue encore plus vaste que même les esprits les plus indépendants ne l'ont perçu.

Une seconde implication de cet ouvrage est, bien entendu, relative à la Palestine. La "justification" que les sionistes donnent invariablement pour avoir chassé les Arabes de Palestine comporte toujours dans une large mesure la légende des six millions. Assurément il y a là plus d'une fausse inférence ; la Palestine n'a pas été envahie par six millions de juifs morts, voire par un seul, et, de toute façon, il n'est ni juste ni raisonnable de faire payer aux Arabes ce que les Allemands sont supposés avoir fait aux juifs en Europe pendant la seconde guerre mondiale. Qui plus est, Israël n'est pas un pays qui accueille tous ceux qui ont souffert d'une façon ou d'une autre aux mains des nazis mais tous les juifs, indépendamment du fait qu'eux-mêmes ou leurs parents n'aient jamais été en contact avec les nazis.

Aujourd'hui, les États-Unis fournissent assez d'aide à Israël pour qu'Israël conserve, grâce à une occupation armée, des territoires que les États-Unis reconnaissent eux-mêmes comme appartenant légitimement aux Arabes (il s'agit des territoires dont s'est emparé Israël après la guerre de 1967). Bien qu'il soit difficile de comprendre en quoi la légende des six millions motiverait une telle politique, c'est bien la motivation ou la justification qui est couramment avancée. Lorsque, en novembre 1975, les Nations unies, dans un sursaut de clairvoyance rare pour cette organisation, votèrent à une écrasante majorité une résolution déclarant que le sionisme était une forme de racisme (une vérité aussi indiscutable que 2 et 2 font 4),

le représentant des États-Unis, Daniel Patrick Moynihan, qui est par ailleurs un esprit brillant, en fut réduit avec une stupéfiante instantanéité à des glapissements hystériques sur les six millions. Comme l'ont montré les suites de la "guerre du Kippour" de 1973, ce soutien à Israël est totalement contraire aux intérêts de l'Occident. Eu égard à la moralisation qui est devenue le trait dominant de la politique étrangère des pays occidentaux, ce soutien est immoral et doublement insensé.

Israël a reçu une aide considérable d'un autre pays, l'Allemagne de l'Ouest. En 1975, le gouvernement de Bonn avait payé aux juifs 2 milliards de dollars en restitutions et indemnités de différentes sortes (principalement en dollars de la fin des années cinquante et du début des années soixante) et s'engageait encore à effectuer de nouveaux paiements<sup>424</sup>. Le plus important programme de ce genre fut défini par le traité de Luxembourg de 1952 entre la République fédérale et Israël ; Bonn s'engageait à payer à Israël 750 millions de dollars, principalement sous la forme de produits industriels allemands et de produits pétroliers de Grande-Bretagne. Ce programme, désigné en Israël sous le nom de programme *Shilumin*, fut achevé en 1966. Le texte du traité de Luxembourg s'ouvre par ces mots :

Attendu que  
des actes criminels indicibles ont été perpétrés contre le peuple juif sous le régime de terreur des nationaux-socialistes  
et attendu que,  
par une déclaration du Bundestag, le 27 septembre 1951, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a fait connaître sa détermination, dans la mesure de ses moyens, à réparer les préjudices matériels causés par ces actes [...]<sup>425</sup>.

Le gouvernement de Bonn a lancé des programmes supplémentaires d'indemnisation dont les motivations sont identiques. Comme cet ouvrage a montré que les "actes criminels indicibles", au sens où cette expression est employée dans le traité de Luxembourg, sont en grande partie une mystification et, en particulier, une mystification sioniste, il apparaît alors qu'Israël doit à l'Allemagne beaucoup d'argent puisque, aussi bien, nous avons montré que la justification avancée pour ces réparations n'est plus valable.

---

424. *New York Times*, 18 janvier 1975, p. 6.

425. VOGEL, p. 56, 88-100.





## ANNEXES



## ANNEXE A

### LE “ RAPPORT GERSTEIN ”

Ce rapport a été tapé à la machine. Il porte, à la fin, la signature de Kurt Gerstein. Les Alliés lui ont donné la cote PS-1553. Henri Roques en a produit la photographie dans sa thèse : *Les confessions de Kurt Gerstein. Étude comparative des différentes versions* (Nantes, 1985). Voy. André Chelain, *La Thèse de Nantes et l'affaire Roques*, Polémiques, Paris, 1989, p. 362-367 — NDT.

Bergassessor Diplomingénieur

Rottweil 26 avril 1945

Kurt Gerstein

Indications personnelles : Gerstein, Kurt, Bergassessor, exclus du service de l'état pour antinazie 1936, ingénieur diplômé.

Né le 11 août 1905 à Muenster Westphalie. Associé de l'usine De Limon, Fluhme & Cie, graissage automatique pour locomotives, frein Westinghouse, Knorr, etc., Duesseldorf, Industriestrasse 1-17.

Père : Ludwig Gerstein, Landgerichtspraesident, Hagen Westf. hors de service.

Mère : Clara Gerstein, née Schmemmann morte 1931

Marié depuis 2 mai 1937 à Elfriede née Bensch à Tuebingen Gartenstrasse 24, 3 enfants Arnulf 5 ans Adelheid 3 1/2 ans Olaf 2 ans.

Vie : 1905-1911 Muenster. 1911-1919 Sarrebruck. 19-21 Halberstadt 21-25 Neuruppin près de Berlin, maturum 1925. – Etudes : 1925-31 Marbourg/Lahn, Aix La Chapelle, Berlin-Charlottenburg, universités et hautes écoles de technique. 1931 examen Ingénieur diplômé. – Depuis 1925 membre actif de la jeunesse protestantique organisée Union Chrétienne des jeunes hommes et surtout de la jeunesse Chrétienne élevée appelé BK = Bibelkreis = Cercle autour de la Bible.

Politique : Adhérent de Stresemann et Bruening, actif pour eux. – Depuis 1933, juin, poursuivi de la part de Gestapo pour activité Chrétienne contre l'état nazie. -- 2 mai 1933 entrée dans la NSDAP. – 2 octobre 1936 exclusion de la NSDAP pour activité contre partie et état. 30 janvier 1935 protestation publique au théâtre de ville de Hagen/Westphalie contre le drame antichrétien “Wittekind”. – Rossé et blessé de part des Nazis. – 27 Novembre 1935 examen du bergassessor. Alors, employé de l'état à Sarrebruck.– 27 septembre 1936 emprisonnement par la gestapo pour “activité contre l'état.–” pour avoir envoyé 8.500 brochures antinazies aux hauts employés de l'état. En prison jusqu'à fin octobre 1936. Exclusion en dehors du service de l'état. Décembre 1936 jusqu'au commencement de la guerre : études médicales à Tuebingen, institut pour mission protestantique médicale tropique. – Le tiers –environ– de mes revenus, cela faisait 1/3 de 18.000 Reichsmark par an, j'ai donné, depuis 1931, pour mes buts idéales religieux. J'ai fait imprimer et envoyés par poste à mes frais cca. 230.000 brochures religieuses antinazies.

14 juillet – 28 août 1938 deuxième emprisonnement au champs de concentration Welzheim. Ecoutant des massacres des imbéciles et aliénés à Grafeneck, Hadamar etc., choqué et blessé dans mon intérieur, ayant tel cas dans ma famille, je n'avais qu'un seul désir : Voir, voir dans toute cette machinerie et alors : – crier dans tout le peuple ! – Muni de deux références des deux employés de gestapo, ayant traité mon cas, il n'était pas difficile d'entrer dans la SS armée. 10 mars – 2 juin 1941 instruction élémentaire du soldat à Hambourg-Langenhorn, Arnhem et Oranienburg avec 40 médecins. Pour mes doubles études - technique et médecine – je reçus l'ordre d'entrer au service médico-technique de SS-Fuehrungshauptamt-service sanitaire de la SS armée – Amtsgruppe D, Hygiene. – A ce lieu de service, je me choisis moi même le devoir de construire aussitôt des appareils de désinfection et des filtres d'eau potable pour les troupes et pour les champs de prisonniers et de concentration.. Pour connaissance exacte de l'industrie j'y réussis

bientôt– mes prédécesseurs n’étant pas réussis. Ainsi, il fût possible d’abaisser le nombre des prisonniers morts considérablement. -- Pour mes succès, bientôt je réussis lieutenant.-- Décembre 1941, le tribunal qui avait ordonné ma exclusion dehors NSDAP reçut connaissance de ma entrée dans la SS armée. On faisait grandes efforts de me chasser et de me poursuivre. Mais pour mes succès on me déclara sincère et indispensable.– Janvier 1942 je fus le chef du service technique de désinfection, contenant aussi le service des gaz sévèrement toxiques pour désinfection.-- Le 8 juin 1942 il entra dans ma chambre de service le SS- Sturmbannfuehrer Guenther du Reichs-Sicher-ReichsSicherheitsHauptamt, en civil, inconnu à moi. Il me donna l’ordre de procurer 100 kg d’acide prussique et d’aller avec lui à un lieu qui n’était pas connu qu’au chauffeur du cammion. Nous partions à l’usine de potasse près de Collin (Prague). Le cammion chargé nous partions à Lublin-Pologne. Nous prennions avec nous le professor Dr. méd. Pfannenstiel, ordinarius d’hygiène de l’université Marbourg/Lahn. – À Loublin, le SS-Gruppenfuehrer Globocnek nous attenda. Il nous dit : C’est une des plus secrètes choses qu’il y a, et même la plus secrète. Chacun, qui en parle, sera fusillé aussitôt. Hier, deux parleurs sont morts. Alors il nous expliqua : A l’instant, –17 août 1942– il y a 3 installations :

1.) Belcec, à la route Loublin-Lemberg, au secteur à la ligne de démarcation Russe. Maximum par jour 15.000 personnes. (vu !)

2.) Sobibor, je ne sais pas exactement, où. pas vu. 20.000 pers.p.jour.

3.) Tréblinca, 120 km NNE de Warsawa. 25.000 par jour. vu !

4.) Maidanek ; près de Loublin, vu en préparation.--

--Globocnek dit : Il vous faudra faire la désinfection de très grand quantités de vêtements, dix ou vingt fois le résultat de la “Spinnstoffsammlung”, (collection de vêtements et textiles), qu’on ne fait que pour obscurcir la provenance des vêtements juifs, Polonais, Tchèques etc. - Votre autre devoir sera : de changer le service de nos chambres de gaz, maintenant fonctionnant par échappement d’un ancien moteur “Diesel”, à une chose plus toxique et fonctionnant plus vite, c’est acide prussique. Mais le Fuehrer et Himmler, qui étaient ici le 15 août –c’est avant-hier-- m’ont obligés d’accompagner moi même tous ceux qui doivent voir les installations. – Alors professor Pfannenstiel : Mais qu’est ce que dit le Fuehrer ? –Alors Globocnek, maintenant Chef de Police et ss rivière Adriatique à Triest : Plus vite, plus vite, réaliser toute l’action ! –dit il. Alors le directeur du ministère Dr. Herbert Lindner, ministère Intérieur : N-’était il pas meilleur de brûler les corps au lieu de les enterrer ? Une autre génération, peut être–, en penserait d’une autre manière.”.. –Alors Globocnek : Mais messieurs, si jamais, après nous, il y aurait une génération si lâche, si carieuse, qu’elle ne comprenne pas notre oeuvre si bon, si nécessaire, alors –messieurs– tout le Nationalsocialisme était pour rien. – Mais, au contraire, il faudrait enterrer des tables de bronze, auxquels il est inscrit, que c’étions nous, nous, qui avions eu le courage de réaliser cet oeuvre gigantesque !” --Alors Hitler : oui, mon brave Globocnek, c’est un mot, c’est aussi mon oppinion ! --” --L’autre jour, nous partions à Belcec. Une petite gare spéciale de deux quais s’incline à la colline de sable jaune, immédiatement au Nord de la rue et du chemin de fer Lublin-Lemberg. Au Sud, près de la chaussée, quelques maisons du service avec l’affiche : “Lieu de service de Belcec de la SS armée”-. Globocnek me présenta à SS-Hauptsturmfuehrer Obermeyer de Pirmasens, qui me fit voir avec grande retenance les installations. Cet jour, on ne vit pas les morts, mais l’odeur de toute la région, aussi de la grande chaussée, était pestillent. A coté de la petite gare, il y avait une grande baraque “Garderobe” avec un guichet “Valeurs”. Alors, une chambre à 100 chaises “Coiffeurs”. Alors un corridor de 150 mètres au plein vent, fils barbelé de deux cotés, et affiches : “Aux bains et inhalations”! --Avant nous une maison comme institut de bain, à droite et à gauche grand pot de beton avec geranium ou autre fleurs. Après avoir monté un petit escalier, à droite et à gauche, trois et trois chambres comme de garages, 4 x 5 mètres, 1,90 mètre d’altitude. Au retour, pas visibles, sorties de bois. Au toît, l’étoile de David en cuivre. Avant le Bâtiment, inscription : “Fondation Heckenholt”. --De plus– cet après-midi– je n’ai aperçu. --Autre matin, quelques minutes avant 7 heures, on m’annonça : Après dix minutes le premier train arrivera ! --Vraiment, après quelques minutes le premier train arriva de Lemberg. 45 waggons, contenant 6.700 personnes, 1450 déjà morts à leur arrivée. Derrière les petites lucarnes aux fils barbelés des enfants, jaunes, pleins de peur, femmes, hommes. Le train arrive : 200 Ukrainiens, contraints à ce service, arrachent les portes et, avec caraches de cuir, ils chassent les personnes en dehors des voitures. Alors un grand parleur -haut donne les instructions : Au plein vent, quelques dans la baraque, se déshabiller de tout vêtement, aussi prothèse et lunettes. Avec petit morceau de ficelle, offert par un petit garçon juif de 4 ans, joindre ensemble les chaussures. Rendre tout valeur, tout argent au guichet “Valeurs” sans bon, sans reçu. Alors les femmes, les jeunes filles au coiffeur -faire couper à un ou deux coups les cheveux, qui disparaîtraient dans des grands sacs de pomme de terre “pour en faire quelques choses spéciales pour les sous-marins,

épaisseurs etc”. -- me dit le SS-Unterscharfuehrer du service. – Alors, le marche commence : A droite, à gauche le fil barbelé, en derrière deux douzaines Ukrainiens avec fusil, Guidé d’une jeune fille extraordinairement belle, ils s’approchent. Moi même avec le Hauptmann Wirth, police, nous nous trouvons avant les chambres de la mort. Totalement nus, les hommes, les femmes, les jeunes filles, les enfants, les bébés, les à une seule jambe, tous nus, passent. Au coin, un SS fort, qui à haute voix pastorale dit aux pauvres : Il vous n’arrivera ni le moindre ! Il ne vous faudra rien que vivement respirer, cela fait forts les poumons, cette inhalation, c’est nécessaire contre les maladies contagieuses, c’est une belle désinfection ! -- Demandé, quelle serait leur sort il leur dit : Vraiment, les hommes doivent travailler, bâtir des rues et des maisons. Mais les femmes ne sont pas obligées. Seulement si elles veulent elles peuvent aider au ménage ou dans la cuisine. -- Pour quelques de ces pauvres gens petit espoir encore une fois, assez pour les faire marcher sans résistance aux chambres de la mort, -- la majorité sait tout, l’odeur leur indique le sort ! -- Alors ils montent le petit escalier et --voient la vérité ! Mères, nourrices, les bébés à la poitrine, nues, beaucoup d’enfants de tout âge – nus – ils hésitent, mais ils entrent dans les chambres de la mort, la plupart sans mot dire, poussés des autres derrière eux, agités par les caraches de SS. -- Une juive, 40 ans environ, les yeux comme des flambeaux, cite le sang de leur enfants sur leurs meurtriers. Recevant 5 coups de carache au visage de part de hauptmann de police Wirth lui même, elle disparaît dans la chambre de gaz. Beaucoup font leurs prières, d’autres disent : Qui est ce qui nous donne de l’eau pour la mort ? (Rite israélitique ?) – Dans les chambres, la SS presse les hommes. “Bien remplir” – le hauptmann Wirth a ordonné. Les hommes nus sont debout aux pieds des autres, 700-800 à 25 mètres carrés, à 45 m cube ! – Les portes se ferment. Cependant, le reste du train, nus, attendent. On me dit : aussi en hiver nus ! – Mais ils se peuvent emporter la mort ! -- C’est pour cela, donc, qu’ils sont ici ! – était la réponse ! – à, ce moment, je comprends pourquoi “Fondation Heckenholt”. -Heckenholt, c’est le chauffeur du “Diesel”, dont les échappements sont destinés à tuer les pauvres ! SS-Unterscharfuehrer Heckenholt se donne quelque peine pour faire en marche le moteur Diesel. Mais il ne marche pas ! Le hauptmann Wirth arrive. On voit, il a peur, parce que moi, je vois le désastre. Oui, je vois tout, et j’attends. Mon chronomètre “stop” a fixé tout. 50 minutes, 70 minutes, -- le Diesel ne marche pas ! -- Les hommes attendent dans leurs chambres de gaz. En vain. On les écoute pleurer. “Comme à la synagogue” --dit le SS-Sturmbannführer Professor Dr. Pfannenstiel, ordinarius de l’hygiène de l’université de Marbourg/Lahn, l’oreille à la porte de bois. Le Hauptmann Wirth, furieux, fait 11, 12 coups de carache au visage de l’Ucrain, qui est en aide de Heckenholt. --Après deux heures 49 minutes--le montre stop a tout enregistré--le Diesel commence. jusqu’à ce moment les hommes dans les 4 chambres déjà remplis vivent, vivent, 4 fois 750 personnes à 4 fois 45 mètre cube ! -- De nouveau. 25 minutes passent : Beaucoup, c’est vrai, sont morts. C’est ce qu’on voit par la petite fenêtre, par laquelle la lampe électrique fait voir pour un moment l’intérieur de la chambre. Après 28 minutes, encore peu qui survivent. Après 32 minutes, enfin--, tout est mort ! --De l’autre coté, des travailleurs juifs ouvrent les portes de bois. On leur a promis – pour leur service terrible -- la liberté et quelques procents du résultat des valeurs et de l’argent trouvé. Comme des colonnes de Basalte les morts sont encore debout, étant pas la moindre place de tomber ou de s’incliner. Même morts, on connaît encore les familles, qui se serrent encore les mains. On a peine de les séparer, pour faire vides les chambres pour prochaine charge. On jête les corps, bleus, humides de soudre et de l’urin, les jambes pleins de crotte et de sang périodique. Parmi tous, les bébés, les cadavres des enfants. --Mais on n’a pas de temps ! Deux douzaines de travailleurs s’occupent de contrôler les bouches, qu’ils ouvrent par moyen des crochets de fer. “Or à gauche, sans or à droite !” --D’autres contrôlent anus et génitaux pour monnaie, brillants, or etc. --Des dentistes arrachent par moyen de martels les dents d’or, ponts, couronnes. Parmi tous, le hauptmann Wirth. Il est à son élément, me pretant une grande boîte de conserves, remplie de dents, il me dit : Eprouvez vous même le poids de l’or ! C’est seulement d’hier et d’avant-hier ! --Et vous ne croyez pas ce que nous trouvons par jour ! : Les dollars, les brillants, l’or !! --Mais voyez vous même : --Alors il me guida à un bijoutier, qui avait la responsabilité de tous ces valeurs. --On me fit voir encore un des chefs du grand magasin de l’ouest, Berlin, Kaufhaus des Westens et un petit homme, qu’on faisait jouer le violon, chefs du commando travailleurs juifs. “C’est un capitaine de l’armée K et K Autriche, chevalier du Croix de fer Allemand I Klasse -me dit le Hauptsturmfuehrer Obermeyer. --Alors les corps nus furent jetés dans des grandes fossées de 100 x 20 x 12 mètres environ, situés auprès des chambres de la mort. --Après quelques jours, les corps se gonflaient et le tout s’élevait de 2-3 mètres par moyen de gaz, qui se formait dans les cadavres. Après quelques jour, le gonflement fini, les corps tombaient ensemble. Autre jour les fossées furent remplies de nouveau et couvertes de 10 cm de sable. --Quelque temps plus tard --j’ai écouté-- on a fait des grilles de rail de chemin de fer et a brulé les cadavres par moyen de l’huile

Diesel et de l'essence, pour faire disparaître les cadavres. A Belcek et à tréblinca, on n'est pas se donné la peine de compter d'une manière quelquement exacte le nombre des hommes tués. Les nombres, fait connu par British Broadcasting Co –Radio sans fil sont pas justes, en vérité il s'agira cca ensemble de 25.000000 hommes ! Pas juifs, seulement, mais en préférence des Polonais et Tchèques biologiquement sans valeurs selon oppinion des Nazies. La plupart et morte anonyme. Des commissions de Pseudo-médecins, simples jeunes SS à manteaux blancs et limousines, parcouraient les villages et villes de Pologne et Tchechoslovaquie pour désigner les vieux, phtisistes, malades pour quelque temps plus tard, les faire disparaître aux chambres de gaz. C'étaient les Polonais, les Tchèques de la No. III, qui n'étaient pas encore dignes de vivre pour ne pouvoir pas encore travailler. ----Le hauptmann de police Wirth me pria de pas proposer à Berlin quelquonque autre méthode des chambres de gaz et de laisser tout comme qu'il était. –Je mentis – ce que j'avais fait à tout cas – que l'acide prussique était déjà détruite par le transport et devenue très dangereuse. Alors je serai forcé de l'enterrer– que se fit aussitot. --Autre jour nous allions à par l'auto de hauptmann Wirth à Tréblinca. 120 km environ NNE de Warsawa. L'institution de ce lieu de la mort était presque la même comme à Belcek, mais plus grande encore. 8 chambres de gaz et vrais montagnes de vêtements et de linge, 35-40 m environ d'altitude. Alors, à notre "honneur" on fit un banquet avec tous les employés de l'institut. Le obersturmbannfuhrer professor Dr. méd. Pfannenstiel, ordinarius d'hygiène de l'université de Marbourg Lahn, fit un sermon : Votre oeuvre c'est un grand devoir et un devoir si util et si nécessaire. En moi seul il parlait de cet institut comme de "beuté du travail, et d'une chose humaine. A tous : Si-l-on voit les corps des juifs on comprend le grandeur de votre bon oeuvre ! – Le diner lui même était simple, mais, selon l'ordre de Himmler, les occupés de ce service recevaient ce qu'ils voulaient de beurre, viande, alcool etc. –Au congé, on nous offra plusieurs kilos de beurre et grande nombre de bouteilles de Liqueur. J'avais peine de mentir d'avoir assez de tout de notre ferme. Pour cette raison, Pfannenstiel prît encore ma portion. –Nous allions par l'auto à Warsawa. Attendant en vaine un lit libre, je rencontrais le secrétaire de la légation Suède, Msr. le baron de Otter. Tous les lits occupés nous passions la nuit au corridor du waggon lit. là, sous l'impression récente j'ai lui raconté tout avec la prière de réferer tout à son gouvernement et aux tous alliés. Il me demanda une référence de moi. J'ai lui donné comme telle l'adresse de Msr. le Generalsuperintendent D. Otto Dibelius, Berlin-Lichterfelde West, Bruederweg 2, ami de Martin Niemoeller et chef de la résistance protestantique contre le nacisme. Après quelques semaines j'ai vu encore deux fois le baron de Otter. Il me dit qu'il avait fait son rapport au gouvernement Suède, un rapport, qui, selon ses mots, a eu grande influence aux relations de Suède et d'Allemagne. Ma tentative de réferer tout cela au chef de la légation du Saint-Père, n'a pas eu grand succès. On me demanda si j'étais soldat. Alors on me refusa tout entretien. Alors j'ai fait un référat détaillé au secrétaire de l'episcopat de Berlin Msr. le Dr. Winter pour réferer tout cela à son episcope de Berlin et ainsi à la légation du Saint-Père. –Sortant de la légation du Saint-Père à la Rauchstrasse à Berlin, j'avais un rencontre dangereux à un agent de police, qui me poursuivait, mais, après quelques minutes très désagréables, me fit échapper.

Il me faut encore ajouter que le SS-Sturmbannfuhrer Guenther du Reichssicherheitshauptamt demanda de moi, le commencement 1944, de très grandes fournitures d'acide prussique pour un destin obscur. L'acide devait être fournie à Berlin, Kurfuerstenstrasse à son lieu de service. Je réussis à lui faire croyable que cela n'était pas possible pour les grands dangers. Il s'agît de plusieurs waggons d'acide toxique, assez pour tuer beaucoup d'hommes, des millions ! Il m'avait dit qu'il n'était pas sur, si, quand, pour quel cercle de personnes, de quelle manière, où on aurait besoin de ce poison. Je ne sais pas exactement quelque ait été l'intention de Reichssicherheitshauptamt et du SD. Mais j'ai, plus tard, pensé aux mots de Goebbels de "fermer les portes derrière eux, si le nacisme ne réussirait jamais. Peut être qu'ils voulaient tuer une grande partie du peuple Allemand, peut être les travailleurs étrangers, peut être les prisonniers de guerre – je ne sais pas ! A tout cas, j'ai fait disparaître l'acide aussitot après son arrivée pour devoirs de désinfection. C'était quelquement dangereux pour moi, mais si-l-on m'avait demandé ou se trouvait l'acide toxique, j'aurais répondu : Elle était déjà en état de dissolution dangereux, et c'est pour cela qu'il me fallait la consommer pour la désinfection ! – Je suis sur, que Guenther, le fils du-Rassen-Guenther– selon ses propres mots, avait l'ordre de procurer l'acide pour – éventuellement – tuer millions d'hommes, peut-être aussi dans les champs de concentration. J'ai sur moi les notas de 2.175 kg, mais en vérité il s'agît de cca 8.500kgs, assez pour tuer 8 millions d'hommes. J'ai fait écrire à mon nom les notas pour – comme j'ai dit – discrétion, en vérité pour être quelquement libre dans les dispositions et pour mieux faire disparaître l'acide toxique. Je n'ai jamais payé ces livraisons pour éviter le remboursement et de rappeler le SD à cet

stock. Le directeur de la Degesch, qui avait fait cette fourniture, m'a dit qu'il a fourni pour tuer des hommes acide prussique en ampoules.--

Une autre fois, Guenther me consulta s'il était possible de tuer grande nombre des juifs au plein vent des fossées de fortifications de Maria-Theresienstadt. Pour empêcher ce conseil diabolique, je déclarais impossible cette méthode. Quelque temps plus tard, j'ai écouté que le SD s'était procuré d'une autre manière l'acide prussique pour tuer ces pauvres hommes à Theresienstadt. -- Les champs de concentration les plus détestables n'étaient pas Oranienburg ni Dachau ni Belsen – mais Auschwitz (Oswice) et Mauthausen-Gus en près de Linz/Donau. C'est là que sont disparus des millions d'hommes aux chambres de gaz, à des autos comme cahmbres gaz. La méthode de tuer les enfants était de leur tenir sous le nez un tampon à l'acide prussique.

J'ai vu – moi-même – des expériences continuées jusqu'à la mort avec personnes vivants aux champs de concentration. Ainsi, le SS-Hauptsturmführer Gundlach, Dr. med, a fait tels expériences au champs de concentration pour femmes à Ravensbrück près de Fuerstenberg-Mecklenburg. J'ai lu beaucoup de référats – à mon lieu de service – de tels expériences à Buchenwald, par exemple expériences jusqu'à 100 tablettes de Pervitine par jour. D'autres expériences – toute fois cca. 100-200 personnes – sont fait jusqu'à la mort avec sérum, lymphé etc. Himmler lui même s'avait réservé la permission de tels expériences.

Un jour, a Oranienbourg, champs de concentration, j'ai vu disparaître, un seul jour, tous les prisonniers, étant la pour être perverses (homosexuels.)

J'ai évité de visiter souvent les champs de concentration, parcequ'il était usuel – en préférence à Mauthausen Gusen – près de Linz – de pendre à l'honneur des visiteurs un ou deux prisonniers. A Mauthausen, il était usuel de faire travailler les juifs à une carrière de grande altitude-. Après quelque temps les SS du service dirent : Attention, après quelques minutes il-y-aura quelque malheur ! Vraiment, une ou deux minutes plus tard, quelques juifs furent précipités de la carrière, tombants morts à nos pieds. "Accidents de travail" – on régitrait aux papiers des tués. – Le Dr. Fritz Krantz, antinazi, SS-Hauptsturmfuehrer m'a souvent raconté de telles choses, qu'il condamnait vivement et publiait souvent.--

Les crimes découverts à Belsen, Oranienbourg etc sont pas considérables en comparaison des autres, qui sont faits à Auschwitz et à Mauthausen.

J-'ai le dessein d'écrire un livre contenant mes aventures avec les nazies.

Je suis pret de preter un serment que tous mes déclarations sont totalement vrais.

Il est difficile de croire que quiconque ait eu l'idée de prendre ce "rapport" au sérieux. Je vais en examiner quelques points mais, dans l'ensemble, je laisserai le lecteur à sa surprise. La partie qui est imprimée dans les volumes du TMN commence à "Écoutez des massacres des imbéciles" et se termine par "la grandeur de votre bon oeuvre !". La remarque concernant la BBC et les 25 millions de victimes des chambres à gaz a cependant été supprimée. La version utilisée par le tribunal de Jérusalem lors du procès Eichmann a fait l'objet de coupes beaucoup plus importantes<sup>426</sup>.

Dans le présent ouvrage, la règle a été de ne pas donner les grades SS car ils n'auraient pas été compris de la plupart des lecteurs : un *Oberscharführer* [adjudant] a l'air tout aussi important qu'un *Obergruppenführer* [général de corps d'armée]. Nous avons utilisé à la place les grades à peu près équivalents en usage dans l'armée [française]. Néanmoins, dans la reproduction du rapport Gerstein, nous n'avons pas suivi cette règle en raison d'une certaine confusion dans le grade du prof. Pfannenstiel (encore un nazi qui a bénéficié d'une mystérieuse immunité de la part de l'accusation), lequel est qualifié à un endroit d'"Obersturmbannführer" (lieutenant-colonel) et à un autre endroit de "Sturmbannführer" (commandant) (les grades SS et leurs équivalents sont répertoriés dans l'Annexe B). Il n'est guère vraisemblable que Gerstein eût commis une telle erreur s'il avait rédigé ce "rapport" volontairement.

Il peut sembler impossible d'entasser 700 ou 800 personnes dans une pièce de 20 ou 25 mètres carrés et d'une hauteur de 1,9 m mais c'est faisable si on utilise une

426. RASSINIER, 1964, p.93-106.

presse de ferrailleur ; dans ce cas, toutefois, les victimes seraient littéralement écrasées et le gazage serait tout à fait superflu.

Aucune source suédoise datant de la guerre, c'est-à-dire d'avant la création du document, n'est venue confirmer la rencontre entre Gerstein et Otter mais des déclarations censées confirmer ladite rencontre ont été faites des années plus tard<sup>427</sup>.

Comme l'a fait remarquer Rassinier, s'il n'est pas vrai que Hitler ait jamais visité Lublin, s'il n'est pas vrai qu'une chambre à gaz de 25 mètres carrés puisse contenir 700 à 800 personnes et s'il n'est pas vrai que les Allemands aient gazé 25 millions de personnes, alors, puisque le document ne contient pas grand-chose d'autre, on est en droit de se demander ce qu'il contient de vrai.

Le document qu'on vient de lire est ce qui doit normalement être considéré comme le "rapport Gerstein" mais les rapports en plusieurs langues qui (d'après le document PS-1553) auraient été déposés par Gerstein au printemps 1945 ont en fait une suite :

Kurt Gerstein. Suplement

A mes appartements à Berlin W 35, Buelowstrasse 47 I gauche j'avais autour de moi un cercle d'antinazies. Voilà quelques noms des membres :

Major Lutz Reis, maintenant Hambourg, Fa. Glasurit-Werke.

Dr. Felix Buss, Justitiar en chef de Telefunken, Berlin SW 11, Hallesches Ufer 30.

Direktor Alex Menne, Hambourg, Glasurit-Werke

Msr. le curé Buchholz, curé de prison Ploetzensee, qui a accompagné à la mort les officiers du 20 Juillet 1944 à échafaud. Ces officiers comme le curé Martin Niemöller, mon ami cordial, fumaient les cigarettes et les cigares que moi leur ai fourni à leur prison.

Msr. le curé Mochalski, remplaçant Msr. le curé Martin Niemöller à Dahlem, Annen-Kirche.

Dorothea Schulz. secrétaire de msr. le Curé Martin Niemöller

Mme Arndt, Secrétaire de Msr. le curé Martin Niemöller de Dachau

Emil Nieuwenhuizen et son ami Hendrik, de Philippe-Eyndhoven, déportés, que j'avais rencontré à l'église et qui étaient, depuis longtemps, deux ou trois fois par semaine mes hôtes pour manger et écouter t.s.f.

Direkteur Haueisen, Berlin N° 7. Mittelstrasse, Imprimerie Francke

Herbert Scharowsky, rédacteur, Scherl-Presse

Hauptmann Nebelthau et son mari, Berlin, maintenant à Kirchentellinsfurt-Wurttemberg

Dr. Hermann Ehlers, Syndicus de l'église Niemoeller de résistance antinazie

Dr. Ebbo Elss, meme comme Dr. Ehlers.

Autres références : Generalsuperintendent D. Otto Dibelius, Chef de la résistance de l'église contre le racisme.

Msr. le curé Rehling, Hagen Westphalie, résistance de l'église de Westphalie, activiste.

Praeses Dr. Koch, Bad Oeynhausen, de meme.

Baron von Huene, Professor de l'université de Tuebingen, antinazie.

Bernhard J. Goedecker, Fabrikant, München, Tizianstrasse. Antinazie.

Directeur Franz Bäuerle, München, Siemensstrasse 17. antinazie.

Msr. le curé catolique Valpertz, Hagen Westphalie.

Msr. le curé Otto Wehr, Sarrebruck.

Msr. les curés Schlaeger et Bittkau, Neuruppin pre de Berlin.

August Franz et toute famille, grands antinazies, Sarrebruck, maintenant à Talheim-Wurttemberg.

Msr. le Docteur Straub, Metzingen-Wurttemberg et famille.

(sans signature)

427. HILBERG, p. 622 ; REITLINGER, p. 163 ; POLIAKOV et WULF, 1955, p. 114 ; BAUER, vol. 13, p. 112.



Je n'ai aucune idée du rapport, s'il y en a un, qui existe entre Gerstein et ce document. Il se peut que Gerstein ait coopéré à son élaboration sur la demande expresse de ses géoliers ou peut-être n'est-il pour rien dans l'affaire. On pourrait sans doute trancher ce point en comparant la signature (probablement manuscrite) de la première partie et le rapport manuscrit reproduit ci-dessus mais il n'est pas sûr que la question en vaille la peine.

Une version allemande du "rapport Gerstein", dont le contenu est pour l'essentiel le même, fut produite environ un an après la disparition de Gerstein. Sa femme déclara qu'à son insu Gerstein l'avait rangée dans leurs affaires quand ils se trouvaient à l'hôtel Mohren à Rottweil. La découverte de M<sup>me</sup> Gerstein, dans les sombres jours de 1946, renforçèrent naturellement sa position d'épouse de saint Gerstein plutôt que celle d'épouse d'un officier SS ordinaire, ce qui, à l'époque, était une situation enviable pour une Allemande.

La version allemande du "rapport Gerstein" est tapée à la machine et ne porte pas de signature, mais il existerait un post-scriptum manuscrit dont le contenu n'est pas précisé. Pour des raisons qui ne sont pas données, on dit que Gerstein a inclus dans la version allemande dix pages de "déclarations d'après oui-dire" qui ne faisaient pas partie des papiers qu'il aurait remis aux enquêteurs américains avant de disparaître.

Quelques années plus tard, Otto Dibelius, l'évêque luthérien de Berlin, déclara que Gerstein et le baron von Otter s'étaient bien entretenus avec lui de ces affaires. Bien qu'il eût fait partie des dirigeants du DNVP de Hugenberg, qui avait eu des liens avec les nazis avant 1933, Dibelius s'associa, après 1933, à l'opposition aux nazis menée, au sein de l'Église, par Niemöller. Niemöller fut incarcéré en 1935 mais Dibelius fut laissé en liberté et disparut dans l'obscurité d'un petit poste au sein d'une organisation caritative de l'Église ; il devint évêque après la fin de la guerre en 1945. Il n'est pas exact de soutenir que Dibelius fut, pendant la guerre, un membre actif de la résistance, comme le font le "rapport Gerstein" et le supplément cité plus haut, lesquels lui attribuent par là une importance bien supérieure à ce que les faits autorisent à dire<sup>428</sup>.

Quant aux autres noms d'"antinazis" de la liste de "Gerstein", à l'exception de Niemöller, je n'en reconnais aucun qui ait eu un lien, pendant la guerre, avec de quelconques activités, qu'elles aient été antinazies ou autres. Il n'y en a qu'un seul que je puisse identifier sous un rapport quelconque : le Dr Hermann Ehlers, qui fit une carrière de premier plan dans la CDU après la guerre et qui est mort en 1954. Il se peut que la personne identifiée comme étant "Praeses Dr. Koch" soit le Dr Karl Koch, un théologien protestant qui fut membre, en compagnie de Dibelius, du DNVP, sous la république de Weimar, et qui est mort en 1951.

Dans les rapports de Cesare Orsenigo, le nonce du pape à Berlin, qui ont été publiés par le Vatican, il n'est bien entendu pas fait mention de Gerstein. Voy. l'Annexe E.

La partie suivante du document PS-1553 est une lettre de la Degesch à Gerstein concernant la conservation du Zyklon et la possibilité de futures livraisons à la suite des bombardements qui avaient détruit une usine. Il ne vaudrait la peine de la reproduire ici que si elle aussi était en français (elle est en allemand). La partie suivante du document est une courte note manuscrite :

L'acide prussique selon notas ajoutées étant commandé par le Reichssicherheitshauptamt, Berlin W, 35 Kurfürstenstrasse, à l'ordre de SS Sturmbannführer Günther: moi, responsable pour cet service, ai fait loyalement ce service, pour, étant arrivée l'acide à Oranienburg et Auschwitz, faire disparaître les

428. *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, avril 1953, p. 178-182; MOSSE, p. 245; *New York Times*, 1<sup>er</sup> février 1967, p. 39.

boîtes dans les chambres de désinfection. Ainsi, il était possible d'empêcher un mauvais usage de l'acide. Pour empêcher de rappeler la présence de cet stock - ou, mieux, la non-présence au Reichssicherheitshauptamt, je n'ai jamais payé ces fournitures, dont l'adresse de notas était pour le même destin, moi-même. Ainsi, il était possible de faire disparaître aussitôt après arrivée l'acide. S'il on avait aperçu la non-présence, j'aurais répondu : c'est une erreur de service de désinfection qui ne savait et ne devait savoir le vrai destin, ou j'aurais dit : l'acide était devenu dissocié et ce n'était pas encore possible de le garder plus longtemps.

La partie finale du rapport est la note manuscrite en "anglais", qui n'est pas traduite en français ici mais que nous reproduisons autant que possible telle qu'elle a été écrite.

Bergassessor a.D.  
Kurt Gerstein  
Diplomingenieur

Domicil permanent :  
Tuebingen-Neckar  
Gartenstr. 24 26 avril 1945

My report ist interessant for Secret Service. The Things, I have seen, no more than 4-5 others have seen, and these others were nazies. Many of responsables of Belsen, Buchenwald, Maidanek, Oswice, Mauthausen, Dachau etc. were men of my service, daily I have seen them in my double position in :

1) SS Fuehrung-Hauptamt, D, sanitary-service and 2) Reichsartz SS and Polizei, Berlin.

I am in situation to say the names and crimes of in reality responsables of this things, and I am ready to give the material for this accusation in World-Tribunal.

My-self, cordial friend of reverend Martin Niemöller and his family (now at Leoni/Starnberger See/Bavaria !) I was after 2 prisons and concentration-camp agent of "confessional church", SS-Obersturmführer and compartement-chef in SS-Führungshauptamt and of Reichsartz SS and Polizei, a dangerous position !

The things I have seen nobody has seen. 1942, August, I have made my reports for Svenska legation in Berlin. I am ready and in situation to say all my observations to your Secret-Service.

The secretary of Svenska legation Berlin, now at Stockholm Baron von Otter is ready to be wittnes of my relation of 1942 of all this crueltyts. I propose to demand me for this informations.

Reference : Msr. Niemoeller  
(reverend Martin Niemoeller's woman)  
Leoni/Starnberger See/München Bavaria)

Gerstein

Nota : Your army has not find  
Mr. Niemoeller  
Mr. Stalin junior  
Mr. Schuschnigg

at Dachau

They are deported, nobody  
now, who they are.  
Please do not publish  
my report bevore exactement  
now : Niemoeller ist liberated  
or dead.

Gerstein

## ANNEXE A

Le reste du document PS-1553 consiste en une série de factures de Zyklon. La note en “anglais” pourrait bien avoir été rédigée par un Français. “Mr. Stalin junior” fait sans doute référence au fils de Staline qui était prisonnier de guerre en Allemagne. Schuschnigg était le chancelier autrichien au moment de l’Anschluss ; lui et Niemöller avaient été détenus à Dachau pendant quelque temps. Rassinier a fourni d’intéressants éléments de discussion au sujet de Niemöller<sup>429</sup>.

---

429. RASSINIER, 1964, p.35-39.



## ANNEXE B

### LES GRADES DE LA WAFFEN SS

D'après Jean Mabire, *La Division Charlemagne*, Fayard, Paris, 1974, p. 11.

<b>Grade Waffen SS</b>	<b>Grade armée française</b>
Grenadier	Soldat de 2 <sup>e</sup> classe
Ober-Grenadier	Soldat de 1 <sup>re</sup> classe
Sturmmann	Caporal
Rottenführer	Caporal-chef
Unterscharführer	Sergent
Junker der Waffen SS	Élève-officier (sergent)
Scharführer	Sergent-chef (rare)
Standarten-Junker	Élève-officier (sergent-chef)
Oberscharführer	Adjudant
Sturmscharführer	(sans correspondance)
Hauptscharführer	Adjudant-chef
Standarten-Oberjunker	Aspirant
Untersturmführer	Sous-lieutenant
Obersturmführer	Lieutenant
Hauptsturmführer	Capitaine
Sturmabführer	Commandant
Obersturmbannführer	Lieutenant-colonel
Standartenführer	Colonel
Oberführer	Grade intermédiaire
Brigadeführer und Generalmajor der Waffen SS	Général de brigade
Gruppenführer und Generalleutnant der Waffen SS	Général de division
Obergruppenführer und General der Waffen SS	Général de corps d'armée
Oberstgruppenführer und Generaloberst der Waffen SS	Général d'armée
Reichsführer SS	Chef de la SS (Heinrich Himmler)



## ANNEXE C

### *LA DÉPORTATION DES JUIFS DES PAYS-BAS*

Les six brochures qui constituent le rapport de la Croix-Rouge néerlandaise intitulé *Auschwitz* concernent les quelque 100 convois de juifs qui ont quitté les Pays-Bas, le premier le 15 juillet 1942 et le dernier le 13 septembre 1944. Auschwitz fut la destination directe d'environ les deux tiers des juifs déportés, bien qu'un grand nombre fût également envoyé à Sobibor et que certains fussent envoyés à Theresienstadt, Bergen-Belsen et Ravensbrück. Les données de la Croix-Rouge néerlandaise (CRN) sont exhaustives sur tout ce qui touche à ces convois pendant leur parcours aux Pays-Bas : les dates de départ, les destinations des convois et le nombre, réparti en fonction du sexe et de l'âge, des personnes de chaque convoi. Les auteurs supposent que tous les juifs dont ils ne parviennent pas à retrouver la trace, après l'arrivée à destination, ont été gazés ou ont péri d'une autre manière. Ils en concluent que la majorité des quelque 100 000 juifs déportés des Pays-Bas ont péri, puisque, de toute évidence, leur étude est très incomplète sur ce qui arrivait dans les camps lorsque ces personnes y parvenaient. Il y a cependant quelques exceptions ; des données existent concernant l'évacuation d'Auschwitz en 1945 et il y en a d'autres provenant de l'hôpital de Monowitz. La donnée la plus importante, cependant, est ce qui est présenté comme le registre mortuaire du camp des hommes de Birkenau, pour la période qui va du 16 juillet au 19 août 1942, et qui est présenté dans le second volume du rapport. Comme la CRN fournit également des renseignements détaillés sur les convois juifs depuis Westerbork (camp de transit aux Pays-Bas) pendant cette période, on peut établir une comparaison et, comme le reconnaît Reitlinger, cette comparaison contredit l'allégation selon laquelle une majorité, ou davantage, de juifs étaient gazés immédiatement à leur arrivée à Auschwitz. Venant de Westerbork en juillet et en août 1942, il y eut treize convois qui se composaient de la manière suivante :

DATE DE DÉPO RTAT ION	TOTA L DES DÉPO RTÉS	TOTA L DES HOMM ES	HOM MES 0-12 ANS	HOM MES 13-15 ANS	HOM MES 16-17 ANS	HOMM ES 18-35 ANS	HOM MES 36-50 ANS	HOM MES 51-60 ANS	HOM MES PLUS DE 61 ANS
15.7	1 135	663	41	9	85	356	157	11	4
16.7	895	640	32	7	41	285	193	62	20
21.7	931	511	62	14	54	317	61	2	1
24.7	1 000	573	51	6	83	340	75	11	7
27.7	1 010	542	60	17	90	315	55	4	1
31.7	1 007	540	47	13	93	326	56	5	
3.8	1 013	520	72	21	31	255	139	1	1
7.8	987	510	67	28	21	172	168	48	6
10.8	559	288	18	8	19	93	97	45	8
14.8	505	238	43	14	5	36	68	72	
17.8	506	364	36	8	11	247	60	2	
21.8	1 008	493	56	12	49	269	97	9	1
24.8	519	351	26	5	19	192	78	23	8
<b>TOTAL</b>	<b>11 075</b>	<b>6 233</b>	<b>611</b>	<b>162</b>	<b>601</b>	<b>3 203</b>	<b>1 304</b>	<b>295</b>	<b>27</b>

TOTAL DES FEMMES	FEMMES 0-12 ANS	FEMMES 13-15 ANS	FEMMES 16-17 ANS	FEMMES 18-35 ANS	FEMMES 36-50 ANS	FEMMES 51-60 ANS	FEMMES DE PLUS DE 61 ANS	FEMMES AVEC ENFANTS JUSQU'à 15 ANS
472	36	3	38	318	74	3		63
255	28	6	27	161	32		1	42
420	53	8	36	268	54	1		83
427	52	3	42	273	51	6		75
468	55	13	50	291	55	4		85
467	65	10	51	296	44	1		81
493	85	17	29	232	129	1		104
477	74	21	26	167	175	13	1	96
271	19	8	12	9	109	23	1	35
267	53	19	3	43	100	49		52
142	18	6	12	49	53	4		26
515	58	16	36	253	132	19	1	85
168	26	8	6	63	39	18	8	39
4842	622	138	368	2513	1047	142	12	866

Nous présentons maintenant les données qui proviendraient du camp des hommes de Birkenau afin qu'on puisse les comparer avec les précédentes concernant Westerbork. La colonne 1 ci-dessous indique les dates et les moments de la journée (M = matin et S = soir) auxquels se faisaient les appels nominaux à Birkenau ; la colonne 2 indique le nombre total de ceux qui ont été comptabilisés dans l'appel ; la colonne 3 indique le nombre de ceux qui sont morts entre deux appels ; la colonne 4 indique le nombre des nouveaux détenus arrivés entre les deux appels et la colonne 5 donne le nombre de ceux qui sont partis entre deux appels à la suite de leur libération ou d'une évasion. Dans la colonne 6 est indiquée l'origine des différents convois vers les camps et l'on signale les convois venant de Westerbork. Pithiviers, Drancy et Beaune-la-Rolande étaient des points de rassemblement en France pour les convois juifs et Malines remplissait le même rôle en Belgique. Les convois venant de Slovaquie étaient probablement composés de juifs mais la composition de ceux qui venaient de Pologne est assez problématique. Quand est indiqué "diverses nationalités" (div. nat.), les convois étaient très probablement composés en majeure partie de prisonniers politiques et de condamnés de droit commun. La colonne 7 indique les numéros matricules attribués aux gens répertoriés dans la colonne 4.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
		40	22			
M 16.7.42	16 246					
		100	131			
S 16.7.42	16 277					
		30	601		Westerbork 15.7.42	47087-47687
M 17.7.42	16 848					
		83	185		div. nat.	47688-47842
S 17.7.42	16 950				Westerbork 16.7.42	47843-48493
					Slovaquie	48494-48819
		25	977			
M 18.7.42	17 902					
		101	46	1 ]		
S 18.7.42	17 846			] ]	div. nat.	48820-48901
		18	24	] ]		
M 19.7.42	17 852					
		82				
S 19.7.42	17 770					
		53	809		Pithiviers 17.7.42	48902-49670



ANNEXE C

M 20.7.42	18 526						
S 20.7.42	18 478	122	74	]			
				]			
		28		]	div. nat.	49671-49795	
M 21.7.42	18 450			]			
S 21.7.42	18 361	110	21	]			
		18	620	]	Pithiviers 19.7.42	49796-50270	
					div. nat.	50271-50405	
M 22.7.42	18 963			]			
S 22.7.42	18 847	125	9	]			
		14	479		Westerbork 21.7.42	50406-50884	
M 23.7.42	19 312				Pologne	50885-51002	
S 23.7.42	19 319	127	134				
		13	411		Drancy 20.7.42	51003-51413	
M 24.7.42	19 717						
		173	91		Pologne, etc.	51414-51503	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
S 24.7.42	19 635						
		11	791		Drancy 22.7.42	51504-52102	
M 25.7.42	20 415				div. nat.	52103-52115	
		208	73	2	Slovaquie	52116-52332	
S 24.7.42	20 278				div. nat.	52333-52367	
		26	515		Westerbork 24.7.42	52368-52882	
M 26.7.42	20 767						
		71					
S 26.7.42	20 696						
		28	370		Pithiviers 24.7.42	52883-53252	
M 27.7.42	21 038						
		167	69	1 ]			
S 27.7.42	20 939			]			
		24		1 ]	div. nat.	53253-53325	
M 28.7.42	20 914			]			
		205	4	]			
S 28.7.42	20 713			]			
		23	473		Westerbork 27.7.42	53326-53790	
M 29.7.42	21 163						
		100	31		div. nat.	53791-53829	
S 29.7.42	21 094						
		16	249		Pithiviers 27.7.42	53830-54078	
M 30.7.42	21 327						
		91					
S 30.7.42	21 236						
		16					
M 31.7.42	21 220						
		113	76		div. nat.	54079-54154	
S 31.7.42	21 183						
		32	270		Pithiviers 29.7.42	54155-54424	
M 1.8.42	21 421						
		98	166		Slovaquie	54425-54590	
S 1.8.42	21 489						
		31	495		Westerbork 31.7.42	54591-55071	
M 2.8.42	21 953				div. nat.	55072-55085	
		71					
S 2.8.42	21 882						
		41	693		Pithiviers 31.7.42	55086-55778	
M 3.8.42	22 534						
		107	51	]			
S 3.8.42	22 478			]			
		35		]	div. nat.	55779-55840	
M 4.8.42	22 443			]			
		100	11	]			
S 4.8.42	22 354			]			
		38	480		div. nat.	55841-55907	
M 5.8.42	22 796				Westerbork 3.8.42	55908-56334	
		82	67		div. nat.	56335-56387	
S 5.8.42	22 781						
		44	22		div. nat.	56388-56409	
M 6.8.42	22 759						
		78	446		Malines 4.8.42	56410-56855	
S 6.8.42	23 127						

A.R. BUTZ La Mystification du XXe siècle

	(1)	(2)	48 (3)	(4)	(5)	(6)	(7)
M 7.8.42		23 079					
S 7.8.42		23 065	93	79		div. nat.	56856-56991
M 8.8.42		23 383	55	373		Beaune la Rolande 5.8.42	56992-57308
S 8.8.42		23 353	121	91		div. nat. ?	57309-57399
M 9.8.42		23 598	70	315		Westerbork 7.8.42	57400-57714
S 9.8.42		23 500	98				
M 10.8.42		23 483	80	63		div. nat.	57715-57777
S 10.8.42		23 392	219	128		Pithiviers 7.8.42	57778-57905
M 11.8.42		23 336	56				
S 11.8.42		23 109	232	5		div. nat.	57906-57910
M 12.8.42		23 204	69	164		Westerbork 10.8.42	57911-58074
S 12.8.42		23 010	205	11		div. nat.	58075-58085
M 13.8.42		23 106	44	140		Drancy 10.8.42 ?	58086-58225
S 13.8.42		23 199	213	306		Malines 11.8.42 ?	58226-58531
M 14.8.42		23 088	111				
S 14.8.42		22 984	206	102		????	58532-58633
M 15.8.42		23 073	63	152		Drancy 12.8.42	58634-58785
S 15.8.42		23 166	177	270		????	58786-59055
M 16.8.42		23 222	109	165		Westerbork 14.8.42	59056-59220
S 16.8.42		23 097	134	9		div. nat.	59221-59229
M 17.8.42		23 085	127	115		Drancy 14.8.42 ?	59230-59344
S 17.8.42		23 183	157	255		Malines 15.8.42	59345-59599
M 18.8.42		23 096	92	5		div. nat.	59600-59604
S 18.8.42		23 112				div. nat.	59605-59691
M 19.8.42		23 112	275 115	87 319		Westerbork 17.8.42	59692-60010
S 19.8.42		22 925	220	33		div. nat.	60011-60043
<b>TOTAUX</b>			6507	13173	5		

Pour donner un exemple d'interprétation de ces chiffres, nous voyons qu'entre le soir du 16 juillet et le matin du 17 juillet 1942, le convoi de Westerbork du 15 juillet est arrivé à Auschwitz et qu'on a enregistré dans le camp des hommes de Birkenau 601 hommes de ce convoi à qui on a attribué les matricules 47087 à 47687. Pendant cette période sont également morts 30 hommes dans le camp, ce qui fait que le changement dans le chiffre des appels est  $601 - 30 = 16\,848 - 16\,277 = 571$ . Il est à noter que les 601 hommes du convoi du 15 juillet en provenance de Westerbork forment à peu près le total des hommes qui sont partis dans ce convoi, si l'on soustrait les garçons jusqu'à 15 ans. Comme le tableau des déportations à partir de Westerbork comporte une colonne séparée pour les

“ femmes avec enfants jusqu’à 15 ans ”, il est très probable que ces enfants sont allés avec les femmes.

Nous avons pris la liberté de corriger deux erreurs manifestes dans les données du camp des hommes de Birkenau. Le rapport de la CRN précise que 43 détenus sont morts entre le soir du 5 août et le 6 août mais il faut un chiffre de 44 morts pour que cela s’accorde avec les chiffres des appels et avec le total de la colonne 3. De même, le rapport de la CRN précise que le convoi de Malines du 15 août a reçu les matricules 59345 à 59699, erreur manifeste qui a été rectifiée.

L’accroissement des matricules de la colonne 7 ne concorde pas dans tous les cas avec les nombres figurant dans la colonne 4. À vrai dire, c’est le cas de la majorité des convois qui sont arrivés entre le 17 juillet et le 24 juillet, et cela est également vrai des convois qui ont reçu les matricules 56856 à 57308. Cependant, dans tous les autres cas, les matricules de la colonne 7 concordent avec les chiffres de la colonne 4.

Lorsqu’on soustrait les garçons de moins de 15 ans du total des hommes des divers convois en provenance de Westerbork, les chiffres auxquels on aboutit concordent en général avec les nombres qui ont été enregistrés au camp des hommes de Birkenau bien que, pour des raisons que l’on peut probablement deviner, la concordance ne soit pas parfaite. Il y eut probablement des déportés en petits nombres pour rejoindre les convois qui entraînaient ; ils ne sont pas enregistrés en tant que tels, de même un certain nombre n’ont pas été acceptés à Birkenau pour différentes raisons et ont été envoyés vers une autre destination. Les plus grandes différences inexplicables concernent les convois de Westerbork des 7 et 10 août où manquent 100 hommes dans chaque cas à l’enregistrement à Birkenau.

Ces données, sans compter l’unique volume du registre mortuaire de Birkenau (également examiné dans le vol. 1 des rapports de la CRN mais désigné sous le nom de registre mortuaire d’Auschwitz), confirment l’allégation du rapport du WRB selon laquelle il sévit une grande épidémie à Auschwitz à l’été de 1942, ce qui provoqua une interruption du travail. Nous ne disposons d’aucune donnée, couvrant une période ultérieure, qui fasse état d’un taux de mortalité aussi élevé à Auschwitz bien que, comme le texte l’explique, la mortalité y fût toujours lamentablement élevée à partir de 1942.



## ANNEXE D

### LES DÉCLARATIONS DE JOSEF KRAMER (PROCÈS DE BELSEN)

Les deux déclarations de Josef Kramer ont été publiées dans  
Fyfe, éd., *The Belsen Trial*.

#### DÉCLARATION DE JOSEF KRAMER

Je suis né le 10 novembre 1906 à Munich. Je suis marié et j'ai trois enfants. Je me suis engagé dans la SS en 1932 ; je n'avais aucune formation et on m'a affecté au service dans un camp de concentration. Je n'ai pas demandé ce genre de travail. Quand la guerre a éclaté, les SS ont été mis sous le commandement de l'armée et j'ai demandé à passer dans le service actif, car j'aurais préféré combattre, mais on m'a dit que je devais faire le travail auquel j'avais été affecté. Mon premier grade a été celui d'Unterscharführer et j'ai été promu Scharführer et Oberscharführer en 1934 et 1935. Je ne me souviens pas des dates.

*Dachau.* En 1936, j'étais dans l'administration du camp à Dachau. Le commandant de ce camp était le Standartenführer Loritz. Il n'y avait que des prisonniers allemands dans le camp. Je ne peux pas en être absolument sûr mais, pour autant que je m'en souviens, ils étaient tous allemands. L'unité SS était la "troupe de garde" [*Wachtruppe*] de Haute-Bavière. Dans le camp, il n'y avait que des prisonniers politiques, des délinquants et des anti-sociaux. Les anti-sociaux sont des gens comme les mendiants et les romanichels et les gens qui ne veulent pas travailler. Il n'y avait pas d'exécutions dans le camp. Le seul cas dans lequel les gens étaient tués était la tentative de fuite ; dans ce cas le garde avait l'ordre d'ouvrir le feu. S'il y avait des coups de feu lors d'une tentative de fuite, la police faisait une enquête. J'ai quitté ce camp au début de juin 1937.

*Sachsenhausen.* De Dachau, je suis allé au camp de concentration de Sachsenhausen. J'avais été promu officier, Untersturmführer, en dehors du cadre. Quand je suis allé à Sachsenhausen, là j'étais dans le cadre. Les prisonniers de Sachsenhausen appartenaient aux trois mêmes groupes que dans le camp précédent. Le commandant du camp était le Standartenführer Baranowsky. Il n'y avait pas d'exécutions des sentences capitales dans ce camp. J'étais vaguemestre et je ne savais donc pas tout ce qui se passait, mais j'ai entendu dire de temps à temps que des gens avaient été tués pendant des tentatives de fuite.

*Mauthausen.* Le camp d'après a été celui de Mauthausen en Autriche. Il venait d'être construit quand je suis arrivé. Le commandant était le Standartenführer Ziereis. Là j'avais le même grade qu'auparavant. Pendant que j'étais là, j'ai été promu Obersturmführer. Je pense que c'était en janvier 1939. J'étais une sorte d'officier d'administration, à la disposition du commandant. Les prisonniers étaient tous des Allemands et des trois types que j'ai mentionnés auparavant. Ceux du dernier type, c'est-à-dire les voyous et les vagabonds, étaient surtout autrichiens, car il devait y en avoir beaucoup quand l'Allemagne a pris l'Autriche. Il y avait entre 1 500 et 2 000 prisonniers, tous des hommes. Ces chiffres comprenant les prisonniers juifs. Il y avait assez de place dans le camp pour tous les prisonniers à l'époque où j'y étais. Quand ils arrivaient, les prisonniers ne savaient pas quand ils en partiraient. Il n'y en avait que quelques-uns qui avaient une condamnation à trois mois, ou six

mois, mais la plupart des prisonniers étaient là pour une période indéterminée. Les manquements à la discipline étaient sanctionnés par l'isolement, l'isolement avec de l'eau et du pain, ou le travail supplémentaire le dimanche. Les prisonniers n'ont jamais été battus et je ne connais pas de cas où des coups de feu auraient été tirés. Il y a eu des évasions mais je n'étais pas là quand il y a eu des tentatives. J'étais au bureau, le téléphone sonnait et l'un des gardes annonçait qu'un prisonnier avait tenté de s'enfuir. Mon devoir était alors d'aller voir où travaillait le prisonnier et comment il lui avait été possible de s'évader. On prévenait la police en donnant son signalement. Selon les instructions, un prisonnier n'avait pas le droit de franchir une certaine ligne. Si un prisonnier le faisait, le garde devait lancer trois sommations avec les mots "Halte ou je tire", ensuite tirer un premier coup en l'air et seulement le second pour tuer. Il est difficile de dire combien de tirs de ce genre ont eu lieu pendant que j'étais au camp parce que cela fait si longtemps. Je pense que dix à quinze personnes ont pu être abattues, mais je ne peux pas dire un chiffre exact. Tous les cas où l'on avait tiré devaient faire l'objet d'un rapport pour les autorités à Mauthausen et à Linz. La ville la plus proche faisait son enquête. Si quelqu'un se faisait tirer dessus, ou se faisait tuer pendant une tentative d'évasion, le garde était mis immédiatement dans une sorte de garde à vue, mais personne n'a jamais été condamné pour avoir tiré à tort. La plupart des gens qui ont été abattus de cette façon étaient des délinquants ou des vagabonds, la raison étant que la plus grande partie des détenus appartenait à cette catégorie.

Les décès qui intervenaient avaient surtout des causes naturelles. Lorsque quelqu'un mourait, il fallait avertir ses proches et les autorités qui l'avaient envoyé dans le camp de concentration. Il y a eu un hiver très dur où le nombre de décès a augmenté mais dans l'ensemble il y en avait très peu. Les prisonniers habitaient dans des baraquements en bois, avec trois étages de lits superposés, 250 à 300 par baraquement. Pendant que j'étais dans ce camp, l'Obergruppenführer Eike, qui supervisait tous les camps de concentration, est venu en visite trois ou quatre fois, mais je ne me souviens pas des dates. Il n'y avait pas de prisonniers de guerre dans ce camp. Quelques prisonniers politiques sont arrivés, mais sans augmenter beaucoup le nombre des détenus. Ils étaient de nationalité surtout autrichienne. Il n'y avait pas de membres de l'ancien gouvernement autrichien ou du parti de Schusnigg, ni à Dachau ni à Mauthausen. Je dirigeais les bureaux et je m'occupais du courrier entrant et sortant pour le commandant. Je lui lisais le courrier et il me donnait ses ordres, que je transmettais aux divers sous-commandants. Les pouvoirs du commandant, en ce qui concerne les punitions infligées aux prisonniers, n'étaient pas exactement précisés mais je pense qu'il pouvait infliger jusqu'à 21 jours. Il était le seul à disposer de pouvoirs disciplinaires. Je ne sais pas quel était le nombre de prisonniers quand je suis parti en 1940 mais le camp était plein. Les effectifs étaient enregistrés tous les jours mais je ne me souviens pas maintenant du nombre. Certains prisonniers étaient envoyés dans d'autres camps. On effectuait ces transferts non pas selon le type de prisonnier mais selon le genre de travail à faire et selon les professions. Pendant que j'étais là-bas, quelques personnes ont été relâchées. Je ne me souviens pas si c'étaient des prisonniers politiques ou d'autres mais je me souviens que pour l'anniversaire de Hitler, le 20 avril 1940, j'ai vu une cinquantaine de prisonniers dans la cour qui allaient être relâchés.

*Auschwitz.* Je suis arrivé à Auschwitz en mai 1940. Je vivais en dehors du camp dans un village avec ma famille. J'avais un bureau dans le camp où je travaillais pendant la journée. Le commandant du camp était l'Obersturmführer Höss. J'étais son adjoint. Je ne sais pas à combien de membres s'élevait le personnel quand je suis arrivé. La plus grande partie des prisonniers à Auschwitz étaient des prisonniers politiques de nationalité polonaise. Il y en avait très peu quand je suis arrivé car le camp venait juste d'être construit. Tout ce qu'il y avait, quand je suis parti, quatre mois après mon arrivée, c'était des bâtiments en pierre qui avaient été construits par les Polonais. Il y avait des hommes, des femmes et du bétail qui vivaient dans des

baraquements en bois. Les bâtiments en pierre étaient vides. Les anciens habitants des bâtiments en bois avaient été déménagés. Quand j'ai commencé, le personnel se limitait à moi-même et un secrétaire, et il n'y avait qu'une compagnie de SS pour la garde. Je ne me souviens pas du nom de la compagnie mais on l'appelait la "compagnie de garde du camp de concentration d'Auschwitz". Cette compagnie n'avait pas de numéro de code postal aux armées. L'officier dans le grade le plus élevé était le commandant du camp, après lui venait le commandant de la compagnie de garde, l'Obersturmführer Plorin. Il n'y avait pas d'officiers, en dehors du commandant de la compagnie. Les pelotons étaient commandés par des adjudants. Il y avait trois pelotons par compagnie, avec 30 à 40 hommes par peloton. Cela changeait en fonction des circonstances. En dehors du commandant du camp, de moi-même, du secrétaire et de la compagnie SS, il n'y avait personne. Un deuxième secrétaire est arrivé plus tard. Il y avait 40 ou 50 SS qui n'appartenaient pas à la compagnie de garde, qui remplissaient des tâches administratives concernant, par exemple, les cuisines, les baraquements, etc.

Je ne sais pas quel était le nombre des prisonniers dans ce camp. Ce pouvait être entre 3 000 et 4 000 mais je ne le garantis pas. L'Untersturmführer Meyer dirigeait l'administration. Je n'arrive pas à me rappeler son prénom car je me suis toujours tenu à l'écart des autres. La raison en était que j'avais ma famille avec moi. Il y avait là un médecin et je crois que son nom était Potau. Il venait de Haute-Silésie. Il est mort par la suite mais je ne m'en souviens pas très bien. Il y avait un autre Untersturmführer du nom de Meier (ou Meyer) qui s'occupait des prisonniers. Je crois que son prénom était Franz. Le commandant donnait les ordres à l'officier SS commandant la garde. Ses ordres venaient de l'instance supérieure SS. Cette instance était le Wirtschaftsverwaltungshauptamt SS (bureau principal de l'administration économique), Amtsgruppe D, Berlin, Oranienburg.

Nous étions prévenus de l'arrivée de prisonniers par la Gestapo de Katowice. Dans certains cas, les prisonniers étaient amenés par des policiers ordinaires qui apportaient aussi les dossiers des détenus. La plupart du temps, ils arrivaient par fournées. Ils arrivaient en train à la gare d'Auschwitz et on allait les chercher en voiture. Les prisonniers étaient tous des hommes. Il n'y avait pas d'interrogatoire par la Gestapo dans le camp. Tous les interrogatoires avaient eu lieu avant l'arrivée au camp. Il y avait un représentant de la police dans l'administration du camp pour s'occuper des délinquants contre qui des procédures avaient été ouvertes auparavant. Je ne me souviens pas de son nom. Il n'est resté qu'un court laps de temps et un autre l'a remplacé. Quand les prisonniers arrivaient, certains étaient en bonne santé et d'autres non, mais aucun ne montrait de signes de mauvais traitements ou de malnutrition. Je pense que, pendant le temps où j'étais là, il n'y avait pas de cachot mais, comme je l'ai dit, le camp n'en était qu'à ses débuts. Les règles qui s'appliquaient aux prisonniers politiques allemands et aux prisonniers allemands s'appliquèrent aux Polonais et ensuite aux Russes. Il n'y avait pas de différence. L'un des bâtiments en pierre a été transformé en hôpital. Ce bâtiment en pierre n'était pas différent des autres. À côté du médecin que j'ai mentionné, il y avait un médecin pris parmi les détenus, au nombre desquels il y avait beaucoup de médecins et d'étudiants en médecine. Il n'était pas dans mes attributions de donner des ordres à l'équipe médicale car les médecins dépendaient directement du commandant. Le taux de mortalité était d'à peu près un pour cent, en été, ou peut-être un et demi pour cent, c'était une moyenne hebdomadaire. Il s'agissait de morts naturelles dues à de mauvaises conditions à leur arrivée. Le médecin du camp rédigeait des rapports et, en ma qualité d'adjoint, je les voyais. Je recevais en moyenne une trentaine de ces rapports par semaine. Les prisonniers qui étaient morts étaient brûlés. Il y avait des prisonniers qui travaillaient au crématoire sous les ordres des gardiens. Les cendres étaient envoyées à la famille si celle-ci le demandait.

Il y a eu très peu d'élargissements du camp pendant que j'y étais. Ces élargissements n'étaient autorisés que par la Gestapo de Berlin, pour les prisonniers

politiques ; ou par la police pour les droit commun. L'organisation de la Gestapo qui s'occupait du camp était le quartier général départemental de la Gestapo à Katowice. S'il y avait un autre quartier général entre Katowice et celui de Berlin, je n'en sais rien. Les gens de la Gestapo étaient soit en civil soit en uniforme sans marques distinctives. Quelques-uns portaient un insigne du SD [*Service de sûreté*]. Le SD et la Gestapo étaient deux choses différentes. Je recevais mes ordres de la SS. Il en allait de même pour le commandant du camp. Mais la Gestapo s'occupait des prisonniers politiques à l'intérieur du camp. Tout châtiment corporel devait être autorisé par Berlin. Les autorités du camp ne pouvaient ordonner aucun châtiment corporel. Au début, les châtiments corporels étaient administrés par les gardiens, mais plus tard cela a été interdit par Berlin et les prisonniers ont dû administrer les châtiments eux-mêmes. Je ne sais pas pourquoi cet ordre est venu de Berlin. Il était signé du Gruppenführer Glücks et il est arrivé d'Oranienburg, Berlin.

*Dachau.* Entre le 15 et le 20 novembre 1940, je suis retourné à Dachau. Jusqu'alors j'avais toujours été employé dans les bureaux, d'abord comme secrétaire, ensuite comme adjoint et maintenant je devais me familiariser avec le travail qui était en rapport direct avec les prisonniers. Je devais être formé pour devenir Lagerführer [*chef de camp*]. Mon transfert avait été autorisé par l'organisation centrale SS à Berlin. Quand je suis arrivé à Dachau, le camp était en parfait ordre de marche et consistait au total en 30 à 32 bâtiments en bois pour héberger les prisonniers, l'hôpital étant compris, etc. Dans chaque baraque, il y avait de 300 à 450 hommes. Le nombre total de prisonniers se situait entre 13 000 et 14 000 hommes. Il y avait trois compagnies de SS, de 120 à 150 hommes chacune, pour les garder. Les officiers des compagnies de garde n'étaient pas des SS professionnels. C'étaient des gens de divers métiers ou professions qui avaient été appelés et incorporés dans l'armée et détachés à la SS. La SS les avait alors assignés à leurs postes, c'est-à-dire dans des camps de concentration ; ils n'avaient pas demandé ces postes-là. Ils recevaient leurs ordres du commandant qui, à son tour, recevait les siens de Berlin, Oranienburg. Le commandant était l'Obersturmführer SS Piorkowski. Le gradé immédiatement inférieur était le Lagerführer, le Hauptsturmführer Eill. Je ne me souviens pas de son prénom. Il y avait un officier qui dirigeait l'administration, le Hauptsturmführer Wagner. Ensuite, il y avait trois commandants de compagnie dont je ne me rappelle pas les noms.

Les prisonniers étaient tous des hommes et consistaient comme auparavant en délinquants et en prisonniers politiques, avec un nouveau type, à savoir les Polonais et les Russes qui avaient été faits prisonniers de guerre et qui avaient été affectés à certains travaux, par exemple dans les fermes, et qui avaient commis des délits mineurs, comme tentative d'évasion ou refus de travailler, ce qui leur avait valu d'être envoyés dans un camp de concentration. Ces prisonniers de guerre avaient été internés parce qu'ils avaient commis ces délits. À cette époque-là il n'y avait que des prisonniers venant du front de l'Est, c'est-à-dire des Polonais et des Russes. On me dit que la guerre avec la Russie n'a éclaté qu'en juin 1941, alors que je suis parti en avril 1941. Si c'est ainsi, j'ai dû mélanger avec Auschwitz. Je n'étais là-bas que comme une sorte de stagiaire et je n'avais pas grand-chose à voir avec l'organisation de ce camp. Je ne me souviens pas de tentatives d'évasion. Je ne me souviens pas non plus du taux de mortalité parce que cela n'avait rien à voir avec moi, mais je sais que c'était un très bon camp.

Il y avait une fabrique de meubles et les prisonniers y travaillaient comme charpentiers et menuisiers, et aussi comme tailleurs et cordonniers. Les prisonniers n'avaient l'autorisation de sortir du camp que dans des cas exceptionnels, comme pour le jardinage. On recevait quarante à cinquante nouveaux par semaine pendant que j'étais là. Il y avait peu de transferts et très peu d'élargissements. Les prisonniers venaient de la Gestapo de Munich. Si c'étaient des droit commun, ils venaient de la police, celle aussi de Munich. Il y avait des groupes qui venaient régulièrement visiter le camp sous la houlette de l'administration deux à trois fois par semaine. Ces



groupes étaient formés surtout d'hôtes étrangers éminents, des hommes d'État et des politiciens de pays alliés à l'Allemagne. Aucun haut dignitaire allemand n'a jamais visité le camp.

*Natzweiler, d'avril 1941 au 10 ou 15 mai 1944.* J'ai été nommé Lagerführer à Natzweiler et promu commandant du camp en octobre 1942. J'ai été promu au rang de Hauptsturmführer avant d'être nommé commandant. Quand je suis arrivé au camp, le commandant était le Sturmbannführer Hüttig. L'officier qui dirigeait l'administration était l'Obersturmführer Faschingbauer. Le médecin était l'Obersturmführer Eiserle. Le commandant de la compagnie des gardes était l'Obersturmführer Peter. Le personnel administratif se composait de 20 personnes au début et de 70 à 75 à la fin. C'est un très petit camp. Il n'y avait pas de prisonnier quand je suis arrivé car le camp venait d'être construit. Quand je suis parti en mai 1944, il y avait 2 500 à 3 000 prisonniers, répartis dans les trois catégories habituelles : politiques, anti-sociaux, droit commun et, plus tard, des prisonniers de guerre polonais et russes qui avaient commis des délits mineurs, avaient tenté de s'évader ou avaient refusé de travailler. Il y avait aussi quelques centaines de prisonniers venant du Luxembourg. Je ne peux pas dire avec certitude s'il y avait des prisonniers français ou non. Les prisonniers arrivaient avec des papiers et leur nationalité était marquée sur ces papiers, mais je ne me souviens pas des détails car je ne m'occupais pas des papiers moi-même. Ces gens-là ne venaient pas directement au camp ; ils provenaient tous d'autres camps de concentration. Je ne peux donc pas dire pourquoi ils étaient là, mais pour autant que je le sache ils appartenaient aux trois types que j'ai décrits auparavant.

Je n'ai aucun souvenir, en tout cas, de ce que des prisonniers aient été fournis pour des expériences d'un médecin à Strasbourg. Je ne me souviens pas du professeur Pickard de Strasbourg. Il est tout à fait impossible que des expériences sur n'importe quel genre de prisonnier aient été pratiquées sans que je le sache car dans mes deux postes de Lagerführer et ensuite de commandant du camp, je l'aurais su. L'Obergruppenführer Glücks, du ministère à Berlin, est venu inspecter le camp deux fois dans les débuts, une fois à l'été 1941 et une fois au printemps 1942. La visite du Gruppenführer Pohl a eu lieu à la fin avril ou au début mai 1944. La seule chose que Glücks a demandée était le nombre de prisonniers politiques et le nombre d'anti-sociaux. Les étrangers comptaient comme prisonniers politiques. Glücks n'a pas demandé leurs nationalités. Je n'ai pas connaissance de prisonniers britanniques ayant été détenus là. Je n'ai jamais vu de document indiquant qu'un prisonnier du camp aurait eu la nationalité britannique.

Il y avait 15 baraquements en bois dans le camp et jusqu'à 250 prisonniers dans chaque baraquement. Le camp se situait en haut de la colline et mon bureau était dans l'enceinte du camp. Je vivais dans le village, en bas de la colline, avec ma famille. Les officiers étaient tous mariés et vivaient avec leur famille dans le village. Il y a un changement de personnel dont je me souviens : l'Obersturmführer Peter, qui commandait la compagnie de garde, a été transféré et remplacé par un Obersturmführer nommé Meier. Je ne connais aucun des Rottenführer qui étaient là. Il y avait un crématoire au camp. Le taux de mortalité dépendait de la saison. Il y avait 7 ou 8 décès par semaine dans la bonne saison et de 15 à 18 en mauvaise saison. Ils mouraient tous de mort naturelle. On suivait la même procédure que dans les autres camps décrits ici pour informer les familles et les autorités qui les avaient envoyés au camp.

Il n'y avait qu'un officier de santé dans l'équipe (l'Obersturmführer Eiserle) et quatre ou cinq garçons de salle (des Allemands). Des médecins et des étudiants en médecine pris parmi les détenus assistaient l'officier de santé. Beaucoup de personnes de plus de 50 ans mouraient de causes naturelles, telles que des maladies du cœur. Comparé à d'autres camps, le taux de mortalité de celui-ci était très bas. J'allais souvent dans la salle d'opération et le médecin me donnait des explications sur les diverses choses qu'il avait là, comme les fournitures médicales, mais, comme c'était en latin, je ne comprenais pas vraiment de quoi il retournait. Il ne s'est jamais plaint de manquer de fournitures médicales. Il y avait deux baraquements réservés

pour l'hôpital, un pour les gens qui étaient encore faibles et un autre pour l'hôpital à proprement parler. Il y avait de 60 à 75 lits dans le véritable hôpital. Le chirurgien pouvait faire de petites opérations mais non des grandes. Pour ces dernières, on envoyait les gens à Strasbourg. On signait un document quand la personne y partait et on le signait à nouveau quand elle revenait ; le taux de mortalité était inscrit dans les registres du camp.

Il y a eu de 20 à 25 tentatives d'évasion pendant que j'étais là, et dix prisonniers qui tentaient de s'enfuir ont été abattus. Huit ou neuf ont été capturés et ramenés et les autres sont partis. Les huit ou neuf qui ont été rattrapés ont reçu de 14 à 21 jours de cachot, en fonction de leur âge et de leur condition physique. Dans quatre ou cinq cas sur vingt, ils ont été ou fouettés ou battus. Le coupable recevait 10 ou 15 coups de fouet dans chaque cas. Sous la supervision du Lagerführer et du médecin du camp. Quand j'étais Lagerführer, je supervisais moi-même. En général, quand on appliquait des châtiments corporels, le nombre de coups de fouet variait entre 5 et 25. Le nombre était fixé par ordre en provenance de Berlin. Le maximum était de 25. Le médecin devait être présent au moment du châtiment. Je ne me souviens pas de cas où le prisonnier aurait été incapable de supporter sa punition et se serait évanoui. Si un cas comme cela s'était produit, ç'aurait été au médecin d'intervenir puisque c'est pour cela qu'il était là. On employait des bâtons de bois ordinaires d'environ un mètre de long et épais à peu près comme mon pouce. Ces bâtons étaient d'un bois solide, comme on en trouve dans les bois autour du camp. Le châtiment était administré par un autre détenu qu'on tirait au sort et cela se passait de la manière suivante : on faisait allonger le prisonnier sur une table et les coups lui étaient infligés sur le postérieur, mais on ne lui enlevait pas les vêtements. Je n'ai jamais eu de difficultés avec les prisonniers qui devaient administrer le châtiment. Ils recevaient un ordre et ils l'exécutaient. S'ils avaient refusé d'exécuter l'ordre, je n'aurais pas pu les punir de ce refus. L'ordre de Berlin disait que tant de coups devaient être donnés par un autre prisonnier mais l'ordre ne disait pas ce qu'il fallait faire si un prisonnier refusait de battre un de ses camarades.

Il n'y avait pas de règle fixe disant pour quelles fautes un châtiment corporel devait être appliqué. C'était au commandant de demander à Berlin l'autorisation d'appliquer un tel châtiment. La demande à Berlin devait dire quel genre de délit le prisonnier avait commis et quelles punitions il avait reçues pour des délits antérieurs. La lettre devait être signée du commandant. Le genre de délit pour lequel je demandais à Berlin l'autorisation d'appliquer un châtiment corporel était : "Ce prisonnier a déjà volé trois ou quatre fois la nourriture d'autres prisonniers", ou malpropreté, ou désobéissance, ou agression d'un gardien. La première chose qui arrivait quand quelqu'un s'évadait et était ramené au camp était que la police judiciaire faisait une enquête pour savoir s'il avait commis des crimes ou délits pendant sa fuite. Il était ensuite amené devant le commandant et, sans procès, le commandant ordonnait le châtiment. Chaque homme qui cherchait à s'évader était signalé à Berlin et de même, quand il était repris, il fallait le signaler. Le commandant pouvait lui infliger 21 jours de cachot sans avoir à en référer à une plus haute autorité, mais il ne pouvait infliger un châtiment corporel qu'avec l'accord de Berlin. Chaque membre de la garde avait un fusil et il y avait des mitrailleuses sur les miradors. Fouets et bâtons étaient interdits. Les gardes n'avaient que leur fusil.

Quand les prisonniers arrivaient en groupe, on les mettait dans un même baraquement. Le cas échéant, on les classait en trois catégories : politiques, anti-sociaux et droit commun, mais jamais selon la nationalité. Il n'y avait pas de règlement précis sur ce point mais l'habitude s'en était installée. Ces trois catégories n'étaient regroupées que pour le logement. Ils travaillaient ensemble, mangeaient ensemble et pouvaient se parler. Au début, les prisonniers ne travaillaient qu'à l'intérieur du camp. Ensuite, on a ouvert une carrière à côté. On avait aussi un atelier pour démonter les moteurs d'avion et récupérer les pièces qui pouvaient encore servir. Quinze à vingt prisonniers ont été relâchés pendant que j'étais là. Les ordres

de remise en liberté venaient de Berlin. Je n'en sais pas le motif. C'étaient tous des prisonniers politiques de nationalité allemande.

Le camp était entouré de fils de fer barbelés de trois mètres de haut. Il y avait des miradors à chaque coin du camp avec des mitrailleuses. Il y avait une rangée de barbelés où les gardes patrouillaient et une autre rangée de barbelés. Au début les fils n'étaient pas électrifiés parce qu'on n'avait pas de courant, mais par la suite, quand on a eu du courant, cela a été fait, au printemps 1943. J'étais alors commandant. Deux mois avant que je ne quitte le camp, huit ou neuf chiens sont arrivés, qui étaient là pour aider les gardiens. On les utilisait surtout à la carrière pour empêcher les prisonniers de s'évader. Les gardiens les surveillaient. Je me souviens de deux cas de prisonniers essayant de s'échapper de la carrière, mais je ne me souviens pas qu'on leur ait tiré dessus. Pendant tout mon séjour qui a duré trois ans, il n'y a eu que deux cas où l'on a tiré à la carrière. Les huit autres prisonniers qui ont tenté de s'évader, comme je l'ai déjà dit, ont tenté de s'évader du camp lui-même et non pas de la carrière.

La seule pendaison qui ait eu lieu s'est passée à l'été 1943 et sur ordre de Berlin. Deux agents de la Gestapo ont amené un prisonnier au camp et m'ont montré un ordre, signé par quelqu'un à Berlin, disant que cet homme devait être amené dans mon camp et pendu. Je ne me rappelle pas qui avait signé cet ordre. J'ai alors désigné deux prisonniers pour procéder à l'exécution. On a construit un échafaud dans le camp et l'exécution a eu lieu en ma présence. Les personnes présentes étaient : le médecin du camp (Obersturmführer Eiserle), qui a certifié que la cause de la mort était la pendaison, les deux agents de la Gestapo qui avaient amené le prisonnier, les deux prisonniers qui ont exécuté la sentence et moi-même. Je ne me rappelle pas le nom du prisonnier ; je crois qu'il était de nationalité russe. Je ne peux pas me rappeler son nom parce qu'il n'a jamais figuré dans mes registres. On l'a amené juste pour le pendre. Il est tout à fait impossible que d'autres exécutions aient eu lieu pendant que j'étais commandant. Les autres prisonniers n'ont pas été alignés pour assister à l'exécution. Il n'y a eu aucune exécution par fusillade ou aucune autre exécution dans le camp sur ordre de Berlin. Je n'ai jamais entendu parler de cellules spéciales, étroites, où des hommes auraient été pendus par les bras. Il n'y avait pas de bâtiment particulier pour les prisonniers qui étaient aux arrêts et pas de cachot. Il est tout à fait impossible qu'on ait exécuté des hommes en les pendant par les bras sans que je le sache. La seule prison qu'on avait était un baraquement séparé des autres par des barbelés et c'est celui qu'on utilisait pour ceux qui avaient enfreint le code disciplinaire du camp.

Tous les prisonniers de ce camp étaient des hommes. Je n'ai jamais entendu parler d'un prisonnier nommé Fritz Knoll. Ce n'était pas un chef d'équipe mais cela aurait pu être un prisonnier. Je ne me souviens pas de son nom. Si quelqu'un était mort pendant le travail, on aurait fait un rapport au bureau et j'aurais vu ce rapport, mais je ne me souviens pas d'un tel incident. Le cas d'un prisonnier mort au travail ou de toute autre cause faisait l'objet d'un rapport envoyé au bureau, puis transmis par le bureau au chargé de l'enquête criminelle et, par ce dernier, remis au commandant. Le commandement et le contrôle que j'exerçais sur tout ce qui se passait au camp de Natzweiler étaient si complets et l'administration recevait des ordres si précis que l'exécution d'un prisonnier sans que je le sache durant le temps où je commandais est une impossibilité totale.

Seuls les SS avaient le droit d'inspecter les camps. Personne d'autre n'avait le droit d'approcher. Cela incluait les officiers de l'armée à qui il était interdit d'entrer dans un camp de concentration quelconque. On ne pouvait entrer dans un camp de concentration qu'avec l'autorisation du commandement général de la SS à Berlin. Le personnel du service de sûreté (SD) n'était pas non plus autorisé à entrer dans le camp sans la permission de Berlin. À l'exception du Gruppenführer Glücks, qui venait du ministère à Berlin, et de l'Obergruppenführer Pohl, personne n'est venu visiter le camp pendant les deux ans où je le commandais. À part ces visites, je

n'avais personne à qui rendre compte, sinon à Berlin sur le papier. Je ne me souviens de rien de particulier sur la visite de l'Obergruppenführer Pohl, au début mai 1944. Il est venu inspecter le camp et il a bien regardé partout.

À l'époque où j'étais Lagerführer, j'ai reçu la Kriegsverdienstkreuz (2<sup>e</sup> classe) au printemps 1943. Il n'y avait pas de raison particulière pour cette décoration. C'était surtout pour avoir été Lagerführer pendant deux ans dans ce camp. J'ai été proposé pour cette décoration par le commandant. J'ai aussi reçu la Kriegsverdienstkreuz (1<sup>re</sup> classe) en janvier 1945. Pendant tout le temps où j'étais à Natzweiler, j'ai été responsable du camp. Quand je suis parti, j'ai transféré mes compétences à mon successeur. Il s'agissait du Sturmbannführer Hartjenstein. Le transfert s'est passé dans mon bureau et je lui ai remis tout le camp. Les registres n'ont pas été transmis formellement à mon successeur, ils n'ont pas été mentionnés.

*Auschwitz, 10 [ou] 15 mai 1944 jusqu'au 29 novembre 1944.* Auschwitz était un camp énorme auquel appartenaient beaucoup de petits camps de la région. Comme la responsabilité de tout le camp était trop pour un seul homme, elle était partagée et j'ai été mis à la tête d'une partie du camp. J'étais commandant de cette partie-là mais comme j'étais subordonné au commandant suprême du camp, qui était mon supérieur hiérarchique, mes fonctions étaient plutôt celle d'un Lagerführer bien que mon titre fût celui de commandant. Dans la partie qui m'était confiée il y avait l'hôpital et le camp agricole, qui était un énorme camp d'une superficie de plusieurs milliers d'hectares. Le nombre de prisonniers que j'avais directement en charge oscillait entre 15 000-16 000 et 35 000-40 000, hommes et femmes.

Il y avait entre 350 et 500 morts par semaine. Le taux de mortalité était plus fort chez les hommes parce que le flot de ceux qui arrivaient des camps de travail consistait surtout en malades. Quand je parle du taux de mortalité à Auschwitz, je veux dire que tous ces gens mouraient de mort naturelle, c'est-à-dire soit de maladie, soit de vieillesse. Le taux de mortalité était un peu au-dessus de la normale parce que j'avais un camp où arrivaient d'autres parties du camp des gens qui étaient malades. La seule cause que je puisse voir à un taux de mortalité plus élevé, non seulement à Auschwitz mais dans tous les camps de concentration par rapport aux prisons civiles, c'est que les prisonniers devaient travailler alors que dans les prisons civiles ils n'avaient pas à travailler.

À Auschwitz, les prisonniers partaient au travail à 5 heures du matin l'été et rentraient à 8 h le soir, parfois même plus tard. Ils travaillaient sept jours par semaine mais le dimanche ils rentraient à 1 h, 2 h ou 3 h de l'après-midi. C'était un travail de nature agricole et tous les travaux étaient faits par des prisonniers. Le camp tout entier contenait entre 90 000 et 100 000 prisonniers mais ce n'est là qu'une estimation. Mon supérieur, commandant de tout le camp, était l'Obersturmbannführer Höss. Dans le camp, il y avait des hommes, des femmes et des enfants. La majorité des prisonniers qui relevaient directement de mon contrôle étaient des gens de l'Est, c'est-à-dire des Polonais et des Russes. Je n'ai pas de raison de penser qu'il y avait des prisonniers de guerre parmi eux, bien qu'il y ait pu en avoir sans que je le sache. Pour autant que je m'en souviens, il n'y avait pas de prisonniers britanniques. Je pense que les prisonniers britanniques se trouvaient dans le camp de Sachsenhausen et dans un autre camp près de Hambourg qui s'appelait Neuengamme. Il est possible qu'il y ait eu des Français dans mon camp mais je ne peux pas le dire avec certitude. Dans les prisonniers, il y avait plus de femmes que d'hommes.

J'avais trois compagnies de SS pour garder le camp. Certains gardiens appartenaient aux Waffen SS et il y avait des femmes employées par la SS comme gardiennes ; il y avait environ 420 gardiens SS hommes et autour de 40 à 50 gardiennes. Les hommes et les femmes qui travaillaient en dehors du camp, dans les champs, étaient toujours surveillés par des hommes. Les gardiennes n'officiaient que dans l'enceinte du camp. Pour tout le camp il y avait entre 10 et 14 médecins, dont deux étaient détachés dans mon secteur du camp. Il y avait un hôpital dans chaque partie du camp mais le plus gros était dans mon secteur. Je ne peux pas dire

exactement combien il y avait de lits dans l'hôpital ; cela dépendait de la façon de rapprocher les lits.

Les prisonniers logeaient dans des baraquements en bois avec des lits superposés sur trois étages. Les hommes étaient séparés des femmes et les enfants étaient avec leurs mères. Les couples étaient séparés. Il y avait, tout compris, 150 baraquements, camp des hommes et camp des femmes inclus ; 80 ou 90 étaient pour les hommes et environ 60 pour les femmes ; 25 à 30 baraquements étaient réservés pour les hôpitaux. Le camp en était encore à ses débuts et il était prévu de l'agrandir considérablement.

Tous les prisonniers qui mouraient étaient incinérés. Il n'y avait pas de service religieux quand ils étaient morts. Ils étaient juste brûlés. Les crémations étaient faites par des prisonniers. Tout ce que j'avais à faire en cas de décès était de prévenir l'Obersturmbannführer Höss et il s'en occupait. Je n'avais pas d'administration à Auschwitz. On ne connaissait les prisonniers que par leur numéro matricule. Je n'avais rien à faire avec les punitions ; c'était Höss qui s'en chargeait. Quand je suis arrivé à Auschwitz, il n'y avait pas de châtement corporel pour les femmes, mais j'ai entendu dire, et on en parlait partout dans le camp, qu'il y avait eu auparavant des châtements corporels pour les femmes et qu'ils étaient maintenant abolis. La seule façon dont j'ai appris que ces châtements n'étaient pas autorisés pour les femmes était la conversation que je viens de mentionner. Je ne me souviens pas avec qui j'ai eu cette conversation. S'il était arrivé à une femme de commettre un délit pour lequel un homme aurait été battu, j'aurais dû dire aux gardiennes qu'on ne pouvait pas administrer un châtement corporel aux femmes. La seule autorité sur laquelle je me serais appuyé aurait été cette conversation que j'ai eue peu de temps après mon arrivée. Même si le châtement corporel pour les femmes avait été permis, je ne l'aurais jamais mis en pratique, tant une telle chose me paraît inconcevable. La punition pour les femmes qui avaient commis des délits pour lesquels des hommes auraient été battus était le transfert dans un autre commando de travail où elles avaient un travail plus dur ou des horaires plus longs.

Quand Berlin demandait de la main-d'œuvre, les prisonniers devaient défiler devant le médecin. J'étais souvent présent à ces défilés, mais pas toujours. L'examen se passait en faisant défiler les prisonniers devant le médecin, sans qu'ils se déshabillent. C'est alors qu'on décidait si un homme ou une femme était apte au travail. Mais si quelqu'un devait être examiné pour savoir s'il pouvait recevoir un châtement corporel, on procédait à un véritable examen médical. La raison pour laquelle on ne pouvait pas procéder à un véritable examen médical quand il s'agissait d'envoyer les gens au travail tenait à ce que la demande de main-d'œuvre portait sur des milliers de personnes et que le médecin y aurait passé des semaines. Cette méthode pour sélectionner les gens pour le travail était une méthode normale, appliquée dans tous les camps de concentration. Elle n'avait rien de rare.

Il y a eu cinq ou six cas de gens qui ont essayé de s'évader pendant que j'étais là. C'étaient des tentatives séparées. Certains prisonniers ont réussi à s'évader. Aucun prisonnier n'a été tué lors d'une tentative d'évasion dans mon secteur. Aucun prisonnier n'a reçu le fouet ; il n'y a eu ni exécution, ni fusillade, ni pendaison dans mon secteur. Je faisais des inspections fréquentes. Seul le médecin était habilité à certifier la cause du décès quand un prisonnier mourait. Les médecins changeaient continuellement. L'un de ces médecins était le Hauptsturmführer Mengele. J'ai inspecté, pendant que je circulais dans le camp en tant que commandant, les corps de gens qui étaient morts de mort naturelle. Ceux qui mouraient pendant la journée étaient mis dans un bâtiment spécial qu'on appelait la morgue, et on les emmenait le soir au crématoire en camion. Ils étaient chargés et déchargés du camion par des prisonniers. Les prisonniers leur enlevaient leurs vêtements au crématoire avant de les incinérer. Les vêtements étaient nettoyés et redistribués là où les gens n'étaient pas morts de maladies infectieuses. Au cours de mes inspections, je n'ai jamais vu quelqu'un qui serait mort sous le coup de violences physiques. Quand un prisonnier

mourait, un médecin devait certifier l'heure du décès, la cause du décès et le détail de la maladie. Un médecin signait un certificat et l'envoyait au bureau central du camp. Ces certificats ne me passaient pas entre les mains. Les deux médecins travaillaient tous les jours de huit heures du matin à huit ou neuf heures le soir. Ils faisaient tous les efforts possibles pour conserver les prisonniers en vie. On utilisait des médicaments et des fortifiants. Deux médecins différents prenaient mon secteur en charge chaque jour. Je me souviens très bien de l'un d'eux parce qu'il est celui qui est resté le plus longtemps dans mon secteur et qu'il était déjà là sous mon prédécesseur, Hartjenstein. Je ne sais pas combien de temps il est resté là. Son nom était Hauptsturmführer Mengele, comme je l'ai déjà dit.

Les barbelés étaient électrifiés et on n'utilisait les chiens qu'en dehors de l'enceinte pour garder les prisonniers affectés à des tâches agricoles. Je n'ai jamais vu de rapport disant que des prisonniers auraient été soignés pour morsures de chiens. Aucun interrogatoire n'était pratiqué dans les camps et je n'ai procédé à aucun interrogatoire du tout pendant que j'étais commandant. Il m'est arrivé d'envoyer des gens pour être interrogés par le chargé d'enquête criminelle et, dans ce cas-là, ils allaient au bureau central du camp et on les ramenait après l'interrogatoire. Je ne sais pas qui les interrogeait.

Je suis au courant des allégations d'anciens prisonniers d'Auschwitz qui parlent de l'existence d'une chambre à gaz là-bas, d'exécutions de masse, de séances de fouet, de la cruauté des gardiens et affirment que j'étais présent lors de ces événements ou que j'en aurais eu connaissance. Tout ce que je peux dire à ce sujet est que cela est faux du début à la fin.

*Belsen, 1<sup>er</sup> décembre 1944 jusqu'au 15 avril 1945.* Le 29 novembre 1944, j'ai été à Oranienburg, Berlin, pour faire mon rapport au Gruppenführer Glücks. Il était le chef de l'Amtsgruppe D, ce qui signifie qu'il était l'officier responsable de l'organisation de tous les camps dans le Reich. Il était subordonné à l'Obergruppenführer Pohl qui était Chef der Wirtschaftsverwaltungshauptamtes de la SS (chef du bureau central de l'administration économique des SS au ministère): l'équivalent d'un général d'armée. Il m'a dit: "Kramer, vous allez à Belsen en tant que commandant. Là-bas, il y a un tas de prisonniers juifs qu'on va tâcher d'échanger." C'est plus tard, quand j'étais à Belsen, que j'ai appris qu'on échangeait ces prisonniers juifs contre des Allemands qui se trouvaient à l'étranger. Le premier échange a eu lieu entre le 5 et le 15 décembre 1944 sous la direction et la supervision personnelle d'un fonctionnaire venu tout exprès de Berlin. Je ne me souviens pas de son nom. Son grade était "Regierungs-Rat". Le premier convoi comprenait à peu près 1 300 à 1 400 prisonniers. Glücks m'avait dit à Berlin: "L'intention est de transformer Belsen en camp pour les prisonniers malades. Ce camp va recevoir tous les prisonniers et les détenus malades de tous les camps de concentration d'Allemagne du Nord et du Nord-Ouest, et aussi tous ceux qui sont malades parmi les prisonniers qui travaillent dans des entreprises, industrielles ou autres." Il parlait des Arbeitseinsatzstellen, terme qui désigne les prisonniers qui avaient été envoyés chez des paysans ou dans des usines, des mines de charbon ou des carrières, et pour lesquels des camps particuliers avaient été installés sur place. Les entreprises avaient la responsabilité entière de les nourrir et de les loger. La responsabilité administrative relevait du camp de concentration correspondant. Il a dit: "Il y a un nombre considérable de prisonniers qui travaillent dans des entreprises industrielles et qui sont malades ou physiquement incapables de faire le travail auquel ils ont été affectés. Tous ces prisonniers seront regroupés dans le camp de Belsen. Ils sont un fardeau inutile pour les entreprises concernées et ils doivent donc être transférés. Quels prisonniers et combien Belsen devra en accueillir en fin de compte, je ne peux pas le dire pour le moment parce que cela devra se déterminer au fur et à mesure. La règle générale est que tout prisonnier qui est absent de son travail depuis plus de 10 à 14 jours sera transféré à Belsen. Si ces prisonniers se rétablissent à Belsen, et quand ils s'y seront rétablis, ou bien ils rejoindront de

nouvelles équipes de travail, ou bien ils retourneront à leur ancien poste, selon ce qui sera le plus commode. Vous voyez que ce qui vous attend est une très grande tâche. Je vous suggère d'aller maintenant à Belsen pour jeter un coup d'œil sur le camp et voir comment vous vous en tirez. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez revenir à Berlin ou écrire.”

Sur ces mots, notre conversation officielle prit fin. Glücks m'a alors demandé des nouvelles de ma femme et de mes enfants et je me suis enquis de la santé de sa famille. Je lui ai aussi demandé s'il était possible, quand je prendrais la direction de Belsen, de faire venir ma famille. Il m'a dit que je devais aller à Belsen et voir sur place. Si je trouvais une maison convenable, je n'aurais qu'à lui écrire et il autoriserait le déplacement de ma famille. Cette conversation a eu lieu entre le Gruppenführer Glücks et moi-même et personne d'autre n'était présent. Ce sont les seules instructions que j'aie reçues et je n'en ai pas demandé d'autres. Je ne pensais pas qu'il m'en fallait d'autres et j'étais pleinement satisfait des ordres reçus.

Après l'entretien avec Glücks, j'ai parlé avec trois officiers que je connaissais personnellement. C'était le Standartenführer Maurer (il était responsable de la distribution des prisonniers dans les camps et dans les lieux de travail), l'Hauptsturmführer Sommer (il travaillait dans le service de Maurer) et le Sturmbannführer Burger (c'était l'homme qui supervisait l'administration des différents camps de concentration). Je n'ai pas eu avec eux de conversations de nature professionnelle. C'étaient des amis à moi et j'ai fait comme à la maison, je suis allé dans leurs bureaux pour dire bonjour. Le médecin-chef était le Standartenführer Dr Lolling. Il était l'officier de santé responsable de tous les camps de concentration. Je ne me souviens pas des noms des autres gens mais je me souviens de ces quatre noms parce que, soit ils sont venus visiter les camps, soit j'ai vu leurs noms dans des lettres venant du ministère.

Je suis donc allé à Belsen où j'ai été reçu par l'Obersturmführer Schaaf. C'était l'officier qui dirigeait l'administration. Le lendemain matin, je suis allé au bureau et j'ai rencontré le Sturmbannführer Haas, le commandant qui savait que j'arrivais de Berlin pour prendre la direction de Belsen. Je lui ai demandé combien il y avait de prisonniers dans le camp et il m'a dit : “ En gros 15 000. ” Il dit que cela ne servait pas à grand-chose de parler dans le bureau et il a suggéré de faire le tour du camp. Pendant ce tour, il m'a montré les changements et les améliorations qu'il comptait encore faire. Le camp faisait à peu près un kilomètre et demi de long et 300 à 350 mètres de large. Il y avait à peu près 60 baraquements, y compris ceux des gardiens et des magasins; 40 à 45 servaient à loger les prisonniers. Les prisonniers comptaient des hommes, des femmes et des enfants; les familles étaient autorisées à vivre ensemble; sinon les hommes étaient séparés des femmes. Six bâtiments dans le camp des hommes, trois dans le camp des familles et deux dans le camp des femmes servaient d'hôpitaux. Le camp avait un crématoire.

Je ne sais pas de quelle nationalité étaient les prisonniers quand je suis arrivé parce qu'il n'y avait pas de dossiers ni de papiers d'aucune sorte dans le camp. Il m'était impossible de savoir quel genre de prisonniers il y avait puisqu'ils avaient été envoyés à Belsen parce qu'ils étaient malades et qu'ils provenaient de tous les camps de concentration du pays. Beaucoup d'entre eux avaient perdu leurs marques d'identification et, comme il n'y avait pas de registres, il était absolument impossible de dire qui était qui. J'ai commencé à tenir mes propres registres de prisonniers mais ils ont été détruits sur des ordres venus de Berlin vers la fin de mars. Je ne me rappelle plus qui a signé ces ordres.

Le personnel consistait en une compagnie de garde SS. Le commandant de la compagnie était le Hauptscharführer Meyer. Il venait de quelque part près de Hanovre. Il était de taille moyenne, dans les 1 m 70; il portait des lunettes, n'avait presque plus de cheveux et était âgé d'environ 50 ans. Il y avait ensuite le Hauptsturmführer Vogler. C'était l'officier responsable de l'administration qui succédait à Schaaf, que j'ai mentionné auparavant comme étant celui qui s'occupait de l'administration quand je suis arrivé. L'officier de la section criminelle était

l'Untersturmführer Frericks. Le Lagerführer (l'Obersturmführer Stresse) a été transféré quelques jours après mon arrivée, j'ai été presque deux mois sans Lagerführer et j'ai dû faire le travail moi-même avec seulement un sous-officier comme assistant, qui avait la fonction de Rapportführer ; c'était l'Oberscharführer Reddhaser. L'officier de santé était le Sturmbannführer Schnabel. Un Hauptscharführer faisait fonction de dentiste. Il a été promu ensuite Untersturmführer. Son nom était Linsmeier. Il n'y avait pas d'autres officiers et je n'avais pas d'adjoint. Il y avait 60 à 70 sous-officiers, dont 20 à 25 étaient dans la compagnie de garde SS et les autres occupés à des tâches administratives. L'un des sous-officiers était celui qui était le secrétaire de l'officier en charge de l'administration. C'était l'Unterscharführer Kuckertz. Il y avait un autre sous-officier plus ancien dans mon bureau. C'était l'Unterscharführer Rang. Il faisait fonction d'Untersturmführer et d'adjoint. Je me souviens aussi d'autres sous-officiers, l'Oberscharführer Hilmer (administration), l'Unterscharführer Lademacher (également dans l'administration), l'Unterscharführer Wille (aussi dans l'administration) et l'Unterscharführer Müller, qui s'occupait des magasins d'alimentation. Quand j'ai pris la direction de Belsen, il y avait six officiers, moi y compris. Je n'avais pas de sous-officiers avec de l'ancienneté. Quand j'ai pris la direction, il y avait trois femmes dans le personnel. Je ne me souviens pas de leur nom pour le moment.

Quand je suis arrivé, le taux de mortalité était de 40 à 60 morts par semaine. Quand j'arrivais au camp, le Lagerführer devait me faire un rapport et devait me dire : "Il y a tant de prisonniers ; tant sont morts aujourd'hui ; il en reste donc tant." À mon arrivée, on a tenu un registre avec ces chiffres mais on s'en est passé ensuite. Ce registre, je l'avais reçu de mon prédécesseur. C'est le Lagerführer par intérim qui le tenait dans son bureau. Il y avait aussi un autre registre où l'on notait les effectifs. Le Lagerführer par intérim procédait à un appel chaque matin pour compter les prisonniers. Lors de cet appel chaque Blockführer donnait le nombre de personnes dans son unité et le nombre de morts de la veille, et le Rapportführer notait les effectifs de chaque baraquement sur une feuille de papier et il en faisait l'addition. Ce rapport incluait le nombre de décès intervenus la veille. Il y avait environ 40 Blockführer à l'appel chaque jour.

En janvier, j'ai pris en charge un nouveau camp, attenant à l'ancien, avec 40 à 50 nouveaux baraquements. Je n'ai pas reçu de personnel supplémentaire quand j'ai pris en charge ce nouveau camp. Ce n'est que plus tard, avec l'évacuation des camps de Silésie, que des gardiens sont arrivés avec des prisonniers, ce qui a accru le personnel. Je n'étais pas toujours prévenu quand des convois de prisonniers arrivaient ; en particulier, les convois de prisonniers évacués de Silésie arrivaient sans prévenir. Certains convois avaient 100 ou 200 personnes, et d'autres 1 500, 2 000, 2 500 personnes, etc. J'avais des réserves de nourriture dans le camp et quand une nouvelle fournée de prisonniers arrivait je devais puiser dans ces réserves en attendant d'avoir un rapport sur les nouveaux effectifs et de recevoir de la nourriture supplémentaire pour un nombre accru de détenus. Il n'y avait pas de livraisons régulières de nourriture ; le chemin de fer apportait la nourriture quand il y avait des trains disponibles. Je suis dans l'incapacité de dire combien j'avais de prisonniers à partir de ce mois-là parce que j'avais reçu l'ordre d'envoyer les prisonniers au travail aussi vite que possible. Les prisonniers qui arrivaient compensaient donc le nombre de ceux qui partaient rejoindre leur poste et les chiffres fluctuaient tous les jours. Tout prisonnier qui était capable de travailler était envoyé dans un groupe de travail ("Arbeitseinsatz") et dirigé sur une entreprise industrielle. Les autres prisonniers ne travaillaient qu'à l'intérieur du camp et s'occupaient de son entretien.

Le 1<sup>er</sup> décembre, quand j'ai pris la direction, il y avait environ 15 000 personnes dans le camp ; environ 200 sont mortes en décembre ; le 1<sup>er</sup> janvier, il y avait environ 17 000 personnes dans le camp, 600 sont mortes en janvier ; le 1<sup>er</sup> février, il y avait 22 000 prisonniers dans le camp. Après le 15 février, je suis



incapable de dire combien de prisonniers j'avais ; on ne tenait plus les registres parce que c'était complètement impossible avec tous ces convois qui arrivaient de Silésie où l'on évacuait les camps et que, comme je l'ai déjà dit, les registres que je tenais ont été détruits en mars.

Je ne connais pas le nombre de morts qu'il y a eu pendant cette période mais les conditions n'ont pas cessé de se dégrader à partir de la mi-février jusqu'à la mi-avril 1945 quand les Alliés sont arrivés. J'ai inspecté le camp tous les jours pendant cette période et je connaissais parfaitement les conditions et le grand nombre de gens qui mouraient. Le taux de mortalité est monté pendant les mois de février, mars, avril, jusqu'à atteindre 400 à 500 par jour. Ce chiffre était dû au fait que, si les gens étaient en bonne santé, je devais les envoyer rejoindre des équipes de travail et je ne gardais que les malades et les mourants. Le chef de gare me signalait qu'un convoi était arrivé et que je devais venir prendre les prisonniers. Les gardiens vérifiaient les convois en relevant les numéros matricules, et pas les noms. Environ deux fois par semaine, on prélevait de la nourriture dans des dépôts locaux et on le signalait au ministère à Berlin, en donnant les chiffres qui avaient été enregistrés par les gardiens qui vérifiaient les gens qui entraient dans le camp.

Tous les prisonniers recevaient trois repas par jour. Je ne peux pas vous dire quelle était la ration quotidienne car cela dépendait du dépôt de nourriture et c'était standardisé. Je ne suis jamais allé vérifier les rations dans le dépôt mais j'avais pris des mesures pour que tous les prisonniers reçoivent un litre de soupe de légumes pour le repas principal, du café et du pain le matin, s'il y en avait, et le soir, du café et du pain, toujours s'il y en avait, et du fromage ou du saucisson. Si les prisonniers avaient travaillé, ce régime aurait été insuffisant pour les maintenir en vie mais, comme ils ne travaillaient pas, je pense que c'était assez pour rester en vie. Je pensais qu'ils pouvaient supporter ce régime pendant environ six semaines et j'espérais qu'au bout de six semaines je recevrais davantage de nourriture. Les rations que je viens de décrire étaient celles qui étaient la norme dans tous les camps de concentration à l'époque. Le point noir dans cette détérioration était le pain car il a manqué à plusieurs reprises pendant deux ou trois jours de suite. Il m'était absolument impossible de trouver assez de pain pour nourrir le nombre de prisonniers que j'avais. Dans les débuts, le pain était fourni par les boulangeries de Belsen. Par la suite, il y avait tellement de prisonniers que les boulangeries locales ne pouvaient plus fournir les quantités nécessaires et j'ai envoyé des camions à Hanovre et dans d'autres localités pour ramener du pain, mais même comme cela je n'arrivais pas à me procurer la moitié du pain nécessaire pour fournir aux prisonniers une ration normale. Sauf pour le pain, on n'a jamais diminué les rations. On mettait de la farine à la place du pain et on l'employait pour faire des repas. Mais il s'est révélé que si nous avions fait du pain avec cette farine la mortalité n'aurait pas été si forte. Je suis allé voir le dépôt à Celle puis les autorités supérieures à Hanovre et je leur ai décrit ce qui était en train de se passer à Belsen. Je leur ai clairement dit que, si une catastrophe arrivait, je le ferais savoir et les tiendrais pour responsables. Je ne me rappelle pas qui j'ai vu dans ces deux endroits. Je ne me suis pas adressé à Berlin dans cette affaire parce qu'ils n'auraient pu m'aider en aucune façon. C'était une affaire à régler avec les gens de l'approvisionnement à Celle et à Hanovre. Mes visites aux dépôts ont abouti à la livraison de rations supplémentaires de pommes de terre et de navets quelque temps après.

Je me souviens très bien d'un cas de cannibalisme. On m'a rapporté qu'un prisonnier était entré dans la morgue et qu'il manquait des morceaux à l'un des corps. J'ai posté un garde près des corps, la nuit, et ce garde a arrêté un homme qui s'était approché des corps cette même nuit. Cet homme a été arrêté mais il s'est pendu avant qu'on puisse l'interroger le lendemain matin. Je ne peux pas dire s'il y a eu d'autres cas de cannibalisme, mais à partir de ce moment-là j'ai posté une garde la nuit dans la morgue. Cette garde était composée de prisonniers. J'ai pensé que des prisonniers garderaient les corps contre d'autres prisonniers. L'ont-ils vraiment fait,

je n'en sais rien. La morgue n'était pas toujours dans la même baraque parce que la population des prisonniers variait énormément. Je devais déplacer cette morgue tout le temps et donc le bâtiment où elle se trouvait n'était pas toujours le même. Si elle changeait, les prisonniers nettoyaient l'endroit et s'en servaient le lendemain comme logement.

Le médecin du camp a été malade et a été remplacé par le D<sup>r</sup> Klein au milieu de février. Vers le 1<sup>er</sup> mars un autre officier de santé est arrivé. C'était le Hauptsturmführer Horstmann. Deux jours avant l'arrivée des Alliés, Horstmann est parti avec la troupe et seul le D<sup>r</sup> Klein est resté. À part ces deux-là (Klein et Horstmann), il n'y avait pas de médecin SS dans le camp. À la fin janvier, le D<sup>r</sup> Lolling, du ministère à Berlin, est arrivé en tournée d'inspection. Je lui ai signalé que si, comme on me l'avait dit à Berlin, Belsen devait devenir un camp pour les malades, il me fallait davantage de médecins. Il me dit qu'il n'y en avait pas de disponible sur le moment mais que dès qu'il en aurait il m'en enverrait. Le D<sup>r</sup> Lolling a inspecté le camp et il était parfaitement au courant des conditions qui prévalaient au moment de son inspection. Il a passé une journée entière à circuler dans le camp avec le D<sup>r</sup> Schnabel et il a tout inspecté. La mesure qui a été prise a été que le D<sup>r</sup> Lolling a emporté une liste des choses nécessaires et qu'il a dit qu'il veillerait à ce que les fournitures médicales nécessaires nous soient livrées. Bien qu'étant le commandant, je ne connaissais rien à l'approvisionnement et au stockage des équipements médicaux. Je laissais tout cela aux officiers de santé. Il fallait tout demander directement à Berlin (le service du D<sup>r</sup> Lolling). C'est tout ce que je sais à ce sujet.

Pendant mon temps à Belsen, il y a eu 15 à 20 tentatives d'évasion. Quelques prisonniers ont été abattus lors de ces tentatives. Je ne sais pas combien. Vers la fin décembre, un ordre est arrivé de Berlin interdisant les châtiments corporels. À partir de ce moment-là, on n'a plus appliqué de châtiment corporel.

Entre le 20 et le 28 février, l'officier de santé m'a fait savoir que la fièvre éruptive [typhus] avait éclaté dans le camp. Ce fait fut vérifié par l'Institut bactériologique de Hanovre. J'ai donc fermé le camp et envoyé un rapport à Berlin. La réponse de Berlin a été que je devais garder le camp ouvert et recevoir les convois qui arrivaient de l'Est, fièvre ou pas fièvre. J'ai écrit à Berlin une deuxième fois entre le 1<sup>er</sup> et le 10 mars en envoyant un rapport complet sur les conditions qui prévalaient dans le camp. Ce sont les deux seules fois où j'ai fait des remontrances aux autorités supérieures. Ces deux lettres étaient adressées au Verwaltungsgruppe B à Berlin. Je n'y suis pas allé moi-même, comme on m'avait dit de le faire en novembre, parce que ça m'aurait pris trois ou quatre jours et qu'il n'y avait personne pour me remplacer.

Pour autant que je m'en souviens, le Gruppenführer Pohl a inspecté le camp de Belsen vers le 20 mars. Il est venu avec un autre officier. J'ai guidé Pohl à travers le camp et je lui ai montré ce qui se passait. Il n'est pas venu à cause de la lettre que j'avais écrite. Il était venu en inspection de routine, "juste pour jeter un coup d'œil au camp". Est-ce que la lettre que j'avais écrite au bureau central à Berlin est venue dans la conversation? Je ne puis le dire. Je lui ai montré dans quelles conditions nous étions et il a dit qu'il fallait faire quelque chose. La première mesure qu'il a suggérée était de fermer le camp et de ne plus admettre personne. J'ai suggéré à Pohl deux mesures pour faire face à la situation: (a) aucun convoi ne serait plus admis, et (b) l'échange des juifs du camp devrait avoir lieu immédiatement. Le résultat a été qu'il a dicté une lettre dans mon bureau pour Berlin, disant que l'échange de prisonniers juifs devait se faire immédiatement. Cet échange a finalement eu lieu dans les derniers jours de mars. Je ne sais pas contre qui ces prisonniers ont été échangés mais ils ont quitté Belsen pour aller à Theresienstadt. Quelque 6 000 à 7 000 personnes ont été envoyées pour être échangées (trois trains). Ces 6 000 à 7 000 personnes constituaient le nombre global de prisonniers juifs à échanger. Ils ont été transportés en trois trains, chacun de 45 à 50 wagons. J'avais

l'ordre de procéder à trois expéditions en trois jours différents. Pour chaque train, j'ai détaché quelques gardes, je ne sais plus combien, sous la responsabilité d'un sous-officier, probablement un Scharführer, mais je ne m'en souviens pas. Je ne sais pas à qui ces sous-officiers devaient faire leur rapport en arrivant là-bas. Tout ce que je sais c'est que j'ai envoyé ces trois chargements. Je n'ai jamais revu les sous-officiers que j'ai envoyés là-bas.

J'ai précisé à Pohl que je voulais plus de lits et plus de couvertures et il est tombé d'accord sur le fait que dans cette affaire comme dans d'autres une aide immédiate était nécessaire. Le médecin et l'officier responsable de l'administration ont parlé aussi à Pohl. L'officier responsable de l'administration a souligné les difficultés qu'il avait à obtenir de la nourriture alors que le médecin était satisfait parce qu'il venait de recevoir une nouvelle livraison de produits médicaux. Pohl a gardé son poste à Berlin pendant à peu près deux ans. Glücks a été là beaucoup plus longtemps car il était déjà là sous Eike. Eike a été plus tard envoyé sur le front de l'Ouest et ensuite sur le front de l'Est où il a été tué.

Je n'ai connu la nationalité d'aucun des prisonniers de Belsen parce qu'aucun papier ne les accompagnait et qu'on ne faisait l'appel que par numéros matricules. Je ne peux donc pas dire s'il y avait des sujets britanniques dans les prisonniers mais il est possible qu'il y en ait eu. Je n'ai jamais entendu parler d'un prisonnier nommé Keith Meyer, qui était sujet britannique.

Le personnel féminin s'est accru dans les mêmes proportions que le personnel masculin, car les gardiennes arrivaient avec les convois de femmes venant de l'Est. Toutes les femmes dans le camp étaient sous mon commandement, tout comme les hommes. Il y avait de 20 à 22 gardiennes quand les Alliés sont arrivés et approximativement 26 000 prisonnières. À moins de recevoir une plainte des prisonnières elles-mêmes, je n'avais aucun moyen d'apprécier la façon dont les gardiennes traitaient les détenues, mais j'avais entière confiance en elles. La seule critique que j'avais à faire était qu'elles étaient un peu trop familières avec les prisonnières. J'avais la même confiance dans les gardiens. Ils étaient 100 % corrects et je n'ai jamais reçu de plainte de la part des prisonniers. En février ou en mars — je ne me souviens pas de la date exacte — l'Oberaufseherin Volkenrath est arrivée pour prendre la direction des gardiennes. J'avais une entière confiance en elle.

Il y avait un crématoire dans le camp et, aussi longtemps qu'il y a eu du coke, les cadavres étaient incinérés. Quand il n'y a plus eu de coke, on les a enterrés dans des fosses communes. Je n'ai jamais vu un représentant de la Croix-Rouge dans aucun des camps où j'ai été. Je ne peux pas dire pourquoi. Si un représentant de la Croix-Rouge s'était présenté, j'aurais aussitôt téléphoné à Berlin pour demander s'il avait la permission d'entrer dans le camp car personne ne pouvait entrer dans le camp sans la permission de Berlin. Ce qu'aurait été la réponse, je ne peux pas le dire.

Il n'y avait pas d'ordre fixe venant de Berlin, pour les camps de concentration où j'ai été, portant sur (a) l'espace alloué aux prisonniers individuels, (b) le système sanitaire, ou (c) les conditions de travail. C'était complètement laissé à la discrétion du commandant. Je ne me souviens pas d'ordre fixe ou d'instructions venant de Berlin, sauf pour les visiteurs du camp et les punitions. Dans tous les autres domaines, le commandant agissait à sa totale discrétion. Quand le camp de Belsen a été finalement pris par les Alliés, j'avais la conviction d'avoir fait tout ce qu'il était possible de faire, dans les circonstances du moment, pour remédier aux conditions qui régnaient dans le camp.

## DÉCLARATION ULTÉRIEURE DE JOSEF KRAMER

1. J'ai cédé mon commandement au Struthof-Natzweiler en mai 1944 au Sturmbannführer Hartjenstein. À cette époque et depuis au moins un an Buck commandait à Schirmek mais il n'y avait pas de relation officielle entre Schirmek et le Struthof. Il y avait un officier de la Gestapo rattaché à mon état-major pendant mon temps au Struthof ; son nom était Wochner et il avait été envoyé par la Gestapo de Stuttgart. D'après le découpage des districts, le Struthof devait dépendre, à mon avis, de la zone de Strasbourg mais je crois que, dans tous les cas, la Gestapo de Strasbourg dépendait de celle de Stuttgart.

2. En référence aux ordres reçus de gazer certaines femmes et de les envoyer ensuite à l'université de Strasbourg, dans mon témoignage sous serment passé devant le commandant Jadin de l'armée française, je donne les détails suivants : les ordres que j'ai reçus étaient écrits et signés pour le Reichsführer Himmler et par délégation par le Gruppenführer Glücks. Pour autant qu'il m'en souvienne, ils disaient qu'un transport spécial allait arriver d'Auschwitz, que les gens dans ce convoi devaient être tués et leurs corps envoyés au professeur Hirt à Strasbourg. Il était dit aussi que je devais entrer en communication avec Hirt sur la façon de procéder pour tuer. C'est ce que j'ai fait et Hirt m'a donné un flacon [*container*] de cristaux de gaz avec des instructions sur la façon de s'en servir. Il n'y avait pas de chambre à gaz régulière au Struthof mais il m'a montré comment une pièce ordinaire pouvait servir à cet usage. Je ne sais rien de plus sur les professeurs qui avaient affaire à Hirt mais je sais qu'il y avait dans l'un des départements un professeur Bickerbach.

3. La première fois que j'ai vu une vraie chambre à gaz était à Auschwitz. Elle était rattachée au crématoire. Le bâtiment complet comprenant le crématoire et la chambre à gaz était situé dans le camp numéro 2 (Birkenau) que je commandais. J'ai visité le bâtiment lors de ma première inspection trois jours après mon arrivée, mais pendant les huit premiers jours où j'étais là elle n'a pas fonctionné. Au bout de huit jours, le premier convoi est arrivé d'où ont été sélectionnées les victimes de la chambre à gaz, et au même moment j'ai reçu un ordre écrit de Höss, qui commandait la totalité d'Auschwitz, disant que, même si la chambre à gaz et le crématoire étaient situés dans ma partie du camp, je n'avais sur eux aucun droit de regard quel qu'il soit. En fait, les ordres concernant la chambre à gaz étaient toujours donnés par Höss et je suis fermement convaincu qu'il recevait lui-même ses ordres de Berlin. Je crois que si j'avais été dans la position de Höss et si j'avais reçu de tels ordres, je les aurais exécutés, parce que même si j'avais protesté, le seul résultat aurait été de me retrouver prisonnier moi-même. Mes sentiments touchant aux ordres sur la chambre à gaz étaient une légère surprise et je me demandais si un tel acte était vraiment juste.

4. En ce qui concerne les conditions à Belsen, je dis une fois de plus que j'ai fait tout ce que je pouvais pour y remédier. En ce qui concerne la nourriture, les prisonniers ont reçu en mars et avril 1945 toute la ration à laquelle ils avaient droit et à mon avis cette ration était parfaitement suffisante pour un prisonnier en bonne santé ; mais, à partir de la mi-février, des malades ont commencé à arriver et j'ai pensé qu'ils devaient avoir davantage de nourriture. J'ai chargé mon sous-officier chargé de l'approvisionnement, l'Unterscharführer Müller, d'aller aux entrepôts de Celle et de Hanovre mais on lui a dit qu'on ne pouvait rien lui donner de plus parce que nous recevions déjà tout ce à quoi nous avions droit. J'ai, en fait, obtenu un peu de nourriture des magasins de la Wehrmacht à Belsen mais il était inutile que je leur en demande plus car ils n'étaient pas mon centre d'approvisionnement régulièrement autorisé.

5. En ce qui concerne le logement, quand j'ai reçu l'ordre d'accueillir 30 000 personnes de plus au début avril, à un moment où le camp était plus que plein, j'ai fait appel au lieutenant-général Beineburg, de la Kommandantur du camp de la

Wehrmacht à Belsen, et c'est lui qui a permis qu'on loge 15 000 prisonniers dans les casernements du camp. Il a dû obtenir par téléphone une permission spéciale pour le faire. Je n'ai jamais demandé au général son aide pour trouver de la nourriture ou pour résoudre aucune autre difficulté parce que je savais qu'il n'aurait pas été en mesure de m'aider car il n'avait pas les pouvoirs nécessaires. Je ne considère pas que j'aurais dû faire appel à lui parce que je savais qu'il ne pouvait pas m'aider. En outre, je ne crois pas que quiconque en Allemagne aurait pu améliorer les rations des prisonniers dans le camp parce que je ne crois pas que la nourriture ait été disponible. Je suis très surpris d'entendre dire qu'il y avait de larges stocks de nourriture dans le camp de la Wehrmacht. Néanmoins je continue à penser qu'un appel au général aurait été inutile.

6. On m'a dit que certains des SS de mon équipe s'étaient rendus coupables de mauvais traitements et de brutalités envers les prisonniers. Je trouve cela très difficile à croire et je leur ferais absolument confiance. Pour autant que je le sache, ils n'ont jamais commis de fautes sur les prisonniers. Je me considère comme responsable de leur conduite et je ne crois pas qu'aucun d'entre eux aurait enfreint mes ordres interdisant les mauvais traitements ou les brutalités.

7. Les troupes hongroises ont pris position pour monter la garde autour du périmètre du camp dans les quelques jours qui ont précédé l'arrivée des Britanniques. Je suis d'accord pour reconnaître qu'il y a eu plus de coups de feu durant cette période qu'il n'y en avait d'habitude quand la Wehrmacht montait la garde. Je me souviens de l'incident du 15 avril 1945, en fin d'après-midi, lorsque je suis allé avec des officiers britanniques au carré de pommes de terre et qu'on m'a donné l'ordre de retirer de ce carré le cadavre d'un prisonnier. Je pense que c'est à tort que cet homme a été tué et je ne doute pas que c'est soit la Wehrmacht, soit les Hongrois qui ont été responsables.

8. Le stand de tir qui est visible dans l'angle nord-ouest de mon camp a été régulièrement utilisé par la Wehrmacht deux ou trois fois par semaine.



## ANNEXE E

### LE RÔLE DU VATICAN

L'extermination des juifs est une mystification, un mensonge, d'une telle dimension que ce qu'il implique ne peut se réduire à des sujets limités comme Israël ou le révisionnisme de la seconde guerre mondiale. Il y a quelques années on s'est rendu compte que, pendant et après la guerre, le pape Pie XII n'avait jamais condamné les prétendues exterminations de juifs. Ce fait a naturellement posé certains problèmes pour l'histoire, telle qu'on la propage, de la seconde guerre mondiale. L'événement précis qui lança la controverse générale fut la pièce de Rolf Hochhuth, *Der Stellvertreter* [*Le Vicaire*]. Censée s'appuyer sur le "rapport Gerstein", cette pièce accomplit sans le moindre scrupule une besogne visant à l'assassinat moral de Pie XII; on y relate des événements qui sont en contradiction avec ledit "rapport" et, de ce fait, on y entasse l'invention sur l'invention. Néanmoins, la pièce de Hochhuth servit incontestablement de catalyse pour l'examen d'un fait assez important, bien que la discussion qui suivit, menée par des gens qui s'étaient complètement laissés abuser par la mystification, n'élucida jamais rien et ne fit qu'accroître la confusion.

Il n'est pas plus nécessaire d'expliquer ici pourquoi Pie XII ne s'est pas exprimé publiquement à propos de l'extermination des juifs qu'il n'est nécessaire d'expliquer pourquoi il n'a pas protesté contre l'extermination des Esquimaux. Le rôle du Vatican n'est cependant pas dénué d'intérêt pour notre sujet et c'est pourquoi il convient d'en dire quelques mots.

Tout d'abord, quelques rappels historiques. De 1920 à 1945, le Vatican a considéré le communisme comme la principale menace dans le monde. Dans ces conditions, il était disposé à établir des relations amicales avec les fascistes italiens après leur arrivée au pouvoir en 1922, et le concordat de 1929 qui avait pris le contre-pied des politiques anticléricales des gouvernements italiens antérieurs fut à la base de relations qui, dans l'ensemble, restèrent bonnes jusqu'à la chute de Mussolini, en 1943.

Lorsque Hitler vint au pouvoir, en 1933, le Vatican nourrit à nouveau l'espoir de voir un régime anticomuniste qui ferait la paix avec l'Église sur le plan national. Il sembla au début que les événements allaient se dérouler comme en Italie et le concordat de 1933 avec Hitler (toujours en vigueur), garantissant à l'Église une partie du revenu des impôts et définissant en plus les sphères d'action respectives de l'Église et de l'État, renforça cette espérance.

Les choses ne se passèrent cependant pas aussi bien. Quoique le concordat eût défini les droits de l'Église dans le domaine de l'éducation et de la formation de la jeunesse en général à la satisfaction du Vatican, les nazis eurent du mal à en accepter concrètement les termes et trouvèrent divers moyens de saper la position catholique sans désavouer formellement les termes du concordat. Ils interdirent par exemple aux associations de jeunesse catholiques de s'occuper de sport, avec l'arrière-pensée que cette mesure, limitant leur influence au domaine purement spirituel, entraînerait leur disparition. Il existait également divers moyens d'intimidation contre les parents qui insistaient pour envoyer leurs enfants dans des écoles catholiques. De plus, des publications nazies comme *Das Schwarze Korps* (la revue des SS) et *Der Stürmer* étaient ouvertement anti-chrétiennes et ne cessaient d'abreuver d'insultes le Pape et le clergé catholique en général, les accusations favorites étant que les hommes d'Église étaient des homosexuels ou avaient des liaisons avec des juives. Les nazis ne revinrent jamais sur la disposition la plus importante du concordat, le droit de

percevoir une part des impôts, mais l'hostilité mutuelle devint si grande que, de l'avis de beaucoup, on était à la veille d'un second *Kulturkampf* (la tentative infructueuse de Bismarck pendant les années 1870 de briser le pouvoir de l'Église catholique en Allemagne).

L'hostilité entre les nazis et le Vatican aboutit, en 1937, à l'encyclique *Mit brennender Sorge* qui sortait tout à fait des habitudes. Rédigée en allemand et non, comme c'était l'usage, en latin, elle compte parmi les plus virulentes attaques que le Vatican ait jamais lancées contre un État déterminé. Le pape, à cette époque, était Pie XI et le cardinal Eugenio Pacelli, qui allait devenir le pape Pie XII en 1939, était le secrétaire d'État du Vatican. Pacelli, diplomate rompu aux affaires, avait été pendant dix ans nonce du pape en Allemagne et parlait couramment l'allemand ; il était considéré comme le successeur probable de Pie XI et nul ne contestait sa prééminence dans le domaine de la diplomatie internationale. *Mit brennender Sorge* fut rédigé sous sa surveillance<sup>430</sup>.

Malgré l'hostilité incontestable qui existait entre l'Église et les nazis, il faut garder à l'esprit que le communisme demeurait, aux yeux du Vatican, l'ennemi principal. Avec un adversaire comme les nazis allemands, l'Église disposait d'une marge de manœuvre mais les communistes s'étaient montrés jusqu'alors comme des ennemis absolument mortels. Qui plus est, l'Allemagne n'était pas le seul État européen dont le Vatican se montrait mécontent. La France et la Tchécoslovaquie avaient des gouvernements résolument anticléricaux. C'est pourquoi, lorsque vint la guerre, le Vatican (bien entendu, officiellement neutre) ne pouvait s'enthousiasmer pour un côté ou pour l'autre. Puisque le communisme était considéré comme l'ennemi principal, il est probablement juste de dire que le Vatican avait une préférence pour le camp de l'Axe, mais, à ses yeux, il s'agissait très nettement du moindre mal. Il existait en outre une diversité considérable d'opinions au sein de l'Église. C'est ainsi que le nonce du pape à Berlin pendant la guerre, M<sup>gr</sup> Cesare Orsenigo, fut à l'évidence satisfait de la victoire allemande sur la France, en 1940, et qu'il exprima au ministère des Affaires étrangères allemand son espoir de voir les Allemands entrer dans Paris en passant par Versailles. D'un autre côté, la radio du Vatican, aux mains des jésuites, était si anti-allemande que les Britanniques la considéraient comme un prolongement virtuel de leur propre service de propagande<sup>431</sup>.

Ces points d'histoire ayant été rappelés, examinons à présent le silence du pape Pie XII à propos des exterminations de juifs. Il ne serait pas possible de passer en revue ici les opinions de tous ceux qui ont participé à la controverse et c'est pourquoi nous nous imposerons quelques limites. Il y a, tout d'abord, le Vatican lui-même, qui est représenté principalement par les neuf volumes de documents datant de la guerre qu'il a publiés de 1967 à 1975, *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la seconde guerre mondiale*. Le principal éditeur de cette série a été Robert A. Graham, un jésuite américain, ancien directeur de la revue des jésuites *America*. Graham, qui accepte la légende de l'extermination, s'est fait connaître comme le principal porte-parole du Vatican sur ces questions. Il est fâcheux que les seuls volumes sur les neuf qui sont consacrés entièrement aux victimes de la guerre soient les deux derniers, publiés en 1974-1975, qui ne vont pas au-delà de décembre 1943.

Parmi les nombreux auteurs de la controverse, les différentes positions sont bien représentées par deux ouvrages récents, *The Vatican in the Age of the Dictators* d'Anthony Rhodes (Londres, 1973), défenseur du Vatican, et *The Pope's Jews* de Sam Waagenaar (Londres, 1974), qui se montre critique à l'égard du Pape.

La position officielle du Vatican, telle qu'elle est énoncée dans l'introduction au huitième volume des *Actes et documents* (p. 279-280), est la suivante :

430. RHODES, p. 171-210.

431. RHODES, p. 246.



Durant sa brève visite au Vatican, le représentant personnel du Président Roosevelt, Myron Taylor, sous la date du 26 septembre [1942], remettait une demande officielle de renseignements. On avait reçu du Bureau de Genève de l'Agence juive pour la Palestine des informations sur la situation désespérée des Juifs de Pologne ou déportés en Pologne. Le rapport, daté du 30 août, décrivait la liquidation du ghetto de Varsovie, les exécutions dans un camp appelé Belick, à Lwow et à Varsovie. Le terme de la déportation, c'était la mort : " Les Juifs déportés d'Allemagne, Belgique, Hollande, France et Slovaquie, disait le rapport, sont envoyés à la boucherie, tandis que les aryens de Hollande et de France, déportés à l'Est, sont réellement utilisés pour travailler. " Le pro-memoria de Taylor au Cardinal Maglione disait : " Je serais très reconnaissant à Votre Éminence si elle pouvait me dire si le Vatican a quelques informations qui tendraient à confirmer le rapport contenu dans ce pro-memoria. Si oui, j'aimerais savoir si le Saint Père a quelque suggestion touchant un moyen pratique d'utiliser les forces de l'opinion publique du monde civilisé pour empêcher la continuation de cette barbarie. "

Le Cardinal Maglione devait répondre, le 10 octobre, qu'il n'avait de son côté aucune information particulière pour confirmer le rapport de Genève. En effet, l'information la plus détaillée, reçue en ces jours par le Vatican, était la même que celle qu'avaient reçue les États-Unis. Les sources étaient l'ambassadeur Papée de Pologne et les organisations juives elles-mêmes. " Les rapports sur les mesures sévères adoptées contre les non-aryens sont également arrivées au Saint Siège par d'autres sources, mais jusqu'à présent il n'a pas été possible d'en vérifier l'exactitude. " Dans ces conditions, la seconde question sur les moyens pratiques à mettre en œuvre n'appelait pas de réponse.

Bien significatives sont les annotations laissées par Maglione après avoir reçu le document de Taylor : " Je ne crois pas que nous ayons des informations qui confirment ces très graves nouvelles. N'est-ce pas ? " De son côté le " minutante " écrivit : " Il y a celles de M. Malvezzi. " Les indications de Malvezzi, fonctionnaire d'une entreprise italienne récemment revenu de Pologne, graves mais générales, ne correspondaient pas au rapport de Genève.

Ce que le cardinal Secrétaire d'État entendait par " sévères mesures " peut s'interpréter à la lumière des documents de ces deux années. Les informations reçues au Vatican étaient faites de rapports de seconde ou de troisième main, mais pris au sérieux, concernant le traitement brutal imposé aux Juifs en Hongrie, Croatie, Slovaquie, France et autres pays. Quelle était l'ultime destination des déportés, quel était le plan des nazis, demeurait alors une énigme. Lorsque par exemple, dès le mois de mars, Monseigneur Burzio, le Chargé d'affaires en Slovaquie parlait des déportés comme allant à " une mort certaine ", il est clair qu'il basait cette assertion sur les conditions inhumaines des départs et la brutalité des gardes. Après un pareil début, il était facile d'imaginer que les vieillards, les infirmes et les enfants ne pourraient vivre longtemps, même si le typhus ne les fauchait pas dans les camps surpeuplés et insalubres. C'est dans la même ligne que se situait la remarque du chef de la police croate Eugène Kvaternik, selon lequel les Allemands avaient déjà fait périr deux millions de Juifs et que le même sort attendait les Juifs croates. Par après, ces paroles ne se sont vérifiées que comme trop exactes. Il est évident, cependant, que le représentant du S. Siège, le Père Abbé Marcone, en les rapportant au Vatican, ne croyait pas ou ne pouvait croire qu'elles seraient prises à la lettre. On les prendrait au moins comme une grave monition de la tragédie qui se profilait.

La fin de l'année 1942 vit plusieurs déclarations publiques sur la déportation. Le 17 décembre, les Nations Unies alliées publièrent à Londres une déclaration sur les droits de l'homme, dans laquelle on dénonçait, en termes forts mais généraux, le traitement infligé aux Juifs. Le 24 décembre, le pape Pie XII faisait dans son discours de la veille de Noël une allusion très claire à la déportation, dont le monde, à cette époque, pouvait difficilement se former une idée.

L'explication du Vatican n'est pas acceptable. Il est vrai, bien entendu, que seuls des fragments fortuits relatifs à l'extermination des juifs apparaissent dans ses documents. De plus, aucune personne sensée ne pourrait contester que la plupart de ces fragments doivent être classés parmi les inventions de la propagande, car les

allégations d'extermination sont soit en quelque sorte combinées avec d'autres allégations que personne ne défendrait plus aujourd'hui, soit associées à d'autres bizarreries qui détruisent leur vraisemblance. Par exemple, une note du 2 janvier 1943 adressée au Vatican par Wladislas Raczkiwicz, président du gouvernement polonais en exil à Londres, prétend que les Allemands avaient entrepris l'extermination générale de la population polonaise en plus de sa minorité juive (conformément à notre analyse du chapitre III, la note mentionne le camp de concentration d'Auschwitz en laissant entendre que ce n'est pas un des lieux d'extermination<sup>432</sup>). Nous avons déjà noté, au chapitre III, que M<sup>gr</sup> Burzio, le chargé d'affaires du pape en Slovaquie, transmettait à Rome certains récits inventés. Nous passons plus loin en revue d'autres pièces de ce type.

On doit, bien entendu, accepter l'affirmation du Vatican selon laquelle les informations dont il disposait pendant la guerre ne pouvaient être considérées comme des preuves présentables des exterminations ; c'est ce que nous avons déjà démontré dans ce livre. Mais là n'est pas la question. Les porte-parole du Vatican affirment aujourd'hui, non seulement que leurs informations ne révélaient pas un programme d'extermination mais que les exterminations eurent lieu à l'échelle du continent sans que des informations dignes de foi à leur sujet ne parviennent au Vatican. C'est cette affirmation qui est complètement ridicule et que l'on ne peut tout bonnement pas prendre en considération plus de quelques secondes.

Il n'est pas possible qu'un programme d'extermination aussi étendu ait eu lieu sans que le Vatican ne l'apprenne. Les massacres se seraient produits principalement dans la Pologne catholique où l'Église disposait de ses agents, les prêtres catholiques, dans chaque village, dans une position telle que rien de semblable à des exterminations n'aurait pu se produire sans que le clergé polonais catholique tout entier ne l'apprenne (par les commérages, les confessions, etc.). Il est vrai que les Allemands imposèrent une censure sur les communications entre la Pologne et les autres pays, de sorte que le clergé polonais et le Vatican ne pouvaient communiquer aussi librement que d'habitude, comme on nous l'explique dans l'introduction au volume trois des *Actes et documents*. Mais, comme cela y est également expliqué, il existait de nombreuses manières de déjouer la censure, notamment grâce à des Italiens qui avaient des entreprises commerciales de diverses natures en Pologne et en différents points à l'est de la Pologne, ainsi que par des messages transmis par des particuliers depuis la Pologne jusqu'au bureau du nonce à Berlin, qui communiquait avec le Vatican par des canaux diplomatiques privilégiés.

Rhodes se rend compte qu'on ne peut soutenir la thèse de l'ignorance et admet (puisqu'il suppose que les exterminations ont eu lieu) que Pie XII a dû en avoir connaissance. Que le Pape ne se soit pas exprimé publiquement à cet égard, Rhodes l'explique par la peur de voir une condamnation publique et explicite aggraver la condition des catholiques en Allemagne et dans les territoires occupés. Rhodes affirme ensuite que, "dans ses messages *privés* à des chefs d'État concernant la persécution des juifs, il est certain que Pie XII a "parlé" (c'est Rhodes qui souligne). Il donne ensuite deux exemples de ces messages privés, portant sur la Slovaquie et la Hongrie, lesquels ne contiennent cependant rien sur les exterminations et ne parlent que des déportations et des persécutions des juifs en termes généraux<sup>433</sup>.

Le portrait par Rhodes d'un Pie XII timoré, craignant de s'exprimer ouvertement contre les nazis et leurs programmes, ne tient pas debout pour de nombreuses raisons. Comme le montrent les documents qu'il cite, il lui faut prétendre que le Pape était également trop timoré pour s'exprimer dans des messages diplomatiques confidentiels. De plus, ce que l'on sait de cette période ne permet pas de soutenir, comme le fait Rhodes, que l'Église catholique avait été

432. *Actes et documents*, vol. 7, p. 179.

433. RHODES, p. 347.

réduite au silence par les nazis au moyen de la terreur. Les évêques allemands ne furent nullement réduits au silence par la terreur. Car s'il est vrai qu'au contraire de leurs collègues des pays alliés, ils ne s'opposèrent jamais à l'effort de guerre allemand, ils firent bruyamment entendre leur opposition pendant la guerre à la politique et aux valeurs du régime national-socialiste dans le domaine religieux et exprimèrent cette opposition dans la presse catholique en Allemagne et en chaire à travers toute l'Allemagne. En décembre 1942, les évêques allemands, réunis à Fulda pour leur conférence annuelle, envoyèrent une déclaration au gouvernement allemand qui dénonçait la persécution des Églises catholiques dans les pays occupés. En janvier 1943, le comte Konrad von Preysing, évêque de Berlin, prononça une condamnation publique des théories raciales et de la politique des nazis. En août 1943, les évêques allemands dénoncèrent publiquement la politique hostile des nazis à l'égard de l'éducation catholique et cette dénonciation fut lue en public dans toute l'Allemagne<sup>434</sup>. S'il est un fait incontournable, c'est que l'Église catholique ne fut pas réduite au silence.

La crainte n'explique pas pourquoi, après la défaite des nazis, le pape Pie XII n'a pas condamné les exterminations présumées. Le discours du Pape devant le Sacré Collège, le 2 juin 1945, fut une longue et cinglante attaque des nazis défaits et, cependant, le seul passage de ce discours que l'on puisse interpréter comme se référant aux exterminations est lorsqu'il est question "des applications des enseignements nationaux-socialistes qui allèrent même jusqu'à utiliser les méthodes scientifiques les plus raffinées pour torturer ou éliminer des gens qui étaient souvent innocents". Néanmoins il apparaît clairement en lisant plus avant son discours que le Pape, comme tant de personnes à l'époque, songeait au spectacle désastreux qu'offraient les camps allemands à la fin de la guerre. Les seules victimes précises mentionnées sont les prêtres catholiques internés à Dachau, dont un fort pourcentage a péri pour des raisons qui ont été abondamment traitées dans ce livre. Bien que le pape Pie ait mentionné qu'un évêque auxiliaire polonais était mort du typhus, ses remarques donnent l'impression qu'il croyait que les morts dans les camps étaient intentionnelles de la part des nazis, et les prêtres internés à Dachau sont décrits par Pie XII comme ayant "enduré d'indicibles souffrances en raison de leur foi et de leur vocation". Il n'y a rien dans cette allocution au sujet de l'extermination d'un quelconque groupe racial, religieux ou national<sup>435</sup>.

Tandis que rien dans la réalité n'indique que l'Église catholique ait été réduite au silence pendant la guerre, le Vatican fut néanmoins dans une certaine mesure sensible aux pressions ; c'est évident lorsqu'on examine les circonstances qui ont entouré le message de Noël que prononça le Pape en 1942 et qui ressembla le plus à une condamnation des exterminations.

Au chapitre III et plus haut, nous avons vu qu'à l'automne de 1942 les Alliés avaient demandé au Vatican s'il disposait d'informations confirmant les allégations d'exterminations que le rabbin Wise et certains autres formulaient depuis plusieurs mois, et nous avons vu que le Vatican ne disposait pas de telles informations. Tandis que le pape Pie XII et le secrétaire d'État, le cardinal Luigi Maglione, ont sans doute immédiatement flairé un morceau de *Greuelpropaganda* [propagande à base de récits d'atrocités] en entendant ces histoires, les documents du Vatican reproduits plus haut montrent qu'ils ont au moins fait un effort pour examiner la question. Aussi bien, le 10 novembre 1942, le nonce du pape en Italie, M<sup>gr</sup> Francesco Borgongini-Duca, rencontra Guido Buffarini, sous-secrétaire au ministère italien de l'Intérieur, afin de s'entretenir de la situation militaire et politique. La situation des juifs fut évoquée et Borgongini-Duca rapporta à Maglione :

434. *New York Times*, 22 janvier 1943, p. 6; 13 mai 1943, p. 8; 5 septembre 1943, p. 7; 6 septembre 1943, p. 7.

435. *New York Times*, 3 juin 1945, p. 22.

Il m'a ensuite parlé du discours de Hitler (à Munich le 8 novembre); lui ayant demandé si les allusions aux représsailles signifiaient les gaz asphyxiants [*gas asfissianti*], il m'a nettement répondu [*risposto recisamente*] non à deux reprises<sup>436</sup>.

C'est ainsi que le Vatican n'avait pour l'essentiel aucune information, à l'automne 1942, tendant à confirmer les allégations d'exterminations et cette position, il l'adopta dans ses échanges avec les représentants des Alliés, lorsque ce problème était soulevé. Nous avons noté au chapitre III qu'il y avait eu une note anonyme, réputée provenir d'une source au Vatican, qui corroborait à la fin du mois de novembre les allégations d'extermination. Néanmoins, comme il ne s'agissait pas de la position du Vatican, cette note était en un certain sens un faux. Si elle ne provenait pas d'une source à l'intérieur du Vatican, elle a pu être l'œuvre de Virgilio Scattolini, un employé du journal du Vatican *L'Osservatore Romano*, qui se faisait passer pendant la guerre pour quelqu'un connaissant les arcanes du Vatican afin de vendre des "informations" concoctées de toutes pièces; ouvert à tout venant, il les arrangeait en fonction de l'acheteur et fut considéré pendant un temps par l'OSS comme "notre homme au Vatican"<sup>437</sup>. Une autre possibilité, moins assurée, est que la note provenait du prêtre Pirro Scavizzi dont il sera question plus loin.

Les informations dont disposait le Vatican en décembre 1942 concernant les persécutions des juifs par les nazis sont bien illustrées par un message rédigé par M<sup>gr</sup> Giuseppe Di Meglio, un adjoint de M<sup>gr</sup> Orsenigo, nonce du pape à Berlin, et remis par lui au Vatican le 9 décembre 1942. Le message traite en détail de la politique allemande à l'égard des juifs et l'on peut raisonnablement supposer qu'un tel écrit fut rédigé en réponse à une demande qu'avait adressée le Vatican à M<sup>gr</sup> Orsenigo pour obtenir ce genre d'informations. La nonciature de Berlin était sans aucun doute considérée comme la meilleure source à ce sujet au sein de l'Église puisque, comme nous l'avons noté plus haut, une grande partie des échanges entre la Pologne et le Vatican se faisait par l'intermédiaire du bureau d'Orsenigo à Berlin. Voici le passage du message qui traitait des juifs<sup>438</sup> :

Comme beaucoup ont fui, avant l'arrivée des troupes allemandes, des territoires polonais occupés par les Russes et des territoires proprement russes, on estime qu'actuellement, dans le Reich comme dans les territoires occupés, y compris le Protectorat de Bohême-Moravie, se trouvent plus de 4 millions de juifs, c'est-à-dire un quart de toute la population juive mondiale.

Mesures.

Les principales mesures décidées contre les juifs sont les suivantes :

1. Institution des ghettos.

Des quartiers entiers de quelques grandes villes ont été destinés aux juifs, comme domicile officiel, avec le droit d'administration, des forces de police et des moyens de communication appropriés.

Parmi les ghettos établis jusqu'à présent, les plus importants sont ceux de Litzmannstadt (Lodz) et de Varsovie. Quelques ghettos se trouvent également dans les pays baltes et dans les territoires russes occupés.

2. Camps de concentration.

Puisque, comme cela est évident, on n'a pas pu trouver de la place pour tous les juifs dans les ghettos des villes, d'immenses camps de concentration ont été créés où ils mènent une vie très dure ; on leur donne peu de nourriture ; ils sont soumis à un travail extraordinairement pénible : conditions qui en conduisent beaucoup rapidement à la mort.

On dit que l'on trouve maintenant ces camps de concentration en Pologne, ce qui laisse à penser que les territoires orientaux, en particulier la Pologne, ont été

---

436. *Actes et documents*, vol. 7, p. 82.

437. *Catholic Historical Review*, vol. 59, janvier 1974, p. 719 sq.

438. *Actes et documents*, vol. 8, p. 738-742.

choisis, dans les plans du gouvernement allemand, comme lieu de résidence définitive pour la population juive d'Europe.

En général, pour ne pas trop attirer l'attention de la population, ils sont obligés de partir au milieu de la nuit ; ils peuvent emporter avec eux très peu de vêtements personnels et une très faible somme d'argent.

### 3. L'étoile.

À partir du mois de septembre 1941, une marque obligatoire d'identification a été instituée pour tous les juifs : une étoile jaune, à six branches, à porter sur la poitrine, avec au centre l'inscription : *Jude !*

La vue de ces malheureux qui, pâles et émaciés (leurs rations alimentaires sont très réduites par rapport à celles des Allemands ; certaines denrées alimentaires leur sont totalement interdites) se pressent dans les rues des villes, à des heures déterminées de la journée, ou, lorsqu'ils sont en voyage, se regroupent dans un coin, éveille un profond sentiment d'horreur et de commisération [...].

Traitements inhumains dans les territoires occupés et dans les pays soumis politiquement à l'Allemagne.

Un journaliste italien, revenu de Roumanie, m'a fait, il y a quelque temps, un long récit concernant les méthodes brutales adoptées dans ce pays, surtout à l'instigation des Allemands, contre les juifs.

Il me racontait qu'un train entier avait été rempli de juifs ; on boucha ensuite soigneusement chaque fente afin qu'aucun air ne passât. Quand le train arriva à destination, les survivants étaient très peu nombreux, c'était ceux qui, se trouvant près d'une ouverture qui n'avait pas été complètement bouchée, avaient pu respirer un peu d'air [...].

Di Meglio concluait cette partie de son message en signalant le caractère anti-chrétien de l'*Institut für Erforschung des jüdischen Einflusses auf das deutsche kirchliche Leben* (Institut de recherche sur l'influence juive dans la vie religieuse allemande) d'Alfred Rosenberg ainsi que l'indifférence du clergé allemand concernant les épreuves des juifs.

Sur plusieurs points, les informations de Di Meglio étaient de toute évidence erronées. Nous pouvons par exemple nous faire une idée assez précise des véritables conditions dans lesquelles se déroulaient les déportations des juifs roumains d'après le rapport de la Croix-Rouge, à la fois en lisant l'extrait reproduit ici au chapitre V et en lisant d'autres parties<sup>439</sup>, et aussi d'après les écrits de Ginsburg. Il est certain que les événements du récit rapportés par le journaliste italien anonyme ont été inventés. Di Meglio semble disposé à accepter le pire.

La manière dont il traite du rôle des camps de concentration laisse voir que Di Meglio a mal interprété leur véritable nature. C'est ainsi qu'il laisse entendre que de nombreux juifs furent envoyés dans des camps de concentration parce qu'il n'y avait pas assez de place pour eux dans les ghettos ; ce n'est pas exact. Les juifs, avec d'autres, étaient envoyés dans les camps en Pologne dans la mesure où l'on avait besoin d'eux pour le travail. Di Meglio donne également l'impression que les camps étaient principalement destinés à loger les juifs, ce qui est également inexact. Il a aussi probablement exagéré l'insuffisance de la nourriture dans les camps mais, comme nous l'avons vu au chapitre IV, il avait tout au moins raison en ce qui concerne la mortalité élevée dans les camps au moment où il rédigea son compte rendu, bien que l'excès de travail ne fût pas la cause des morts.

En d'autres termes, la description que Di Meglio fait de la situation constituait la vérité générale ou approximative, avec quelques inexactitudes, et elle est marquée par son empressement à croire au pire. Il est clair qu'il n'avait aucune information sur l'existence d'un programme d'extermination qui ressemblât même de loin à celui qui prenait alors forme dans la propagande alliée et qui était rapporté au Vatican par différents diplomates alliés et diverses organisations juives.

439. Croix-Rouge (1948), vol. 3, p. 520sqq.

L'allocution du Pape à Noël contenait une remarque en passant, sans allusion précise aux juifs, sur "les centaines de milliers de gens qui, sans avoir commis aucune faute et seulement en raison de leur nationalité ou de leur race, ont été parfois condamnés à la mort ou à un dépérissement progressif". Berlin eut des réactions mêlées à cette allocution ; le RSHA la considéra comme une attaque directe du régime nazi, tandis que le ministère des Affaires étrangères semble l'avoir considérée seulement comme du vent. Les Alliés, souvenons-nous, avaient officiellement adopté les allégations d'extermination le 17 décembre [1942] dans une déclaration où "le nombre des victimes" était "estimé à plusieurs centaines de milliers" de juifs. Ils ne furent pas satisfaits de la déclaration du Pape et pensèrent qu'elle n'était pas assez explicite<sup>440</sup>. De notre point de vue, cependant, la remarque de Noël semble à première vue étonnamment forte, étant donné le tableau de la situation que le Vatican avait reçu de la nonciature de Berlin. Elle est encore plus troublante si l'on considère combien il était singulier de la part du Pape de formuler la remarque la plus incisive de ce genre à ce moment-là de la guerre pour ne plus y revenir.

C'est dans les documents rédigés par le Vatican au cours de la guerre que l'on découvre l'explication de la remarque sur les personnes condamnées "à la mort ou à un dépérissement progressif" dans l'allocution que le Pape avait prononcée pour Noël. À la fin de 1942 et au début de 1943, l'un des principaux objectifs diplomatiques du Vatican était d'obtenir des Alliés l'engagement de ne pas bombarder Rome. Les Britanniques insistaient particulièrement sur le droit qu'ils avaient de bombarder Rome, attitude qui tranchait sur celle des Américains qui avaient affaire chez eux à une large minorité catholique, laquelle formait une part très importante de l'électorat qui avait soutenu politiquement le New Deal de Roosevelt. La position adoptée par les Britanniques fut que Rome ne pouvait bénéficier d'une considération particulière et qu'elle serait bombardée en fonction des nécessités militaires. En poursuivant son objectif, le Vatican ne traitait pas seulement avec les Alliés, qu'il tentait de conduire à changer de cap, mais également avec les Allemands et les Italiens, qu'il voulait convaincre de retirer de Rome toutes leurs installations de nature militaire (il y avait peu ou pas d'industrie de guerre dans la ville mais des postes de commandement militaire et des casernes). En décembre 1942, le gouvernement italien consentit à déplacer son quartier général hors de Rome. Sentant qu'un pas avait été franchi dans le bon sens, le cardinal Maglione rencontra le 14 décembre le ministre de Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège, sir F. D'Arcy Osborne, afin de faire part aux Britanniques de ce dernier développement et de s'entretenir à nouveau de la question des bombardements. Osborne ne fut toutefois pas convaincu et il fit observer qu'il restait des troupes italiennes cantonnées dans la ville. Dans ses notes, Maglione résume ainsi l'échange<sup>441</sup> :

Le Ministre a signalé que l'on a l'impression que le Saint-Siège se préoccupe de manière particulière des villes italiennes, quand on parle de bombardements, précisément parce qu'elles sont italiennes.

Je lui ai fait observer : (1) que pour Rome il y a des raisons très spéciales. Je les lui ai rappelées (et je n'ai pas manqué de lui répéter que si Rome est bombardée, le Saint-Siège protesterait) ; (2) que le Saint-Siège intervient maintenant contre le bombardement des populations civiles des villes italiennes car ces bombardements sont en cours. Le Ministre ne doit pas oublier que le Saint-Père s'est exprimé contre le bombardement de population sans défense en d'autres occasions : lorsque les villes anglaises étaient bombardées, tout le monde a compris que le bombardement des villes anglaises n'a pas vraiment échappé aux paroles sévères du Saint-Père.

440. RHODES, p. 272 *sqq.* ; WAAGENAAR, p. 409, 435 *sq.*

441. *Actes et documents*, vol. 7, p. 136 *sqq.* Waagenaar, p. 413, donne des extraits de l'échange entre Osborne et Maglione mais ne les situe pas dans le contexte de la menace de bombardement de Rome.

Le Ministre a reconnu la justesse de mon observation puis s'est exclamé : Mais pourquoi le Saint-Siège n'intervient-il pas contre le terrible massacre des juifs ?

Je lui ai rappelé que le Saint-Père avait déjà revendiqué, dans ses messages, le droit à la vie, à une existence tranquille et à une part suffisante des biens de ce monde, pour tous les hommes, quelle que soit leur race ou leur religion.

D'autre part vous n'ignorez pas, ai-je ajouté, ce que le Saint-Père a fait et ce qu'il fait encore pour alléger le sort des pauvres juifs. ceux-ci le savent et remercient fréquemment le Saint-Siège pour tout ce qu'il a fait pour eux.

Le Ministre a insisté sur ce point : il faudrait que le Saint-Siège intervienne pour faire cesser les massacres [*eccidi*] des juifs. [fin de la note]

Plus tard, le même jour, Osborne rencontra fortuitement M<sup>gr</sup> Domenico Tardini, secrétaire de la Congrégation pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires (le ministère des Affaires étrangères du Vatican) et lui assura, à propos du départ de Rome du poste de commandement militaire italien : "Cela ne change rien !" Tardini a résumé dans ses notes sa conversation avec Osborne et conclut<sup>442</sup> :

L'éloignement des commandements militaires peut servir à mieux mettre en évidence que celui qui bombarde Rome est un barbare (et c'est pourquoi il est bon que le Saint-Siège s'y soit intéressé), mais cela ne préservera pas Rome des bombes.

Nous voyons ainsi l'arrière-plan de la remarque formulée par le Pape la veille de Noël. Pour le Vatican, il semblait bien, d'après l'échange entre Osborne et Maglione, que les Anglais proposaient en fait un marché : que le Pape condamne l'extermination des juifs et les Alliés ne bombarderont pas Rome, position persuasive propre à convaincre même un Saint-Père. Mis à part des considérations éthiques, il était évident pour le Vatican qu'il ne pouvait ruiner sa neutralité officielle en accusant publiquement les Allemands de crimes complètement inventés ; de toute façon, les Allemands étaient encore à ce moment-là la puissance militaire dominante sur le continent, et c'est pourquoi l'allocution de Noël ne comportait pas d'allusion précise aux juifs ou à l'Allemagne (à côté d'autres remarques qui, sans être précises, avaient un ton plus ou moins anti-allemand). La menace de bombardements alliés sur Rome ne diminua cependant pas après Noël 1942. Ainsi, à l'exception d'une brève remarque similaire, ignorée de la presse mondiale et que l'on retrouve dans une longue allocution prononcée par le Pape le 2 juin 1943, il n'y eut plus de propos de cette nature en provenance du Vatican. Le pape Pie XII mentionna sa remarque de Noël dans une lettre du 30 avril 1943 à son ami von Preysing, mais, même dans cette correspondance confidentielle, les termes précis qu'il emploie étaient moins sévères que ceux de sa remarque de Noël<sup>443</sup>.

Bien que le Vatican ait eu entièrement raison d'interpréter les remarques d'Osborne comme une proposition précise, il est très probable qu'il s'agissait néanmoins d'une mauvaise interprétation et qu'Osborne ne se voyait pas en train de proposer un marché. Il est possible, par exemple, qu'Osborne ait senti que la position de Maglione était relativement forte et qu'il ait saisi une idée au passage pour renforcer son propos au cours de l'échange verbal. La déclaration officielle des Alliés sur les exterminations des juifs arriva trois jours plus tard et il ne fait par conséquent aucun doute que la question était en quelque sorte dans l'air au sein du corps diplomatique et qu'elle vint assez naturellement à l'esprit d'Osborne.

Rome fut bombardée pour la première fois le 19 juillet 1943 (par les Américains), les cibles étant les nœuds ferroviaires que les troupes allemandes et italiennes avaient commencé d'emprunter après le débarquement allié en Sicile, le 9 juillet. Au cours des raids suivants, il arriva que des bombes tombent sur le Vatican

442. *Actes et documents*, vol.7, p. 138sq.

443. *Actes et documents*, vol.2, p.326 ; vol.9, p.40 ; RHODES, p.348sq.

mais les dommages infligés aux monuments historiques et religieux, au Vatican et ailleurs dans Rome, furent minimes.

Le seul autre point intéressant concernant le rôle du Vatican est que ses efforts pour étendre son aide aux juifs étaient vraiment importants, comme l'a montré Rhodes. Il faut toutefois lire également Waagenaar sur ce sujet car Rhodes néglige un certain nombre de points. Néanmoins, pour qui analyse la légende de l'extermination, la seule conclusion importante qu'on puisse tirer de ces activités du Vatican est la suivante : son implication en quelque sorte dans les affaires juives en Europe à ce moment-là nous apporte des preuves supplémentaires de ce que les exterminations n'auraient pu se produire sans que le Vatican le sache.

Nous avons examiné les quelques points importants qui concernent le rôle du Vatican mais il existe quelques éléments singuliers que nous pourrions également aborder pendant que nous sommes sur le sujet.

Un personnage étrange qui apparaît dans les documents du Vatican relatifs à la guerre est Pirro Scavizzi, un prêtre très ordinaire qui voyageait dans les trains sanitaires de l'armée italienne qui faisaient la navette entre l'Italie et le front de l'Est. Portant le titre d' "aumônier", il faisait bénéficier les soldats italiens blessés des prières qui sont prononcées en pareilles circonstances. Comme il voyageait beaucoup, néanmoins, il était souvent utilisé comme courrier, et les contacts qu'il avait avec des dignitaires de l'Église à qui il remettait régulièrement des messages semblent avoir excité son imagination.

Nous rencontrons la première bizarrerie en février-mars 1942. Scavizzi produisit une lettre censée provenir de M<sup>gr</sup> Adam Sapieha, archevêque de Cracovie, sur les souffrances des prêtres catholiques en butte à la brutalité des Allemands. De la façon dont le fait est rapporté dans les *Actes et documents*, cependant, les circonstances étaient des plus singulières<sup>444</sup> :

[...] l'archevêque renonça à toute précaution et décrivit en des termes qu'on ne retrouve ni avant ni plus tard la rigueur de l'oppression nazie et la tragédie des camps de concentration. Mais après avoir remis ce témoignage à [...] Scavizzi, il prit peur et envoya à ce dernier un message pour le prier de brûler le document " de peur qu'il ne tombât entre les mains des Allemands, qui auraient fusillé tous les évêques et peut-être d'autres ". L'abbé Scavizzi détruisit effectivement l'autographe en question, mais non sans en avoir d'abord pris une copie de sa main et y avoir joint en même temps son propre témoignage sur la tragédie et le désespoir qui constituaient la trame de l'existence quotidienne des catholiques de Pologne.

Que Scavizzi parle d'une lettre qu'il a brûlée, pour honorer la demande de l'auteur de la lettre, nous déconcerte nécessairement un peu mais montrons-nous indulgent avec lui. On le voit réapparaître avec une lettre au Pape écrite le 12 mai 1942 de Bologne<sup>445</sup> :

À propos du nonce actuel [Orsenigo, à Berlin], le cardinal [Innitzer, à Vienne] déplorait le silence et exprimait le jugement qu'il [Orsenigo] est trop timoré et ne s'intéresse pas à des choses si graves [...].

La lutte contre les juifs est implacable et va en s'aggravant toujours, avec des déportations et même des exécutions en masse.

Le massacre des juifs en Ukraine est maintenant complet. En Pologne et en Allemagne, ils veulent également le mener à son terme, avec un système de meurtres de masse [*uccisioni in massa*].

Nous avons vu plus haut que cela ne reflétait pas les informations dont disposait la nonciature de Berlin. Cependant, même si Innitzer avait eu de telles

444. *Actes et documents*, vol.3, p.15 sq. ; RHODES, p.288.

445. *Actes et documents*, vol.8, p.534.



opinions, il est ridicule au plus haut point d'imaginer qu'il les aurait confiées à Scavizzi, même pour la gouverne personnelle de ce dernier, sans parler de les lui confier pour les transmettre au Pape. On est dès lors fondé à émettre des doutes quant à la crédibilité de Scavizzi.

Scavizzi apparaît une nouvelle fois le 7 octobre 1942 quand il écrit un " rapport sur la situation en Pologne " qui est parvenu jusque dans les dossiers du Vatican <sup>446</sup> :

Les juifs : L'élimination des juifs par les meurtres de masse [*uccisioni in massa*], sans égard pour les enfants et même pour les bébés, est presque totale. Du reste, pour eux — qui sont tous reconnaissables à leur brassard blanc — une vie civile est impossible. Ils ne peuvent aller au marché, entrer dans un magasin, monter dans un tramway ou un taxi, assister à un spectacle, fréquenter une maison de non-juifs. Avant d'être déportés ou tués, ils sont condamnés à travailler de force à des tâches matérielles, même s'ils appartiennent à la classe instruite. Les quelques juifs restant paraissent sereins et affichent presque de l'orgueil. On dit que plus de deux millions de juifs ont été tués.

Ici, un second soupçon vient à l'esprit : le Vatican aurait su pertinemment ce que nous avançons, pour notre part, comme un simple soupçon et il aurait estimé qu'il ne fallait pas attacher d'importance aux déclarations de Scavizzi. Il en possédait dans ses dossiers mais ne considérait pas qu'elles confirmaient les allégations des organisations sionistes que nous avons évoquées plus haut.

Il est possible — et seulement possible parce que les documents du Vatican de la période de la guerre sont toujours en cours de publication au moment où nous écrivons — que le nom de Scavizzi n'y apparaisse plus. Cependant, en 1964 (il est mort vers 1967), il prétendit dans une revue italienne que, pendant la guerre, le Pape lui avait parlé à lui, Pirro Scavizzi, *en confidence* des conséquences forcément négatives qu'il y aurait eu à excommunier Hitler (officiellement catholique) pour les exterminations de juifs <sup>447</sup> ! Nous y sommes. Scavizzi forgeait manifestement des récits extravagants afin de se mettre en valeur et de se donner plus d'importance que n'aurait suggéré son humble état de voyageur en trains sanitaires. Il devient donc clair que notre second soupçon doit être fondé ; Scavizzi était considéré par le Vatican comme un individu inoffensif qui pouvait administrer les derniers sacrements et même livrer des messages, mais non rapporter les faits correctement. Il est assez plaisant de constater, à en juger par leurs commentaires, que les éditeurs des *Actes et documents* semblent le prendre au sérieux. Cependant, comme cette image de Scavizzi en raconteur d'histoires extravagantes saute aux yeux à la lecture des documents, il se peut que les éditeurs aient eu une autre opinion de lui, qu'ils n'ont pas exprimée.

Il y a cependant un point à retenir à propos des rapports de Scavizzi, en particulier celui du 12 mai 1942. Il n'est pas vraisemblable que Scavizzi ait inventé tout seul la légende de l'extermination, bien que cela soit vaguement possible. S'il n'a pas inventé les allégations d'extermination qui se trouvent dans sa lettre du 12 mai 1942, il a dû en entendre parler quelque part ; le fait n'est pas dénué d'intérêt puisque son rapport est daté de plus d'un mois avant que les organisations sionistes à l'Ouest aient commencé à parler de cette manière (la première déclaration de ce genre émanant du Congrès juif mondial est du 29 juin 1942, comme nous l'avons noté au chapitre III). Cela donne donc à penser que ce motif de propagande circulait en Europe orientale avant juin 1942. À vrai dire, cela s'accorde avec l'étude de Dawidowicz, selon qui les allégations d'extermination dans le Wartheland (partie annexée de la Pologne au sud du Corridor), faisant état d'assassinats par camions à

446. *Actes et documents*, vol.8, p.669 n.

447. RHODES, p.345 ; WAAGENAAR, p.431.

gaz à Chelmno, sont apparues pour la première fois dans la publication juive clandestine de quatre pages, le *Veker*, qui imprima ces premières allégations d'extermination en pages trois et quatre de numéros publiés en février 1942. Des allégations d'extermination dans le Gouvernement général de Pologne (par gazage à Belzec) sont apparues dans la publication clandestine *Mitteylungen* au début avril 1942<sup>448</sup>. Les indices montrent donc que la légende de l'extermination doit sa naissance à d'obscurs propagandistes juifs polonais mais que son élévation au rang d'imposture historique internationale fut l'œuvre de cercles sionistes situés principalement en Occident, en particulier à New York et dans sa région.

Puisqu'il semble que la propagande concernant l'extermination existait en Pologne au printemps 1942, et puisqu'un bon nombre des informations qui sont parvenues au Vatican de Pologne sont passées par le bureau du nonce du pape à Berlin, il se peut que ces histoires soient parvenues aux oreilles d'Orsenigo à cette époque. À vrai dire, une lettre adressée par Orsenigo à M<sup>gr</sup> Giovanni Montini (l'actuel pape Paul VI, qui a souvent remplacé Maglione pendant la guerre), datée du 28 juillet 1942, était consacrée principalement à déplorer les difficultés qu'il avait à obtenir des renseignements exacts sur ce qui arrivait aux juifs. Après avoir commenté la pratique des nazis consistant à ordonner, de manière soudaine et sans avertissement, à des juifs choisis de faire leurs valises pour être déportés, il écrit<sup>449</sup> :

Comme il est facile de le comprendre, cette absence de nouvelles donne lieu aux plus macabres suppositions sur le sort des non-aryens. Malheureusement, il circule également des rumeurs [*voci*], difficiles à contrôler, de voyages désastreux et même de meurtres en masse de juifs [*eccidi in massa*]. Aussi bien, toute intervention en faveur des seuls catholiques non aryens a été jusqu'à maintenant repoussée avec la réponse habituelle que l'eau du baptême ne change pas le sang juif et que le Reich allemand se défend contre la race non aryenne, non contre la religion des juifs baptisés.

Parmi tant de rumeurs sinistres, quelques nouvelles moins tristes ne manquent pas : ainsi, par exemple, le bruit circule qu'en Hollande, où les déportations des non-aryens ont à présent commencé, une protestation franche des protestants, à laquelle se sont ensuite associés également les évêques catholiques, a réussi à faire exclure les non-aryens baptisés des déportations. De même, il a été rapporté que dans le tristement célèbre ghetto de Litzmannstadt, dans le Reichsgau Wartheland, un prêtre polonais, qui, avec un esprit d'héroïsme apostolique en avait fait la demande, fut autorisé à y pénétrer et à y demeurer pour prendre soin des âmes des catholiques non aryens.

Une note de l'éditeur fait remarquer que l'histoire concernant la Hollande est fautive. Signalons au passage qu'une partie considérable de l'aide que le Vatican accordait aux juifs pendant cette période était destinée plus spécifiquement aux familles d'origine juive converties au catholicisme et dont la situation était particulièrement tragique, puisqu'il semblait que personne ne voulait d'eux ; les Allemands les considéraient comme des juifs et les juifs les considéraient comme des renégats.

Les remarques d'Orsenigo qui précèdent montrent clairement que Scavizzi avait, au moins, donné une fautive image du nonce, mais elles indiquent également qu'il avait entendu certaines rumeurs horribles, bien que l'on ne sache pas clairement ce qu'il entend par "massacres" (*eccidi in massa*). Bien entendu, comme nous l'avons noté au chapitre VII, il y eut de temps en temps pendant la guerre des massacres de juifs et il a pu en entendre parler par les récits qu'il avait reçus. Il se peut aussi que ces récits aient trouvé leur origine dans la propagande qui avait commencé à filtrer depuis peu en provenance des organisations juives clandestines de Pologne. Il est même possible qu'il ait pensé à un rapport que Scavizzi avait rédigé pour la nonciature de Berlin, concernant les "informations"

448. DAWIDOWICZ, p. 295 sqq.

449. *Actes et documents*, vol. 8, p. 607 sq.

transmises dans sa lettre du 12 mai 1942. En tous cas, la lettre de Di Meglio du 9 décembre 1942 montre que la nonciature, à ce moment-là, n'avait donné son adhésion à aucune allégation d'extermination (exception faite, peut-être, pour l'histoire de Roumanie), à supposer que de telles allégations lui soient parvenues.

Il y a encore quelques points qui méritent d'être examinés, au sujet des documents du Vatican. Pendant la guerre, le représentant du Vatican en Grèce et en Turquie était M<sup>gr</sup> Angelo Roncalli, qui devint plus tard le pape Jean XXIII. Le 8 juillet 1943, voici ce qu'il transmet d'Istanbul au Vatican<sup>450</sup> :

1. Fidèle à la règle de prudence que je me suis imposée dans mes contacts avec diverses personnes, même celles qui sont dignes d'un respect spécial, j'évite les rencontres qui ne sont pas strictement nécessaires ou singulièrement utiles. Par exemple, je n'ai vu von Papen (ambassadeur d'Allemagne en Turquie) qu'une seule fois en six mois, et seulement rapidement, à l'occasion de ma visite à Ankara pour les fêtes de Pâques. On parlait alors beaucoup de l'affaire de Katyn qui, d'après von Papen, aurait dû faire réfléchir les Polonais sur le grand avantage qu'il y aurait pour eux à se tourner vers les Allemands. J'ai répondu avec un triste sourire qu'il fallait avant tout faire oublier les millions de juifs envoyés et supprimés [*soppressi*] en Pologne et qu'en tout cas c'était une bonne occasion pour le Reich de changer de ton dans le traitement des Polonais.

Maintenant que von Papen est revenu d'Ankara, comme tout le corps diplomatique, à Istanbul et sur le Bosphore, les occasions de rencontres ne vont pas manquer.

2. Celui qui vient me voir de temps à autre est le brave baron von Lersner [...].

Roncalli aborde ensuite des questions qui ne concernent pas notre sujet. Quand ce document a été publié par le Vatican, la presse a dit que M<sup>gr</sup> Roncalli avait parlé des "millions de juifs envoyés et supprimés en Pologne"<sup>451</sup>, traduction acceptable mais quelques mots à son sujet s'imposent. Le verbe italien *sopprimere* (dont le participe passé *soppressi* se trouve dans la note de M<sup>gr</sup> Roncalli) est proche de l'anglais *suppress* et du français *supprimer*, remarque qui a ici sa place puisque M<sup>gr</sup> Roncalli et von Papen se parlaient probablement en français. Les termes italien et français ont le même sens mais ils ne sont pas l'équivalent strict du terme anglais car, appliqués à des gens, les mots de *sopprimere* et *supprimer* laissent entendre qu'on en tue beaucoup. Pourtant ils ne sont pas l'équivalent strict d'"extermination" ou d'"annihilation". L'italien et le français ont des termes de même origine et équivalents à l'anglais pour ces deux notions. Appliquer le terme de *sopprimere* à un grand nombre de personnes sous-entend que beaucoup sont tués, et, selon le contexte, cela signifie ou non la même chose qu'"extermination". On doit donc garder présente la possibilité que M<sup>gr</sup> Roncalli ait pensé à autre chose qu'aux exterminations qui faisaient, à ce moment-là, l'objet de déclarations alliées dont il avait certainement connaissance. Par exemple, il a pu penser à ces choses-là dans les mêmes termes que ce que les Allemands appelaient la suppression de la rébellion du ghetto de Varsovie, au cours de laquelle les Allemands ont tué de nombreux juifs. Cependant je penche pour le rejet d'une telle interprétation. Il me semble plus probable qu'il pensait à des exterminations telles qu'en évoquaient les Alliés.

Si, néanmoins, on lit attentivement le compte rendu de Roncalli, en tenant compte de son arrière-plan diplomatique, il apparaît qu'il n'est pas vraiment très important de savoir à quoi il pensait précisément lorsqu'il formula cette remarque. Il décrit la rencontre fortuite entre deux diplomates que l'un d'eux, c'est-à-dire lui-même, ne souhaitait pas. Conformément à sa "règle de prudence", ses propos auraient par conséquent été choisis pour "éviter les rencontres". Ce qu'il a dit en

450. *Actes et documents*, vol. 7, p. 473 sq.

451. *New York Times*, 5 avril 1973, p. 1, 5.

fait à von Papen c'était que, si celui-ci souhaitait prolonger la rencontre, Roncalli se montrerait peu accommodant. Il fit connaître à von Papen, en langage diplomatique, l'attitude qu'il expose franchement et sans détours dans la première phrase de son rapport. La remarque de Roncalli était une parade diplomatique d'un type bien connu, où il n'est pas réellement important de savoir, en des termes autres que vagues, à quoi faisait référence l'interlocuteur, ou de déterminer si l'interlocuteur acceptait ou non lui-même la véracité de l'allégation en question. Ce qui est significatif dans cet échange c'est que Roncalli ne voulut pas parler à von Papen et c'est tout ce qu'il lui fit savoir. Si, d'autre part, Roncalli avait souhaité parler à von Papen, il n'aurait certainement pas *amorcé* la conversation par des remarques si indiscutablement hostiles, en évoquant des exterminations ou la répression sanglante des révoltes dans les ghettos, et cela tout à fait indépendamment des opinions qu'il pouvait avoir au sujet des atrocités et des brutalités qui auraient été commises par les Allemands.

Comme le Vatican était observateur et partie prenante des événements de la seconde guerre mondiale, il était inévitable qu'il entendît parler des histoires d'extermination dont le monde entier entendait parler. Des échos de ces histoires se retrouvent donc tout naturellement dans certains passages des documents du Vatican. Quand nous tombons sur de tels passages, il faut les considérer en fonction des intentions possibles de la personne qui formule telle ou telle remarque ainsi que dans le contexte de l'évolution de la propagande telle que nous l'avons analysée dans ce livre, en particulier au chapitre III. Roncalli, comme la première phrase de son compte rendu le laisse clairement entendre, essayait simplement de se débarrasser de von Papen, lors de leur rencontre à Ankara le 8 juillet 1943, lorsqu'il répétait les allégations d'extermination auxquelles, comme il le savait fort bien, le Vatican n'avait pas apporté de caution particulière, malgré la pression des Alliés.

On trouve dans les documents du Vatican une autre lettre, écrite en août 1942 par l'archevêque catholique ukrainien André Szeptyczkyi au pape Pie XII. Cette lettre s'étend longuement sur les atrocités que les Allemands auraient commises et le lecteur intrigué se demande jusqu'aux dernières lignes, où Szeptyczkyi en vient finalement à l'essentiel, ce qui a poussé le prélat à écrire cette lettre. Il signale qu'il n'a pu, depuis trois ans, obtenir du Pape une bénédiction apostolique (c'est-à-dire une caution du Pape, très importante en matière de politique ecclésiastique) et que ses souffrances et sa lutte sous les "mauvais" Allemands devraient certainement constituer des raisons suffisantes pour qu'on lui en accorde enfin une<sup>452</sup>.

Il est clair que les quelques passages des documents du Vatican qui concernent les exterminations de juifs reflètent simplement l'évolution de la propagande, telle que nous l'avons analysée dans ce livre. Au chapitre III (p. 184), nous avons noté que Burzio transmettait de Slovaquie au Vatican des histoires d'usines de savon à l'époque où c'était un trait dominant de la propagande. Un autre exemple est la série de notes rédigées par Maglione, le 5 mai 1943, rapportant des histoires d'extermination. On ne saisit pas clairement ce qui a été à l'origine de la rédaction de ces notes, c'est-à-dire que le lecteur ne peut pas dire, d'après ce qui a été publié, si Maglione rapportait ses propres impressions ou seulement des allégations formulées par quelqu'un d'autre (d'autres documents écrits par Maglione vers cette époque laissent penser qu'il ne croyait pas aux histoires d'extermination). Il est en tout cas fait mention des exterminations par chambre à gaz à Treblinka et près de Brest-Litovsk. Les éditeurs des *Actes et documents*, manifestement perplexes, font observer<sup>453</sup> :

L'information, apportée probablement par un homme d'affaires italien, semblerait assez ancienne, puisqu'elle ne mentionne ni Birkenau, ni Auschwitz, où se concentrait alors la plus grande partie de l'extermination.

452. *Actes et documents*, vol. 3, p. 625-629.

453. *Actes et documents*, vol. 9, p. 39, 274.

Toujours sur le même sujet, les éditeurs notent qu'en 1943<sup>454</sup>,

la propagande alliée, qui s'étendait largement sur les atrocités allemandes, se taisaient complètement, pour des raisons qui n'ont jamais été suffisamment analysées, sur Auschwitz.

Tout comme il était inévitable que de la propagande se manifestât dans les documents du Vatican, il était également inévitable qu'une partie de la vérité, concernant les questions qui nous intéressent ici, se retrouverait dans ce qu'on allait choisir dans les archives du Vatican pour la publication. Les documents suggèrent ainsi que le Vatican avait, après tout, accès aux juifs en Pologne, non seulement aux juifs polonais mais également aux juifs italiens qui avaient été déportés après l'occupation de Rome par les Allemands, le 8 septembre 1943<sup>455</sup>. Aussi bien, les éditeurs du volume 9 des *Actes et documents* (à propos des victimes de la guerre en 1943) notent que des amis et des parents de juifs déportés avaient par la suite reçu du courrier de leur part, que les membres de la résistance hollandaise qui étaient "en contact constant avec les juifs de leurs pays [rapportaient] simplement que les déportés étaient enrôlés pour travailler dans les camps, tandis que les personnes âgées étaient envoyées dans des ghettos", et que les dirigeants de la communauté juive de Rome n'avaient pas connaissance d'un programme d'extermination et redoutaient seulement les "rigueurs de l'hiver et la santé fragile de beaucoup de déportés", comme le confirment "beaucoup de lettres parvenues alors au Vatican et qui forment aujourd'hui un épais dossier dans les archives [...] il n'est pas fait mention de leur brutale extermination". Nous lisons également que le père Marie-Benoît (un prêtre qui a beaucoup aidé les juifs pendant la guerre) fit un récit, en juillet 1943, des déportations de juifs au départ de la France et qu'il y notait que le camp d'Auschwitz et les camps voisins étaient des camps de travail où "le moral parmi les déportés est généralement bon et [où] ils sont confiants en l'avenir"<sup>456</sup>.

Étant donné que la propagande relative aux exterminations à Auschwitz n'a commencé qu'en 1944, nous rencontrerons probablement des allégations en ce sens dans les documents du Vatican pour 1944-1945 lorsqu'ils seront publiés, puisque, aussi bien, pour ce qui est des documents sur les exterminations, tout ce qu'on y trouve provient de cette source contestable qu'est... la propagande.

---

454. *Actes et documents*, vol.9, p.42.

455. *Actes et documents*, vol.9, p.493, 499, 632-636.

456. *Actes et documents*, vol.9, p.38, 42sq.



## BIBLIOGRAPHIE

- Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la seconde guerre mondiale*, 9 vol., Libreria Editrice Vaticana, Cité du Vatican, 1967-1974.
- AMERY, L. S., éd., *The Times History of the War in South Africa*, 7 vol., Sampson Low, Marston & Co., Londres, 1907 (vol. 5), 1909 (vol. 6).
- ANDRUS, Burton C., *I Was the Nuremberg Jailer*, Coward-McCann, New York, 1969.
- ANONYME, *The Myth of the Six Million*, Noontide Press, Los Angeles, 1969.
- APENSZLAK, Jacob, éd., *The Black Book of Polish Jewry*, American Federation for Polish Jews, 1943.
- APP, Austin J., *The Six Million Swindle*, Boniface Press, Takoma Park [Maryland], 1973.
- ARENDT, Hannah, *Eichmann in Jerusalem*, Viking, New York, 1963 (édition revue et augmentée en 1964).
- ARETZ, Emil, *Hexen-Einmal-Eins einer Lüge*, 3<sup>e</sup> éd., Verlag Hohe Warte-Franz von Bebenburg, Munich, 1973.
- ARONÉANU, Eugène, éd., *Camps de concentration*, Service d'information des crimes de guerre, Paris, 1946.
- BARDÈCHE, Maurice, *Nuremberg II ou Les Faux-Monnayeurs*, Les Sept Couleurs, Paris, 1950.
- BARNES, Harry Elmer, "The Public Stake in Revisionism", *Rampart Journal of Individualist Thought*, vol. 3, n° 2, été 1967, p. 19-41.
- BAUER, FRITZ *et al.*, *Justiz und NS-Verbrechen*, nombreux volumes, University Press, Amsterdam, 1968- .
- BEBB, R. L., WAKEFIELD, L. B., "German Synthetic Rubber Developments", in G. S. WHITBY, C. C. DAVIS, R. F. DUNBROOK, éd., *Synthetic Rubber*, p. 937-986, John Wiley, New York et Chapman & Hall, Londres, 1954.
- BELGION, Montgomery, *Victor's Justice*, Henry Regnery, Hinsdale [Illinois], 1949.
- BERKMAN, Ted, *Cast a Giant Shadow*, Doubleday, Garden City, New York, 1962.
- Bibliography of the Holocaust and After*, Israel Book and Printing Center, Tel Aviv.
- BLUM, John Morton, *From the Morgenthau Diaries. Years of War 1941-1945* (3<sup>e</sup> vol. d'une série), Houghton Mifflin, Boston, 1967.
- BLUMENTAL, Nachman, éd., *Dokumenty i Materialy*, vol. 1, Obozy (Camps), Wydawnictwa Centralnej Zydowskiej Komisji Historycznej, Lodz, 1946.
- BÖHM, Erich. H., éd., *We Survived*, Yale University Press, New Haven [Connecticut], 1949.
- BORWICZ, Michel, *Écrits des condamnés à mort sous l'Occupation allemande*, Presses universitaires de France, Paris, 1954.
- BRAHAM, Randolph A., éd., *The Destruction of Hungarian Jewry*, 2 vol., Pro Arte, New York, 1963.
- Brown Book : War and Nazi Criminals in West Germany*, Verlag Zeit im Bild, Berlin-Est, 1965.
- BUBER, Margaret, *Under Two Dictators*, Dodd, Mead & Co., New York, 1949.
- BURG, J. G., *Schuld und Schicksal*, Damm Verlag, Munich, 1962.
- BURG, J. G., *Sündenböcke*, G. Fischer, Munich, 1967.
- BURG, J. G., *NS-Verbrechen*, G. Fischer, Munich, 1968.
- BURNEY, Christopher, *The Dungeon Democracy*, Duell, Sloan & Pearce, New York, 1946.
- CALIC, Edouard, *Secret Conversations with Hitler*, John Day, New York, 1971.
- Cambridge Ancient History* (plusieurs éditeurs), 12 vol., 1<sup>re</sup> éd., Cambridge, 1923-1939.
- CARCOPINO, Jérôme, *Daily Life in Ancient Rome*, Yale University Press, New Haven [Connecticut], 1940.

- CARTER, Kit C., MÜLLER, Robert, *The Army Air Forces in World War II - Combat Chronology - 1941-1945*, Albert F. Simpson Historical Research Center, Air University, et Office of Air Force History, 1973.
- Central Commission for Investigation of German Crimes in Poland, *German Crimes in Poland*, vol. 1, Varsovie, 1946.
- CHAMBERLIN, William Henry, *America's Second Crusade*, Henry Regnery, Chicago, 1950.
- CHRISTOPHERSEN, Thies, *Die Auschwitz Lüge*, 2<sup>e</sup> éd., Kritik-Verlag, Mohrkirch, 1973.
- COHEN, Elie A., *Human Behavior in the Concentration Camp*, W. W. Norton, New York, 1953.
- COIT, Margaret L., *Mr. Baruch*, Riverside Press, Cambridge [Massachusetts], 1957.
- COLBY, Benjamin, *'Twas a Famous Victory*, Arlington House, New Rochelle [New York], 1974.
- COLVIN, Ian, *Master Spy*, McGraw-Hill, New York, 1951.
- CONQUEST, Robert, *The Great Terror*, Macmillan, New York, 1968.
- CRAVEN, Wesley Frank, CATE, James Lea, U.S.A.F. Historical Div., éd., *The Army Air Forces in World War II*, vol. 3, University of Chicago Press, Chicago, 1951.
- Croix-Rouge, *Documents sur l'activité du CICR en faveur des civils détenus dans les camps de concentration en Allemagne (1939-1945)*, Genève, 1947.
- Croix-Rouge, *Rapport du Comité international de la Croix-Rouge sur son activité pendant la seconde guerre mondiale (1<sup>er</sup> septembre 1939-30 juin 1947)*, Genève, 1948.
- Croix-Rouge néerlandaise, *Auschwitz*, Hoofdbestuur van de Vereniging het Nederlandsche Roode Kruis, 6 vol., La Haye, 1947-1953.
- DAVIDSON, Eugene, *The Trial of the Germans*, Macmillan, New York, 1966.
- DAVIE, Maurice R., *Refugees in America*, Harper, New York, 1947.
- DAWIDOWICZ, Lucy S., *The War Against the Jews, 1933-1945*, Holt, Rinehart et Winston, New York, 1975.
- DEVOTO, Andrea, *Bibliografia dell'oppressione nazista fino al 1962*, Leo S. Olschki, Florence, 1964.
- DOWD, Quincy L., *Funeral Management and Costs*, University of Chicago Press, Chicago, 1921.
- DUBOIS, Jr., Josiah E., *The Devil's Chemists*, Beacon Press, Boston, 1952.
- DUNBROOK, R. F., "Historical Review" in G. S. WHITBY *et. al.* (voy., *supra*, BEBB et WAKEFIELD), p. 32-55.
- EICHMANN, *The Attorney-General of the Government of Israel vs. Adolf, the son of Adolf Karl Eichmann*, minutes des débats, Jérusalem, 1962.
- Encyclopedia Judaica*, 16 vol., Keter Pub. House, Jérusalem, et Macmillan, New York, 1971.
- EPSTEIN, Isidore, éd., *The Talmud* (de Babylone), nombreux volumes, Soncino Press, Londres, 1936.
- FEINGOLD, Henry L., *The Politics of Rescue*, Rutgers University Press, New Brunswick [New Jersey], 1970.
- FRANK, Anne, *Diary of a Young Girl*, Doubleday, Garden City, New York, 1952.
- FRANK, Tenney, éd., *An Economic Survey of Ancient Rome*, 6 vol., Johns Hopkins University, Baltimore, 1933-1940.
- FRIEDLÄNDER, Saul, *Kurt Gerstein : The Ambiguity of Good*, Alfred A. Knopf, New York, 1969.
- FRIEDMAN, Filip (ou Philip), *This was Oswiecim*, United Jewish Relief Appeal, Londres, 1946.
- FRIEDMAN, Philip, PINSON, Koppel S., "Some Books on the Jewish Catastrophe", *Jewish Social Studies*, janvier 1950, p. 83-94.
- FRUMKIN, Gregory (Grzegorz), *Population Changes in Europe Since 1939*, George Allen & Unwin, Londres, et Augustus M. Kelley, New York, 1951.
- FUKS, Alexander, "Aspects of the Jewish Revolt in A.D. 115-117", *Journal of Roman Studies*, vol. 51, 1961, p. 98-104.
- FYFE, David Maxwell, éd., *The Belsen Trial* (vol. 2 de *War Crimes Trials*), William Hodge, Londres, 1949.



BIBLIOGRAPHIE

- GILBERT, G. M., *Nuremberg Diary*, Farrar, Strauss & Co., New York, 1947. Version française : *Le Journal de Nuremberg*, Flammarion, Paris, 1947.
- GLATSTEIN, Jacob, KNOX, Israel, et MARGOSHES, Samuel, éd., *Anthology of Holocaust Literature*, Jewish Publication Society of America, Philadelphie, 1969.
- GORDON, John E., " Louse-Borne Typhus Fever in the European Theater of Operations, U.S. Army, 1945 ", in Forest Ray MOULTON, éd., *Rickettsial Diseases of Man*, American Association for the Advancement of Science, Washington, 1948, p. 16-27.
- GRANT, Michael, *The Jews in the Roman World*, Weidenfeld et Nicholson, Londres, 1973.
- GRAYZEL, Solomon, *A History of the Jews*, Jewish Publication Society of America, Philadelphie, 1947.
- GRINGAUZ, Samuel, " The Ghetto as an Experiment of Jewish Social Organization ", *Jewish Social Studies*, janvier 1949, p. 3-20.
- GRINGAUZ, Samuel, " Some Methodological Problems in the Study of the Ghetto ", *Jewish Social Studies*, janvier 1950, p. 65-72.
- GUN, Nerin E., *The Day of the Americans*, Fleet Pub. Corp., 1966.
- HARDENBERGH, William A., " Research Background of Insect and Rodent Control ", in *Preventive Medicine in World War II*, vol. II, *Environmental Hygiene*, John Boyd Coates, Jr. & Ebbe Curtis Hoff, éd., Office of the Surgeon General, Washington, 1955, p. 251.
- HARWOOD, Richard, *Did Six Million Really Die ?*, Historical Review Press, Richmond, Surrey, 1974.
- HESELTINE, William Best, *Civil War Prisons*, Ohio State University Press, Columbus, 1930.
- HILBERG, Raul, *The Destruction of the European Jews*, Quadrangle Books, Chicago, 1961 & 1967.
- HITLER, Adolf, *My New Order*, Raoul de Roussy de Sales, éd., Reynal & Hitchcock, New York, 1941.
- HÖHNE, Heinz, *The Order of the Death's Head*, tr. par Richard Barry, Ballantine Books, New York, 1971.
- HOWARD, Frank A., *Buna Rubber : The Birth of an Industry*, D. Van Nostrand, New York, 1947.
- HULL, Cordell, *Memoirs*, vol. 1, Macmillan, New York, 1948.
- Internationales Buchenwald-Komitee, *Buchenwald*, Röderberg-Verlag, Francfort, 1960.
- ISRAEL, Fred. L., éd., *The War Diary of Breckenridge Long*, University of Nebraska Press, Lincoln, 1966.
- JÄCKEL, Eberhard, *Hitler's Weltanschauung*, Wesleyan University Press, Middletown [Connecticut], 1972.
- JOHN, Robert, HADAWI, Sami, *The Palestine Diary*, 2 vol., New World Press, New York, 1970.
- JOHNSON, Allen J., AUTH, George H., *Fuels and Combustion Handbook*, 1<sup>re</sup> éd., McGraw-Hill, New York, 1951.
- JONG, Louis de, " Die Niederlande und Auschwitz ", *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, vol. 17, n° 1, janvier 1969, p. 1-16. En traduction anglaise in *Yad Vashem Studies*, vol. 7, p. 39-55.
- KELLEY, Douglas M., *22 Cells in Nuremberg*, Greenberg, New York, 1947.
- KEMPNER, Robert M. W., *Nazi Subversive Organization, Past and Future*, stencil, publié à titre privé, 30 octobre 1943.
- KENNEDY, John F., *Profiles in Courage*, Harper, New York, 1955. Édition Memorial, 1964.
- KIMCHE, Jon, KIMCHE, David, *The Secret Roads*, Farrar, Straus & Cudahy, New York, 1955. Introduction de David Ben Gourion.
- KNIPLING, E. F., " DDT and Other Insecticides for the Control of Lice and Fleas Attacking Man ", in MOULTON (voy. GORDON), p. 215-223.
- KOEHL, Robert L., *RKFDV : German Resettlement and Population Policy 1939-1945*, Harvard University Press, Cambridge [Massachusetts], 1957.
- KOLANDER, Morris W., " War Crimes Trials in Germany ", *Pennsylvania Bar Association Quarterly*, vol. 18, avril 1947, p. 274-280.

- Komitee der antifaschistischen Widerstandskämpfer in der DDR, *Sachsenhausen*, Kongress-Verlag, Berlin, 1962.
- KOSINSKI, Leszek A., "Changes in the Ethnic Structure of East Central Europe, 1930-1960", *Geographical Review*, vol. 59, 1969, p. 388-402. Également "Migration of Population in East-Central Europe, 1939-1955", *Canadian Slavonic Papers*, vol. 11, 1969, p. 357-373.
- KRAUSNICK, Helmut, BUCHHEIM, Hans, BROZAT, Martin, JACOBSEN, Hans-Adolf, *The Anatomy of the SS State*, Walker, New York, 1968.
- LANGBEIN, Hermann, *Der Auschwitz Prozess. Eine Dokumentation*, 2 vol., Europa Verlag, Vienne, 1965.
- LATERNSEER, Hans, *Die andere Seite im Auschwitz Prozess 1963/65*, Seewald Verlag, Stuttgart, 1966.
- LENZ, Johann Maria, *Christ in Dachau* (tr. Comtesse Barbara Waldstein), Missionsdruckerei St. Gabriel, Mödling bei Wien, 1960.
- LERNER, Daniel, *Psychological Warfare Against Nazi Germany*, M.I.T. Press, Cambridge [Massachusetts], 1971.
- LOCHNER, Louis P., éd., *The Goebbels Diaries*, Doubleday, Garden City, New York, 1948. Republié par Greenwood Press, Westport [Connecticut], 1970.
- MARCUS, David, article "War Crimes" dans le *Britannica Book of the Year - 1947*, p. 819-821, Encyclopedia Britannica, Chicago.
- MARTIN, James J., *Revisionist Viewpoints*, Ralph Myles, Colorado Springs [Colorado], 1971.
- MCCOWN, C. C., "The Density of Population in Ancient Palestine", *Journal of Biblical Literature*, vol. 66, 1947, p. 425-436.
- MCDONALD, James G., *My Mission in Israel*, Simon & Schuster, New York, 1951.
- MEYER, Dillon S., *Uprooted Americans*, University of Arizona Press, Tucson, 1971.
- MICHELET, Jules, *La Sorcière*, Le Club français du livre, Paris, 1959 (1<sup>re</sup> éd. 1862).
- MORGENTHAU, Jr., Henry, "The Morgenthau Diaries - Part VI", *Collier's*, 1<sup>er</sup> novembre 1947, p. 22 sq.
- Morgenthau Diary (Germany)*, 2 vol., publié par la Commission des affaires judiciaires du Sénat américain, Washington, 20 novembre 1967.
- MORSE, Arthur D., *While Six Million Died*, Random House, New York, 1968.
- MOSSE, George L., *The Crisis of German Ideology*, Grosset et Dunlap, New York, 1964. Tirage de 1971.
- MUSIOL, Teodor, *Dachau, 1933-1945*, Instytut Slaski w Opulo, Katowice, 1968.
- NAUMANN, Bernd, *Auschwitz* (tr. Jean Steinberg), Frederick A. Praeger, New York, 1966. Édition allemande originale publiée par Athenäum Verlag, Francfort, 1965.
- NAUNTON, W. J. S., "Synthetic Rubber", in *History of the Rubber Industry*, P. Schidrowitz & T. R. Dawson, éd., publié pour l'Institute of the Rubber Industry par W. Heffer & Sons Ltd., Cambridge [Grande-Bretagne], 1952, p. 100-109.
- Nazi Conspiracy and Aggression*, 11 vol., U.S. Government Printing Office, Washington, 1946-1948.
- NEUMANN, Oskar (ou J. Oskar), *Im Schatten des Todes*, Tel Aviv, 1956.
- NYISZLI, Miklos, *Auschwitz*, Frederick Fell, New York, 1960.
- PACKER, James E., "Housing and Population in Imperial Ostia and Rome", *J. Roman Studies*, vol. 57, 1967, p. 80-95.
- PÉLISSIER, Jean, *Camps de la mort*, Éditions Mellottée, Paris, 1946.
- POLIAKOV, Léon, WULF, Josef, *Das Dritte Reich und die Juden*, Arani-Verlags, Berlin-Grunewald, 1955.
- POLIAKOV, Léon, WULF, Josef, *Das Dritte Reich und Seine Diener*, Arani-Verlags, Berlin-Grunewald, 1956.
- POLSON, C. J., BRITAIN, R. P., MARSHALL, T. K., *Disposal of the Dead*, 2<sup>e</sup> éd., Charles C. Thomas, Springfield [Illinois], 1962.
- PRITTIE, Terence, *Eshkol : The Man and the Nation*, Pitman, New York, 1969.
- RASCHHOFER, Hermann, *Political Assassination*, Fritz Schlichtenmayer, Tübingen, 1964.
- RASSINIER, Paul, *Le Mensonge d'Ulysse*, 5<sup>e</sup> éd., La Librairie Française, Paris, 1961.
- RASSINIER, Paul, *Ulysse trahi par les siens*, La Librairie Française, Paris, 1961.

## BIBLIOGRAPHIE

- RASSINIER, Paul, *Le Véritable procès Eichmann*, Les Sept Couleurs, Paris, 1962.
- RASSINIER, Paul, *Le Drame des juifs européens*, Les Sept Couleurs, Paris, 1964.
- RASSINIER, Paul, *L'Opération " Vicaire "*, La Table Ronde, Paris, 1965.
- REITLINGER, Gerald, *The Final Solution*, 2<sup>e</sup> éd., Vallentine, Mitchell, Londres, 1968.
- RHODES, Anthony, *The Vatican in the Age of the Dictators 1922-45*, Hodder & Stoughton, Londres, 1973.
- ROBERTSON, Wilmot, *The Dispossessed Majority*, Howard Allen, Cap Canaveral [Floride], 1972. Édition revue en 1973.
- ROSENMAN, Samuel I., *Working With Roosevelt*, Harper, New York, 1952.
- ROTHER, Wolf Dieter, *Die Endlösung der Judenfrage*, t. 1, Zeugen, E. Bierbaum Verlag, Francfort, 1974.
- RUPPIN, Arthur, *The Jewish Fate and Future*, Macmillan, Londres, 1940.
- SACHAR, Abram Leon, *The History of the Jews*, 5<sup>e</sup> éd., Alfred A. Knopf, New York, 1964.
- SCHMIDT, Paul, *Hitler's Interpreter*, William Heinemann, Londres, 1951.
- SCHÖNBERNER, Gerhard, *The Yellow Star*, Transworld, Londres, 1969. En poche chez Bantam, New York, 1969. Édition originale allemande : *Der Gelbe Stern*, 1960 & 1969.
- Select Committee to Conduct an Investigation of the Facts, Evidence, and Circumstances of the Katyn Forest Massacre, *The Katyn Forest Massacre*, part 5, U.S. Government Printing Office, Washington, 1952.
- SHIRER, William L., *End of a Berlin Diary*, Alfred A. Knopf, New York, 1947.
- SHIRER, William L., *The Rise and Fall of the Third Reich*, Simon & Schuster, New York, 1960.
- SINGTON, Derrick, *Belsen Uncovered*, Duckworth, Londres, 1946.
- SMITH, Constance Babington, *Evidence in Camera*, Chatto & Windus, Londres, 1958.
- SMITH, Marcus J., *Dachau : The Harrowing of Hell*, University of New Mexico Press, Albuquerque, 1972.
- SMITH, R. Harris, *O.S.S.*, University of California Press, Berkeley, 1972.
- SOLJÉNITSYNE, Alexandre, *L'Archipel du Goulag 1918-1956. Essai d'investigation littéraire*, 3 vol., Le Seuil, Paris, 1974-1976.
- SPEER, Albert, *Inside the Third Reich*, Macmillan, New York, 1970.
- STURDZA, Michel, *The Suicide of Europe*, Western Islands, Belmont [Massachusetts], 1968. Version censurée et arrangée de l'original roumain, *Romania si sfarsitul Europei*, Madrid, 1966.
- SUHL, Yuri, éd., *They Fought Back*, Crown, New York, 1967.
- TAYLOR, Telford, " The Nuremberg War Crimes Trials ", in *International Conciliation*, avril 1949, p. 241-375. Reproduit dans la référence suivante.
- TAYLOR, Telford, *Final Report to the Secretary of the Army on the Nürnberg War Crimes Trials Under Control Council Law N° 10*, U.S. Government Printing Office, Washington, 15 août 1949. Référence précédente reproduite aux p. 121-237.
- TMI (Tribunal militaire international), *Procès des grands criminels de guerre devant le tribunal militaire international, Nuremberg, 14 novembre 1945-1<sup>er</sup> octobre 1946*, édité à Nuremberg, Allemagne, 1947-1949, 42 tomes (le tome XXIII, qui devait contenir l'index des matières, n'est jamais paru).
- TMN (Tribunal militaire de Nuremberg), *Trials of War Criminals*, U.S. Government Printing Office, Washington, 1950, 15 vol.
- TREVOR-ROPER, H. R., *The Last Days of Hitler*, Macmillan, New York, 1947.
- U.S. Displaced Persons Commission, *The DP Story*, U.S. Government Printing Office, Washington, 1952.
- U.S. Special Committee to Study the Rubber Situation, *Report of the Rubber Survey Committee*, U.S. Government Printing Office, 10 septembre 1942. L'essentiel de ce rapport est reproduit in Charles Morrow WILSON, *Trees and Test Tubes : The Story of Rubber*, Henry Holt, New York, 1943, p. 261-330.
- US-WRB (U.S. War Refugee Board), *German Extermination Camps – Auschwitz and Birkenau*, Executive Office of the President, Washington, novembre 1944. Il s'agit du " rapport du WRB ", censé également être le document L-022.
- US-WRB (U.S. War Refugee Board), *Final Summary Report of the Executive Director*, Executive Office of the President, Washington, 15 septembre 1945.

- UTLEY, Freda, *The High Cost of Vengeance*, Regnery, Chicago, 1949.
- VEALE, Frederick J. P., *Advance to Barbarism*, C. C. Nelson, Appleton [Wisconsin], 1953. Nouvelle édition chez Devin-Adair, New York, 1968.
- VOGEL, Rolf, éd., *The German Path to Israel*, Oswald Wolff, Londres, 1969. Avant-propos de Konrad Adenauer.
- VRBA, Rudolf, BESTIC, Alan, *I Cannot Forgive*, Grove, New York, 1964.
- WAAGENAAR, Sam, *The Pope's Jews*, Alcove Press, Londres, 1974.
- Yad Vashem (ou Washem) Studies*, 8 vol., Jérusalem, 1957-1970.
- YADIN, Yigael, *Bar-Kokhba*, Random House, New York et Weidenfeld and Nicholson, Londres, 1971.
- ZINK, Harold, *American Military Government in Germany*, Macmillan, New York, 1947.

## SUPPLÉMENTS



## SUPPLÉMENT A

### LA CONTROVERSE INTERNATIONALE SUR L' " HOLOCAUSTE "

**Communication faite en septembre 1979 dans le cadre de la 1<sup>re</sup>  
conférence de l'Institute for Historical Review**

Certains d'entre vous sont peut-être habitués à m'entendre parler de ce que j'ai appelé *La Mystification du XX<sup>e</sup> siècle*, titre de mon livre sur la légende de l'extermination physique de millions de juifs — on parle habituellement de six millions —, par le gouvernement de l'Allemagne nationale-socialiste pendant la seconde guerre mondiale. J'ai rencontré à diverses reprises des groupes qui étaient intéressés par cette question et leur ai donné une sorte de résumé oral de nombre des arguments exposés dans mon livre.

J'aborderai aujourd'hui un sujet différent. Je ne vais pas me concentrer sur la mystification elle-même mais sur l'évolution qu'a connue la controverse internationale qui a entouré la mystification. J'ai fait ce choix pour diverses raisons dont la plus évidente est probablement le fait que je me trouve en présence d'un auditoire bien informé qui a une bonne connaissance de la littérature en langue anglaise sur notre sujet. Je pense que nous ne devrions pas répéter ce que dit cette littérature et le professeur Faurisson est ici pour vous montrer certaines choses à propos de la mystification que vous n'avez probablement pas encore vues. Un autre sujet que beaucoup d'entre vous connaissent moins bien est le développement de la controverse au niveau international. De fait, bon nombre d'Américains même "bien informés" ne savent même pas qu'il y a eu récemment une controverse internationale retentissante sur l'"Holocauste". Ils sont en effet contraints de chercher la plus grande partie de leurs informations sur ce qui se passe dans le monde dans la presse américaine qui donne parfois à ses lecteurs l'impression que Butz est le seul auteur à avoir contesté les allégations centrales de la légende de l'extermination.

Il y a beaucoup à apprendre en examinant la controverse à l'échelle internationale. Permettez-moi de dire encore quelques mots pour expliquer les

raisons qui me poussent à présent à me fixer sur la controverse qui entoure la mystification plutôt que sur la mystification elle-même.

## UN SUJET SIMPLE

Un de mes dilemmes est qu'en écrivant un livre entier sur la Mystification j'ai peut-être suggéré quelque chose sans le vouloir, car il y a un point important sur lequel j'aurais dû peut-être insister. J'ai écrit, mais sans y insister :

[il] existe de nombreux arguments à l'appui [*de ma thèse*] et certains sont si simples qu'ils peuvent surprendre encore davantage le lecteur. La plus simple des bonnes raisons d'être sceptique au sujet de l'allégation d'une extermination est aussi la raison la plus simple à concevoir : à la fin de la guerre, ils étaient toujours là<sup>457</sup>.

Le dilemme dont j'essaie de tracer les grandes lignes est qu'en produisant beaucoup de verbiage sur ce sujet, je donne peut-être à certains l'impression qu'il s'agit d'un sujet complexe. C'est pourquoi il me faut dire de manière catégorique que nous n'avons pas besoin de cet abondant verbiage parce que le sujet est compliqué mais parce que l'opinion publique a été déformée par des décennies de verbiage, plus abondant encore, distillé par les médias, avec pour conséquence qu'il faut une thérapie inhabituelle et compliquée. Cependant il est très important que le groupe choisi que vous formez ne perde pas de vue que le sujet est tout simple et que seule une maladie culturelle a rendu nécessaires les grands efforts des révisionnistes.

Pour dévoiler la mystification de manière efficace, il suffit de peu d'éléments. En voici les points principaux.

L'Allemagne nazie a choisi les juifs comme objets d'une persécution particulière. Beaucoup furent privés de leurs biens, requis pour le travail ou déportés à l'Est pendant la guerre. Les documents allemands ne parlent pas d'exterminations. L'expression "solution finale" (*Endlösung*) signifiait l'expulsion des juifs d'Europe et les déportations vers l'Est furent une première étape en vue de cet objectif.

Les documents publiés par la Croix-Rouge internationale et le Vatican ne s'accordent pas avec les allégations d'extermination et l'on critique souvent sévèrement le pape Pie XII, qui était très bien informé pendant la guerre, pour ne pas s'être prononcé publiquement contre les exterminations des juifs.

En partie du fait des conditions générales de la guerre et en partie à la suite des mesures prises par les Allemands contre les juifs (par ex. la surpopulation dans les ghettos), un grand nombre de juifs ont péri, mais sans rien qui approche le chiffre de six millions.

Les statistiques démographiques qu'on a publiées sont complètement dénuées de sens, essentiellement parce que presque tous les juifs concernés sont d'Europe de l'Est (par ex. les deux à trois millions de juifs polonais), mais également parce qu'il n'y a pas eu, aux États-Unis, de dénombrement sérieux — il n'en est pas question dans le recensement et la catégorie de "juif" n'a pas été admise dans les registres officiels au moment où un très grand nombre de juifs est entré aux États-Unis après la guerre. Il peut sembler qu'un nombre important de juifs ont disparu des régions qu'ils habitaient avant la guerre, mais nous pouvons en chercher l'explication dans les migrations massives et bien attestées qu'ont effectuées les juifs après la guerre vers les États-Unis, la Palestine et d'autres pays ainsi que dans le fait qu'ils sont tout

---

457. Voy., *supra*, p. 41.



bonnement restés en Union soviétique, là où les Allemands les avaient mis, d'après ce que disent les documents allemands.

La preuve des allégations d'extermination dépend de manière décisive des procès, comme ceux de Nuremberg, qui se sont tenus devant des tribunaux qui, pour des raisons politiques, étaient contraints d'accepter ces allégations comme vérité première. C'est pourquoi, pour de nombreux accusés, la seule stratégie de défense possible semblait être, non pas de nier les exterminations, mais uniquement leur implication personnelle (voy. le cas d'Ernst Kaltenbrunner ou d'Adolf Eichmann).

Les scènes horribles que nous avons découvertes dans les camps allemands en 1945 ont été le résultat de l'effondrement total, dans le contexte de l'effondrement total de l'industrie et des transports allemands, de toutes les mesures prophylactiques prises par les Allemands contre les maladies, surtout le typhus, qui ont frappé tous les camps allemands pendant toute la guerre. Ces mesures prophylactiques allemandes comprenaient des douches régulières pour tous les détenus ainsi qu'en un emploi considérable et périodique d'insecticides, comme le Zyklon B, pour la désinfection.

Les détenus des camps de concentration représentaient une importante source de main-d'œuvre pour une économie allemande très demandeuse du fait de la guerre et la mortalité élevée dans les camps tout au long de la guerre fut considérée par les Allemands comme "catastrophique"<sup>458</sup>. Du fait de cette forte mortalité, environ 350 000, ou peut-être 400 000, détenus sont morts dans les camps allemands pendant la guerre, les juifs constituant une minorité<sup>459</sup>.

Il y avait des crématoires dans tous les camps pour l'incinération des cadavres des personnes qui y mouraient.

On ne prétend même plus que les camps situés sur le sol allemand étaient des "camps d'extermination", si ce n'est, de temps à autre, dans des publications qui recherchent ouvertement le sensationnel. Les prétendus "camps d'extermination", comme Auschwitz, étaient tous en Pologne et furent pris par les Russes après avoir été évacués dans l'ordre par les Allemands. Les Russes ne découvrirent aucun spectacle horrible comparable à ceux que nous avons plus tard découverts en Allemagne et aucune preuve des exterminations.

Les "chambres à gaz" sont imaginaires et le mieux que les tenants de la légende puissent faire pour prouver leur existence est de prétendre que le Zyklon remplissait un double rôle et servait à exterminer les juifs aussi bien que les poux, ou de faire passer une salle de douche, ou même une pièce ordinaire, pour une "chambre à gaz". Une autre tactique est d'entretenir l'équivoque sur ce qu'est un "four à gaz". Tous les fours crématoires sont des "fours à gaz". Telle est la structure de base de la mystification.

## POURQUOI UNE "MYSTIFICATION" ?

Je tiens ici à faire une remarque concernant le titre que j'ai choisi pour mon livre. Au cours de la controverse, l'un des points qui ont fait tiquer certains, y compris des lecteurs favorables au livre, a été mon emploi du terme "mystification" [*hoax*] pour désigner la légende telle qu'elle est admise. Certains ont pensé que, quelle que soit la réalité de la légende, ce terme n'était pas adapté ou

458. Voy., *supra*, p. 229.

459. Ce chiffre concerne les personnes qui sont mortes et qui ont été enregistrées sur des documents écrits qui existent encore en nombre suffisant pour permettre une estimation. La légende prétend que les millions d' "exterminés" n'étaient pas inscrits sur ces registres. Voy. le rapport "Le nombre des victimes de la persécution nationale-socialiste" disponible auprès du Service international de recherche (Arolsen, Allemagne de l'Ouest).

Il ne faudrait pas se méprendre sur cette remarque pour lui faire dire que le nombre des juifs qui ont péri pendant la guerre ne s'élève qu'à une quelconque minorité des 350 000 détenus décédés dans les camps. Beaucoup d'autres sont morts en dehors des camps de concentration, de maladies dans les ghettos, dans des massacres et d'autres causes ordinaires ou peu ordinaires. On n'en connaît pas le nombre.

approprié à la situation. Un terme qui banalise tant le sujet, ont-ils pensé, ne devrait pas être appliqué à une légende d'une aussi vaste échelle que l' "Holocauste". Ce serait comme le fait de qualifier de "chansonnette" le *Messie* de Haendel.

Laissez-moi vous assurer que c'est délibérément que j'ai choisi ce terme et que je suis aujourd'hui encore plus convaincu qu'il s'agissait d'un choix heureux, pour la raison que la chose est vraiment banale. Le terme de "mystification" suggère quelque chose de peu de valeur et de grossier, et c'est précisément ce que je souhaite suggérer. Un terme comme "mythe", bien qu'il soit exact et que je l'aie parfois utilisé, n'exprime pas cet aspect important de la nature des preuves sur lesquelles se fonde l'allégation d'extermination.

Ce sentiment de malaise que l'on éprouve devant le terme de "mystification" ne fait que refléter la nature de la grande illusion que nourrissent la plupart des gens à l'endroit de ce sujet. Il n'y a pas si longtemps, certaines des personnes qui prennent la parole devant vous ici, comme le professeur Faurisson et moi-même, partageaient non seulement la croyance populaire dans la vérité de la légende mais également l'impression générale que cette vérité était indiscutable — "aussi solidement fondée que la Grande Pyramide", comme je l'ai écrit. Néanmoins, à un certain moment, nous avons entrepris des recherches et avons découvert, en un temps remarquablement court, que la légende, en dépit de son masque de granit, reposait sur des pieds d'argile.

Sur ces pieds d'argile, qu'ils ont aperçus dans la documentation historique, les révisionnistes ont concentré leur attention; c'est ce qui crée une grande distance psychologique entre ces mêmes révisionnistes et beaucoup de gens parfois fort intelligents, et c'est encore cette attention qui fait parfois apparaître les révisionnistes comme des sortes de croisés. Ceux qui n'ont pas vu les pieds d'argile ne peuvent avoir le degré de certitude qui semble habiter les révisionnistes. Je crois que ce contraste entre, d'une part, l'apparente dignité de la légende et, d'autre part, la réalité de ses fondements grossiers et méprisables est peut-être le point central qu'il vous faut développer dans la réorientation psychologique des gens que vous souhaitez informer. Une fois que cette réorientation psychologique est accomplie, le reste n'est plus que routine. Le choc que provoque le mot "mystification" est l'étape initiale délibérée de cette entreprise de réorientation.

## UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ

Une autre raison pour laquelle je souhaite insister ici sur la controverse est que cette dernière représente un problème distinct. J'entends par là qu'il y a, d'une part, un problème d'histoire, traité dans mon livre, et, d'autre part, il y a le problème du statut de la légende dans la société. C'est sur ce problème que porte, aujourd'hui, ma conférence. Le problème historique est relativement simple en comparaison du second, ou peut-être devrais-je dire que je n'ai pas l'impression de comprendre la place de la mystification aussi bien que je comprends la mystification elle-même. Nous pouvons cependant retenir deux aspects évidents. Il s'agit, d'une part, d'un cas d'hystérie provoquée par les médias. D'autre part, les intérêts politiques qui sont en jeu n'ont pas disparu, contrairement à ceux de la première guerre mondiale, mais sont aussi contemporains que les manchettes de demain, car Israël a toujours des problèmes et en aura aussi longtemps qu'il existera un État juif.

Cet état de fait a mis la recherche historique dans une situation redoutable dont on peut se rendre compte plus clairement si l'on considère la manière dont s'effectue presque toujours la diffusion du savoir dans les sciences exactes. Là, nous avons presque toujours affaire à des spécialistes qualifiés, en possession des compétences professionnelles appropriées, qui divulguent les nouvelles connaissances. Ces révélations sont d'abord faites, généralement, à des collègues et sont formulées dans le langage ésotérique de la spécialité. Puis, après un certain

temps, les nouvelles connaissances se répandent dans l'ensemble de la société, les termes dans lesquels elles sont décrites passant par un processus graduel de simplification et de vulgarisation.

Il est clair que ce n'est pas ce qui s'est produit dans le domaine de l'« Holocauste ». Celui qui n'est pas spécialiste et qui a vu les pieds d'argile n'est pas en mesure de trouver, dans les revues savantes, une réponse à ses questions les plus pressantes et les plus élémentaires, pour la simple raison que les conditions sociales et politiques auxquelles je faisais allusion plus haut ont fait peur aux universitaires. C'est essentiellement la maladie culturelle que j'évoquais ci-dessus. Ce n'est pas tant que les historiens aient eu les mauvaises réponses — c'est qu'ils ne se sont même pas posé les questions ; or, le nombre de personnes étrangères à la profession d'historiens pour lesquelles ce fait est terriblement douloureux se compte aujourd'hui au moins en myriades, littéralement. Imaginez la même situation en physique.

On peut à présent comprendre ce phénomène curieux qui trouble tant de gens, à savoir qu'il s'agit, comme je l'ai écrit, d'« un domaine complètement dominé par des non-historiens<sup>460</sup> ». Bien que cette remarque ne soit plus entièrement exacte, il demeure que les personnes qui ont tiré les conclusions évidentes de leur découverte des pieds d'argile et qui les ont rendues publiques n'ont pas de formation d'historien — j'ai une formation d'ingénieur. Je suis le premier à reconnaître qu'il s'agit d'une situation regrettable, mais la situation serait plus regrettable encore si personne ne posait de questions au sujet du prétendu « Holocauste ». Nous pouvons et devrions puiser un grand réconfort dans le fait d'avoir conservé la vitalité culturelle nécessaire pour persévérer en dépit de la carence des historiens.

Autre aspect de l'affaire : les voies normales de circulation des connaissances ayant été condamnées, ce sont des publications à orientations idéologiques particulières qui ont le plus contribué à diffuser les thèses révisionnistes sur la Solution finale. Ainsi le *Spotlight* aux États-Unis et la *National Zeitung* en Allemagne sont des hebdomadaires qui ne prétendent pas au sérieux universitaire mais, une fois encore, nous devrions éprouver du réconfort en constatant le battage fait par ces publications. Très lues, elles exercent une influence sur les historiens et font qu'il leur est plus difficile de continuer à esquiver ce sujet.

Elles servent également à informer le public et nous devrions prendre note ici des besoins du révisionnisme historique. Il se peut en effet que certains ici me comprennent mal et il pourrait sembler d'après mes remarques que je veuille réserver, dans l'idéal, ces questions aux revues savantes et ne pas ennuyer le public avec elles. Tel n'est pas mon propos, mais il est vrai qu'il faut établir une distinction entre les questions traitées par les universitaires et celles qui sont traitées dans la presse populaire.

Le public n'est pas apte ou d'humeur à traiter le savoir à la manière des spécialistes, en sorte qu'il faut être prêt à accepter quelque chose d'autre en vue de ces objectifs ; et il est utile ici de distinguer entre une conception populaire acceptable et une conception inacceptable. Il serait par exemple inacceptable de laisser les gens croire que la Terre est plate. Je suppose cependant que, pratiquement, la croyance en la rotondité de la Terre serait suffisante et qu'on peut laisser aux spécialistes le soin d'étudier les variations majeures ou mineures par rapport à cette sphéricité.

La situation est comparable en ce qui concerne l'« Holocauste ». La plupart des publications qui diffusent le point de vue révisionniste sur les six millions ont fait un assez bon travail, à la fois en informant leurs lecteurs, malgré les contraintes que ceux-ci, on l'a vu, leur imposaient, et en exerçant des pressions sur les historiens qui préféreraient éviter le sujet.

---

460. Voy., *supra*, p. 362.

## ÉVOLUTION DE LA CONTROVERSE

Avant le début des années soixante-dix, relativement peu nombreux ont été ceux qui ont émis des doutes sur la légende de l'Holocauste. Les ouvrages les plus importants ont été ceux de Paul Rassinier, ancien détenu de Buchenwald et membre de la Résistance française, mort en 1967. Néanmoins, comme il n'existait qu'un intérêt restreint pour le sujet, des traductions en anglais des ouvrages de Rassinier n'ont été publiées que très récemment, dans les quatre dernières années.

Vers 1972 ou 1973, il y eut, au niveau international, un fait auquel on ne prit pas garde sur le moment et qui demeure profondément mystérieux. Je fais allusion au fait qu'un certain nombre de personnes, dans différents pays, presque simultanément et de manière complètement indépendante les uns des autres (en fait, sans qu'aucune d'entre elles ne connaisse l'existence des autres), se mirent à contester la légende, de la manière qui était adaptée à leur propre situation, et à publier leurs conclusions. La brochure de Thies Christophersen, *Die Auschwitz Lüge*, précédée d'une introduction de Manfred Roeder, s'appuyait sur ses souvenirs du séjour qu'il avait effectué près d'Auschwitz pendant la guerre et fut publié en Allemagne en 1973. Il fut bientôt suivi par un court article de Wilhelm Stäglich dans le mensuel *Nation Europa*, qui s'appuyait également sur ses souvenirs de la guerre et de son affectation près d'Auschwitz. L'année 1973 vit également la parution aux États-Unis de la brochure d'Austin J. App, *The Six Million Swindle* (L'Escroquerie des six millions).

La brochure de Richard Harwood, *Did Six Million Really Die ?* (En est-il vraiment mort six millions ?), fut publiée en Grande-Bretagne au printemps 1974 et, plus tard la même année, il y eut à la Sorbonne une certaine effervescence à propos d'une lettre du professeur Robert Faurisson ; tous deux travaillaient donc sur le sujet en 1973, si ce n'est plus tôt. Mon travail commença en 1972 et mon livre fut publié en Grande-Bretagne au printemps 1976, en traduction allemande l'année suivante.

Dans ce bref examen, je n'ai pas cité toutes les publications qui nous intéressent, mais il ne faudrait pas tirer de jugement de valeur du simple fait que tel ou tel ouvrage figure ou non dans ma liste. Mon propos ici n'est pas de fournir une bibliographie ou une critique mais de discuter de l'évolution de la controverse.

Ce qui s'est passé au début et au milieu des années soixante-dix a déclenché des réactions et une controverse qui ne montre encore aucun signe d'apaisement, comme, je pense, vous en êtes conscients. En Allemagne, Roeder fut poursuivi et condamné pour son introduction à la brochure de Christophersen<sup>461</sup> et Stäglich vit sa retraite de juge amputée de vingt pour cent pendant cinq ans<sup>462</sup>. Ces actes officiels de censure n'intimidèrent aucun de ces auteurs. Une nouvelle version de la brochure de Christophersen fut publiée avec une introduction de Stäglich à la place de celle de Roeder. Stäglich a récemment publié son excellent ouvrage *Der Auschwitz Mythos*, chez Grabert, et a également publié un livre plus court en collaboration avec Udo Walendy. L'*establishment* prétendument libéral d'Allemagne ne savait où donner de la tête avec cet homme solitaire et courageux et la question a été ouvertement posée dans la presse de savoir s'il est vraiment si difficile "de se débarrasser de ce paléo- et néo-nazi"<sup>463</sup>.

Les choses se passèrent différemment en Grande-Bretagne, au point même de laisser penser que la contestation des sacro-saints Six millions n'allait plus rester cantonnée dans une espèce de clandestinité. On eut la stupéfaction de voir l'auteur bien connu Colin Wilson rendre compte favorablement de la brochure désormais

---

461. *Jewish Chronicle* [hebdomadaire, Londres], 27 février 1976, p.3; *Patterns of Prejudice* [bimensuel, Londres], janvier-février 1977, p. 12.

462. *Nation Europa* [mensuel, Cobourg], août 1975, p. 39.

463. *Die Zeit*, 25 mai 1979, p. 5.

célèbre d'Harwood dans le numéro de novembre 1974 de l'influent mensuel *Books and Bookmen*. Il en résulta une violente controverse, qui dura environ six mois, dans les colonnes du "courrier des lecteurs" de cette revue. J'ai fait ailleurs la critique de la brochure d'Harwood en signalant qu'elle contenait certaines erreurs graves<sup>464</sup>. Cependant, elle a aussi ses qualités et elle a été à l'origine de questions, d'une réflexion et d'une discussion concernant un sujet auparavant tabou. Elle a été interdite en Afrique du Sud en 1976<sup>465</sup> ainsi qu'en Allemagne, dans sa traduction allemande, à la fin de 1978.

L'Institute of Jewish Affairs de Londres a publié un article totalement creux sur mon livre dans le numéro de novembre-décembre 1976 de sa revue *Patterns of Prejudice*. À peu près à la même époque commença à l'université de Northwestern un tumulte à propos de mon livre qui connut bientôt une publicité nationale et même internationale. Il y eut un long article dans le *New York Times* qui déformait le titre de mon livre en *Fabrication of a Hoax*<sup>466</sup>. Je dirai encore quelques mots plus loin sur l'effervescence à Northwestern.

En avril 1977, j'ai écrit à la revue *Index on Censorship* (qui a son siège à Londres et est affiliée à Amnesty International) pour lui rapporter les nombreux actes de censure officielle relatifs au révisionnisme, comme ceux qui s'étaient produits en Allemagne et en Afrique du Sud. *Index* s'est assigné comme tâche de rapporter simplement des cas de censure, habituellement sans y ajouter de commentaire. On me répondit en mai 1977 : "La question sera posée pour savoir si on va la soumettre ou non à notre conseil éditorial." Lors de mon voyage en Europe, à l'été 1977, je rendis visite au siège de la revue où l'on me déclara que le conseil éditorial n'en avait pas encore délibéré. Je n'ai eu aucune nouvelle d'eux et j'ai l'intention de leur écrire de nouveau bientôt pour leur rapporter de nouveaux exemples de censure, qui ne furent pas longs à venir puisque, par exemple, l'on m'interdit de parler à Munich, le 3 septembre 1977<sup>467</sup>.

1977 fut également l'année du lancement, en Suède, des opérations de publication de divers ouvrages en langue anglaise menées par l'excellent groupe de Ditlieb Felderer<sup>468</sup>.

En mars 1978, l'historien français François Duprat fut assassiné par un soi-disant "commando du souvenir" d'Auschwitz, pour avoir contesté les six millions<sup>469</sup>.

Au printemps 1978, la chaîne de télévision américaine NBC diffusa cette monstruosité de huit heures qu'est *Holocaust* précédée et suivie du battage habituel. Ces niaiseries et ces manifestations d'hystérie se reproduisirent plus tard en Grande-Bretagne au cours de l'année 1978 et dans différents pays européens au début de 1979. En Allemagne, *Holocaust* fut diffusé à un moment parfaitement choisi pour agir sur le Bundestag afin qu'il rejette une loi sur la prescription des "crimes de guerre". J'ai fait ailleurs la critique d'*Holocaust* et je ne vais pas y perdre mon temps ici<sup>470</sup>. Je crois comprendre qu'il va être bientôt à nouveau diffusé.

À l'été de 1978, Noontide Press publia une édition de certains écrits de Rassinier<sup>471</sup>. Un an plus tard, Historical Review Press publia la traduction anglaise du livre de Rassinier sur le procès Eichmann<sup>472</sup>.

464. *Voice of German Americans* [mensuel, New York], mars 1978.

465. *Patterns of Prejudice*, septembre-octobre 1977, p. 19.

466. *New York Times*, 28 janvier 1977, p. A 10.

467. *Süddeutsche Zeitung*, 2 septembre 1977, p. 13; 3-4 septembre 1977, p. 13 sqq.

468. *Bible Researcher* (Marknadsvagen 289, 2 tr; S-183 Taby, Suède).

469. *Le Monde*, 19-20 mars 1978, p. 24; 23 mars 1978, p. 7.

470. *Spotlight* [hebdomadaire, Washington], 8 mai 1978.

471. *Debunking the Genocide Myth. A Study of the Nazi Concentration Camps and the Alleged Extermination of European Jewry*.

472. *The Real Eichmann Trial or The Incurable Victors*.

Il y eut, à la fin de 1978, une escalade dans la controverse, en tous sens. En octobre, l'éditeur allemand Propyläen publia la volumineuse *Geschichte der Deutschen* [*Histoire des Allemands*] du professeur Hellmut Diwald. Propyläen est une vieille maison, dont Axel Springer est le propriétaire actuel, qui est spécialisée dans la publication de livres écrits par des universitaires mais destinés à un public cultivé. Sur deux pages, Diwald tenait des propos qui étaient tout à fait en accord avec ce qu'avaient dit les révisionnistes sur la "solution finale" et, bien entendu, la clameur poussée par les porte-parole de l'*establishment* fut assourdissante. Golo Mann écrivit que "ces deux pages [...] sont les plus monstrueuses qu'il m'ait été donné de lire dans un livre allemand depuis 1945<sup>473</sup>". L'éditeur répondit à la clameur en suspendant la vente de la première édition et en lui substituant une nouvelle édition dans laquelle les deux pages incriminées avaient été hâtivement réécrites dans un style qui, j'en suis sûr, n'est pas de Diwald, afin de se conformer à la ligne officielle. Axel Springer assura en outre publiquement, en des termes que je ne peux imaginer venir d'un éditeur américain, quelles que soient les circonstances, que ce n'était que le début de la réécriture du livre et qu'à l'automne 1979 celui-ci ne serait "pas reconnaissable"<sup>474</sup>.

Les deux pages originales que Diwald avait publiées n'avaient guère d'importance en elles-mêmes; elles disaient relativement peu de choses. Il faut cependant noter deux points qui ont une grande importance. Premièrement, en tant qu'historien, Diwald n'est pas dépourvu de titres. Il est professeur d'histoire à l'université Friedrich-Alexander d'Erlangen et il est bien connu dans la profession depuis qu'il a obtenu son doctorat, sous la direction de l'historien juif allemand Hans-Joachim Schoeps, il y a plus de vingt ans. Deuxièmement, le fait de la réécriture affolée des deux pages, à la suite des pressions publiques, met en évidence de manière définitive des remarques que l'on devrait faire quand les gens posent des questions du genre de: "Pourquoi même les Allemands admettent-ils la réalité des six millions de meurtres?" ou: "Pourquoi les historiens admettent-ils ces meurtres?" Dans ce domaine, le commerce des idées n'est pas libre. Il existe, à travers le monde, des barrières au moins informelles et officieuses qui entravent la libre expression et la libre discussion.

Dans certains pays, particulièrement en Allemagne, il existe aussi des barrières formelles et légales. J'ai déjà noté ce fait ici mais, à la fin de 1978, l'Allemagne a connu le début d'une nouvelle grande vague de répression. Il existe dans ce pays la notion de "littérature dangereuse pour la jeunesse" (*jugendgefährdende Schriften*). Il s'agit d'un système comparable au *X-rating* américain, excepté qu'en Allemagne c'est le gouvernement qui en surveille l'application et que ce n'est pas quasi exclusivement réservé à la pornographie. En théorie, la loi est seulement supposée empêcher les jeunes d'avoir accès à certains produits mais, lorsque l'objet visé n'a pas de caractère pornographique, le résultat concret est qu'il est interdit car la loi précise que l'on ne peut faire de publicité pour les ouvrages figurant sur la liste des livres interdits aux mineurs ni les vendre par la poste à des particuliers. Ils peuvent toujours être vendus en librairie, avec certaines restrictions, mais, à l'exception du livre de Diwald, les ouvrages dont il a été question ici n'ont de toute façon jamais été mis en vente, en Allemagne, dans les librairies ordinaires.

La fin de 1978 marqua, en Allemagne de l'Ouest, le commencement d'une campagne manifestement systématique visant à mettre une grande partie des ouvrages dont je vous ai parlé sur la liste des ouvrages dangereux pour la jeunesse. Le premier fut la traduction allemande de la brochure d'Harwood. La traduction allemande de mon livre, intitulée *Der Jahrhundertbetrug*, fut mise sur la liste en mai 1979<sup>475</sup>. Il se prépare également une interdiction du livre de Stiglich mais c'est trop

473. *Der Spiegel*, 4 décembre 1978, p. 14 sqq.

474. *Der Spiegel*, 9 avril 1979, p. 232 sqq.; *National Zeitung* [hebdomadaire, Munich], 16 février 1979, p. 6.

475. *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 16 juin 1979, p. 23; *New York Times*, 22 mai 1979, p. A13.

récent pour qu'on puisse en dire davantage ici. Ces faits officiels en Allemagne ainsi que les faits non officiels, comme l'affaire Diwald, apportent une réponse concluante à la question de savoir pourquoi les Allemands de l'Ouest reconnaissent eux-mêmes la réalité des "exterminations". Le système que nous y avons établi après la seconde guerre mondiale ne leur laisse pas d'autre choix.

Presque en même temps que ces événements en Allemagne, une affaire éclatait en France. À la fin du mois d'octobre 1978, l'*Express*, un magazine comparable à *Newsweek*, publiait une interview de Louis Darquier de Pellepoix, qui avait été commissaire aux Questions juives du gouvernement de Vichy pendant l'Occupation allemande et qui vivait en Espagne depuis la fin de la guerre. Darquier, qui, dans son attitude générale, ne manifestait pas de remords, prétendait que les seules créatures qu'on avait gazées à Auschwitz étaient des poux, ce qui déclencha en France une polémique qui coïncidait presque avec celle qui se développait, outre-Rhin, autour de Diwald. Les projecteurs se braquèrent alors sur Robert Faurisson, qui enseignait à l'université de Lyon 2, et que l'on avait presque oublié depuis l'affolement assez mineur qui avait saisi la Sorbonne en 1974. Des désordres de la part de certains étudiants entraînèrent la suspension des cours de Faurisson, suspension qui est toujours en vigueur ; mais un autre résultat de toute l'attention portée aux opinions supposées scandaleuses de Faurisson fut que *Le Monde*, qui est l'équivalent français du *New York Times*, se vit obliger, en grande partie contre sa volonté, de lui laisser exprimer ces opinions dans ses colonnes. Il est vrai que *Le Monde* a accordé beaucoup plus de place à la partie adverse mais une barrière importante a été brisée, du moins en France, et il y a aujourd'hui, dans ce pays, m'a-t-on dit, nombre de questions que l'on pose ouvertement et qu'il aurait été unimaginable de formuler il y a juste un an<sup>476</sup>.

À la suite de la publicité que connut son affaire en France, Faurisson fut en mesure de participer, le 17 avril 1979, à un débat de trois heures sur une chaîne de télévision suisse de langue italienne. On m'a dit que le programme a suscité un énorme intérêt, que la plupart des observateurs impartiaux ont estimé que Faurisson avait remporté le débat et que l'émission a été rediffusée le 6 mai. À la suite de ce débat télévisé, une longue interview de Faurisson fut publiée dans le numéro d'août de la revue italienne *Storia Illustrata* ; cette interview est jusqu'à présent et de loin ce qui a été publié de plus instructif sur l'"Holocauste", dans une revue ou un journal de l'"establishment".

Au plus fort de celles qui faisaient rage autour de Diwald et de Faurisson en Europe, une autre controverse éclatait en Australie. John Bennett, un avocat des libertés civiles résidant à Melbourne, avait envoyé des exemplaires de mon livre à plusieurs universitaires de sa ville, ainsi qu'une note où il résumait ce qui lui semblait être les principaux arguments à l'appui de la thèse du livre et où il sollicitait des commentaires critiques (j'ai cru comprendre que, jusqu'à présent, malgré la publicité donnée à l'affaire, il n'a reçu presque aucun commentaire de ce genre). Ni la note ni aucun autre écrit de Bennett n'était destiné à la publication mais un hebdomadaire se procura le texte de la note et le publia, lançant ainsi un débat qui dura plusieurs mois<sup>477</sup>.

Lors de ces controverses, les gardiens de la légende ont tenu des propos à peu près dénués de contenu intellectuel. À quelques rares exceptions près, ils s'en sont tenus à des insultes : "antisémite", "néo-nazi", etc. Voilà donc des gens qui, jusqu'à un âge mûr, ont vécu une sage existence sans que l'idée vienne à personne de les affubler de tels noms et qui, maintenant, sur le tard, reçoivent soudain une

476. *Le Monde*, 22 novembre 1978, p.42 ; 16 décembre 1978, p.12 ; 29 décembre 1978, p.8 ; 30 décembre 1978, p.8 ; 10 janvier 1979, p. 11 ; 16 janvier 1979, p. 13 ; 3 février 1979, p.10 ; 21 février 1979, p.23 ; 8 mars 1979, p.31.

477. *National Times* [hebdomadaire], 10 février ; 24 février ; *The Age* [quotidien], 15 février ; 16 février ; 3 mars ; 15 mars ; 17 mars ; 22 mars ; 23 mars ; 24 mars ; 28 mars ; 6 avril ; 14 avril ; 8 mai ; *Nation Review* [hebdomadaire], 24 mai ; 31 mai ; 28 juin ; *Weekend Australian*, 26-27 mai. Tout en 1979.

bordée d'insultes politiques de ce calibre tout simplement parce qu'ils ont posé des questions au sujet des Six millions.

Un nouveau fait important se produisit au début de 1979 qui vint, curieusement, de la CIA. Deux photointerprètes rendirent publique leur étude de certaines photographies aériennes de reconnaissance que les États-Unis avaient prises d'Auschwitz en 1944, lorsque ce camp présentait un intérêt stratégique en tant que cible pétrolière. En dépit de la publicité qu'on donna à cette étude et des affirmations d'un historien qui prétendait que les photographies fournissaient une espèce de preuve des exterminations, les photographies ne montraient rien de tel<sup>478</sup>. Ce que l'on trouvait dans ces photographies était, sur des points cruciaux, ceux précisément que j'avais prévus dans mon livre, où, alors même que je ne les avais pourtant pas vues, je disais que ces photographies devaient exister<sup>479</sup>.

## RÉACTIONS NÉGATIVES DANS LES MILIEUX UNIVERSITAIRES

J'ai laissé entendre que les réactions négatives à l'égard des révisionnistes de la " solution finale " avaient dans l'ensemble fait appel aux sentiments et je n'ai fait aucune distinction entre les réactions des historiens de métier et celles des profanes. Il ne s'agissait pas d'un oubli de ma part. J'ai le regret de dire qu'à un degré qui m'a stupéfié les réactions de très nombreux universitaires ont été celles auxquelles on aurait pu s'attendre de la part d'une grand-mère juive hyperémotive. Aux premiers stades des réactions publiques suscitées par mon livre, un certain professeur Wolfe de l'université de New York se couvrit de ridicule en écrivant au *New York Times* que l'université de Northwestern devrait me poursuivre pour " incompétence universitaire " et " turpitude morale " parce que j'avais rédigé et publié le livre dont le titre, rapportait-il dans sa lettre, était *Fabrication of a Hoax*. Il avait manifestement lu l'article du *New York Times* sur le livre qui donnait un titre inexact et il n'avait pas lu le livre<sup>480</sup>.

Il s'agissait là d'un cas extrême mais il reste vrai que les universitaires, qui devraient être mieux informés, ont fait beaucoup de vacarme sans presque rien dire d'essentiel. Parmi toutes les critiques au sujet de mon livre émanant de professeurs de Northwestern, le seul point de valeur historique qui ait été soulevé et qui soit parvenu à ma connaissance était que les statistiques démographiques publiées ne s'accordaient pas avec mes affirmations. Ce fait est évoqué et traité dans le premier chapitre de mon livre.

Le département d'histoire de Northwestern aurait entrepris de parrainer une série de conférences intitulée " Dimensions de l'Holocauste " mais, dans ses remarques liminaires, le président du département vendait ensuite la mèche en remerciant la Fondation Hillel d'avoir fourni les orateurs. L'université publia les conférences peu de temps après sous la forme d'une brochure qui, je suppose, est toujours disponible.

Il y eut un autre fait instructif à Northwestern. Le journal des étudiants publia une pleine page de publicité, financée par la Fondation Hillel, qui comportait une déclaration de " condamnation " signée par environ la moitié du corps enseignant<sup>481</sup>. Il est inutile d'en reproduire le texte ici. La déclaration mentionnait " le meurtre de plus de onze millions de gens, parmi eux six millions de juifs, par

478. *Washington Post*, 23 février 1979, p. A1 ; *New York Times*, 24 février 1979, p. 2 ; 6 mars 1979, p. A16.

479. Voy., *supra*, p. 263. L'étude des photointerprètes Dino A. BRUGIONI et Robert G. POIRIER est intitulée *The Holocaust Revisited: A Retrospective Analysis of the Auschwitz-Birkenau Extermination Complex* et est disponible auprès du Public Affairs Office, Central Intelligence Agency, Washington.

480. *New York Times*, 4 février 1977, p. A22.

481. *Daily Northwestern*, 30 mars 1977, p. 5.



l'Allemagne nazie", et je pense que l'aspect le plus intéressant de l'affaire ne concerne pas les six millions de juifs mais les cinq autres millions et quelques qui semblent avoir été ajoutés à la propagande à la fois assez récemment et assez arbitrairement, bien que, dit-on, le soi-disant "chasseur de nazis" Simon Wiesenthal utilise le chiffre depuis un certain temps<sup>482</sup>.

Les cinq millions de non-juifs jouent apparemment un rôle précis dans la propagande. Wiesenthal affirme que " l'une des plus grandes erreurs commises par les juifs" a été de ne mettre en évidence que les six millions de juifs et non les autres, ce qui fait que les juifs "ont perdu de nombreux amis". Je dois avouer que je ne vois pas du tout ce qu'il veut dire mais, apparemment, on a décidé d'ajouter les cinq millions de non-juifs dans la propagande, du moins lors de certaines occasions bien choisies.

Pour en revenir à la déclaration de condamnation qui a été signée par tant de membres du corps enseignant de Northwestern, il est clair qu'il y a là quelque chose de plus grave qu'une simple adhésion à une doctrine ou à un mythe établi, car il est certain que la vaste majorité des signataires n'avait jamais entendu parler de ces cinq millions de *goyim* avant qu'on leur demande de signer la déclaration. Leur accord ne s'appuyait donc pas sur la simple acceptation aveugle d'une affirmation historique qui leur était familière. Elle s'appuyait sur des considérations encore plus pernicieuses pour un milieu universitaire. Je n'explorerai pas davantage ici la question mais l'on a la triste impression que nombreux sont ceux qui auraient signé à peu près n'importe quoi en rapport avec la controverse, dès l'instant où la Fondation Hillel aurait souhaité avoir leur signature.

Un tel comportement est consternant de la part de ceux que la société a investis de la garde des choses de l'esprit. Cependant, certaines indications montrent au moins que l'on s'est rendu compte de la nécessité de traiter mon livre plus sérieusement, ne fût-ce que pour essayer de le discréditer. Il a été dit récemment que " Butz pourrait parvenir à fournir des munitions à davantage de "révisionnistes" de la Solution finale. Là réside le danger. Il faut démasquer Butz, et non l'ignorer<sup>483</sup>."

## CONCLUSIONS

Vous pouvez entrevoir quel sera l'essentiel des conclusions que je vais tirer de cet examen de l'évolution de la controverse. Ce que je vous ai décrit a été le processus par lequel une thèse est sortie de la clandestinité, où elle avait été reléguée du fait de pressions politiques et du fait de son apparente invraisemblance (étant donné les décennies de propagande), pour émerger à la lumière du jour où elle devient l'objet de discussions et de débats dans les publications de l'*establishment* partout dans le monde. Il s'agit d'une thèse encore minoritaire mais la tendance en faveur des révisionnistes est manifeste pour quiconque ne se bouche pas la vue.

La réussite des révisionnistes de la Solution finale, poignée d'individus isolés ne disposant que de très maigres ressources, est allée bien au-delà de leurs attentes — du moins, je ne m'attendais pas à ce que la situation évolue si rapidement — et la qualité de leurs efforts n'explique pas tout. Il se trouve simplement que la société est réceptive à ces idées à ce moment de l'histoire. L'évolution que j'ai tracée ici à grands traits est maintenant allée si loin que je crois qu'il est à cette heure presque sans intérêt de savoir ce que mes collègues révisionnistes ici présents et moi-même nous faisons, ou ce qui nous arrive personnellement.

Pour en voir la raison, il suffit de revenir à l'un de mes premiers arguments : il s'agit d'un sujet simple. Les illusions que la quasi-totalité des gens ont entretenues

482. *Chicago Daily News*, 12-13 novembre 1977; *Los Angeles Times*, 6 mai 1979, partie 9, p.4; *Los Angeles Times Calendar*, 13 mai 1979, p.2; *New York Times*, 28 mai 1979, p.D 7.

483. *Vierteljahreshfte für Zeitgeschichte*, avril 1979, p. 264.

ne sont pas venues de la complexité du sujet mais de facteurs politiques propres à la société occidentale. Une conséquence de la simplicité de la mystification est qu'il suffit de la mettre en doute et de la discuter, dans un contexte dépourvu d'intimidation et d'hystérie, pour que s'accomplisse la réorientation psychologique dont j'ai parlé plus haut, les illusions volant alors en éclats le moment venu. En pratique, ce point a été atteint ou le sera bientôt.

Je ferai une observation qui peut sembler rude. Les révisionnistes de l' "Holocauste" ont été, pour parler net, les victimes d'une persécution aux formes multiples. Vous n'en connaissez qu'une partie — celle qui apparaît dans les journaux, comme les interdictions de livres en Allemagne ou la suspension de Faurisson à l'université de Lyon 2. L'autre partie, la partie plus personnelle, à laquelle les journaux ne font tout au plus qu'une allusion voilée, ne vous est généralement pas connue, et nous ne vous ennuierons pas avec ces pénibles détails, mais laissez-moi vous assurer qu'elles existent. J'ai par conséquent pleinement conscience qu'il est dur de ma part de faire cette observation : nous devrions accueillir ces persécutions avec faveur car elles sont l'indice de notre succès. Les victimes elles-mêmes devraient s'en réjouir autant qu'on puisse le faire psychologiquement dans les cruelles circonstances personnelles où elles se trouvent plongées.

On dit parfois que la thèse révisionniste sur l'Holocauste est identique à celle qui prétend que la Terre est plate, mais notez bien que personne ne se soucie de ceux qui disent que la Terre est plate. Il n'est pas dur de se dresser contre le monde entier sans aucune chance de victoire, mais il est très dur de se dresser contre lui avec une chance de victoire. C'est ce qu'ont fait les révisionnistes de la Solution finale et c'est la raison pour laquelle il y a des persécutions. Mais ces persécutions viennent trop tard et sont inutiles car, comme je viens de le noter, il est presque maintenant sans intérêt de savoir ce qui arrive aux révisionnistes de l' "Holocauste" d'aujourd'hui. La force d'inertie que possède la controverse est suffisante pour abattre la mystification, même sans leur collaboration personnelle, et pour jeter ces fables pernicieuses dans la poubelle des impostures qui ont fait leur temps.

## SUPPLÉMENT B

### CONTEXTE HISTORIQUE ET PERSPECTIVE D'ENSEMBLE DANS LA CONTROVERSE SUR L' "HOLOCAUSTE"

**Communication faite en septembre 1982 dans le cadre de la  
4<sup>e</sup> conférence de l'Institute for Historical Review**

[Ce texte est déjà paru en version française dans la *Revue d'histoire révisionniste*,  
n° 2, août-septembre-octobre 1990, p. 87-137.]

#### INTRODUCTION

Quand, au cours d'une discussion sur un sujet quelconque, nous critiquons une personne et disons que " les arbres lui cachent la forêt ", nous visons un type de défaut intellectuel bien particulier. Nous ne reprochons pas à cette personne d'être incompetente ou d'avoir sur le sujet des vues erronées ou peu pertinentes. Au contraire, il se peut que ses vues reposent sur des recherches dont la profondeur et la force fassent honneur à tout esprit distingué. Ce que nous voulons dire, c'est que cette personne se concentre sur des détails au point de ne pas voir l'ensemble, plus large, du contexte ; en particulier, si elle adoptait et gardait une perspective plus élevée, elle résoudrait nombre des problèmes qui, à l'origine, avaient suscité chez elle une curiosité d'ordre général pour le sujet.

Il y a trois ans, lors de ma première conférence à l'IHR, j'avais explicitement évoqué ce problème. À la page 10 de mon livre<sup>484</sup>, j'avais formulé une remarque qui, si l'on en mesure tout le sens, aurait rendu superflue une bonne partie de mon étude :

La plus simple des bonnes raisons d'être sceptique au sujet de l'allégation d'une extermination est aussi la raison la plus simple à concevoir: à la fin de la guerre, ils étaient toujours là.

Tout au long de la controverse sur l' " Holocauste ", cette idée ne m'a pas quitté. Le fait qu'une telle controverse ait pu se déchaîner sans qu'il soit pratiquement jamais fait état de cette remarque suscite quelques interrogations qu'il est intéressant d'examiner.

Si, d'une part, dans mon livre, je fais cette remarque, ainsi que d'autres remarques historiques générales du même genre, cela prouve que je n'ai pas eu le regard du myope qui ne voit que les arbres et non la forêt, mais, d'autre part, je peux donner l'impression d'être atteint de myopie quand, dans certains passages de mon livre, je m'attache à d'obscurs détails. C'est cette vision à double foyer qui va être l'objet de mon exposé. Je voudrais d'abord développer davantage l'aspect " forêt "

---

484. Voy., *supra*, p. 41.

du sujet, c'est-à-dire replacer plus fermement et plus résolument le sujet de l' "Holocauste" dans le contexte plus général de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle ; ensuite, je voudrais montrer qu'une grande partie des recherches qui ont été menées ces dernières années, y compris les miennes bien sûr, présupposaient et cherchaient à satisfaire les exigences d'interlocuteurs affligés de myopie. En partie grâce à une analogie puisée dans l'histoire, je m'efforcerai de montrer que, dans la pratique, cette lourde insistance sur le détail paraît, dans les temps où nous sommes, justifiée et même nécessaire, mais qu'il est important, ne fût-ce que pour éviter de buter sur des points de détail, de garder présent à l'esprit le contexte historique le plus large.

## GITTA SERENY

L'article paru dans le *New Statesman* du 2 novembre 1979 sous la signature de Gitta Sereny nous fournit un bon exemple. G. Sereny a cherché à réfuter mon argumentation en se concentrant uniquement sur un point. Lors de la préparation de son livre *Into That Darkness* [en français, *Au fond des ténèbres*, Denoël, 1975], elle s'était rendue dans une prison allemande pour y interviewer Franz Stangl, l'ancien commandant de Treblinka (un emplacement au centre de la Pologne qui servait de camp de transit pour les déportés juifs de Varsovie). Voici ce qu'elle écrit :

J'ai parlé pendant des semaines avec Stangl dans sa prison. J'ai parlé à des personnes qui ont travaillé sous ses ordres, et à leurs familles. J'ai parlé à des personnes qui, sans être particulièrement impliquées, ont été témoins de ces événements en Pologne. Et j'ai parlé à quelques-uns du tout petit nombre de ceux qui ont survécu.

Butz prétend dans son livre *Hoax* que ceux (des centaines) qui ont avoué leur participation à l'extermination l'ont fait pour faciliter leur défense de manière à obtenir des peines plus légères. Mais ceux à qui j'ai parlé avaient déjà été jugés. Beaucoup avaient achevé leur peine, et aucun d'entre eux n'avait quoi que ce fût à gagner — si ce n'est de la honte — à me parler ainsi. Stangl lui-même ne désirait qu'une chose : parler, et ensuite mourir. Et Stangl est mort. Mais si [...] Butz [...] s'intéressait vraiment à la vérité, la femme de Stangl et bien d'autres témoins sont encore là pour témoigner.

Je constate, bien que cela ne soit pas très important, que G. Sereny a mal interprété dans son interview les espoirs qui étaient ceux de Stangl. D'après son propre livre, *Into That Darkness*, Stangl avait fait appel de sa condamnation à la prison à vie et il était en attente du verdict ; il voulait donc vraisemblablement sortir de prison avant de mourir.

Quiconque connaît tant soit peu les détails de la légende de Treblinka (par exemple le fait que l'on aurait utilisé les gaz d'échappement de chars et de camions pris aux Russes pour "gazer" les gens) se rendrait compte que les remarques de G. Sereny sur ses interviews avec Stangl n'ont rien à voir avec l'histoire. Je crains toutefois que, dans cet exemple typique, ce scepticisme de bon aloi ne s'accompagne, au moment d'offrir une explication aux propos de Sereny, de quelque myopie.

La première manifestation évidente de myopie consisterait à dire ou insinuer que G. Sereny a menti et que Stangl n'a jamais rien dit de tel. On pourrait aussi imaginer que Stangl a été suborné ou torturé pour tenir de tels propos. Mais si l'on tient compte du contexte des propos de Stangl, plutôt que de leur contenu, on s'aperçoit vite de l'ineptie de ce genre de réactions. Stangl était alors un vieil homme. Cela faisait vingt-cinq ans qu'il entendait les récits de ce qui s'était, paraît-il, passé à Treblinka. Bien entendu, il avait d'abord commencé par en rire en son for intérieur. Puis, il s'était habitué à vivre dans une ambiance où de tels récits n'étaient

jamais remis en cause publiquement. Il est possible (car c'est ce qui arrive parfois dans ce genre de circonstances) qu'il ait commencé à y croire lui-même ou peut-être entretenait-il l'idée que ces récits étaient quasiment une pure invention. Nous ne le saurons probablement jamais, mais ce que nous savons c'est que, lors de son entretien avec la journaliste G. Sereny, l'infortuné vieil homme ne pouvait sûrement pas se tenir le raisonnement que ses affaires iraient en s'arrangeant s'il niait la légende de Treblinka. Je suis, quant à moi, convaincu que Stangl a bien tenu à G. Sereny le genre de propos qu'elle rapporte. Évidemment, il a cherché à se disculper, mais quel avantage aurait-il trouvé à dire à G. Sereny que les "gazages" étaient un mythe ?

C'est la raison pour laquelle j'envoyais au *New Statesman* une réponse qui ne fut pas publiée, mais que le *Journal of Historical Review* a reproduite<sup>485</sup> et dans laquelle je disais ceci :

Le point essentiel est qu'il faut présumer que ce genre de déclarations est dicté par un intérêt personnel et non par la vérité historique. Lors d'un "procès" ["*trial*", qui signifie aussi "essai"], on "juge" ["*to try*", qui signifie aussi "essayer"] une chose particulière, c'est-à-dire que le tribunal est censé commencer par traiter l'affaire comme une question à débattre.

L'allégation d'une "extermination" n'a jamais été mise en *question* sur un plan pratique dans aucun des procès qui s'y rapportaient et, dans certains cas, elle n'a jamais été *questionnée* au sens juridique du terme. La *question* n'a jamais porté que sur la responsabilité personnelle dans le cadre d'une allégation d'extermination qui, elle, n'était pas mise en *question*. C'est ainsi que les "confessions" de certains Allemands, qui dans tous les procès ont tenté de nier leur responsabilité personnelle ou de la minimiser, restaient simplement leur seul moyen de défense dans les circonstances où ils se trouvaient.

Ce n'est pas à proprement parler "une négociation à la barre" comme lorsqu'il y a une entente entre l'accusation et la défense, mais on n'en est pas loin. Tout ce qui compte, c'est de présenter au tribunal une histoire qu'il puisse accepter. Une fois que le défendeur décide de prendre le "jugement" [ou "essai"] au sérieux, le dilemme logique est inévitable. Ce n'est pas en niant la légende que Stangl pouvait sortir de prison.

De plus, il n'est pas vrai, contrairement à ce que soutient G. Sereny, que ce dilemme logique disparaît dans le cas d'un accusé condamné à la prison à vie. S'il aspire à la grâce ou à la liberté conditionnelle, il ne va pas chercher à renverser ce qui a été décidé au prétoire ; ce n'est pas ainsi qu'on obtient une grâce ou la liberté conditionnelle. Par exemple, au "procès d'Auschwitz" de 1963-1965 à Francfort, les faits qu'on reprochait à Robert Mulka étaient à ce point monstrueux que maintes personnes estimèrent trop légère sa condamnation à quatorze ans de travaux forcés. Et puis, à la faveur d'un dénouement stupéfiant pour qui n'a pas étudié de près ce sujet, Mulka fut tranquillement relaxé moins de quatre mois plus tard. Or, si, pendant son procès ou après, il avait plaidé — d'ailleurs en toute sincérité — qu'il n'y avait pas eu d'exterminations à Auschwitz et qu'il était bien placé pour le savoir, il aurait accompli, dans le premier cas, une peine de prison à vie et, dans le second cas, la totalité de ses quatorze ans, à supposer qu'il eût vécu assez longtemps pour cela.

On le sait peu, mais il a existé beaucoup d'exemples de ce genre — le sujet est difficile à étudier<sup>486</sup>. Il n'existe pas de cas où un accusé aurait eu avantage, pour sauvegarder son intérêt personnel immédiat, à nier les exterminations. Ce n'était pas la bonne méthode pour sortir de prison<sup>487</sup>.

485. *The Journal of Historical Review*, vol. 1, n° 2, été 1980, p. 153 *sqq.* Le "Dr." qui précède ma signature a été ajouté par la rédaction. Je ne signe jamais ainsi.

486. *Los Angeles Herald Examiner* (2 septembre 1979), p. E2.

487. Voy. la rencontre entre G. Sereny et P. Guillaume ("Les bonnes intentions dont l'Enfer est pavé", *Annales d'histoire révisionniste*, n° 5, été-automne 1988, p. 189-190).

Si, dans un débat, on accepte pour règle l'attitude purement défensive qui consiste à répondre point par point aux arguments de l'adversaire, je continue à penser que c'est ainsi qu'il fallait répondre à G. Sereny. Je me contentais d'abord de ces lignes mais, au moment même de les écrire, je fus frappé par le caractère insensé du contexte dans lequel nous nous trouvions. Nous étions en 1979, et non en 1942, et G. Sereny était en train de se fonder sur les remarques d'un vieil homme isolé de tout pour expliquer aux lecteurs du *New Statesman* qu'il fallait croire aux histoires d' "exterminations". J'ai alors complété ma lettre de la façon suivante :

Nous n'avons pas besoin de "confessions" ou de "procès" pour établir qu'ont vraiment eu lieu les bombardements de Dresde et d'Hiroshima, ou les représailles de Lidice qui ont suivi l'assassinat de Heydrich. Or, la légende de l'extermination ne fait pas seulement état de quelques cas d'homicides ; elle affirme l'existence d'événements de la dimension d'un continent au point de vue de la géographie, d'une durée de trois ans au point de vue du temps, et de plusieurs millions au point de vue du nombre des victimes. Quelle absurdité, par conséquent, de la part des tenants de la légende, que de vouloir "prouver" des événements d'une telle ampleur en s'appuyant sur des "confessions" obtenues au milieu de l'hystérie, de la censure, de l'intimidation, de la persécution et de l'illégalité flagrante qui entourent ce sujet depuis trente-cinq ans.

En d'autres termes, dans son article de 1979, G. Sereny, pour affirmer la réalité des événements colossaux que l'on sait, tirait argument de ce qu'un vieil homme venait de lui dire dans sa prison. Autant attribuer aux Tziganes l'incendie de New York en 1950 en se fondant sur les aveux de Tziganes qui habitaient la ville à l'époque. Naturellement, G. Sereny pourrait rétorquer que je n'ai relevé qu'une seule de ses observations comme s'il s'agissait de sa seule argumentation. Mais, même si je reconnais qu'elle a infiniment plus à dire sur le sujet, ma remarque de fond reste valable. G. Sereny prenait plusieurs colonnes d'un grand journal pour exposer des arguments qui, en 1979, étaient sans aucune proportion avec son allégation. Si les juifs d'Europe avaient réellement été exterminés, on n'aurait pas proposé de tels arguments.

Quand je vis Robert Faurisson en 1980, il me félicita d'avoir fait remarquer qu'on n'a pas besoin de "procès" pour croire à des événements historiques vrais (Hiroshima, Lidice, etc.) et il me dit qu'il regrettait de n'y avoir pas pensé lui-même. Je savais ce qu'il ressentait car, à peu près à l'époque de l'article de G. Sereny, un homme qui m'était alors inconnu m'avait appelé et m'avait posé une question à laquelle j'avais bien regretté de n'avoir pas pensé moi-même. La question était la suivante : pourquoi les organisations juives situées hors de la sphère de l'Axe et qui avaient tant à dire sur l'"extermination" et sur le "meurtre" [des juifs], n'avaient-elles pas cherché à prévenir les juifs placés sous la coupe de Hitler de ce qui se cachait derrière les prétendus programmes allemands de déplacement de populations ? Dans tous les récits, on nous raconte que les juifs faisaient leurs bagages pour partir en déportation et entraient plus tard dans les camps sans imaginer qu'on allait les tuer. Cet aspect de la légende est évidemment nécessaire, car on sait bien qu'il y eut très peu de résistance violente aux déportations (j'ai fait allusion à cette question à la page 109 de mon livre, *The Hoax*<sup>488</sup>, mais nulle part je n'ai suffisamment insisté).

La leçon plus générale à tirer de ces deux incidents fera l'objet du présent exposé. On voit que dans ces deux incidents il y a eu un moment de myopie, non pas simplement de la part des tenants de la légende mais — ce qui importe plus — de la part des révisionnistes, qui se préoccupaient tellement des arbres qu'il a fallu l'intervention du hasard pour leur ouvrir les yeux sur des aspects importants de la forêt. Il ne s'agit pas d'un défaut propre aux individus. Cela résulte des

---

488. Voy., *supra*, p. 201-202.

circonstances historiques dans lesquelles nous nous trouvons. Je vais essayer de décrire ces circonstances et de montrer comment nous devrions nous y prendre aujourd'hui. Je le ferai, d'une part, en présentant mon idée quant au point de vue probable de la postérité sur ces sujets et, d'autre part, en avançant plusieurs suggestions sur la conduite à tenir en fait dans la controverse.

## LA DONATION DE CONSTANTIN

La “ Donation de Constantin ” est le faux le plus célèbre de l'histoire européenne. Il fit son apparition aux alentours de l'an 800. Il s'agissait d'un document qu'on disait écrit “ des mains ” [*sic*] de l'empereur Constantin I<sup>er</sup> (288 ?-337) et qui racontait la légende, tenace mais fausse, de la conversion de Constantin et de son baptême par le pape Sylvestre I<sup>er</sup>. Le trait principal de ce document tient à ce qu'il octroyait au pape l'autorité temporelle sur “ la cité de Rome et toutes les provinces, places et États d'Italie, ainsi que sur les régions occidentales ”. Il stipulait aussi que le pape “ exercerait sa suprématie également sur les principaux lieux [saints], Alexandrie, Antioche, Jérusalem et Constantinople ” et il octroyait encore un certain nombre d'avantages divers. Pour qu'il fût clair que cette Donation constituait une garantie, le document renfermait en plus une déclaration de Constantin par laquelle ce dernier manifestait son intention de transférer sa propre capitale dans “ la province de Byzance [où] une ville sera construite à notre nom [...] car là où le primat des prêtres et le chef de la religion chrétienne est placé au pouvoir par l'Empereur céleste, un empereur terrestre ne saurait exercer son autorité ”.

Ce qui est ici du plus haut intérêt, c'est que l'authenticité du document ne fut guère contestée avant le XV<sup>e</sup> siècle en dépit des faits suivants :

1) d'après les légendes et les histoires qu'on pouvait trouver en abondance pendant tout le Moyen Âge et d'après le document lui-même, la ville que Constantin fonda sur l'ancien site de Byzance, plus tard appelée “ Constantinople ”, n'avait pas encore été fondée et encore moins transformée en un saint siège d'importance ;

2) de façon plus concluante — et là on voit l'analogie avec l'expression “ ils étaient toujours là ” que j'employais tout à l'heure à propos de l'“ Holocauste ” — selon les rapports et les histoires de toute cette époque du Moyen Âge, c'est en Italie que l'autorité impériale a continué à s'exercer sous le règne de Constantin, de Sylvestre et de leurs successeurs immédiats.

Ce n'est certes pas le manque d'intérêt ou de signification de la question qui explique que l'on ait tant tardé à s'apercevoir que la Donation était un faux. Une bonne partie de la vie politique du Moyen Âge tournait autour de la controverse sur les pouvoirs respectifs du pape et du saint empereur romain [germanique], et il se trouvait des esprits distingués pour participer à des discussions au cours desquelles la Donation était utilisée comme argument en faveur du pape. Même Dante (1265-1321), qui était un ennemi déclaré du pouvoir temporel des papes, a effleuré la question de la Donation dans son *Enfer*, mais pour reprocher à Constantin de l'avoir accordée :

Hélas ! ô Constantin, quel mal profond enfanta  
Non point ta conversion, mais cette dot  
Que de toi reçut le premier père enrichi !

C'est ainsi qu'un faux totalement anhistorique fut pendant des siècles au centre d'une controverse sans être pour ainsi dire jamais contesté ; c'est un peu

comme si l'on avait attribué à George Washington la paternité d'une lettre portant sa signature et accordant à l'Église épiscopale méthodiste "le pouvoir de faire la loi sur Washington et ses territoires d'Amérique du Nord".

Les premières remises en cause furent, comme c'est l'usage, stupides, à côté de la question, tendancieuses, ou embarrassées de circonlocutions, et souvent, comme dans le cas de Dante, on contestait l'avantage de la Donation mais non son caractère historique. Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le mouvement de réforme d'Arnaud de Brescia s'attaqua à la légende de Sylvestre et de la Donation dans son ensemble en faisant valoir que Constantin était déjà baptisé lorsqu'il rencontra Sylvestre. Chez les Gibelins antipapistes d'Allemagne, vers 1200, naquit la légende selon laquelle, au moment où Constantin avait fait sa Donation, les anges en pleurs avaient fait entendre : "Hélas, hélas, aujourd'hui on a versé du poison au sein de l'Église de Dieu." Les partisans du pape rétorquèrent qu'on avait effectivement bien entendu pleurer, mais que c'était le Diable qui s'était déguisé pour essayer de tromper son monde. D'autres représentaient que la Donation n'avait pas de valeur parce que Constantin était coupable d'arianisme, ou parce qu'on n'avait pas demandé l'accord des populations, ou parce que l'offre n'était censée s'appliquer qu'au règne de Constantin. D'autres voyaient dans la Donation un coup porté sournoisement à la papauté en vue de prouver que la primauté du pape ne dérivait pas de Dieu mais de l'empereur. En fait, ce dernier argument commença d'inspirer, jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'attitude adoptée par la majorité des porte-parole antipapistes à l'égard de la Donation. Vers 1200, deux auteurs avaient fait remarquer que le régime impérial avait continué à s'exercer en Italie après la prétendue Donation, mais ils présentaient l'affaire avec bien des circonlocutions et sans révéler leurs conclusions personnelles sur le sujet, si bien que leur influence ne fut pas très marquante dans la controverse ultérieure.

C'est en 1433 qu'apparut ce qu'on pourrait appeler une critique concluante de la Donation ; elle n'était pas l'œuvre d'un antipapiste mais de quelqu'un qu'on qualifierait de réformateur libéral à l'intérieur de l'Église. Nicolas de Cuse, diacre de Saint-Florin de Coblenz, présenta à l'usage du concile de Bâle une critique de la Donation qui faisait ressortir les innombrables éléments historiques prouvant qu'il n'y avait pas eu le moindre transfert de souveraineté de l'empereur au bénéficiaire du pape à l'époque de Sylvestre et de Constantin ou immédiatement après.

Le *De concordantia catholica* de Nicolas de Cuse eut peu d'effet direct, d'un côté, en raison de son ton froid et sans passion, et, de l'autre, parce qu'il fut éclipsé par le traité, en 1440, de Laurent Valla, *Contra Donationis, quae Constantini dicitur, privilegium*<sup>489</sup>. C'est le nom de Valla qui reste le plus étroitement lié à la dénonciation de cette mystification, d'abord parce que ses remarquables talents personnels s'ajoutaient au travail de Nicolas de Cuse, ensuite à cause du caractère éloquent et passionné de son traité et, enfin, parce que, très peu de temps après, les progrès de l'imprimerie et le mouvement de la Réforme permirent la diffusion massive de ce traité en différentes langues.

La méthode de Valla consistait essentiellement à soumettre la Donation à la critique sous tous les angles possibles à l'époque. Par exemple, il commença par envisager la question au point de vue de la personnalité de Constantin, "un homme qui, par soif de domination, avait fait la guerre à des nations entières, qui, au prix d'attaques et de dissensions civiles, avait évincé parents et amis pour prendre le pouvoir" et qui, ensuite, se serait prétendu "mis à offrir à un tiers, par pure générosité, la ville de Rome, sa patrie, la capitale du monde, la reine des nations, [...] pour aller se retirer dans une modeste petite ville, Byzance". Après la simple lecture de quelques pages de Valla, on sent bien que la Donation paraît incroyable, mais le

489. Voy. *La Donation de Constantin, premier titre du pouvoir temporel des papes, où il est prouvé que cette donation n'a jamais existé et que l'acte attribué à Constantin est l'œuvre d'un faussaire*, par Laurent Valla ... Traduit en français pour la première fois et précédé d'une étude historique, par Alcide Bonneau, avec le texte latin, Paris, I. Liseux, 1879, XCVI-332 p. (Bibliothèque nationale, D2. 14309) — NDT.



traité continue de la sorte pendant 80 pages dans la traduction anglaise, si bien qu'on a là un cas typique de " surextermination ". Valla reprenait l'argument de Nicolas de Cuse selon lequel le prétendu transfert de souveraineté n'avait pas eu lieu puisque les pièces de monnaie romaines de l'époque avaient été émises à l'effigie des empereurs et non pas des papes. Valla étudiait le langage et le vocabulaire du texte de la Donation et montrait qu'ils ne pouvaient pas appartenir au latin employé par Constantin. De telles méthodes étaient nouvelles pour l'époque.

Les recherches érudites de Valla n'étaient pas désintéressées. À l'époque où il rédigea son traité, il était le secrétaire d'Alphonse d'Aragon, qui disputait au Pape le gouvernement de Naples. Valla ne laissait aucun doute au lecteur sur ses convictions : pour lui, le pouvoir temporel du pape était une mauvaise chose et il fallait l'abolir. Néanmoins, le traité de Valla marque une étape dans la naissance de la critique historique et je crois que son étude peut être profitable aujourd'hui à ceux qui se sont donné pour but de " démonter le mythe du génocide ".

Certes, un homme fut brûlé sur le bûcher à Strasbourg en 1458 pour avoir nié la Donation, mais la thèse de Valla fut d'abord assez bien accueillie dans les milieux cultivés, même si le traité restait encore à l'état de manuscrit. Vers 1500, on put croire à la fin de la légende ; le phénomène était peut-être dû au fait que les discussions de fond sur la nature même de la papauté s'étaient plutôt calmées. Toutefois, par une ironie du sort, les progrès de la Réforme et l'abondant usage qu'on fit du traité de Valla comme d'une arme contre la papauté eurent pour effet de ressusciter la légende. D'une part, Martin Luther déclara en 1537 que le traité de Valla l'avait convaincu que le pape était l'incarnation de l'Antéchrist. D'autre part, Steuchus, bibliothécaire au Vatican, publia en 1547 une critique assez habile du traité de Valla, et, peu de temps après, le traité fut mis à l'Index. Ce n'est qu'aux alentours de 1600 qu'on peut considérer que la légende fut complètement abandonnée, lorsque le grand historien catholique, le cardinal Baronius, déclara que le faux était prouvé.

Ce bref aperçu appelle au moins deux questions fondamentales. Tout d'abord, nous avons remarqué que le caractère frauduleux de la Donation semblait ressortir à l'évidence du simple fait que le prétendu transfert de souveraineté n'avait en réalité pas eu lieu. Pourquoi alors a-t-il fallu si longtemps pour le dévoiler ?

Je pense que la raison fondamentale en est que, jusqu'à la Renaissance, il aurait été contraire aux intérêts politiques de tirer à propos de la Donation les conclusions qui s'imposaient. On peut difficilement opposer à des intérêts politiques et économiques importants de simples observations, même si celles-ci sont factuelles et pertinentes. Les deux raisons qui viennent le plus spontanément à l'esprit pour expliquer pourquoi la légende a été abandonnée à cette époque sont que la Renaissance avait suscité en Europe un niveau d'érudition plus élevé et que la Réforme avait favorisé la progression des idées antipapistes. Je pense que cette interprétation est valable à condition qu'on n'entende pas par là que le Moyen Âge n'aurait pas été intellectuellement en mesure de discerner la fraude. L'évolution politique de la période post-médiévale eut une importance décisive pour permettre d'ouvrir les yeux, en toute sécurité et même avec profit, sur ce qui était évident.

Si l'on examine de près cette explication essentiellement politique, on retrouve l'éternel problème : à moins d'efforts exceptionnels de notre part, " l'arbre nous cache la forêt ". Pour voir l'évidence, encore faut-il que, d'une façon ou d'une autre, celle-ci se présente à nous. Ce que les gens retenaient de la controverse sur la Donation, c'est que les papes réclamaient l'autorité temporelle, qu'on se référait pour cela à ce document et que les milieux hostiles au pape y trouvaient toutes sortes d'arguments. L'histoire romaine était assez bien connue, mais on ne la présentait généralement pas de manière intelligente. On peut sans doute s'étonner de cette lacune mais les explications en sont simples. Pour commencer, les papes occupaient une position solidement retranchée et, de là, décidaient de ce qui devait être discuté ; on ne pouvait guère s'attendre à les voir préconiser l'étude du document sur des

bases historiques. Ensuite, les adversaires de la Donation, en raison de leur situation de dissidents, devaient s'en tenir à des sujets familiers à tous, s'ils voulaient, dans la pratique, ne fût-ce que se faire entendre. En outre, comme ils étaient plus préoccupés de défendre des intérêts politiques ou religieux que la vérité historique, ils ignoraient souvent jusqu'à l'aspect historique de la question. D'un autre côté, ceux qui faisaient profession de lettrés dépendaient dans une large mesure des autorités ecclésiastiques pour subsister. Ainsi, toutes les conditions étaient-elles réunies pour que règne une forme de sottise à fondement politique.

Venons-en à la seconde question fondamentale. En admettant que le caractère frauduleux de la Donation aurait dû s'imposer comme une évidence à des esprits sans timidité et curieux, et qu'à la faveur de l'évolution politique l'intimidation eût diminué au point même de disparaître, pourquoi alors a-t-il fallu un traité aussi long que celui de Valla pour venir à bout de cette tromperie ?

Posée en ces termes, la question est fallacieuse, surtout en ce qu'elle présuppose des relations de cause à effet. On ne peut distinguer les causes et les effets dans des événements complexes qui ont vu (a) la ruine du pouvoir papal par la Réforme, (b) l'écroulement de l'une des impostures sur lesquelles ce pouvoir reposait et (c) la large diffusion d'un livre qui dénonçait cette imposture.

Tout au plus peut-on se demander quel rôle a joué le traité de Valla dans ces événements et on peut s'en faire une assez bonne idée en examinant le contenu même du traité, qui était beaucoup plus étendu, beaucoup plus détaillé qu'il n'était nécessaire pour soutenir la thèse. La documentation de l'ouvrage était si fournie, si diversifiée, que son effet ne pouvait être qu'irrésistible. Les amateurs de monnaies anciennes avaient leur mot à dire ; les spécialistes de latin et de grammaire latine étaient invités à prendre leur part de la controverse ; les spécialistes de l'histoire de Rome se sentaient concernés, tout comme les spécialistes de l'histoire de l'Église. Bref, chez des gens qui avaient l'art de la parole, les langues se délièrent, et cela dans le contexte d'une évolution politique colossale.

Dans l'exposé que j'ai fait ici il y a trois ans pour notre congrès, j'ai souligné qu'il ne fallait pas sous-estimer le rôle des controverses extra-universitaires comme moyen de pousser les universitaires à s'intéresser à des sujets controversés. Je veux dire par là — et je parle ici pour en avoir fait l'expérience en tant que professeur d'université — qu'à l'égard des sujets "brûlants" l'attitude caractéristique de l'universitaire, foncièrement honnête mais trop humain, est la dérobad.

Certes, il existe une petite minorité, celle des laquais au service des profiteurs de la thèse officielle, qui ment délibérément et pipe les dés. Mais vient le jour où une autre petite minorité finit par attaquer la position retranchée ; ses propos de dissidents ont alors provisoirement pour effet de rallier une plus large minorité au clan des menteurs délibérés, et cela pour dénoncer les hérétiques. Toutefois, l'honnête universitaire moyen, qui essaie de conserver quelque estime vis-à-vis de soi tout en payant ses factures, évitera de se prononcer sur un sujet brûlant.

Cette dérobad devient difficile ou impossible quand un certain nombre de gens du grand public se mettent à poser des questions troublantes. Si l'expression du sentiment populaire va assez loin, cela peut, après avoir rendu la dérobad impossible, permettre aux hérétiques de s'exprimer sans trop de danger. Par conséquent, quand il y a des sujets brûlants, ne sous-estimons pas le rôle de leur propagation dans le grand public comme moyen d'inciter ou même de mettre en mouvement ceux qui devraient les traiter.

Les principales remarques que je voudrais faire ici sont les suivantes. Des arguments simples et décisifs qui allaient à l'encontre de la Donation de Constantin et qui, selon nous, auraient dû crever les yeux des gens du Moyen Âge, ont été étouffés par la politique de l'époque. Le traité de Valla, tout en allant, dans le détail, bien plus loin qu'il ne semble nécessaire à notre conception de l'histoire, a joué un rôle pratique crucial dans l'effondrement de la légende de la Donation, mais ce

phénomène fut intimement lié au fait que l'évolution politique était favorable à la thèse de Valla et à son examen en toute sérénité.

## LES ANALOGIES

Les analogies avec la légende qui nous intéresse, celle de l' "Holocauste", paraîtront presque trop évidentes pour qu'il soit nécessaire d'y consacrer du temps. Les universitaires du Moyen Âge et de la Renaissance qui ne voulaient pas voir les choses simples n'ont malheureusement rien à envier aux universitaires d'aujourd'hui. Quelques points méritent cependant qu'on s'y attarde.

Nous avons vu que la légende de la Donation s'est effondrée à une époque où la situation politique devenait très défavorable à la papauté; voilà qui suggère évidemment une autre analogie et une autre anticipation: la légende de l'Holocauste va s'effondrer dans une époque, la nôtre, très défavorable au sionisme. La concomitance, prévisible, des deux phénomènes est absolument inévitable et nous n'y échapperons pas, mais il faut en relever les aspects dangereux. Elle provoquera de dangereuses pressions, tant politiques qu'intellectuelles, dans le camp des révisionnistes.

Par exemple, au moment où j'écris, l'invasion du Liban par l'armée israélienne a fait de Menahem Begin l'homme le plus impopulaire du monde, et d'Israël l'État le plus impopulaire du monde. On peut à juste titre faire valoir que les envahisseurs s'en sont pris brutalement et sans scrupules à d'innocentes victimes civiles libanaises, que trop d'entre celles-ci ont péri ou ont été dépossédées de tout à la suite de la tentative exercée par Israël pour détruire les forces de l'OLP. On peut à juste titre faire valoir que les Américains, dopés ou dupés, n'ont pratiquement jamais rien refusé à Israël dans le passé. Mais j'ai lu, même dans des ouvrages qui marquent une certaine sympathie pour le révisionnisme<sup>490</sup>, que la politique d'Israël équivalait à un "génocide", ce qui n'est pas le cas, ni dans les intentions, ni (jusqu'ici) dans les faits, du moins au sens où j'entends ce mot, c'est-à-dire dans un sens proche du mot "extermination". Si l'on peut admettre qu'une accusation aussi inappropriée soit la norme dans les journaux à grand tirage, il est fâcheux de la voir adopter dans des milieux à tendance révisionniste car ces derniers, plus que quiconque, devraient être capables de faire la distinction entre les différentes sortes de traitements inhumains, et cela pour rapporter avec exactitude les événements historiques.

Il y a là un réel danger; on s'en rendra compte si l'on comprend qu'une telle confusion peut s'expliquer aussi bien en termes de politique que par la tendance naturelle de l'homme à l'inexactitude. Dans les années à venir, on fera fortement pression sur beaucoup de gens, y compris les révisionnistes, afin qu'ils soient "pour" les Arabes et non pas seulement équitables envers ceux-ci. Cette pression viendra en partie du fait que ce sont précisément les événements du Moyen-Orient qui fourniront aux révisionnistes l'occasion de se faire entendre. En conséquence, les révisionnistes vont devoir faire de la corde raide, d'une part pour résister à ces dangereuses pressions, d'autre part pour exploiter les ouvertures que leur fourniront les événements politiques, afin d'exprimer de légitimes observations historiques. On aimerait bien s'enfermer dans une tour d'ivoire pour y étudier la Mystification, mais ce n'est pas ainsi que les choses vont se passer.

Puisque l'histoire ne se répète jamais, la comparaison entre la Donation et l' "Holocauste" ne s'applique pas à tous les aspects saillants de ces deux légendes. Mais il est un autre point de ressemblance important qui mérite d'être noté; c'est l'attention excessive accordée aux détails, à la fois dans le traité de Valla et dans les recherches révisionnistes actuelles: dans un cas comme dans l'autre, on "surextermine". L'homme de la Renaissance ne remarquait pas que le transfert de souveraineté n'avait pas eu lieu, voilà tout; nous, nous ne remarquons pas que les juifs étaient toujours là après la guerre, voilà tout. Apparemment, nous devons

490. Par exemple *The Spotlight*, 26 juillet 1982, p.10 sqq.

poursuivre l'étude du sujet jusque dans des détails qui paraîtront sans doute incroyables à la postérité. Par exemple, nous ne nous contentons pas de dire que le Zyklon, utilisé, prétend-on, pour les "gazages", est un insecticide; encore faut-il que nous analysions dans les moindres détails les aspects techniques de cette affirmation.

Ce souci du détail est à la fois souhaitable et nécessaire. Nous avons vu, dans notre examen de la Donation, qu'il était souhaitable. Le souci du détail entraîne une grande diversité et une grande quantité de réflexion sur la légende; c'est ainsi que, même si la postérité nous accuse de myopie — et c'est d'ailleurs déjà ce qui se passe —, les langues se délient à tel point dans les circonstances pratiques et urgentes qui sont les nôtres que ceux qui ont pour métier de traiter de ces questions ne pourront plus les éviter. En fait, ce point a d'ores et déjà été atteint et Raul Hilberg, au fond, l'admet; auteur de *The Destruction of the European Jews* [*La Destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, Paris, 1988], il déclarait dans une récente interview donnée à un hebdomadaire français<sup>491</sup> :

Je dirai que, d'une certaine manière, Faurisson et d'autres, sans l'avoir voulu, nous ont rendu service. Ils ont soulevé des questions qui ont eu pour effet d'engager les historiens dans de nouvelles recherches. Ils ont obligé à rassembler davantage d'informations, à réexaminer les documents et à aller plus loin dans la compréhension de ce qui s'est passé.

Que le souci du détail soit également nécessaire à l'heure actuelle est une constatation qui découle de la stratégie qu'emploient dans leur propagande les promoteurs et les tenants de la légende officielle. L'un des aspects de cette stratégie consiste à esquiver la vraie question, toute simple, de savoir si oui ou non les juifs d'Europe ont été effectivement exterminés physiquement par les Allemands, pour se concentrer plutôt sur la question, en apparence similaire et (à condition de brouiller suffisamment les pistes) faussement équivalente, de savoir si oui ou non les Allemands ont utilisé des "chambres à gaz".

C'est un procédé cher aux mystificateurs (j'en citerai d'autres) auquel trop de personnes du camp révisionniste ou de sympathisants du révisionnisme se laissent prendre. Pour éviter tout malentendu, je précise tout de suite que, pour moi, la réponse aux deux questions est incontestablement "non": il n'a pas existé de programme d'extermination et il n'a pas existé de chambres à gaz. Mais seul le premier point est au cœur de la dispute tandis que le second n'a qu'une importance accessoire pour l'école révisionniste, telle du moins que je crois en comprendre l'esprit. Par exemple, s'il arrivait qu'on découvre qu'un jour de 1942 on avait amené dix adultes juifs dans le quartier général de Hitler en Prusse orientale, qu'on les avait enfermés dans la douche de Hitler (rapidement aménagée pour la circonstance) et qu'on les y avait gazés sous l'œil approbateur du Führer, j'aurais toutes sortes de raisons, aussi bien historiques que techniques, d'en être stupéfait, mais cela ne m'obligerait pas à changer d'avis ou à revenir sur l'essentiel de la question de l'"extermination". La découverte risquerait d'ébranler ceux des révisionnistes qui font de Hitler le centre de leur intérêt, comme par exemple David Irving, mais là n'est pas la question.

Grâce à différents stratagèmes, consistant, par exemple, à insister sur certains types de témoignages ou à discuter du "Zyklon" en soi, les défenseurs de la légende réussissent souvent, dans la controverse publique, à remplacer tout doucement la question de l'"extermination" par celle des "chambres à gaz"; ce n'est pas qu'ils confondent les deux mais, de cette façon, ils tirent profit des réserves d'usage qui s'imposent dans le cas de presque tout sujet d'histoire.

---

491. *Le Nouvel Observateur*, 3-9 juillet 1982, p.70 sq.

Prenons un exemple : si on m'avait demandé, il y a quelque temps, si les Japonais avaient gazé des prisonniers pendant la seconde guerre mondiale, j'aurais répondu que je n'avais pas connaissance de tels gazages. Or, j'ai lu tout récemment un rapport sérieux qui fait état d'un gazage de 404 "cobayes humains" réalisé en vue de "recherches sur l'armement biologique"<sup>492</sup>. Je continue malgré tout à être certain que les Japonais n'ont pas "exterminé" de populations.

Un autre exemple : je suis certain que, pendant la seconde guerre mondiale, les Alliés n'ont pas exterminé une part tant soit peu importante de la population esquimaude, et je suis convaincu qu'ils n'ont gazé aucune des communautés esquimaudes ; mais vous remarquerez que, dans le premier cas, je suis "certain" tandis que, dans le second, je ne suis que "convaincu". La différence vient du fait que, si l'on peut prouver qu'il n'a pas existé de programme d'extermination des Esquimaux (par exemple on n'a pas noté après la guerre qu'ils aient disparu en quantités significatives), on ne peut pas montrer qu'aucun Esquimau n'a été gazé. On me dira, bien sûr, qu'il n'existait pas de motif évident de gazer les Esquimaux, qu'on ne trouve pas trace, par la suite, d'accusations de gazages d'Esquimaux, etc., et on peut être "convaincu" qu'aucune communauté esquimaude n'a été gazée (bien entendu, des Esquimaux ont pu, à titre individuel, être exécutés dans une chambre à gaz californienne pour délits particuliers). Toutefois, il faut toujours, par exemple, envisager la possibilité qu'une quelconque communauté esquimaude isolée ait pu être gazée dans le plus grand secret parce qu'elle aurait pu menacer la sécurité d'une opération militaire ultra-secrète des Alliés. C'est simplement ce que les historiens appellent une réserve d'usage, applicable à toutes les périodes de l'histoire et que l'on ne mentionne guère, tant elle tombe sous le sens.

On peut démontrer que les Esquimaux n'ont pas été exterminés mais il n'est pas possible de démontrer qu'aucune communauté esquimaude n'a été gazée. De la même façon, et au risque de fournir à mes adversaires l'occasion de citer mes paroles hors contexte et de les utiliser de mauvaise foi, je peux démontrer qu'il n'a pas existé chez les Allemands de programme d'extermination physique des juifs, mais je ne peux pas démontrer qu'aucun juif n'a été gazé, bien que ma longue expérience du sujet est telle que je suis convaincu qu'aucun juif n'a été gazé.

Si l'on examine de près les arguments qui sont invoqués par ceux dont la tactique est de prétendre que les juifs ont été gazés, il est clair qu'on se trouve dans l'hypothèse de la "communauté esquimaude isolée". À la place d'une situation géographique isolée [cas des Esquimaux], on substitue une situation administrative isolée [cas des camps de concentration] : on n'a trouvé trace écrite ni de plans de chambres à gaz ni de leur construction, ni des gazages eux-mêmes ; pour cacher leurs exploits, les Allemands brûlaient les cadavres sans laisser de traces ; pour réduire le nombre des témoins au minimum, les juifs eux-mêmes servaient de main-d'œuvre dans ces opérations et étaient ensuite tués à leur tour. Jamais on n'explique pourquoi il aurait été utile ou nécessaire de garder le secret sur ces opérations, alors même que des manifestations étaient organisées à Madison Square Garden en protestation contre le prétendu massacre, et qu'il y avait les déclarations officielles de condamnation par les Alliés, par le président des États-Unis, etc.<sup>493</sup> : on ne l'explique pas parce que peu de gens poseront ce type de question. Ce qui compte, c'est que toute cette histoire soit "prouvée" par les déclarations de quelques "témoins", qu'elle soit confirmée devant un tribunal et utilisée ensuite pour étayer un mensonge d'une espèce très différente et même sans rapport, à savoir l'extermination physique des juifs d'Europe.

C'est un procédé facile. Il consiste à faire complètement abstraction du contexte et à renverser la perspective : technique de bonneteau où se laissent prendre les dupes. Malheureusement, le procédé a réussi, et c'est la raison pour laquelle il est

492. *Chicago Tribune*, 5 août 1982, section I, p. 5.

493. Voy., *supra*, par ex. p. 145-164, 258 sqq.

nécessaire autant que souhaitable que les révisionnistes se soucient du détail. Les tenants de la légende ne veulent pas qu'on aborde directement la question de l' "extermination", car des documents aisément accessibles montrent clairement que les juifs n'ont pas été exterminés. Mais il n'existe pas de documents aisément accessibles qui montrent clairement ce qui s'est passé pendant la guerre en chaque point de l'Europe de l'Est, compte tenu surtout de l'exploitation politique qui a été faite de ces documents après la guerre, et c'est là que les mystificateurs se mettent à l'ouvrage. Ils proposent de combler ces lacunes, généralement à l'aide, non pas d'archives, mais de prétendues reconstitutions faites d'après leurs "procès". Comme ils occupent la position retranchée, ce sont eux effectivement qui donnent le ton quant aux thèmes du débat, et c'est ainsi que les révisionnistes se retrouvent, dans les rares débats d'apparence scientifique auxquels ils sont conviés par leurs adversaires, confrontés à des détails que l'on a rassemblés à des fins fallacieuses. Les mystificateurs n'osent pas axer le débat sur la vraie question, car elle est trop simple.

## CONTEXTE ET PERSPECTIVE

L'intérêt actuel porté au détail est souhaitable du point de vue révisionniste ; il est aussi nécessaire, parce que les défenseurs de la légende ont décidé — mais pour des motifs contraires et qui n'appartiennent qu'à eux — qu'il fallait aussi faire porter l'accent sur le détail, quand il y a un semblant de débat. Cette curieuse entente entre les deux camps est bien entendu de surface.

Il est dangereux pour les révisionnistes de se concentrer ainsi sur le détail : on le voit bien quand on remarque que les défenseurs de la légende adoptent cette tactique parce qu'elle leur a permis de substituer à la vraie question des questions plus commodes. Plus précisément, ces gens s'arrangent pour faire perdre à leur auditoire le sens du contexte et de la perspective. Les propos tenus par Stangl à G. Sereny dans sa prison sont incompréhensibles si on ne les situe pas dans une perspective qui permet de voir que l'infortuné Stangl vivait alors dans l'après-guerre, plus précisément dans l'Allemagne de l'après-guerre, avec un système politique imposé par des vainqueurs étrangers et responsables, pour commencer, de l'installation de la légende. On nous rétorque que, si l'on manque des preuves historiques habituelles pour l' "extermination" des juifs, c'est en raison du caractère ultra-secret de la politique allemande : l'argument n'est pas facile à démolir, à moins de se référer au contexte historique de l'événement, comme nous venons de le faire. Par conséquent, s'il est bon, par les temps qui courent, de mettre l'accent sur le détail, nous risquons de perdre des batailles, sinon la guerre, si nous oublions le contexte historique et perdons de vue la perspective.

Le contexte et la perspective constituent le thème de cet exposé mais il fallait que je m'étende longuement sur la nature de leur nécessité. Aux yeux de la postérité, cet "Holocauste", cette curieuse imposture qui nous aura asservis pendant vingt ou trente ans, apparaîtra comme un phénomène passager, ayant entraîné d'incroyables déformations des faits historiques que nous aurions dû déceler plus facilement que nous ne l'avons fait, puisque l'interprétation des événements en question semblera alors plus simple que celle que nous voyons, ou du moins que nous avançons. Et puisque, naturellement, nous ne pouvons pas voir aujourd'hui les choses telles que les verra la postérité, du moins pouvons-nous essayer de voir le sujet en gagnant une perspective plus élevée. Non seulement notre réputation y gagnera dans l'avenir, mais cela nous évitera d'être pris en défaut sur des détails dans la controverse actuelle.

Demandons-nous pour commencer ce qui fera le plus l'étonnement de la postérité. Ce ne seront pas les "exterminations" des juifs, puisqu'il n'y en a pas eu. Ce ne sera pas non plus le programme d'expulsion des juifs décidé par les

Allemands. D'aucuns pourront évidemment s'intéresser à ce programme, mais seulement dans la mesure où les historiens s'intéressent aujourd'hui à toutes sortes d'événements du passé. Mais ce programme allemand était loin d'être unique dans son principe, puisque les juifs ont déjà été expulsés de Jérusalem au II<sup>e</sup> siècle et d'Espagne au XV<sup>e</sup> siècle, pour ne mentionner que les deux plus célèbres expulsions parmi toutes celles qui se sont produites. Le programme allemand pourra être déploré, mais il ne paraîtra pas extraordinaire.

Ce qui paraîtra unique, ce sera l'installation de la légende de l'« Holocauste » dans la société occidentale, son exploitation jusqu'à la folie, sa remise en cause quelques décennies plus tard par des originaux, et son abandon par la suite. L'une des conséquences, peut-être à la fois instructive et mortifiante pour les révisionnistes, c'est qu'ils feront eux-mêmes l'objet d'un examen minutieux de la part des historiens, c'est-à-dire que nous sommes une partie du processus historique que verra la postérité, et non pas simplement les pionniers de la recherche dans ce processus.

Je pense qu'ils nous verront ainsi surtout à cause de la tendance que nous avons — j'en ai expliqué les raisons tout à l'heure — à nous empêtrer dans les détails en passant à côté ou par-dessus les observations qui, à leurs yeux, auraient dû être à la fois évidentes et décisives.

Prenons un exemple précis. Pour qu'une chose soit « évidente », il faut en quelque sorte l'avoir sous le nez. Prenons deux livres publiés récemment en faveur de la légende de l'extermination et dont on a beaucoup parlé, à savoir *Auschwitz and the Allies*, de Martin Gilbert (le biographe de Winston Churchill) et *The Terrible Secret [Le Terrifiant Secret]*, Gallimard, Paris, 1981], de Walter Laqueur (directeur de l'Institut d'histoire contemporaine de Londres et rédacteur en chef du *Journal of Contemporary History*). Les deux livres ont une même approche du sujet et couvrent à peu près le même domaine.

À la fin de sa longue étude, copieusement annotée, Gilbert écrit ceci <sup>494</sup> :

Entre mai 1942 et juin 1944, presque aucun des messages qui parvenaient à l'Ouest ne parlait d'Auschwitz comme d'un lieu de destination pour les déportés juifs ou comme d'un centre de mise à mort. Le nom même d'Auschwitz n'avait pas non plus frappé l'esprit de ceux qui étaient en train de tracer ce qu'ils croyaient être le tableau de plus en plus détaillé et complet du sort des juifs.

Quant à Laqueur, il nous explique, au début d'une étude plus brève mais, elle aussi, copieusement annotée, qu'il n'aurait pas été possible de dissimuler les exterminations massives d'Auschwitz puisque, dit-il, Auschwitz était « un véritable archipel », que « les détenus d'Auschwitz [...] étaient en fait dispersés à travers toute la Silésie, et [...] rencontraient des milliers de gens », que « des centaines de civils travaillaient à Auschwitz comme employés », et que « des journalistes circulaient à l'intérieur du Gouvernement général et étaient obligés d'entendre », etc. <sup>495</sup>

Je ne trouve rien à redire à de telles réflexions puisque je les ai faites moi-même, à partir essentiellement des mêmes considérations <sup>496</sup>. Il ne reste plus au lecteur de Gilbert, de Laqueur et de Butz qu'à opérer un choix qui est simple. On lui dit :

— qu'entre mai 1942 et juin 1944 les intéressés eux-mêmes n'avaient pas entendu parler d'exterminations massives à Auschwitz ;

— que l'on n'aurait pas pu longtemps cacher au monde l'existence à Auschwitz de ces exterminations.

494. GILBERT, p. 340.

495. LAQUEUR, p. 22-25.

496. Voy., *supra*, p. 166 sq., 174 sqq.

Comme, des deux côtés, on lui raconte la même histoire, il devrait, par simple déduction, — c’est ainsi qu’on se forge une opinion quand on n’a ni le temps ni les moyens de devenir un historien — supposer que les deux affirmations sont vraies. On n’a pas entendu parler d’exterminations massives à Auschwitz pendant la période considérée, et l’on n’aurait pas pu tenir secrètes des exterminations massives à Auschwitz. Par conséquent, il n’y a pas eu d’exterminations massives à Auschwitz.

La conclusion est inévitable et il suffit d’un peu de logique. On peut faire la comparaison avec le syllogisme suivant : “Je ne vois pas d’éléphant dans ma cave ; s’il y avait un éléphant dans ma cave, je ne pourrais pas ne pas le voir ; donc, il n’y a pas d’éléphant dans ma cave.”

Logiquement, une telle réflexion devrait rester sans réplique, mais je sais pourtant qu’on la perdra souvent de vue dans les débats à venir. C’est là un bon exemple de point sur lequel nous méduserons la postérité par notre myopie, parce qu’elle se demandera alors pourquoi nous avons si rarement soulevé cet argument dans la chaleur du débat. Ce n’est pas le seul exemple de ce genre. La littérature des défenseurs de la légende abonde en concessions de toutes sortes, si bien que la postérité se demandera comment, pour commencer, on a pu croire à une telle légende, puis pourquoi même il aura fallu que des révisionnistes écrivent des ouvrages. Expliquons-nous.

Les acteurs principaux de cet épisode historique sont les gouvernements des différentes puissances en guerre, les organisations juives fonctionnant dans les pays alliés et dans les pays neutres, les organisations juives fonctionnant ouvertement sous l’occupation allemande, les organisations de résistance clandestine, juives ou non, fonctionnant dans l’Europe occupée par l’Allemagne, l’Église catholique (en raison de sa double caractéristique : son omniprésence et sa centralisation) et la Croix-Rouge internationale.

En tête des organisations juives se trouvait le JDC (American Jewish Joint Distribution Committee) [Comité paritaire juif américain de distribution], étroitement associé à l’American Jewish Committee [Comité juif américain], l’“ organisation politique de l’élite non sioniste de la communauté juive américaine<sup>497</sup> ”. Le JDC a joué un rôle primordial dans l’aide matérielle apportée aux juifs. En Europe, il avait un représentant d’importance à Lisbonne en la personne de Joseph J. Schwarz<sup>498</sup>. Mais celui qui, au point de vue qui nous intéresse, a joué le rôle le plus important est Saly Mayer, qui est toujours resté le représentant principal du JDC en Suisse, même quand parfois ce n’était pas à titre officiel. Mayer était en contact permanent avec le JDC à Lisbonne et New York, ainsi qu’avec les juifs de l’Europe occupée, à l’Est comme à l’Ouest<sup>499</sup>.

En tête également des organisations juives, il y avait la JA (Jewish Agency) [l’Agence juive], l’officieux gouvernement israélien de l’époque, avec pour phare Chaïm Weizmann, représentée à Genève par Richard Lichtheim et Abraham Silberschein. Le sionisme était aussi représenté par le WJC (World Jewish Congress) [Congrès juif mondial], dont les phares étaient Nahum Goldman et le rabbin Stephen S. Wise et dont le principal représentant en Suisse était Gerhart Riegner. Les représentants suisses de ces organisations ainsi que ceux d’un certain nombre d’autres organisations juives étaient en contact permanent avec, à la fois, les juifs de l’Europe occupée et les représentants, juifs et autres, des pays alliés. Les liaisons postales ou téléphoniques, par exemple, pouvaient s’obtenir facilement entre les juifs des pays occupés et ceux des pays neutres comme la Suisse et la Turquie<sup>500</sup>.

Comme il ressort tout à fait clairement d’un grand nombre d’ouvrages en plus du mien (par exemple du livre de Gilbert), c’est le WJC, aidé de la JA, du

497. BAUER, p. 21 *sqq.*

498. BAUER, chap. 8.

499. BAUER, chap. 9, p. 246, 264, 272, 274, 333, 366 *sqq.*, 371 *sqq.*

500. LAQUEUR, p. 4, 170 *sqq.*, 188.



gouvernement polonais en exil à Londres et, occasionnellement, de groupes moins connus, qui est à l'origine de la propagande de l'extermination.

Je ferai ici huit simples observations, qui sont toutes tirées de la littérature des défenseurs de la légende (parfois par l'intermédiaire de mon livre) et qui établissent la non-historicité de l'« Holocauste » ou, plus exactement, d'un programme d'extermination physique massive des juifs d'Europe.

1° Les allégations d'extermination qui ont circulé après la guerre avaient pour origine celles qui circulaient pendant la guerre. Toutefois, les différences entre les deux sont telles qu'il est permis d'en déduire que les allégations qui circulaient pendant la guerre ne reposaient pas sur des faits réels.

Les différences principales entre les allégations de la guerre et celles d'après-guerre sont de deux sortes. D'abord, une grande part des allégations qui circulaient pendant la guerre ont été abandonnées par la suite, à quelques exceptions près. Ensuite, la plus importante des allégations de l'après-guerre, celle qui concerne Auschwitz, n'a été émise que tout à fait à la fin de la guerre.

J'ai déjà fait ces deux observations au chapitre III de mon livre et nous avons vu la seconde tout à l'heure ; toutes deux sont confirmées par des publications plus récentes. Pour la première observation, j'ai dressé dans *The Hoax* une liste d'exemples précis que l'on pourra compléter par d'autres relevés dans les ouvrages récents, en particulier le livre de Gilbert, qui fournit un grand nombre de cas du même genre<sup>501</sup>.

Pour prendre un exemple précis, on fera bien de s'arrêter sur le cas d'un certain Jan Karski, membre de la résistance polonaise, non juif, envoyé, dit-on, de Pologne par la résistance, en novembre 1942, pour faire son rapport au gouvernement polonais en exil à Londres. Dans son rapport, il décrivait comment les juifs polonais étaient envoyés à Treblinka, à Belzec et à Sobibor dans des wagons remplis « de chaux et de chlore que l'on aspergeait d'eau ». Au cours du voyage, la moitié des gens mouraient d'asphyxie, ou par l'effet des fumées toxiques, ou par manque de nourriture et d'eau. On les incinérât. Les autres étaient mis à mort par des pelotons d'exécution, dans « des chambres à gaz mortelles » et, à Belzec, dans une « station d'électrocution » ; ces autres étaient enterrés. Ce rapport a reçu beaucoup de publicité et a été largement diffusé<sup>502</sup>.

Évidemment, on raconte aujourd'hui que presque tous les juifs étaient tués dans des chambres à gaz et qu'ensuite on brûlait leurs cadavres. Mais, dans ce rapport de la résistance polonaise, il n'y a rien sur Auschwitz en tant que camp d'extermination, et on ne peut, en la circonstance, accuser l'auteur d'ignorer la situation critique des juifs.

Karski a publié son histoire en 1944 dans un livre ridicule, *Story of a Secret State*, qui s'est bien vendu. À l'heure actuelle, il est professeur d'État à l'université Georgetown de Washington. Je sais bien que toute personne versée en la matière connaît parfaitement les différences énormes qui existent entre les histoires à dormir debout qu'il a publiées pendant la guerre et celles qu'il a publiées après la guerre, mais j'ai cru utile de choisir le cas de Karski parce que, ces dernières années, dans le déluge de la propagande holocaustique, on l'a redécouvert et fêté en quelque sorte comme un héros. En 1979, Karski écrivit une nouvelle version expurgée de son histoire, sans aucun doute pour le plus grand bien de ceux de ses amis qui avaient été gênés par son livre<sup>503</sup>. Puis, en 1981, il participa à une conférence organisée au Département d'État sous l'égide du Conseil américain du Mémorial de l'Holocauste, dont le président, l'écrivain Elie Wiesel, avait « organisé cette manifestation en partie pour endiguer la marée montante du révisionnisme ». Je ne sais pas qu'une voix se soit élevée lors de cette conférence pour demander à Karski des explications sur la

501. GILBERT, p. 31, 39 *sqq.*, 44, 170.

502. GILBERT, p. 93 *sqq.* ; LAQUEUR, p. 231.

503. LAQUEUR, Annexe 5.

différence entre ses propres récits et la version aujourd'hui en vigueur des "exterminations"<sup>504</sup>.

On me demande parfois pourquoi j'ignore Elie Wiesel; je vais donc lui consacrer aujourd'hui un paragraphe. Je l'ignore parce que, contrairement aux auteurs dont j'ai l'habitude de traiter, il est franchement un romancier, et il n'y a pour ainsi dire rien dans ses déclarations que l'on puisse considérer comme un argument d'historien. Même ce qu'il appelle son autobiographie, *Night* [version originale en français: *La Nuit*, préface de F. Mauriac, Éditions de Minuit, Paris, 1958], est d'un tel histrion qu'on ne peut pas la considérer comme la source de première main qu'elle se prétend. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait absolument aucun intérêt à lui prêter attention. Le fait qu'on ait choisi un romancier pour diriger la Commission présidentielle de l'Holocauste, un morceau de choix que bien des gens ont dû se disputer dans la coulisse, est tout à fait révélateur des forces actuellement en présence. S'il fallait exprimer un bref jugement sur l'ensemble des écrits de Wiesel relatifs à l'"Holocauste", je ne pense pas être injuste si je les décris comme atteignant des sommets que nous ne pouvons atteindre, la plupart d'entre nous, qu'à l'aide de ces sortes de potions magiques faites de gin, de vermouth ou d'autres ingrédients comparables; Wiesel, lui, n'a pas besoin de tels recours<sup>505</sup>.

Pour en revenir à notre sujet, à savoir "que les allégations qui circulaient pendant la guerre ne reposaient pas sur des faits réels", la logique est la suivante. Les défenseurs de la légende pourraient prétexter que, si l'on n'a retenu qu'une fraction des rapports rédigés pendant la guerre, c'est parce que les contraintes de la guerre ne permettaient pas de corroborer les informations, et qu'en conséquence on a nourri le public avec une quantité d'histoires inexacts. Il en est résulté une série de rapports qui, bien que s'inspirant de faits réels, exagéraient la réalité. Mais une explication comme celle-là ne cadre pas avec l'absence d'Auschwitz dans les allégations d'extermination. Le raisonnement ne tiendrait que si l'on avait fourni pendant la guerre, à propos d'Auschwitz, une histoire qui aurait été exagérée par rapport à ce qui s'est dit après la guerre, comme par exemple, des exterminations qui auraient été faites par des moyens s'ajoutant à celui des chambres à gaz. La logique nous mène donc à conclure que les allégations qui circulaient pendant la guerre ne s'inspiraient pas de faits réels.

2° Aussi bien les documents du temps de la guerre que le comportement des juifs dans l'Europe occupée prouvent qu'on n'était pas informé d'un programme d'extermination.

On sait depuis de nombreuses années que les résistances aux déportations étaient rares et que les juifs se rendaient dans les différents camps sans soupçonner qu'ils allaient être tués; les documents récemment publiés n'ont fait que renforcer cette observation. Mais on mesure généralement assez mal les conséquences qui en découlent. Il faut bien noter que cette observation vaut aussi bien pour les autorités juives dans les différents pays occupés que pour la population juive dans son ensemble.

Prenons quelques exemples. Vers la fin de 1942, au cours de négociations avec les Allemands, certains responsables juifs slovaques prirent au sérieux les propositions allemandes de mettre un terme à la déportation des juifs slovaques d'Auschwitz. Dans les archives juives françaises, "on trouve une abondance de documents qui tendent à nier" les exterminations. Les autorités juives de France considéraient "Auschwitz comme un lieu de travail" et, en novembre 1944 (après que les Allemands eurent été chassés de France), leur principal souci concernant les

504. *Washington Post*, 28 oct. 1981, p. A1; *Los Angeles Times*, 29 oct. 1981, pt. I, p. 20.

505. Voy., par exemple, sa contribution à la brochure *Dimensions of the Holocaust*, Northwestern University Press, Evanston, 1977. Il s'agit du texte de la conférence donnée par Wiesel à l'université Northwestern au printemps de 1977. À défaut, on peut se reporter à l'article qu'il a publié dans le *Jewish Chronicle* de Londres (4 novembre 1977).

déportés était de réunir les familles. On nous dit que “les juifs de Hollande n’ont jamais vraiment su ce qui se passait en Pologne” et que les archives du Conseil juif d’Amsterdam en date du 22 janvier 1943 prouvent qu’on n’évoquait même pas la possibilité d’une “extermination” pour expliquer la dispersion des familles. Les autorités juives de Rome ignoraient l’existence d’un quelconque programme d’extermination et redoutaient les déportations uniquement pour des raisons telles que “les rigueurs de l’hiver et la santé fragile de beaucoup de déportés”. Dans ces conditions, il n’est pas du tout surprenant que les activités (en Belgique) des juifs et de la Résistance aient abouti au déraillement d’un seul train de déportés vers Auschwitz<sup>506</sup>.

Prenons un homme comme le rabbin Leo Baeck, “chef vénéré de la communauté juive allemande”, qui aurait certainement dû être bien renseigné : une lettre de lui, datant de novembre 1942, prouve qu’il ne soupçonnait pas que des déportés juifs fussent mis à mort et, comme il l’a lui-même reconnu après la guerre, il n’a jamais parlé d’ “exterminations” aux autres juifs qui se trouvaient en même temps que lui à Theresienstadt, un camp d’où un grand nombre de personnes étaient déportées [en direction d’Auschwitz<sup>507</sup>].

C’est au printemps de 1944, tout de suite après l’occupation de la Hongrie par les Allemands, que les autorités juives hongroises entendirent parler d’extermination, y compris (enfin) à Auschwitz. Mais elles “ne donnèrent aucune publicité” à de telles allégations. “Pour les responsables sionistes hongrois, la voie qu’ils avaient choisie était non pas de conseiller d’urgence à leurs amis juifs de résister aux déportations, mais d’entamer avec les SS des négociations secrètes pour éviter les déportations en général<sup>508</sup>.”

Quant à la Pologne, elle connut la célèbre insurrection du ghetto de Varsovie en avril 1943. Mais l’affaire se produisit seulement alors que la plupart des juifs de Varsovie avaient déjà été déportés vers l’Est. On prétend qu’ “au mois de mars 1943, la destruction des juifs de Pologne était presque entièrement achevée”. Au cours de la période où on était censé la détruire, on ne trouve pas de trace significative d’une résistance aux déportations<sup>509</sup>. De plus, les juifs tenaient registre avec soin d’une quantité de faits, au point que “bien des registres posthumes nous sont parvenus”. On constate pourtant une “absence de sujets d’importance vitale dans ces registres<sup>510</sup>”.

Par conséquent, les juifs n’avaient pas connaissance d’un programme d’extermination dans les seuls sens qui seraient convaincants, c’est-à-dire en résistant aux déportations ou, à tout le moins, en faisant état de l’ “Holocauste” dans leurs archives confidentielles.

3° Les instances juives hors de l’Europe occupée, comme le JDC [Joint Distribution Committee], le WJC [World Jewish Congress], la JA [Jewish Agency] et d’autres, n’ont pas eu le comportement de personnes croyant à leurs propres allégations d’ “extermination”.

Ce fut le cas en bien des sens, mais le plus important touche directement au point que nous venons de soulever.

Les juifs qui, nous dit-on, montaient dans les trains de la déportation sans se douter qu’on les menait vers la mort, étaient, comme nous venons de le voir, en contact direct avec les instances juives situées hors de l’Europe occupée. À vrai dire, beaucoup d’éléments prouvant qu’ils ignoraient l’existence d’un programme d’extermination figurent dans les échanges de correspondance avec ces juifs situés hors d’Europe. Or, s’il faut en croire les commentaires qu’ils destinaient à l’usage

506. BAUER, p. 264, 271, 274, 371 ; GILBERT, p. 121 ; voy., *supra*, p. 489.

507. BAUER, p. 56, 58 ; voy., *supra*, p. 202 sq.

508. GILBERT, p. 204 sqq.

509. BAUER, p. 325 sqq. ; GILBERT, p. 121.

510. DAWIDOWICZ (1975), p. XVII ; (1981), p. 125.

externe, les juifs situés hors d'Europe n'ont pas cherché à faire pression sur leurs frères de l'intérieur au sujet de la prétendue signification des déportations. Sinon il n'y aurait pas eu cette prétendue ignorance.

La démonstration pourrait s'arrêter là, mais il n'est pas inutile de fournir quelques bons exemples du comportement véritable des instances juives hors d'Europe au cours de leur prétendu "Holocauste".

Chaim Weizmann s'est servi de ces allégations d'extermination quand il l'a jugé utile. Mais, en mai 1943, Weizmann s'était plaint en ces termes auprès du secrétariat de Churchill : " Si l'on continue à affirmer dans la presse alliée qu'il y a des juifs parmi les savants qui participent à l'effort de guerre scientifique des Alliés [...], les Allemands accentueront leurs représailles contre les juifs<sup>511</sup>." On ne voit pas bien quelles représailles auraient pu être pires que l'extermination physique de tous les juifs.

Nous avons noté plus haut que, selon la légende, en mars 1943, les juifs polonais avaient été tués dans leur quasi-totalité. Or, pendant tout le temps où cette tuerie était censée se dérouler, et même en 1944, des sociétés d'entraide juives situées à l'Ouest envoyaient des colis de nourriture à des juifs de Pologne, en particulier par l'intermédiaire de la JUS (*Jüdische Unterstützungsstelle* ou Bureau d'assistance juive), avec l'autorisation et le concours des autorités allemandes. De l'argent était aussi envoyé à des organisations juives de Pologne par l'intermédiaire du gouvernement polonais en exil à Londres, toujours avec l'autorisation des autorités allemandes<sup>512</sup>.

En 1944, la Pologne était devenue un champ de bataille. En conséquence, le 14 mars 1944, tandis que les forces soviétiques approchaient de Lvov, le WJC rappela aux Britanniques qu'il restait "encore un nombre considérable de juifs" dans le secteur de Lvov, et qu'il fallait donner "un nouvel et énergique avertissement aux Allemands" et en outre accélérer les opérations de sauvetage des juifs du territoire occupé par les nazis (manifestement en direction de la Palestine, comme en témoignent clairement les déclarations faites par le WJC pendant la guerre<sup>513</sup>). De l'avis même du WJC, les juifs mis à mort étaient toujours là.

Les journaux juifs de l'Ouest prétendaient bien annoncer de temps à autre un massacre, mais il est clair qu'ils tenaient ces allégations pour très exagérées et avaient tendance à se contredire dans leurs déclarations. Ainsi le "Bund" juif de gauche, qui se donnait pour bien informé, parlait, en octobre 1943, dans sa publication *The Ghetto Speaks*, de la "lutte unissant les masses polonaises et juives". D'après eux aussi, les juifs mis à mort étaient toujours là. En tout cas, mis à part des incidents particuliers de cette nature, il est reconnu que, même après la déclaration alliée du 17 décembre 1942, où l'on entend parler pour la première fois d'"extermination", "il n'y a pas eu de réaction vigoureuse, sans équivoque de la part de la communauté juive américaine, y compris du JDC". D'une manière générale, "les juifs eux-mêmes n'ont jamais tellement insisté pour appeler au secours et ils semblaient souvent plus préoccupés de faire de la propagande pour la Palestine que de s'occuper des mesures immédiates à prendre pour sauver leurs frères<sup>514</sup>".

Les archives historiques montrent par conséquent que, mis à part, de temps à autre, quelques déclarations publiques au sujet d'une prétendue "extermination", les instances juives hors de l'Europe occupée se sont comportées comme s'il n'y avait pas d'exterminations, ainsi que le montre très clairement le fait qu'elles n'ont pas cherché à mettre en garde les juifs européens et qu'elles concentraient ailleurs leurs vrais efforts (par exemple, sur la Palestine).

511. GILBERT, p. 143.

512. BAUER, p. 329-334.

513. GILBERT, p. 181.

514. LAQUEUR, p. 183-186; BAUER, p. 188-193, 403.

4° Le comportement des gouvernements alliés et de leurs représentants n'a pas été celui de gens qui croyaient aux allégations d'extermination, et leurs services de renseignements n'ont jamais fourni d'informations susceptibles de corroborer ces allégations.

En ce qui concerne l'attitude des gouvernements alliés et de leurs représentants, on peut dire que : (a) les déclarations gouvernementales relatives à l'"extermination" étaient contradictoires, équivoques et, si l'on tient compte des dates, peu convaincantes ; (b) aucune mesure concrète n'a été prise pour contrecarrer les déportations de juifs ou ce qui pouvait se passer dans les camps ; et, (c) des incidents impliquant de hauts fonctionnaires prouvent que ceux-ci ne croyaient pas à ces allégations.

Parmi les déclarations gouvernementales à ce sujet, la plus connue peut-être est la déclaration alliée du 17 décembre 1942 ; cette fois-ci, les mots employés étaient sans équivoque, même si les détails précis manquaient. En revanche, sa date la rend peu convaincante. D'après la légende, cela faisait près d'un déjà qu'on exterminait à l'extérieur de la Russie. De plus, cette date marque, de la part de l'Union soviétique, la première accusation sans équivoque d'une "extermination", alors qu'un tel programme était censé fonctionner dans ce pays depuis juin 1941. La déclaration à retardement des Soviétiques en devient d'autant plus incroyable, vu qu'"il existe toutes les raisons de supposer que les autorités soviétiques étaient dès le début bien informées de tous les événements importants dans les territoires [soviétiques] occupés"<sup>515</sup>.

Par ailleurs, la "Déclaration sur les crimes de guerre" publiée par les Alliés le 1<sup>er</sup> novembre 1943 pour condamner les atrocités allemandes ne mentionnait pas les juifs. Lors de la rédaction du projet de déclaration, le ministère britannique des Affaires étrangères avait supprimé du texte la référence aux "chambres à gaz parce que les preuves n'étaient pas dignes de foi"<sup>516</sup>.

Pour ce qui a trait à Auschwitz, les radios de Londres et de Washington accusèrent les Allemands, le 10 octobre 1944, d'avoir "des plans [en vue de] l'exécution massive des populations des camps de concentration" d'Auschwitz et de Birkenau (souligné par moi). Le Service Télégraphique allemand répliqua immédiatement : "Ces rumeurs sont fausses d'un bout à l'autre"<sup>517</sup>. La première fois que des Alliés haut placés dénoncèrent Auschwitz à peu près comme le raconte la légende d'aujourd'hui, c'est à la fin du mois de novembre 1944, après le prétendu arrêt des "exterminations", avec la publication d'un document que j'ai appelé le "WRB Report" (car il a été publié par le War Refugee Board<sup>518</sup>). Les Russes prirent Auschwitz le 27 janvier 1945 et n'en autorisèrent pas l'inspection, pas même après qu'on eut manifesté de la curiosité pour ce camp, et pas même au moment où la publicité sensationnelle donnée à la prise de Belsen et de Buchenwald fournissait aux Soviétiques l'occasion de faire chorus. Au lieu de cela, les Russes se contentèrent de déclarer, à la fin du mois d'avril 1945, que 4 000 000 de personnes avaient été tuées à Auschwitz, et, le 7 mai 1945, ils publièrent un "rapport" plus détaillé<sup>519</sup>.

Il est bien connu que les Alliés ne prirent aucune mesure concrète pour mettre en garde les juifs d'Europe ni pour contrecarrer les déportations ou les mesures prises dans les camps allemands. La controverse, courte et somme toute confidentielle, qui a été soulevée sur la question du bombardement d'Auschwitz comme moyen de mettre un terme aux exterminations est particulièrement révélatrice à ce sujet. Chaïm Weizmann avait suggéré cette solution au cours de l'été 1944 (plus ou moins à contrecœur, semble-t-il). L'impression qui ressort nettement,

515. Voy., *supra*, p. 148, 341 sq. ; LAQUEUR, p. 68-72.

516. LAQUEUR, p. 121.

517. GILBERT, p. 325.

518. Voy., *supra*, p. 169.

519. GILBERT, p. 337 sqq.

c'est que les Britanniques et les Américains faisaient semblant de prendre au sérieux la suggestion de Weizmann, mais se contentaient d'un manège verbal. Ainsi, le 7 juillet 1944, Anthony Eden demanda-t-il au ministère de l'Air de lui adresser une réponse sur la possibilité de réaliser une telle suggestion. Il fallut un bon moment pour répondre à Weizmann ; le 1<sup>er</sup> septembre 1944, Richard Law, du ministère des Affaires étrangères, écrivit à Weizmann : "Compte tenu des très grandes difficultés techniques que cela implique, nous n'avons pas d'autre choix, dans les circonstances présentes que de renoncer à cette suggestion." Et cela, en dépit du fait qu'au moment même où l'on était censé étudier les suggestions de Weizmann, les forces aériennes dressaient le plan d'un bombardement de nombreuses installations pétrolières dont celles d'Auschwitz ; d'ailleurs, elles bombardèrent Auschwitz pour ce motif le 20 août 1944, et à plusieurs reprises ensuite. Ce qui paraît évident, c'est que les allégations concernant Auschwitz n'étaient pas prises au sérieux, et cette évidence est confirmée par le fait que la fameuse "information" dite cruciale contenue dans ce qui devait devenir le "WRB Report" a été reçue à Londres et à Washington en juillet 1944 et tout simplement classée par les deux Gouvernements " jusqu'à ce qu'on l'exhume trois mois et demi plus tard"<sup>520</sup> .

Nombreux sont les incidents, impliquant des officiels de haut rang, qui montrent que ces derniers ne croyaient pas à de telles assertions. On connaît les " liens étroits qui unissaient la communauté juive à l'administration Roosevelt". En septembre 1942, cette

Administration se refusait à croire les rapports sur les centres de mise à mort et repoussait l'idée d'une tentative organisée pour liquider les juifs. Roosevelt expliqua les déportations à Frankfurter ; pour lui, les juifs déportés étaient simplement employés à construire des fortifications sur la frontière soviétique<sup>521</sup> .

On peut supposer que Roosevelt fondait ses réflexions au juge Frankfurter sur les informations qui lui étaient fournies par ses services de renseignements. Frankfurter dut être convaincu puisque, lorsque Jan Karski (dont j'ai parlé plus haut) parvint plus tard à Washington et y raconta ses histoires, Frankfurter dit à Karski " qu'il ne pouvait pas le croire"<sup>522</sup> .

Lorsque les allégations concernant Auschwitz parvinrent à Washington, les spécialistes du Département d'État les commentèrent entre eux en ces termes : "On envoie des histoires de ce genre de Berne depuis 1942 [...]. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un juif qui parle des juifs [...]. C'est juste une campagne de ce juif Morgenthau et de ses collaborateurs juifs"<sup>523</sup> .

En Grande-Bretagne, la situation était comparable. En septembre 1942, à la Chambre des communes, Churchill condamna "les déportations massives de juifs de France, avec toutes les horreurs qu'entraîne en fin de compte la dislocation délibérée des familles". Il ne parla pas d'"extermination". Aux Affaires étrangères, on ne croyait généralement pas à ces allégations d'"extermination", et au ministère des Colonies un fonctionnaire les qualifia de "produit larmoyant de l'Agence juive"<sup>524</sup> .

En novembre 1942, le président de la Tchécoslovaquie en exil à Londres, Edouard Benes, qui était bien informé de ce qui se passait dans son pays, écrivit au WJC que les allégations venant de Riegner en Suisse étaient fausses et que les Allemands n'avaient aucun plan pour exterminer les juifs<sup>525</sup> . Le gouvernement

---

520. GILBERT, p.267-273, 290, 299-311, 341.

521. FEINGOLD, p.9, 170 ; LAQUEUR, p.94.

522. LAQUEUR, p.3.

523. DUBOIS, p.184, 188 ; voy., *supra*, p.133.

524. GILBERT, p.68, 95 *sqq.*, 99.

525. LAQUEUR, p.162.

suisse estimait que la Déclaration alliée du 17 décembre 1942 était “une rumeur de la propagande étrangère de la pire espèce”<sup>526</sup>.

Ce qui est surtout important pour nous, c’est ce que les services de renseignements alliés avaient à dire en la matière. Voilà bon nombre d’années que je pratique la littérature qui existe sur le sujet et je n’ai pas rencontré un cas où cette “extermination” ait été corroborée par la moindre source, pendant la guerre, en provenance d’un service de renseignements. Les éléments que nous possédons en provenance des services de renseignements plaident nettement contre la légende. Par exemple, le 27 août 1943, “le président du Joint Intelligence Committee [Comité de liaison des services de renseignements britannique et américain], William Cavendish-Bentinck (Grande-Bretagne), qui avait pour tâche de juger du vrai ou du faux dans les rapports en provenance de l’Europe nazie”, déclara confidentiellement que les histoires qu’on faisait circuler “ont tendance à exagérer les atrocités allemandes en vue de nous échauffer l’esprit”<sup>527</sup>.

Son homologue américain, John Beaty, l’un des deux rédacteurs du rapport secret quotidien “G-2” qui était publié chaque jour à midi pour donner aux personnes haut placées le tableau du monde tel qu’il se présentait quatre heures plus tôt, tourna en ridicule la légende des six millions dans un livre publié au cours des années cinquante<sup>528</sup>.

Les seules données vraiment importantes que nous ayons en provenance de services de renseignements sont les photographies de reconnaissance aérienne d’Auschwitz qui furent publiées en 1979 par deux spécialistes de l’interprétation photographique appartenant à la CIA. Une bonne partie de ces photographies ont été prises au printemps de 1944, c’est-à-dire au moment où, selon la légende, environ 10 000 juifs hongrois entraient chaque jour dans le camp pour y être tués. Puisqu’il faut bien reconnaître que les fours crématoires d’Auschwitz n’avaient pas une capacité suffisante pour de telles masses, la légende raconte qu’“on brûlait nuit et jour des cadavres” à l’air libre<sup>529</sup>. On ne trouve pas trace de cela sur les photographies et les deux spécialistes font observer que même les cheminées des crématoires ne semblent pas être en activité<sup>530</sup>.

Par conséquent, les Alliés n’ont pas pris au sérieux les allégations d’“extermination” au point d’en parler autrement que du bout des lèvres.

##### 5° Le Vatican ne croyait pas aux allégations d’extermination.

Il est admis que la nature très étendue des activités de l’Église catholique nous est garante de ce que le Vatican aurait su ce qui arrivait aux juifs<sup>531</sup>. Et pourtant jamais aucune déclaration sans équivoque n’est venue du Vatican pour condamner des exterminations de juifs, pas même après que les Allemands eurent été chassés de Rome ni même après la défaite de l’Allemagne. Et cela en dépit des sérieuses pressions exercées sur le Vatican par les Alliés pour obtenir une telle déclaration.

En 1942, dans son message de Noël, le Pape fit une déclaration équivoque, mais il la publia seulement après que les Britanniques eurent fortement suggéré que la publication d’une telle déclaration pourrait contribuer à dissuader les Alliés de bombarder Rome. En tout cas, le Pape fit clairement savoir aux Alliés, même après la publication de sa déclaration, qu’il ne croyait pas à ces histoires : “Il avait une

526. BAUER, p. 229.

527. LAQUEUR, p. 83, 86; GILBERT, p. 150.

528. *Iron Curtain Over America*.

529. Voy., *supra*, p. 262 sq.; GILBERT, p. 231 sqq.

530. Dino A. BRUGIONI et Robert G. POIRIER, *The Holocaust Revisited: A Retrospective Analysis of the Auschwitz-Birkenau Extermination Complex*, probablement toujours disponible auprès de: Public Affairs Office, Central Intelligence Agency, Washington [paru en français sous le titre “Une analyse rétrospective du complexe d’extermination “Auschwitz-Birkenau””, dans *Le Monde juif*, janvier-mars 1980, 36<sup>e</sup> année, n° 97, p. 1-22].

531. LAQUEUR, p. 55-58.

impression d'exagération pour des raisons de propagande<sup>532</sup>." Le fait que les porte-parole du Vatican d'aujourd'hui cautionnent la légende dans leurs déclarations publiques n'a rien à voir avec notre point d'histoire.

6° Les activités et les rapports du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ne se concilient pas avec les allégations d'une extermination.

Comme pour le Vatican, les déclarations des porte-parole du CICR d'aujourd'hui cautionnent bien la légende, mais cela n'a rien à voir avec notre point d'histoire. De même, les remarques d'ordre général faites par les rédacteurs de recueils de documents publiés par le CICR juste après la guerre s'accordent effectivement avec la légende. Mais la seule chose qui devrait intéresser l'historien, c'est le contenu même des rapports et les activités du CICR pendant la guerre.

Les rapports et les activités du CICR ne correspondent pas à la légende : c'est un sujet dont j'ai longuement traité dans mon livre et il paraît vain d'y revenir ici<sup>533</sup>. Il y a encore deux points que j'ai découverts récemment et qui méritent d'être signalés.

Le 14 avril 1943, le CICR précisait nettement qu'il considérait Auschwitz comme un camp de travail pour déportés, auxquels on pouvait adresser des colis<sup>534</sup>.

À deux reprises, le CICR visita, à grand renfort de publicité, la colonie juive de Theresienstadt, en Tchécoslovaquie. Dans les deux cas, les rapports furent relativement favorables. Ce qui est rarement relevé, c'est que, lors de la seconde visite, au printemps 1945, le délégué du CICR était George Dunant lui-même, lequel décrivit Theresienstadt "comme une expérience tentée par certains dirigeants du Reich qui, apparemment, étaient moins hostiles à l'égard des juifs que ceux qui étaient responsables de la politique raciale du gouvernement allemand". C'est Adolf Eichmann qui lui fit visiter Theresienstadt ; aussi Dunant devait-il bien savoir que Theresienstadt était l'œuvre des SS de Himmler. En outre, Dunant était évidemment en contact permanent avec des représentants de la communauté juive. Il se rendit, par exemple, à Bratislava au tout début de 1945, en partie à la demande insistante de Saly Mayer, pour apporter des fonds aux juifs qui se cachaient<sup>535</sup>.

7° Les documents allemands ne parlent pas d'extermination mais essentiellement d'un programme d'expulsion et d'implantation à l'Est. Il n'y a rien sur les "chambres à gaz" dans les archives des camps de concentration ni dans d'autres archives allemandes.

Il est bien connu que les documents allemands ne parlent pas d'extermination. Par exemple, il n'existe aucun ordre écrit de Hitler de tuer les juifs<sup>536</sup>. Les documents parlent de la "Solution finale" au sens de l'expulsion définitive hors d'Europe de tous les juifs et, pour le temps de guerre, d'une procédure de transplantation des juifs dans les territoires occupés de l'Est<sup>537</sup>.

Bien entendu, les défenseurs de la légende prétendent qu'au moment de consigner leurs faits par écrit, les Allemands usaient communément de termes circonspects et évasifs. Cette excuse ne tient pas pour la raison que de tels efforts de dissimulation ne s'expliqueraient que pour quelque chose qu'il aurait été possible de cacher. Quelle que fût l'issue de la guerre, l'extermination physique des juifs d'Europe ne serait évidemment pas restée secrète. Pour les raisons que nous avons vues plus haut, au moment même de son accomplissement on l'aurait sue partout. Même en supposant chez les Allemands une incroyable stupidité sur ce point, il faut à coup sûr leur accorder qu'ils étaient au courant des allégations d'atrocités

---

532. Voy., *supra*, Annexe E; GILBERT, p. 104 *sqq.*

533. Voy., *supra*, p. 146, 239-257.

534. GILBERT, p. 129.

535. BAUER, p. 430 *sqq.*

536. LAQUEUR, p. 152.

537. Par ex., *supra*, p. 347-359.



propagées sur leur compte dans les pays alliés : ils auraient compris que travestir ainsi les documents ne servait à rien.

Nulle part non plus dans les documents allemands il n'est question de "chambres à gaz", au sens où l'entend la légende. La légende à ce propos se borne à nous présenter l'insecticide Zyklon B ou quelque autre moyen de désinfection, à nous montrer des photos de douches d'apparence tout à fait ordinaire (dotées, à ce qu'on disait, d'extraordinaires particularités secrètes), à faire état de l'utilisation des produits d'échappement de moteurs diesel (sans se rendre compte, apparemment, qu'un diesel libère surtout du gaz carbonique et non de l'oxyde de carbone) ou à jouer sur l'expression de "four à gaz" (les fours des crématoires, comme la plupart des fours de cuisine, sont des "fours à gaz", et les crématoires des camps allemands ne faisaient pas exception).

Tout cela est si aberrant que ce serait un supplice que de prolonger la discussion. On ne trouve pas non plus trace de plans ou de construction de chambres à gaz. Pour autant que je m'y connaisse en matière de construction, il me semble qu'il aurait été hors de question de dissimuler tous les documents historiques habituels pour des projets de construction de l'envergure nécessaire à la réalisation des grandes "chambres à gaz". Il faut non seulement produire des documents mais aussi les distribuer au nombre considérable des individus chargés, chacun, d'un travail particulier ; il n'est pas d'autre moyen d'arriver à une coordination. Même en admettant que les documents principaux fussent contrôlés de près (comme on suppose que c'est le cas pour les documents "classés secrets" aux États-Unis), les différents individus auraient été capables, plus tard, d'une manière ou d'une autre, de fournir des détails qui, mis bout à bout, se seraient recoupés de façon cohérente. Or, nous n'avons pas avec l'"Holocauste" de cohérence de ce genre. En vérité, c'est devant l'incohérence que nous nous trouvons : une incohérence à deux niveaux. Au premier niveau, il y a une incohérence mutuelle entre, d'une part, les "chambres à gaz" elles-mêmes, et, d'autre part, les documents authentiques portant sur les crématoires et les mesures de désinfection. À un autre niveau, la tentative des mystificateurs en vue de prodiguer des détails techniques précis vient en contradiction avec l'aspect de la légende selon lequel les "chambres à gaz" étaient improvisées et bricolées par du personnel allemand recruté sur place et dépourvu de qualification technique<sup>538</sup>.

Il est intéressant de noter que deux des adjoints les plus proches de Heinrich Himmler, le général SS Gottlob Berger et le général Karl Wolff, déclarèrent tous deux devant les tribunaux qu'ils n'avaient rien su pendant la guerre d'un programme d'extermination. Il est encore plus intéressant de savoir que, vers la fin de la guerre, Himmler déclara à un représentant du WJC<sup>539</sup> :

Afin de mettre un terme aux épidémies, nous avons été forcés de brûler les corps d'un nombre incalculable de gens qui étaient morts de maladie. Nous avons donc été forcés de construire des crématoires, et c'est avec cela qu'ils sont en train de préparer une corde pour nous pendre.

Il y a une cohérence essentielle entre cette tentative de disculpation de la part de Himmler et le tableau que nous tracent les documents que les ennemis de Himmler ont réunis dans les trois années qui ont suivi sa mort ; faut-il croire que cette cohérence soit accidentelle, soit arrangée par Himmler grâce à une application et une prescience surhumaines ? Faut-il croire qu'il en est de même pour la cohérence essentielle qui existe entre les documents allemands relatifs à la politique juive et le comportement véritable des ennemis de l'Allemagne pendant la guerre ?

538. Voy., *supra*, p. 189-201, 213-214, 221 *sqq.*

539. Voy., *supra*, p. 331, 395 ; LAQUEUR, p. 18.

8° La résistance allemande à Hitler, y compris la part importante de résistants qu'hébergeaient les services de renseignements de l'armée allemande, n'avait en aucune façon connaissance d'un programme d'extermination des juifs.

Une partie de la résistance allemande s'opposait évidemment au régime de Hitler en raison de la prise de position antijuive de ce régime. De plus, les services de renseignements de l'armée allemande, l'Abwehr, étaient dirigés jusqu'en 1944 par l'amiral Wilhelm Canaris, qui était un traître délibéré. Directement sous ses ordres dans l'Abwehr, il y avait Hans Oster, qui s'occupait des questions financières et administratives et tenait à jour la liste centrale des agents. Oster et l'un de ses subordonnés, Hans von Dohnanyi, un juif partiellement "aryanisé", "s'occupèrent" tous deux "de toutes sortes d'opérations sans rapport avec leurs tâches immédiates". Entre autres opérations, il y eut leur engagement dans l'opposition anti-hitlérienne et leur assistance illégale à divers juifs. Tous les deux furent exécutés pour leur participation au coup d'État manqué du 20 juillet 1944<sup>540</sup>.

Dans les différents récits qui traitent des activités de la résistance anti-hitlérienne en Allemagne, comme, par exemple, *The German Opposition to Hitler* de Hans Rothfels, il n'existe aucune indication permettant de penser que cette opposition aurait eu la moindre connaissance d'un programme d'extermination des juifs ou qu'elle ait communiqué aux Alliés la moindre information en ce sens. Si l'on avait eu connaissance d'un tel programme, il est certain que l'information aurait été transmise, puisque l'opposition anti-hitlérienne était en contact avec les Alliés et s'évertuait, sans succès, à obtenir des Alliés quelque promesse de leur venir en aide s'ils réussissaient à renverser Hitler<sup>541</sup>.

Même en admettant qu'il y ait eu, parmi les Allemands impliqués dans l'opposition à Hitler, des personnes qui auraient pu ignorer l'existence d'un programme d'extermination physique des juifs, à supposer même qu'il eût existé un tel programme, faut-il croire qu'une telle ignorance eût été possible de la part de hauts responsables de l'Abwehr ?

Telle sera ma conclusion sur les "huit simples observations [...] qui établissent la non-historicité [...] d'un programme d'extermination physique massive des juifs d'Europe". L'allégation ne répond à aucun des critères historiques appropriés et elle implique un degré d'impudence ou de "chutzpah" qui, avant la guerre, aurait stupéfié les imaginations. Ce qu'on exige de nous, c'est que nous allions croire que ces "événements de la dimension d'un continent au point de vue de la géographie, d'une durée de trois ans au point de vue du temps et de plusieurs millions au point de vue du nombre des victimes" ont tous pu se passer sans qu'aucune des parties en cause en ait eu connaissance. Autant me raconter que, alors que je n'avais aperçu aucun éléphant en regardant dans ma cave, il s'y trouvait quand même un éléphant. Et puis, alors que j'étais assis dans mon salon, je n'ai pas remarqué que l'éléphant avait trouvé le moyen de monter à l'étage et de s'y ébattre un moment : les escaliers à emprunter, les ouvertures des portes, les parquets étaient soudain devenus, par miracle, compatibles avec de telles activités. Puis l'éléphant s'était précipité dehors

540. LAQUEUR, Annexe 1. Les cas du journaliste politique Lemmer et de l'économiste Sommer, qui auraient communiqué à des contacts suisses des renseignements sur les exterminations, paraissent de peu d'importance. Lemmer n'avait rien à voir avec l'Abwehr et, comme le fait remarquer Laqueur, il n'y a rien dans son autobiographie qui montre qu'il aurait communiqué des informations à propos de l'extermination. Sommer était officier de liaison entre l'état-major général et l'Abwehr et il faisait aussi des voyages sur la Suisse pour des raisons commerciales. D'après GILBERT, p.56sqq., on peut penser que le rapprochement qui a été fait entre Sommer et un rapport datant de l'été 1942 où il est dit que "des camps sont en préparation pour que soient exterminés par le gaz tous les juifs d'Europe et une grande partie des prisonniers de guerre russes" a été revendiqué non par Sommer lui-même, qui est mort en 1965, mais par deux intermédiaires juifs. Il est aussi intéressant de noter que ni Lemmer ni Sommer ne semblent avoir été sérieusement impliqués dans l'opposition anti-hitlérienne ; tous deux ont survécu à la guerre.

541. ROTHFELS, p.125-151.

dans un quartier commerçant en pleine activité, en plein midi, et ensuite, à quelques kilomètres de là, il avait réintégré son zoo, mais personne ne s'en était aperçu.

Parlant de cette affaire d'extermination, Rassinier dit quelque part : "Ce n'est pas sérieux." Je ne suis pas d'accord avec cette appréciation et je dirais plutôt que cette affaire est insensée. Mais la discussion ne porte pas sur ce point. Le point, c'est qu'on peut dire que ces huit observations sont là, "en quelque sorte sous notre nez", car la plupart d'entre elles ont été formulées dans des ouvrages publiés récemment, non par des révisionnistes, mais par les défenseurs de la légende, et les rares qui ne l'ont pas été se déduisent de toute façon aisément de ces mêmes ouvrages. L'"Holocaustomanie" a été telle, ces dernières années, qu'on a fait une large publicité à l'existence de ces ouvrages et à leur teneur. Peut-être ces livres n'ont-ils pas présenté ces observations aussi succinctement et directement que je l'ai fait, mais ils les ont présentées. On pourrait donc vraiment parler de myopie — une myopie d'un genre que s'expliquera mal la postérité — si, dans la suite de la controverse sur l'"Holocauste", nous nous laissons absorber par les menus détails que soulèveront les défenseurs de la légende, au point d'en oublier de tenir compte des observations historiques extraordinairement simples qui règlent sans aucun doute possible toute question sur l'existence d'un programme d'extermination physique des juifs d'Europe.

## REMARQUES FINALES

Dans les controverses à venir, les partisans de la légende en cours essaieront, tant qu'ils le pourront, de brouiller et de compliquer le sujet en usant de tous les procédés qu'on peut prévoir, et peut-être davantage encore. Nous avons le précédent de la controverse sur la Donation, qui montre qu'on peut empêcher que ne s'expriment de simples observations capables de montrer la nature complètement anhistorique d'une légende bien en place. Par conséquent, le premier conseil que je donnerais à ceux qui abordent cette controverse serait de ne pas perdre de vue le fait que le cœur du sujet, c'est-à-dire l'allégation d'une extermination, a en définitive complètement échappé à toute analyse historique classique.

Il s'ensuit que la tactique de base qu'utiliseront les défenseurs de la légende dans les controverses à venir consistera à essayer d'avancer des allégations impossibles à vérifier selon la méthode normale, qui est de placer des hypothèses dans leur contexte historique pour voir si elles s'y adaptent. L'amorce de cette tactique apparaît dans l'article significatif de Gitta Sereny du *New Statesman* dont j'ai parlé plus haut. G. Sereny fait bien comprendre qu'elle préfère voir porter la discussion sur des endroits comme Belzec, Sobibor et Treblinka plutôt que sur Auschwitz.

Il y a pour cela de bonnes raisons. Voici comment s'exprime G. Sereny : "Auschwitz [...] comprenait à la fois d'immenses camps de travail et, à proximité, des installations d'extermination. Parce que tant de gens y ont survécu, Auschwitz nous a permis d'en savoir plus sur ce qui s'était réellement passé, mais en même temps cela a augmenté notre confusion quant aux deux types de camps."

La distinction ici est bien fondée. Auschwitz était une immense exploitation multiforme, alors que les autres camps, dits d'extermination, étaient d'obscures installations qui ne fonctionnèrent que pour de brèves périodes de temps dans le but pratiquement exclusif de servir de camps de transit pour les juifs. C'est ainsi que nous possédons un grand nombre de renseignements sur Auschwitz mais beaucoup moins sur "les autres". Par exemple, il n'existe probablement pas de photographies aériennes "des autres"; il n'y avait pas non plus, "dans les autres", de prisonniers de guerre en provenance de l'Ouest; on n'employait pas non plus, "dans les autres", des centaines de simples civils; les détenus qui se trouvaient "dans les autres" ne se retrouvaient pas en contact avec diverses

personnes réparties sur un grand territoire ; la Croix-Rouge n'avait apparemment pas connaissance " des autres ", et les convois de juifs d'Europe de l'Ouest qui arrivaient " dans les autres " étaient loin d'être aussi nombreux (il y a eu des convois de juifs hollandais sur Sobibor).

En conséquence, quand on doit, pour les besoins d'une discussion, laisser de côté les arguments d'ordre général qui vont à l'encontre de la thèse de l'" extermination ", il est beaucoup plus facile de démolir la légende que l'on applique à Auschwitz que celle qui est appliquée à d'autres camps. C'est la vraie raison pour laquelle les défenseurs de la légende préfèrent discuter de Belzec, de Sobibor et de Treblinka. Nous possédons ici beaucoup moins d'éléments qui contredisent directement leurs prétendues " preuves ", lesquelles consistent principalement en témoignages d'après-guerre. Ces témoignages d'après-guerre ont, pour la plupart, été produits devant des tribunaux allemands et, compte tenu des conditions judiciaires et politiques dans l'Allemagne actuelle, les révisionnistes ne peuvent absolument pas les examiner<sup>542</sup>. C'est clair et net.

Mais les défenseurs de la légende se retrouvent ici dans une position intenable. Ils ne peuvent lâcher Auschwitz sans tout lâcher, pour la raison qu'ils ne peuvent pas avancer, pour les autres camps, de preuves qui n'aient été déjà avancées pour Auschwitz. Si la " confession " du commandant d'Auschwitz Rudolf Höss relève de l'imaginaire<sup>543</sup>, qui ira croire alors la " confession " du commandant de Treblinka Franz Stangl ? Si les histoires que nous racontent Rudolf Vrba et Miklos Nyiszli ne sont pas crédibles, et si leurs livres ne sont que de macabres plaisanteries, qui ira croire les histoires tout aussi macabres de Jankiel Wiernik et d'autres gens obscurs<sup>544</sup> ? Si le procès de Nuremberg et les procès allemands d'après-guerre n'ont pas établi la vérité sur Auschwitz, qui ira croire alors qu'ils ont établi la vérité sur Treblinka ? Si le très grand nombre de juifs qu'on dit avoir été envoyés à Auschwitz n'y ont pas été tués, qui ira croire alors que le très grand nombre de juifs envoyés à Treblinka ont été tués dans ce camp ? Par conséquent, le conseil que je donnerais à ceux qui se lanceraient dans la controverse est d'empêcher les tenants de la légende de se débarrasser de la question d'Auschwitz. Le fait est là : il est très facile de démolir la légende en traitant du cas d'Auschwitz et la démolition d'Auschwitz, à son tour, vu la nature des preuves fournies, entraîne la démolition du reste de la légende.

Les défenseurs de la légende ont aussi recours à un autre type d'argument. C'est celui qu'a récemment utilisé Hilberg dans l'importante interview que j'ai citée plus haut (note 8) et que je recommande aux lecteurs désireux de se faire une juste idée de la ligne aujourd'hui adoptée :

[...] les détracteurs [*c'est-à-dire les révisionnistes*] n'expliquent pas le simple fait suivant : que sont devenues les personnes qui ont été déportées ? La déportation n'était pas un secret. On l'a annoncée. On a déplacé plusieurs millions de personnes vers des destinations précises. Où sont ces gens ? Ils ne se cachent pas en Chine !

542. En droit allemand, les dossiers d'un procès ne sont pas ouverts au public. Des exceptions sont accordées à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont impliqués dans l'affaire, ou à des gens qu'on considère comme des chercheurs intéressés par certains aspects du procès. Le Dr Wilhelm Stäglich, qui est un magistrat allemand à la retraite et auteur du livre *Der Auschwitz Mythos* [*Le Mythe d'Auschwitz*, La Vieille Taupe, Paris, 1986], n'a pas obtenu l'autorisation de consulter les témoignages des procès. Voy. les pages 371 et suivantes de son livre. D'après une lettre adressée par le Dr Hans de With, fonctionnaire du ministère de la Justice, à *Die Realschule* (octobre 1981), le professeur Robert Faurisson croit comprendre que, s'il met un pied en Allemagne de l'Ouest, il risquerait d'être arrêté et renvoyé en France.

543. Voy., *supra*, chapitre IV. Pour la solution finale de la question de la " confession " de Höss, voy. l'article de FAURISSON paru dans *The Journal of Historical Review*, vol. 1, n° 2, été 1980, p.103 *sq.*; vol. 2, n° 4, hiver 1981, p.311 *sq.*, 319 *sq.* [Voy. R. FAURISSON, " Comment les Britanniques ont obtenu les aveux de Rudolf Höss, commandant d'Auschwitz ", *Annales d'histoire révisionniste*, n° 1, printemps 1987, p. 137-152 — NDT.]

544. DONAT.

Il peut sembler incroyable que Hilberg tienne pareil propos à une époque où il ne se passe presque pas de jour que la presse ne nous révèle l'existence d'un juif jusque-là inconnu, qui a été déporté mais qui a survécu, à une époque où les événements du Moyen-Orient ne peuvent pas manquer de nous rappeler le grand exode des juifs quittant l'Europe après la guerre (et même pendant la guerre), et à une époque où les ouvrages révisionnistes rappellent comment se sont opérés les différents mouvements de population juive pendant et après la guerre<sup>545</sup>. Il ne semble pas qu'il soit difficile de savoir où sont les juifs. La première réaction du lecteur sera probablement de penser que Hilberg a été cité de façon inexacte.

Néanmoins, puisque Hilberg ne fournit pas de précisions, je vois deux manières d'interpréter ses propos. Il tient là un argument dont, comme d'habitude, la vraisemblance n'est qu'illusoire ; cela relève de la myopie : contexte et perspective sont ici perdus de vue.

Ce que Hilberg a probablement à l'esprit, c'est le fait suivant : tandis qu'on dispose d'une abondante documentation prouvant que les juifs étaient déportés vers les camps de Pologne, comme Auschwitz, Treblinka, etc., on ne dispose pas d'une documentation comparable prouvant qu'ils traversaient ces camps pour se rendre plus loin à l'Est. Du moins, je n'ai pas vu d'archives allemandes en ce sens. Je serais bien étonné d'en voir aujourd'hui. En admettant que la légende ait été fabriquée n'importe comment et à la va-vite, surtout parce qu'on souhaitait maintenir une certaine continuité avec la propagande du temps de la guerre, il n'empêche que les gens qui ont pris possession des documents allemands après la guerre et qui ont retenu les pièces déposées aux procès de Nuremberg n'ont pas souffert de ces handicaps. Ils avaient tout loisir de procéder à des suppressions de documents.

Il faut, bien sûr, remarquer qui sont "les gens qui ont pris possession des documents allemands". Il y a plusieurs moyens de le préciser, soit à l'aide d'arguments historico-politiques, soit en prenant des exemples déterminés. Parmi ces derniers, j'aime à faire remarquer que le dénommé David Marcus qui fut le principal responsable de la politique d'occupation américaine en Allemagne pendant et tout de suite après la guerre, et qui dirigea le Département des crimes de guerre à Washington en 1946-1947, est le même David Marcus qui allait commander les forces juives en Palestine pendant la première (1948) guerre contre les Arabes. Et tout est à l'avenant<sup>546</sup>.

L'argument de Hilberg aurait quelque poids s'il s'agissait d'archives historiques vierges, mais ce qu'il dit en réalité (si je le comprends bien), c'est que nous devrions faire confiance aux architectes des procès de Nuremberg, et là il présuppose plus qu'il n'essaie de prouver (son argumentation, je suppose, se limiterait à dire que, dans le cas particulier, ces architectes avaient raison). Cette tentative pour faire à ce point abstraction du contexte défie la logique. Tout ce qu'on peut remarquer, c'est que les mystificateurs n'ont pas livré les documents qui révéleraient directement leur mystification.

Hilberg rétorquera peut-être qu'il n'est pas possible de supprimer ainsi tous les documents et qu'il serait resté des traces de la déportation des juifs plus à l'Est. C'est vrai ; d'ailleurs, ces traces et ces restes existent. Si c'est bien ce que veut dire Hilberg, alors il faudrait qu'il réponde à la question suivante : où sont les archives allemandes qui traitent des déportations vers Riga et de l'administration de cette colonie (et non du camp de concentration) près de Riga décrite par Jeanette Wolff dans son article du livre de Böhm ? Pour moi, je l'ignore. Je ne dis pas qu'on ne les verra pas apparaître un jour, mais je sais qu'on ne les a pas fournies à ceux qui cherchaient ce genre de documents lors des procès de Nuremberg<sup>547</sup>.

545. Voy., *supra*, chapitre VII.

546. Voy., *supra*, p. 58-76.

547. Voy., *supra*, p. 368 *sqq.*

Il existe une seconde interprétation possible de la remarque de Hilberg. Bien que les chiffres qu'on donne pour la population juive d'après-guerre en Europe de l'Est n'aient pas grande valeur, il faut reconnaître que le nombre de juifs recensés dans la Pologne d'après-guerre n'est qu'une petite fraction du nombre considérable (peut-être 3 millions) de juifs vivant dans la Pologne d'avant-guerre (le territoire n'étant pas tout à fait le même). Je ne dis pas que nous devrions croire les chiffres de population qu'on nous présente. Mais la Pologne, contrairement à l'Union soviétique, n'est pas très grande, et des communautés juives aussi importantes ne passeraient pas inaperçues si elles étaient toujours là.

Par conséquent, si on fait abstraction de tout contexte historique, l'argument est simple : ils ne sont pas sur le territoire que nous appelons aujourd'hui la Pologne ; par conséquent, ils ont été tués. Pour qui a quelque teinture d'histoire, cette conclusion n'a guère plus de logique que le raisonnement qui consiste à dire : puisqu'il y avait plusieurs millions d'Allemands et de gens d'origine germanique vivant à l'Est de l'Oder-Neisse avant la guerre et qu'il n'y en a pour ainsi dire plus aujourd'hui, c'est qu'ils ont tous été tués. En réalité, cette période a connu des déplacements massifs de populations, et les juifs n'ont pas fait exception. Les Soviétiques en ont déporté un grand nombre vers l'intérieur de l'Union soviétique, et, dans la période qui a suivi la guerre, le déferlement des juifs polonais sur l'Allemagne de l'Ouest en vue de rejoindre les États-Unis, la Palestine ou d'autres destinations constitua un problème qui reçut une large publicité<sup>548</sup>.

Je n'ai pas à ce jour beaucoup d'autres conseils à donner pour une poursuite de la controverse sur l'« Holocauste », et je ne peux prévoir tous les stratagèmes. Je ne peux même pas promettre que les cas de G. Sereny et de R. Hilberg que je viens de commenter seront caractéristiques du genre d'arguments que rencontrera le lecteur chez les tenants de la légende. Aujourd'hui encore, on rencontre des gens qui affirment que les troupes américaines et britanniques qui ont pris Belsen, Buchenwald et Dachau « ont vu cela de leurs propres yeux ». Ils ont vu des cadavres et il a été assez facile de savoir, dès 1945, que ces morts étaient le résultat des pénuries entraînées par l'effondrement de l'Allemagne ; mais la confusion qui règne aujourd'hui est telle qu'on continue malgré tout à entendre cet argument.

Tout ce que je peux ajouter, c'est qu'il faut se tenir au courant des ouvrages révisionnistes ainsi que des ouvrages les plus importants qui cautionnent la légende et, dans la controverse, veiller avant tout à garder les yeux ouverts sur le contexte et la perspective historiques afin de ne pas tomber dans une vision myope de l'histoire.

---

548. Voy., *supra*, p. 48-53, 365-394.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUER, Yehuda, *American Jewry and the Holocaust*, Wayne State University Press, Detroit, 1981.
- BÖHM, Eric H., éd., *We survived*, Yale University Press, New Haven, 1949.
- BUTZ, Arthur R., *The Hoax of the Twentieth Century*, Institute for Historical Review, Torrance (première édition américaine) ou Historical Review Press, Brighton (deuxième édition britannique), 1977.
- COLEMAN, Christopher Bush, *Constantine the Great and Christianity*, Columbia University Press, New York, 1914.
- COLEMAN, Christopher Bush, *The Treatise of Lorenzo Valla on the Donation of Constantine*, Yale University Press, New Haven, 1922.
- DAWIDOWICZ, Lucy S., *The War Against the Jews 1933-1945*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1975.
- DAWIDOWICZ, Lucy S., *The Holocaust and the Historians*, Harvard University Press, Cambridge, 1981.
- DONAT, Alexander, éd., *The Death Camp Treblinka*, Holocaust Library, New York, 1979.
- DUBOIS Jr., Josiah E., *The Devil's Chemists*, Beacon Press, Boston, 1952.
- FEINGOLD, Henry L., *The Politics of Rescue*, Rutgers University Press, New Brunswick [New Jersey], 1970.
- GILBERT, Martin, *Auschwitz and the Allies*, Holt, Rinehart and Winston, New York, 1981.
- LAQUEUR, Walter, *The Terrible Secret*, Little, Brown & Co., Boston, 1980.
- ROTHFELS, Hans, *The German Opposition to Hitler*, Henry Regnery, Chicago, 1962.
- SERENY, Gitta, *Into That Darkness*, McGraw-Hill, New York, 1974.
- SETZ, Wolfram, *Lorenzo Vallas Schrift gegen die Konstantinische Schenkung*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1975.
- STÄGLICH, Wilhelm, *Der Auschwitz Mythos*, Grabert-Verlag, Tübingen, 1979.





## SUPPLÉMENT C

### QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'OUVRAGE DE PRESSAC

#### RÉPONSE À UNE CRITIQUE IMPORTANTE DU RÉVISIONNISME DE L'HOLOCAUSTE

Communication faite en octobre 1992 dans le cadre de la  
11<sup>e</sup> conférence de l'Institute for Historical Review

#### POURQUOI UNE CRITIQUE DE PLUS ?

Le livre de Jean-Claude Pressac paru en 1989, *Auschwitz: Technique and Operation of the Gas Chambers*, a été examiné en détail dans le *Journal of Historical Review*<sup>549</sup> et ailleurs. La principale et presque l'unique cible de Pressac est Robert Faurisson et je pense que la recension critique de Faurisson deviendra l'analyse définitive. C'est pourquoi je n'entends pas faire de cette conférence une critique minutieuse du livre de Pressac.

Je souhaite cependant ajouter quelques réactions personnelles à ce qui a déjà été dit et écrit. On y trouvera l'illustration d'un point que j'ai observé depuis longtemps et dont l'ouvrage de Pressac fournit un merveilleux exemple. L'"Holocauste" est une supercherie si gigantesque qu'elle est une source inépuisable d'absurdités. Il suffit de l'étudier d'un point de vue légèrement différent pour en voir jaillir de nouvelles absurdités. Ou bien encore on peut aussi la contempler du même point de vue après avoir laissé passer un certain temps (ou on peut demander à quelqu'un d'autre de l'observer), et le résultat sera le même.

Par ailleurs, Pressac a formulé des commentaires sur mon livre et je pense qu'il convient d'y répondre.

---

549. Les comptes rendus et les analyses de l'ouvrage de Pressac publié en 1989 sont parus dans *The Journal of Historical Review* : Mark WEBER in vol. 10, n° 2, été 1990, p. 231-237 ; Carlo MATTOGNO in vol. 10, n° 4, hiver 1990-91, p. 461-485 ; Robert FAURISSON in vol. 11, n° 1, printemps 1991, p. 25-66, et in vol. 11, n° 2, été 1991, p. 133-175.

## CE QU'À FAIT PRESSAC

On s'accorde en général à reconnaître que Pressac a rendu service à l'histoire en rassemblant et en publiant des documents qui étaient auparavant inconnus ou, tout au moins, peu accessibles. Il a ensuite donné de ces documents une interprétation bizarre qui a été analysée dans les comptes rendus déjà parus.

Il a également accepté les analyses chimiques effectuées par Fred Leuchter en 1988 (et confirmées depuis par l'Institut d'expertises médico-légales de Cracovie<sup>550</sup>) et l'implication que les prétendus gazages de masse avec le pesticide Zyklon n'ont pas laissé de traces de cyanure comme celles que l'on trouve dans les chambres à gaz d'épouillage (bien qu'il ne soit pas entièrement cohérent à cet égard<sup>551</sup>). Il a donc imaginé une procédure de gazage qui, a-t-il affirmé sans preuve, ne laissait aucune trace de ce genre. Il a déclaré que c'était la procédure qui avait été suivie à Auschwitz et a constaté qu'il était obligé, par voie de conséquence, de rejeter d'importants détails dans les récits de deux "témoins" vedettes : le commandant Rudolf Höss, qui aurait été responsable de toute l'opération, et le Dr Nyiszli<sup>552</sup>. Au cours de son exposé, il relève d'autres problèmes dans les témoignages couramment invoqués. Cela me rappelle un de ces vieux dessins animés où l'on voit un homme en train de scier la branche de l'arbre sur laquelle il est assis. Ainsi que nous le verrons, même en se cantonnant à son propre point de vue, Pressac aurait dû se montrer beaucoup plus sévère à l'égard des prétendus témoins oculaires.

En résumé, Pressac nous offre (a) l'aveu que les gazages à Auschwitz ne peuvent être démontrés par le recours aux méthodes de la médecine légale, (b) l'aveu que les prétendus témoins habituels des exterminations sont pour le moins sujets à caution, et (c) une série de documents allemands, ambigus lorsqu'ils sont pris hors de leur contexte, qui fournissent ce qu'il appelle des "traces criminelles" des exterminations. Ces trois points ont été au centre des critiques déjà publiées de l'ouvrage de Pressac.

Cet ouvrage est entièrement consacré à prouver que, pendant la guerre, les autorités allemandes ont construit et fait fonctionner des chambres à gaz homicides à Auschwitz. Il ne peut pas et n'essaye même pas de mettre en relation ces activités avec une politique décidée à Berlin. Il n'essaye pas non plus de montrer qu'il aurait existé un programme de trois ans avec des trains traversant continuellement l'Europe et transportant des juifs jusqu'au lieu de leur mort sans que cela eût éveillé l'attention des services de renseignements alliés, du Vatican, des juifs menacés par la déportation, ou même des dirigeants juifs hors de l'Europe occupée qui se lamentaient publiquement sur l'"extermination"<sup>553</sup>. Ces points majeurs d'histoire ayant été depuis longtemps établis, un ouvrage comme celui de Pressac, qui ne s'intéresse qu'à de strictes questions locales, est le seul type d'essai antirévisionniste qui soit possible.

Cet auteur se trouve dans la situation de l'homme qui voudrait prouver qu'il y a eu récemment une guerre entre l'Illinois et l'Indiana en battant la campagne à la recherche des douilles. Il n'est pas nécessaire de jouer son jeu en laissant de côté tout le contexte historique pour se concentrer sur une question purement locale, mais pour rendre compte de son livre on ne peut rien faire d'autre. Néanmoins, je

---

550. "An Official Polish Report on the Auschwitz "Gas Chambers"", *The Journal of Historical Review*, vol. 11, n° 2, été 1991, p. 207-216. [Voy. également le "Lüftl Report" et d'autres articles dans *The Journal of Historical Review*, vol. 12, n° 4, hiver 1992-1993.]

551. Jean-Claude PRESSAC, *Auschwitz*, 1989, p. 133.

552. *Idem*, p. 16, 53.

553. Sur ce point, voy. mon article dans *The Journal of Historical Review*, vol. 3, n° 4, été 1982, p. 371-406. (Texte reproduit ici dans le Supplément B.) Voy. aussi mon court article du *Daily Northwestern*, 13 mai 1991, avec corrections du 14 mai. (Cet article a été reproduit dans *The Journal of Historical Review*, vol. 11, n° 2, été 1991, p. 251-254.) [Trad. fr. dans la *Revue d'histoire révisionniste*, n° 5, novembre 1991, p. 9-13, sous le titre "Brève introduction à l'étude du révisionnisme".]

montrerai que l'objection selon laquelle Pressac a ignoré le contexte tient toujours, même si nous acceptons de le suivre sur son terrain. C'est-à-dire qu'à l'intérieur des limites de sa perception d'Auschwitz, Pressac se concentre sur des questions locales là encore sans tenir compte du contexte, lequel, cette fois-ci, se réduit au camp de concentration dans toutes ses dimensions.

## LES CRÉMATOIRES

À mon avis, la page 184 du livre de Pressac est cruciale. Il nous dit que :

(1) Les gazages en masse des juifs dans le “Bunker 1” (situé près de la section “Birkenau” récemment construite du camp d'Auschwitz) ont commencé en 1942, peut-être en janvier mais à coup sûr avant la mi-mai.

(2) Le 27 février 1942 on décida que le nouveau crématoire II à 15 moufles serait construit à Birkenau plutôt qu'au *Stammlager* (camp principal ou d'origine).

(3) À une date inconnue, en mai ou en juin 1942, on décida qu'une extermination “industrielle” des juifs serait entreprise. Les nouveaux crématoires furent modifiés en conséquence, comme l'indique le premier “élément criminel” à apparaître sur un dessin industriel d'ingénieur : la séparation du système d'écoulement des eaux de la prétendue chambre à gaz de celui du reste du crématoire II. (Le seuil à partir duquel Pressac détecte un “élément criminel” est très bas.)

(4) À l'été 1942, on décida de construire à Birkenau quatre nouveaux crématoires, plutôt qu'un seul, pour les besoins de l'extermination : le crématoire III, bâti en miroir du crématoire II avec 15 moufles, les crématoires IV et V bâtis en miroir, chacun avec 8 moufles, pour un total de 46 moufles (sans compter le crématoire I). La construction de ces crématoires de Birkenau fut achevée au printemps 1943 et le crématoire I du *Stammlager*, avec ses six moufles, fut définitivement fermé en juillet 1943<sup>554</sup>.

Pressac pense que le lecteur supposera comme lui qu'une si grande capacité de crémation ne pouvait bien entendu servir qu'à un programme d'extermination. C'est pourquoi il nous invite “à imaginer un village de 4 000 habitants avec [...] un crématoire équipé de trois fours à 3 moufles [...]. Nous n'avons pas besoin de nous appesantir sur cette image.”

Il reprend et souligne cet argument ailleurs dans le livre. À propos des crématoires, Pressac écrit : “*Leur capacité était excessive par rapport aux besoins véritables du camp*” (c'est Pressac qui souligne<sup>555</sup>). Il prétend que la capacité de crémation était excessive pour une collectivité normale et ses nombreux résidents. Personne cependant ne soutient que Birkenau était une collectivité normale. À vrai dire, j'ai même reconnu une fois qu'on pouvait le qualifier à juste titre de “camp de la mort”<sup>556</sup>.

En développant sa thèse, Pressac essaye d'ignorer les catastrophiques épidémies de typhus à Auschwitz, tâche impossible car les documents soulignent l'importance du sujet. La première épidémie catastrophique — durant l'été 1942 — n'est pas du tout mentionnée par Pressac à la page 184 de son livre, consacrée à démontrer (ou du moins affirmer) que la décision fut prise au printemps-été 1942 de lancer une extermination industrielle des juifs et d'accroître en conséquence la capacité des installations de crémation alors en construction.

Songez au caractère horrible et dévastateur de l'épidémie de typhus à Auschwitz à l'été 1942. Le nombre des décès chez les hommes pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 19 août 1942 fut de 8 236. Nous ne disposons pas pour cette période des chiffres de la mortalité chez les femmes mais, à en juger par les matricules, la

554. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, 1989, p. 132.

555. *Idem*, p. 200, 206.

556. *Voy., supra*, p. 237.

population féminine du camp s'élevait à environ 25 % de la population masculine. Par conséquent, la mortalité combinée des hommes et des femmes pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 19 août 1942 fut d'environ 10 000<sup>557</sup>. L'ordre de Höss du 23 juillet qui plaçait le camp en quarantaine<sup>558</sup> fut la réponse nécessaire à une situation extraordinaire. Ce sont les événements que Pressac feint d'ignorer lorsqu'il examine, à la page 184 de son livre, les changements qui furent apportés à l'été 1942 dans les plans de construction des crématoires. Il nous invite à "imaginer" un village ordinaire lorsque nous examinons ces crématoires. Pourquoi le devrait-on ? Ce que Pressac voudrait que nous ignorions ici est le véritable enfer de la catastrophique épidémie à Auschwitz. Il est rare de pousser la malhonnêteté à ce point ; seul un romancier de l'Holocauste pourrait espérer s'en tirer à ce compte<sup>559</sup>.

Au début, j'ai cru qu'il s'agissait d'un exemple extrêmement choquant de malhonnêteté intellectuelle. Poursuivant ma lecture, j'ai relevé qu'il mentionne bien l'épidémie de typhus à la page 187 et c'est ensuite, à la page 188, que j'ai découvert tout le sel de cet ouvrage. Pressac y met finalement en rapport les mesures prises à Auschwitz contre le typhus avec la prétendue extermination des juifs. Il écrit : "[...] Les SS utilisèrent l'extermination des juifs, dont leurs supérieurs avaient une connaissance générale, sans être informés des détails pratiques, pour cacher les terribles conditions hygiéniques du camp et dissimuler leur énorme consommation de gaz dans un but de désinfection" (c'est Pressac qui souligne). Les SS ont dû par conséquent cacher la catastrophe à Himmler au cours de sa visite du camp, les 17 et 18 juillet 1942. (À mon avis, c'est Himmler qui a suggéré, ou du moins officieusement approuvé, l'ordre de quarantaine qui fut donné le 23 juillet.)

Comme on ne peut pas ignorer les épidémies de typhus, Pressac les mentionne dans les pages qui suivent. En un passage, il note qu'"il était nécessaire d'endiguer à tout prix l'épidémie", tandis que, plus loin, en un autre passage, il écrit de façon ridicule qu'à la mi-septembre, presque deux mois après l'ordre de quarantaine, "les morts causées par l'épidémie de typhus étaient devenues un véritable problème" — ce qui constitue la grande litote de ce livre<sup>560</sup>. Ce que tout lecteur doté d'un minimum de discernement verra, à savoir le lien évident entre les épidémies et la construction des crématoires, est ainsi éludé. Pressac assigne ici un rôle extraordinaire aux crématoires en soutenant que l'approbation finale de la construction revenait au RSHA (la branche de sécurité et de police des SS) plutôt qu'au WVHA (l'agence d'administration des camps). Si c'est vrai, tout ce que cela révèle est un point de procédure, ou peut-être l'inégalité généralement reconnue entre les deux services<sup>561</sup>. Pressac ne fait aucun effort pour donner une idée de la pleine horreur de l'épidémie de typhus de 1942. Ses façons d'avouer à contrecœur l'existence d'une catastrophe due au typhus ne sont que des faux-fuyants pour renforcer, dans l'esprit du lecteur, l'interprétation selon laquelle les crématoires servaient à une "extermination industrielle". Pressac entreprend en fait de blanchir les véritables horreurs d'Auschwitz.

La manière qu'a Pressac de ne mentionner qu'à contrecœur et de loin en loin les épidémies de typhus pourrait être considérée comme un exemple parmi d'autres d'une caractéristique qui a gêné tous ceux qui ont rendu compte du livre : sa piètre organisation interne. De nombreuses fois, j'ai repris le livre pour y retrouver un

557. D. CZECH, "Kalendarium der Ereignisse im Konzentrationslager Auschwitz-Birkenau", *Hefte von Auschwitz*, n° 3, 1960, p. 68-76. Également D. CZECH, "Die Rolle des Häftlingskrankenbaulagers im KL Auschwitz II", *Hefte von Auschwitz*, n° 15, 1975, p. 27 sqq.

558. D. CZECH in *Hefte von Auschwitz*, n° 3, 1960 (cité plus haut), p. 73.

559. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p. 217-218, use à nouveau de ce stupéfiant faux-fuyant. À la p. 384, il suggère rapidement un lointain rapport entre la construction des crématoires et les épidémies.

560. *Idem*, p. 188, 202.

561. Personne ne croit qu'Oswald Pohl avait une influence égale à celle de Reinhard Heydrich quand ce dernier était en vie. C'est Ernst Kaltenbrunner, le chef du RSHA, qui donna, vers la fin de la guerre, l'ordre d'ouvrir les camps à la Croix-Rouge internationale. Voy., *supra*, p. 94-95.

argument que je me rappelais avoir lu quelque part et c'était, à chaque fois, pour découvrir en fin de compte qu'il n'était pas du tout à la place où on l'attendait logiquement, mais plutôt dans un endroit inattendu. Normalement, on pourrait attribuer un tel défaut d'organisation à une méthode de travail désordonnée et le considérer comme un désagrément qui n'infirme pas l'analyse de l'auteur. Je proposerai plus loin une autre explication de poids à cette piètre organisation.

(Je me demande si les faux-fuyants de Pressac peuvent être considérés comme de la "malhonnêteté". Si je devais mettre un couvre-chef bizarre comme celui que portait Napoléon et me promener en prétendant être l'empereur des Français, serait-ce de la "malhonnêteté" ? Lorsqu'un déguisement apparaît facilement comme tel aux yeux de celui qui ne cherche pas à se payer d'illusions, peut-on encore le considérer comme un déguisement ? Pressac est peut-être le roi des clowns mais il n'est pas le roi des mystificateurs.)

Pressac ne s'arrête pas à l'idée que les vastes installations de crémation du camp convenaient aux conditions d'une épidémie. J'ai déjà évoqué l'argument qui suit<sup>562</sup>, mais, vu l'ouvrage de Pressac, il semble nécessaire d'y revenir. Concernant la capacité des crématoires, il est difficile de parvenir à des conclusions sur une base purement technique en raison de la distinction que l'on ne peut manquer d'établir entre ce qui est théoriquement possible et ce qu'on peut atteindre dans la pratique. Par exemple, bien que ma voiture puisse aller, me dit-on, à 160 km/h, je sais que je ne peux pas parcourir les 32 kilomètres qui séparent mon domicile d'Evanston de l'université de Chicago en douze minutes ; les obstacles sont trop nombreux. Les données techniques fournissent deux nombres à partir desquels on ne peut tirer qu'une conclusion inexploitable, où seule l'arithmétique trouve son compte.

Pressac cite des documents sur la capacité des crématoires qui, il le reconnaît, ne peuvent avoir de rapport avec les conditions pratiques<sup>563</sup>. Dans le cas des fours crématoires des camps de concentration, les deux principaux obstacles à ces calculs apparemment simples sont que (1) les équipements pour la crémation n'étaient pas — et n'ont pu être — utilisés de manière continue, et que (2), comme je l'ai noté ailleurs, les détenus du camp qui avaient l'habitude de faire fonctionner les crématoires "travaillaient avec l'indolence que les Russes leur avaient apprise<sup>564</sup>".

Bien que l'on puisse employer l'adjectif "extraordinaires" si l'on fait référence aux nombres, je qualifierai désormais d'"ordinaires" ces morts des

562. Voy., *supra*, p. 234.

563. J.-C. PRESSAC, à la p. 108 de son ouvrage, cite une lettre de Topf (reproduite in R. SCHNABEL, *Macht ohne Moral*, Francfort, 1957, p.346). Cette lettre prétend que l'un des fours à deux moufles de la firme est capable d'incinérer "10 à 35 corps en à peu près 10 heures" (c'est-à-dire que le temps moyen pour incinérer un cadavre dans un moufle irait de 34 minutes à deux heures) et peut marcher jour et nuit, une affirmation qui ne s'est pas vérifiée à Auschwitz par la suite, comme le note PRESSAC (p. 227-247, en particulier p. 244).

Je crois que le document est authentique et que les exagérations sont celles que les gens emploient habituellement quand ils essayent de vendre un produit. Je note que l'on précise nettement que les cadavres étaient placés dans le four l'un après l'autre (*hintereinander*), en contradiction avec les "témoins" habituels qui prétendent qu'on en mettait trois ou même davantage à la fois dans un moufle. Les témoins assurent également que les crématoires crachaient des flammes par les cheminées, ce qui ne correspond certainement pas au mode de fonctionnement des crématoires modernes. PRESSAC accepte de telles histoires sans protester (p. 251, 253).

J'ai beaucoup plus de difficultés avec le document reproduit par PRESSAC à la p.247, censé reproduire une lettre du 28 juin 1943 du service de la construction d'Auschwitz affirmant que les 52 moufles d'Auschwitz pouvaient incinérer 4756 cadavres en 24 heures. Cela fait une moyenne de 16 minutes par cadavre. La date du document se situe pendant la panne des crématoires ; les tentatives de réparations d'urgence ne donnaient aucune raison aux SS pour exagérer l'efficacité des produits de Topf (par exemple, PRESSAC, p.100, 227, 236). En outre, selon un autre document reproduit par PRESSAC (p. 224), les crématoires ne fonctionnaient que 12 heures par jour. À la p.91, PRESSAC dit que le document du 28 juin 1943 provient du "Comité des résistants antifascistes de la République démocratique allemande". Je suis dans la situation de quelqu'un qui a devant les yeux un document allemand qui a l'air authentique et qui affirme qu'une Volkswagen a franchi le mur du son. S'il ne s'agit pas d'un faux, alors cela a dû être une sorte de plaisanterie. Dans l'une de ses exégèses néo-pythagoriciennes que FAURISSON a relevées (*The Journal of Historical Review*, vol.11, n°2, été 1991, p. 145-149), PRESSAC dit (p. 110, 244) que ces chiffres devraient être divisés "par un facteur de 2 à 5".

564. Voy., *supra*, p. 91.

camps dues à des causes non homicides, principalement des maladies mais comprenant des exécutions pour des crimes précis, dont presque toutes ont été à un moment ou à un autre consignées dans des documents allemands et que chacun reconnaît de part et d'autre. (Certains des décès "ordinaires" qui se produisirent en 1945, pendant le chaos des derniers mois de la guerre, ne furent pas enregistrés.)

Un "camp d'extermination" est alors un camp hypothétique où les décès — dans des "chambres à gaz" homicides — non enregistrés excédaient largement les décès enregistrés. Les révisionnistes considèrent que, bien que certains documents allemands datant de la guerre aient pu se perdre, les morts ordinaires ont constitué la presque totalité des morts et qu'il n'y avait pas de "camps d'extermination". En accord avec la légende de l'extermination, Pressac reconnaît volontiers que toutes les morts dans des camps tels que Buchenwald et Dachau en Allemagne étaient, pour l'essentiel, des morts ordinaires. Il soutient cependant qu'à Auschwitz, en Pologne, on "exterminait" sur une grande échelle des personnes anonymes dont la mort n'était pas enregistrée et que, par conséquent, seule une fraction — peut-être un dixième — du total des morts était des morts "ordinaires" enregistrées.

Il convient d'examiner les taux de la mortalité enregistrée en rapport avec les capacités des crématoires. La méthode la plus efficace, je pense, est de comparer à cet égard les camps ("non destinés à l'extermination") de Buchenwald et de Dachau avec le camp (d'"extermination") d'Auschwitz. C'est plus convaincant que de citer des estimations sur le temps nécessaire pour incinérer un corps. Pour en revenir aux 32 kilomètres à parcourir entre mon domicile d'Evanston et l'université de Chicago, il vaut mieux ne pas tenir compte des données techniques sur la rapidité de ma voiture et la distance entre les deux endroits et, à la place, recourir à l'expérience — la mienne ou celle d'un autre — pour déterminer avec précision le temps nécessaire au trajet.

Si l'on peut démontrer que la capacité de crémation de chaque camp était proportionnée au nombre des morts "ordinaires" et enregistrées de chaque camp, alors il faut supposer que les crématoires d'Auschwitz jouaient et étaient destinés à jouer le même rôle ordinaire que les crématoires de Buchenwald et de Dachau (qui, tout le monde en convient, n'étaient pas des camps d'extermination).

Cette comparaison présente quelques difficultés mais il est possible de les surmonter. Il manque tout d'abord une documentation complète et officielle sur les morts "ordinaires" à Auschwitz malgré la large publicité qui a entouré la mise en circulation, il y a trois ans, par les autorités soviétiques des "registres mortuaires" d'Auschwitz. Par une pure coïncidence, dans un compte rendu publié en 1989, j'ai donné les chiffres que m'avait fournis le Service international de recherches d'Arolsen lors de la visite que j'avais effectuée là-bas en 1977: 45 575 décès enregistrés en 1942 et 36 960 en 1943, les registres des morts manquant pour 1940, 1941, 1944 et janvier 1945 (lorsque le camp fut évacué). Bien que mes informations ne fussent pas complètes, elles sont — comme nous le verrons — satisfaisantes pour ce qui nous occupe présentement. Un autre problème est la signification des 69 000 morts enregistrés dans les certificats de décès des "registres des morts" (incomplets) annoncés par les Soviétiques en 1989. Heureusement, cela n'importe guère pour le présent sujet. Je persiste à soutenir que le nombre total des morts "ordinaires" à Auschwitz de 1940 à janvier 1945 se situe "entre 100 000 et 150 000, probablement plus près du premier chiffre car la population du camp était peu importante en 1940-1941 et, en 1944, les Allemands avaient fait des progrès contre le typhus<sup>565</sup>". Comme nous le verrons, ce total n'est pas le point décisif.

Les totaux pour Buchenwald et Dachau, camps situés sur le sol allemand et non en Pologne, sont assez bien établis. Le rapport de 1977 du Service international de recherches donnait 36 550 pour Buchenwald et 31 951 pour Dachau. Dans chaque

---

565. *The Journal of Historical Review*, vol. 9, n° 3, automne 1989, p. 369sq. [Compte rendu du livre d'Arno MAYER, *Why Did the Heavens Not Darken?*]

cas, cependant, le chiffre exclut un nombre indéterminé de “personnes qui sont mortes peu avant la libération et pendant les convois d’évacuation<sup>566</sup>”.

On connaît également assez bien les installations de crémation des deux camps. Buchenwald avait un crématoire à six moufles, installé en 1942, avec peut-être deux autres moufles installés auparavant. De plus, Buchenwald pouvait disposer du crématoire civil qui existait dans la ville voisine de Weimar. Dachau avait un crématoire à deux moufles avant 1942, année de la construction d’un crématoire à quatre moufles<sup>567</sup>. Nous pouvons par conséquent supposer que Buchenwald et Dachau possédaient au moins six moufles chacun.

De prime abord, il peut sembler que, par comparaison, Auschwitz possédait un nombre excessif de moufles : alors que le nombre des morts “ordinaires” d’Auschwitz était d’environ trois à quatre fois celui de Buchenwald et de Dachau, il y avait à peu près huit fois plus de moufles. Néanmoins, lorsqu’on effectue le calcul correctement, on peut s’apercevoir que, en réalité, Auschwitz avait *moins* d’installations de crémation.

Les chiffres de l’ensemble des morts des deux camps situés sur le sol allemand sont à interpréter de manière totalement différente de ceux d’Auschwitz. Ce dernier camp fut évacué en janvier 1945 dans des conditions qui furent dans l’ensemble ordonnées. Par conséquent, le total pour Auschwitz, quel qu’il soit, n’inclut pas les morts “ordinaires” survenues pendant le chaos complet du printemps 1945. La pire période pour Auschwitz ne fut pas 1945 mais 1942, année au cours de laquelle fut défini son projet de construction des crématoires.

En contraste, la plupart des décès dans les camps situés sur le sol allemand proprement dit se produisirent en 1944 et dans les quatre premiers mois chaotiques de 1945, pendant la désintégration et l’écroulement final de l’industrie allemande. Le personnel des camps de concentration savait que tous les plans pour un accroissement substantiel des possibilités de crémation qui auraient pu être élaborés en 1944 avaient peu de chances d’être mis en œuvre. En réalité, ce genre de construction fut rare en 1944 et en 1945. Toutes les décisions importantes et efficaces pour la construction de crématoires furent en fait prises avant 1944 et n’ont pu être motivées que par des conditions qui existaient avant 1944. Par conséquent, pour juger des intentions allemandes touchant la construction des crématoires, il nous faut considérer la période 1942-1943. Les chiffres incomplets donnés ici pour Auschwitz suffisent par conséquent pour l’objet de notre étude.

Les chiffres des décès “ordinaires” dont nous disposons pour les trois camps se décomposent de la manière suivante (il est à noter que, pour Buchenwald, le chiffre ne s’applique qu’aux trois premiers mois de 1945<sup>568</sup>) :

ANNÉE	AUSCHWITZ	BUCHENWALD	DACHAU
1940	?	1 772	1 515
1941	?	1 522	2 576
1942	45 575	2 898	2 470

566. A. de COCATRIX, “Le nombre des victimes de la persécution nationale-socialiste”, exposé présenté à la Conférence internationale du Comité international des camps du 22 avril au 25 avril 1977 à Vienne [Autriche].

567. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p. 94 sqq., 106 ; voy., *supra*, p. 234.

568. Document de Nuremberg PS-2171, publié in *Nazi Conspiracy and Aggression* (U.S. Government Printing Office, 1946-1948), vol. 4, p. 800-835 ; P. BERBEN, *Dachau 1933-1945 : The Official History*, Norfolk Press, Londres, édition de 1975, p. 281.

Je n’ai pas utilisé Mauthausen dans cette comparaison parce que, bien que le chiffre des décès enregistrés soit assez bien connu (voy., par exemple, Hans MARSALEK, *Die Geschichte des Konzentrationslagers Mauthausen*, Vienne, 1974), l’importance des moyens de crémation est mal connue. Mauthausen était plus décentralisé que les autres camps ; par exemple, il y a eu à peu près autant de décès dans le camp satellite de Gusen que dans le camp principal, et Gusen ainsi que d’autres camps satellites possédaient leurs propres crématoires dont on ne connaît pas l’importance (voy. PRESSAC, p. 108-114, et MARSALEK, p. 157). De plus, Mauthausen utilisait à l’occasion des crématoires ordinaires municipaux, comme celui de Steyr.

1943	36 960	3 516	1 100
1944	?	8 644	4 794
1945	?	13 056	15 384
Totaux	?	31 408	27 839
<b>Totaux ?</b>	125 000 ?	37 000 ?	32 000 ?

**Tableau 1. Décès enregistrés dans les camps d'Auschwitz, de Buchenwald et de Dachau.**

Les années cruciales sont 1942 et 1943 car ce sont les dernières années que l'on pourrait considérer comme ayant motivé les décisions allemandes pour la construction de crématoires dans les camps.

La proportion de moufles prévus par rapport aux décès "ordinaires" est présentée dans le Tableau 2. J'ai attribué 52 moufles à Auschwitz (46 pour Birkenau et six pour le *Stammlager* [camp d'Auschwitz I]), non parce qu'Auschwitz a jamais eu 52 moufles en état de marche, mais parce que le but de ce calcul est d'aider à interpréter les décisions ayant conduit à la construction des crématoires plutôt que de déterminer les capacités réellement atteintes. Nous constatons en fait que la proportion des moufles de crémation par rapport aux décès se révèle assez défavorable à Auschwitz : la raison en est qu'il fut décidé qu'Auschwitz serait *moins* bien équipé en crématoires que Buchenwald et Dachau (deux camps qui, tout le monde est d'accord là-dessus, n'étaient pas des camps d'extermination). Peut-être des contraintes budgétaires interdisaient-elles la construction de davantage de crématoires à Auschwitz.

ANNÉE	AUSCHWITZ	BUCHENWALD	DACHAU
Moufles	52	6	6
1942	1,14	2,07	2,43
1943	1,41	1,71	5,45

**Tableau 2. Nombre de moufles prévus par millier de décès enregistrés.**

À la page 184 de son livre, Pressac interprète d'emblée la décision de l'été 1942 d'installer 46 moufles de crémation à Birkenau comme une étape dans un programme d'extermination. Ce faisant, il ne tient néanmoins pas compte des chiffres (donnés ici) des décès ordinaires ou enregistrés qui contredisent son interprétation. La décision de fermer le crématoire I, avec ses six moufles, du camp principal [*Stammlager*] d'Auschwitz, est par conséquent inexplicable, si l'on se place au point de vue de Pressac.

En vérité, c'est Heinrich Himmler qui élucida toute l'histoire depuis le début lorsqu'il déclara le 21 avril 1945 :

Afin de mettre un terme aux épidémies, nous avons été forcés de brûler les corps d'un nombre incalculable de gens qui étaient morts de maladie. Nous avons donc été forcés de construire des crématoires, et c'est avec cela qu'ils sont en train de préparer une corde pour nous pendre<sup>569</sup>.

Malheureusement, Himmler ne vécut pas assez longtemps pour faire une déclaration de ce genre lors des procès de Nuremberg. Il est scandaleux d'avoir encore à répéter cela en 1992.

569. Voy., *supra*, p.395 ; *Moment* [mensuel juif, Boston], vol. 11, n° 1, décembre 1985, p.51.



Pour ce qui est des efforts que fait Pressac pour trouver une chambre à gaz homicide dans le crématoire II (de Birkenau), je renvoie le lecteur à la critique de Faurisson. En cherchant à prouver une thèse, dont la fausseté est (ou devrait être) manifeste au premier coup d’œil, Pressac minimise ou ignore tout bonnement les faits décisifs. Néanmoins, il prétend que c’est nous qui sommes “ des maniaques qui passent leur vie à essayer de démontrer que quelque chose n’a jamais existé<sup>570</sup> ”.

### LE “VERGASUNGSKELLER” (“CAVE À GAZAGE”)

Dans mon livre, j’ai examiné un document très souvent cité, daté du 29 janvier 1943, dans lequel Karl Bischoff, chef du département de la construction d’Auschwitz, rendait compte à Hans Kammler, chef du service technique des SS à Berlin, de l’état de fonctionnement du crématoire II :

Le crématoire II a été achevé — à l’exception de quelques travaux de construction secondaires — par l’emploi de toutes les forces disponibles, malgré des difficultés sans nom, le froid rigoureux et par équipes de 24 heures. On a allumé le feu dans les fours en présence de l’ingénieur Prüfer, représentant des fournisseurs, la firme Topf und Söhne d’Erfurt, et ils fonctionnent de manière très satisfaisante. Les planches [de coffrage] du plafond en béton de la cave utilisée comme morgue [*Leichenkeller*] n’ont pas pu encore être enlevées en raison du gel. Ce n’est, de toute façon, pas très important car la chambre à gaz [*Vergasungskeller*] peut être utilisée dans ce but<sup>571</sup> [...].

Dans son ouvrage, Pressac écrit que mon interprétation du terme *Vergasungskeller*, “ bien que parfaite dans sa forme littéraire, était techniquement sans valeur<sup>572</sup> ”. Il interprète le terme *Vergasungskeller* dans ce document de 1943 comme désignant une chambre à gaz homicide et le classe tout en haut de sa liste des 39 “ traces criminelles ” de gazages à Auschwitz<sup>573</sup>. Je dirais aujourd’hui que, bien que ma traduction du terme fût techniquement exacte, Pressac a montré que, dans ce cas, mon interprétation n’était pas correcte. Cependant, l’interprétation qu’il donne est également incorrecte comme le montrent les éléments qu’il reproduit lui-même. Il est nécessaire d’examiner cette question en détail<sup>574</sup>.

Les deux mots allemands importants à cet égard sont *Begasung*, traitement avec un gaz, et *Vergasung*, gazéification ou transformation de quelque chose en un gaz, même au sens vague du terme. (Par exemple, le mot allemand pour carburation est *Vergasung*.) C’est pourquoi, bien que “ fumigation ” serait normalement rendu par *Begasung*, pour une raison qui n’est pas claire l’allemand utilise *Vergasung* à la place de *Begasung*. Ainsi, pour les attaques par les gaz de la première guerre mondiale, on employait le terme de *Vergasung* et les professionnels de la désinfection parlent souvent de *Vergasung* plutôt que de *Begasung* pour désigner leur activité. Il semble cependant que *Begasung* ne remplace jamais *Vergasung* et qu’une chambre à gaz de désinfection ou d’épouillage est normalement une *Gaskammer* et non une *Vergasungskammer* ou un *Vergasungskeller*. En conséquence, les chambres à gaz d’épouillage d’Auschwitz étaient appelées des

570. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p. 216.

571. Voy., *supra*, p. 213, 221 *sqq.*; PRESSAC, *op. cit.*, p. 211. [Cette correspondance de 1943 constitue le document de Nuremberg NO-4473. L’original allemand est donné dans E. KOGON *et al.*, *Nationalsozialistische Massentötungen durch Giftgas*, Fischer, Francfort, 1986, p. 220.]

572. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p. 548.

573. *Idem*, p. 432.

574. Comparez avec la discussion de FAURISSON sur ce point dans *The Journal of Historical Review*, vol. 11, n° 1, printemps 1991, p. 55 *sqq.*

*Gaskammern*<sup>575</sup>. C'est le genre de conventions arbitraires d'usage qui se produisent dans n'importe quelle langue et que l'on ne peut déduire de la consultation d'un dictionnaire.

Malgré tout cela, la signification normale de *Vergasung*, dans un contexte technique, est gazéification, production de gaz ou carburation. En considération de quoi, et sachant que certains fours crématoires nécessitaient un mélange combustible gaz-air qui devait être introduit par des gicleurs situés à l'extérieur, j'ai interprété le *Vergasungskeller* mentionné dans le document de 1943 comme l'endroit où le coke ou le charbon était transformé en un gaz combustible, mélangé à de l'air, puis introduit sous pression dans les fours crématoires.

Bien que cette interprétation ne soit pas "techniquement sans valeur", Pressac montre qu'elle n'est pas correcte dans le cas présent. Sa démonstration repose sur (1) de nombreux dessins industriels du crématoire II, à diverses étapes de leur conception, qui ne révèlent aucune installation de ce genre, et sur (2) des dessins industriels de fours crématoires types de la compagnie Topf, ainsi que sur d'autres données techniques à leur sujet, qui montrent qu'ils n'étaient pas conçus comme je l'avais supposé et qu'ils étaient alimentés en combustible par du coke stocké directement derrière les fours<sup>576</sup>.

Sur la base d'un document récemment découvert, Pressac montre que la morgue du sous-sol (*Leichenkeller*), que l'on ne pouvait utiliser en raison du gel, était le *Leichenkeller* 2. C'est pourquoi il conclut que le *Vergasungskeller* doit être le *Leichenkeller* 1 et qu'on ne l'a désigné dans ce document comme un "Vergasungskeller" qu'à la suite d'une "énorme gaffe [*sic*] [...] la première des "bévues" que les SS et les civils ne pouvaient s'empêcher de faire", la ligne de conduite qui aurait été adoptée consistant à ne pas utiliser de termes accusateurs par écrit<sup>577</sup>. Bien qu'il soit vrai que le terme allemand normal pour une chambre à gaz homicide ou d'épouillage serait *Gaskammer*, *Vergasungskeller* est linguistiquement possible.

Ainsi que d'autres l'ont noté, Pressac se trouve dans la situation étrange de quelqu'un qui soutient qu'une pièce uniformément désignée comme le *Leichenkeller* 1 sur tous les dessins techniques devait être utilisée seulement temporairement comme un *Leichenkeller*, au lieu de l'être normalement en tant que chambre à gaz comme prévu ou simultanément comme chambre à gaz et morgue. Dans ce dernier cas, les victimes, qui ne soupçonnaient rien, devaient probablement se tenir debout sur les cadavres. Dans le premier cas (la seule interprétation qui mérite l'examen), le délai impliqué dans l'utilisation du bâtiment pour l'extermination était "sans importance", ce qui est une contradiction majeure si l'on prétend, comme le fait Pressac, que le rôle premier du bâtiment était le gazage de masse.

Parce que ce document confirme qu'en janvier 1943 les Allemands, soumis à la pression des circonstances, faisaient en sorte que cette installation fonctionne comme un crématoire ordinaire, je le considère comme une autre preuve à l'encontre de l'allégation selon laquelle on avait décidé, à l'été 1942, que le but principal de ces crématoires était l'extermination par gazage. Non seulement l'utilisation du *Vergasungskeller* comme morgue n'entrava pas les travaux pour mettre en état de fonctionnement le crématoire II, mais elle permit au contraire de les avancer. Entre parenthèses, je plaide ici pour qu'on accorde plus d'intérêt à ce que dit le document qu'au terme *Vergasungskeller* qui s'y trouve mentionné. J'ai dans

575. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p.27sqq., 31. H. BREYMESSE et E. BERNFUS, éd., *Blausäuregaskammern zur Fleckfieberabwehr*, Reichsarbeitsblatt, Berlin, 1943, utilisent normalement *Gaskammer* mais *Begasungskammer* est aussi employé.

576. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p.106-113, 222-225. Au début de 1989, Faurisson m'avait dit que mon interprétation du *Vergasungskeller* n'était pas exacte, mais, autant que je m'en souviens, il n'avait pas abordé la question de la conception des fours. C'est la raison pour laquelle je n'avais pas été convaincu à ce moment-là.

577. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p.217.

l'idée que c'est parce qu'il s'est rendu compte de la signification réelle du document que Hilberg n'y a fait que rapidement et superficiellement référence<sup>578</sup>. Pressac préférerait, en fait, nous laisser dans l'ignorance du contenu du document.

En tout cas, la logique de l'interprétation par Pressac de *Vergasungskeller* comme d'une chambre à gaz dépend entièrement de la supposition qu'il y avait une chambre à gaz dans le crématoire II. Sans cette supposition, nous avons la situation suivante :

(1) Un (et apparemment un seul) document se rapportant exclusivement au fonctionnement du crématoire II fait référence à un *Vergasungskeller* à utiliser temporairement, en renfort du crématoire, comme morgue et non selon sa fonction précise ou normale,

(2) Sur les nombreux dessins techniques des crématoires que Pressac a examinés, il n'y a aucune mention d'un *Vergasungskeller*, d'une *Gaskammer* ou de rien de semblable<sup>579</sup>, et

(3) Rien, dans ces dessins techniques, n'implique ou n'impose l'existence de quelque chose qui puisse être décrit comme un *Vergasungskeller*. Par exemple, nous avons montré que la construction des fours crématoires ne comportait aucune installation de ce genre.

La conclusion qui convient, je crois, est que le *Vergasungskeller* ne se trouvait pas du tout dans le crématoire II. Je suppose qu'il était quelque part à proximité mais, à la lumière des connaissances actuelles, tout ce qui permet de conclure qu'il se trouvait dans le bâtiment du crématoire est la supposition qu'il y avait là une chambre à gaz. En l'absence de la masse documentaire présentée par Pressac, il semblait logique de supposer que le *Vergasungskeller* était situé dans le crématoire II. C'est précisément la supposition que j'ai faite en écrivant mon livre ; elle me semblait confirmée par l'observation que la technique utilisée par le crématoire pouvait nécessiter une installation de ce genre. Cependant Pressac a montré, sans en prendre conscience, que le *Vergasungskeller* n'était pas dans le crématoire II : il ne se trouve pas sur les nombreux plans de construction et rien, sur ces plans, n'implique ou n'impose son existence. Seule une supposition gratuite et arbitraire *a priori* peut l'y situer.

Si le *Vergasungskeller* ne se trouvait pas dans le crématoire II, les questions sur sa nature et son emplacement ne sont alors que d'une importance limitée. Il suffit, je crois, de montrer que ce terme pouvait s'appliquer à des activités qui avaient lieu, ou pouvaient avoir eu lieu, ailleurs dans le camp.

Pour donner d'abord l'interprétation qui a ma préférence, il est peu probable que la ville d'Auschwitz eût disposé auparavant de moyens pour la production et/ou la distribution de combustible ou de gaz de ville qui auraient pu couvrir les besoins de l'énorme complexe de camps que nous appelons "Auschwitz". Ces besoins étaient ceux de la cuisine, du chauffage, de l'incinération des déchets, etc. En raison du manque de gaz naturel et de l'abondance du charbon en Europe, les Allemands avaient considérablement développé la gazéification du charbon<sup>580</sup>. Le charbon étant particulièrement abondant dans la région d'Auschwitz, les techniques de gazéification du charbon ou du coke étaient bien adaptées aux conditions locales.

Lorsque j'ai, la première fois, assimilé le *Vergasungskeller* à un générateur de gaz combustible pour les fours crématoires, j'avais écrit : "Les deux méthodes les plus fréquentes pour produire des gaz combustibles à partir du charbon ou du coke consistent, premièrement, à faire passer de l'air à travers une couche de coke

578. Raul HILBERG, *The Destruction of the European Jews* (New York: Holmes & Meier [3 vol.], p. 885, note 67. [Dans l'édition de 1961 en un volume : p. 566, note 52.]

579. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p. 429.

580. John F. FOSTER et Richard J. LUND, éd., *Economics of Fuel Gas from Coal*, McGraw Hill, New York, 1950, p. 68-97.

embrasée pour obtenir du “gaz de coke” et, deuxièmement, à faire passer de la vapeur à travers le coke pour obtenir du “gaz à l’eau”<sup>581</sup>.” J’offre à présent presque la même interprétation, excepté que l’on ne connaît pas l’emplacement précis du *Vergasungskeller* et que le gaz produit est d’une application générale et non spécifiquement destiné à la crémation. Cela semble entièrement justifié par le fait que les plans de construction n’indiquent aucun *Vergasungskeller* dans les crématoires, par le fait que le camp avait très vraisemblablement besoin de gaz combustible et par le fait que l’on pouvait très facilement disposer de charbon dans la région<sup>582</sup>. Soit dit en passant, il n’est pas important de savoir, dans notre optique actuelle, si ce *Vergasungskeller* était en état de marche ou seulement en construction ; seule importe la possibilité de son utilisation temporaire comme morgue. C’est encore mieux si cette installation n’était pas encore en état de marche car alors rien n’entravait son utilisation comme morgue.

Comme je l’ai dit, c’est mon interprétation “favorite” ou préférée, mais il existe quelques autres possibilités qu’il est bon de noter.

Nous avons déjà fait remarquer que le gaz combustible produit dans le camp avait pu être utilisé, entre autres usages, à l’incinération des déchets. Le gaz combustible aurait donc pu servir comme combustible d’appoint. Il y a également un second sens dans lequel *Vergasung* peut s’appliquer à l’incinération des déchets car, d’un point de vue technique, les déchets sont un combustible transformé en gaz. L’incinération (ou *Verbrennung*) est en réalité un cas spécial de gazéification (ou *Vergasung*) où tous les combustibles sont calcinés au plus haut degré possible, et l’on obtient par exemple du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) au lieu de monoxyde de carbone (CO, gaz combustible, et dans ce cas on pourrait dire que c’est une *Vergasung* qui a eu lieu). Comme l’incinération parfaite n’existe pas, la limite entre *Verbrennung* et *Vergasung* peut être floue. La pratique de la gazéification des ordures, ou *Müllvergasung* dans la langue technique allemande, n’est apparue qu’après la guerre<sup>583</sup>. Il semble que, pendant la guerre, la *Vergasung* n’a pu être utilisée dans le contexte d’une incinération des ordures que comme l’un des nombreux procédés particuliers mis en œuvre dans une usine considérée comme effectuant une *Müllverbrennung*<sup>584</sup>. C’est pourquoi cette seconde signification d’une *Vergasung* relative à une incinération des ordures ne semble pas s’appliquer, et il est très peu probable qu’on ait dit, à Auschwitz, à propos d’un incinérateur à ordures que celui-ci effectuait une *Vergasung*.

Cette possibilité vaut cependant la peine d’être mentionnée. Il y avait un incinérateur à ordures dans ce que j’appellerais le local des cheminées, derrière les fours du crématoire II. Les gaz qui s’échappaient de cet incinérateur se mêlaient aux effluents des fours et à la sortie du système de ventilation pour s’évacuer par la cheminée<sup>585</sup>. Je ne crois pas que le *Vergasungskeller* ait été ce local car, mis à part les raisons déjà données, les plans n’y faisaient pas référence en tant que tel et l’espace disponible est insuffisant pour servir de substitut même temporaire à l’énorme *Leichenkeller 2*<sup>586</sup>. Malgré tout, il vaut la peine de noter que *Vergasung* pouvait s’utiliser pour désigner les deux procédés (crémation et incinération des

581. Voy., *supra*, p. 222. On peut élargir la remarque sur la méthode de fabrication du gaz à partir du four à coke. Voy. FOSTER & LUND (1950), cité plus haut, p. 41. Quoi qu’il en soit, les procédés allemands étaient suffisamment avancés pour ne pas tomber nécessairement dans les catégories classiques. Voy. FOSTER & LUND (1950), p. 68 *sqq.*

582. Un résumé de différents procédés de fabrication du gaz est donné in Hermann FRANKE, éd., *Lüger. Lexikon der Technik*, Deutsche Verlags-Anstalt, Stuttgart, 1960-1972, vol.7, 1965, p.484 *sqq.* La gazéification du pétrole, ou *Ölvergasung*, distincte de la gazéification de combustibles solides, ou *Vergasung festes Brennstoffe*, a également été effectuée en Allemagne depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Voy. H. FRANKE, éd., *Lüger, op. cit.*, vol. 4, p.390.

583. H. FRANKE, éd., *Lüger, op. cit.*, vol. 16, p.337.

584. *Idem*, vol.7, p. 89.

585. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p.277, 281 *sqq.*, 287, 306.

586. Ces objections s’appliquent également contre l’hypothèse selon laquelle une pièce du petit *Leichenkeller 3* (PRESSAC, *op. cit.*, p. 285, 295) était le *Vergasungskeller*. Voy. R.FAURISSON, *The Journal of Historical Review*, vol.11, n° 1, printemps 1991, p.55 *sqq.*

ordures) dont il est question ici. Je ne considère cependant pas comme vraisemblable une interprétation de *Vergasungskeller* au sens d'une incinération des ordures.

À proximité des crématoires de Birkenau, il y avait trois stations d'épuration (*Kläranlagen*) à différents stades de leur achèvement<sup>587</sup>. Le traitement des eaux usées consiste essentiellement en l'accélération du processus naturel par lequel les bactéries transforment par métabolisme des ordures solides en gaz et en solides inertes (boues), et en l'élimination ou en l'utilisation des résidus. Il y a plusieurs cas où le mot *Vergasung* pourrait apparaître. Un bref résumé nous sera utile :

1. Aération-ventilation (*Belüftung*)
2. Javellisation
3. Production de méthane
4. Prévention de la formation de gaz dans les égouts (*Kanalvergasung*)
5. Incinération des boues (*Schlammverbrennung*)

La gazéification des boues (*Schlammvergasung*) ne fut développée qu'après la guerre et ne concerne pas ici notre propos.

Dans la littérature technique, la ventilation des eaux-vannes est considérée comme une forme de "transfert gazeux"<sup>588</sup> parce qu'on recherche une action biochimique spécifique de l'oxygène; le but précis de cette ventilation est de renforcer l'activité des bactéries aérobies. On insiste tellement sur cet objectif que j'ai vu utiliser le mot *Begasung* pour désigner la *Belüftung*<sup>589</sup>. Dans cet ordre d'idées, j'ai également vu les termes *Belüftungskammer* (chambre d'aération ou de ventilation) et *Belüftungsschacht* (conduit d'aération<sup>590</sup>). On effectue normalement la javellisation en faisant passer du chlore liquide à l'état gazeux — c'est une *Vergasung*<sup>591</sup> — puis en injectant ce gaz dans les eaux-vannes ou les effluents et c'est alors une *Begasung*.

Dans la digestion anaérobie des eaux usées, un certain nombre de gaz sont produits (gaz de fermentation ou *Faulgas*), en particulier le méthane, qui trouvent différentes utilisations comme source d'énergie. Mais on appelle ordinairement cette production de gaz *Gaserzeugung* plutôt que *Vergasung*. En outre, dès lors que le gaz est produit à la surface d'un bassin de digestion anaérobie, il est peu probable que le processus puisse être considéré comme s'effectuant dans un *Keller* (cave). Néanmoins, le processus de production du gaz utilisable ne s'achève pas là et il existe suffisamment de complications pour permettre différentes combinaisons qui entraînent l'apparition de divers termes techniques. Après le traitement des eaux usées, il faut éliminer les impuretés, en particulier le sulfure d'hydrogène, si l'on veut pouvoir utiliser le méthane. Cette suppression s'effectuait normalement par une épuration dans un *Raseneisenerfilter*<sup>592</sup>, c'est-à-dire par filtrage au travers d'un oxyde de fer, comme cela se pratiquait dans les usines à gaz.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le traitement des eaux usées consiste dans l'accélération de processus naturels; le gaz se produit d'abord spontanément dans les égouts, avant que les eaux-vannes n'atteignent l'installation de traitement. Ce processus est appelé *Kanalvergasung* et a fait l'objet d'études en Allemagne avant la guerre. Il y eut ainsi une thèse de doctorat sur le sujet en 1933<sup>593</sup>. La ventilation est souvent suffisante pour prévenir des effets non désirés, comme les explosions, mais, lorsque la ventilation ne suffit pas, il y a le procédé Gerlach, dont il

587. Voy. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p. 51, 165-170, 420 *sqq.*, 542 *sqq.*, pour des données limitées.

588. Metcalf & Eddy, Inc., *Wastewater Engineering*, 3<sup>e</sup> éd., 1991, p. 276.

589. H. KRETZSCHMAR, *Technische Mikrobiologie*, Berlin et Hambourg, 1968, p. 217.

590. J. BRIX, H. HEYD et E. GERLACH, *Die Wasserversorgung*, 1963, p. 323, 329.

591. H. KITTNER, W. STARKE et D. WISSEL, *Wasserversorgung*, Berlin, 1964, p. 424.

592. K. IMHOFF, *Taschenbuch der Stadtentwässerung*, Munich et Berlin, 1943, 10<sup>e</sup> éd., p. 207.

593. K. DAU, *Über Kanalvergasungen und ihre Verhütung*, Dissertationsdruckerei und Verlag Konrad Triltsch, Würzburg, 1935.

existe une version mobile et une version fixe, qui évacue les gaz par aspiration<sup>594</sup>. Dans ce cas, le rôle de l'installation de traitement n'est pas d'effectuer une *Vergasung* mais de l'arrêter, c'est-à-dire qu'il se produit une *Entgasung* à cause de la *Vergasung* non désirée.

L'incinération des boues de vidange a été pratiquée en Allemagne depuis le début du siècle mais ce fut la construction aux États-Unis, dans les années trente, de vastes installations très économiques qui suscita un grand intérêt pour cette méthode de destruction des boues<sup>595</sup>. Dans ce cas, la *Vergasung* resurgit de la même manière qu'au début de cette discussion, c'est-à-dire dans la production de gaz combustible, puisqu'on ne peut pas brûler les boues sans utiliser un combustible d'appoint, tout au moins pour le préchauffage. À vrai dire, le gaz issu des boues est une source d'énergie commode dans un tel procédé<sup>596</sup>. Après la guerre, on utilisa le mazout comme combustible, dans un *Ölvergasungsbrenner*<sup>597</sup>.

Je n'ai pas pu situer le *Vergasungskeller* dans les installations d'épuration. J'ai inventorié en revanche cinq sens du terme où la production d'un gaz ou le traitement avec un gaz apparaît dans la technique de l'épuration. Je n'ai pas trouvé le terme *Vergasungskeller* ou *Vergasungskammer* dans les ouvrages allemands sur le traitement des eaux usées, mais ce n'est pas nécessaire. Le document en question n'a pas été écrit par un spécialiste du traitement des eaux ; il a été écrit par un ingénieur en construction pour informer un autre ingénieur en construction et l'auteur n'aurait jamais imaginé qu'un demi-siècle plus tard des gens se pencheraient longuement sur sa note rédigée à la hâte. Néanmoins, je préfère encore la première interprétation, à savoir que le *Vergasungskeller* était un générateur de combustible ou de gaz de ville destiné à un usage général.

Seule une étude de l'ensemble des plans de construction du camp pourrait régler la question. Cela peut, hélas, se révéler difficile. Une partie de la documentation fournie à Pressac par le musée d'État d'Auschwitz (le Panstwowe Muzeum Oswiecim, ou PMO, à qui Pressac exprime abondamment sa reconnaissance) avait été fournie auparavant au musée d'Auschwitz par les Israéliens<sup>598</sup>. Je suppose que les Israéliens possèdent également des documents dont ils ne se dessaisiront pas. En réponse à ma demande de renseignements sur les installations de traitement des eaux usées, le musée me répondit, le 26 août 1991, qu'il "[possédait] plusieurs plans de construction" des installations, dont l'un est reproduit dans l'ouvrage de Pressac, mais que "[je trouverais] aux Archives centrales de Moscou une abondante documentation sur la construction des installations de traitement des eaux usées de Birkenau". La localisation précise du *Vergasungskeller* peut donc se révéler une tâche ardue<sup>599</sup>. Pour l'instant, la seule chose qui semble assurée est que le *Vergasungskeller* n'était pas dans le bâtiment du crématoire.

594. H. FRANKE, éd., *Lüger*, op. cit., vol.10, p.693; F.GERLACH, "Die Beseitigung von explosiven und gesundheitsschädlichen Gasen aus Kanalisations-bauwerken", *Gesundheits-Ingenieur*, vol. 52, n° 8, 1929, p.118-122; K. DAU, *Über Kanalvergasungen*, op. cit., p. 61.

595. K. IMHOFF, "Schlammverbrennung", *Gesundheits-Ingenieur*, vol.59, n° 40, 1936, p.583-587.

596. K. IMHOFF (1943), op. cit., p.218sqq.

597. H. WULF, "Die Verbrennung von Schlämmen mit Ölvergasungsbrennern", *Brennst.-Wärme-Kraft*, vol. 16, n° 8, août 1964, p.397sqq.; O.PALLACH et W. TRIEBEL, éd., *Lehr- und Handbuch der Abwassertechnik*, Berlin et Munich, 1969, vol.3, p.193.

598. J.-C.PRESSAC, op. cit., p.331; R.FAURISSON, *The Journal of Historical Review*, vol.11, n° 2, été 1991, p.156.

599. Dans son introduction à la nouvelle édition américaine de *Hitler's War*, David Irving dit que "les carnets de Himmler ont disparu — on dit qu'il y en a une partie à Moscou et l'on sait qu'une autre se trouve à Tel-Aviv, en Israël; Chaim Rosenthal, ancien attaché auprès du consulat israélien de New York, a obtenu le journal de Himmler par les moyens les plus discutables". Voy. *The Journal of Historical Review*, vol. 10, n° 4, été 1990-1991, p.402. [Voy. aussi l'*IHR Newsletter*, n° 83, novembre 1991, p.2-3.]

## LE RAPPORT DU WAR REFUGEE BOARD

Le 7 avril 1944, deux juifs slovaques, Walter Rosenberg et Alfred Wetzler, s'échappèrent d'Auschwitz-Birkenau après deux ans de captivité. Leur évasion fut rapportée le 9 avril dans un télégramme de la Gestapo à Berlin et ailleurs<sup>600</sup>.

Rosenberg et Wetzler sont présentés comme étant les principaux auteurs du document sur Auschwitz qui fut publié par le War Refugee Board en novembre 1944. Des suppléments au rapport ont été rédigés, dit-on, par deux juifs (Czeslaw Mordowicz et Arnost Rosin) qui se sont échappés le 27 mai 1944 et par un commandant polonais non juif qui s'est également échappé. En écrivant mon livre, je pensais que le document, que j'ai appelé le rapport du WRB, était important pour le sujet car il marquait la première caution majeure apportée par une puissance alliée à l'allégation d'extermination à Auschwitz.

Une brochure, publiée à New York en mars 1944 avec la caution de l'Office of War Information du gouvernement américain et du National CIO War Relief Committee et censée être la compilation de rapports sur Auschwitz reçus par l'intermédiaire de la résistance polonaise, illustre ce que l'on disait à l'époque sur Auschwitz. Le camp est décrit comme un "camp de la mort" mais non comme un lieu d'exterminations massives des juifs. On allègue l'existence de ces exterminations mais seulement à Belzec, Sobibor et Treblinka<sup>601</sup>. On a là un exemple du fait que les Alliés se sont abstenus de prétendre qu'Auschwitz était un camp d'extermination, et cela même deux ans après qu'il était censé l'être devenu, en dépit du fait que c'était une installation énorme qui n'avait rien de secret. (La forte présence d'un personnel n'appartenant pas aux SS excluait le secret pour tout ce qui s'y passait.)

Pressac consacre un chapitre de son livre à démontrer l'exactitude, pour l'essentiel, du rapport du WRB, en dépit des différentes erreurs et contradictions qu'il note (principalement le nombre et la disposition des fours crématoires à Birkenau).

L'identité des auteurs du rapport du WRB demeure un problème mais secondaire. Ce qui est incontestable c'est qu'il émanait du cercle du rabbin Michael Dov Ber Weissmandel, en Slovaquie, dont les membres ont prétendu avoir reçu le récit de juifs évadés. Les cinq évadés auraient procédé à de nombreux changements de noms. Selon une contribution d'Erich Kulka publiée dans un livre de 1967<sup>602</sup>, Rosenberg devint Rudolf Vrba, Wetzler devint Josef Lanik, Mordowicz devint Petr Podulka, et Rosin devint Jan Rohac, ce afin de garder l'incognito après leur évasion. Rosenberg resta Vrba après la guerre et enseigne à présent à la faculté de pharmacologie de l'université de Colombie britannique, au Canada. Il se peut que les trois autres juifs aient abandonné leurs noms d'emprunt bien que Wetzler ait conservé Lanik comme pseudonyme littéraire.

Dans son article de 1967, Kulka ne mentionnait pas le commandant polonais, qui est parfois identifié comme un Polonais nommé Jerzy Wesolowski qui s'était échappé et avait changé son nom en Jerzy Tabeau. Dans un article de 1964, T. Iwaszko, qui travaille au musée d'État d'Auschwitz (PMO), mentionnait Wesolowski/Tabeau, signalant qu'il avait été enregistré le 26 mars 1942 sous le matricule 27273, s'était échappé du camp le 19 novembre 1943 et avait rédigé quelques articles pour des publications clandestines, mais Iwaszko n'en faisait pas un commandant polonais<sup>603</sup>. En 1979, John S. Conway écrivait que "l'identité [du commandant polonais] n'a pas été révélée jusqu'à présent. Nous ignorons

600. T. IWASZKO, "Häftlingssfluchten aus dem Konzentrationslager Auschwitz", *Hefte von Auschwitz*, vol. 7, 1964, p. 67; E. KULKA, "Five Escapes from Auschwitz", in Y. SUHL, éd., *They Fought Back*, Crown, New York, 1967, p. 205.

601. *Oswiecim. Camp of Death*, Poland Fights, New York, 1944, en particulier p. 45 sqq.

602. E. KULKA, in *They Fought Back* (1967), *op. cit.*

603. T. IWASZKO in *Hefte von Auschwitz* (1964), *op. cit.*, p. 7 sqq., 38.

également par quelle voie cette dernière partie du rapport est arrivée entre les mains des dirigeants de la communauté juive de Genève<sup>604</sup>.” Dans son ouvrage de 1981, *Auschwitz and the Allies*, Martin Gilbert déclare que le rapport du “commandant polonais” fut joint au rapport des juifs en juin 1944 par Richard Lichtheim du bureau de l’Agence juive à Genève<sup>605</sup>. Curieusement, dans un documentaire télévisé fondé sur l’ouvrage de Gilbert qui fut réalisé quelques années après sa publication, nous apercevons le visage du commandant polonais mais on nous laisse dans l’ignorance de son identité. Dans un article de 1985 consacré principalement à Rosenberg et à Wetzler, Kulka mentionnait Tabeau comme un évadé du camp tzigane (*sic*) d’Auschwitz<sup>606</sup>, puis, dans un article de 1986 très semblable à celui de 1985, il identifiait le commandant polonais comme étant Wesolowski-Tabeau<sup>607</sup>.

Le rapport du WRB contredit sur un point majeur la version de l’extermination formulée par Pressac. Ce dernier, ce n’est pas une surprise, ignore cette contradiction. D’après le rapport, il n’y avait pas de gazages au *Stammlager* [camp principal] (identifié comme “Auschwitz” pour le distinguer de “Birkenau”). Ce n’est pas dit explicitement dans le rapport du WRB mais c’est clairement implicite<sup>608</sup>. Les gazages sont décrits comme ayant lieu seulement à Birkenau, dans la forêt de bouleaux (“Brezinsky”) ou encore dans les “Bunkers” près de Birkenau.

Dans le rapport du WRB, la partie rédigée par Wetzler dit que ce dernier a été envoyé à Birkenau le 13 avril 1944, immédiatement à son arrivée<sup>609</sup>. Cependant, Vrba et la partie du rapport du WRB qu’on lui attribue disent qu’il fut logé au *Stammlager* [camp principal d’Auschwitz] dès son arrivée le 30 juin 1942, alors même qu’il travaillait à l’usine de buna (Monowitz [ou Auschwitz III]), jusqu’à ce qu’il fût transféré à Birkenau en décembre 1942<sup>610</sup>. Dans le livre qu’il a rédigé après la guerre, Vrba se présente comme ayant été très actif dans la résistance et dit que la “connaissance [*qu’avait Wetzler*] du camp était profonde et étendue”, grâce à la grande popularité dont il jouissait parmi les détenus<sup>611</sup>. Je serais le dernier à croire Vrba, mais il est vrai que les auteurs du rapport disposaient d’informations nombreuses

et détaillées sur le camp. Il y a beaucoup d’éléments dans le rapport qui le confirment, comme la mention de l’ordre de quarantaine du 23 juillet 1942<sup>612</sup>, le plan général du camp et une équivalence approximative entre les convois et les matricules dont la liste est fournie avec ceux qui sont donnés comme exacts<sup>613</sup>. Comme je l’ai écrit il y a longtemps, “l’on doit supposer qu’une bonne part des éléments du rapport est véridique [...] la compétence des auteurs du rapport n’est

604. J. S. CONWAY, “Frühe Augenzeugenberichte aus Auschwitz. Glaubwürdigkeit und Wirkungsgeschichte”, *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, vol. 27, n° 2, avril 1979, p. 269.

605. M. GILBERT, *Auschwitz and the Allies*, Rinehart & Winston, New York, 1981, p. 234.

606. E. KULKA, “Attempts by Jewish escapees to stop mass extermination”, *Jewish Social Studies*, vol. 47, automne 1985, p. 296.

607. E. KULKA, “Kampf der jüdischen Häftlinge gegen die Endlösung in Auschwitz”, *Zeitgeschichte*, vol. 13, 1986, p. 381-396 (note 53).

608. Rapport du WRB. C’est-à-dire: US War Refugee Board, *German Extermination Camps : Auschwitz and Birkenau*, Washington, DC : Executive Office of the President, novembre 1944. Voy. en particulier p. 8 *sqq.*, 12, 14, 29-32, 40, et 11 *sqq.*, 17 *sqq.* à partir de l’histoire du “commandant polonais” qui ne parle pas d’“exécutions de masse” au *Stammlager* mais seulement de fusillades. Il déclare aussi de manière explicite que le crématoire I n’était pas employé pour se débarrasser des juifs gazés.

609. Rapport du WRB, cité plus haut, p. 1, 6.

610. Rapport du WRB (1944), cité plus haut, p. 29, 32 ; R. VRBA et A. BESTIC, *I Cannot Forgive*, Grove, New York, 1964, p. 77, 106 *sqq.*, 113, 167 *sqq.*

611. R. VRBA et A. BESTIC, *I Cannot Forgive*, *op. cit.*, p. 218.

612. Rapport du WRB (1944), *op. cit.*, p. 218.

613. Comparez avec: D. CZECH, “Kalendarium der Ereignisse im Konzentrationslager Auschwitz-Birkenau”, *Hefte von Auschwitz*, n° 3 (1960), n° 4 (1961), et n° 7 (1964).



pas contestable<sup>614</sup>”. Les auteurs connaissaient l’intérieur du camp (mais non, comme Pressac le reconnaît, l’intérieur des crématoires de Birkenau).

C’est pourquoi Pressac devrait faire face ici à une contradiction majeure. Il relève diverses contradictions dans les dépositions des prétendus témoins oculaires habituels (tels que le commandant Höss) mais continue de croire que, du moins, ils parlaient d’événements réels. Cependant, s’il veut accepter le rapport du WRB, il doit alors écarter (et je ne dis pas “nous devons” car il y a longtemps que je l’ai fait) les dépositions des prétendus témoins oculaires Höss, Fajnzylberg (Jankowski), Müller et Broad, puisque ceux-ci prétendent avoir assisté à des gazages en masse dans le *Stammlager* et que, selon Pressac, le manque de documents et “l’état actuel des locaux” font que leurs témoignages constituent la seule “preuve pour établir la réalité de gazages homicides dans le *Stammlager*<sup>615</sup>”. Il ne s’agit pas là d’une contradiction de détail. Ce que je veux dire par là c’est qu’on ne peut plus soutenir qu’ils parlaient au moins d’événements réels. Parce qu’ils sont si peu dignes de foi, leurs témoignages sur les exterminations de masse dans d’autres parties du camp d’Auschwitz doivent être rejetés. Mais parce que ce témoignage-là n’est pas moins digne de foi que les autres, Pressac doit écarter tous les prétendus témoignages oculaires. Pressac a donc un programme d’exterminations de masse dont aucune personne digne de foi n’a été le témoin.

Comme je l’ai dit, nous avons affaire ici à une “inépuisable source d’absurdités” et l’on pourrait aisément négliger l’importance de cet aspect des choses pour lequel la question de l’identité des auteurs du rapport du WRB est secondaire. L’unique objectif des auteurs, fort bien informés, en composant et diffusant le rapport, était de prétendre qu’on était en train d’exterminer les juifs en masse à Auschwitz. Il s’agit d’une invention de la propagande de guerre et rien ne nous oblige de croire à de telles déclarations. Néanmoins, ni Pressac ni personne d’autre ne peut contester que, s’il y avait eu en réalité des gazages de masse dans le *Stammlager* [d’Auschwitz I], le rapport du WRB en aurait parlé. Par conséquent, il n’y en a pas eu. Et pourtant les témoignages concernant le *Stammlager* sont équivalents, par leur crédibilité et par les conditions dans lesquelles ils ont été livrés, aux témoignages sur des gazages de masse dans d’autres parties du camp.

Dans l’exploitation contemporaine de l’affaire du rapport du WRB, Vrba est vraiment la vedette. Depuis qu’il s’est fait connaître publiquement comme étant Rosenberg (probablement en 1958), il a publié un livre (en 1964) sur ce qu’il a vécu pendant la guerre, *I Cannot Forgive*, a déposé comme témoin à charge lors du premier procès Zündel, à Toronto, en 1985, et est apparu dans différents documentaires télévisés<sup>616</sup>. Vrba ment manifestement lorsqu’il évoque ce qu’il a vécu à Auschwitz. On peut le constater en examinant son livre et sa déposition de

614. Voy., *supra*, p. 174.

615. J.-C. PRESSAC, *op. cit.*, p. 123. PRESSAC écrit à la p. 132 que “la chambre à gaz [du *Stammlager*] fut utilisée sporadiquement de la fin de 1941 à 1942”. Étant donné les témoignages qu’il cite, il eût été préférable de dire “de la fin de 1941 jusque, au moins, pendant le courant de l’année 1942”. Ainsi, le témoignage de Fajnzylberg cité par PRESSAC à la p. 124 parle d’un gazage de “400 juifs arrivés de Birkenau” à une date qui ne se situe pas avant novembre 1942, mois où il fut affecté au Sonderkommando du crématoire I. Les autres témoignages — in Jadwiga BEZWINSKA, éd., *KL Auschwitz Seen by the SS*, Howard Fertig, New York, 1984, p.114*sqq.*, 174*sqq.*, et in Filip MÜLLER, *Eyewitness Auschwitz*, Stein and Day, New York, 1979, p.31-49 — affirment non seulement la réalité de gazages mais également celle de gazages massifs de juifs dans la morgue du crématoire I pendant une grande partie de 1942.

L’une des nombreuses contradictions de l’ouvrage de PRESSAC est qu’à la p.133 il affirme également, s’appuyant sur une logique que je ne saisis pas du tout, que, d’après les données fournies par le rapport Leuchter, nous pouvons conclure à un “usage comme chambre à gaz homicide” du crématoire I. Une autre contradiction que j’ai relevée est qu’à la p. 106, il oppose les fours alimentés au mazout de Buchenwald aux fours alimentés au coke d’Auschwitz mais qu’à la p.259 il déclare qu’ils sont “identiques”. FAURISSON a relevé d’autres contradictions. Voy. *The Journal of Historical Review*, vol.11, n° 1, printemps 1991, et n°2, été 1991.

616. Dans un documentaire qui s’appuie sur l’ouvrage de Martin GILBERT, *Auschwitz and the Allies*, Vrba dit qu’en mai-juin 1944 les juives hongroises arrivaient à Auschwitz en manteau de vison. À cette époque, il était censé être caché en Slovaquie.

1985 à Toronto au cours de laquelle il déclara que son livre n'était qu'“ un tableau artistique [...] pas un document pour un tribunal<sup>617</sup> ”. J'ai noté précédemment les principales erreurs de fait de son livre<sup>618</sup> : il croit qu'il n'y a presque pas eu d'évasions d'Auschwitz avant avril 1944<sup>619</sup> et il affirme qu'il y eut un raid aérien sur Auschwitz au moment de son évasion, en avril. En réalité, le premier raid aérien eut lieu le 20 août 1944<sup>620</sup>.

J'ai également fait remarquer que “ le ton général du livre et la description de la manière dont se comportaient au camp diverses personnes ” contribuent à ruiner un peu plus sa crédibilité, si c'est possible. Je n'avais pas donné les meilleurs exemples dans mon livre car je craignais de ne pas être cru, mais je vais mentionner ici quelques-unes de ces fantaisies. Vrba prétend par exemple qu'au camp de Novaky, les gardes slovaques appuyaient le canon de leur fusil sur le ventre d'un pauvre juif persécuté lorsqu'il était assis sur la tinette, tandis qu'à Auschwitz il avait “ vu des billets de vingt dollars utilisés comme papier toilette<sup>621</sup> ”. Il veut parler de billets américains et non de billets allemands. La licence poétique permet à ce dramaturge des toilettes d'Auschwitz de nous dépeindre une scène où un colonel de la Gestapo appuie son pistolet sur la tête d'un juif à qui il remet poliment un billet quand il a terminé — ce qui n'est pas plus incroyable que ce que Vrba a écrit en réalité. (Entre parenthèses, les fantaisies scatologiques sont également un trait frappant du Talmud<sup>622</sup>.)

D'autre part, la description faite par Vrba du racket opéré par les SS et les détenus responsables du “ Kanada ”, “ le cœur commercial d'Auschwitz<sup>623</sup> ” où les biens des détenus étaient entreposés, me semble d'une franchise inhabituelle, même si elle est agrémentée de quelques inepties.

Je note avec gratitude que le livre de Wetzler/Lanik sur Auschwitz est franchement présenté comme un roman<sup>624</sup>.

Parce que j'avais insisté sur Vrba dans mon livre, John S. Conway, historien et collègue de Vrba à l'université de Colombie britannique, a publié en 1979 un article sur le rapport du WRB<sup>625</sup>. En 1981, Conway a également publié une version allemande du rapport du WRB et, en 1984, il a publié un article sur le rapport du WRB (et plus particulièrement sur Rudolf Vrba) et la Hongrie<sup>626</sup>.

Conway nous devait une critique depuis longtemps. Dans son article de 1967, Kulka n'avait pas critiqué le livre de Vrba publié en 1964 mais, en 1985, le révisionnisme battait son plein. Kulka reprochait à Conway de s'être montré prêt “ à accepter sans esprit critique et comme un fait les propos fallacieux de Vrba ” et “ de laisser les déclarations contradictoires et douteuses de Vrba [...] servir à montrer que le rapport [du WRB] dénaturait les faits et que la description des chambres à gaz d'Auschwitz n'était que le fruit de son imagination<sup>627</sup> ”.

617. *Toronto Sun*, 24 janvier 1985, p. 52.

618. *Voy.*, *supra*, p. 182 sq., 265 sqq.

619. R. VRBA et A. BESTIC, *I Cannot Forgive*, *op. cit.*, p. 217, 220 ; E. KULKA in *Jewish Social Studies*, automne 1985, p. 295, mentionne 55 évasions réussies jusqu'à la fin de 1942, 154 en 1943 et 167 en 1944. E. KULKA in Y. SUHL, éd., *They Fought Back* (1967), cité plus haut, p. 201, donne des chiffres inférieurs mais l'article de 1985 utilisait les chiffres fournis par le musée d'État d'Auschwitz (PMO) en 1964 (T. IWASZKO in *Hefte von Auschwitz*, 1964, *op. cit.*, p. 49).

620. *Voy.*, *supra*, p. 265 ; R. VRBA et A. BESTIC, *I Cannot Forgive*, *op. cit.*, p. 233.

621. R. VRBA et A. BESTIC, *I Cannot Forgive*, *op. cit.*, p. 35, 209.

622. Pour savoir ce que dit le Talmud sur ce qui serait arrivé à Jésus, lisez Gittin 57 a dans l'édition de Soncino Press (Londres, 1936, p. 261 avec une note faisant référence au codex de Munich) ou dans l'édition de Jüdischer Verlag (Berlin, 1932, p. 368).

623. R. VRBA et A. BESTIC, *I Cannot Forgive*, *op. cit.*, p. 127.

624. J. LANIK, *Was Dante nicht sah*, Die Buchgemeinde, Vienne, 1964. Traduction de l'original slovaque *Co Dante nevidel*, Bratislava, 1964.

625. J. S. CONWAY in *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, avril 1979, cité plus haut.

626. “Der Auschwitz-Bericht von April 1944”, *Zeitgeschichte*, vol. 8, 1981, p. 413-442 ; “Der Holocaust in Ungarn. Neue Kontroversen und Überlegungen”, *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, vol. 32, n° 2, 1984, p. 179-212.

627. E. KULKA in *Jewish Social Studies*, automne 1985, art. cité, p. 304, 306 (note 45).

Lorsqu'il avoua en 1985 que le récit de son livre n'était pas véridique, j'ai cru que cela aurait marqué la fin de Vrba en tant qu'acteur dans le spectacle itinérant d'Auschwitz. Cependant — et cela en dit long sur l'état actuel de la controverse — cette stupidité a été rééditée en 1989, avec quelques ajouts, sous le titre *44070: The Conspiracy of the Twentieth Century*<sup>628</sup>. Il semble que le texte d'origine, avec toutes ses inepties, ait été reproduit dans cette nouvelle édition. On a également ajouté quelques annexes. La partie du rapport du WRB attribuée à Wetzler et Rosenberg est reproduite ; il y a une annexe sur les “procès des officiers SS d'Auschwitz”, un texte de Vrba sur les aspects économiques des persécutions des juifs par les Allemands, une courte biographie de Vrba (où le nom de “Rosenberg” n'est pas mentionné) et un essai de Conway, tiré de son article de 1979 et le complétant.

Nulle part, dans la nouvelle édition, il n'essaie de corriger, d'expliquer ou de s'excuser pour les inepties et les erreurs factuelles de l'édition originale du livre ou pour l'aveu de 1985 selon lequel le livre n'était qu'un “tableau artistique”, c'est-à-dire qu'il n'était pas conforme à la vérité. Conway ignore tous ces problèmes et toutes les critiques qu'il avait reçues à propos de sa crédulité concernant Vrba. Il ne présente pas d'excuses pour avoir accordé une caution implicite à ce livre dont chacun dit, y compris Vrba, qu'il n'est pas vrai. Il semble qu'il ne veuille ou ne puisse pas en tirer de leçon. Il en va de même avec ceux qui publient des ouvrages sur l'Holocauste ; ils semblent supposer qu'un examen critique de ces ouvrages n'est pas nécessaire. Ils paraissent tout à fait disposés à glisser presque n'importe quoi entre deux couvertures aussi longtemps que la critique restera confinée dans quelques écrits relativement ésotériques.

En 1990, Vrba s'est querellé avec Raul Hilberg, Shmuel Krakowski de Yad Vashem et Yehuda Bauer à propos du nombre des exterminés<sup>629</sup>.

## CONCLUSION

Revenons à Pressac. La règle d'or de son ouvrage est le refus d'accepter les implications du rapport du WRB. J'ai entendu des révisionnistes parler de l'ouvrage de Pressac comme s'il témoignait d'un effort respectable dans la recherche de la vérité historique. Cela s'explique aisément. Ayant le soutien de gens influents désireux de l'aider, Pressac a pu rendre accessibles au public des documents, de nature essentiellement technique, qui relevaient de la catégorie des textes à diffusion extrêmement restreinte, inconnus ou connus seulement de quelques chercheurs.

Ce livre nous sera utile, mais le gain en est comparable à, disons, la publication d'un index ou d'une bibliographie. Sa valeur réside uniquement dans les faits rapportés. La partie analytique du livre est une transparente charade en action ; l'acteur est d'avance assuré que les personnes qui l'ont engagé prendront part à la comédie ; et elles n'appelleront pas l'attention sur le déguisement voyant qui fait de lui un clown aux yeux de ceux qu'il a pris pour cibles. Quelle autre réaction peut-on avoir devant quelqu'un qui persiste à tenir pour négligeable le fait qu'au moment où l'on décida de construire de vastes crématoires, il y avait là un taux de mortalité catastrophique attesté par les documents ? Le péché formel de Pressac, qui est de supposer la réalité de ce qu'il est en train de chercher à prouver afin d'en découvrir des “traces”, est peu de chose comparé à la comédie de ses malheureuses pirouettes autour et bien loin des points centraux du problème.

J'ai commencé cette conférence en promettant de montrer comment Pressac cherche à égarer l'intérêt du lecteur sur des questions purement locales, en laissant de côté le contexte du camp de concentration d'Auschwitz dans toutes ses

628. R. VRBA et A. BESTIC, *44070: The Conspiracy of the Twentieth Century*, Star and Cross, Bellingham [Washington], 1989.

629. *IHR Newsletter*, n° 74, juillet-août 1990, p. 3. [Source citée : Dépêche de l'Agence télégraphique juive in *Jewish World* (Broward, Floride), 9-16 mars.]

dimensions. J'en ai fourni trois exemples précis. Premièrement, lorsqu'il examine les décisions de construire les crématoires à Auschwitz, il néglige d'en reconnaître le rapport avec l'épidémie catastrophique de typhus qui faisait rage au moment où ces décisions furent prises. Deuxièmement, sa "trace criminelle" numéro un consiste dans l'interprétation hautement contestable d'un seul mot qui se trouve dans un document qui montre la fausseté de son affirmation la plus importante ou, du moins, qui la rend invraisemblable. Troisièmement, son examen du rapport du WRB néglige le récit qu'il contient et, par conséquent, les conséquences décisives de ce récit pour évaluer la crédibilité des soi-disant témoins, pour ne se polariser que sur un détail insignifiant.

On pourrait poser la question : comment une telle manière de procéder est-elle possible dans un travail aussi épais qui déborde de détails documentaires ? C'est ce à quoi concourt le désastreux désordre de ce livre ; c'est le moyen d'éviter de se concentrer sur les éléments simples et essentiels. L'ouvrage est désorganisé, non à cause du style déplorable de l'auteur mais à cause de la logique de mauvais aloi qu'il applique à son travail et qu'il attend de ses lecteurs.

L'une des leçons qu'on peut tirer du livre de Pressac est que, oui, les révisionnistes et Faurisson en particulier ont bel et bien raison de rejeter les preuves traditionnelles et communément admises de l'existence des chambres à gaz homicides d'Auschwitz. Il ne le dit pas aussi franchement, mais l'esprit y est. Il prétend alors que c'est lui, presque un demi-siècle après les événements en question, qui a finalement rétabli la vérité. Le procédé est classique ; il suffit de feuilleter une montagne de documents, d'écarter tous ceux qui disculpent clairement les Allemands en prétendant que c'est le résultat d'une ruse des Allemands dans la tenue de leurs documents administratifs ; puis, quand on découvre un document qui serait susceptible d'une interprétation accusatrice, de déclarer qu'il s'agit d'une "énorme gaffe" masquant un aveu involontaire.

Je pense que je pourrais faire de même avec n'importe quelle institution ou administration qui produit une grande masse de dossiers écrits. En ces jours d'"affirmative action" [ou discrimination positive] dans le domaine de l'emploi, je devrais peut-être chercher les chambres à gaz pour hommes blancs de l'université de Northwestern, tout en prenant la précaution d'élaborer une explication sur les raisons qui m'ont personnellement permis de survivre. De la même façon, un futur Pressac pourra admettre que notre Pressac a tort mais qu'il a raison en fin de compte. Ce petit jeu peut donc se poursuivre éternellement ; il représente l'avenir, s'il y en a un, de la légende et demeure le seul type possible d'essai antirévisionniste.

## INDEX

[de l'édition sur papier de "La  
Sfinge 2002.  
La numérotation des pages n'est pas  
la même qu'ici.]

*44070 : The Conspiracy of the Twentieth Century*, 589  
abat-jour en peau humaine, 35, 90, 91, 92, 93  
abbé Pierre (Henri Grouès), 30  
Abetz, Otto, 348, 352  
Abwehr, 78, 176, 552, 553  
*Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la seconde guerre mondiale*, 185, 469, 470-489  
Action Reinhardt, 363, 377  
*Advance to Barbarism*, 410  
*The Age*, 512  
Agram, 350  
Albanie, 77  
Alphonse d'Aragon, 525  
Altstötter, Josef, 56  
Altenburg, 273  
Amen (colonel), 208  
*America*, 469  
American Association for the Advancement of Science, 99  
American Birobidzhan Committee, 375  
American Council for Judaism, 43  
American Friends Service Committee, 378  
American Jewish Committee, 46, 47, 49, 51, 537  
American Jewish Congress, 52  
*American Jewish Yearbook*, 47  
American Jewish Joint Distribution Committee, 243, 245, 249, 252, 366, 375, 378, 384, 537, 542, 544  
*America's Second Crusade*, 410  
Amery, L. S., 233  
Amnesty International, 508  
Andersonville (camp), 233  
Andrus, Burton C., 91  
*Annales d'histoire révisionniste*, 521, 556  
*Annual Report*, 390  
Antioche, 523  
Antonesco (Antonescu), Ion, 250, 252  
Antonesco (Antonescu), Mihai, 250  
Apenszlak, Jacob, 166  
App, Austin J., 45, 506  
Arabes, 46, 72, 75, 127, 155, 161, 270, 296, 356, 388, 389, 411, 412  
*L'Archipel du Goulag*, 336, 410  
Arendt, Hannah, 68, 82, 315

Aretz, Emil, 44, 68, 133, 319, 395  
*The Army Air Forces in World War II*, 265  
Arolsen (Service international de recherches), 184, 569, 570  
Aronéanu, Eugène, 86, 88, 90  
*Ascania*, 384  
Asch, Sholem, 150  
Aschenbrenner, Jupp, 336  
*Les Assassins de la mémoire*, 9  
Association des personnes persécutées par les nazis, 64  
*Au fond des ténèbres*, 518  
Auschwitz (camp), 9, 12, 13, 15, 20, 24, 25, 26, 27, 45, 58, 68, 85, 86, 87, 88, 94, 100, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 126, 132, 133, 137, 162, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 173, 175, 177, 178, 180, 182, 183, 184, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 242, 256, 260, 261, 263, 264, 265, 266, 269, 270, 276, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 303, 304, 305, 313, 314, 319, 321, 322, 341, 342, 355, 359, 361, 363, 377, 396, 398, 399, 421, 422, 425, 431, 436, 437, 441, 442, 444, 450, 451, 452, 453, 463, 471, 488, 489, 502, 506, 508, 511, 512, 520, 536, 538, 539, 540, 541, 542, 545, 546, 547, 548, 550, 555, 556, 557, 562, 563, 564, 565, 566, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 577, 578, 581, 582, 583, 584, 585, 587, 588, 589, 590, 591  
*Auschwitz and the Allies*, 26, 535, 584, 587  
Auschwitz bombardé, 263, 265, 266  
*Der Auschwitz Mythos*, 507, 556  
*Die Auschwitz Lüge*, 45, 266, 506  
*Auschwitz : Technique and Operation of the Gas Chambers*, 561-591  
*Ausrottung*, 136, 144, 145, 330, 331, 333  
Auth, George H., 222  
Axelsson, Georges, 144  
  
Baeck, Leo, 202, 541  
Baer, *Sturmbannführer* Richard, 319  
Baldwin (sénateur), 66  
Baldwin, Hanson, 43, 46  
Bâle (concile), 524  
Balfour (déclaration), 356, 388  
Baltes, États (Lituanie, Lettonie, Estonie), 49, 76, 77, 336, 360, 363, 476  
Banat, 76  
Baranovichi, 340  
Baranowsky, 440  
Bardèche, Maurice, 287, 325

- Bar-Kokhba, 406, 407  
*Bar-Kokhba*, 407  
 Barnes, Harry Elmer, 45, 133, 410  
 Baronius, 526  
 Baruch, Bernard M., 113, 114, 117, 134, 237  
 Bauer, Yehuda, 537, 541, 542, 543, 544, 547, 550, 589  
 Bauer, Fritz, 423  
 Beaty, John, 36, 548  
 Beaune-la-Rolande (camp), 433  
 Bebb, R. L., 107  
 Becher, *Standartenführer* Kurt, 267, 279  
 Becker, 342  
 Becker, *Untersturmführer* August, 336  
*Begasung*, 574, 579, 580  
 Begin, Menahem, 529  
 Beineburg, 464  
 Beker, J. K., 403  
 Belgion, Montgomery, 289, 324  
 Belgrade, 124, 243, 384  
 Belick, 470  
 Belzec (camp), 85, 126, 133, 150, 166, 167, 190, 195, 539, 555, 556  
 Benes, Edouard, 375, 547  
 Ben Gourion, David, 267  
 Bennett, John, 511  
 Bentley-Chambers (affaire), 130  
 Berben, Paul, 571  
 Berenbaum, Michael, 30  
 Bergen-Belsen (camp), 58, 83, 84, 85, 88, 89, 93, 99, 133, 196, 226, 231, 296, 303, 304, 324, 421, 422, 426, 431, 439, 454, 455, 456, 457, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 545, 559  
 Berger, *Obergruppenführer* Gottlob, 331, 332, 552  
 Berkman, Ted, 73, 76  
 Bermudes, 128, 153, 154, 158, 159  
 Bernays, Murray C., 60  
 Berne, 133, 159, 167, 178, 547  
 Bernfus, Erich, 574  
 Bernstein, Bernard, 134  
 Bessarabie, 159, 250  
 Bestic, Alan, 181, 585, 587, 588, 589  
 Bethar (Bittir), 406, 407  
 Bethell, Nicholas, 410  
 Bethlen, Bela, 271, 272  
 Bettelheim, Bruno, 215  
 Beuchow (camp), 90  
 Bezwinska, Jadwiga, 586  
 Bialystok, 159, 370, 373  
*Bible Researcher*, 508  
 Bickerbach, 463  
 Biddle, Francis, 59, 282  
 Bird, Eugene K., 411  
 Birkenau (camp), 25, 86, 104, 105, 106, 107, 118, 119, 121, 133, 169, 171, 172, 173, 174, 178, 179, 181, 193, 195, 201, 203, 205, 207, 208, 211, 214, 216, 220, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 232, 235, 236, 237, 238, 260, 261, 304, 305, 309, 314, 355, 359, 431, 432, 436, 437, 463, 488, 545, 548, 563, 564, 572, 573, 579, 582, 583, 584, 585, 586  
 Birobidjan, 375  
 Bischoff, Karl, 573  
 Bismarck, Otto von, 468  
*The Black Book of Polish Jewry*, 166, 167  
 Blaha, Franz, 98  
*Blasting the Historical Blackout*, 410  
*Blausäuregaskammern* zur *Fleckfieberabwehr*, 574  
 Blechhammer (refineries), 266  
*Blitz*, 138  
 Blomberg, Werner von, 77  
*Blue Print for Extermination*, 126  
 Blum, John Morton, 76, 121, 122, 134  
 Blumental, Nachmann, 201, 208, 214, 216  
 B'nai B'rith, 283, 382  
 Boers (guerre des), 233  
 Bohême-Moravie, 76, 79, 88, 209, 255, 256, 357, 475  
 Böhm, Eric H., 202, 369, 558, 560  
 Bonn, 10, 58, 68, 78, 402, 413  
 Bonneau, Alcide, 525  
*Books and Bookmen*, 45, 507  
 bordel, 106  
 Borgongini-Duca, M<sup>re</sup> Francesco, 474  
 Bormann, Martin, 61, 292  
 Borwicz, Michel, 175  
*Boston Globe*, 30, 31  
 Boxer, Barbara, 30  
 Brack, Viktor, 299, 338  
 Braham, Randolph L., 295  
 Brand, Joel, 193, 296  
 Brandt, Karl, 56  
 Brandt, Rudolf, 210  
 Brandt, Willy, 402-404  
 Bratislava, 181, 184, 243, 244, 245, 550  
*Breaking the Silence*, 26  
 Breitman, Richard, 26  
*Brennst.-Wärme-Kraft*, 581  
 Brescia, Arnaud de, 524  
 Brezoznia (camp), 133  
 Breymesser, Hermana, 574  
 Brix, Joseph, 580  
 Broad, Pery, 585  
 Broszat, Martin, 100  
 Brugioni, Dino A., 15, 264, 512, 548  
 Brüning, Heinrich, 415  
 Brünn, 146  
 Bryce, James, 395  
 Buber, Margaret, 84  
 Buchenwald (camp), 23, 42, 63, 83, 85, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 98, 133, 173, 212, 231, 234, 301, 309, 321, 421, 426, 506, 545, 559, 568, 569, 570, 571, 572, 586  
 Buck, Karl, 462  
 Buffarini, Guido, 474

- Bühler, Josef, 358  
 Burckhardt, Karl Jacob, 124, 125, 290  
 Bureau des crimes de guerre, 59, 62, 63, 65, 67, 72, 73, 74, 75, 76, 187  
 Burg, J. G. Voy. Ginsburg  
 Burger (*Sturmbannführer*), 455  
 Burney, Christopher, 84, 90, 91, 93, 94, 98, 228  
 Burzio, M<sup>gr</sup> Giuseppe, 184, 471, 488  
*Business Week*, 112  
 Butz, Arthur Robert, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 499, 514, 518, 519, 536  
 Byzance, 523, 525
- Calic, Edouard, 137  
 Calley, William L., 292  
*Cambridge Ancient History*, 406  
 camions à gaz, 7, 85, 135, 167, 335, 336, 341, 342, 483  
 Camp Douglas, 233  
 Canada, 181, 224, 225  
*Canadian Slavonic Papers*, 51  
 Canaris, Wilhelm, 78, 79, 80, 116, 552  
 caoutchouc, 13, 14, 18, 19, 101, 102, 103, 108, 109, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117  
 Carcopino, Jérôme, 406  
 Carter, Kit C., 263, 265  
*Catholic Historical Review*, 475  
 Cavendish-Bentinck, William, 548  
 Centre de documentation juive (Tel-Aviv), 57  
 Centre de documentation juive contemporaine (CDJC) (Paris), 52, 53  
 Chamberlin, William Henry, 410  
 Chelain, André, 415  
 Chelmno (camp), 85, 126, 133, 150, 166, 167, 299, 342, 483  
*Chicago Daily News*, 514  
*Chicago Tribune*, 29, 65, 69, 70, 286, 291, 532  
 Christophersen, Thies, 23, 45, 106, 107, 219, 220, 234, 236, 266, 506, 507  
 Churchill, Winston, 78, 120, 145, 159, 377, 535, 543, 547  
 CIA (Central Intelligence Agency), 15, 16, 26, 176, 211, 512, 548  
 Clark (ministre de la Justice) (États-Unis), 283  
 Clay, Lucius D., 65, 66, 92, 93, 386  
 Cocatrix, Albert de, 570  
*Co Dante nevidel*, 588  
 Cohen, Elie A., 84, 86, 88, 106, 204, 205, 206, 207, 208, 216  
 Cohen, Meyer, 382  
 Coit, Margaret L., 114  
 Colby, Benjamin, 138, 141  
 Colvin, Ian, 78, 157  
*Combat Chronology*, 265, 266
- Comité juif antifasciste, 135  
 Comité international d'Auschwitz, 322  
 Commission des Nations unies pour les crimes de guerre, 58  
 Committee for Aid to Minsk and Neighboring Towns, 375  
*Commonweal*, 166  
 Compton, Karl T., 113  
 Conant, James D., 113  
*Les confessions de Kurt Gerstein. Étude comparative des différentes versions*, 415  
 Congrès juif américain, 150, 151, 162  
 Congrès juif mondial, 26, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 128, 129, 131, 144, 145, 149, 150, 151, 152, 154, 158, 162, 165, 177, 180, 260, 371, 378, 395, 538, 542, 543, 544, 547, 552  
 Conquest, Robert, 326  
 Constantin (donation), 16, 19, 20, 522, 524, 525, 528  
 Constantinople, 523  
 Constanza, 251  
*Contra Donationis, quae Constantini dicitur, privilegium*, 525  
 Conway, John S., 584, 588, 589  
 Cracovie, 153, 158, 171, 173, 175, 260, 370, 481, 562  
 Cramer, Myron C., 62  
 Craven, Wesley Frank, 102, 263, 265, 266  
 crématoires, crémation, 12, 15, 25, 27, 57, 96, 97, 100, 118, 119, 171, 172, 173, 174, 182, 211-216, 217, 218, 221, 222, 223, 224, 225, 229, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 260, 261, 297, 304, 307, 314, 322, 324, 341, 361, 395, 398, 443, 446, 452, 453, 456, 462, 463, 502, 548, 551, 552, 563, 564, 565, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 582, 583, 585, 590  
 Croatie, 77, 240, 245, 252, 254, 257, 350, 351, 471  
 Croix-Rouge (Comité international), 16, 24, 81, 87, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 105, 124, 125, 132, 146, 170, 192, 202, 203, 206, 227, 232, 239, 241, 245, 246, 248, 249, 250, 251, 252, 255, 256, 262, 264, 269, 275, 289, 290, 294, 295, 297, 311, 335, 355, 364, 365, 371, 394, 431, 462, 477, 500, 537, 549-550, 555, 566  
 Croix-Rouge allemande, 241, 371  
 Croix-Rouge néerlandaise, 170, 203, 227, 232, 364  
 Croix-Rouge polonaise, 289  
 Croix-Rouge roumaine, 249, 251  
 Croix-Rouge slovaque, 245  
 Croix-Rouge suédoise, 245  
*Current Biography*, 281, 283, 284  
 Cuse, Nicolas de, 524, 525  
 Czech, Danuta, 565, 585  
 Czernowitz, 250, 394

- DAC (Division des affaires civiles de l'armée de terre), 75, 134  
 Dachau (camp), 19, 63, 64, 65, 67, 83, 85, 88, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 133, 189, 192, 199  
*Dachau 1933-1945 : The Official History*, 571  
*Daily Herald* (Londres), 141, 142  
*Daily Northwestern*, 513, 563  
*Daily Telegraph* (Londres), 72, 278  
 Dante, 523, 524  
 Darquier de Pellepoix, Louis, 511  
 Dau, K., 580, 581  
 Davidson, Eugene, 60, 309, 325  
 Davie, Maurice R., 378  
 Davis, William R., 283  
 Dawidowicz, Lucy S., 12, 40, 58, 335, 371, 372, 409, 483, 484, 542  
 Deane, Ernest C., 70  
*Debunking the Genocide Myth. A Study of the Nazi Concentration Camps and the Alleged Extermination of European Jewry*, 509  
*Decision in Germany*, 66  
*De concordantia catholica*, 525  
 Degesch, 196, 198, 199, 421, 425  
*La Destruction des Juifs d'Europe*, 530  
*The Destruction of Hungarian Jewry*, 295  
*The Destruction of the European Jews*, 37, 40, 530, 576  
*The Devil's Chemists*, 167  
 Dibelius, Otto, 420, 424, 425  
*Did Six Million Really Die ?*, 45, 506  
 Di Meglio, M<sup>re</sup> Giuseppe, 475, 476, 477, 485  
*Dimensions of the Holocaust*, 540  
 Dion Cassius, 405  
*Dissecting the Holocaust : The Growing Critique of " Truth " and " Memory "*, 28  
 Diwald, Hellmut, 509, 510, 511  
*Documents sur l'activité du CICR...*, 239, 243  
 Dohnanyi, Hans von, 552  
 Donat, Alexander, 556  
*La Donation de Constantin...*, 525  
 Donovan, William, 176  
 Dora (camp), 42, 90, 133  
 Douglas-Hamilton, James, 411  
*The Drama of the European Jews*, 45  
*Le Drame des juifs européens*, 43  
 Drancy (camp), 152, 433  
 Dresde, 83, 345, 521  
 DuBois, Josiah E., 69, 73, 74, 84, 104, 105, 106, 107, 111, 122, 130, 131, 132, 133, 154, 167, 168, 178, 196, 205, 216, 218, 219, 227, 280, 314, 547  
 Dubost, Charles, 197  
 Dulles, Allen W., 157  
 Dunant, George, 550  
 Dunbrook, R. F., 103, 114  
 Duprat, François, 508  
*East London Observer*, 167  
*Economics of Fuel Gas from Coal*, 577  
*The Economics of Taste*, 408  
*Écrits révisionnistes*, 30  
 Eden, Anthony, 158, 546  
 Eggleston, George T., 284  
 Ehlers, Hermann, 425  
 Eichmann, *Obersturmbannführer* Karl Adolf, 40, 42, 68, 81, 82, 154, 156, 157, 163, 175, 180, 181, 193, 194, 208, 209, 210, 255, 256, 267, 269, 270, 271, 273, 277, 278, 279, 292, 311, 315-318, 319, 332, 357, 367, 368, 422, 501, 509, 550  
 Eicke, *Gruppenführer* Theodor, 441, 461  
 Eill, 444  
*Einsatzgruppen*, 56, 57, 85, 154, 303, 335-346, 359, 360, 393  
 Einstein (faux témoin), 65  
 Einstein, Albert, 376  
 Eisenhower, Dwight D., 176, 383, 384  
 Eiserle (*Obersturmführer*), 445, 446, 449  
 éléphant (histoire de l'), 16, 17, 536-537, 554  
 Elias, Joseph, 178, 183  
 Ellrich (camp), 90  
 Elowitz, Morris, 66  
 Elsing (camp), 90  
*Encyclopedia Britannica*, 196, 228, 233  
*Encyclopedia Judaica*, 180, 292, 293, 379, 406  
*Die Endlösung der Judenfrage*, 45  
 Entress, Friedrich, 200  
 épidémies, 7, 12, 44, 83, 89, 95, 118, 147, 166, 174, 196, 217, 227, 228, 233, 248, 372, 373, 374, 393, 437, 552, 564, 565, 566, 567, 572, 590  
 Epstein, Julius, 410  
*Der erzwungene Krieg*, 410  
 Esquimaux, 532-533  
 Eusèbe, 405  
 euthanasie, 300, 301, 302  
 Everett, Willis M., 65  
 Every (major), 96, 97  
*L'Express*, 510  
*Eyewitness Auschwitz*, 586  
 Fabius-Gyssot (loi), 31  
*Fabrication of a Hoax*, 508, 513  
 Fadiman, Clifton, 139, 140, 141, 142  
 Fajnzylberg, Alter S., 585  
 Fanton, Dwight, 66  
 Farago, Ladislav, 292  
 Farben, IG-, 56, 57, 69, 73, 74, 101, 103, 104, 105, 106, 109, 110, 111, 116, 167, 168, 173, 178, 205, 215, 219, 220, 227, 302, 314  
 Farley, James A., 283



- Faschingbauer (*Obersturmführer*), 445  
 Faulhaber, Michael von, 300  
 Faurisson, Robert, 9, 30, 503, 506, 511, 515, 522, 531, 556, 561, 573, 591  
 Faust, 314  
 Feingold, Henry L., 121, 122, 547  
 Felderer, Ditlieb, 508  
*Fighting Auschwitz*, 182  
*The Final Solution*, 40, 50, 178  
 Fischer, Ludwig, 163  
 Flick, Friedrich, 56  
 Florence (camp) (États-Unis), 233  
 Flossenburg (camp), 63, 173, 231  
 Flynn, John T., 134  
 Fondation Hillel, 513, 514  
*The Forced War : When Peaceful Revision Failed*, 410  
*Fortune*, 112  
*Forward*, 26  
 Foster, John F., 577  
 Foust, Hal, 70, 71, 383  
 Francfort (procès), 26, 58, 68, 181, 319, 320, 322, 520  
 Frank, Anne, 89  
 Frank, Hans, 308  
 Frank, Tenney, 406  
 Franke, Hermann, 578, 580  
 Frankfurter, Félix, 123, 547  
*Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 510  
 Frankland, Noble, 265  
 Frericks (*Untersturmführer*), 456  
 Freudiger, 175  
 Frick, Wilhelm, 282  
 Friedländer, Saul, 199  
 Friedman, Filip (Philip), 107, 193, 206, 208, 212, 214, 266, 370  
 Fritsch, Werner von, 77  
 Frumkin, Gregory (Grzegorz), 52  
 Frydman, Szajko, 338  
 Fuks, Alexander, 405  
 Fulda (conférence des évêques), 473  
 Fuschl, 268  
 Fyfe, David Maxwell, 85, 214, 216, 227, 232, 236, 305, 439
- Galicie, 151  
 Gandersheim (camp), 90  
 Garlinski, Josef, 182, 184  
 Garner, John N., 283  
*Gaskammer*, 221, 574, 575, 576  
 Gaus, Friedrich, 286, 287  
 Gauss, Ernst, 28  
 Gayssot. Voy. Fabius-Gayssot  
 Geiger, 269, 277  
 Genève, 121, 122, 123, 124, 125, 134, 151, 470  
*Geographical Review*, 51  
 Gerlach, Ernst, 580  
*German Extermination Camps : Auschwitz and Birkenau*, 132, 584  
*The German Opposition to Hitler*, 553  
 Gerstein, *Obersturmführer* Kurt, 198, 199, 299, 301, 302, 415-427, 467  
*Geschichte der Deutschen*, 509  
*Die Geschichte des Konzentrationslagers Mauthausen*, 571  
 Gestapo (*Geheime Staatspolizei*), 77, 79, 81, 152, 179, 189, 190, 191, 192, 208, 250, 311, 313, 332, 333, 340, 389, 415, 416, 582, 588  
*Gesundheits-Ingenieur*, 581  
 Gewecke, 339  
*The Ghetto Speaks*, 544  
 Gibelins, 524  
 Gilbert, G. Martin, 26, 306, 307, 308, 535, 536, 538, 539, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 553, 584, 587  
 Ginsburg, Josef, 43-44, 45, 374, 394, 477  
 Glatstein, Jacob, 370  
 Globocnik, *Gruppenführer* Odilo, 416  
 Glücks, *Gruppenführer* Richard, 80, 194, 200, 229, 269, 444, 446, 450, 454, 455, 461, 463  
 Goddard, Arthur, 410  
 Goebbels, Joseph, 54, 76, 135, 136, 137, 138, 139, 144, 145, 168, 334-335  
*The Goebbels Diaries*, 334  
 Goethe, Johann Wolfgang von, 124  
 Goldman, Nahum, 538  
 Goldstein, Israel, 148, 155  
 Gordon, John E., 99  
 Göring, *Reichsmarschall* Hermann, 39, 54, 55, 56, 58, 76, 282, 283, 290, 291, 306-310, 325, 333, 347, 349, 356, 357, 360, 362  
 Grabert (éditeur), 507  
 Graham, Robert A., 469  
 Grant, Michael, 405  
 Grayzel, Solomon, 42, 361  
 Greifelt, *Obergruppenführer* Ulrich, 56, 82  
 Greiser, Artur, 210  
 Grenfell, Russell, 410  
 Gringauz, Samuel, 370  
 Grodno, 159, 370, 373  
 Grosch, *Sturmbannführer* Wolfgang, 224  
 Gross-Rosen (camp), 173, 200, 231  
*Grundlagen für Zeitgeschichte : Ein Handbuch über strittige Fragen des 20. Jahrhunderts*, 28  
 Guggenheim, Paul, 121, 122, 124, 125  
 Guillaume, Günther, 404  
 Guillaume, Pierre, 521  
 Gun, Nerin E., 96, 97, 106  
 Günther, *Sturmbannführer* Rolf, 425  
 Gusen (camp), 173, 571  
 Györ, 249
- Haas (*Sturmbannführer*), 455  
 Hadamar, 307, 416

- Hadawi, Sami, 76, 267, 356, 380, 382, 387  
 Hadrien, 405  
 Häfliger, 286, 287  
 Haganah, 72  
 Halberstadt (camp), 90  
 Hanke, Karl, 309  
 Hänsch, *Obersturmbannführer* Walter, 343, 344  
 Hardenbergh, William A., 197  
 Hargreaves, Reginald, 142  
 Harmense (camp), 104, 107  
*Harper's*, 112  
 Harrison, Leland, 121, 124, 125, 126, 129, 130, 168, 383  
*Harry Elmer Barnes*, 410  
 Hartheim (château), 101  
 Hartjenstein, Fritz, 450, 453, 462  
 Harwood, Richard, 45, 506, 507, 510  
*Hefte von Auschwitz*, 184, 565, 582, 584, 585, 587  
 Hemingway, Ernest, 140  
 Hencke, Andor, 277  
 Hertz (rabbin), 151  
 Herzogenbusch (camp), 231  
 Hess, Rudolf, 55, 411  
 Hesseltine, William Best, 233  
*Hess : The Man and His Mission*, 411  
*Hexen-Einmal-Eins einer Lüge*, 44  
 Heyd, Hermann, 580  
 Heydrich, *Obergruppenführer* Reinhard, 54, 57, 58, 77, 78, 79, 80, 190, 195, 209, 256, 311, 337, 340, 347, 348, 349, 356, 357, 358, 359, 360, 521, 566  
*The High Cost of Vengeance*, 410  
 Hilberg, Raul, 12, 26, 37, 40, 41, 43, 53, 57, 76, 84, 85, 89, 107, 120, 124, 189, 192, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 208, 212, 214, 221, 223, 224, 229, 236, 261, 262, 267, 278, 279, 300, 302, 309, 328, 336, 338, 339, 355, 359, 364, 365, 367, 396, 397, 398, 408, 423, 530, 557, 559, 576, 589  
 Hildebrandt, *Obergruppenführer* Richard, 82, 368, 369  
 Hilldring, John H., 75  
 Hilmer (*Oberscharführer*), 456  
 Himmler, *Reichsführer-SS* Heinrich, 54, 57, 76, 78, 79, 80, 106, 173, 182, 183, 194, 195, 200, 208, 209, 210, 229, 238, 256, 267, 279, 295, 305, 306, 307, 309, 310, 311, 312, 329, 330, 331, 332, 333, 335, 337, 339, 340, 342, 348, 357, 361, 395, 396, 417, 420, 421, 463, 550, 552, 565, 572, 573, 582  
 Hiroshima, 345, 521, 522  
 Hirschfeld, Hans, 403, 404  
 Hirt, August, 463  
 Hiss, Alger, 130  
 Hiss, Donald, 130  
 Historical Review Press, 509  
*A History of the Jews*, 361  
 Hitler, Adolf, 26, 49, 54, 57, 76, 79, 101, 125, 128, 129, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 148, 152, 163, 199, 201, 245, 289, 300, 305, 306, 307, 309, 312, 325, 328, 329, 337, 340, 401, 403, 405, 417, 423, 441, 468, 474, 483, 522, 531, 550, 552, 553  
*Hitler's Paper Weapons*, 157  
*Hitler's War*, 582  
*The Hoax of the Twentieth Century*, 518, 522, 538  
 Hochhuth, Rolf, 43, 198, 467  
 Hofmann, Franz, 322  
 Hofmann, *Obergruppenführer* Otto, 82  
 Hoggan, David L., 410  
 Höhne, Heinz, 91  
 Hollywood, 168  
*Holocaust*, 29, 508  
*The Holocaust*, 40  
*The Holocaust Revisited : Analysis of the Auschwitz-Birkenau Extermination Complex*, 15, 264, 512, 548  
 Hongrie, 25, 49, 52, 77, 128, 160, 175, 177, 178, 179, 190, 194, 240, 243, 245, 246, 247, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 277, 279, 293, 294, 295, 296, 309, 349, 354, 365, 373, 390, 391, 398, 471, 472, 542, 588  
 Hoover, Herbert, 283  
 Horstmann (*Hauptsturmführer*), 459, 460  
 Horthy de Nagybania, Miklos, 245, 246, 247, 254, 261, 273, 275, 328  
 Höss, *Standartenführer* Rudolf, 19, 188, 189, 192, 193, 194, 195, 200, 203, 211, 212, 217, 218, 219, 221, 225, 236, 238, 267, 279, 299, 300, 305, 313, 319, 333, 344, 361, 441, 451, 452, 463, 556, 562, 565, 585  
 Höttl, *Obersturmbannführer* Wilhelm, 154, 156, 157, 318  
 Howard, Frank A., 102, 103, 109, 110, 111, 113, 114, 116  
 Huels (usine), 103, 117  
 Hugenberg, Alfred, 425  
 Hull, Cordell, 54, 121, 127, 129, 130, 260, 261  
*Human Behavior in the Concentration Camp*, 204  
 Hüttig (*Sturmbannführer*), 445  
 Hutton, J. Bernard, 411  
 Hyman, Joseph C., 252  
*I Cannot Forgive*, 181, 585, 587  
 Iemelianov, 340  
 IG-Farben. Voy. Farben, IG-*IHR Newsletter*, 582, 589  
 Imhoff, Karl, 580, 581

- Im Schatten des Todes*, 179  
*Index on Censorship*, 508  
*Information Please Almanac*, 390  
 Innitzer, M<sup>sr</sup> Theodor, 482  
 Institute of Jewish Affairs, 507  
 Institut für Zeitgeschichte (Munich), 100  
 Insulinde, 109  
*Inter Arma Caritas*, 239  
*Into That Darkness*, 518, 519  
*Iron Curtain Over America*, 36, 548  
 Irving, David, 531, 582  
 Israël, 10, 11, 36, 44, 76, 179, 187, 267, 288, 315, 318, 325, 366, 388, 411, 412, 413, 467, 504, 529, 582  
 Israël, F. L., 122  
 Istanbul, 251, 379, 485, 486  
 Iwaszko, T., 582, 583, 584, 587
- Jackson, Robert H., 11, 60, 61, 62, 68, 291, 292, 306, 324  
 Jacob, Bruno, 66  
 Jadin (enquêteur militaire français), 463  
*Der Jahrhundertbetrug*, 510  
 Janisch, Josef, 213  
 Jankowski, 585  
 Janowska (camp), 133  
 Jaross, Andor, 272  
 Javits, Jakob, 26  
 Jean XXIII, 485  
 Jeanne d'Arc, 39, 323  
 Jefferson, Thomas, 287  
 Jérusalem, 523, 535  
 Jewish Agency, 177, 537, 542, 584  
*Jewish Chronicle* (Londres), 51, 325, 507, 540  
 Jewish Labor Committee, 166  
*Jewish Observer*, 376  
*Jewish Social Studies*, 584, 587, 588  
 Jewish Statistical Bureau, 47  
*Jewish World*, 589  
*The Jews in the Roman World*, 405  
 John, Otto, 78  
 John, Robert, 76, 267, 356, 380, 382, 387  
 Johnson Edwin C., 155  
 Johnson, Allen J., 222  
 Joint Intelligence Committee, 548  
 Jones, Jesse H., 111, 113, 114  
 Jong, Louis de, 203, 310  
 Jo 'Pasztor Bizottsag, 178, 248  
*The Journal of Contemporary History*, 535  
*The Journal of Historical Review*, 520, 561, 562, 563, 568, 570, 574, 579, 582, 586  
 Jüdische Unterstützungsstelle, 543  
 Jung, Seth, 150  
 Jüttner, *Obergruppenführer* Hans, 195
- Kalendarium*, 184  
 Kallay, Nicholas von, 160
- Kaltenbrunner, *Obergruppenführer* Ernst, 79, 80, 94, 95, 125, 156, 188, 190, 208, 219, 290, 306, 307, 311, 312, 369, 501, 566  
 Kammmler, *Gruppenführer* Hans, 212, 213, 573  
 Karski, Jan, 539, 547  
 Kasche, 351  
 Kastner, Rudolf I., 267  
 Kattowitz (Kattowice), 104, 107, 152, 157, 191, 196, 205, 226  
 Katyn, 288-291, 338, 410, 486  
 Katzmann, *Gruppenführer* Fritz, 210  
 Kauffmann, Kurt, 219  
 Keelhaul, opération, 410  
 Keitel, Wilhelm, 290  
 Kelley, Douglas M., 55, 56, 310, 311  
 Kempner, Robert Max Wassili, 75, 280, 282, 283, 285, 286, 287, 288, 290, 291, 292, 293, 297, 298, 332, 333, 403  
 Kennedy, John F., 40, 79  
 Kharkov, 258  
 Kiev, 164  
 Killinger, Manfred von, 353  
 Kimche, David, 177, 367, 382, 384, 387, 389  
 Kimche, Jon, 177, 367, 382, 384, 387, 389  
 Kirschbaum, Joseph, 65, 66  
 Kirschneck, Hans, 213  
 Kistarcea (camp), 247  
 Kittner, Harry, 580  
*KL Auschwitz Seen by the SS*, 586  
 Klein, 459, 460  
 Klieger, Ruth, 383  
 Klukowski, 363  
 Knipling, E. F., 197  
 Knobloch, 340  
 Knoll, Fritz, 449  
 Koch, Ilse, 90, 91-92, 93, 411  
 Koch, *Standartenführer* Karl, 90, 91, 301  
 Koch, Karl, 425  
 Koehl, R. L., 362, 363, 372, 377, 380  
 Kogon, Eugen, 573  
 Kolander, Morris W., 63  
 Kolb, 394  
 Kolo, 363  
 Korherr, Richard, 209, 210, 262, 364, 372  
 Korzen, Meir, 366, 375, 386, 393  
 Kosinski, Leszek A., 51, 52  
 Kouibychev, 135  
 Kovno, 370, 373  
 Krakowski, Shmuel, 589  
 Kramer, *Hauptsturmführer* Josef, 85, 303-305, 313, 324, 326, 439-465  
 Krauch, Karl, 56  
 Kremer, Tibère, 215  
 Kretzschmar, Hermann, 579  
 Kriegel, Annie, 21  
 Kripo (*Kriminalpolizei*), 77, 301

- Krumej, *Sturmbannführer* Hermann, 209  
 Krupp (firme), 56, 57, 106, 193  
 Krupp, Alfred, 61  
 Krupp, Gustav, 61  
 Kube, Wilhelm, 338, 339  
 Kubek, Anthony, 121  
 Kubovy, Aryeh Leon, 57  
 Kuckertz (*Unterscharführer*), 456  
 Kulka, Erich, 183, 582, 583, 584, 587, 588  
 Kulmhof (camp), 85  
 Kvaternik, Eugène, 471
- Lademacher (*Unterscharführer*), 456  
 La Guardia, Fiorello, 75, 379, 382, 383  
 La Havane, 128  
 La Haye, 110, 134, 251  
 Langbein, Hermann, 58, 104, 181, 193, 200  
 Lanik, Josef, 583, 588  
 Laqueur, Walter, 26, 535, 536, 538, 539, 544, 545, 547, 548, 549, 550, 552, 553  
*The Last Secret*, 410  
 Laternser, Hans, 58, 322  
 Law, Richard, 546  
 Lawrence Jr, Charles, 66  
 Lawrence, William H., 164, 222  
 Leeb, Wilhelm von, 56  
 Lehman, Herbert, 378, 379, 382  
*Lehr- und Handbuch der Abwassertechnik*, 581  
 Leibbrandt, Georg, 339  
 Lemmer, Ernst, 553  
 Lenz, Johann Maria, 84, 94, 96  
 Lerman, Miles, 29  
 Lerner, Daniel, 206  
 Leuchter, Fred, 562, 586  
 Levi, Primo, 266  
 Levin, Nora, 40, 266, 409  
 Levy, Joseph M., 259  
 Lewis, John L., 283  
 Ley, Robert, 61, 159  
 Libau, 339  
 Lichtheim, Richard, 537, 584  
 Lidice, 209, 258, 521, 522  
*Life*, 297, 317, 318  
 Lincoln, Abraham, 79, 143  
 Linden, 97  
 Linfield, H. S., 47, 49  
 Linsmeier, 456  
 Lisbonne, 128, 537  
 List, Wilhelm, 56  
*La Liste de Schindler*, 30  
 Litzmannstadt. Voy. Lodz  
 Lochner, Louis P., 334, 335  
 Lodz (ghetto), 153, 209, 316, 370, 372, 476  
 Lohse, Hinrich, 210, 300, 338, 339  
 Lolling (*Standartenführer*), 455, 460  
 Londres (accord), 61
- Long, J. Breckenridge, 121, 122, 126, 128, 129, 132, 154  
 Lorenz, *Obergruppenführer* Werner, 82  
 Loritz, 439  
*Los Angeles Herald Examiner*, 520  
*Los Angeles Times*, 514, 540  
*Los Angeles Times Calendar*, 514  
 Lubell, Sam, 113  
 Lublin (camp), 85, 86, 120, 170, 199, 222, 231, 297, 299, 301, 359, 377, 416, 417, 423  
 Ludwigshafen, 101, 103, 108, 117  
*Lüger. Lexikon der Technik*, 578, 580  
 Lund, Richard J., 577  
 Luther, Martin, 347, 354, 367, 526  
 Luxembourg (traité), 10, 412, 413  
 Lvov (Lwow), 370, 373, 470, 543
- Macht ohne Moral*, 567  
 Madagascar, 11, 348, 356  
 Magee, Warren E., 285, 286, 287  
 Maglione, Luigi, 470, 474, 478, 479, 480, 484, 488  
 Majdanek (camp), 85, 199, 297, 359, 363  
*The Making of Tomorrow*, 140  
 Malaisie, 14, 109  
 Malines, 433  
 Malmédy, 63, 65, 66  
 Maloney, William P., 282  
 Malvezzi, 470  
 Mangalia, 251  
 Mann, Golo, 509  
 Mann, Thomas, 301  
 Marcone (abbé), 471  
 Marcus, David “Mickey”, 72, 73, 74, 75, 76, 134, 187, 558  
 Marcuse, Herbert, 281, 403  
 Marie-Benoît (prêtre), 489  
 Marienka (camp), 245  
 Maritain, Jacques, 166  
 Markov, Marko, 289  
 Marsalek, Hans, 571  
 Martin, James J., 83, 134, 141  
 Mason, Frank E., 334  
 Mattogno, Carlo, 561  
 Maurer (*Standartenführer*), 455  
 Mauriac, François, 540  
 Mauthausen (camp), 95, 133, 173, 190, 229, 231, 421, 422, 426, 440, 441, 571  
 Mayer, Saly, 537, 550  
 McClelland, R. D., 178  
 McDonald, James G., 388  
 McDonough, George A., 64  
 McGown, Harold D., 66, 67, 406  
 McHaney, James M., 293  
 McNarney, Joseph T., 386  
 Meader, George, 386, 387  
 Meier (Meyer) (*Untersturmführer*), Franz, 442, 446  
*Mein Kampf*, 137, 405

- Meisel, Yankel, 182  
 Mengele, Josef, 453  
*Le Mensonge d'Ulysse*, 42  
 Menzel (accusé victime d'un faux témoin), 65  
*Le Messie*, 503  
 Meyer, 48  
 Meyer (*Hauptscharführer*), 456  
 Meyer (*Untersturmführer*), 442  
 Meyer, Keith, 461  
 Michelet, Jules, 323, 324  
*Midrash Rabbah*, 407  
 Mikolajczyk, Stanislaw, 163  
 Milan (édit), 16  
 Milch, *Feldmarschall* Erhard, 56  
 Mildner, *Standartenführer* Rudolf, 191, 192  
 Minsk, 135, 202, 288, 339, 340, 341, 367, 375  
 Minskoff, 205, 314  
 Mirbach, 272, 273, 277  
*Mit brennender Sorge*, 468  
*Mittelylungen*, 484  
 Molotov, 341  
*Moment*, 572  
*Le Monde*, 508, 511  
*Le Monde juif*, 548  
 Monowitz (camp), 104, 105, 106, 173, 207, 220, 226, 227, 302, 431, 585  
 Monsky, Henry, 382  
 Montini, M<sup>gr</sup> Giovanni, 484  
 Morale Operations Branch (MO), 176  
 Mordowicz, Czezlaw, 183, 184, 582, 583  
 Morgan, Frederick E., 381, 382, 383, 385  
 Morgen, *Obersturmbannführer* Konrad, 91, 301, 302, 303, 305  
 Morgenthau Jr, Henry, 54, 121, 122, 127, 129, 130, 131, 133, 134, 177, 378, 547  
*Morgenthau Diary*, 122, 130, 131, 133, 382  
 Morse, Arthur D., 121, 122  
 Moscou, 149, 287, 288, 326, 341, 403, 582  
 Mosse, George L., 425  
*Motive for a Mission*, 411  
 Moynihan, Daniel Patrick, 412  
 Mueller, Robert, 265  
 Mulka, *Hauptsturmführer* Robert K. L., 319, 322, 520  
 Müller (*Unterscharführer*) (Belsen), 457, 464  
 Müller, *Gruppenführer* Heinrich, 77, 190  
 Müller, Philip (Filip), 181, 585, 586  
 Münch, Wilhelm, 205, 314  
 musée mémorial de l'Holocauste (Berlin), 30  
 musée mémorial de l'Holocauste (Washington), 29-30  
 Musiol, Teodor, 234  
 Mussolini, Benito, 281, 467  
*La Mystification du XX<sup>e</sup> siècle*, 7, 499  
*Le Mythe d'Auschwitz*, 319, 556  
*The Myth of the Six Million*, 44  
 Nagasaki, 345  
 Nanking, 258  
 Napoléon, 567  
*Nation*, 287, 288  
*National Review*, 142  
*Nationalsozialistische Massentötungen durch Giftgas*, 573  
*National Times*, 512  
*National Zeitung*, 505, 509  
*Nation Europa*, 45, 199, 335, 506, 507  
*Nation Review*, 512  
 Nations unies, 46, 58, 70, 75, 148, 149, 151, 246, 375, 412, 471  
*Nature Magazine*, 112  
 Natzweiler-Struthof (camp), 231, 305, 445, 449, 450, 462  
 Naumann, Bernd, 58, 181, 193, 200, 224, 319, 322, 323  
 Naunton, W. J. S., 103, 107, 111, 113  
 Naville, Francis, 290  
*Nazi Conspiracy and Aggression*, 267, 571  
 Nebe, *Gruppenführer* Artur, 77, 336  
 Neuengamme (camp), 231, 451  
 Neumann, J. Oskar, 175, 179  
*New Republic*, 157, 166  
*News*, 252  
*The New Statesman*, 518, 520, 521, 555  
*Newsweek*, 112, 284, 297, 510  
*The New Yorker*, 61, 139, 140, 141  
*The New York Times*, 30, 31, 43, 46, 48, 54, 56, 59, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 69, 72, 76, 78, 93, 112, 122, 127, 131, 135, 141, 143, 144, 148, 151, 152, 153, 154, 157, 158, 164, 169, 180, 185, 222, 257, 258, 278, 281, 282, 283, 284, 286, 288, 291, 292, 301, 329, 341, 342, 358, 372, 376, 377, 379, 381, 383, 386, 387, 389, 403, 404, 412, 425, 473, 474, 486, 507, 508, 510, 511, 512, 513, 514  
*The New York Times Book Review*, 310  
 Niemöller, Martin, 198, 425, 427  
*Night*, 540  
 Nikitchenko, I. T., 59  
 Noontide Press, 509  
 Northwestern University, 29, 508, 513, 514, 591  
*Le Nouvel Observateur*, 531  
 Novaky (camp), 587  
*NS-Verbrechen*, 43  
*La Nuit*, 540  
 Nuremberg (procès), 11, 24, 42, 55, 61, 67, 132  
*Nuremberg Diary*, 306  
 Nyiszli, N. Margareta, 215  
 Nyiszli, Miklos, 212, 214, 215, 556, 562

- Odessa, 135, 159  
Office of War Information (OWI), 150, 176, 205, 306, 582  
Ohlendorf, *Gruppenführer* Otto, 56, 336, 342, 343, 344  
*L'Opération " Vicaire "*, 43  
Oranienburg, 86, 171, 175, 194, 198, 416, 421, 422, 425, 442, 444, 454  
*The Origins of the Second World War*, 410  
Orsenigo, M<sup>gr</sup> Cesare, 425, 469, 475, 482, 484, 485  
Ortmann, 224  
Osborne, Francis D'Arcy Godolphin, 478, 479, 480  
Osiek, 220  
OSS (Office of Strategic Services), 124, 157, 175, 176, 177, 475  
*L'Osservatore Romano*, 475  
OSSIPOVA, 340  
Oster, Hans, 552  
Oswego (camp), 47, 379  
Oswiecim. Voy. Auschwitz  
*Oswiecim. Camp of Death*, 583  
Otter, Göran von, 420, 423, 425, 426  
*Our Sunday Visitor*, 100  
Oven, Wilfred von, 334
- Pacelli, Eugenio, 468  
Packer, James E., 406  
Palestine, 11, 16, 42, 46, 48, 50, 72, 75, 81, 127, 128, 152, 153, 154, 155, 158, 159, 161, 163, 165, 177, 245, 247, 250, 251, 270, 296, 356, 378, 379, 381, 382, 383, 384, 385, 387, 388, 389, 392, 393, 394, 405, 406, 411, 470, 501, 544, 558, 559  
Pallach, O., 581  
Panonalma, 249  
Panzinger, *Gruppenführer* Friedrich, 77  
Papée, Casimir, 470  
Papen, Franz von, 485, 486, 487  
*Passage de la ligne*, 42  
Patek, 97  
*Patterns of Prejudice*, 507  
Patton, George S., 383, 385  
Paul VI, 484  
*Peace and War*, 382  
Pearl Harbour, 14, 109, 131  
Pearson, Drew, 283  
Pehle, John, 129, 130  
Peiper, *Standartenführer* Joachim, 67  
Pélissier, Jean, 91  
Perl, William R., 66  
Peter (*Obersturmführer*), 445, 446  
Petersen, 331  
pétrole, 101, 102, 107, 109, 112, 117, 132, 265, 266, 283  
Pfannenstiel, *Obersturmbannführer* Wilhelm, 416, 422  
photographies aériennes, 14, 15, 25, 26, 116, 117, 119, 263, 264, 512, 548, 555  
Pickard (professeur), 446  
Pie XI, 468  
Pie XII, 13, 467, 472, 473, 474, 480, 487, 500  
Pilsen, 146  
Pinson, Koppel S., 370  
Pinter, Stephen F., 100  
Piorowski, 444  
Pister, *Obersturmbannführer* Hermann, 90  
Pithiviers (camp), 433-435  
*La Plata*, 334  
Ploesti, 263, 265, 266  
Plorin, 442  
Podulka, Petr, 183, 583  
Pohl, *Obergruppenführer* Oswald, 56, 80, 190, 194, 195, 200, 215, 229, 230, 236, 313, 330, 333, 446, 450, 454, 460, 461, 566  
Poirier, Robert G., 15, 264, 512, 548  
Poliakov, Léon, 40, 82, 175, 208, 209, 210, 224, 262, 336, 338, 358, 409, 423  
*Polish Labor Fights*, 161  
*The Politics of Rescue*, 121  
Polson, C. J., 216, 218, 221, 222  
Ponger, Kurt, 156  
*The Pope's Jews*, 470  
Popoff (ministre des Affaires étrangères de Bulgarie), 352, 353  
*Population Changes in Europe Since 1939*, 52  
Posen (discours d'Hitler), 329, 331, 332, 333, 339  
Potsdam (conférence), 72  
Powers, 332  
Prague, 146, 359, 416  
*Pravda*, 284  
Pressac, Jean-Claude, 561-591  
Preysing, Konrad von, 473, 480  
*Prisoner N° 7 : Rudolf Hess*, 411  
Pritchett, V. S., 100  
Prittie, Terence, 388  
*Profiles in Courage*, 40  
Prokofieva, Anna, 340  
Propyläen (éditeur), 509  
*Protocoles des sages de Sion*, 382  
Prüfer, Kurt, 573  
Purvis, Melvin, 59  
Psychological Warfare Branch (PWB), 176
- Rackiewicz, Wladislas, 471  
Rajsko (camp), 104, 107, 220  
Rang (*Unterscharführer*), 456  
*Rapport du Comité international de la Croix-Rouge...*, 239, 240, 241, 295, 355, 365  
Rasch, *Brigadeführer* Otto, 336  
Raschhofer, Hermann, 374

- Rassinier, Paul, 8, 18, 23, 42, 43, 44, 45, 53, 54, 58, 68, 98, 100, 198, 211, 212, 215, 224, 267, 300, 364, 422, 423, 427, 506, 509, 554
- Rauff, Walter, 336
- Ravensbrück (camp), 133, 231, 421, 431
- Rawa Ruska, 151
- Reader's Digest*, 61, 284, 297
- The Real Eichmann Trial or The Incorrigible Victors*, 509
- Die Realschule*, 556
- Reconstruction Finance Corporation, 111
- Reddhaser (*Oberscharführer*), 456
- Das Reich*, 135, 136, 168, 169
- Reichel, 272, 277
- Reinhardt, Action, 363, 377
- Reitlinger, Gerald R., 12, 26, 40, 41, 43, 50, 51, 52, 57, 81, 82, 84, 85, 89, 104, 105, 107, 120, 124, 146, 152, 153, 155, 156, 159, 160, 174, 175, 178, 179, 180, 183, 185, 189, 192, 193, 195, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 208, 210, 212, 214, 221, 227, 228, 229, 256, 258, 261, 266, 267, 278, 279, 294, 300, 302, 309, 315, 323, 328, 332, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 359, 360, 361, 364, 365, 367, 376, 392, 395, 396, 397, 398, 408, 423
- Revue d'histoire révisionniste*, 517, 563
- Rhodes, Anthony, 468, 469, 470, 472, 473, 478, 480, 481, 483
- Ribbentrop, Joachim von, 39, 55, 68, 269, 272, 273, 275, 277, 283, 286, 348, 353
- Richter, *Obersturmbannführer* Gustav, 353, 354
- Richthofen, Manfred von, 310
- Riegner, Gerhard, 121, 122, 123, 124, 126, 129, 130, 180, 538, 547
- Rifkind, Simon H., 384
- Riga, 202, 231, 337, 367, 369, 370, 373, 558
- Ritter, 268, 269, 270, 271, 295
- RKFDV (*Reichskommissariat für die Festigung des deutschen Volkstums*), 82
- Robertson, Wilmot, 56
- Rock Island, 233
- Röchling, Hermann, 67
- Roeder, Manfred, 402, 506, 507
- Rogers, 160
- Rogge, O. John, 282, 283, 284, 285, 287, 288
- Rohac, Jan, 183, 583
- Röhm, Ernst, 77, 192
- Rome, 27, 184, 352, 405, 406, 472, 478, 479, 480, 481, 489, 523, 525, 528, 541, 549
- Rommel, *Feldmarschall* Erwin, 79
- Roncalli, M<sup>gr</sup> Angelo, 485, 486, 487
- Roosevelt, Franklin Delano, 24, 54, 59, 75, 113, 120, 123, 126, 130, 131, 145, 159, 164, 258, 264, 377, 378, 470, 478, 546, 547
- Roques, Henri, 415
- Rosenberg, Alfred, 144, 299, 330-331, 332, 338, 363, 477
- Rosenberg, Walter, 180, 182, 184, 582, 583, 584, 587, 589
- Rosenfeld, A. H., 65, 66, 67
- Rosenman, Samuel I., 59, 379
- Rosenthal, Chaïm, 582
- Rosin, Arnost, 183, 184, 582, 583
- Rothe, Wolf Dieter, 45, 358, 359
- Rothfels, Hans, 553
- Rotterdam, 138
- RSHA (*Reichssicherheitshauptamt*), 77, 79, 81, 156, 157, 190, 255, 256, 301, 305, 311, 333, 339, 348, 349, 350, 354, 477, 566
- Rubber Reserve Corporation, 111
- Rubber Supply Act, 113
- Ruppin, Arthur, 46, 49, 262
- RuSHA (*Rasse- und Siedlungshauptamt*), 56, 82, 209, 362, 368, 369
- SA (*Sturmabteilung*), 192
- Sachar, Abram Leon, 267, 356
- Sachs (enquêteur), 286
- Sachsenhausen (camp), 105, 133, 173, 189, 231, 234, 439, 451
- Safran, Alexandru, 252
- Sales, Raoul de Roussy de, 140, 142
- Salonique, 89, 158, 244
- San Francisco Chronicle*, 401
- Sapieha, Adam, 481
- Sassen, Willem S., 316-318
- Saturday Evening Post*, 73
- Saturday Review of Literature*, 297
- Sauckel, Fritz, 269
- Scattolini, Virgilio, 475
- Scavizzi, Pirro, 475, 481, 482, 483, 485
- Schaaf (*Obersturmführer*), 455, 456
- Schellenberg, *Gruppenführer* Walter, 77, 80
- Schilling, Janos, 272
- Schirmeck (camp), 462
- Schkopau (usine), 103, 117
- Schmidt, Helmut, 404
- Schmidt, Paul Otto, 328
- Schmidt-Leichner, 287
- Schnabel (*Sturmabführer*), 456, 460
- Schnabel, Reimund, 567
- Schneider (témoin au procès Farben), 218
- Schoeps, Joachim, 509
- Schönberner, Gerhard, 119, 212
- Schuetter, Oswald F., 133
- Schuld und Schicksal*, 43
- Schulte, Eduard, 26
- Schuschnigg, Kurt Edler von, 427, 441
- Schwarz, 208
- Schwarz, Joseph J., 537

- Das Schwarze Korps*, 468  
*Scribner's Commentator*, 284  
 SD (*Sicherheitsdienst*), 77, 78, 79, 154, 156, 176, 190, 275, 311, 335, 421  
 Seaver, Richard, 215  
*The Secret Front*, 157  
*Se questo è un uomo*, 266  
 Sered, 244  
 Sereny, Gitta, 518, 519, 520, 521, 534, 555, 559  
 Sforza, Carlo, 161  
 Shanghai, 366  
*Shilumin* (programme), 412  
 Shirer, William L., 92, 166, 256, 329, 356  
 Silberschein, Abraham, 180, 537  
 Simpson, Gordon, 66  
 Sington, Derrick, 84, 85  
*Sitzkrieg*, 110  
*The Six Million Swindle*, 45, 506  
 Smith, Constance Babington, 119, 263  
 Smith, Howard K., 140  
 Smith, Marcus J., 98, 234  
 Smith, R. Harris, 157, 177, 282, 404  
 Sobibor (camp), 85, 299, 359, 363, 431, 539, 555, 556, 583  
 Soblen, R. A., 403, 404  
 Soljénitsyne, Alexandre, 326, 336, 337, 410  
 Solution finale, 11, 58, 190, 194, 197, 347, 349, 354, 355, 356, 357, 358, 360, 361, 362, 373, 399, 500, 505, 509, 512, 514, 515, 516, 550, 556  
 Solution finale (devant être appliquée aux Allemands selon Ernest Hemingway), 140  
 Sommer (*Hauptsturmführer*), 455  
 Sommer, Artur, 553  
*Sonderbehandlung*, 171, 207-211  
 Soos, G., 178, 183  
 sorcellerie (procès), 39, 323, 324, 328, 405  
 Specter, Arlen, 30  
 Speer, Albert, 219, 269, 309, 310  
*Der Spiegel*, 509  
 Spielberg, Steven, 30  
 Spiktor, 394  
*The Spotlight*, 505, 508, 529  
 Springer, Axel, 509  
 Squire, Paul C., 121, 124, 125  
 Stäglich, Wilhelm, 23, 24, 45, 220, 234, 236, 319, 402, 506, 507, 510, 556  
 Stahlecker, *Brigadeführer* Franz W., 336, 337  
 Stahmer, Otto, 290  
 Staline, Joseph, 340, 377, 427  
*Stammlager*, 104, 563, 564, 572, 584, 585, 586  
 Standard Oil, 109, 110, 111, 114, 117  
 Stangl, Franz, 518, 519, 520, 534, 556  
 Starke, Wolfgang, 580  
*Statistical Abstract of the U.S.*, 390  
 Steengracht von Moyland, Gustav Adolf, 271, 275, 278, 296, 367, 368, 369  
 Steinberg, Joe, 401  
 Steiner, Frank, 66  
*Der Stellvertreter*, 467  
 Steuchus, 526  
 Stewart, Douglas MacCollum, 284, 285, 286, 293  
 Stimson, Henry L., 59, 130, 133  
*Storia Illustrata*, 511  
*Story of a Secret State*, 539  
 Stout, Rex, 139  
*The Strategic Air Offensive Against Germany 1939-1945*, 265  
 Streckenbach, Bruno, 336  
 Streicher, Julius, 324, 325  
 Stempel, Herbert von, 284, 285  
 Stresse (*Obersturmführer*), 456  
*Struma*, 251  
 Stuart, Marie, 323  
 Stumm, Braun von, 149, 168  
 Sturdza, Michel, 78  
*Der Stürmer*, 325, 468  
 Stutthof (camp), 231  
*Süddeutsche Zeitung*, 508  
 Suhl, Yuri, 182, 183, 582, 587  
 Suisse, 77, 110, 116, 121, 151, 157, 159, 169, 179, 180, 184, 247, 249, 250, 260, 270, 275, 286, 290, 296, 537, 538, 547, 553  
*Sun* (Colorado Springs), 401  
*Sündenböcke*, 43  
*Survey Graphic*, 61, 166  
 Sylvestre I<sup>er</sup>, 523, 524, 525  
 Synagogue of America, 47  
 Szeptyczkyi, André, 487  
 Sztojay, Döme, 259  
 Tabeau, Jerzy, 583, 584  
 Taft, Robert A., 39  
*Tale of a City*, 150  
 Talmud, 10, 21, 372, 407, 408, 588  
 Tardini, M<sup>er</sup> Domenico, 479  
 Tarnow (camp), 133  
*Taschenbuch der Stadtentwässerung*, 580  
 Taylor, Alan J. P., 410  
 Taylor, Myron, 470  
 Taylor, Telford, 59, 62, 63, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 292, 306  
 Tchécoslovaquie, 41, 49, 52, 76, 77, 79, 145, 146, 162, 179, 181, 190, 240, 255, 260, 263, 364, 367, 368, 375, 384, 390, 392, 469, 547, 550  
*Technische Mikrobiologie*, 579  
*Les Temps Modernes*, 214  
 Ter Meer, Fritz, 167  
 Tesch et Stabenow, 199, 200  
*The Terrible Secret*, 26, 535  
 Thadden, Eberhard von, 268-273, 277, 278, 279, 286, 287, 293, 297, 367



- Theresienstadt (Terezin) (ghetto), 87, 88, 137, 146, 178, 201, 202, 203, 209, 210, 214, 226, 242, 255, 256, 260, 355, 357, 359, 370, 421, 431, 461, 542, 550  
*La Thèse de Nantes et l'affaire Roques*, 415  
*They Fought Back*, 182, 582, 583, 587  
Thompson, Dorothy, 140  
Thomsen, Hans, 284, 285  
Thon, Harry W., 66  
*Time*, 157, 297  
*Times* (Londres), 278  
Tiso, M<sup>gr</sup> Josef, 245, 351  
Topf und Sohne, 212, 213, 214, 567, 568, 573, 575  
Torah, 21  
*Toronto Sun*, 587  
tortures de témoins, 63, 64, 187, 324-328  
Trajan, 405, 406  
Trampedach, Friedrich, 339  
Transnistrie, 250, 252, 394  
Treblinka (camp), 85, 133, 160, 161, 166, 167, 190, 191, 195, 518, 519, 539, 540, 556  
Trevor-Roper, H. R., 329  
Triebel, W., 581  
Truman, Harry S., 60, 112, 389  
Tuka, 351, 368  
typhus, 7, 15, 83, 84, 89, 99, 107, 118, 174, 196, 227, 228, 233, 471, 474, 501, 564, 565, 566, 570, 590  
Tziganes, 226, 236, 316, 335, 343, 369, 521, 584
- Über Kanalvergasungen und ihre Verhütung*, 580, 581  
Ullmann, William L., 131  
*Ulysse trahi par les siens*, 42  
Union générale des Israélites de France, 152  
université Friedrich-Alexander, 509  
université Georgetown, 539  
UNRRA, 131, 375, 378, 380, 381, 382, 383, 384, 389, 394  
Utley, Freda, 65, 287, 410
- Vaillant-Couturier, Marie-Claude, 193  
Valla, Laurent, 16, 19, 20, 525, 527, 528, 529, 530  
Vandenberg, Arthur H., 386  
van Paassen, Pierre, 158  
Van Roden, Edward, 66  
Van Vliet Jr, John H., 291  
Varsovie, 191, 195, 258, 370, 470, 518, 542  
Vatican, 16, 24, 123, 124, 125, 127, 184, 275, 425, 467-489, 500, 526, 549, 563  
*The Vatican in the Age of the Dictators*, 469-470  
Veale, Frederick J. P., 83, 138, 335, 410
- Veesenmayer, Edmund, 268-275, 293, 294, 295  
Veker, 484  
Verber-Ponger (affaire d'espionnage), 156  
*Vergasung*, 221, 222, 223, 574, 578, 579, 580, 581  
*Vergasungskammer*, 574, 581  
*Vergasungskeller*, 213, 221, 223, 398, 573, 574, 576, 577, 578, 579, 581, 582  
*Le Véritable Procès Eichmann*, 42, 43  
Versailles (traité), 49, 76  
*Le Vicaire*, 43, 198, 199, 467  
Vichy, 146, 147  
Vidal-Naquet, Pierre, 9  
*Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, 199, 425, 514, 584, 588  
Viêt-Nam, 345, 346  
Vileika, 340  
Vilnius, 370, 373  
Vittel, 244  
Vogel, Rolf, 412  
Vogler (*Hauptsturmführer*), 456  
*Voice of German Americans*, 507  
Volkenrath (*Oberaufseherin*), 462  
*Völkischer Beobachter*, 168  
Voltaire (François Marie Arouet), 124  
VoMi (*Volksdeutsche Mittelstelle für deutsche Volksgruppen*), 82  
Vrba, Rudolf, 180-185, 265-267, 556, 583, 585, 587, 588, 589
- Waagenaar, Sam, 470, 478, 479, 481, 483  
Wagner (*Hauptsturmführer*), 444  
Wagner, Horst, 269, 270, 271, 272, 273, 277, 278, 279, 293, 297, 347  
Wakefield, L. B., 107  
Walendy, Udo, 507  
Wallace, Henry, 287  
Wallenberg, Raoul, 175  
Walsh (major), 178  
Wannsee, 347, 357-359, 360  
*The War Against The Jews, 1933-1945*, 40  
War Industries Board, 113  
War Production Board, 113  
War Refugee Board (WRB), 48, 122, 130, 131, 132, 133, 134, 169-185, 216, 217, 258, 270, 378, 545, 546, 582, 584, 585, 586, 588, 589, 590  
War Refugee Board (rapport), 48, 107, 132, 133, 134, 169, 170, 172, 174, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 188, 189, 193, 196, 201, 202, 203, 214, 216, 217, 225, 227, 228, 260, 355, 545, 546, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590  
*Was Dante nicht sah*, 588  
Washington, George, 524  
*Washington Post*, 264, 512, 540  
Wasserversorgung, 580  
*Die Wasserversorgung*, 580

- Wastewater Engineering*, 579  
 Weber, Mark, 561  
 Webster, Charles, 265  
*Weekend Australian*, 512  
 Wehrmacht, 77, 88, 168, 189, 339, 342, 344, 464, 465  
 Weimar, 570  
 Weinmann, *Oberführer* Erwin, 256  
 Weir, John M., 59, 73  
 Weissmandel (Weissmandl), Michael Dov Ber, 179, 181, 184, 408, 583  
 Weizmann, Chaïm, 152, 153, 381, 537, 543, 546  
 Weizsäcker, Ernst von, 56, 286, 349, 352  
 Welles, Sumner, 121, 123, 124, 126, 129, 130, 147  
 Wennerstrum, Charles F., 69, 70  
*We Shall Not Forgive !*, 341  
 Wesolowski, Jerzy, 583, 584  
 Westerbork (camp), 88, 226, 431, 432, 436  
*We Survived*, 369  
 Wetzlar, Ehrard, 299, 300, 338  
 Wetzler (Weczler), Alfred, 180, 181, 182, 183, 582, 583, 584, 585, 588, 589  
*We Will Never Die*, 152  
 Wheeler, Burton K., 283  
*While Six Million Died*, 121  
*While You Slept*, 134  
 Whipp, C. W. (prêtre), 141, 142  
 White, Harry Dexter, 131, 177, 381  
*Who's Who in World Jewry*, 281  
*Why Did the Heavens Not Darken ?*, 570  
 Wickert (lieutenant SS), 95, 97  
 Wiernik, Jankiel, 556  
 Wiesel, Elie, 539, 540  
 Wiesenthal, Simon, 514  
 Wille (*Unterscharführer*), 456  
 Willkie, Wendell, 152  
 Wilson, Colin, 45, 507  
 Winkelmann, *Obergruppenführer* Otto, 279  
 Wirth, *Kriminaloberkommissar* Christian, 301, 302, 418  
 Wise, Stephen S., 92, 121, 123, 126, 128, 129, 130, 132, 145, 149, 150, 151, 381, 382, 386, 408, 474, 538  
 Wisliceny, *Hauptsturmführer* Dieter, 267  
 Wissberg, 269, 277  
 Wissel, Dieter, 580  
 With, Hans de, 556  
 Wochner (officier de la Gestapo), 462  
 Wolfe (professeur d'université), 513  
 Wolff, Jeanette, 369, 558  
 Wolff, Karl, 552  
 Wolzek (camp), 190  
*World Almanac*, 46, 47, 49, 52, 388  
 Writers War Board, 139  
 Wulf, H., 581  
 Wulf, Josef, 175, 208, 209, 210, 224, 262, 336, 338, 358, 423  
 WVHA (*Wirtschafts-Verwaltungshauptamt*), 80, 190, 194, 212, 269, 311, 313, 359, 566  
 Yadin, Yigael, 407  
 Yad Vashem, 400, 401, 589  
*Yad Vashem Studies*, 202, 282, 292, 366  
 Yalta (conférence), 59, 377  
 Yivo (Institut scientifique yiddish), 338, 339  
*Die Zeit*, 100, 507  
*Zeitgeschichte*, 584, 588  
 Ziereis, *Obersturmbannführer* Franz, 95, 440  
 Zink, Harold, 76, 381  
 Zionist Organization of America, 52  
 Zola, Émile, 9  
 Zündel, Ernst, 587  
 Zyklon B, 19, 27, 30, 58, 171, 195, 196, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 212, 217, 224, 237, 297, 322, 398, 409, 425, 427, 501, 502, 530, 531, 551, 562

## TABLE DES MATIÈRES

Présentation de Robert Faurisson .....	7
Préface à l'édition française .....	23
Remerciements .....	33
Avant-propos .....	35
<b>I.</b> Les procès, les juifs et les nazis .....	39
<b>II.</b> Les camps .....	83
<b>III.</b> Washington et New York .....	109
<b>IV.</b> Auschwitz .....	187
<b>V.</b> Les juifs hongrois .....	239
<b>VI.</b> Et cetera .....	299
<b>VII.</b> La " solution finale "	
<i>ou ce qui, en fait, est arrivé aux juifs</i> .....	347
<b>VIII.</b> Remarques .....	397
<b>Annexe A :</b> Le " rapport Gerstein " .....	415
<b>Annexe B :</b> Les grades de la Waffen SS .....	429
<b>Annexe C :</b> La déportation des juifs des Pays-Bas .....	431
<b>Annexe D :</b> Les déclarations de Josef Kramer .....	439
<b>Annexe E :</b> Le rôle du Vatican .....	467
Bibliographie .....	491
<b>Supplément A</b>	
La controverse internationale sur l' " Holocauste " .....	499
<b>Supplément B</b>	
Contexte historique et perspective d'ensemble dans la controverse sur l' " Holocauste " .....	517
<b>Supplément C</b>	
Quelques réflexions sur l'ouvrage de Pressac. Réponse à une critique importante du révisionnisme de l'Holocauste ..	561

Index ..... 593  
Table